



Université Paris 8
Ecole doctorale
« Pratiques et théories du sens »
Institut de l'Histoire du Temps Présent

Doctorat en Sciences de l'Education
« Option Histoire »

**Les Maisons d'enfants sous tutelle
du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal,
entre prescrit idéologique et créativité pédagogique**

Isabelle Vaha

Dirigée par
Mathias Gardet
Professeur des universités, Université Paris 8-IHTP

Soutenue le 10 octobre 2022 devant :

Mathias Gardet : Professeur des universités, Université Paris 8-IHTP
Laurence Gavarini : Professeure des universités émérite, Université Paris 8
Jean-Pierre Le Crom : Directeur de recherches au CNRS, Université de Nantes
Armelle Mabon : Maîtresse de conférences à l'Université de Bretagne-Sud
Fabrice Virgili : Directeur de recherches CNRS, Université Paris 1

« Les Maisons d'enfants sous tutelle du Secours National/ Entraide d'Hiver du Maréchal, entre prescrit idéologique et créativité éducative »

Isabelle VAHA

Sous la direction de Mathias Gardet



La photo est issue d'un cahier-bilan du Secours National en édition interne : « *Face à l'épreuve, 18 mois d'Entraide* », sur la période d'avril 1940 à novembre 1941. Ce bilan énonce les principaux préceptes de l'assistance : accueillir, abriter, nourrir, vêtir, procurer du travail, préserver l'enfance, faciliter le retour à la terre, protéger et développer la famille, assister par le service social, coordonner l'activité des œuvres.

La destination du train est Poitiers. On peut penser que les enfants se rendent dans la Maison d'Orches située dans le département de la Vienne, réservée essentiellement aux enfants de parents prisonniers de guerre. (Fonds documentaire personnel)

« Dans la période difficile que nous traversons, les petits sont de beaucoup les plus touchés par les difficultés de l'heure présente.

Aussi, l'ENTR'AIDE D'HIVER s'est-elle penchée avec une sollicitude toute particulière sur leur sort.

Il n'est pas besoin d'insister sur les dangers que présente la sous-alimentation de jeunes, à la fois pour leur santé et pour l'avenir du Pays.

Aucune tâche n'était plus urgente à entreprendre que celle posée par cette angoissante situation.

Nous nous y sommes attachés avec courage et une foi d'apôtres.

L'œuvre à accomplir a été immense. Nous avons conscience aujourd'hui, de l'avoir menée à bien. »

C'est notre satisfaction et notre fierté ! »

Extrait du Bilan d'une année d'activité de la région parisienne, Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, 1941 publié en mars 42. (Document administratif, Fonds documentaire personnel)

Remerciements

Merci 

- . à Brigitte Bouquet, un de mes guides les plus précieux, depuis 40 ans, dans le domaine de l'action sociale, de son histoire et de sa réflexion éthique sans qui je ne serai jamais parvenue à construire une expertise toujours autant en mouvement.
- . à Henri Pascal pour son voisinage cognitif heureux.
- . à Mathias Gardet, mon directeur de thèse qui m'a proposé de prendre des chemins que je ne soupçonnais pas et pour ses conseils « robustes », stimulants et éclairés.

Merci 

- . aux équipes d'archivistes du Ministère des Finances de Savigny-le-Temple, des Archives départementales de la Sarthe, du Cantal, des Deux-Sèvres, de l'Indre-et-Loire et notamment Madame Fanny Loirard, Messieurs Arnaud de Castelbajac et Chevereau pour leur indéfectible disponibilité.
- . à Éric Belouet, de la Bibliothèque du Musée Social de Paris (CEDIAS) pour ses conseils très avisés.
- . à Laurence Lebras, du Service des Manuscrits de la BNF.
- . à Jean-Marie Baillard, documentaliste au Centre de Buc-Ressources.
- . à Aurore Blaise et Marcel Szejnberg du Mémorial de la Shoah.
- . à Pierre-Emmanuel Dufayel, Spécialiste « *des femmes déportées par mesure de répression* ».
- . à Francis Boulouart, Correspondant régional de « L'Amicale Nationale des Enfants de Guerre ».

Merci 

- . à Marc-Olivier Baruch, Katy Hazan, Fabrice Virgili Jean-Pierre Le Crom pour leurs éclairages irremplaçables relatifs à la Seconde Guerre mondiale.
- ...à Pierre Bayard, pour son aide à la réflexion.

Dans la Sarthe, *Merci*  pour leur aide précieuse :
(Maison d'enfants de la Futaie)

- . à Denis Chalmel, directeur général des services de la Mairie de Rouillon-sur-Sarthe.
- . à Jacques Vauley, historien local de Rouillon et à son épouse Francine.
- . à Pascal Vannier, responsable des Silos de la Coopérative agricole *Agrial* du Mans et à sa collaboratrice Stéphanie Chevallier, gestionnaires actuels de la Futaie.
- . Jean-Pierre Delaperelle, historien, rédacteur en chef du journal *La Vie Mancelle et la Vie Sarthoise*.

Dans les Deux-Sèvres *Merci*  pour leur aide précieuse :
(Pouponnière de la Maison de Lison à Fressines)

- . à Marie-Josée Fourmy de la Mairie de Fressines.
- . à Hélène Barboteau, Présidente de l'Association des Anciens des Ecoles de Fressines.
- . à Marylène Piot, bru des gardiens de la Pouponnière de Lison et guide spontané de la Pouponnière.

Dans l'Oise *Merci* pour leurs témoignages personnels

- . à Raymond Lovato, Secrétaire du Mémorial du Wagon de la Déportation et des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.
- . à Charles Dihly, directeur de la société Loca Parc, promoteur immobilier à Saint-Jean-de Bois et restaurateur du Château de la Brévière.

Dans le Loir-et-Cher *Merci*

...à la Mairie et la Médiathèque de Muides (ancienne Maison d'enfants de la Cressonnière)

Dans l'Indre-et-Loire *Merci*

pour leur aide et leur investissement inconditionnels
(Maison de Marnay, Château de Coudray-Montpensier, Château de la Rochedain, Château de Villandry)

- . à Laetitia Boissoneau et son équipe du Musée Maurice Dufresne de Marnay/Azay-le-Rideau.
- . à Michel Verdier, ancien maire d'Azay-le-Rideau et Philippe Lelièvre, son ingénieur du son.
- . à Jacques Pirondeau, historien local, Membre du Réseau « *Etudes sur la Résistance en Indre-et-Loire* ».
- . à Christian Richard, administrateur du musée de Tercé dans la Vienne.

Merci aux propriétaires des châteaux/Maisons d'enfants qui m'ont ouvert leurs portes et apporté des éléments d'informations parfois inattendus :

- . Christian Feray et sa secrétaire Béatrice Pornet du Château de Coudray-Montpensier à Seuilley dans l'Indre-et-Loire.
- . Laurence Rohart de Poncheville du Château de la Rochedain, à Souvigné dans l'Indre-et-Loire.
- . La famille Pleydell de la Maison de Marnay dans l'Indre-et-Loire.
- . Angelina Scavone et Jean-Jacques Marchesseau, du Château de la Brévière dans l'Oise.
- . La famille Lamoureux du Château de Lamberval dans l'Oise.
- . Hervé Kressmann du Château Latour-Martillac en Gironde.

Merci

à toutes ces personnes-ressources pour leur très riche transmission d'éléments d'informations :

- . Michel Schwab, Conservateur de la mémoire de la Maison de Sèvres et auteur d'une compilation de témoignages des anciens « Sévriens » et de Roger Hagnauer.
- . Le Directeur de la Maison de Retraite de Saint Jean-Baptiste de la Salle d'Athis Mons et Sumera Shahbaz, animatrice.
- . Fouzi Ghlis, directeur d'établissement médico-social.

Merci

- . à Monique Duperron, Roger Revuz pour leur relecture patiente et justifiée par leurs expertises d'enseignants hautement qualifiés.
- . à Sigrid Ward pour sa contribution linguistique.
- . au Père Claude Nachon des Missions Africaines de France pour nos échanges histoire-spiritualité.
- ...à Sophie Valteau, assistante sociale, pour avoir été présente à l'alpha de mes recherches.

...à Brocéliande-Nausicaa Aubertot, pour ses conseils concernant mes vignettes narratives qui figurent dans les annexes.

...à Solenne Guillet-L'Hermitte, Mary-Noëlle Bury et Nadine Dufillon pour avoir été des ambassadrices auprès de certains de mes témoins de guerre.

...à Armelle Mabon, pour son soutien confraternel et éclairé.

...à Olga Stepanova, responsable administrative de l'Université Paris 8, pour sa patience à mon égard.

Merci 

...à Michèle Sporer pour m'avoir confié les documents personnels de son grand-père prisonniers de guerre.

...à Jean-Claude Meneau, pour les mêmes raisons.

Merci 

Et à tous les témoins (cités dans ce travail) dont l'histoire est indissociable de mes investigations de toute nature qui ont croisé d'une façon quasi miraculeuse mon parcours de recherches...Parce que leur rencontre a considérablement influencé mon cheminement de réflexion !

A titre posthume :

. Colette Brull-Ulmann, pédiatre de l'Hôpital Rothschild, membre du réseau de sauvetage des enfants de Claire Heyman, assistante sociale.

. Gisèle Godlewski, assistante sociale à l'œuvre pour enfants *La Belle étoile* qui a contribué au sauvetage d'enfants pendant la guerre.

. Georges Loinger, passeur d'enfants essentiellement vers la Suisse, pendant la Seconde Guerre mondiale.

. Dora Werzberg-Amelan, assistante sociale des camps de Gurs et de Rivesaltes.

Et Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal Pétain.

Au titre de témoins contextuels et porteurs d'une mission d'évaluateurs de mon travail : Josette Angeli, Suzanne Aubin, Robert Brudet, René Bonneville, Marie-Louise Barrois, Emile Demio, Denise et Eugène Dominois, Jacques Guilloteau, René Godet, Guy Herbelot, Nicole Péguy, Paulette Planchot, Raymond Rouillé, Stefan Szveig, Yvette Vojique.

Je ne puis, hélas, honorer ma promesse de leur faire un retour sur cette thèse, la plupart étant désormais décédés.

Au titre de *témoins-enfants* qui ont pu me « raconter » les Maisons d'enfants au plus près de leur histoire :

. Raymond Teissier, enfant de Marnay

. Mauricette Bureau-Lothion, enfant de Marnay

. Lucien Martin, enfant du Château de la Brévière

. Rachel Szwarczkopf, enfant du Château de Lamberval

. Betty Felenbock, enfant de la Maison de Sèvres

Résumé

« Lorsque nos jeunes gens, lorsque nos jeunes filles entreront dans la vie, nous ne les abuserons pas de grands mots et d'espérances illusoires ; nous leur apprendrons à ouvrir les yeux tout grands sur la réalité¹. » : discours éminemment maréchaliste qui relève d'une instrumentalisation de la jeunesse en ces temps troublés que fut l'Occupation ; instrumentalisme avéré de la politique assistancielle menée par le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal en faveur de la protection de l'enfance. Mais est-ce seulement cela ?

L'ouverture de Maisons d'enfants est incontestablement un des volets du traitement d'une situation souvent dramatique, obéissant principalement à une injonction des plus pragmatique. En effet, les enfants (essentiellement ceux des villes) sont lourdement précarisés, souvent sous-alimentés en très mauvaise santé physique et psychologique. Ainsi, ces Maisons vont prioritairement participer à la reconstruction sanitaire de cette partie de la population la plus fragilisée du pays. Elles seront même désignées comme centres de suralimentation.

Dire qu'accueillir, soigner et encadrer des enfants d'une façon bienveillante et éclairée, dans le contexte que nous connaissons, peut être perçu comme un véritable non-sens. Et l'idée même d'envisager que des objectifs de protection ou de reconstruction éducative aient pu exister sous l'Occupation a toutes les raisons de nous questionner quand on sait ce que dont le gouvernement de Vichy a été capable : traque des « indésirables », persécutions diverses, attentisme ou, au contraire, collaboration active, etc. Pourtant, les Maisons d'enfants, dans certaines conditions et au nom d'une volonté affichée ou clandestine de ses acteurs, ont tenté ou même réussi à renverser l'équation de la répression sous toutes ses formes. Quant à innover, pédagogiquement parlant, sous Vichy, cela paraît tout autant invraisemblable. De plus, penser également que l'enfant puisse être un sujet de préoccupation réel de l'Etat vichyste semble, en effet, inacceptable. Pourtant, certains adultes, décideurs ou non, objets ou non de persécutions, n'ont pas ménagé leurs efforts pour briser une logique d'un déterminisme désolant. Ne pas l'accepter serait tout simplement nier le rôle et le travail de certains acteurs de cette histoire.

Aussi imparfaites que puissent être nos investigations, nous pouvons dire que les Maisons ont pu être, autant que possible, une réponse aux saccages de la guerre sur les enfants, une façon de leur dissimuler la détresse des adultes, de ralentir ainsi le phénomène de leur maturation excessive et rapide en raison de toutes les privations matérielles et affectives dont ils furent les victimes. Les Maisons, pour les enfants, furent une inéluctable cohabitation avec l'angoisse d'un lendemain qui ne chantait pas. Pourtant, certaines, envers et contre tout, ont rempli des missions que l'on peut qualifier de salvatrices.

Ce travail de recherches rend compte d'un camaïeu comportemental de tous ceux qui, en dépit de difficultés quasi insurmontables, ont FAIT, souvent en sourdine, l'Histoire.

...sans oublier les enfants !

¹ *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941* (document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal, en 2015).

Sommaire

Schéma de présentation/ Introduction.....	13/16
Problématique et question de recherche.....	44
Récit méthodologique.....	60

Partie 1 :

Les Maisons d'enfants pendant l'Occupation, enjeu majeur de trépidations institutionnelles.....	74

Chapitre 1

Au préalable, des paradoxes situationnels à expliciter :

A. Le système social et les politiques de l'enfance et de la jeunesse allemandes, des exemples pour le Maréchal Pétain.....

75

1. L'Allemagne inspire la politique assistancielle de Vichy et notamment à l'adresse des enfants et des jeunes.....

76

. L'Allemagne ou le mythe de l'efficacité.....

76

. Le Maréchal Pétain au fait des réalités sociales allemandes.....

78

2. Politiques assistancielles de l'Allemagne et de la France, similitudes et/ou différences ?

83

. Ressembler à l'Allemagne tout en conservant une identité française, une figure de funambule.....

83

. La politique du Zuckerbrot.....

94

3. Mais ce mimétisme n'est pas du goût de tout le monde.....

95

. Entre méfiance, hostilité et contestation de la légitimité de l'Œuvre des Œuvres.....

95

. L'Occupant, éternel arbitre.....

98

B. Le Maréchal Pétain entretient un rapport privilégié avec l'enfance et la jeunesse.....

105

1. Les enfants, vernis idéal sur une image majorée d'un chef d'Etat.....

107

. Nécessité d'une propagande visuelle percutante.....

107

2. Aimer les enfants, un levier essentiellement politique.....

111

. Une proximité qui interroge.....

111

. Un lien traversé par des contradictions.....

113

. Le fil épistolaire tissé entre le Maréchal Pétain et les enfants.....

114

. Les événements festifs maréchalistes à destination des enfants.....

118

3. Aimer les enfants, une réassurance nationale.....

123

. L'enfant, une alternative symbolique à la défaite des adultes.....

123

. L'enfant, bannière flottante de la famille et de ses valeurs rédemptrices.....

125

Chapitre 2

Les Maisons d'enfants, une réponse d'urgence et une organisation complexe et multifacette.....

133

A. Une nécessaire présentation préalable des Maisons d'enfants.....

134

1. L'impossible inventaire chiffré.....

134

. L'Entr'Aide d'Hiver de Maréchal/Secours National, une ingérence permanente.....

134

. Un territoire fractionné qui en ajoute aux difficultés de fonctionnement des Maisons d'enfants.....

135

B. Mais comment accueillir, nourrir, prendre soin des enfants au milieu d'un embrouillamini d'influences institutionnelles ?.....	146
1. Renoncer d'abord à une classification au cordeau.....	146
. Une gestion qui s'annonce conflictuelle.....	146
2. L'Œuvre des Œuvres au-dessus de tout et de tous.....	147
. Des rapports d'inspection sans complaisance.....	147
. Une mise au pas des Maisons d'enfants.....	150
3. Quels sont les principaux acteurs institutionnels ?.....	151
. Une course aux influences.....	151
. L'Occupant, le maître d'œuvre des réalités sociales sur le territoire.....	152
. Le Comité du Secours Immédiat (COSI), un nœud gordien difficile à trancher.....	153
. Le Service de la Main d'œuvre en Allemagne, un autre lieu de frictions permanent.....	160
. La Direction des Familles de Prisonniers, instance conflictuelle avérée.....	176
. L'Organisation Todt, une nouvelle scène de rivalités.....	199

Chapitre 3

Les enfants de la guerre, les accueillir coûte que coûte : où et comment ?.....	204
A. Des préoccupations fonctionnelles nécessaires à l'efficacité du système d'accueil.....	204
1. Délimiter les espaces de réception des enfants.....	204
. Des perspectives immobilières confrontées à des difficultés sur un territoire dévasté.....	207
. Une « castellation » des Maisons d'enfants.....	207
2. Une mobilité chaotique des enfants, des territoires contraints, un Occupant pressant et l'urgence de rétablir des lieux sûres.....	208
. Faire avec de multiples contraintes.....	208
. L'Occupant exècre le chaos général qui règne en France.....	209
. La question des enfants perdus.....	210
. Une pagaille confirmée à tous les échelons de la population.....	217
. Le Secours National/Entr'aide d'Hiver du Maréchal, une volonté de réorganiser l'assistance mais toujours sous le regard constant de l'Occupant.....	220
. Un voisinage assistanciel avec l'Occupant qui n'est pas sans conséquence.....	222
B. Les Maisons d'enfants, des localisations qui ne sont pas le fruit du hasard.....	223
1. Un « fond de caisse immobilier ».....	223
. Un nécessaire détour par l'histoire du Secours National.....	223
2. La campagne, la montagne, l'assurance d'un salut sanitaire et social pour les enfants	226
. Les bienfaits de « l'air pur »	226
. Sans le sport, point de salut !.....	234
. Le monde rural idéalisé.....	236
3. Dans les Maisons d'enfants, confort et aménagements sont variables.....	238
. Des situations soumises à de multiples variations : fonctionnalité des locaux, accessibilité, effectifs.....	238
. Une disparité domestique importante entre les différentes Maisons d'enfants.....	245
. L'ouverture et/ou la réouverture des Maisons d'Enfants, une logistique ubuesque.....	250

Chapitre 4

Les Maisons d'enfants, une véritable croisade immobilière.....	256
A. Un parc immobilier à caractère éminemment politique.....	256
1. Effervescence des tractations immobilières.....	256
. S'impliquer par tous les moyens dans la recherche de biens.....	258
. Les modes d'acquisition : une multitude de situations.....	259
. Des locations parfois âprement négociées.....	259
. Le Secours National achète.....	261
. Le Secours National réquisitionne à tempérament.....	261
2. Des arrangements avec L'Occupant s'agissant des biens juifs.....	265
3. Des interlocuteurs qui ont pignon sur rue.....	267
. Faire avec des partenaires prestigieux.....	267
. La Croix-Rouge a également son mot à dire.....	270
. Les Allemands sont leurs propres opérateurs immobiliers.....	273
 B. Le financement des Maisons d'enfants s'inscrit dans la politique assistancielle de Vichy.....	276
1. Le financement globalisé : des levées de fonds panoramiques dans un contexte contraint.....	276
. Qui collecte et comment ?.....	280
. Des fonds dits classiques.....	283
. Des apports de fonds colossaux.....	285
. Une source de financement directe et indirecte souvent méconnue : les mutuelles et les caisses d'entraide créées dans les camps de prisonniers.....	289
2. Les Maisons d'enfants, une ligne budgétaire non négligeable.....	293
. Quelques chiffres éclairants mais parfois imprécis.....	293
. Les inspections générales garantes des budgets de fonctionnement.....	295
. Que faut-il prévoir ?.....	296
. Une surveillance bancaire très rapprochée.....	300
. Une lecture comptable des Maisons d'enfants.....	301
 Conclusion.....	303

Partie 2

Les Maisons, c'est une affaire d'enfants.....	306

Chapitre 1

A. Mobilité des enfants particulière dans un contexte troublé.....	308
1. Orientation, modalités d'accueil, recommandations diverses.....	308
. Comprendre les trajectoires des enfants : des fichiers pour optimiser leur accueil.....	308
. Recrutement des enfants : les missions des centres d'accueil.....	309
. Acheminer les enfants : une opération sans cesse sous tension.....	318
. Un changement de statut : une raison supplémentaire à la mobilité des enfants.....	324
2. Réaliser une typologie des enfants au plus près de la réalité.....	325
. Faire avec l'absence de dossiers administratifs des enfants.....	325
. Une constante dans le recrutement.....	326

B. Situations particulières : les enfants de pères fusillés de la Maison de Villette-sur- Aulne et les enfants juifs cachés dans d'autres Maisons.....	330
1. La Maison de Villette-sur-Aulne pour les enfants d'otages fusillés.....	330
. En préliminaire, une explication du statut d'otage.....	330
. Les conditions d'accueil.....	334
. L'existence même de la Maison de la Villette-sur-Aulne interroge.....	336
2. Certaines Maisons cachent des enfants juifs.....	342
. Vers la normalisation de l'antisémitisme en France.....	342
. Qui intervient dans la mise à l'abri des enfants juifs ?.....	349
. Protéger coûte que coûte les enfants : une mission incontournable de l'OSE.....	349
. Quelles sont les Maisons salvatrices ?.....	354
. Depuis certaines Maisons, des enfants juifs témoignent.....	357
. L'addition des dangers potentiels interroge.....	370
. Des acteurs engagés dans le sauvetage des enfants juifs.....	370
. Des complicités au plus haut niveau de l'Œuvre des Œuvres pour sauver les enfants juifs.....	372

Chapitre 2

Les nouveaux dispositifs de prises en charge des enfants nécessitent le recrutement de personnels adaptés.....

A. Les personnels dévoués aux diverses tâches liées à la logistique du quotidien.....

1. Des conditions d'embauche drastiques.....

. Une filiation religieuse irréprouvable.....

. Des situations « d'embauchage » diversifiées.....

2. Des jardiniers, des hommes de peines, des bassecouriennes, des cuisinières et bien d'autres.....

B. Les personnels éducatifs, pédagogiques et médicaux.....

1. Des itinéraires diversifiés.....

. Des motivations argumentées et éclectiques dans un contexte singulier.....

. Les motivations ne suffisent pas : des compétences spécifiques sont exigées.....

. Des dossiers de personnels formatés à l'infini.....

2. La question des salaires.....

3. Faire connaissance avec des équipes de certaines Maisons.....

. Une gestion conjugale.....

. Du brevet de sténodactylographie au grade de cheftaine de Louveteaux.....

. Des licenciements qui se répètent au Château de Coudray-Montpensier.....

. La Maison de Gallardon : une affaire d'hommes.....

. Au château de la Guette, une équipe d'expérience.....

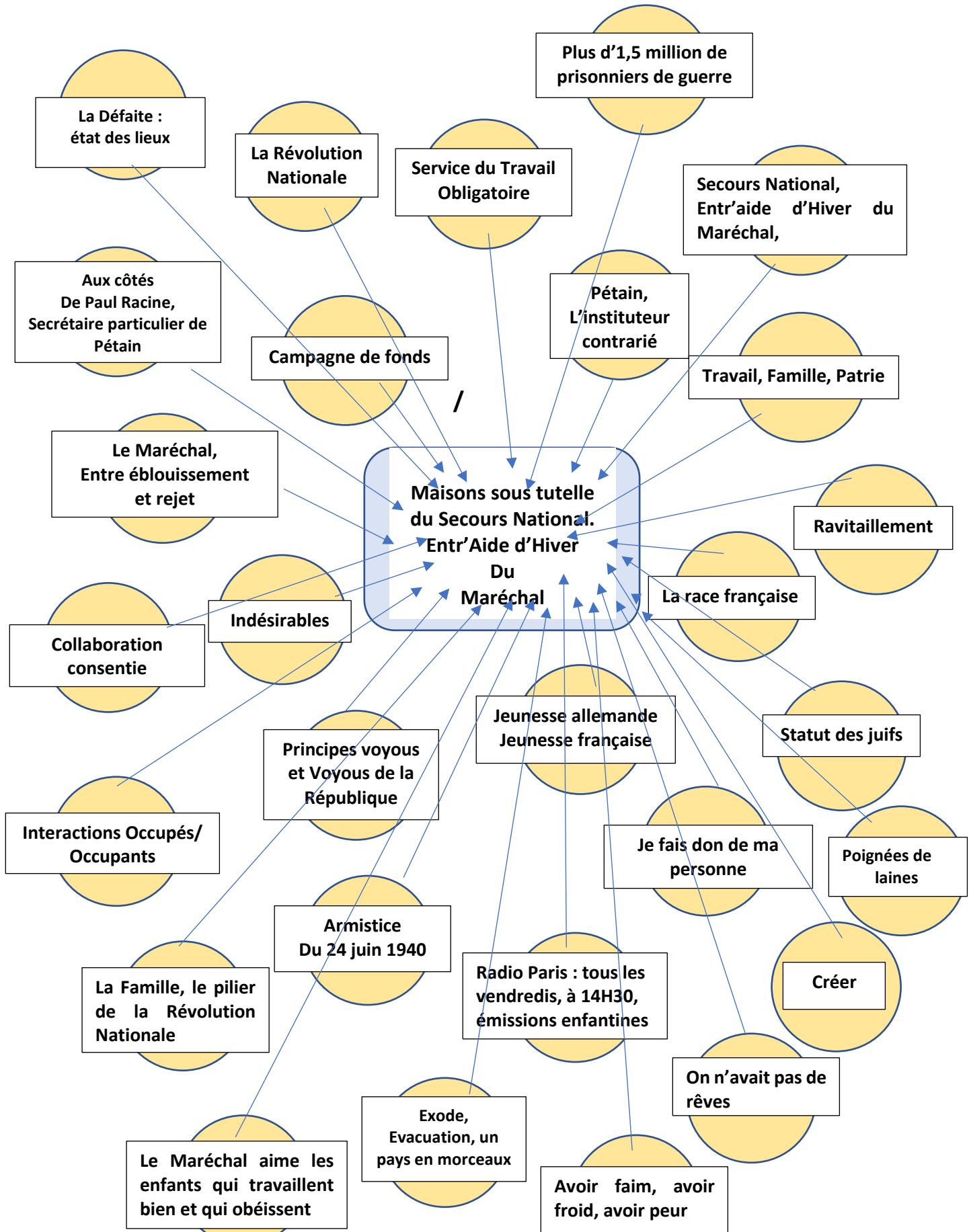
. Des départs qui s'enchaînent à la Maison de Charny.....

. Une volonté de constituer une équipe hautement qualifiée au Château de Basses-Fontaines.....

4. Des comportements professionnels qui ne donnent pas satisfaction.....

Chapitre 3	
Dans les Maisons d'enfants, l'Histoire s'écrit !	402
A. Attendre et apprendre	403
1. Attendre	403
2. Apprendre	408
B. La vie quotidienne dans quelques Maisons	412
1. Au jour...le jour, au gré des quelques éléments relatés par les témoins	412
. La première fois !	412
. Se nourrir, une préoccupation, chaque jour	413
. Des festivités malgré tout	414
. L'isolement géographique des Maisons affecte le quotidien	418
. Des rites qui rythment la vie dans certaines Maisons	420
2. Les activités à caractère religieux, une composante de la vie de certaines Maisons	421
3. L'école dans et hors les Maisons	430
. La nomination des personnels enseignants	431
. Vichy et l'école	433
. L'école dans d'autres Maisons	439
. « Le lapin de l'école »	448
Chapitre 4	
Du prescrit idéologique à la créativité pédagogique	451
A. Observer le cœur du paysage éducatif	452
1. Sémantique éducative de Vichy	452
2. Un détour photographique pour mieux comprendre notre propos	458
B. Des activités pédagogiques créatives et conscientisées	461
1. Célestin Freinet et son imprimerie s'invitent dans certaines Maisons	461
2. Plaidoyer pour parcs et jardins	466
3. D'autres activités émaillent le quotidien des enfants	470
Conclure (ou pas !)	475
Bibliographie	482
Annexes	492 à 584

Les Maisons sous tutelle du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal
au cœur des réalités de l'Occupation



Ce graphique est la mise en image de nombreux éléments, certes, non exhaustifs mais qui, de près ou de loin, ont participé de l'existence même des Maisons d'enfants. Si, en apparence, certains « médaillons », n'ont pas de lien d'évidence entre eux, ils ont, néanmoins, deux dénominateurs communs : celui de s'inscrire dans une même page d'histoire d'urgence sanitaire et sociale – l'Occupation- et celui d'être à l'alpha de l'existence de la plupart des Maisons, de leur légitimité et/ou de leur structuration. C'est la combinaison dynamique, parfois fluctuante ou pérennisée de ces multiples facteurs qui, pas à pas, vont colorer notre propos. En effet, cette présentation ainsi visualisée permet d'augurer du contenu de ce travail de recherches qui rassemble une diversité d'angles d'approches :

- . **SITUATIONNEL** comme, par exemple, « La défaite, état des lieux, Armistice du 24 juin 1940, Exode, Evacuation, un pays en morceaux », etc.

- . **GEOPOLITIQUE** : « Plus d'1,5 million de prisonniers, jeunesse allemande, jeunesse française », etc.

- . **MATERIEL** : « Avoir faim, avoir froid, ravitaillement, campagnes de fonds, poignées de laines », etc.

- . **PSYCHOLOGIQUE** : « Avoir peur, on n'avait pas de rêves, créer », etc.

- . **IDEOLOGIQUE** : « Je fais don de ma personne, La Révolution Nationale, Travail, Famille, Patrie », etc.

- . **COMPORTEMENTAL** : « Collaboration consentie, Indésirables, Statut des juifs », etc.
Et autres...

Cependant, ils ne sont qu'un échantillon limité d'une lecture à l'infini car son incomplétude est une réalité. En effet, la recherche est, à mon sens, une curiosité sans fond. Ce qui nous amène à en explorer le plus possible sa profondeur et, en même temps, à prendre conscience de ladite infinitude dont nous ne cernerons jamais les contours. Néanmoins, cette dernière fait naître une sorte de mouvement créatif dans la compréhension des choses et oblige à

fabriquer des outils adaptés pour les découvrir, ce que Gaston Bachelard nous rappelle :
« *l'homme veut voir. La curiosité dynamise l'esprit humain*². »

Précisons également que le choix des titres des médaillons s'est effectué essentiellement autour de la récurrence de certaines thématiques et leur aspect saillant dans les archives, ouvrages et témoignages. Parallèlement, il est aussi le fruit de ma propre liberté de chercheuse, à réagir ou non à certaines composantes de mes découvertes.

Ce graphique se veut être comme une sorte de bande-annonce invitant ainsi le lecteur à se préparer à défricher avec moi cette aventure cognitive.

² Cette citation est extraite de son ouvrage *Psychanalyse du feu*, publié aux Edit. Gallimard, en 1938. Elle fait sens pour moi, d'autant que ma professeure de philosophie, au lycée, l'avait encadrée dans sa bibliothèque personnelle dans laquelle nous avions, mes camarades et moi, le privilège de travailler.

Introduction

Qu'y a-t-il de commun entre la Princesse de Poix, Marcel Déat, Robert Garric, Gabriel Cognacq, Germaine Girardelli, Henri Sirolle, Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne en France, Otto Abetz³, le Maréchal Pétain et bien d'autres encore ? Ils sont, tous, les acteurs plus ou moins directs, sur une scène sur laquelle il est question du sort des enfants en ces temps troublés que fut l'Occupation, dans un contexte désigné comme une véritable urgence sanitaire et sociale. Une des réponses à cette situation d'exception sera la création des Maisons d'enfants placées, pour une grande majorité d'entre elles, sous la tutelle offensive ou insidieuse du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal⁴.

Aujourd'hui, certains experts qualifient la politique du régime de Vichy (et par ricochet, celle de l'assistance) comme un levier philosophico-propagandiste. C'est le cas, entre autres, de Pierre Laborie qui parle de logique d'aveuglement :

Elle résulte de tout l'environnement mental auquel on doit ajouter, pour souligner son importance, la profonde ignorance des Français sur les problèmes du temps, leur grave méconnaissance des réalités internationales et des nécessités de la sécurité intérieure...L'engrenage de l'aveuglement est tel que l'opinion en arrive à ne plus relever l'aspect dévoyé de certains comportements⁵.

Ou de Cyrille le Tallec qui évoque la nécessité de dépouiller les documents de la propagande d'Etat « *des enflures de style et des exagérations chiffrées⁶*. » Ou encore de Jean-Pierre le Crom⁷ qui indique que le Secours National doit se mettre au service de la propagande du

³ Ils seront « présentés » au fur et à mesure du déroulé de ce travail.

⁴ C'est cette double dénomination qui figure très souvent dans les documents d'époque, d'où mon choix de l'employer. Parfois, celle-ci est même accolée aux labels d'autres organismes telles que la Croix-Rouge, La Direction des Travailleurs Français en Allemagne, etc.

⁵ Laborie, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1990, p. 160.

⁶ Le Tallec, Cyril, *Les assistantes sociales sous Vichy*, Paris, Edit. L'Harmattan, 2003, p. 207.

⁷ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal !* Edit. PUF, Paris, 2013, page 183.

régime, pour preuve, la note suivante : « Actuellement, la propagande en faveur du Maréchal, réalisée à travers les multiples activités du Secours National et de l'Entr'Aide d'Hiver, est la seule qui puisse s'exercer librement et efficacement⁸. »

Ce à quoi Pétain oppose, avec le lyrisme qui lui est propre :

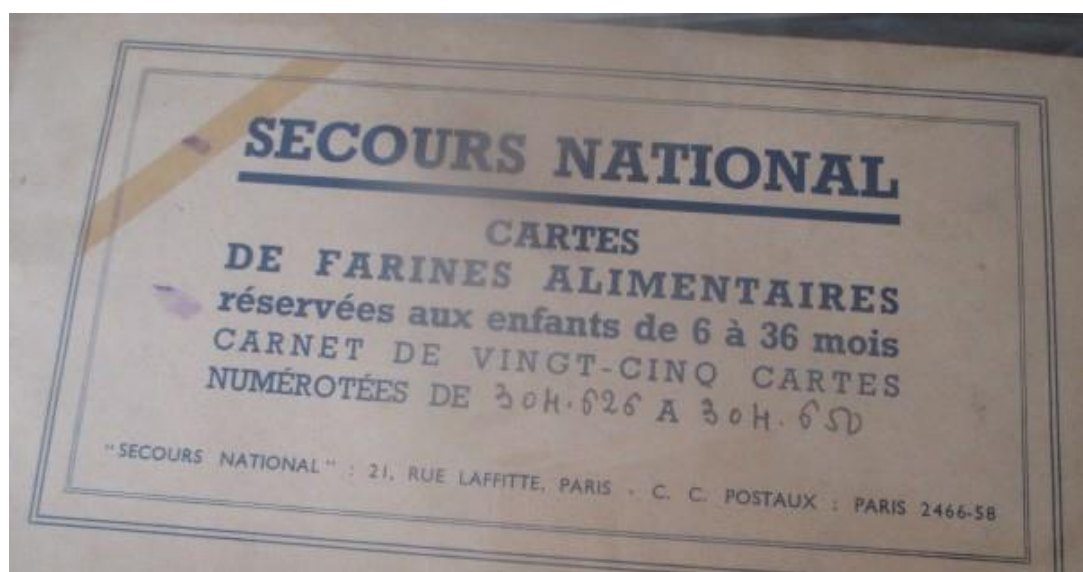
Lorsque nos jeunes gens, lorsque nos jeunes filles entreront dans la vie, nous ne les abuserons pas de grands mots et d'espérances illusoires ; nous leur apprendrons à ouvrir les yeux tout grands sur la réalité.

Oui, jeunes Français, la France, aujourd'hui dépouillée, un jour prochain reverdira, refleurira. Puisse le printemps de votre jeunesse s'épanouir bientôt dans le printemps de la France ressuscitée.

Notre cœur se serre à la pensée des souffrances des uns et des autres.

L'année 1941 sera difficile. Elle doit être le relèvement de la France. Elle le sera si vous vous serrez tous autour de moi, ayant la même foi dans la Patrie, la même volonté de servir⁹.

Il n'en reste pas moins que les Maisons obéissent principalement à une injonction des plus pragmatique. En effet, les enfants (essentiellement ceux des villes) sont lourdement précarisés, souvent sous-alimentés et gravement anémiés et, de ce fait, en très mauvaise santé. L'alimentation infantile est rationnée et soumise à des contrôles stricts.



⁸ Archives nationales, 2 AG500, note de 1941, non signée.

⁹ *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941* (document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal, en 2015).

De nombreuses alertes, notamment via la presse, couvrent la récurrence de cette problématique. On peut y lire, par exemple, les recommandations de l'Académie de Médecine qui, sous la houlette du Docteur Raoul Lecoq, directeur du Laboratoire de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, ont pour but de pallier autant que possible, l'avitaminose des enfants, à savoir : « ...utiliser toutes les feuilles de salade ou de légumes qui peuvent être consommés, de cuire les légumes à l'étouffée et de n'employer que du beurre cru, à peine fondu¹⁰. » En effet, les médecins s'alarment de la malnutrition car celle-ci a des répercussions sur l'évolution des enfants et font le constat suivant : « En 1942, le poids moyen des filles et des garçons est inférieur de 1 à 7 kilogrammes, selon l'âge, par rapport à 1938...Les enfants âgés de 6 à 14 ans qui ont besoin de 1800 calories par jour à 10 ans et 2200 à 12 ans, auraient manqué de 800 calories par jour en 1940 et 1944¹¹. » En dehors de cela, c'est une vraie préoccupation étatique et, au-delà d'une compassion assurément sincère qui est due aux enfants, elle met en péril, avant tout, l'avenir d'une France Nouvelle¹².

Parmi ces enfants, figurent, entre autres, ceux de prisonniers, de parents soumis au Service Obligatoire du Travail ou ceux réquisitionnés par l'Organisation Todt. Ce sont ceux-là qui nous intéressent puisqu'ils composent très majoritairement le public des Maisons d'enfants (spécifiques) étudiées. « Ceux-ci [les enfants] aujourd'hui appartiennent aux catégories les plus éprouvées par la crise actuelle. Notre recrutement, en s'étendant, gagne des couches de la population les plus intéressantes et dignes¹³. » D'autres catégories d'enfants sont également concernées, notamment ceux habitant dans des zones côtières, soumises aux opérations de guerre. Pour exemple, la Maison de Marnay, dans l'Indre-et-Loire accueille, pour un certain temps, des enfants de la région de Dunkerque, déclarée zone de combat.

Il faut donc trouver un moyen de réduire l'ensemble de ces carences qui ont, pour certains enfants, des conséquences éminemment dramatiques. L'Etat n'ignore pas cette situation,

¹⁰ Cahier central de l'*Illustration* du 11 janvier 1941. L'article est signé par le médecin lui-même. Il est imprimé sur un papier différent de celui du reste du magazine, lui conférant ainsi une sorte « d'officialité ». (Fonds documentaire personnel)

¹¹ Alary, Éric, *Histoire des enfants des années 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p.158.

¹² Selon l'expression de Pétain. Ce terme de *France Nouvelle* apparaît fréquemment dans ses discours radiophoniques auxquels nous ferons référence, à plusieurs reprises, dans cet écrit.

¹³ Henri Sirolle, cadre du Secours National, document non contextualisé ni daté, Archives du Cantal, 419F, 51 à 52.

d'autant que les services médico-sociaux, ensevelis sous les demandes, ne cessent de faire remonter les besoins de plus en plus préoccupants d'une population éprouvée par un quotidien traversé par le dénuement et de privations. Il s'agit ainsi de réfléchir à l'ouverture rapide de Maisons d'enfants, majoritairement installées dans des châteaux¹⁴ qui sont parfois les creusets d'un encadrement chaleureux et protecteur mais aussi des laboratoires d'innovations pédagogiques¹⁵. A ce titre, Samuel Boussion et Mathias Gardet observent que certains ont pu devenir des *châteaux éducatifs*¹⁶ rendant possible, d'une certaine manière, le croisement des problématiques éducatives avec la protection de l'enfance. Soulignons que la mise à l'abri de ces populations jeunes obéit à un cadrage régalien qui régit les statuts d'enfants abandonnés ou trouvés, leur domicile de secours, leur placement ou leur adoption. Parmi les préoccupations du législateur, figure celle de la prévention de l'abandon au titre de l'incapacité de nourrir l'enfant en question. C'est l'objet de la Loi Roussel du 27 juin 1904 et toujours applicable pendant l'Occupation qui prévoit un secours préventif d'abandon : « *Ce sont les enfants que les pères et les mères ou les ascendants qui ne peuvent ni nourrir, ni élever faute de ressources et pour lesquels un secours temporaire est prévu pour prévenir leur abandon*¹⁷. » Alimenter les enfants est donc une prérogative absolue surtout en ces temps de privations extrêmes.

Ainsi, ces Maisons participent prioritairement à la reconstruction sanitaire d'une partie de la population la plus fragilisée du pays. On utilise même le terme de *centres de suralimentation* pour les qualifier, comme l'évoquent leurs directeurs, lors de leur réunion de novembre 1943¹⁸. Pour le Commissariat général de la Main d'œuvre en Allemagne, ce sont plutôt des « *manoirs de l'enfance*¹⁹».

La question de l'alimentation des enfants est donc une préoccupation permanente des décideurs. Elle est l'objet d'un contrôle serré de la part des inspecteurs du Secours National/Entr'Aide d'Hiver, au sein des Maisons, mettant parfois en lumière des aberrations

¹⁴ Et nous en connaissons ultérieurement les raisons.

¹⁵ Ce sujet sera développé en fin de ce travail.

¹⁶ Boussion, Samuel, Gardet, Mathias, *Les châteaux du social*, Paris, Edit. Beauchesne-PUV, 2010, p.18.

¹⁷ Guide Social du Secours National, Edition sociale française de septembre 1943, Fonds Robert Garric, CEDIAS, en attente de transfert, non côté à ce jour.

¹⁸ *Secours National*, Bulletin de liaison « Familles de prisonniers de guerre et prisonniers rapatriés » N°22, novembre 1943. (Fonds documentaire personnel)

¹⁹ Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre* Paris, Edit. EHESS, 2020, p. 220.

dans leur fonctionnement, voire même des opérations de détournement de marchandises. Mais, dans l'ensemble, l'objectif de suralimentation est plutôt correctement atteint. Pour exemple, le menu de la Maison de Courteilles²⁰ situé dans l'Eure qui mérite d'être présenté, au regard de l'existence des problèmes de ravitaillement quasi insurmontables²¹ et qui n'a rien d'anecdotique, compte tenu de la situation que nous venons de décrire :

Dates	Petit déjeuner	Déjeuner	Goûter	Dîner
21/4/1941	Café au lait Pain confiture	Salade de haricots Œufs en sauce blanche Pommes de terre bonne femme Gâteau de semoule	Lait Pain d'épices	Velouté aux haricots Ragoût de pommes de terre Fromage blanc
24/4/41	Bouillie froment Pain confiture	Panaché printanier Boudin maison Pommes mousseline Confitures	Lait Biscuits	Potage au cerfeuil Poireaux sauce blanche Biscuit chocolat
27/4/41	Chocolat au lait Pain beurré	Salade de légumes Rôti de bœuf Epinards au beurre Gâteau pudding	Lait biscuits chocolat fourrés	Panade Nouilles au jus Pain d'épices
29/4/41	Panade au lait	Salade de Pommes de terre Bœuf bourguignon Purée de pois Crème logique	Lait Pain confiture	Velouté au pois Pommes de terre

Une question subsiste néanmoins : les jours indiqués ne se suivent pas. Qu'en est-il alors des autres propositions de menus ?

Si la prise de conscience de cette situation est, d'emblée, une réalité, dès 1940, surtout en raison des mouvements de populations de réfugiés ainsi que les conséquences des bombardements, elle le sera encore tout au long de l'Occupation malgré la mise en œuvre de très nombreuses actions assistancielles. Pourquoi, d'ores et déjà, parler des bombardements dans cette introduction ? La réponse est aisée et multifactorielle. Un bombardement est une destruction générale de tout un environnement social, géographique et logistique. La fréquence des références aux bombardements, à la fois, par les décideurs, la presse, radio et par les témoins nous obligent à y consacrer un peu de temps. On peut dire que les Maisons d'enfants ont leur place, d'une certaine manière, dans ce processus de destruction puisqu'elles soldent la fin de celui-ci, dans la mesure où elles deviennent des espaces de protection pour les enfants. A elles seules, elles remédient à la dislocation familiale,

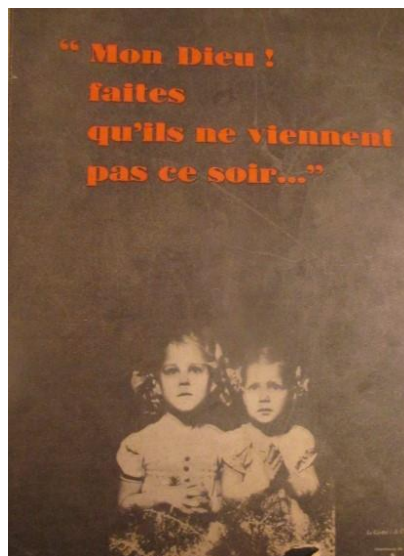
²⁰ Archives du Ministère des Finances, PH238/ 0006, dossier Maison de Courteilles.

²¹ Toutes les Maisons ne sont pas logées à la même enseigne s'agissant de l'offre alimentaire.

permettent la mise à l'abri et le rétablissement des actes sommaires de la vie courante : manger, se chauffer et dormir sous un toit intact.



N°1



N°2

Photo n°1 :

Les enfants dans un abri de fortune, pendant un bombardement

(Site/FB *Les enfants de la guerre 39-45*)

Photo n°2 :

Notre combat, juillet 1943, quatrième page de couverture (Fonds documentaire personnel)

Simone, de la Maison de Sèvres, raconte :

Ambiance ... Au dehors ... La sirène. Oh, vite, une alerte ! Les avions rôdent au-dessus de la Seine. Nous revenons de Paris et traversons le pont de Sèvres sur lequel ne passe aucune voiture à ce moment-là. Toute l'équipe se met à courir pour aller se réfugier dans une cave. D'un seul coup, je m'allonge au milieu du pont et au même moment mon béret s'envole vers la Seine. Tout cela parce que j'avais entendu dire qu'il fallait s'allonger sur le sol quand les avions ronflaient au-dessus de nos têtes. Mais il y avait les alertes ; il fallait réveiller les petits, les rassurer et descendre tous, éclairés par des lampes de poche voilées de bleu, dans des caves profondes qui s'étendaient sous le jardin. C'était un pénible exercice, que l'habitude rendait rapide et familier, et nous formions, un cortège insolite de longues capes grises, glissant en ordre à travers les couloirs. Il y avait une terrasse devant la Maison de la rue Croix-Bosset, et c'était une place de

*choix, pour assister aux magnifiques et terrifiants feux d'artifices que donnaient les tirs de la D.C.A. ponctués du tournoiement des avions qui s'abattaient en flammes*²².

Betty, autre enfant de la Maison de Sèvres, raconte :

*Il fallait descendre dans la cave. Les monitrices nous conduisaient jusqu'en bas. J'étais avec ma sœur, alors, je n'avais pas vraiment peur, c'était mon « parapluie »*²³

Et un peu plus loin, Henri Minet, leur camarade belge, collégien à Molenbaix d'ajouter : « *Oui, j'avais peur, peur, quand même, de l'impact des*²⁴... » Le caractère exceptionnel de la situation va donc transformer la vision de l'assistance en raison de l'urgence sanitaire et sociale. Il y aura nécessité de réfléchir sur un cadre juridique réel mais souple²⁵, adaptable au gré de l'évolution des situations. Nous aurons l'occasion d'y revenir chaque fois qu'il sera question d'ajuster des mesures assistancielles aux événements sans cesse mouvants, voire même imprévisibles.

C'est donc au sein de cette mobilité événementielle que ce travail de recherche va tenter un éclairage sur la vie des enfants dans les Maisons, criblé par ce contexte historique si singulier. Cette mise en lumière ne sera pas exempte de paradoxes, parfois même, de ce que nous pourrions interpréter comme des incohérences. Alors, d'emblée, disons que

L'histoire ne s'écrit pas toujours d'une manière innocente. Les mots, ici, ne visent pas, cela va de soi, les liturgies commémoratives, les plaidoyers ou les réquisitoires qui, sous le couvert du même nom -l'histoire est une bonne fille-, ne sont que simple ajustement à un esprit de système ou aux convictions préalablement affirmées de leurs auteurs. L'historien peut, par sa probité, se mettre à l'abri de ce type de suspicion et se barder de références imparables, mais il sait pourtant qu'il

²² Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres et conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

²³ Témoignage recueilli le 28 décembre 2021.

²⁴ Témoignage recueilli par Notélé, télévision régionale Wallonie picarde, publié le 5 novembre 2021 dans le cadre d'une série d'émissions : 40-45, *Je me souviens*.

²⁵ Thèse de Jean Jouan de Kervénoaël, *Les œuvres privées de l'Etat, une formule nouvelle, le Secours National*, du 9 septembre 1942, pages 109 à 111. Archives du Ministère des Finances, PH2306, C5.

ne possède pas toutes les clés de son propre discours, qu'il n'en maîtrise pas toutes les influences²⁶.

La non-maîtrise des influences est une profonde réalité, en ce qui me concerne. Ce point de vigilance est une préoccupation permanente puisqu'elle colore mes activités de chercheuse à laquelle s'associe un souci profond d'éthique²⁷. Il m'importe de ne jamais perdre de vue la dimension humaine de la recherche, au sens où l'entend le poète Patrice de la Tour du Pin, lui-même ancien prisonnier de guerre, considérant que « *tout homme est une histoire sacrée* », dès lors qu'il s'agit d'interpeler les différents protagonistes de l'histoire, morts ou vivants. C'est également l'occasion de rappeler que « *la dignité désigne la reconnaissance de la singularité de la personne en tant qu'elle est un représentant unique du genre humain. La dignité suppose donc l'indivisibilité de la personne²⁸.* » Davantage encore dès lors qu'il s'agit d'évoquer la période de l'Occupation, au regard des réactions émotionnelles qu'elle suscite encore aujourd'hui : « *Vichy n'a pas fini de livrer ses mystères et sans doute faudra-t-il des générations d'historiens pour explorer cette période qui hante notre imaginaire collectif²⁹.* » dit Arnaud Benedetti. Fabrice Virgili rappelle aussi que :

Soudaine et absolue, la défaite de mai-juin 1940 a traumatisé la société et pulvérisé des repères individuels et collectifs qui ne pouvaient plus remplir leur rôle de ciment du lien social. Elle a accéléré une crise d'identité nationale déjà effective dans les années trente et que la contradiction entre soumission à l'ennemi et propagande de Vichy n'a pu résoudre³⁰.

Et Philippe Burrin de préciser :

Le régime de Vichy est aussi remémoré, bien évidemment, parce qu'il est sorti de la défaite et qu'il épousa le temps de l'Occupation, avec les divisions et les souffrances qui lui firent escorte. Or, ce souvenir reste vivant chez nombre de Français qui ont connu la période et sont en position de marquer le débat public et la production intellectuelle³¹.

²⁶ LABORIE, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1990, p. 11.

²⁷ Dans cette optique, j'ai volontairement anonymisé les noms des personnes citées dans les différents rapports dès lors qu'ils faisaient état de réprimandes, délations ou autres.

²⁸ Merlier, Philippe, *Philosophie et éthique en travail social*, Rennes, Edit. PRESSES de l'EHESP, 2013, p. 88.

²⁹ Benedetti, Arnaud, *j'ai servi Pétain*, Paris, Edit. Le Cherche Midi, 2014, p. 23.

³⁰ Virgili, Fabrice, *La France virile*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009, p. 278.

³¹ Burrin, Philippe, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Paris, Edit. Seuil, 2000, p. 283.

Il ajoute que « *depuis la Libération, la mémoire de Vichy est demeurée une mémoire noire...On est passé d'un régime coupable d'avoir lésé une personne collective, la « France », à un régime coupable d'avoir lésé les droits de l'homme*³². » Vichy est associé, aujourd'hui, encore, entre autres, à l'incitation à la délation, à une répression policière sans précédent contre les « indésirables », voire même l'ensemble de la population qui conduira à la création de très nombreuses³³ polices parallèles comme le Service de Renseignements (SR) ou les Groupes de Protection (GP) dont les tâches ne pouvaient pas être confiées à la police officielle : fichage, surveillance généralisée et délation avec « *l'obligation de signaler les manœuvres de toute nature qui, de façon occulte ou apparente, tendraient à enrayer l'action du gouvernement*³⁴. » « *Vichy n'a pas cessé d'être et réapparaît d'ailleurs à des moments inattendus*³⁵. » rappelle Fabrice Virgili.

Bien que largement documentée sur la thématique de la Seconde Guerre mondiale, sur un plan plus cognitif, et au nom de la singularité des personnes que je souhaite mettre en lumière (enfants et leurs encadrants), j'ai souhaité poser l'alpha de ma recherche au milieu de quelques-uns de ceux qui furent enfants pendant cette période. Leur observation a du sens, qu'ils soient ou non accueillis dans les Maisons ou simplement parce qu'ils auraient pu y être ou encore parce qu'ils partagent vraisemblablement les mêmes ressentis et/ou les mêmes espérances. J'ai ainsi croisé ou rencontré plus longuement des femmes et des hommes, célèbres ou anonymes, qui ont été, pour moi, de véritables fantassins de la connaissance, aux prises directes avec la guerre, sous ses multiples formes. Ils sont ces enfants dont parlent Dominique Missika et Bénédicte Vergez-Chaignon dont elles relatent les expériences : « *Privations, peurs, blessures, séparations, chagrins, deuils : autant de souvenirs enfouis et ici restitués grâce à des lettres retrouvées, des rédactions, des photos de classe ou des albums de famille, des dessins, des témoignages, des jouets conservés dans les greniers*³⁶. » A cela Éric

³² Ibid, p. 310.

³³ Le nombre très important de services de police parallèles forme une nébuleuse souvent méconnue que Jean-Marc Berlière et Laurent Chabrun ont tenté de dénouer dans leur ouvrage *Les policiers français sous l'Occupation*, paru aux Edit. Perrin en 2001.

³⁴ Berlière, Jean-Marc, Chabrun, Laurent, *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Edit. Perrin, 2001, p. 27.

³⁵ Entretien avec Fabrice Virgili du 26 novembre 2021 autour de la contextualisation du sujet traité.

³⁶ Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-45*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 7.

Alary ajoute : « *En 1940, la vie des enfants bascule avec celle de leurs parents...La guerre vécue par les enfants atteint un niveau de cruauté rarement observé dans l'histoire de France...L'enfant est perdu dans un monde incertain et morose*³⁷. »

Les témoins rencontrés qui portent l'Histoire m'ont ainsi aidée à pénétrer leur quotidien, tour à tour, empreint de souffrances ou de moments heureux. Ils ont été ou sont toujours, malgré leur grand âge, les guides attentifs de ma réflexion même si certains de leurs souvenirs se soient quelque peu élimés (ce qui n'est pas forcément vrai pour tous). C'est ce que Marta Craveri et Anne-Marie Losoncsy décrivent de la façon suivante : « *Les récits d'enfances captives télescopent en permanence des émotions contradictoires en alternant le regard de l'enfant et celui rétrospectif de la vieillesse*³⁸. » Et même si les témoins pourraient « mentir » au sens où l'entend Mar-Olivier Baruch³⁹, ce que démentait avec véhémence Raymond Gurême, un des rares rescapés des camps d'internement de ceux qu'on appelait les nomades, ils ne mettent pas, pour autant, en péril la possibilité de mettre des Femmes et des Hommes uniques et indivisibles dans l'Histoire. Pour Raymond Gurême, en effet, les archives ne « *savent rien, ce sont tous des menteurs, c'est pourave*⁴⁰ ». Certes, objectivement, il est difficile de donner raison à Raymond Gurême car ce matériau d'investigation demeure infiniment précieux et reste la référence incontournable des chercheurs. En même temps, il importe aussi de comprendre et de prendre en considération les témoignages vivants d'autant que le temps travaille contre nous car, l'un après l'autre, les témoins disparaissent, emportant avec eux, des pans entiers de l'histoire de notre pays, nous dépossédant ainsi de leur accompagnement patient. « *Les témoins font aussi l'histoire* », rappelle Fabrice Virgili⁴¹. Aussi, profondément consciente de l'éphémère des témoignages, je souhaite poursuivre ce travail « *d'honnête homme* » ou plutôt « *d'honnête femme* » au sens rousseauiste du terme. Par la même, cette urgence de temporalité rend quasiment impossible la recherche des témoins principaux de notre sujet car les protagonistes qui le font vivre sont devenus rares et difficiles à trouver.

³⁷ Alary, Éric, *Histoire des enfants des années 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p. 135.

³⁸ Craveri, Marta, Losoncsy, Anne-Marie, *Enfants du goulag*, Paris, Edit. Belin, 2017, p. 22.

³⁹ Entretien du 9 mars 2021 autour de la question de l'Histoire et de la Mémoire.

⁴⁰ ...rencontré à plusieurs reprises. Raymond Gurême (1925-2020) Ancien interné, évadé et désigné aujourd'hui comme résistant, Raymond Gurême a contribué à faire connaître la situation des Tziganes sous le gouvernement de Vichy. Il a témoigné sous la plume d'Isabelle Ligner dans un ouvrage *Interdit aux nomades*, Edit. Calmann-Lévy, Phalsbourg, 2011.

⁴¹ Entretien du 26 novembre 2021 autour de la question de l'Histoire et de la mémoire.

Certes, Paulette et Yvette⁴² et d'autres⁴³ ne sont pas des enfants des Maisons qui nous intéressent mais ils furent néanmoins des témoins pertinents, capables de contextualiser, avec moi, ce que pouvait être un enfant en ces temps de l'Occupation. « *L'histoire s'écrit aussi à travers le vécu de chacun et pas seulement à partir d'une mémoire conceptualisée. Même des éléments de la vie familiale participent à l'Histoire.* », dit Brigitte Trubert⁴⁴, concluant ainsi le groupe de travail sur la Mémoire historique, ouvert lors du Congrès franco-allemand de la Fédération des associations franco-allemandes qui a eu lieu, les 15-16 et 17 octobre 2021, à Saint Briec⁴⁵. C'est aussi ce que rappelle l'historienne Cécile Vaast : « *L'effondrement de 40 a été tel qu'on ne peut pas se contenter de regarder les faits sans prendre en compte la singularité de chacun, ses émotions, son intimité personnelle, professionnelle et autres. Le collectif a un sens mais le singulier aussi. L'historien doit accepter d'être bousculé*⁴⁶. » Camille Fauroux cite, à ce sujet, l'historienne Antoinette Burton : « *Il s'agit de comprendre que les archives ne sont pas seulement un point de départ, mais aussi le point d'arrivée de processus sociaux qui les produisent comme telles*⁴⁷. »

S'agissant de l'individualisation de l'Histoire, je m'inscris totalement dans la veine du documentaire réalisé, en 2020, par Michèle Durren et Julien Johan, diffusé à la télévision, le 2 mai 2021, sur la 5 : *La guerre de enfants, 39-45*⁴⁸. Les réalisateurs ont, en effet, donné la parole à ceux qui furent des enfants dans cette période particulière que fut l'Occupation. Ces témoins ont été à la fois victimes et souvent otages de cette situation de violences démultipliées, érigée par les adultes dont ils n'avaient, pour ainsi dire, jamais la maîtrise. Au travers de leurs regards, de leurs perceptions du monde, ce documentaire tente de mettre en évidence la

⁴² Voir tableau récapitulatif des témoins dans le récit méthodologique.

⁴³ Des 10 témoins de guerre interrogés, pour cette thèse, il n'en reste plus que 4, au moment de la rédaction de ce travail. Du premier groupe de témoins rencontrés pour ma première recherche, en 2015, sur l'action sociale sous Vichy, seuls 2 sur 8 sont encore parmi nous.

⁴⁴ Brigitte Trubert est anciennement professeure d'allemand. Elle est vice-présidente de l'Association « Jeunes à travers le monde », agréée Jeunesse et Education populaire, membre actif de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et travaille sur l'habitat participatif.

⁴⁵ J'ai participé à ce groupe de travail.

⁴⁶ Elle est intervenue lors de la Journée d'étude « *Construction de la mémoire, transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie* », dans le cadre du partenariat entre le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) du 25 octobre 2021 à laquelle j'ai participé.

⁴⁷ Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre*, Paris, Edit. EHESS, 2020, p. 23.

⁴⁸ Ce documentaire contient quelques références qui mériteront d'être interpellées tout au long de ce travail de recherches et notamment dans lors d'un chapitre ultérieur consacré au quotidien des enfants.

brutalité et la vanité des événements. Il interroge sur le fait que les enfants subissent l'Histoire. C'est ce qu'exprime également Pierre Gibert :

Et que reconnaissons-nous de nous-mêmes au bout de ces souvenirs à peine réveillés, nous qui portons ces heures et ces dates rejoignant d'autres heures et dates de ces autres guerres où pères et grands-pères nous faisaient croire qu'elles étaient le rythme normal d'un siècle, d'une famille, n'était ce titillement de conscience qui murmure jusqu'à devenir un hurlement aussitôt étouffé : Non !⁴⁹

Ce qu'Éric Alary confirme : « Ces événements ont projeté sans ménagement dans la violence et la peur d'es êtres dont on a toujours prôné l'innocence...L'enfant, dont l'avenir semble tout tracé, est une victime majeure du conflit⁵⁰. »

Je voudrais également saisir l'opportunité de cette recherche pour dire que mes « aidants à la recherches » ont été fiers et heureux d'y participer. La réaction de Paulette et d'Yvette, entre autres, en est une évidente illustration. En effet, elles n'ont eu de cesse d'exprimer leur reconnaissance d'être enfin entendues : « On n'était pas là-haut, chez les hommes politiques, nous AUSSI, on était là⁵¹. » Ce fut également le cas lors des interviews des témoins directs de mon sujet, en Indre-et-Loire, ceux-ci ayant mobilisé l'intérêt des anciens de tout le village qui n'ont eu de cesse, par la suite, de s'enquérir de l'avancée de mon travail.

Recueillir l'avis des témoins est donc une manière de « transmettre les paradoxes, la complexité des faits et les ressentis. C'est trouer le silence social, sortir l'histoire d'un isolat⁵². » affirment Marta Craveri et Anne-Marie Losonczy qui évoquent également des non-dits de la narration de la souffrance des enfants, comme ceux, par exemple, du goulag, objets de leurs observations :

⁴⁹ Gibert, Pierre, *Les enfants de guerre, 1914-1962*, Paris, Edit. Bayard, 2003, p. 105.

⁵⁰ Alary, Éric, *Histoire des enfants des années 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p. 13.

⁵¹ Rencontres effectuées janvier 2020 dans le cadre d'un atelier souvenirs de guerre que j'ai proposé à la Maison de retraite d'Athis Mons (91).

⁵² Intervention de Marta Craveri au Colloque *Enfants et adolescents « sans famille » dans les guerres du XXème siècle*, du 27 au 29 novembre 2019, co-organisé par Paris 8 et Sorbonne nouvelle, aux Archives nationales de Pierrefitte.

Cette narration apparaît aussi habitée par des silences et des non-dits, qui ne signifient pas l'oubli mais bien plutôt le refus ou la difficulté d'une mise en récit : franchir la limite entre le souvenir intime et témoignage public⁵³.

C'est aussi rendre une parole, accepter l'idée que, certes, les « *témoignages ont des limites quand il s'agit de reconstruire l'histoire, à cause, essentiellement, des affects. Mais l'historien doit en tenir compte dès lors qu'il peut les confronter aux archives et autres sources d'informations. Et encore, parfois, il n'y a que ça* », ajoute Marion Feldman⁵⁴. Certes, on sait bien, comme le rappelle Olivier le Cour Grandmaison, que

Le témoin n'a nécessairement qu'une vision partielle de événements et partielle si l'on ajoute une appartenance idéologique caractérisée. Le témoin peut avoir une participation partisane à l'histoire...On peut donc sous-estimer l'événement pour sous-estimer sa propre réalité, ou surestimer l'événement et ainsi surestimer son propre rôle d'acteur⁵⁵. »

En effet, le désir de donner une place de choix aux témoins n'exclut pas pour autant la rigueur scientifique qu'impose l'exercice de recherche car l'archive ou le livre conservent, bien évidemment, leur nécessaire arbitrage des faits.

En matière de livres, d'archives, de presse et de photos originales, j'ai eu la chance -car c'en est une ! - de pouvoir travailler sur un fonds d'archives personnel dans la quiétude de mon salon transformé, pendant plusieurs années, en salle de lecture, patiemment réuni pendant des décennies⁵⁶, me permettant ainsi une observation en direct, sans contrainte, voire intimiste de mon sujet. Ces supports d'histoire, viviers parfois insoupçonnés d'informations capitales (qui me surprennent encore) ont grandement enrichi mon propos. Ils m'ont incontestablement aidée à réfléchir à une construction historique la plus pertinente possible. Celle qui devrait ressembler à ce que Pierre Laborie définit comme « *une approche socio-*

⁵³ Craveri, Marta, Losoncsy, Anne-Marie, *Enfants du goulag*, Paris, Edit. Belin, 2017, p. 23.

⁵⁴ Intervention lors du séminaire doctoral du 7 novembre 2019, *Regard de la psychologie clinique sur les archives, à propos des dossiers des enfants juifs « confiés » à l'Assistance Public*, Paris 8.

⁵⁵ Entretien du 17 avril 2015 dans le cadre d'une recherche universitaire consacrée à l'Action sociale sous Vichy.

⁵⁶ J'en expliquerai la provenance dans le récit méthodologique et dans l'Annexe 4.

*culturelle des systèmes de représentations et des imaginaires collectifs, des émotions de l'indicible et de l'invisible, des reconstructions mémorielles*⁵⁷. »

A cela s'ajoutent plusieurs fonds d'archives institutionnels comme ceux des Archives départementales de l'Indre-et-Loire, de la Sarthe, du Cantal et des Deux-Sèvres. A ceux-ci s'ajoute celui du Ministère des Finances, sis à Savigny-le-Temple, qui rassemble, entre autres, de nombreux documents administratifs et notamment des rapports d'inspections des différentes Maisons, riches d'informations tant sur le plan strictement organisationnel que sur les « ambiances » qui les traversent. Il est question de comptage de mouchoirs et de tabliers de travail, de superficie de potager, de température dans les chambres mais aussi de réquisitions, de conflits interinstitutionnels, de comportements de personnels et d'orientations pédagogiques. La diversité des informations a pu largement enrichir mon cheminement réflexif. Le CEDIAS (Musée Social) de Paris complète ce panorama informatif, de même que des archives privées mises à disposition par certains de mes témoins ou celles réunies par la Maison de Sèvres⁵⁸.

A priori, ce sujet de recherche ne laisse pas indifférent puisqu'elle s'inscrit dans une page d'histoire qui suscite des réactions souvent passionnelles, notamment de la part de ceux qui l'ont vécue. Mais pas seulement ! Car L'Occupation est une période complexe et suppose de « *se familiariser avec ses contradictions, des procédés, ses ruses, apprendre à les déconstruire et à en dégager le sens*⁵⁹. » Comme le préconise Pierre Laborie. Et Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka d'ajouter :

*Parce qu'ils étaient inégalement menacés, les Français furent donc inégalement victimes, et parce que ces différences furent ressenties comme une intensité inégalée, les clivages sociaux s'intensifièrent durant les années sombres. Aux ouvriers faméliques directement visés par le STO s'opposa une paysannerie relativement prospère ; les notables républicains, somme toute épargnés, ne se peuvent comparer aux communistes traqués ; les clercs, encensés par le régime vichyste, contrastent avec les Francs-maçons, voués à la vindicte officielle et chassés de la fonction publique*⁶⁰.

⁵⁷ Laborie, Pierre, *Penser l'événement, 1939-1945*, Edit. Gallimard, 2019, p. 38.

⁵⁸ Voir Annexe 1 : Compléments d'information sur la démarche méthodologique.

⁵⁹ Laborie, Pierre, *Penser l'événement*, Paris, Edit. Gallimard, 2019, p. 49.

⁶⁰ Azema, Jean-Pierre, Wieviorka, Olivier, *Vichy*, Paris, 1940-1944, Edit. Perrin, 2002, p. 206.

Dans ces conditions, l'unité française est, pour longtemps, remise en cause. Le philosophe Raymond Aron s'en émeut :

Dans un vieux pays comme la France, politiquement et idéologiquement divisé, l'unité exige une volonté unanime de grandeur nationale. En abdiquant, notre patrie se vouerait elle-même à la tyrannie. La capitulation n'oblige pas seulement les Français à faire apparemment de plein gré ce qu'en réalité ils supportent impatiemment, elle accentue leurs querelles en les privant de leur dernière foi collective, l'amour d'une patrie libre⁶¹.

Nous savons aussi que la société s'arrange essentiellement des événements qui la louange et qu'elle prend parfois certaines libertés dès lors qu'elles servent ses intérêts tout en « *surfant sur la méconnaissance, l'ignorance des gens⁶².* » et aussi, parce qu'il faut donner « *une image d'une France républicaine, unie, fraternelle. C'est le mythe résistanciel qui occupe une première place après la guerre. Il faut encore refaire un corps national, comme entre les deux guerres. Ce mythe résistanciel laisse croire que l'écrasante majorité des Français était résistante⁶³.* » C'est ce que confirme Henry Rousso, cité par Camille Fauroux, dans son ouvrage consacré aux travailleuses françaises en Allemagne⁶⁴ : « *La mémoire nationale de la guerre est centrée sur la Résistance, elle occulte la période de Vichy jusque dans les années 70, et se focalise ensuite, sur le génocide juif.* » Ainsi, le sujet de cette thèse a pu être qualifié « d'incandescent » par mes interlocuteurs municipaux de Rouillon-sur-Sarthe, lors de mon enquête *in situ*, en août 2020. Confrontée à l'hostilité méfiante de la part de certains des habitants, rencontrés dans la rue, il a été nécessaire de montrer patte blanche s'agissant de mes propres convictions : « *Vous aimez Pétain ? Vous n'savez donc pas ce qu'il a fait ? Et puis, la guerre, vu votre âge, vous savez vraiment ce que c'est ?* »⁶⁵ Cette méfiance s'est largement confirmée lors d'une seconde enquête menée en septembre 2021, en ces mêmes lieux. En effet, pendant l'audition d'un historien local et de son épouse, j'ai pu constater, une fois encore, que tout ne pouvait pas être dit, malgré les plus de 80 ans qui nous séparent de la fin du second conflit mondial.

⁶¹ Aron, Raymond, *De l'Armistice à l'Insurrection Nationale*, Edit. Gallimard, Paris, 1945, p. 19.

⁶² Entretien du 17 avril 2015 avec Roger Revuz, agrégé d'histoire dans le cadre d'une recherche universitaire sur la dualité Histoire-Mémoire.

⁶³ Entretien complémentaire avec Roger Revuz, le 6 mai 2015.

⁶⁴ Rousso, Henri, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987, page non précisée.

⁶⁵ Voir Annexe 8 : « Cela s'est passé ainsi, un pas de côté... »

Surprise et méfiance également dans les rues et à la mairie de St Cyr-sur-Tour, dans l'Indre-et-Loire, ville qui fut le siège départemental de l'entrepôt de matériels du Secours National et dans laquelle se situe la Maison d'enfants de la Gaudinière. Ces réactions de terrain de ces investigations nous ramènent à ce que Gille Albert écrit dans le livret de sa pièce de théâtre, écrite en 1956, dans laquelle il interroge l'ineptie de la guerre dans la responsabilité d'une construction d'un monde de « vérités. » :

Trop de gens, vers 1910 et entre la guerre de 14-18 et celle de 1939 dont l'une n'est que la suite inévitable de l'autre (et un conflit renaîtra, si nous n'y prenons garde, parce que, la résistance dissoute, le dernier aura été mal solutionné), trop de gens disaient, comme maintenant encore, « mais non, voyons, la guerre n'aura pas lieu ». Cette aberration criminelle est paralysante. La véritable conscience humaine doit se refuser à accepter la fatalité des guerres, en recherchant les motifs pour les supprimer et de s'étonner de les voir aussi rapprochée et meurtrières. Il y a un hiatus effroyable⁶⁶.

Par ailleurs, dire qu'accueillir, soigner et encadrer des enfants, dans un contexte maréchaliste, qui plus est, dans l'éventualité d'un cadre bienveillant et humaniste, a été perçu comme un véritable non-sens. L'idée même d'envisager que des objectifs de protection ou de reconstruction éducative aient pu exister sous l'Occupation a refroidi plus d'un de mes interlocuteurs du terrain. En effet, « Vichy : nom de ville devenu symbole d'un régime qui dura à peine quatre ans et dont le souvenir s'est incrusté dans la mémoire des Français...Des décennies plus tard, l'atmosphère se charge encore de passion dès que la conversation aborde cette période⁶⁷. » Ce qui s'oppose assurément à la vision plus distancée de la plupart des universitaires ou chercheurs contemporains qui travaillent sur la question⁶⁸. Quant à innover, pédagogiquement parlant, sous Vichy, cela paraît totalement invraisemblable pour certains interlocuteurs locaux, rencontrés pendant l'enquête. Il est clair que l'élément majeur, à savoir la déportation des enfants juifs et de leur massacre a parfois embué considérablement les échanges avec les différents protagonistes de mes recherches et notamment s'agissant d'enseignants. Penser que l'enfant puisse être un sujet de préoccupation réel de l'Etat vichyste

⁶⁶ Albert, Gille, *Amour contre idéal, Fresque sociale de l'époque, 1910-1944*, Paris, Edit. Les Presses artisanes, 1956, p. 7.

⁶⁷ Burrin, Philippe, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Paris, Edit. Seuil, 2000, p. 283.

⁶⁸ Entretien de guidance avec Mathias Gardet du 13 avril 2021.

(comme a pu me le confirmer, avec passion, Paul Racine⁶⁹) semble, en effet, inacceptable. Pourtant, ne pas l'accepter serait tout simplement nier la réalité du moment et le rôle ainsi que le travail de certains acteurs de cette histoire, comme par exemple, Gisèle Godlewski : « *Je ne peux pas rester à rien faire, il faut s'occuper des enfants ! Nous étions quelques-unes à vouloir faire quelque chose*⁷⁰. » Et Marc-Olivier Baruch d'ajouter : « *Ces enfants, ils étaient là, dans l'état où ils étaient, il fallait bien faire quelque chose. L'Etat a pris des décisions. Etaient-elles les bonnes ?* ». La question est ouverte, les réponses se réfléchissent. Il ajoute que « *parler du nazisme ou d'autres choses relatives à la guerre n'empêche pas de voir autre chose*⁷¹. » Ce qui m'amène à préciser, néanmoins, qu'en dépit de toutes mes découvertes qui ont mis en évidence, peut-être étonnamment, la mise en place d'une certaine forme de bien-être quotidien de la population, je n'ai jamais perdu de vue le caractère manipulateur et instrumentalisé de la politique assistancielle de Vichy. L'ouvrage de Jean-Pierre Le Crom⁷² en est d'ailleurs une analyse éclairante, même s'il a pu me dire, dans sa dédicace à mon intention, que j'avais su « *renouveler l'histoire de l'action sociale sous Vichy* ». Forte de cette équation contradictoire, je n'ai donc pas négligé certains interlocuteurs incontournables comme les témoins, les archivistes et toutes personnes susceptibles de me guider vers des pistes d'informations parfois non consensuelles, qu'ils soient historiens ou pas. Ce qui m'a permis d'accéder à des sources d'informations parallèles à d'autres, désignées plus classiques et plus académiques. La question suivante se pose alors : faut-il alors davantage tétaniser la parole des uns et favoriser davantage celle des autres ?

Placée au cœur de ces débats, en tant que chercheuse, je précise néanmoins que ce qui m'intéresse réellement, c'est de pouvoir m'approcher au plus près de ce pouvaient vivre, « en vrai », les enfants de l'Occupation. Cette formulation quelque peu familière n'enlève en rien au caractère éminemment scientifique de cet objectif de recherche. Je souscris, en effet, à ce que peut dire Boris Cyrulnik : « *Les enfants, à chaque âge, sont des êtres totaux qui habitent des mondes différents*⁷³. » Alors, comment ne pas avoir envie d'explorer leurs mondes différents puisque ce travail de recherche les concerne au premier chef ?

⁶⁹ Secrétaire particulier de Pétain, rencontré à plusieurs reprises en 2015.

⁷⁰ Entretien du 15 décembre 2014.

⁷¹ Entretien du 9 mars 2021 autour de la question de l'urgence du traitement des enfants éprouvés par la guerre.

⁷² Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013 : L'auteur évoque, entre autres, la complexité du système assistanciel, des compromissions et de son caractère manipulateur.

⁷³ Cyrulnik, Boris, *Les vilains petits canards*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2001, p. 26.

Ce désir de connaître, « en vrai », le quotidien des enfants qui nous intéressent n'a de sens que si on prend en compte un aspect éminemment dramatique de la situation de la population dans la période 39-45, à savoir l'impérieuse nécessité de se ravitailler, de s'habiller et de se chauffer. Insister là-dessus n'a rien d'anecdotique puisque les enfants, eux-mêmes, sont souvent confrontés à cette réalité incontournable qu'il convient de présenter si l'on veut comprendre le processus d'ouverture des Maisons. Dans les faits, on tente de remédier à cette réalité de privations par moult moyens inventifs : « *On nous demandait, à nous, les enfants, de retourner nos cols pour qu'ils s'usent moins*⁷⁴. », raconte Yvette. On invente aussi une maison miniature en carton pour se chauffer, sorte de « *marmite norvégienne* » que l'on peut monter dans les appartements glacés⁷⁵. « *Les années 40 ont été parmi les plus froides du XX^{ème} siècle et en janvier 1940, les températures enregistrées dans certaines régions descendent jusqu'à -20°C*⁷⁶. » C'est cette quotidienneté que les témoins ne cessent de marteler et qui, parfois, semble disparaître derrière l'objectivation scientifique des événements voulue par les historiens. « *Vous et vos questions ! il fallait manger, toute notre vie d'enfants tournait autour de ça. On n'avait pas beaucoup de temps pour jouer, nos parents nous envoyaient au ravitaillement. Et il fallait y aller*⁷⁷. » me rappellent, non sans une pointe d'agacement, Eugène et Emile, deux de mes témoins de guerre. Notons, au passage, que cette situation de restrictions graves perdurera au-delà de la fin de la guerre. Les pénuries de toutes sortes existeront encore pour un certain temps, illustrées par le maintien des tickets de rationnement jusqu'à la fin de 1949, la raison ayant été attribuée au précédent pillage économique massif de l'Occupant. Hitler avait d'ailleurs déclaré, juste avant l'Armistice : « *La lutte une fois terminée, il est évident que, soit la France, soit l'Angleterre, devra supporter les charges territoriales et matérielles de la guerre*⁷⁸. » Le saccage économique par l'Occupant affecte donc directement la situation alimentaire carencée dans laquelle se trouvent les enfants. Les indemnités d'Occupation ont été, en effet, très lourdes pour le pays et n'ont

⁷⁴ Entretiens avec Yvette, témoin de guerre, entre août et septembre 2020.

⁷⁵ Présentation du documentaire de l'INA du 9 janvier 1942 au Musée de la Libération de Paris, février 2022.

⁷⁶ Alary, Éric, *Histoire des enfants des années 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p. 142.

⁷⁷ Entretiens de septembre et octobre 2020.

⁷⁸ Cité par Otto Abetz dans *D'une prison*, Paris, Edit. Amiot-Dumont, 1949, p. 138.

cessé d'augmenter comme en témoigne le tableau présenté par Yves Durand, dans son ouvrage, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale*⁷⁹:

Années	Indemnités totales versées par la France à l'Allemagne (en millions de F.)
1940	80 000
1941	121 500
1942	109 000
1943	194 000
1944	126 000

qui se répartissent de la façon suivante :

Indemnités d'occupation acquittée au 3/9/44	631 866 (Soit 58% du revenu national 1940-1944)
Hébergement des troupes	48 000
Compensations bancaires	165 000

Ce tableau est présenté par Yves Durand dans son ouvrage *La France dans la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945*, Paris, Edit. Armand Colin, 2007, page 65.

Cette situation de déficience économique continuera à frapper la population et les enfants des Maisons dont le sort ne sera pas tout de suite défini au sortir de la guerre.

Alain Navarro précise qu'après la guerre, « Il [le gouvernement] se félicite d'avoir pu mobiliser 800 tonnes de vaisselle et 2000 tonnes de quincaillerie...Un inventaire général et des réquisitions sont décrétés le 1^{ier} juin [1945] dans les commerces de Paris⁸⁰. » Cette question est également traitée par l'historien Fabrice Grenard⁸¹ décrivant une situation d'urgence aggravée par la crise agricole, des conditions climatiques particulièrement rudes et l'épuisement total des réserves économiques sans compter le retour tardif de tout ceux dont les bras sont nécessaires pour redresser le pays (prisonniers, déportés, exilés, etc.). C'est aussi l'une des préoccupations de l'historienne Dominique Veillon, commissaire de l'exposition « *Les Jours-Sans* » organisée par le Centre d'Histoire de la Résistance et de Déportation de Lyon, en 2017. Elle s'exprime sur le sujet, au micro de France-Culture, le 17 avril 2017, en rappelant qu'après la Libération, la population a presque davantage souffert en 45-46 que pendant l'Occupation elle-même, surtout après un moment de joie et d'exaltation d'une

⁷⁹ Durand, Yves, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale*, Malakoff, Edit. Armand Colin, 2007, p. 65.

⁸⁰ Navarro, Alain, *Le retour des absents*, Paris, Edit. Stock, 2015, p. 46.

⁸¹ Grenard, Fabrice, *La France du marché noir, 1940-1949*, Paris, Edit. Payot, 2008, p. 68.

liberté retrouvée. Le pain étant en vente libre, le quotidien pouvait laisser supposer une amélioration mais après quelques mois, celui-ci a fait, à nouveau, l'objet de restrictions. « *Les restrictions sont maintenues, les tickets de rationnement et leur inévitable corollaire, le marché noir*⁸². » rappelle Colette Brull-Ulmann, membre du réseau de sauvetage des enfants de l'Hôpital Rothschild, sous la houlette de Claire Heyman et de Maria-Erazuriz.

La situation des Maisons d'enfants n'est pas plus brillante car il faut envisager une transition : les fermer, les maintenir ouvertes mais sous quelles tutelles ? Quelles sont les nouvelles orientations à prévoir ? Comment reconsidérer l'approvisionnement en matière de matériel indispensable ? Quand est-il du ravitaillement qui continue à être une problématique aiguë ? Mais pour l'heure, elles doivent déjà faire face aux problématiques du moment, à savoir celles de l'Occupation dont les contours intéressent notre sujet.

Manger est donc la priorité existentielle ! En effet, les témoins oculaires sont unanimes et s'accordent à dire : il fallait vivre, soi-même et sa famille ! Il n'y a rien d'immoral à le dire. Que les témoins aient été dans une opposition idéologique ou non, ils ont été à l'épreuve de cette impérativité. Les Maisons d'enfant n'échappent en rien à cette équation. Bien au contraire ! C'est paradoxalement cette instrumentalisation de cette situation extrême, plus ou moins consentie ou plus ou moins rejetée qui a permis, malgré tout, de survivre. Ce postulat est peut-être embarrassant pour les raisons aisément imaginables mais il appartient au chercheur d'en tenir compte, au nom d'une nécessaire éthique intellectuelle. Qu'aurions-nous fait, nous-mêmes, dans un tel contexte ? La question de Pierre Bayard qui titre son ouvrage, « *Aurais-je été résistant ou bourreau*⁸³ ? » s'inscrit-elle totalement dans cette réflexion.

Avec ce travail de recherche, je tente seulement de « faire œuvre d'histoire », comme a pu le souligner Gilles Manceron⁸⁴. Celui-ci a pu dire, qu'à l'instar de feu Jean-Luc Enaudi⁸⁵ et

⁸² Brull-Ulmann, Colette, *Les enfants du dernier salut*, Paris, Edit. City, 2017, p. 261.

⁸³ Bayard, Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau*, Paris, Edit. de Minuit, 2013, p. 157.

⁸⁴ Historien spécialiste de l'histoire coloniale et vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme.

⁸⁵ Ancien éducateur de la Protection de la Justice, il s'est attaché à l'histoire de son institution. Au hasard de ses recherches sur les enfants pris en charge par l'AP, il a découvert la réalité de l'événement du 17 octobre 1961, où des Algériens, manifestant pacifiquement contre le couvre-feu à Paris, pendant la Guerre d'Algérie, ont été massacrés sur ordre du préfet Papon.

d'Armelle Mabon⁸⁶, j'ai abordé l'histoire par le biais du travail social mêlé de pédagogie puisqu'issue, comme eux, de ce champ professionnel. Ces trois historiens, en particulier, ont guidé ma conscience de l'événement historique. Celle-ci m'a permis de combiner heureusement l'action sur le terrain et, plus tard, l'enseignement, tout en pointant la dimension historique de ceux-ci. Cette liberté, ainsi colorée, de circuler dans l'espace de la connaissance justifie, dans une certaine mesure, mon arrivée dans le champ des Sciences de l'Education. Cette perception de l'événement historique est, en effet, pour le moins récurrente au regard de mon parcours universitaire et du choix de mes thématiques d'observations puisque chacune a un lien direct ou indirect avec la période de l'Occupation. D'abord focalisés sur la communauté des Gens du Voyage⁸⁷ qui me ramène ponctuellement à l'histoire de leur internement en France et dans le reste de l'Europe occupée, mes sujets de recherche abordent ensuite l'action sociale sous Vichy et plus particulièrement celle des assistantes sociales, assurant ainsi, avec son accord, une suite plus moderne aux travaux d'Armelle Mabon parus en 1995⁸⁸. Je précise que cette modernité ne se conçoit que par un regard plus conceptualisé sur la profession d'assistante de service social à l'époque de Vichy, nourri par vingt années supplémentaires de recul et une relecture des témoignages de professionnelles, aujourd'hui, toutes disparues⁸⁹. L'intérêt pour certaines niches de la Seconde Guerre mondiale me conduit également à faire des conférences sur les expériences médicales menées sur les Tziganes dans les camps de concentration et à organiser, entres autres, le 21 janvier 2016, un colloque sur « Action sociale sous l'Occupation » à l'Institut de Formation en Travail Social Annette Grumbach de l'APHP. J'y invite Brigitte Bouquet, Nathalie Grenon, Katy Hazan, Jean-Pierre Le Crom, Dominique Missika et Roger Revuz à débattre sur le sujet. Aux experts s'est jointe, Dora Werzberg-Amelan, assistante sociale des camps de Gurs et de Rivesaltes rencontrée lors d'une de mes enquêtes et aujourd'hui disparue.

⁸⁶ Ancienne assistante sociale, Armelle Mabon est la première à avoir écrit sur le service social sous l'Occupation, en 1995. Aujourd'hui, elle travaille sur le Massacre de Thiaroye, au Sénégal, d'un bataillon de soldats coloniaux perpétré par l'armée française, en 1944. Elle est maître de conférences en histoire à l'Université de Lorient.

⁸⁷ Mémoire de Master 2, *Habitat des gens du voyage dans la Communauté des Portes de l'Essonne*, sous la direction de Sylvie Mazel, Université Val d'Essonne, Evry, 2003. Mémoire DU, *Mourir à l'hôpital, pour les gadgés et les voyageurs, une expérience similaire ou dissemblable ?* sous la direction d'Emmanuel Hirsch, Faculté de Médecine, Université Paris-Sud 11, Espace Ethique, 2010.

⁸⁸ Mabon, Armelle, *Les assistantes sociales au temps de Vichy*, Paris, Edit. L'Harmattan, 1995.

⁸⁹ Mémoire de Master 2, *Action sociale en période troublée, à l'ombre du Maréchal Pétain, allégeance ou résistance ?* sous la direction de Brigitte Bouquet, CNAM, 2015.

Mon travail vise donc, autant que possible, -et humblement- à redonner à chacun sa place dans une histoire sans qu'il en soit un simple otage idéologique. Cette démonstration, à mon sens, participe de l'honnêteté du chercheur car il importe également que l'on sache d'où il parle et pourquoi il parle. En fait, je ne suis qu'une sorte de *contemplatrice de l'idéal social* au sens où l'entend Victor Hugo⁹⁰.

Mais pourquoi m'intéresser à la période de l'Occupation ? Et pourquoi porter mon attention au sort des enfants ?

Née à Strasbourg, donc à la frontière allemande, ville éminemment marquée par des luttes guerrières, je ne suis pas passée très loin de cette histoire de 39-45. Ceci est d'autant plus vrai que j'ai encore bénéficié, enfant, de la fameuse tasse de lait distribuée aux écoliers, héritière directe des dispositions sanitaires prises dès 1942, pour lutter contre les carences en calcium et l'avitaminose touchant les enfants de l'Occupation et des régions annexées comme ce fut le cas pour l'Alsace⁹¹. Ce parallèle entre mes propres marqueurs culturels et ceux des enfants dont j'ai exploré le quotidien, au cours de cette recherche, fut, certes, émouvant, mais lui a donné simultanément un caractère scientifique. Ce qui m'autorise à dire que j'ai gagné, à cette occasion, un temps précieux quant au décryptage des réalités.

Par ailleurs, je suis issue d'une famille déchirée par des prises de positions diamétralement opposées, pour ainsi dire jamais consensuelles. En effet, je découvre rapidement, que mon enfance est profondément percutée par trois guerres, la Seconde, celles d'Indochine et d'Algérie. Je suis, en effet, inscrite dans une filiation directe d'attentistes, de sympathisants d'Hitler et de « Malgré-nous ». Rappelons que ce terme est réservé aux Alsaciens et aux Lorrains incorporés de force dans l'armée allemande. Christophe Nagyos nous en donne quelques éléments d'informations :

⁹⁰ ...dans sa lettre du 8 juin 1872, à Léon Richer, rédacteur du journal *L'avenir des femmes*. Elle est répertoriée dans le Dico des citations du Monde. (Source indirecte) et ajoutée à d'autres par l'Association *Les Toiles d'Edolon* de Villejuif qui en a organisé la lecture lors d'une balade littéraire de rue les 13 et 14 mars 2021. Cette association propose des actions éducatives à l'attention du secteur social, socioculturel, éducatif et culturel avec comme support le cinéma pour vivifier le lien social.

⁹¹ Ce sont les recherches menées durant cette thèse qui m'ont éclairée sur l'origine de ce dispositif.

Le Gauleiter Bürckel en Moselle décrète l'incorporation obligatoire le 19 août 1942 ; son collègue Robert Wagner fait de même en Alsace si jours plus tard. Presque simultanément, l'administration civile allemande, règle la question de la nationalité des Alsaciens et des Mosellans, toujours français en droit. En se fondant sur des critères raciaux et selon des arguties juridiques alambiquées, et malgré de timides protestations de Vichy, le Reich fait d'eux des Volksdeutsche, à commencer par les incorporer de force⁹².

Cette tragédie souvent méconnue et diversement interprétée marque la mémoire collective de ces populations. Ce fut d'ailleurs un sujet d'incompréhension entre ces régions et le reste de la France. Les « Malgré-nous » furent, quoiqu'on en dise, des victimes du nazisme. « *Il fallait me résigner à combattre aux côtés de ceux que je combattais auparavant ! Drôle de situation ! Il faut l'avoir vécue pour en réaliser toute l'horreur.* » comme témoigne Louis Mehl⁹³. Par extension, il faut aussi évoquer l'existence des RAD (*Reichsarbeitsdienst*), service du travail du Reich et les « Malgré-elles », femmes versées dans les forces d'appui de la Wehrmacht. Si certains acceptèrent l'idée de servir l'Allemagne, d'autres, en revanche, tentèrent de s'y soustraire. Ils furent l'objet de graves sanctions par les nazis et au nom de la loi du *Sippenhaft* qui rend responsable l'ensemble de la cellule familiale des actes de celui qui est poursuivi. Ils eurent également à supporter des transferts autoritaires de leurs familles, leurs arrestations, voire leurs exécutions.

J'hérite également de la mémoire vive de collaborateurs idéologiques convaincus et aussi de terribles tortionnaires. Je suis, en fait, la fille d'un légionnaire fortement impliqué dans la torture en Algérie, auteur des pires exactions, regrettant, à sa mort, son incapacité de n'avoir pu poursuivre davantage ses massacres. Dans ce contexte fatal, j'ouvre incidemment, fillette, une boîte à chaussures contenant des photos de tortures sur lesquelles figure mon père⁹⁴. Il est également membre du mouvement d'extrême-droite, « Ordre Nouveau », fondé, entre autres, par Alain Madelin et Gérard Longuet. Pour rappel, ce mouvement épouse la doctrine de Joseph Darnand, chef de la Milice et Raymond Brasillach, antisémite forcené et auteur de

⁹² Nagyos, Christophe, *Guerre et Paix en Alsace-Moselle*, Edit. de la Nuée Bleue, Strasbourg, 2018, p. 33.

⁹³ Opuscule rédigé par Louis Mehl, en février 2017, *L'évasion d'un Malgré-Nous* », document mis à disposition de la famille, décembre 2021.

⁹⁴ Voir mon roman autobiographique, *La petite fille de Mostaganem*, publié chez l'Harmattan, en 2007 et préfacé par Henri Alleg.

plusieurs brûlots, convaincus de la nécessité de mettre, par tous les moyens, la France au pas. En effet, « *Pour Darnand, La Milice et la Police doivent collaborer comme ils sont sensés le faire pour maintenir l'ordre*⁹⁵. » Car, pour le chef de la Milice, la Patrie qu'il considère en danger, a besoin d'un encadrement totalitaire. Lestée de cette lourde mémoire historique, « *Ordre Nouveau* » fonctionne d'une façon légale entre 1969 et 1973, justifié par deux motifs : la violence de masse et l'intégration au jeu politique :

*Ordre Nouveau est un mouvement activiste dont la violence est vécue dans l'instant...Les extrémistes de droite absolutisent la différence (entre nations, races, individus, cultures). Ils tendent à mettre sur le même plan les différences, ce qui crée chez eux un climat anxigène car elles perturbent leur volonté d'organiser d'une manière homogène leur communauté. Ils caressent l'utopie d'une « société fermée » propre à assurer la renaissance commune*⁹⁶.

Mon père m'impose ainsi une éducation radicalisée autour de la haine de l'autre, escamotant sans cesse l'histoire et passant au tamis toute conscientisation éventuelle dont les seules références sont celles de Jean Lartéguy⁹⁷. Dans la cuisine, sa femme pâtisait pour les kermesses de l'Eglise intégriste de Monseigneur Lefebvre tandis qu'au premier étage de l'immeuble où nous habitons, mon oncle et ma tante, collaborateurs convaincus et nostalgiques, ne cessent de se lamenter : « *Ah, si seulement, « Il » était encore là !* » Il m'a fallu grandir pour comprendre qu'ils évoquaient Hitler.

Je tente alors de comprendre ce que les adultes s'obstinent à taire. En effet, les lignes de la mémoire familiale sont perpétuellement brouillées et tous les adultes qui m'entourent s'emploient à les maintenir en l'état. Ainsi, ces silences vont-ils, peu à peu, s'immiscer dans mes interrogations et rapidement dans celles de l'adulte que je deviens, motivant ainsi ma conquête perpétuelle de réponses. Je daterai mes premières expériences de recherche dès la sortie de l'école primaire, investiguant le journal local, à l'affût d'articles relatifs à la guerre. Celles-ci furent déclenchées par l'absence d'une explication claire à ma question touchant au

⁹⁵ Giolitto, Pierre, *Histoire de la Milice*, Paris, Edit. Perrin/Tempus, 2002, p. 322.

⁹⁶ Lebourg, Nicolas, Preda, Jonathan, Beauregard, Joseph, *Aux racines du FN, l'histoire du mouvement Ordre Nouveau*, Fondation Jean-Jaurès, Hal/archives-ouvertes.fr, 2018, p. 10.

⁹⁷ Jean Lartéguy a fait plusieurs campagnes militaires, entre autres, en Indochine, en Algérie, en qualité de soldat puis en tant que correspondant de guerre. Il a écrit plusieurs ouvrages qui exaltent les faits d'armes, les stratégies d'occupation coloniale et fustige toute ingérence pacifiste ou de défense des populations insurgées.

numéro tatoué sur le bras du boucher de notre quartier. De même, s'agissant de littérature enfantine ayant trait à cette même thématique, dès lors que l'on ne m'interdisait pas de l'approcher⁹⁸. Si par le passé, cette omerta familiale savamment orchestrée a été la raison d'une réelle souffrance, je puis dire, aujourd'hui, qu'elle a initié ma curiosité d'esprit, mon appétit de connaissances et mon ouverture sur le monde et ses nombreuses différences. En même temps, je comprends que si je m'intéresse à l'histoire plus universelle, je pourrais me forger des clés de compréhension de la mienne. Peut-être même qu'à cause de ce passé rempli de brouillard, je me suis rapidement découverte une sorte de lignage, comme un cousinage spontané, avec les enfants des Maisons qui venaient de me précéder de peu dans cette histoire, somme toute, relativement récente.

Conseillée par Mathias Gardet, mon directeur de thèse, sur l'orientation à donner à mes investigations en me proposant de cibler davantage les Maisons d'accueil de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, j'ai trouvé un écho idoine à mes questionnements. Par ailleurs, ma connaissance relativement solide de la période de l'Occupation, du Secours National et de ses activités a été une réelle plus-value. J'étais donc prête à ouvrir les portes de ces Maisons.

De plus, si je considère ma carrière professionnelle, je prends conscience que les enfants ont été, sans cesse, les principaux acteurs de mon parcours. D'abord, lors d'animation d'un atelier d'activités manuelles dans une école primaire, puis dans l'encadrement de séjours pour enfants en difficultés psychiques et mentales, ayant été formée par Toni Lainé et, ensuite, en prenant la direction du secteur primaire d'une maison de quartier. Ce cheminement se poursuivra, ensuite, pendant presque trente ans, dans un collège en secteur dit difficile. Autrement dit, cette recherche se place dans une continuité évolutive à la fois liée à des intérêts personnels et progressivement professionnels au point que, plus tard, mes enseignements en institut de formation en travail social seront presque entièrement orientés vers la transmission d'une histoire socio-éducative. De même pour ceux délivrés dans le cadre de la formation continue ou lors de mes conférences sur des thématiques liées au second conflit mondial.

Pédagogie et histoire en ont donc constitué, pour moi, un véritable cercle vertueux d'autant que je considère les enfants, telle Etty Buzin, comme des « *petits archéologues de l'histoire*⁹⁹ ».

⁹⁸ Lire était très souvent aussi une interdiction familiale.

⁹⁹ Buzyn, Etty, *Quand l'enfant nous délivre du passé*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2014, page de garde.

Il n'est donc pas étonnant que je sois (rétrospectivement, bien entendu !) suspendue aux lèvres de Gabriel Cognacq lorsqu'il évoque les actions «...*en faveur de nos enfants : distribution de lait dans les écoles maternelles, des biscuits caséinés et de bonbons vitaminés dans les cantines scolaires, professionnelles et industrielles, fonctionnement de nos colonies de vacances et surtout de cette institution de cette institution admirable, celle, je dois dire, qui nous tient le plus à cœur : les Maisons d'Enfants*¹⁰⁰. »



Distribution de bonbons vitaminés dans la cour d'une école, devant le portrait du Maréchal Pétain
(Photos extraites du documentaire *Une enfance sous l'Occupation*, réalisé par S. Modello, en 2016, diffusé sur la 5, le 15 mars 2020.)



(Même source)

¹⁰⁰ Intervention lors du Congrès de l'Entr'aide d'Hiver des 7 et 8 juillet 1943. Archives du Cantal, Classeur 419F10.



Distribution de soupe.
(Photo datant du 31 janvier 1940)
(Fonds documentaire personnel)

C'est donc, lestée de mon histoire personnelle, professionnelle et universitaire, munie également d'une réserve, au départ, transformée ensuite, en enthousiasme actif que je suis allée à la rencontre des différents protagonistes qui ont fait les Maisons d'enfants. Approcher leur quotidien et en rendre compte, au sein d'un travail scientifique, fut un honneur.

De plus, je m'inscris profondément dans ce que dit Fabrice Virgili : *« Dès lors que l'éthique est respectée, le chercheur peut être dans l'audace, la curiosité et même faire les choses autrement. Il faut juste être prudent¹⁰¹. »*

¹⁰¹ Entretien avec Fabrice Virgili du 26 novembre 2021 autour de la question de la recherche historique.

Problématique et question de recherche

Les presque neuf décennies qui nous séparent de la fin de la Seconde guerre mondiale ne suffisent toujours pas à séréniser les débats incessants dont elle est perpétuellement l'objet. Enfant brechtien des puissances planétaires qui y ont participé ou creuset de discours consensuels qui accommodent la réalité, le conflit de 39-45 n'a pas fini d'alimenter les affrontements médiatiques de toute facture et reste une inépuisable production d'ouvrages, de travaux universitaires et autres.

Cette guerre continue donc à faire parler d'elle d'autant qu'elle est constamment revisitée dans les manuels scolaires illustrant les différentes approches mémorielles portées par les institutions, les individus et plus généralement la société.

Cette invitation au souvenir se fait toujours au nom du présent et de l'avenir au motif qu'il ne faut pas « oublier » certaines facettes de l'histoire. L'objectif est en effet de tirer des leçons positives de l'histoire en évitant ainsi le retour de vieux démons qui ont pu écarter un pays de son cheminement vers plus de démocratie, plus de respects des droits de l'homme et plus de tolérance.

Aussi le devoir de mémoire est-il devenu fondamental pour les démocraties¹⁰².

¹⁰² Accoyer, Bernard, président de l'Assemblée Nationale, dans son rapport *Questions mémorielles, Rassembler la nation d'une mémoire partagée*, Paris, CNRS Editions, 2009, p. 89.

Dans ce cadre sensible, les enseignants en histoire sont parfois, malgré eux, des émissaires d'un roman national qu'ils n'ont pas forcément envie d'écrire. En effet,

Le roman national n'est pas neuf. Il est certes l'expression d'une indéniable instrumentalisation de l'histoire, mais la mise en évidence de ses arrangements avec la vérité a toujours été un exercice prisé par de nombreux historiens, et non des moindres, sans être assimilé à un sacrilège. Des enjeux mémoriels, spécialement autour de la Résistance, de la déportation et des comportements collectifs ont amené des crispations¹⁰³.

Il est alors difficile de conjuguer injonction pédagogique hiérarchique et convictions personnelles concernant un pan de l'histoire auquel nous sommes encore directement liés du fait de notre proximité avec ceux qui peuvent encore en parler. Parce que contrairement au conflit de 14-18 qui a enterré ses derniers survivants, celui de 39-45 a encore des voix qui racontent car cette histoire n'est pas la seule affaire de spécialistes.

Cette mémoire s'approprie d'une façon très diversifiée. Souvenir d'airain qu'il faut impérativement préserver, question qui excède parfois les plus jeunes générations fatiguées par un énième rappel à l'ordre du devoir de mémoire ou opportunité heureuse de défendre un négationnisme à tout crin, ce conflit mondial demeure encore très souvent sur un devant de scène parfois bruyant. A en juger la fréquence des documentaires et films sur cette thématique à la télévision ou sur d'autres supports médiatiques, il semblerait que cette guerre soit une sorte d'égérie inépuisablement inspiratrice qui continue à faire recette et qui, surtout, ne met jamais personne d'accord.

Mais avant toute chose, évoquer la Seconde Guerre mondiale, c'est être aussitôt la cible d'interpellations de toutes sortes, teintées d'effarement, de suspicion, de conseils immédiatement moralisateurs, de contestation même de la seule légitimité à dire, voire à une minimisation de l'intérêt qu'on pourrait lui porter. « *Au lieu de « recomposer l'âme nationale » en la chargeant de la mémoire d'une « France », il [le régime de Vichy], a laissé la mémoire*

¹⁰³ Laborie, Pierre, *Penser l'événement, 1940-1945*, Paris, Edit. Gallimard, 2019, p. 57.

*vive d'une France bien réelle qui continue de gêner et d'indigner*¹⁰⁴. » Car, dans la mémoire collective, il reste quelque chose de l'ordre de la culpabilité liée à la propagande vichyste : « *La propagande vichyste s'efforce de démontrer que ce sont les Français, eux-mêmes, qui sont responsables de la défaite. Elle les accuse de tous les péchés. Ce sont le relâchement des mœurs, l'esprit de jouissance, le régime des partis qui ont préparé la chute*¹⁰⁵. » Quoiqu'il en soit, le sujet est parfois si émotionnellement chargé qu'il suscite automatiquement une forme de rejet et une difficulté à considérer l'événement autrement que par le biais des horreurs qui l'ont émaillé. A contrario, il peut également réveiller, chez certains nostalgiques, les réminiscences d'un âge d'or perdu à cause de l'inconstance d'une France qui « *n'a rien compris* » et qui se rappelle de Pétain, d'abord comme le sauveur de Verdun, puis, comme le directeur de conscience d'un pays qui n'a pas réussi à être réellement avec ou derrière lui.

*En 1939, Henri Philippe Pétain est le plus illustre officier de haut grade. « Vainqueur de Verdun », « commandant en chef des armées françaises en 1917 », « maréchal de France en 1918, académicien en 1929 », c'est à lui qu'en 1940 on a tout naturellement recours, car déjà ministre de la guerre, pour remplacer Raynaud à la présidence du Conseil. Homme fort pour ses 84 ans, maître de lui-même, dit-on, ultra-patriote, comment ne pas avoir en lui une confiance aveugle ? Bref, son nom répond à une attente*¹⁰⁶.

La récente campagne présidentielle fut une occasion supplémentaire de s'arc-bouter sur des vérités historiques controversées, voire même falsifiées, notamment de la part des partis conservateurs extrémistes. On a pu voir que Vichy s'est largement invité dans certains débats.

Enfin, la Seconde Guerre mondiale reste le miroir d'une souffrance à jamais indélébile notamment pour ceux dont les familles ont été dévastées par les bombes, les emprisonnements, les exécutions arbitraires, les déportations et autres événements funestes. Pourtant, il ne devrait pas y avoir de question taboue sur la guerre, dit Pierre Laborie, parce que chaque façon de l'approcher a sa justification¹⁰⁷. Car, selon le même auteur :

¹⁰⁴ Burrin Philippe, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Paris, Edit. Seuil, 2002, p. 304.

¹⁰⁵ Alleg Henri, *Les chemins de l'espérance*, Paris, Edit. de la F.N.D.I.R.P., 1970, p. 31.

¹⁰⁶ Tournier, Maurice en collaboration avec Arnold, Nicole et Dougnac Françoise, *Des noms et des gens en guerre, Volume II, De la Seconde Guerre mondiale aux génocides (1939-1945)*, Paris, Edit. L'Harmattan, 2013, p. 55.

¹⁰⁷ Laborie, Pierre, *Penser l'événement, 1939-45*, Paris, Edit. Gallimard, 2019, p. 57.

Il n'y a pas d'histoire quand on ne cherche plus à comprendre, mais seulement à juger où à stigmatiser... Plus d'histoire quand on abandonne le passé à un credo et qu'on renonce à le questionner, inlassablement, quand on ne s'oblige pas à penser sa complexité en dehors des « vérités » et des codes culturels d'aujourd'hui¹⁰⁸.

Cependant, devant cette glace réfléchissante où nous voyons tous les affects se déployer parfois sans possibilité de les maîtriser (tristesse, colère, inquiétude, doute, fascination, répulsion etc.), nous peinons trop souvent à faire la part des choses. Ce miroir est d'autant plus altéré qu'il n'existe pas sans projections, au point que l'homme s'emploie inlassablement à en avoir la maîtrise, ce que Maurice Maeterlinck réfute : « *Ce ne sont pas les événements qui s'approchent ou s'éloignent, mais nous qui passons devant eux*¹⁰⁹. » Et ce qui amène, la plupart du temps, à une fabrication de récits dominants que le chercheur doit, dans un premier temps, décrypter, puis, dans un second temps, tenter de remettre dans un ordre plus objectif. Mais est-ce vraiment possible ? Est-ce vraiment possible de mener un travail attendu comme neutre quand on sait que l'historien lui-même est traversé par les influences de son environnement, par la *doxa* ambiante abondée par des discussions et des représentations dites évidentes et par son propre parcours personnel ? « *Quand la mémoire va chercher du bois mort, elle rapporte les fagots qui lui plaisent*¹¹⁰. » dit le poète sénégalais Birago Diop. Ce qui nous conduit, une fois de plus, à mener un débat entre histoire et mémoire qui n'est d'ailleurs jamais tranché. Soucieux d'inscrire une forme de médiation apaisée sur la question, l'historien Alain Ruscio¹¹¹ a pu m'en dire : « *Une mémoire appartient à un individu, à un petit groupe qui reconstruit consciemment ou non, une partie de son passé, la plupart du temps inconsciemment. La mémoire peut conforter une théorie basée sur l'étude de documents d'époque mais ne peut la remplacer.* »

¹⁰⁸ Laborie, Pierre, *Le chagrin et le venin*, Paris, Edit. Bayard, 2014, p. 35.

¹⁰⁹ Maeterlinck, Maurice, *La vie de l'espace*, Bibliothèque Charpentier, 1928, page non trouvée. Cette citation apparaît, entre autres, dans la biographie de Maeterlinck, rédigée par Louis le Sidaner, publiée en 1928

¹¹⁰ Site internet d'Anne Neveu, Andrée et Jean Louis Lalanne, Cécilia Rousse, Lise Lalanne, Renée et Jacques Tancrede, Doudou Diaw, La Plume raboutée. La citation est extraite du poème *Les Mamelles*. [fondationsenghor.org › la-plume-raboutee-birago](http://fondationsenghor.org/la-plume-raboutee-birago) *LA PLUME RABOUTEE », Birago DIOP, Présence Africaine et NEA.*

¹¹¹ Rencontré lors d'une précédente recherche universitaire, en décembre 2014, autour de la question Histoire-Mémoire incluse dans l'un des chapitres de mon mémoire de Master : *Action sociale sous Vichy, à l'ombre du Maréchal Pétain, résistance ou allégeance ?*

Aussi faut-il repenser ou tout au moins « *Penser l'événement* », selon le titre du livre de Pierre Laborie. Il est donc nécessaire d'interroger et de retravailler sur une sémantique de la Seconde guerre mondiale d'autant que, selon le même auteur : « *La rencontre entre grilles de lecture du passé, usages de la mémoire et doutes identitaires annoncent souvent une incursion dans un terrain instable*¹¹². »

Ces turbulences qui traversent les précautions de langages que je viens longuement d'énoncer semblent donner un caractère encore plus vif à notre sujet puisque notre public d'observation est celui d'enfants. Ajoutons aussi que la réflexion historique et socio-pédagogique sur la période qui nous intéresse balaye de multiples champs d'investigation habituel comme l'analyse de stratégies militaires, le contexte politique de Vichy, le quotidien de l'Occupation ou les témoignages de la vie concentrationnaire, pour n'en citer que quelques-uns. Pourtant, il subsiste de nombreuses niches dans lesquelles peu d'historiens osent s'aventurer et ce, pour des raisons multiples qui leur appartiennent. Je pense que l'histoire des Maisons d'enfants en fait partie.

Le sociologue Jean-Claude Passeron dit que l'histoire est « *un travail sur les objets perdus*¹¹³. » Alors, travailler la question des Maisons d'enfants de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal a quelque chose d'inédit au regard du peu de ce qui a été produit jusqu'à maintenant. Mais c'est à Samuel Boussion et à Mathias Gardet, déjà cités pour leur ouvrage « *Les châteaux du social* », que revient le mérite d'avoir ouvert la voie en s'intéressant aux Maisons d'enfants de toute facture comme les centres d'accueil de la SNCF, colonies de vacances municipales, parcs de loisirs pour les métallurgistes, châteaux de l'Education surveillée, etc. C'est donc une de ces nouvelles niches que nous allons explorer. Ce qui pose, d'emblée, une première question : quel est l'intérêt de mettre en lumière un certain intime de l'histoire ? La formulation peut paraître surprenante mais je revendique l'utilisation d'un tel terme, celui-ci méritant un début d'explication. Il me semble possible, en effet, de qualifier ainsi tout ce qui relève du parcours de ces enfants, de leur quotidien et de ceux qui les accompagnent dans cette trajectoire singulière qu'est la guerre. Il y va de ce qu'Elia Djaoui définit ainsi : « *L'intime est ce qui gît*

¹¹² Laborie, Pierre, *Le chagrin et le venin*, Paris, Edit. Gallimard, 2011, p. 35.

¹¹³ Passeron, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Edit. Nathan, 1991, p. 70.

*au plus profond de l'individu, l'essence même de son intériorité, c'est-à-dire sa conscience*¹¹⁴. » Marta Craveri et Anne-Marie Losonsky emploient d'ailleurs le même vocable pour désigner ce qui touche à l'histoire personnelle des enfants en souffrance. C'est aussi le même qu'utilise l'historienne Manon Pignot quand elle commente les images du documentaire *Une enfance sous l'Occupation* réalisé par Sergio. G. Modello, en 2016, diffusé sur la 5, le 15 mars 2020. C'est aussi, de ma part, le choix d'une modalité particulière d'écrire sur ces enfants -et en même temps qu'eux- sur le sujet de la guerre :

*Ces hommes et ces femmes souhaitent renouer par l'écriture avec l'enfant qu'ils furent jadis. Sachant d'instinct que le chemin qui y mène est difficile. Ecrire le passé exige que celui-ci soit parcouru en sens inverse. Que l'on remémore le visage et les gestes de ceux qui ne sont jamais revenus. Que l'on revive la séparation, l'arrachement, le cauchemar de l'abandon et de la perte. Pour écrire, il faut écouter la voix en soi qui raconte*¹¹⁵.

Fabrice Virgili inscrit la guerre dans deux équations autour de « *rapports complexes entre singulier et collectif, intime et public*¹¹⁶. » En effet, les Maisons d'enfants de l'Entr'aide d'Hiver du Maréchal font référence à l'espace personnel, plus invisible, à contrario des événements géopolitiques, des discours officiels, des opérations militaires, etc., plus largement traités. Un autre exemple de l'intime de la guerre m'est également apparu à travers les commandements de l'Occupant d'abattre des arbres dans les jardins et ce, par sa seule volonté¹¹⁷. De même lorsque celui-ci interdit d'une manière autoritaire tout emblème tricolore lors des enterrements ou soumet à son bon vouloir l'autorisation donnée aux propriétaires de pouvoir préserver leurs affaires personnelles dans les maisons qu'il préempte¹¹⁸. Dans certains villages, « *c'était le garde-champêtre qui, après avoir battu tambour sur la place du village,*

¹¹⁴ Djaoui, Elian, *Intervenir à domicile*, Rennes, Edit. ENSP, 2004, p. 87.

¹¹⁵ Hazan, Katy, Weill, Georges, *Andrée Salomon, une femme de lumière*, Paris, Edit. Le Manuscrit, Fondation pour la mémoire de la Shoah, 2011, p. 10.

¹¹⁶ Virgili, Fabrice, *La France virile*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009, p. 205.

¹¹⁷ Dans les Archives départementales de l'Indre-et-Loire figurent de nombreux courriers émanant de la *Kommandantur* de Tours demandant au préfet de veiller à l'abattage des arbres dans les jardins de certaines maisons. Celles-ci figurent sur de nombreux feuillets avec le nom, l'adresse et le ou les arbres en question à détruire. Il est demandé à la gendarmerie de veiller à exécuter cet ordre. 116W1, 52W49, 52W46, dossiers Courriers de la *Kommandantur* de Tours, entre 1941 et 1942.

¹¹⁸ Lettre du Major Bauer au préfet du Mans du 25 septembre 1940. Archives départementales de la Sarthe, 556W141, courriers entre la préfecture et la *Kommandantur* du Mans.

*annonçait les nouvelles que les Allemands dictaient*¹¹⁹. » Les textes du théâtre Guignol pour les enfants sont également soumis au bon vouloir des Allemands¹²⁰. La vie des enfants, les arbres, les emblèmes tricolores, les réquisitions de la moindre brouette et grelinette ou même des semences de trèfles, tout ce qui semble anodin, plus introverti, participe de cet angle d'approche. On peut s'étonner, en passant, que certaines incursions dans l'intime aient pu perdurer, en France, même après la guerre, à travers l'application de certains décrets et le suivi de coutumes : « *Bien que l'Occupant soit resté cinq ans*¹²¹, *un certain nombre d'entre eux est toujours d'actualité, malgré le rétablissement de la légalité républicaine de 1944*¹²². » C'est donc, à mon sens, l'observation de cette sorte d'« intérieur personnel » dont il s'agit qui donne, d'une certaine manière, le caractère quelque peu inédit à notre sujet d'étude.

Par ailleurs, n'y a-t-il pas un intérêt également à examiner un autre public que celui des adultes héroïcisés (soldats, hommes politiques, résistants, etc.) à savoir celui des enfants auxquels on ne laisse pas volontiers la possibilité d'avoir fait l'histoire ? Ni l'idée même qu'ils puissent la faire ? En effet, la place de l'enfant est, la plupart du temps, cantonnée dans une approche lacrymale où l'on s'émeut de ses souffrances physiques et mentales (enfants perdus, orphelins, déportés...) ou de son jeune âge quand il aide le maquis et qu'il est visé par un fusil à un peloton d'exécution. « *Comme si les enfants victimes de la guerre avaient besoin de cette mise en scène dramatique et du décor tragique des champs de ruines pour exister*¹²³. »

Les enfants, au sortir de la guerre, sont d'ailleurs l'objet d'une dénomination particulière que Samuel Boussion et Mathias Gardet expliquent de la façon suivante :

...très rapidement est réactivée une catégorie préexistante mais qui prend une nouvelle consistance : « l'enfance victime de la guerre ». Alors qu'elle désignait surtout depuis la Première Guerre Mondiale les enfants orphelins de père, elle incarne désormais le caractère

¹¹⁹ Raymond Lovato, Secrétaire du Mémorial du wagon de déportation et des Amis de la Fondation pour la Mémoire et la Déportation de l'Oise, rencontré le 11 décembre 2019.

¹²⁰ Note du Commandant I/V Jani, Conseiller supérieur de l'Administration de guerre du 3 novembre 1940, Archives départementales du Cantal, 2000W126, courriers entre la préfecture et la *Kommandantur* du Mans.

¹²¹ Cette affirmation interroge puisque l'Occupation n'a duré que quatre ans et non cinq.

¹²² Desprairies, Cécile, *L'héritage allemand*, Paris, Edit. Armand Colin, 2019, p. 13.

¹²³ Boussion, Samuel, Gardet, Mathias, dans leur article *Que faire des enfants « déracinés » et « sans foyer » en sortie de guerre*, p. 15.

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-famille-2021-1-page-23.htm>

universel et total de l'impact sur les populations juvéniles, celle-ci incarnant désormais la victime par excellence d'un conflit qui se singularise par l'étendue de sa violence à l'égard des civils¹²⁴.

En effet, toujours selon les mêmes auteurs, on peut dire qu'« *aujourd'hui, les victimes remplissent « l'espace moral des sociétés contemporaines* »¹²⁵. » C'est donc dans cette filiation de recherche que s'inscrit également la mienne. Au même titre que celles, entre autres, de Marta Craveri et Anne-Marie Lozoncsy sur les enfants du goulag (déjà citées) et de Colette Brull-Uhlmann lorsqu'elle évoque les enfants juifs.

Ainsi, explorer les Maisons de l'Entr'Aide du Maréchal, dans le contexte d'urgence sanitaire et social que fut la guerre, donne aux enfants une autre lisibilité et une perspective nouvelle car ils ont été parfois, presque malgré eux, des acteurs de leur histoire. Dans un gazogène qui les achemine vers l'inconnu ou dans un château réquisitionné pour les accueillir, ils construisent l'Événement largement autant que les adultes. En effet, c'est ce qu'exprime, à sa manière Zérane Girardeau, commissaire de l'exposition de dessins d'enfants *Déflagrations* qui a eu lieu jusqu'en août 2021 au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille : « *Avec des crayons, un enfant dessine et raconte...Il faut lui donner une place et reconnaître une vraie mémoire, reconnaître que leur mémoire, leur expérience participent aux mémoires plurielles de société...Au-delà d'être des victimes, ils sont également des témoins.* » Elle ajoute que les enfants sont « *comme des éclaireurs prêts à guider les naufragés de l'humanité. Les enfants nous aident à décroquer les mémoires. Ils nous relient, ils relient nos mémoires*¹²⁶ » Parce qu'ils en sont, de fait, des acteurs et qu'ils portent la charge contrainte de l'avenir d'une société souvent chamboulée. Peut-être plus encore qu'à d'autres moments de cette histoire, les enfants de 39-45 ont dû se battre pour survivre à l'incurie de ceux qui les ont privés de leurs familles et qui les ont plongés dans ce désastre belliqueux et dont ils ne sont pas responsables. « *Les plus grands agresseurs d'enfants, aujourd'hui, sur la planète, sont les Etats quand ils font la guerre ou provoquent des effondrements économiques et sociaux*¹²⁷. » dit Boris Cyrulnik. De plus, ils portent avec eux, comme une double peine, leur seul statut d'enfant mais aussi celui d'être enfant de prisonniers, enfant de parents soumis au

¹²⁴ Même article, p. 2.

¹²⁵ Même article, p. 4.

¹²⁶ Propos contenus dans le catalogue de l'exposition citée.

¹²⁷ Cyrulnik, Boris, *Les vilains petits canards*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2001, p.193.

Service du Travail Obligatoire ou enfant zonier et nécessaire. Ces étiquettes apposées, d'une façon pourtant invisible, sur le revers de leur manteau en disent long sur ces assignations statutaires¹²⁸. Et, malgré le désir lyrique (et/ou politique) de Pétain de relever la France Nouvelle avec l'énergie de ceux qui sont en train de grandir, les enfants devront payer un lourd tribut pour cet avenir fantasmé. En effet, les conséquences les poursuivront longtemps après la Libération, voire même jusqu'à la fin de leur existence. Qui des uns peinera à se réinsérer scolairement, professionnellement et socialement dans un pays à genoux. Qui des autres, dont les corps malmenés et carencés leur occasionneront d'incompressibles soucis de santé sans oublier certaines pathologies psychiques : « *Quand je serai adulte, saurais-je lutter contre cette injustice si j'en ai les moyens, les aurais-je et saurais-je m'en servir ? Après la guerre, il faudra construire une France qui donnera toutes ses chances aux Raymonde de demain*¹²⁹. » se demande Claude du Granrut. Elle ajoute : « *Il faudra réapprendre ce qu'est la vie normale, sans crainte, sans prééminence de la force aveugle du quotidien, sans avoir peur de dire un mot de trop*¹³⁰. » Quant à Richard Kleinschmager, plus sensibilisé à la question des enfants alsaciens pendant la guerre, dans une région annexée et non occupée, ce qui suppose une lecture particulière, il dit :

*Les questions d'enfants concernant la guerre, la vraie, pas celle de cow-boys et des Indiens, sont souvent restées sans réponse, si ce n'est « Nie wieder » (plus jamais) ; « Kannscht nit verstehen » (Tu ne peux pas comprendre). Pourtant, les récits dantesques écoutés sous la table, le long d'interminables repas du dimanche, laissaient entrevoir, aux générations d'après-guerre, des mondes terribles et extraordinaires. L'enfant pouvait se perdre entre le récit de l'oncle qui, incorporé comme marin dans la Royale, avait été dépouillé de son patronyme trop allemand, pour être dénommé Jonquet, et celui de cet autre oncle, le Seppel, dont les doigts avaient gelé là-bas, perdu dans les steppes glacées sous l'uniforme vert-de-gris*¹³¹.

L'auteur décrit également un jeu d'enfants qui illustre au plus près les traumatismes de la guerre que nous venons d'évoquer :

¹²⁸ Être « l'enfant de... » signe parfois une place implicitement attribuée dans un groupe d'enfants ou d'adultes ou dans sa dénomination administrative.

¹²⁹ Du Granrut, Claude, *Dix ans en 1940*, Edit. du Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne, 2012, p. 65.

¹³⁰ Idem, p. 84.

¹³¹ Kleinschmager, Richard, *L'album de famille des Alsaciens, Bonheurs d'enfance*, Strasbourg, Edit. DNA, la Boîte à images, 2008, p. 22.

« Je déclare la guerre à ... » Un grand cercle tracé sur le sol était découpé en portions égales portant des noms de pays. Celui qui avait la main s'écriait : « Jeeee déclaaaare la gueeeeeerre à... » et tous les autres s'éloignaient du cercle en courant, jusqu'à l'énoncé tonitruant du nom du pays attaqué qui figeait sur place tous les joueurs. Le nombre de pas séparant le déclarant, resté au centre du cercle, du représentant choisi déterminait la surface de terre qui pouvait être enlevée. Le jeu pouvait durer des heures jusqu'à ce que l'un des belligérants ne dispose plus d'aucune portion de territoire. Malheur à celui qui avait l'Allemagne¹³².

Cette ambiance ludique singulière est également décrite par Éric Alary de la manière suivante :

Les enfants jouent toutefois à la guerre, comme ceux de la Grande Guerre. La guerre occupe tout l'espace avec la présence allemande, les prisonniers de guerre et le rationnement. Les enfants de moins de 10-11 ans ont une grande capacité d'adaptation. Pendant les alertes aériennes, ils transforment en jeu la course aux abris...Les allusions au marché noir ne sont pas rares dans les jeux des filles¹³³.

Les enfants sont aussi des voix chantantes de la situation comme on peut le constater en lisant les paroles d'une chanson qui leur est destinée et qui figure sur la carte postale, ci-dessous :

*Voici les petits écoliers
Qui sont délivrés de la classe :
Ils sortent, traînant leurs souliers dans la poussière de la place
Quand ils ont fini de goûter
Les grands s'amusent « à la guerre »,
Ayant d'abord pris soin d'ôter
Leur capuche et leur gibecière
L'ennemi, naturellement,
Pour les enfants de notre race,
S'appelle toujours l'Allemand
Puisque c'est lui qui lui prit l'Alsace
« Il nous l'a prise...on le sait bien,
Faut pas croire qu'on se résigne !
On va taper sur le Prussien
Et le vaincre...c'est la consigne ! »
Alors vers le lieu de combat
Ils s'en vont, général en tête,
Essayant de marquer le pas,
Au tapage de la trompette.
On sourit des mots qu'ils ont dit*

¹³² Idem, p. 24. J'ai moi-même, joué à ce jeu, étant enfant.

¹³³ Alary Éric, *Histoire des enfants des années 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés Composés, 2022, p. 184.

*De leur ardeur que rien n'apaise...
Mais qu'importe qu'ils soient petits,
S'ils ont déjà l'âme française !*



Carte postale série « Ceux de l'arrière »
(Fonds documentaire personnel)

Plus tard, la théorie systémique incluse dans la thérapie familiale dite des « constellations familiales » élaborée principalement par Bert Hellinger¹³⁴, mettra parfois en évidence des traumatismes cachés ou oubliés de cette période troublée.

Mais revenons plus directement à notre sujet ! Si certains enfants étaient perçus essentiellement comme des otages idéologiques de la politique maréchaliste, d'autres s'en sont plus ou moins départis, volontairement ou non, et se sont prêtés, en dépit de leur quotidien douloureux, à des expressions créatives. En témoignent certains de leurs dessins ou les journaux¹³⁵ fabriqués, par leurs soins, guidés par des pédagogues qui ont, pour certains, été contraints de faire le grand écart entre les prescriptions étatiques et leur désir de construire une « autre » France.

¹³⁴ Anton dit Bert Hellinger (1925-2019) est un psychothérapeute allemand, spécialiste des relations familiales et interfamiliales. Il a travaillé essentiellement sur les vérités cachées au sein de la mémoire familiale.

¹³⁵ Voir la collection de dessins sur le thème de l'Exode rassemblés par Antoine Prost, agrégé d'histoire, professeur honoraire et Yves Gaulupeau, agrégé d'histoire et ancien directeur du Musée national de l'Éducation de Rouen. Les dessins, initiés par Adrienne Jouclard, peintre et professeure, sont l'œuvre d'une classe de filles du cours complémentaire du primaire supérieur de la rue de Patay à Paris. Ils ont fait l'objet d'une exposition et d'un livre inscrit dans la catégorie « Beaux livres » en 2003. Ils concernent une des périodes les plus dramatiques de notre histoire. Pour ce travail remarquable, Adrienne Jouclard et ses élèves méritent d'être citées. Il en est de même s'agissant des dessins de la collection de Françoise et Alfred Brauner, témoins du siècle, 1901-2001 que l'on peut voir sur le site R-EVE (Réfugié, Enfance, Violence, Exil) ou sur le site Nakala.

Alors, dans un contexte de carences absolues, dans un pays vassalisé et pillé par l'Allemagne et, en partie, par l'Italie¹³⁶, être enfant ou pédagogue, quelques soient leurs qualifications ou non, relève presque de la quadrature du cercle. Et c'est peu dire, au regard des éléments d'informations et d'analyses que ce travail de recherche mettra en lumière. Il faut ajouter, au demeurant, que la plupart d'entre eux ne veulent pas de cette héroïsation¹³⁷ que Madeleine Delbrêl, assistante sociale chrétienne et actrice sociale de la paroisse d'Ivry et déléguée à mi-temps au Secours National, appelle pourtant de ses vœux : « *Nous attendons les héros, nous les guettons, nous les décelons, au besoin même, nous les désignons*¹³⁸. » Les enfants sont-ils des héros ? Dans les faits, dramatiquement et concrètement, les enfants des Maisons n'ont pas eu le choix de répondre à cette question. Il leur fallait survivre au manque de chauffage de la Maison de Villandry, par exemple, ou aux trépidations sentimentales de la directrice d'une autre, qui disparaît brusquement avec argent et matériel, sans donner de nouvelles, laissant les enfants dans l'incertitude de leur devenir. Car le fait de ne pas savoir, pendant cette guerre, c'est souvent l'apanage des enfants¹³⁹. Ces derniers, en effet, ont dû faire également avec les privations alimentaires occasionnées par le détournement de marchandises par l'homme de peine¹⁴⁰ d'une autre Maison. Et c'est donc au nom de leur survivance créative qu'ils ont grandi malgré tout, et ce, en dépit de l'inconstance des adultes qui devaient pourtant légitimement assurer leur protection.

Il est vrai que la volonté affichée des dirigeants du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal fut de déceler les causes économiques, physiques, familiales, éducatives, psychiques, morales pour pouvoir parer aux situations de crise mais le résultat de cette démarche est diversement appliqué sur le terrain. En effet, si dans certaines Maisons, chaleur humaine, dévouement et stimulation éducative étaient à l'ordre du jour, ce ne fut pas non plus

¹³⁶ Au titre de la convention d'armistice signée à Rome, le 24 juin 1940, soit deux jours après celle, signée à Rethondes, avec l'Allemagne. Même si la France doit effectivement s'acquitter du versement d'une lourde indemnité de guerre à l'Italie, celle-ci autorisera néanmoins certains accommodements.

¹³⁷ Mes entretiens avec Dora Werzberg-Amelan assistante sociale aux camps de Gurs et de Rivesaltes, Gisèle Godlewski, assistante sociale à la Belle Etoile, dénoncée et torturée pour ses activités de sauvetage d'enfants, le Dr Menahem, chef du réseau de sauvetage d'enfants pour le compte de l'OSE, etc. ont montré combien ils refusent, en effet, ce statut de héros, voire même de résistants. Comme Micheline Presles (Hailoua Bruno, *Leur seconde guerre mondiale*, Paris, Edit. Buchet-Chastel, 2020, page 104), ils disent avec force : « *Ce n'était pas de l'héroïsme, je n'étais pas résistante, c'était une attitude.* »

¹³⁸ Delbrêl, Madeleine, *Veillée d'armes*, Paris, Edit. Blod et Gay, 1942, p. 139.

¹³⁹ C'est ce que dit Marion Pignot dans le documentaire déjà cité : « *Une enfance sous l'Occupation* ».

¹⁴⁰ C'est ainsi que sont qualifiés à cette époque, les hommes à tout faire. C'est ce qui figure sur les contrats « d'embauchage ».

le cas partout. A cela s'ajoute une dimension de taille, celle de vivre dans une peur plurielle. Ne plus avoir de nouvelles de sa famille, manquer de nourriture, perdre ou se faire dérober le peu d'affaires personnelles que l'on possède, être dénoncé parce qu'on est juif ou que son père est communiste, telles sont, entre autres, les situations qui se jouent sur la scène du dortoir ou dans la salle de jeux des Maisons. Les enfants n'échappent pas non plus à la peur des adultes : « *Les confusions, les amalgames, les dérèglements de toutes sortes, le sentiment du déclin, tous les facteurs d'aveuglement et recourent, à des degrés divers, le terrain de la peur et se conjuguent avec elle*¹⁴¹. Et pourtant cette peur quasi organique n'a pas toujours occasionné de « *défaut de créativité* », selon l'expression de Pierre Bayard¹⁴² car les enfants (comme certains adultes) ont su s'extraire des cadres existants, qui sont, ceux de la pensée et de l'action. C'est parce qu'il existe, selon ce même auteur, une liberté de dessiner un chemin singulier contre les cadres imposés, liberté qui relève d'une forme de création. Et c'est en aidant les enfants à découvrir ce chemin singulier que certains de leurs encadrants, contrairement à d'autres, ne répondront pas aux injonctions éducatives maréchalistes. Et s'agissant de la prise en charge des enfants, ils feront même en sorte de les détourner et d'en réduire considérablement les effets. C'est ce que Pierre Bayard explique par la notion de « *personnalité potentielle*¹⁴³ » dont sont dotés les hommes et les femmes qui ont basculé de l'autre côté, alors qu'ils sont confrontés à la même situation de crises que d'autres. Il ajoute que « *C'est surtout au cœur d'une situation historique concrète – qu'il est impossible de vivre réellement- que la véritable personnalité potentielle se révèle, c'est-à-dire le mystère ultime de ce que nous sommes au-delà même de notre vie inconsciente*¹⁴⁴. » Ce mystère s'arc-boute également sur la théorie de « *la personnalité multiple* », selon le même auteur. Ce précepte est essentiellement utilisé en psychanalyse et est désigné comme trouble pathologique. Mais pour Pierre Bayard, ce n'est pas forcément le cas. Ce trouble dissociatif permet même, en certaines circonstances, une accélération de comportements créatifs, surtout quand il se déclare dans une situation de contraintes exceptionnelles. C'est le cas, en cette période de l'Occupation qui n'est faite que de contraintes allant jusqu'à celles de vivre ou de mourir. Cette « *personnalité multiple* » peut même faire changer le cours des choses. En effet, Le voisinage entre une personnalité et une autre, au sein du même individu, sans communication

¹⁴¹ Laborie, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1990, p. 175.

¹⁴² Bayard, Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* Paris, Edit. de Minuit, 2013, p. 11.

¹⁴³ Bayard, Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* Paris, Edit. de Minuit, 2013, p. 157.

¹⁴⁴ *Ibid*, p. 157.

apparente, a quelque chose de paradoxal dans le sens où elle permet une certaine sécurité dans une situation de clandestinité réelle ou pas. Cela mérite une explication contextualisée. D'un côté, il est possible de faire allégeance au Maréchal et à ses actes ségrégatifs et de l'autre, mettre des enfants à l'abri dans tous les sens du terme. A l'aulne de leur « *personnalité multiple* », certaines personnes peuvent ainsi faire illusion. Dans la situation de guerre, c'est même, le cas échéant, une garantie de survie, soit, pour elles-mêmes, soit pour les autres avec lesquels elles sont en interaction¹⁴⁵.

Peut-être n'est-il pas trop tôt pour parler de résilience ? Certaines Maisons ne se seraient-elles pas inscrites dans ce processus en accueillant les enfants blessés au sens le plus large du terme ? « *Son accueil dans l'insitution constitue la première maille nécessaire et pas forcément verbale, pour renouer le lien après la déchirure. La deuxième, plus tardive, exige que les insitutions offrent à l'enfant des lieux pour y produire ses resprésentations du traumatisme*¹⁴⁶. »

Gardons-nous cependant de tirer des conclusions hâtives concernant l'appréciation des comportements des uns et des autres. Car ce n'est pas pour autant que, face à ces traumas, comme dit Pierre Laborie, « *il n'est pas sûr que la vigilance critique puisse toujours s'exercer impunément : aux historiens (et aux chercheurs) de ne pas oublier que l'intelligence du passé n'exige pas la robe du juge*¹⁴⁷. » « *C'est au juge qu'il revient de condamner et de punir, et au citoyen de militer contre l'oubli et aussi pour l'équité de la mémoire ; à l'historien de comprendre sans inculper ni disculper*¹⁴⁸ » Et Fabrice Virgili d'ajouter : « *Nous ne sommes pas là pour critiquer mais pour expliquer les choses comme elles ont eu lieu*¹⁴⁹.

La problématisation de notre sujet peut aussi traverser la notion de passé promis. En fait, il s'agit de regarder celui-ci comme un modèle regroupant l'ensemble des aspects des productions scientifiques, littéraires ou artistiques inspirées de la Seconde Guerre mondiale tout en tenant

¹⁴⁵ Entretien avec Pierre Bayard du 26 janvier 2022 autour de la question de la « *personnalité potentielle* ».

¹⁴⁶ Cyrulnik Boris, *Les vilains petits canards*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2001, p. 195.

¹⁴⁷ Bayard Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* Paris, Edit. de Minuit, 2013, p. 58.

¹⁴⁸ Propos tenus par Paul Ricoeur lors de la 22eme Conférence Marc Bloch, le 13 juin 2000 sur *L'écriture de l'histoire, la représentation du passé*, cités par Jean-Marc Berlière et Laurent Chabrun dans leur ouvrage *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Edit. Perrin, 2001, p. 11.

¹⁴⁹ Entretien avec Fabrice Virgili du 26 novembre 2021 autour de la place de l'historien dans la recherche s'agissant de la Seconde Guerre mondiale.

compte de sa complexité et d'une réalité incompressible. C'est aussi une façon de trouver un positionnement adéquat pour élaborer une critique apaisée du présent. Cela suppose d'assumer, non pas une idéalisation nostalgique de ce passé, mais d'accepter, en même temps, le rejet répulsif de ce qui a été dit, de ce qui a été fait. C'est la taille d'un aulne à mesurer de ce qui ne sera plus jamais ou tout au moins ce qui ne devrait plus être. « *Celui qui connaît le passé et qui sait le présenter à ses contemporains détient évidemment une clé privilégiée pour influencer leur imaginaire*¹⁵⁰. » Et pour Pierre Laborie, c'est le questionnement suivant : « *Comment se construit en effet le rapport d'une société à son histoire, à ce qu'elle en retient ? Que nous apprend sur elle-même la signification particulière qu'elle attribue au choix de tel épisode, à l'oubli de celui-là, au retour soudain à la surface de ce qui semblait avoir rejoint à jamais le silence des cimetières*¹⁵¹. » Pourtant, si ce passé promis est celui de la barbarie, de la traque des juifs et des indésirables, des exécutions d'otages et des camps d'internement, il est aussi, le creuset de l'initiative sociale et éducative comme cela a été le cas pour certaines Maisons. Et pas seulement de la part du Conseil National de la Résistance souvent érigé en bannière, mais également de celle d'anonymes ou non, influencés, entre autres, (du moins, en ce qui concerne notre sujet) par les méthodes de Madeleine Vernet ou d'Ovide Decroly qui ont su faire de cette quotidienneté, au sein même des institutions pétainistes, un véritable champ d'expérimentations pédagogiques.

C'est donc dans ce contexte visiblement ou invisiblement contraint que grandissent les enfants des Maisons, pendant l'Occupation. Elles deviennent ainsi, pour des raisons tout aussi visibles et invisibles, les lieux de naissance d'un camaïeu de paradoxes. En effet, vrillées, par la force des choses, à des injonctions idéologiques souvent contradictoires mais aussi à la nécessité pragmatique de nourrir et de chauffer ces enfants, les Maisons ont eu, à la fois, comme tâche de pallier l'absence de la famille que le Maréchal Pétain s'employait ostentatoirement à remplacer mais aussi, plus subtilement, à rendre aux enfants leur autonomie et leur capacité à grandir. De même que leur aptitude à développer une curiosité les rendant aptes à survivre au danger d'un glissement susceptible d'en faire des adultes psychologiquement (voire même physiquement) morts et incapables de se relever. Cela a pu se faire parce que dans certaines Maisons, avec le concours -conscient ou pas –, des équipes

¹⁵⁰ Gautier Nadine et Rouge Jean-François, Revue *Autrement, Passion du passé*, N°88, mars 1987, p. 8.

¹⁵¹ Laborie Pierre, *Le chagrin et le venin*, Paris, Edit. Bayard, 2014, p. 31.

pédagogiques ont su titiller ce que nous appellerons une curiosité de survie. Ce postulat nous renvoie à ce que dit Paulo Freire : « *La curiosité comme inquiétude questionnante, inclination et dévoilement, demande verbalisés ou non, recherches d'éclaircissements, signal d'alerte, fait partie intégrante du phénomène vital. Il n'y aurait pas de créativiré sans la curiosité qui nous meut et qui, patiemment, nous rend impatients face au monde que nous n'avons pas fait, en lui apportant ce que nous faisons*¹⁵². »

Et c'est aussi parce que les enfants sont devant un monde qu'ils n'ont pas fait et qu'on peut envisager qu'ils aient envie, à leur tour, d'en faire un autre, que l'on peut poser la question de recherche suivante :

Comment certaines Maisons d'Enfants sous tutelle du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, au cœur même de l'urgence sanitaire et sociale, pendant l'Occupation, et en dépit de graves tensions politiques et interinstitutionnelles, sont devenues des laboratoires de création pédagogique ?

¹⁵² Freire Paulo, *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, Edit. Erès, Toulouse, 2013, p. 49.

RECIT METHODOLOGIQUE

En préliminaire :

Cette thèse, bien qu'étant, à priori, un exercice certificatif, ne se résume pas uniquement à cela. Elle est une sorte de point d'orgue d'un cheminement de recherches débuté, d'abord, d'une façon autodidacte puis plus scientifiquement dès lors qu'il s'est traduit par des validations universitaires. Précisons que cette recherche ne se terminera pas pour autant, une fois le dernier point mis sur la page ultime.

C'est Brigitte Bouquet qui est à l'origine de ma décision de réaliser ce travail. Ardente et opiniâtre - les termes ne sont pas excessifs-, elle a su développer un solide argumentaire qui a fini par me convaincre de reprendre le chemin de l'Université. Elle a, en effet, souhaité, qu'une certaine solennité puisse marquer la diffusion de l'histoire de l'action sociale s'agissant de la période de Vichy, le sujet de ce travail croisant, en effet, ceux que j'avais précédemment explorés. La présentation d'une thèse pouvait en être le moyen. A ce jour, Henri Pascal m'a également transmis le flambeau en ce sens et j'assume une partie de ses enseignements. C'est donc au nom d'une certaine hérédité symbolique qu'il m'importe d'étayer au mieux cette démarche d'investigation afin d'être « à la hauteur » de ce qu'ils m'ont transmis, d'une part, et de ce qu'ils ont su provoquer, d'autre part, à savoir mon insatiable appétit de connaissances tout en faisant preuve d'une humilité qui oblige. Cela me renvoie aux propos de Jacques Papay, un de mes professeurs au CNAM, qui n'a eu de cesse de nous rappeler qu'une

« problématique amène de la connaissance, mais ce n'est pas un processus de vérité car il n'y a pas de gardien de la doctrine¹⁵³. »

Choix du sujet :

Mon sujet de départ était plus particulièrement celui de l'action sociale sous Vichy abordée principalement à travers la pratique des assistantes sociales qui ont officié pendant cette période, ayant déjà préalablement traversé la question lors de mon dernier Master. Après une première rencontre avec mon directeur de thèse, Mathias Gardet, mon sujet de recherche a évolué, voire même s'est transformé pour s'orienter plus particulièrement vers l'observation des Maisons d'enfants du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. D'abord décontenancée, puis, peu à peu convaincue par la dimension « sociale » de cette nouvelle piste de recherche, j'ai accepté de changer de route exploratrice dans la mesure où le contexte historique était toujours celui qui m'intéresse vivement, à savoir la période de Vichy. Certes, il m'a fallu une année pleine avant de pouvoir m'approprier réellement cette nouvelle thématique, avançant, à tâtons, dans son approche et dans sa compréhension. Difficulté supplémentaire : une prérecherche avait été menée auparavant par un autre étudiant, situation plutôt inconfortable pour moi, car je suis plutôt encline à manier, moi-même, le coupe-coupe dans la jungle du savoir. Aujourd'hui, ce sujet est mien et même si la rigueur scientifique appelle à la distance, j'assume pleinement ce sentiment de possession qui n'a eu de cesse de me porter dans la réalisation de ce travail.

Etapes de la recherche

La volonté de départ de rendre mon sujet le plus tangible possible, à contrario de la seule approche conceptualisée construite uniquement à partir d'archives et de références bibliographiques, m'a conduite à utiliser plusieurs outils méthodologiques qui échappent peut-être à une certaine hiérarchisation mais qui n'enlèvent en rien à la rigueur attendue. Mieux ! Cette façon de faire a produit des résultats conséquents allant parfois au-delà de mes espérances. Ainsi, la fouille des archives et les lectures plus traditionnelles ont voisiné avec des enquêtes de terrain, voire de rue, façon « détective du social », fidèle à la qualification

¹⁵³ Intervention de Jacques Papay, Responsable pédagogique en IRTS, au CNAM de Paris, le 27 novembre 2014.

que m’a donnée Armelle Mabon. J’ai ainsi recueilli des témoignages et suis allée à la rencontre « physique » avec onze des Maisons, sujets de mes observations. Ces visites ont pris parfois un caractère exceptionnel notamment de celle de Marnay, dans l’Indre-et-Loire.

La découverte de l’histoire de leur habitation par les propriétaires actuels des Maisons a été également une prodigieuse occasion de créer des liens, dans un premier temps, improbables puis, dans un second temps, pleins de surprises¹⁵⁴. Simultanément, le croisement de ces liens ont produit de nouveaux éléments de connaissances qui, indépendamment d’appartenir à une mémoire individuelle et familiale, entrent désormais dans l’histoire plus largement nationale.

Je déploierai, à présent, les différentes étapes qui ne se déclinent pas forcément autour d’une chronologie alpha-oméga. En effet, certaines peuvent exister d’une façon simultanée ou même nécessitant un retour en arrière motivé par des circonstances parfois inattendues. J’attire l’attention du lecteur sur la richesse des annexes qui permettent de compléter, d’une façon fine, les éléments d’informations annoncés ci-dessous.

Aménagement d’un poste de recherche et élaboration d’outils de travail éphémères ou pérennes

. Aménagement d’un poste de recherche (table de lecture, murs d’affichage, éclairages renforcés, etc.) dédié dans mon habitation. Pour chacune des Maisons, création de fiches de travail affichables, mobiles et de vignettes informatives (lieu, autorités de tutelles, effectifs, photo de la Maison, selon les informations présentes dans les archives). En voici une, en exemple¹⁵⁵ :

		Château de Grignon Orly Seine-et-Oise	
Filles			DP
Garçons			
Bébés			
Mixte	X	5 à 10 ans	

Tri du fonds documentaire personnel

¹⁵⁴ Voir Annexe 8, « Cela s’est passé ainsi, un pas de côté... »

¹⁵⁵ La totalité des vignettes (plus d’une centaine et classées par département) est visible dans les Annexes n°5.

. Tri des archives personnelles autour des différentes thématiques : contexte historique sanitaire et social, personnalité et actes du Maréchal Pétain, fonctionnement du Secours National, propagande, enfance et jeunesse, etc.

Des avantages certains :

- + Références en direct à l'instant « T » de l'histoire
- + Diversité documentaire : circulaires, opuscules, lettres officielles, courriers privés, etc.
- + Accessibilité immédiate et sans contrainte

. Réflexion sur les modalités de préservation des documents voués à des manipulations répétées sur une durée importante et familiarisation avec l'utilisation d'une loupe autoportée.

	Nature des documents
 	. Textes de lois, rapports officiels . Documents du Cabinet du Maréchal Pétain . Données budgétaires . Circulaires Secours National . Documents placements enfants . Photos . Bons de livraison matériel . Presse collaboratrice . Affiches de propagande . Carnet d'alimentation bébés . Lettres de prisonniers . Coloriage enfants . Diplôme enfants . Disque de conférence de Robert Garric . Etc. . Livres rares comme par exemple, la correspondance entre Pétain et Jacques Isorni, son avocat ; recueil des articles de l'Armistice franco-allemande et franco-italienne ; récit anonyme publié par un des témoins de la signature de Rethondes ; rapport sur les chantiers de jeunesse de Jean de la Porte du Theil ; journal de Monsieur l'Ambassadeur en Allemagne Otto Abetz ; notes de cellule de Pierre Laval ; photographie de la situation de la France en 1941 de Jacques Thouvenin ; mémoires de Jean Hérold-Paquis, les éditoriaux de Philippe Henriot ou les « Réalités » de Jacques Doriot, etc.

La constitution de ce fonds documentaire personnel est réalisée par mes soins depuis un peu plus de vingt années émaillées de découvertes fortuites ou plus ou moins intentionnalisées. Mon intérêt pour le volet social de la Seconde Guerre Mondiale abonde un « appétit de collectionneuse quelque peu singulier ». Si pour d'autres, existent des réflexes d'acquisition à caractère sportif, culturel, musical, etc. pour moi, c'est plutôt celui de « Seconde Guerre mondiale » qui m'anime. Il est vrai que mon histoire personnelle et mes origines alsaciennes y sont vraisemblablement pour quelque chose sans compter la rencontre, à titre posthume, avec Bertie Albrecht, à l'IRTS de Montrouge, lorsque j'y étais étudiante.

C'est ainsi que j'ai réuni patiemment un ensemble de documents, ouvrages et photos qui, outre le plaisir que me procurent leur manipulation, leur lecture et leur relecture, sont aussi les objets heureux d'une connaissance toujours plus renforcée du sujet.

Il m'importe cependant de leur conférer un avenir. Il n'est pas envisageable que ce fonds soit dispersé en raison du manque d'intérêt qu'il pourrait susciter de la part de certaines personnes. J'ai donc l'intention de le verser, le moment venu, à deux structures de conservation historique :

- . Pour les documents à vocation essentiellement social, au Centre de Recherches et d'Informations sur les Camps du Loiret à Orléans. (CERCIL)

- . Pour les documents administratifs liés aux activités du Secours National et autres, aux Archives départementales du Cantal sise à Aurillac, par souci de cohérence. En effet, natif de cette ville, Robert Garric, responsable du Secours National pendant l'Occupation, y a laissé d'abondantes archives, tant sur le plan personnel que professionnel. Il est donc judicieux de réunir au plus près ce qui concerne le sujet d'autant que j'ai pu constater l'éparpillement presque désolant des sources d'informations sur l'ensemble du territoire. Ce qui rend peu aisé le travail des chercheurs.

J'invite vivement le lecteur à découvrir, en Annexe 4, l'historique détaillé des modalités de composition de ce fonds qui réserve quelques surprises

Notons au passage que ces archives personnelles ont été l'objet d'un partage lors d'une exposition additionnelle au Colloque sur l'action sociale sous Vichy, à mon initiative, le 26 janvier 2016 à l'IFTS Annette Grumbach/APHP, largement abondée depuis. De même, lors de la finalisation du module Histoire de l'histoire du travail social à l'IRTS de Montrouge, le 29 octobre 2021 et soumis à évaluation. Cette diffusion d'archives a été proposée aux étudiants de 1^{ière} année du cycle de préparation au diplôme d'Assistant de service social.



Inventaire des lectures potentielles :

- . A partir de notes de lecture engrangées avant de débiter la thèse
- . Recensement des ouvrages pertinents dans la bibliothèque personnelle
- . Recensement des ouvrages dans la Bibliothèque Universitaire d'Evry, du CEDIAS/Paris et de Buc-Ressources
- . Traduction de documents, le cas échéant
- . Conseils donnés par le directeur de thèse

Le choix des lectures est désigné volontairement comme éclectique. Il couvre, à dessein, la période de 1940 à 2022, à la fois autour d'auteurs contemporains et visibles sur la scène scientifique, mais également autour d'auteurs parfois méconnus mais dont l'invisibilité n'enlève en rien à la qualité de leurs écrits, permettant ainsi une sortie d'un certain entre-soi avéré. Différentes expertises sont aussi convoquées : histoire, sociologie, philosophie, psychanalyse, pédagogie, etc. A cela s'ajoute une forme de controverse chaque fois qu'il est fait référence à des auteurs de l'époque, tels, par exemple, Roger Martin du Gard, Jean Thouvenin ou Jacques Isorni. Accepter de faire entrer ces acteurs dans la bibliographie permet d'optimiser une vision autant que possible en raccord avec l'idéologie du moment. Elle ouvre ainsi des fenêtres de discussions évolutives simultanément sur un consensus ou une contradiction.

Fouiller dans les archives

La consultation des archives constitue un élément-clé de l'élaboration de ce travail. Dans un premier temps, j'ai pu profiter, d'un fonds émanant du Ministère des Finances, transmis par mon directeur de thèse qui a supposé un lourd travail de sélection notamment autour de la nécessité de cerner très précisément la période qui nous intéresse et des éléments qui, certes, avaient, pour la plupart, un caractère éminemment informatif mais dont l'utilisation était à réfléchir. Par ailleurs, la seule lecture d'une archive ne suffit pas, encore faut-il être en mesure de la comprendre, de la croiser avec d'autres sources d'investigations et de la mettre en perspective. Un classement par pertinence et par thématiques a été nécessaire que l'on imagine bien des plus chronophage.

D'autres fonds -9, au total- ont complété nos recherches : les Archives départementales de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Cantal et des Deux-Sèvres. Le Musée Social/CEDIAS de Paris et le Service des Manuscrits de la BNF ont également été sur les rangs. Les archives en ligne de la Maison de Sèvres furent une ouverture investigatrice supplémentaire, de même que la Centre de documentation sur l'histoire du nazisme à Munich.

L'Annexe 1 rend compte avec précision, lieu par lieu, de notre démarche de recherches.

Des supports visuels

L'intérêt pour la Seconde Guerre mondiale ne datant pas hier, nous disposons, dès le début de ce travail, d'un solide bagage cognitif en termes de documentaires, films et supports de toutes sortes. Il suffisait d'en exploiter l'expertise déjà acquise préalablement et de poursuivre cette activité audiovisuelle en y apportant seulement une accélération. Divers canaux d'informations ont abondé notre démarche de recherches : Archives INA en ligne, le Mémorial de Royallieu-Compiègne, le Musée de l'Histoire vivante à Montreuil, le Musée de la Libération de Paris, le Cinéma de Montreuil, La Télévision régionale belge *Noté!é*, le Mémorial de la Shoah et bien d'autres encore.

L'Annexe 1 détaille les activités liées à ce versant de notre démarche de recherches.

A la recherche de témoins

Les « *enfants-témoins* » qui illustrent très précisément cette recherche sont infiniment rares bien que nous ayons néanmoins trouvé quelques-uns. Cela n'empêche en rien de profiter des enseignements d'autres, eux aussi, en capacité de contextualiser la notion « *être un enfant pendant la guerre* ». C'est un des partis-pris méthodologiques choisis.

Les entretiens n'ont pas été enregistrés, sauf deux¹⁵⁶, parce que corrélés à la constitution d'une mémoire locale initiée par la ville d'Azay-le-Rideau. Une prise de note soignée a remplacé l'outil technologique durant la quasi-majorité des auditions. La raison essentielle est la prise en compte de l'âge, de la fatigabilité des enquêtés et surtout de la charge émotionnelle que supposent de tels entretiens. S'emparer du cahier, lire ce qui y était écrit ont, semble-t-il, rassuré les interlocuteurs, papier et stylo appartenant à leur univers familial. Une totale liberté d'expression a été consentie à ceux qui ont bien voulu parler d'événements souvent douloureux. La chronologie de ceux-ci et des propos a été laissée au choix des témoins, de même le temps imparti calé sur des silences, voire des larmes. La manipulation d'un clavier, quel qu'elle soit, semblait, en effet, inopportune.



Audition de Raymond Tessier, natif de Marnay, témoin de la présence des enfants de la Maison de Marnay, le 22 septembre 2021

(Celle-ci a été enregistrée, d'une façon très discrète et respectueuse pour le compte de la ville d'Azay-le-Rideau, représentée par Michel Verdier, son ancien maire.)

¹⁵⁶ Voir plus loin.



Audition de Mauricette Bureau-Lothion, camarade d'école des enfants de la Maison de Marnay
23 septembre 2021

(Même condition d'enregistrement)

DES TEMOINS DE REFERENCES ANTERIEURS A LA THESE (2014-2015-2016, aujourd'hui DCD)

+ Colette Brull-Ulman

1920-2021

Médecin-pédiatre juif, appartenant au réseau de sauvetage des enfants juifs à l'hôpital Rothschild transformé en hôpital-prison et gardé par la police française, sous surveillance étroite de la Gestapo, organisé par Claire Heyman, assistante sociale.

+ Gisèle Godlewski

1918-2016

Elève assistante sociale, elle parvient à entrer dans le Vel d'Hiv et sauve un enfant en le dissimulant sous son manteau. Arrêtée, une première fois, par la Gestapo alors qu'elle organise des caches pour les enfants juifs. Elle est arrêtée une fois de plus et est conduite en déportation. Elle saute du train et se brise la colonne vertébrale mais elle arrive à se cacher jusqu'à la fin de la guerre. Elle a participé activement au sauvetage d'enfants juifs.

+ Dora Werzberg-Amelan

1920-2020

C'est l'assistante sociale des camps de Gurs et de Rivesaltes. Impliquée, elle aussi, dans le sauvetage des juifs et se consacrera après la guerre à l'assistance humanitaire à l'international.

+ Georges Loinger

1910-2018

Passeur d'enfants en lien avec différents acteurs de protection des juifs et également avec la Maison de Sèvres par le biais de Marcel Marceau (mime Marceau).

+ Paul Racine

1914-2016

Secrétaire particulier du Maréchal Pétain sous la gouvernance du Docteur Ménétreel, conseiller privé du chef d'Etat.

DES TEMOINS DE CONTEXTUALISATION DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE :

(Certains sont décédés au moment de l'écriture de la thèse)

(2019 à 2020).

La totalité des sujets évoqués figure dans l'annexe 2.

Noms des témoins	Dates de naissance	Circonstances et lieux de rencontre	Thématiques-phares
Josette ANGELI	27/2/22 - ?	Rencontrée via le groupe FB « Mémoire Seconde guerre mondiale »	Manque criant de nourriture, première orange achetée au marché noir. Bombardements, peur viscérale des Allemands, grand-père réfractaire au STO. Peur de représailles. Père non réquisitionné parce problèmes de santé.
Suzanne AUBIN	29/9/24 à Paris	En Maison de retraite, suite à ma demande de mettre en place un atelier « Je me souviens ».	Exode, bombardements, privations, stratégies de survie, peurs, chronicité de la guerre, questionnement sur la responsabilité des adultes.
Robert BAUDET	21/1/24 à Oison dans le Loiret	Idem	Bombardements, privations, famille acquise à De Gaulle. Inquiétude par rapport à sa scolarité.
René BONNEVILLE	7/6/22 à Epieds-en-Beauce, dans le Loiret	A son domicile, rencontré par le biais du cercle amical.	Privations, peur viscérale des Allemands, bouleversé par les hommes partant au STO. La guerre lui a volé sa vie.
Marie-Louise BARROIS	24/4/22 en Algérie	Maison de retraite, suite à ma demande de mettre en place un atelier « Je me souviens ».	Confiante quant à l'issue de la guerre car il y a l'engagement du Général de Gaulle.
Emile DEMION	21/3/38	A son domicile après une enquête spontanée de rue.	Peur viscérale des Allemands, Exode, ravitaillement, survie, réquisitions, les Allemands volent le vélo de son frère. Enfance volée.
Eugène DOMINOIS	15/9/33 à Versailles	Idem	Mère française d'origine alsacienne, père français. Bombardements, exode, réquisitions, les Allemands veulent être « gentils » avec les enfants. Mais peur des Allemands. Pas eu droit aux aides sociales, la famille doit survivre toute seule.

Denise DOMINOIS	19/11/33 à Boutigny-sur- Essonne	Idem	Peur viscérale des Allemands. Maison réquisitionnée. Mise à l'abri par sa mère de la convoitise des soldats. Panique générale. Doit travailler et vole un vélo aux Allemands. Contextualise chaque événement.
Jacques Gilloteau	31/8/31 à Maubeuge	Rencontré via le groupe FB « Mémoire Seconde guerre mondiale ».	Enfant de père prisonnier, douleur psychologique incommensurable. Vie volée. Transmission de dessins de prisonniers pour les enfants.
René GODET	15/6/26 à Sedan	Maison de retraite, suite à ma demande de mettre en place un atelier « Je me souviens »	Colère après l'armée française. Peur des Allemands, famille silencieuse mais enfants conscients de la gravité de la situation. Pétain est le sauveur de la France.
Guy HERBELOT	7/3/25	Idem	Pas d'illusion sur l'avenir. Exode, masques à gaz pour les enfants, prisonniers de guerre. Se débrouille seul dans ses différents parcours. Assiste à l'exécution d'un homme par les Allemands.
Nicole PEGUY	19/10/25 à Ardon dans le Loiret	Rencontrée à son domicile par le biais du cercle amical.	Famille divisée entre les « pour » et les « contre » Pétain. Veut faire quelque chose. Bouleversée par le nombre de prisonniers. Peur de tout. Inquiétude du lendemain. Méfiance, délation, peur de parler. Ravitaillement sous tension.
Paulette PLANCHOT	4/6/20 à Paris	Maison de retraite, suite à ma demande de mettre en place un atelier « Je me souviens ».	Espérance que Pétain soit un paravent devant les Allemands. Institutrice, distribue les biscuits caséinés, garde les enfants dont les parents sont absents, square ou salle chauffée. Lien avec les Secours National. Participe à la campagne de récupération des métaux avec ses élèves. Peur de ce qui pouvait arriver.
Raymond ROUILLE	1/7/33 à Montbard	Idem	Confirme ou invalide les propos des enquêtés.
Stefan SZWEIG	30/4/28 à Coubeyre en Seine-et-Marne	En maison de retraite par le biais du cercle amical	D'origine polonaise. Malheureux car laissé pour compte. Père prisonnier en

			Allemagne. Peur d'être empoisonné par les Allemands. N'a droit à rien parce que mère étrangère. Ecoute radio-Londres. Survivre malgré tout.
Yvette VOJIQUE	29/7/29 à Montesson en Seine-et-Marne	Rencontrée à son domicile après avoir fait connaissance avec elle chez le coiffeur.	Pétain omniprésent. Exode, conditions de vie effroyables, restrictions, dénonciations, entourage qui part au STO, bouleversée. Père dans l'opposition. Les enfants doivent écouter De Gaulle même s'ils ne comprennent pas tout. Va aux « boulets » pour chauffer la maison. Effrontée, va « au culot » pour le ravitaillement. Voisin en captivité. A bénéficié des aides du Secours National.

TEMOIN ADDITIONNEL

Michèle SPORER

Rencontrée à son domicile via le groupe FB « Mémoire Seconde Guerre mondiale ». Petite-fille de Raphaël Jardé, « évadé » du STO, mise à disposition d'archives familiales.

TEMOINS DIRECTS LIES AU SUJET (2021)

Maison d'enfants de Marnay

Raymond Tessier né le 26 juillet 1928 à Marnay en Indre-et-Loire

Mauricette Bureau-Lothion née le 24 novembre 1932 à Marnay

Château de la Brévière

Lucien Martin né le 14 juin 1937 à Paris

Château de Lamberval dans l'Oise

Rachel Szwarckopf née le 26 août 1934

Maison de Sèvres

Betty Felenbock, née le 5 mars 1938

L'intégralité de ces témoignages est citée tout au long du travail de recherche et ne demande pas une présentation plus détaillée comme c'est le cas pour les témoins de contextualisation.

Des enquêtes in situ

L'idée d'enquêter sur place s'est imposée naturellement, pourtant d'une manière fortuite. Un séjour privé au Mans, à proximité de Rouillon-sur-Sarthe, en a été l'élément déclencheur. Une première fois devant la Maison de la Futaie, l'envie de réutiliser une telle modalité

d'investigation n'a eu de cesse de se développer. Et c'est ainsi que j'ai pu explorer 11 Maisons, parfois au sens littéral du terme, ramenant ainsi des éléments d'informations insoupçonnables et précieux, dans un contexte de fébrilité qui doit sûrement ressembler à celle que peut ressentir un archéologue lorsqu'il fouille un terrain prometteur. La richesse de ce mode d'approche réside dans le fait de pouvoir croiser harmonieusement les informations contenues dans les archives, visibles sur les photos engrangées (anciennes et contemporaines) et repérées dans les différents témoignages.

La lecture de l'Annexe 1 permettra de découvrir, lieu par lieu, le déroulé de l'ensemble des enquêtes menées entre août 2020 et novembre 2021.

DES LIEUX-RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES :

Octobre 2019	Wagon de Montoire	. Appropriation in situ du contexte de l'Armistice.
Octobre 2019	Mémorial de Royallieu-Compiègne	. Analyse filmique des déplacements de Pétain en zone libre.
Octobre 2020	Mémorial Alsace-Moselle Schirmeck	. Nazisme, endoctrinement, situation juridique, etc.
19/11/2021	Mémorial-prison de Montluc Lyon	. Appropriation du contexte de la situation des otages.
30/11/2021	Musée historique 39-45 Blois	. Consolidation des connaissances autour de la guerre.

EVENEMENTS DE CONSOLIDATION DE CONNAISSANCES ADDITIONNELS :

2017	Exposition temporaire, <i>Les jours sans</i> , présentée au Centre de Recherches sur la Déportation de Lyon.
Années 2018-2019-2020	Séminaires doctoraux organisés par l'université.
27-29/11/2019	Colloque <i>Sans familles, dans les guerres du XXème siècle</i> , Archives nationales de Pierrefitte.
15/16/17/10 2021	Congrès franco-allemand de la Fédération des associations franco-allemandes qui a lieu, les 15-16 et 17 octobre 2021, à Saint Briec
21/9/2021	Concert-Lecture, anniversaire de la libération des déportés, Librairie Kléber, Strasbourg.

25/10/2021	Journée d'étude « <i>Construction de la mémoire, transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie</i> », dans le cadre du partenariat entre le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)

UNE RENCONTRE INATTENDUE LORS D'UN EVENEMENT MEDIATIQUE :

Invitée sur le plateau de France 2, dans l'émission « *ça commence aujourd'hui* », je témoigne, avec Marie-France Bokassa et Francis Boulouart, fils de soldat allemand et d'une femme de prisonnier française, sur la capacité à se construire en dépit du lourd héritage paternel que nous portons tous les trois. Il se trouve que Francis Boulouart est Délégué régional de « l'Amicale des Enfants de la Guerre ». Je lui dois ma participation à la rencontre de la mémoire franco-allemande à Saint Brieuc (voir plus haut) et un apport de connaissances sur le statut des femmes de prisonniers.

DES CONSEILLERS HISTORIQUES PRECIEUX :

Marc-Olivier Baruch, Pierre Bayard, Katy Hazan, Jean-Pierre Le Crom, Raymond Lovato, Roger Revuz, Jacques Vaulay, Jacques Pirondeau, Fabrice Virgili.

Ce récit méthodologique n'est évidemment pas exhaustif. Il inclut néanmoins l'essentiel de mes activités de recherches. A cela s'ajoutent une inscription sur le site de Anonymes, Justes et Persécutés pendant la Seconde Guerre mondiale (AJPN) et la mobilisation de mes divers contacts.

Partie 1

Les Maisons d'enfants pendant l'Occupation, enjeu majeur de trépidations institutionnelles

Chapitre 1

Au préalable, des paradoxes situationnels à expliciter :

Evoquer l'histoire des Maisons d'enfants du Secours National/Entr'Aide d'Hiver ne peut se faire, à mon sens, sans tenir compte de l'enthousiasme qu'éprouve Pétain pour les œuvres caritatives étatiques allemandes. On pourrait presque parler d'une volonté de mimétisme de sa part, notamment s'agissant de la prise en charge des enfants et des jeunes bien que certaines différences soient observables entre les systèmes allemand et français, comme nous le verrons plus loin. Cependant, cette « *synthèse allemande* » semble véritablement être un exemple pour Pétain¹⁵⁷. Cette assertion peut paraître osée, voire même irrecevable au regard de ce que nous savons, tous, « *des années noires de 1939-1945* », expression empruntée au titre de l'ouvrage de Jean Guéhenno¹⁵⁸, qu'il faudrait rapprocher de celles de « *France glauque*¹⁵⁹ ou « *France sombre* » ou encore de « *longue nuit*¹⁶⁰. Pourtant, cette hypothèse peut avoir du sens dans la mesure où une certaine part de l'héritage allemand combiné à celui de Vichy a pu donner ce que l'on connaît de la Collaboration. Cette continuité allemande continuera même après la Libération dans certaines prérogatives du quotidien. Ce mélange des genres, illustré par Cécile Desprairies, déjà citée, nourrit l'inventaires de soixante

¹⁵⁷ Dalisson, Rémi, *Les Fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Tallandier, 2007, p. 68.

¹⁵⁸ Guéhenno, Jean, *Le journal de années noires*, Paris, Edit. Gallimard, 1947.

¹⁵⁹ Laborie, Pierre, *Le chagrin et le venin*, Paris, Edit. Bayard, 2014, p. 53.

¹⁶⁰ Virgili, Fabrice, *La France virile*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009, p. 278.

dispositions de l'Occupation allemande toujours en vigueur, de nos jours. « *Cet héritage, lourd et inattendu, se manifeste dans de grandes choses et de petits détails...*¹⁶¹ » Selon l'auteur, il existe, en effet, une refonte de certaines lois de Vichy et celles imposées par les décrets et les ordonnances allemandes concernant, entre autres, la vie quotidienne, certains métiers et leur statut, etc. Est-ce le résultat indirect de cette volonté de mimétisme de Pétain pour la bureaucratie allemande ?

Plus directement autour de notre sujet, qu'en est-il plus exactement de ce qui relie les politiques d'assistance de l'Allemagne à celles de Vichy ?

A) Le système social, les politiques de l'enfance et de la jeunesse allemande, des exemples pour le Maréchal Pétain

1) L'Allemagne inspire la politique assistancielle de Vichy et notamment à l'adresse des enfants et des jeunes

L'Allemagne et le mythe de l'efficacité

Aider la population en souffrance et prendre en charge la jeunesse ne se font pas sans considérer des actions outre-Rhin comme étalonnage d'une politique sociale réussie, résultat d'une admiration non dissimulée de la part de Pétain pour l'action sociale allemande. C'est le croisement de plusieurs sources d'informations qui peut le laisser entendre. Toutefois, si ce mimétisme concerne la politique sociale, il ne suppose pas pour autant une similitude de régimes. Il est communément admis que l'Allemagne soit une dictature. Mais la question se pose s'agissant de la France. Est-elle considérée ou non comme une dictature avec les systèmes qui, habituellement, y affèrent ? Jean-Marc Berlière et Laurent Chabrun seraient plutôt d'avis à défendre la dimension totalitariste de la France. Ils rappellent que le pays est un régime qui offre aux législateurs la possibilité de persécuter toute personne pour délit d'opinion, que ce même pays met sa police au service de l'Occupant pour faire respecter des lois qui ostracisent et que celui-ci encourage vivement la délation¹⁶² Qu'elle le soit ou non, cela n'empêche en rien l'existence d'un engouement pour les réalisations sociales outre-Rhin

¹⁶¹ Despairies, Cécile, *L'héritage allemand de l'Occupation*, Malakoff, Edit. Armand Colin, 2019, p. 7.

¹⁶² Berlière, Jean-Marc, Chabrun, Laurent, *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Edit. Perrin, 2001, p. 299.

qui alimente la presse comme en témoigne le journal *L'Illustration* du 30 novembre 1940. Hitler est désigné, en effet, comme un précurseur de la charité étatique :

*Le 15 septembre 1933, le chancelier Adolphe Hitler et le Docteur Goebbels, ministre de la propagande, lançaient un appel en faveur d'une œuvre de secours d'hiver grandiose et encore inconnue... De cette œuvre, le gouvernement du Reich prenait la direction... Dans toute l'Allemagne, il constituait des succursales et plaçait cette gigantesque construction, qui n'existait encore que sur le papier en un projet, sous la direction d'un conseil de 36 personnes... Le conseil ne disposait que de quinze jours pour faire démarrer l'œuvre*¹⁶³.

Et l'article de poursuivre, laudatif et lyrique à l'excès, sur les prouesses assistancielles allemandes. Régulièrement, d'autres journaux et la radio entretiennent le mythe d'une société allemande qui représente un modèle de référence parfait et qui devrait inspirer la reconstruction de la France. Hitler poursuit, en effet, l'œuvre de la *Winterhilfe* de la République de Weimar en y ajoutant, bien entendu, sa signature de dictateur notamment dans la sélection de ceux qui l'encadrent et de ceux qui peuvent en bénéficier sous un contrôle drastique de ses activités. C'est ce que Lothar Killian appelle la *Naziküche* (la cuisine nazie)¹⁶⁴. Dans les faits, Berlin s'inscrit directement dans le lignage de son passé de dénuement lié à la situation économique qui s'est progressivement aggravée en Allemagne depuis 1919. Si l'on observe un redressement économique progressif à partir de 1923, celui-ci connaît à nouveau une chute significative en 1939. Forte de ce passé d'épreuves, L'Allemagne profite de l'expérience qu'elle a acquise dans le combat contre la faim et les mesures de traitement appliquées sur le terrain. C'est aussi ce que souligne Lothar Kilian. En effet, l'Allemagne sait faire car « *La souffrance liée à la faim fait partie des pires maux que les hommes ont à supporter. Car quand l'homme a faim, tout s'arrête*¹⁶⁵. »

L'organisation de l'assistance aux populations allemandes est, certes, tentaculaire et sans cesse réfléchie en termes de rationalisation et de déploiement panoramique dans tous les domaines mais elle interpelle, avant tout, et, d'une façon magistrale, la discipline de tout un chacun. Assistance et discipline sont, en effet, indissociables. Le rapport à la discipline

¹⁶³ *L'Illustration* du 30 novembre 1940, article signé par les initiales R.C (Fonds documentaire personnel)

¹⁶⁴ Kilian Lothar, *Die unbekannte Winterhilfe*, Paderborn, München, Wien, Zürich, Edit. Ferdinand Schöningh, 2013, p. 55.

¹⁶⁵ *Ibid*, p. 308.

individuelle, sans pour autant se satisfaire d'une représentation réductrice, est un véritable atavisme culturel. La sémantique disciplinaire et récurrente est d'ailleurs explicite : « *Ordnungsmasse, dürfen, Pflicht, zwingen*¹⁶⁶, etc. » (mesures ordonnées, devoir, obligation/obligatoire, obliger.) Ces termes sont omniprésents dans tous les documents afférents à notre propos. Le respect de la discipline, intériorisée par la population, est vraisemblablement, en partie, à l'origine de l'efficacité du système allemand, celle-là même que Lothar Killian interroge au nom d'une « *éthique d'obligation*¹⁶⁷ » puisque les Allemands n'ont pas d'autres choix que de considérer leur participation à la *Winterhilfe* comme obligatoire et non négociable. L'auteur ajoute également que seul celui qui donne peut prétendre à recevoir. La réciprocité du don est ainsi codifiée et restreinte, au sens où elle ne concerne que ceux qui font leur devoir national¹⁶⁸. Dans la *Hitlerjugend*, les jeunes doivent verser, chaque semaine, une participation à l'Aide sociale sous peine de sanctions¹⁶⁹. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à être ainsi contraints puisque d'autres groupes corporatistes sont soumis aux mêmes obligations, telle que, par exemple, la Ligue Nationale-Socialiste des Femmes : « *Frauenschaft* ».

Le Maréchal Pétain, au fait des réalités sociales allemandes

Il faut savoir que Pétain s'attache à recueillir des informations sur le fonctionnement de la société allemande et ce, avant même qu'il accède au pouvoir. Il formule le souhait de rencontrer le Chancelier allemand : « *L'idée d'une rencontre avec Hitler est bien antérieure à la guerre et qu'il évoque avec de nombreuses personnes le projet de discussions au sommet au cours desquelles son prestige personnel peut se révéler décisif*¹⁷⁰. » Aussi, dès son arrivée aux commandes du pays, il envoie des émissaires en Allemagne pour se renseigner plus précisément sur ce qui se passe outre-Rhin. Il peut compter sur la diligence de l'avocat et journaliste Fernand de Brinon, ardent défenseur du rapprochement franco-allemand, sous

¹⁶⁶ Même ouvrage cité précédemment. Ces termes sont employés dans l'ensemble du chapitre consacré à la mise en place des mesures au local entre les p. 258 à 265. Mais cette sémantique s'observe également tout au long de l'ouvrage.

¹⁶⁷ *Ibid*, p. 305.

¹⁶⁸ Kilian ; Lothar, *Die unbekannte Winterhilfe*, Paderborn, München, Wien, Zürich, Edit. Ferdinand Schöningh, 2013, p. 306.

¹⁶⁹ Charlesworth, Monique, *La guerre des enfants*, Paris, Edit. Presses de la Cité, 2004, p. 109.

¹⁷⁰ Webster, Paul, *Le crime de Pétain*, Paris, Edit. Kiron du Félin, 2001, p. 101.

toutes ses formes. Celui-ci fait de nombreux séjours en Allemagne où il noue des liens privilégiés avec les différents dignitaires allemands. Chaque retour de voyage, De Brinon ne cesse de magnifier la société allemande dans laquelle il est si « *magnifiquement reçu*¹⁷¹. » Si De Brinon devient assez vite un interlocuteur encombrant en raison de son adulation pour l'Allemagne, il n'en reste pas moins un précieux commentateur du paysage social allemand. De Brinon fait, en effet, des comptes rendus détaillés de ses voyages au Maréchal notamment celui où il accompagne Laval à une rencontre avec Otto Abetz. De Brinon est régulièrement invité aux tables des personnalités nazies à Frankfort comme à Munich¹⁷². Il fréquente assidument l'ambassade d'Allemagne en France où il y rencontre plusieurs dignitaires allemands¹⁷³. Il décrit à Pétain une jeunesse fière et en bonne santé. Il magnifie ses exploits sportifs, son obéissance, son courage et sa dévotion totale au Führer. De Brinon évoque les gigantesques *Turnveranstaltungen* (manifestations de gymnastique collectives) qui se déroulent sur les vastes places de Munich et de Berlin¹⁷⁴. En effet, dès l'âge de 3 ans, les enfants sont initiés aux exercices de culture physique au sein de structures d'accueil appelés *Kindergarten*¹⁷⁵. Il lui explique également le fonctionnement des mouvements de jeunesse allemands, bien mieux organisés et contrôlés, selon lui, que ceux qui existent en France. Plus tard, les « *Compagnons de France* » seront « *formés sur le modèle des jeunesses hitlériennes, fascistes et phalangistes : ils sont groupés en « équipes » de dix : cinq « équipes » constituent une compagnie ; ils sont soumis à une stricte discipline et portent un uniforme bleu*¹⁷⁶. » Il admire la fougue des Jeunesses hitlériennes sans oublier ses branches féminines réunies en classes d'âges : le « *Jungmädelsband* » suivie du « *Bund deutscher Mädel* » pour finir avec une section pour les plus âgées dont la devise est « *Glaube und Schönheit* » (Foi et beauté) qui prépare à l'éclosion de la femme allemande idéale telle qu'elle est magnifiée sur la photo qui suit :

¹⁷¹ Tournoux, Raymond, *Le royaume d'Otto*, Paris, Edit. Flammarion, 1982, p. 110.

¹⁷² Cointet, Michèle, *Les Françaises dans la guerre et l'Occupation*, Paris, Edit. Fayard, 2018, p. 37.

¹⁷³ Cité dans les carnets intimes de Pierre Laval. Pourcher, Yves, *Pierre Laval vu par sa fille*, Paris, Edit. Le Cherche Paris, 2007, p. 196 et 311.

¹⁷⁴ Eléments réunis à partir d'une investigation au Centre de Recherches sur le nazisme à Munich, octobre 2019.

¹⁷⁵ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 129.

¹⁷⁶ Schwob, André, *L'Affaire Pétain, Faits et documents*, Paris, Edit. des Deux-Rives, 1945, p. 76.



Les Bund deutscher Mädel

La Documentation photographique, le nazisme, une idéologie en actes, Brooker/leemage, n°8085, mars-avril 2012.

Pétain n'exclue pas la femme française de l'espace sportif d'autant qu'il portera un programme sportif à l'adresse de la jeunesse. Les fêtes maréchalistes décrites par Rémi Dalissson dans son ouvrage « *Les fêtes du Maréchal* » rendent, en effet, compte des activités sportives destinées aux filles qui, d'une certaine manière, contribuent à l'esthétique des manifestations, se servant d'elles pour une relecture de la figure emblématique de Jeanne D'arc et des mères de familles. Si l'obligation d'un corps sain pour les garçons est une nécessité absolue, en vertu de leur missions future de protéger la famille et la patrie, celui des filles répond également à l'injonction de fournir à la nation des enfants en pleine santé destinés à rendre réel le projet d'une France Nouvelle.

Pétain y a jointe cependant sa propre conception de la femme française dont il attend des qualités de droiture et de soumission. Mais ce n'est pas pour autant qu'il ne souscrit pas à ces mouvements féminins qui fait écho à ses propres convictions.

La femme épouse et mère est faite pour l'homme, pour le foyer, pour l'enfant...La femme bonne (vraie) est souriante, courageuse, créatrice de l'ordre au foyer...La femme, la vraie est dynamique et joyeuse, ni autocratique, ni autoritaire, ni « constitutionnelle », vertueuse jusqu'à dans l'amour

« dont on ne rit pas », car c'est celui rencontré dans « la suprême initiation spirituelle qu'est l'union indissoluble¹⁷⁷.

Sportive et « belle », certes, mais pas au-delà de ce qui pourrait mettre en péril tout ce que Vichy attend d'elle.

Les certitudes pétainistes sont illustrées, entre autres, par la loi du 11 octobre 1940 qui stipule que « *Les employées de l'Etat qui renonceront à leurs fonctions pour se marier avant l'âge de 28 ans recevront une dote...Les femmes de plus de 50 ans bénéficieront d'une retraite immédiate¹⁷⁸.* » Par ailleurs, Pétain admire ces enfants allemands qui, pris en charge par le régime (écoles, mouvements de jeunesse, colonies de vacances, maisons sanitaires¹⁷⁹, etc.), sont incontestablement la garantie d'une relève générationnelle qui fera la grandeur de l'Allemagne.

Pour conquérir la jeunesse, deux chemins s'ouvraient, qui pouvaient être parallèles ou divergents : celui de l'école, filière étatique et celui de la Jeunesse Hitlérienne, filière du Parti. Certains pédagogues nazis portaient du principe que l'homme nouveau se distinguerait par ses capacités d'actions et non pas par son savoir : « on ne devient national-socialiste que par la vie de camp et par la marche au pas » ; pour eux, l'école ne devrait plus que jouer un rôle de complément... « Un Peuple, un Reich, un Führer, une Ecole ! » ...En 1936, La Hitlerjugend fut déclarée seule Jeunesse d'Etat, et les pressions s'alourdirent sur les réfractaires pour les faire entrer dans les rangs¹⁸⁰.

D'une façon quelque peu moins radicale, Le Maréchal espère néanmoins que les enfants français seront, eux aussi, de futurs « *Hommes nouveaux* » et ce, en parallèle de ce qu'affirme

¹⁷⁷ Exposé de Madame Vérine, qui est en réalité Madame Albert Lebrun, épouse de l'ancien président de la République, dans la *Revue éducative*, en 1941 extraite de l'ouvrage : Bordeaux Michèle, *La victoire de la famille dans la défaite, Vichy 1940-1994*, Edit. Flammarion, 2002, p. 135.

¹⁷⁸ Cointet, Michèle, *Les Françaises dans la guerre et l'Occupation*, Paris, Edit. Fayard, 2018, p. 40.

¹⁷⁹ On pourrait citer celle du Titisee, à Neustadt, en Forêt-Noire, qui fut d'ailleurs réquisitionnée par la France (comme d'autres) à la Libération pour y envoyer des enfants français, en situation de précarité sanitaire selon Emile, témoin de guerre lors d'entretiens d'octobre 2020.

¹⁸⁰ Ayçoberry, Pierre, *La société allemande sous le IIIème Reich, 1933-1945*, Paris, Edit. Seuil, 1998, p. 196 et 204.

Hitler : « *Au-dessus de nous plane un Etat qui doit prévoir la possibilité pour le plus capable des fils de prendre une place au sein du peuple*¹⁸¹.

La similitude administrative germano-française se révèle sur divers champs administratifs comme la prise en charge des Travailleurs Français en Allemagne dont la Délégation Officielle Française (DOF) chapeautée par Gaston Bruneton¹⁸² s'applique à s'organiser de la même façon que son homologue allemand, à savoir le *Reicharbeitsdienst*, qui oblige les Allemands valides, femmes et hommes, à travailler pour le Reich, dans le cadre de l'effort de guerre. Cela se vérifie également jusque dans la composition de ses équipes mixtes en confiant des tâches menées de concert avec leurs collègues allemands. Cette ressemblance administrative ira jusqu'à nommer les secteurs géographiques par le terme allemand *Bezierck* lorsqu'il s'agira du découpage géographique relatif à l'implantation des services sociaux de la Direction des Travailleurs Français en Allemagne à même le territoire français¹⁸³. La dénomination d'autres services est aussi germanisée :



Bureau de Placement allemand, photo parue dans « Plus de 100 000 travailleurs français sont partis en Allemagne, Brochure allemande, collection M.R.N. issue de 1940, de la Défaite à la Résistance, de Roger Bourderon et de Germaine Willard, Paris, Edit. Messidor, 1990, p. 175.

Pierre-Emmanuel Dufayel¹⁸⁴ confirme également cette cohabitation franco-allemande dans la sémantique employée dans les différentes instances décisionnaires du pays¹⁸⁵. Mais Pétain ne

¹⁸¹ Maxime éditée à la date du 1^{er} avril 1945 dans un petit carnet-agenda distribué aux soldats de la Wehrmacht. (Fonds documentaire personnel)

¹⁸² Nous évoquerons ultérieurement Gaston Bruneton.

¹⁸³ Rapport d'activité de la Direction Sociale des Travailleurs Français en Allemagne du 5 avril 1943, Archives nationales, 307 AJ 160

¹⁸⁴ Pierre-Emmanuel Dufayel est professeur agrégé d'histoire. Il consacre ses travaux aux femmes déportées par mesure de répression. Il est intervenu lors de la Journée d'étude « *Construction de la mémoire, transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie* », dans le cadre du partenariat entre le CESE et la FMD du 25 octobre 2021 à laquelle j'ai participé.

¹⁸⁵ Entretien du 1^{er} novembre 2021 autour de la question de la situation des femmes pendant l'Occupation.

sera pas le seul à louer le modèle social allemand. Plus tard, Gabriel Cognacq, Président de l'Entr'aide d'Hiver, dans sa lettre au Maréchal, n'hésitera pas à écrire : « *Il y a beaucoup à apprendre et à retenir de l'institution hitlérienne qui est fortement charpentée*¹⁸⁶. » Lors de la réunion du Comité du Secours National du 1^{er} juin 1944, on apprend même que Messieurs Huyon et Cognacq ont reçu leur ordre de mission, sur invitation des autorités allemandes, pour se rendre à Berlin, Munich et Vienne, afin de prendre contact avec le chef du Secours d'Hiver allemand et étudier les plans et les méthodes de cette organisation sociale¹⁸⁷.

Fernand de Brinon, fidèle à son rôle de conseiller, ajoute à ses descriptions, celles des Chantiers de jeunesse, abondamment montrés aux actualités cinématographiques. On y voit des jeunes garçons forts et virils manier la faux et la houe aux côtés des paysans, aidés par des jeunes filles souriantes et robustes¹⁸⁸. Ces mêmes valeurs que le chef de l'Etat défend ardemment, notamment concernant celle du retour à la terre. Il peut compter aussi sur les indications précieuses fournies par Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne en France qui se voulait être « *l'homme du rapprochement franco-allemand*¹⁸⁹ » et que Pétain rencontre fréquemment. Otto Abetz travaille à la réalité de celui-ci et dans l'éventualité de la création d'un parti unique en France¹⁹⁰, à l'instar du parti nazi en Allemagne, il s'inscrit dans ce que dit Louis Rougier, philosophe et professeur à la faculté de Lettres de Besançon : « *le parti nazi français ressemblera comme une messe noire à une messe blanche*¹⁹¹. » Cette apparente digression en dit long sur la suite des événements.

Notons qu'une réflexion franco-allemande sur l'encadrement de la jeunesse est aussi antérieure à la période d'Occupation. Otto Abetz qui est fasciné par la culture française et qui milite pour l'amitié franco-allemande fonde le Cercle de Sohlberg réunissant des penseurs français et allemands autour d'échanges de points de vue et de visites entre Paris et Berlin¹⁹². Il fréquente, en effet, dès 1936, le philosophe Emmanuel Mounier qui a participé à un camp de jeunesse, en Belgique, avec des dirigeants de la *Hitlerjugend* avec lesquels il se livrera à une

¹⁸⁶ Lettre de Gabriel Cognacq du 6 février 1944 au Maréchal Pétain, Archives départementales du Cantal, Dossier « Répartition des tâches du Secours National », 419F4, notes personnelles de Robert Garric.

¹⁸⁷ Archives départementales du Cantal, 418F8.

¹⁸⁸ Une séquence cinématographique de cette nature est visible dans la saga *Heimat*, réalisée en 2013, par Edgar Reitz qui monte une spectrographie, pendant plus de quinze heures, d'une famille allemande de 1919 à 2000.

¹⁸⁹ Abetz, Otto, *D'une prison*, Paris, Edit. Amiot-Dumont, 1950, p. 12.

¹⁹⁰ Qui ne se fera pas.

¹⁹¹ Tournoux, Raymond, *Le royaume d'Otto*, Paris, Edit. Flammarion, 1982, p. 47.

¹⁹² Von Kageneck, August, *La France Occupée*, Paris, Edit. Perrin, 2015, p. 126.

bataille de points de vue. Otto Abetz publiera même dans sa propre revue certains travaux de Mounier¹⁹³. Et selon Marc-Olivier Baruch¹⁹⁴, la politique en faveur de la jeunesse et sa politique économique seront considérés, à parts égales, dans la hiérarchie des préoccupations du Chef de l'Etat et parfois, là où on ne s'y attend pas. Pour exemple, le soutien manifeste aux activités musicales des enfants allemands du *Regensburger Domaspatzen* pour lesquels Paris deviendra, pour un moment, leur résidence artistique¹⁹⁵. Pétain n'aura de cesse de vouloir s'inspirer du modèle allemand pour mener à bien ses projets de Révolution Nationale dans laquelle il prévoit d'attribuer un rôle incontestable aux enfants.

D'emblée, il faut également souligner que la traduction littérale d'Entraide d'Hiver est bel et bien la « *Winterhilfe* » allemande même si le terme de *Hilfe* peut également être traduit par *secours*. Que ce soient *aide*, *entraide* ou *secours*, le registre lexical est le même. Irions-nous jusqu'à parler de collaboration linguistique ? C'est ce que pense, en tous les cas, André Schwob : « *Il y a comme en Allemagne, une formidable organisation du « Secours National, œuvre d'entr'aide aux miséreux...Le titre même de « Secours National » est d'inspiration allemande*¹⁹⁶. » Ce qui n'empêche pas Otto Abetz de dire que *L'Entr'Aide d'Hiver n'est pas une idée française ni une idée allemande mais le résultat d'une collaboration mutuelle*¹⁹⁷. » Mais, dans les faits, la lecture de cette collaboration mutuelle est bien plus subtile : « *La coordination entre l'assistance allemande et française doit être une transportation de l'une vers l'autre*¹⁹⁸. » dit Daniel Hadwiger. Ainsi, la *Volkswohlfahrtsorganisation*, (le terme désignant l'ensemble des secours et assistances allemands) doit être un modèle pour le Secours National dans la mesure où il doit être porté par le concept de solidarité nationale traversé par l'antisémitisme et l'anticommunisme¹⁹⁹. En tous les cas, l'Occupant se fait fort de joindre le geste à la parole en demandant même aux soldats allemands de s'investir dans

¹⁹³ Burrin, Philippe, *Fascisme, nazisme autoritarisme*, Paris, Edit. Seuil, 2000, p. 225.

¹⁹⁴ Baruch, Marc-Olivier, *Le régime de Vichy*, Paris, Edit. Taillandier, 2017, p. 94.

¹⁹⁵ *L'Illustration*, N°5119 du 19 avril 1941. (Fonds documentaire personnel)

¹⁹⁶ Schwob, André, *L'affaire Pétain*, Edit. Des Deux-Rives, Paris, 1944 et 1945, page 72. Cet ouvrage a d'abord été publié à New York, en 1944, puis réédité en 1945, en France et porte un numéro de censure : 3793 bis.

¹⁹⁷ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, page 338.

¹⁹⁸ *Ibid*, p. 142.

¹⁹⁹ *Ibid*, p. 17.

l'assistance à la population française éprouvée que la propagande ne manquera pas d'immortaliser sur le plan photographique :



Un soldat allemand donne à manger à une petite fille dans un centre d'accueil pour sinistrés. Une autre attend son tour.

(Collection CegéSoma, D04, AGR, 1940, n°84077)

Par ailleurs, il apparaît que la proximité géographique entre l'Allemagne et la France soit l'opportunité de nombreux échanges de pratiques²⁰⁰. Pour preuve, l'invitation, entre autres, d'Abel Bonnard, Ministre de l'Education Nationale, par son homologue en Allemagne dans le but de rencontrer des experts de la pédagogie²⁰¹.

2) Politiques assistancielles de l'Allemagne et de la France, similitudes et/ou différences ?

Ressembler à l'Allemagne tout en conservant une identité assistancielle française, une figure d'un funambule

Dans « *La France allemande* », titre de l'ouvrage de Pascal Ory²⁰², celui-ci fait mention d'une forme de capillarisation des systèmes gestionnaires qu'ils s'agissent, entre autres, de la politique, de l'économie, etc. La question sanitaire et sociale n'échappe donc pas à cette équation d'autant que certains protagonistes -comme Henri de Montherlant- acteurs dans le paysage social, sont persuadés qu'il ne peut en être autrement : « *Seule l'Allemagne peut*

²⁰⁰ *Ibid*, p. 17.

²⁰¹ Selon Jean-Pierre Azema, dans le documentaire, *Les brûlures de l'histoire*, réalisé en 1997 par Patrick Rotman et conservé à l'INA.

²⁰² Ory, Pascal, *La France allemande, 1933-1945*, Paris, Edit. Gallimard, 1995, p. 19 à 22.

*organiser le continent, et elle nous procure l'occasion d'une réfection interne qui était nécessaire et qu'il nous appartient de réussir*²⁰³. »

Plus tard, lorsqu'il s'agira du sort des Travailleurs en Allemagne, la question des assurances sociales et d'accidents du travail sera également au cœur d'un accord entre les ministres du Travail allemand et français. Seule l'administration allemande sera compétente pour traiter les différentes situations de ceux qui travaillent en Allemagne ou dans les territoires occupés²⁰⁴. Cette même administration, dans une note du 22 juillet 1944, prévoit même la mise à disposition d'auxiliaires allemandes dans les centres d'accueil du Secours National et qui donneront « *entière satisfaction*²⁰⁵. »

D'une façon générale, on peut dire qu'ambivalence et ambiguïté traversent la politique assistancielle de Vichy et ce, pour plusieurs raisons. Pourquoi ? D'abord, parce qu'elle se déroule dans une asymétrie situationnelle en matière de pouvoir, de par l'existence évidente des statuts d'occupé et d'occupant. En effet, les Allemands veulent uniformiser le système d'assistance français, au nom même du principe d'Occupation. En face du chaos parisien de début 1940, Le général Fornel de la Laurencie, délégué général du gouvernement français auprès des autorités d'occupation allemande, est sommé de concevoir l'Entr'Aide d'Hiver sur le modèle de la *Winterhilfe* allemande. Dès le 2 novembre 1940, Otto Abetz et le général Medicus, chef de l'administration militaire des autorités d'Occupation, sont en pourparlers avec Marcel Déat, entre autres, pour discuter de la mise en route de l'Entr'Aide d'Hiver. L'expérience et le succès du Secours d'Hiver allemand fait dorénavant partie intégrante de la campagne de propagande des Allemands qui organisent, eux-mêmes, des soupes populaires distribuées auprès des populations civiles des nouveaux territoires conquis²⁰⁶. Un deuxième temps consiste à installer, clef en main, le dispositif du Secours d'hiver dans les pays satellites occupés, qui sera ensuite délégué à un gouvernement local collaborationniste dont le slogan reste « *le combat contre la faim et le froid* ».

²⁰³ De Montherlant, Henri, *Le Solstice de juin*, Paris, Edit. Grasset, 1941, p. 306.

²⁰⁴ Hesse, Jean-Philippe, Le Crom, Jean-Pierre, *La protection sociale sous Vichy*, Rennes, Edit. PUF, 2001, p. 155.

²⁰⁵ Archives départementales du Cantal, 419F13.

²⁰⁶ Maurer, Catherine, Exclusion et chômage dans l'Allemagne de Weimar : *la réponse de l'action caritative catholique* », in *Les exclus en Europe*, Actes du Colloque de Paris XIII, 22-24 janvier 1998, Ivry, Edit. de l'Atelier, P. 95.

Gabriel Cognacq, proche d’Otto Abetz, supervise cette mise en route et accueille les protagonistes de cette opération dans sa propre maison²⁰⁷. Ainsi, Berlin s’octroie le droit d’exercer un contrôle permanent sur les activités du Secours National²⁰⁸, jusqu’à sonder les opinions politiques de certains de ses membres et dans certains cas, d’exiger leur licenciement comme, par exemple, Edmond Michelet et René Cassin jugés trop proches de Londres²⁰⁹. C’est aussi le cas dans la gestion purement matérielle des locaux sis au 21, rue Lafitte à Paris, siège du Secours National. L’immeuble est le produit d’une réquisition des biens de la Banque Rothschild et le bâtiment possède une importante capacité d’exploitation dont les Allemands se sont appropriés la majorité de l’espace. Le Secours National cohabite ainsi quotidiennement avec l’Occupant, soumis à toutes les prérogatives de ce dernier²¹⁰. Plus largement, les Allemands, de par leur volonté de découpage du pays imposent, par la même, une direction doublement localisée, à Paris, avec Gustave Pilon et à Royat, avec Robert Garric. Mais d’une manière générale, Hitler laisse les affaires administratives françaises aux mains des militaires car il « *ne sait pas tout de suite quel statut donner à ce pays (la France) un peu encombrant*²¹¹. »

Ensuite, parce que, selon Daniel Hadwiger, la politique assistancielle de Vichy n’intéresse les Allemands que dans la mesure où ils peuvent mener leur politique de ponction des ressources économiques de la France, puiser dans la main-d’œuvre locale pour soutenir leur effort de guerre et qu’ils ne sont pas empêchés dans la réalisation de la déportation des « *indésirables*²¹². » Ces derniers étant désignés ainsi par Vichy qui les « *soupçonnait d’atteindre à la sécurité nationale*²¹³ », ceux-là mêmes qui portent la responsabilité de la défaite.

Ces ambiguïtés et ces ambivalences de comportements institutionnels et personnels des uns et des autres sont aussi les conséquences d’une politique du *Zuckerbrot*, (la carotte et le

²⁰⁷ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 339 à 341.

²⁰⁸ Et nous verrons ultérieurement comment se traduit leur contrôle, s’agissant des Maisons d’enfants.

²⁰⁹ *Ibid*, p. 288. (Thèse de Daniel Hadwiger)

²¹⁰ *Ibid*, p. 88.

²¹¹ Von Kageneck, August, *La France occupée*, Paris, Edit. Perrin, 2015, p. 105.

²¹² Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 16.

²¹³ Giraudier, Vincent, Mauran, Hervé, Sauvageon, Jean, Serre Robert, *Des indésirables*, Valence, Edit. Peuple libre et Notre temps, 1999, p. 9 et 10

bâton, en français)²¹⁴, menée dans le but d'inciter « *la population française à faire confiance en l'idée d'une nouvelle Europe placée sous l'hégémonie allemande...D'autre part, l'administration allemande à l'intention d'obliger le peuple français à adhérer aux principes national-socialistes*²¹⁵. » Ce à quoi Madeleine Delbrêl, assistante sociale au Secours National répond : « *Contre tout ce qui est mort chez nous, il faut rendre la France vivante : il faut rendre pleinement vivant cette parcelle française que nous sommes*²¹⁶. »

Ces similitudes et ces différences évoquées dans notre développement précédent méritent, à présent, une présentation plus détaillée. Il est le résultat d'une lecture synthétique mais non exhaustive d'éléments d'informations apportés par Jean-Pierre Le Crom, Daniel Hadwiger et Lothar Kilian, dans leurs travaux déjà cités. Ils sont aussi abondés par des connaissances personnelles puisées dans la mémoire familiale et les voyages successifs en Allemagne.

Tableau 1 : Similitudes (générales)

Système allemand	Système français
. Assistance sélective : rien de prévu pour les <i>Azozialen, Fremdrassigen, Politischen Gegner, usw.</i> (Asociaux, étrangers, opposants politiques, etc.)	. Assistance sélective, rien de prévu pour les Indésirables de toutes sortes : asociaux, juifs, personnes déchues de leurs droits, opposants au régime, etc.
. L'Allemagne construit sa communication autour de la propagande avec de nombreux supports et en particulier l'image diffusée dans les cinémas.	. De même en France avec une utilisation permanente des messages radiophoniques.
. Le culte du chef traverse l'ensemble des opérations d'aides. Hitler est le premier protecteur du peuple allemand.	Il en est de même pour Pétain dont les portraits à son effigie sont vendus au profit de Secours National. Cela se traduit également par l'obligation d'accoler son titre à la dénomination Entr'Aide d'Hiver.
. Considéré comme un <i>grand trésor (Schatz)</i> de l'organisation du pays.	. Considéré ainsi de la même manière. Le Secours National est l'Œuvre des Œuvres.

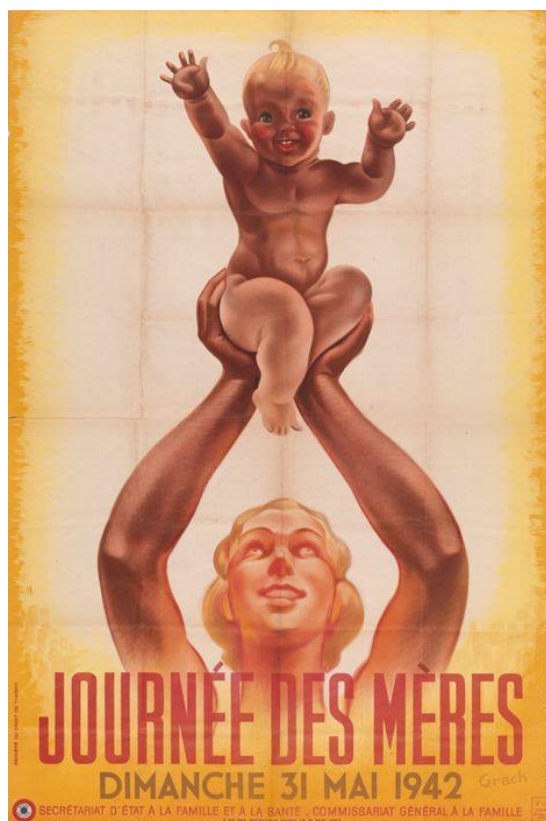
²¹⁴ Sur laquelle on reviendra ultérieurement.

²¹⁵ Toujours selon les travaux de Daniel Hadwiger, p. 341.

²¹⁶ Delbrêl, Madeleine, *Veillée d'armes*, Paris, Edit. Bloud et Gay, 1942, p. 34.



N°1



N°2

Photo n°1 :

Affiche de Mary Evans, 1930, *La Documentation photographique, le nazisme, une idéologie en actes*, n°8085, mars-avril 2012.

Photo n°2

Journée des Mères, Archives départementales du Loiret, 12F12202.

Tableau 2 : Différences (générales)

Système allemand	Système français
. Décentralisé et essentiellement décliné à l'échelon local avec des fonctionnements autonomes dans des secteurs géographiquement identifiés. (On ne parle pas encore de <i>Länder</i>) . L'Allemagne considère essentiellement comme prioritaire (par rapport au reste de la population) la prise en charge des enfants, garantie d'un avenir <i>rassenfrei</i> (<i>pur de races inférieures</i>) au nom de la <i>Volkspflege</i> (<i>soin du peuple</i>) . Il est porté d'emblée par des figures emblématiques issues de la société civile mais membres du Parti comme Eva von Schröder, infirmière, Ingeborg Altgelt, épouse d'un dignitaire du parti et Magda Goebbels, épouse du Ministre de la propagande d'Hitler, Joseph Goebbels. Ces personnes ont un droit décisionnaire.	. Centralisé et intégré à la <i>Souveraineté Nationale</i>. . Le système français s'apparente davantage à ceux de l'Espagne et l'Italie (influence chrétienne) dans la mesure où il s'adresse à l'ensemble de la population et notamment s'agissant des personnes âgées dans une visée de protection généraliste. . Organisme privé sous contrôle étatique sans référence à un parti politique.

. Les acteurs du système n'ont pas besoin forcément d'une qualification ou un diplôme, l'appartenance au Parti est la principale condition de recrutement. . Il y a de très nombreux membres d'honneur. Être actif dans les activités assistancielles donne une visibilité au sein du Parti, gage de <i>Ehre et Treue</i> (<i>Honneur et Fidélité</i>) . Les actions sont éminemment politisées. . Le contrôle financier est exercé par le parti.	. La plupart des acteurs du système sont diplômés ou ont une expertise, y compris parmi les bénévoles. On encourage la formation des administratifs (comptabilité, secrétariat, par exemple), des personnels socio-éducatifs, etc. . Le Secours National a plus de mal à recruter des membres d'honneur car moins d'obligation sur un plan idéologique et peu de chance d'une ascension sociale . Les actions sont globalement peu politisées mais essentiellement basées sur des valeurs d'entraide souvent traversée par des convictions religieuses . Le contrôle financier est exercé par le Ministère des Finances.

Tableau 3 : Différences s'agissant des enfants et de la jeunesse

Système allemand	Système français
. Les objectifs raciaux et d'obéissance à Hitler sont les fondements d'une politique offensive de la prise en charge des enfants qui commence dès l'âge de 3 ans dans les <i>Kindergarten</i> (jardins d'enfants). Les enfants désignés comme asociaux sont refoulés. Il faut tout mettre en œuvre pour empêcher l'existence d'une « génération qui ne soit pas saine » : <i>Verhinderung erbkranken Nachwuchses</i>. Les assistantes sociales ont, parmi leurs missions, le devoir d'identifier toute famille susceptible de mettre en péril ce projet et de proposer, voire même d'imposer la stérilisation. Ces enfants, élevés dans les priorités idéologiques nationales-socialistes, seront à même de lutter sans difficultés contre des peuples slaves qui voudraient les asservir. L'organisme <i>Mutter und Kind</i> (La mère et l'enfant) exerce une surveillance en ce sens. . 1,5 million d'enfants par an, sont pris en charge dans ces jardins d'enfants qui doivent favoriser leur développement physique et psychologique, créer un lien émotionnel avec le Führer, apprendre à entretenir un sentiment de patriotisme populaire, intégrer les vertus de l'ordre, de la propreté et de la stabilité tout en tissant des liens forts entre le Parti et les parents. . L'Allemagne préfère <i>une qualité d'enfants</i> à contrario de la <i>quantité</i>. Un effort particulier est fait dans le traitement de la mortalité infantile qui continue d'augmenter : 70/1000 en 1938, 86/1000 en 1944.	. Malgré une instrumentalisation des politiques assistancielles, l'embrigadement idéologique des enfants est moindre. . Il n'y a pas de structures équivalentes aux Jardins d'enfants allemands.

. Les enfants sont mis à l'abri (sécurité militaire, sanitaire et psychologique) selon le système suivant : 50% en familles d'accueil, 50% en établissements d'accueil : hôtels, auberges, monastères, entrepôts couverts. Il y a parfois près de 1500 enfants dans certaines structures avec une forte implication idéologique : levée des couleurs quelques soient les conditions atmosphériques, apprentissage de chants nazis, etc. L'anniversaire d'Hitler est l'occasion de vendre des insignes « Image-Edelweiss » pour financer les institutions citées précédemment.	Les lieux d'accueil sont plus individualisés et non « militarisés avec, certes, des activités d'allégeance idéologique (levée des couleurs et chants patriotiques) mais moins systématisées.

Tableau 4 : Similitudes s'agissant des enfants et de la jeunesse

Système allemand	Système français
. Les pères allemands qui sont sur le front doivent avoir la tranquillité d'esprit sachant que leur épouse et leurs enfants seront pris en charge et prendront <i>le bon chemin</i>. . Les enfants sont mis à contribution pour quêter et /ou participer à des manifestations destinées à réunir des fonds.	. Les pères prisonniers de guerre et loin de leurs familles doivent avoir la certitude que dans les Maisons d'enfants, ils seront « <i>bien élevés</i> ». . Il en est de même en France et notamment dans la vente des portraits du Maréchal Pétain.

Un point comparatif sur la dénomination Entr'Aide d'Hiver du Maréchal et sur celle de l'Entr'Aide d'hiver allemande :



Affichette présentée au Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck. Elle donne des informations pratiques pour se rendre dans les lieux d'assistances dédiés. Il est à noter que contrairement à la dénomination

Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, celle des Allemands se traduit par *Entr'aide d'Hiver des Peuples allemands*. (Photo prise sur site, en octobre 2019).

Un parallèle : jeunesse allemande/jeunesse française

Jeunesse allemande :



N°1



N°2

Photo n°1 :

Enrôlement de la jeunesse et chants hitlériens. Un extrait : *Les squelettes en décomposition se mettent à trembler/Dans ce mode de guerre et de sang/Nous avons triomphé de la peur/Là fut grande notre victoire/Toujours prêts à défiler/Que tout vole en éclat/Aujourd'hui, l'Allemagne nous écoute...*

(Muller, Claude et Weber, Christophe, *Les Alsaciens, une région dans la tourmente (1870-1950)*, Paris, Edit. Les Arènes, 2012, p. 60).

Photo n°2 :

L'embrigadement depuis le plus jeune âge

(Site/FB *Les enfants de la guerre de 39-45*)

La Jeunesse hitlérienne et obligation de s'associer à la solidarité nationale ! Nous observons que l'affichette propagandiste réunit les différents items habituellement retenus de l'archétype de la jeune fille allemande : nattes blondes, front volontaire, aspect robuste et portant, sur sa lavalère, l'insigne du « *Bund* » auquel elle appartient. Il est à noter que la quête qu'elle mène est destinée à la construction d'Auberges de Jeunesse et de Maisons d'enfants.



Affiche de Hermann Vitte, 1938-1939, in *La Documentation photographique, le nazisme, une idéologie en actes*, n°8085, mars-avril 2012.

... s'ajoutent d'autres photos propagandistes liées à cette obligation d'assistance :



N°1



N°2

Photo n°1 : les enfants allemands collectent pour la Winterhilfe

(Photo présentée au Mémorial Alsace Moselle et prise, sur site, en octobre 2019)

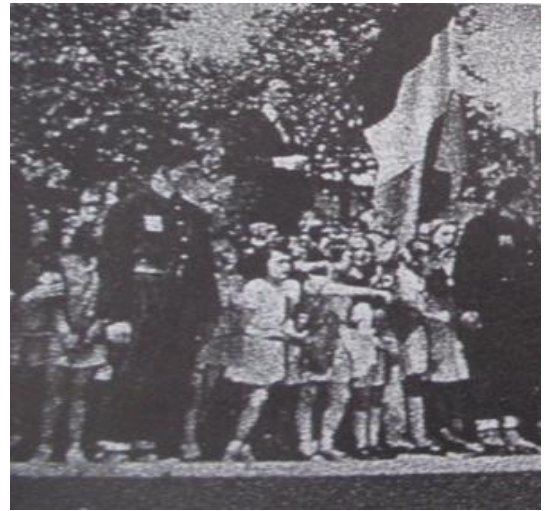
Photo n° 2 : Autres enfants, munis de leurs insignes du Parti, collectent pour le compte de la Winterhilfe

(Muller, Claude et Weber, Christophe, *Les Alsaciens, une région dans la tourmente (1870-1950)*, Paris, Edit. Les Arènes, 2012, p. 66)

Jeunesse française :



N°1



N°2

Photo n°1 : les enfants au Champ de Foire à Limoges, les 19-20 juin 1941 : un uniforme corporatiste, salutations des couleurs, Edit. Les Nouvelles de Lyon, coll. M.R.N.

(Photo présentée au Mémorial Alsace Moselle et prise, sur site, en octobre 2019)

Photo n° 2 : D'autres enfants plus jeunes, acclament le Maréchal Pétain. L'un d'entre eux brandit le drapeau français. (Même source)



Pétain et les « Compagnons de France », mouvement de jeunesse dévoué à la cause du Maréchal tout en étant désigné comme anti-collaborationniste.

(Date supposée : entre août et octobre 1940. Photo agence Trampus, côte inconnue)



Vente d'insignes à l'effigie de Pétain pour financer les opérations assistanciellles
(Fonds Lapi-R.Viollet, 1941)

La politique du Zuckerbrot

Dans l'esprit du *Zuckerbrot*, déjà cité antérieurement, notons, au passage, l'existence de deux dispositifs d'assistance directe de la part des Allemands en faveur des Français soumis au STO. Entre 1943 et 1944, l'Occupant ouvre, en effet, un foyer de passage ou centre de transit (*Durchgangslager*) à Vesoul²¹⁷, prévu pour un accueil de 200 personnes. Il s'agit de créer une atmosphère familiale (les requis sont accompagnés par leurs familles) et d'offrir un repas de qualité, juste avant le passage de la frontière franco-allemande. De même que 50 millions de Reichsmarks vont financer le séjour d'enfants malades dont les parents sont soumis au STO, dans des fermes familiales allemandes, dès lors que ceux-ci avaient manifesté une volonté pour aller travailler en Allemagne. Volonté ou contrainte ? 650 enfants ont été ainsi accueillis, pendant six semaines, en Haute-Bavière²¹⁸.

La France ne sera pas la seule bénéficiaire de la politique du *Zuckerbrot*. Il y aura d'autres *Durchgangslagern* disséminés sur l'ensemble des territoires occupés et, pour la plupart du temps, organisés en collaboration avec la Croix-Rouge. Les Allemands sont, certes, au cœur d'un système de générosité assistancielle, mais ce n'est qu'une manœuvre détournée pour asseoir encore davantage leur hégémonie territoriale.



Discours de Madame von Overen, Commandant de la Croix-Rouge néerlandaise dans le *Durchgangslager* de Amersfoort.

(Site FB « Seconde Guerre mondiale »)

3) Mais ce mimétisme n'est pas du goût de tout le monde

²¹⁷ Il y en aura d'autres.

²¹⁸ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 312 et 314.

Entre méfiance, hostilité et contestation de la légitimité de l'Œuvre des Œuvres

L'expression « *Secours d'Hiver, Secours d'Hitler* » prend peu à peu tout son sens, comme l'indique Jean-Pierre Le Crom lorsqu'il évoque, notamment, l'hostilité qui existe entre les différents protagonistes de l'assistance, pro-allemands ou non²¹⁹. « *Créé avant la défaite, le Secours National avait été récupéré et instrumentalisé par Vichy qui en fit l'une des institutions modèle de l'Etat français. On comprend qu'il ait eu du mal à susciter la confiance des personnes secourues*²²⁰. La réalité de ce conflit tient en partie au fait que les différents administrateurs du Secours National/Entr'Aide d'Hiver soient ou non dans une volonté affichée d'une collaboration avec les Allemands. La guerre interne entre le Secours National et l'Entr'aide d'Hiver, pourtant profondément liés par une cause commune et la capillarité administrative (puisque la seconde est une émanation du premier) en ajoute à une crise générale jusqu'à questionner la légitimité même de ceux-ci. En effet, la nature des relations avec l'Occupant ne cesse d'être au cœur du débat :

*Il était indispensable de répondre à l'offre de collaboration aux œuvres d'assistance d'hiver que les autorités occupantes avaient exprimées, et d'établir avec elles, à cet égard, une liaison qui ne s'était pas faite avec le Secours National. Les autorités occupantes n'ont, que nous sachions, ni manifesté la volonté de rompre cette liaison, ni fait connaître que le comité d'action, sous sa présentation actuelle, cessait d'avoir confiance. Il n'apparaît guère opportun, dans les circonstances présentes, de risquer de provoquer des difficultés nouvelles à ce sujet*²²¹.

Selon Jean-Pierre Le Crom, l'Entr'aide d'Hiver apparaît comme une pièce majeure de la nébuleuse collaborationnisme. Des tracts clandestins distribués la dénonçant sont distribués à Paris²²². Selon Daniel Hadwiger, les dons sont prioritairement acheminés vers l'Allemagne et vont également aux collaborateurs de Jacques Doriot et Marcel Déat²²³. En même temps, les Français peinent à se situer, tout au moins, une partie d'entre eux, dans la dynamique de

²¹⁹ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, le Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 192 à 228.

²²⁰ Peschanski, Denis, *La France des camps, l'internement 1938-1946*, Paris, Edit. Gallimard, 2002, p. 241.

²²¹ Archives Nationales, 2AG 500. *Note de René Demange à Du Moulin de Labarthète* du 14 janvier 1941.

²²² Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, le Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, 2013, p. 197.

²²³ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 120.

générosité assistancielle ambiguë des uns et des autres mais ils doivent pourtant faire avec la réalité suivante : « *Les Allemands souhaitent le maintien de la Collaboration, démonstration de leur « bienveillance ». Ils disposent de sommes importantes grâce à l'énorme indemnité de guerre versée par Vichy, ils n'hésitent pas à jouer les mécènes et distribuent des menus privilèges*²²⁴. » La réalité quotidienne est parfois si dramatique que les atermoiements de conscience sont souvent muselés. En effet, que faire et surtout comment survivre ? Avec ou sans le Secours National ? Toutefois, des opposants au régime de Vichy resteront réservés, voire hostiles aux commandements de générosité nationale. C'est ce que Gabriel Cognacq, ébranlé par les nombreuses attaques dont sont l'objet le Secours National et l'Entr'aide, rapporte au Maréchal Pétain :

Le Secours National et l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal de la Région Parisienne sont de plus en plus attaqués dans tous les milieux...Secours d'Hiver, secours d'Hitler, donner de l'argent au Secours National, c'est aider les Allemands à piller la France !...Le Secours National augmente, chaque jour, le nombre de ses ennemis en refusant ou en réduisant les subventions demandées... l'Entr'Aide d'Hiver est rendue responsable de l'action sociale dans la Région parisienne et qu'en conséquence l'initiative lui en soit laissée... Le Secours National n'a pas cru devoir lui souffler l'action sociale en raison des tendances révolutionnaires qu'il prête à certains éléments de l'Entr'Aide d'Hiver.

*...Ajoutons à cela les excitations de la propagande gaulliste, de la propagande communiste, de la propagande contre Vichy, de la propagande contre le Maréchal vendu aux Allemands et nous mentirons sur la gravité du silence sur l'action du Secours National*²²⁵.

A contrario, une note non signée conservée aux Archives départementales du Cantal, tient à redorer le blason du Secours National en réaffirmant les fondements de l'Œuvre des Œuvres sous forme d'une liste de préceptes soulignés : « *une nécessaire délicatesse, confiance de l'opinion, répartition juste, grandeur et développement de l'organisme, responsabilité, dévouement, équilibre, sens de l'arbitrage, équité, haute personnalité, être grand serviteur, être étranger au débat politique, rassemblement en travail fraternel*²²⁶.

²²⁴ Cointet Michèle, *Les Françaises dans la guerre et l'Occupation*, Edit. Fayard, Paris, 2018, p. 74.

²²⁵ Lettre de Gabriel Cognacq au Maréchal Pétain du 8 février 1944, Archives départementales du Cantal, 419F/4 (2) -5-6, Notes personnelles Robert Garric.

²²⁶ Archives départementales du Cantal, 419 F4/1.

Néanmoins, lors de la réunion du Comité central du Secours National du 4 mai 1943, le malaise, quant à la légitimité du Secours National, au sein même de ses équipes, subsiste. Il s'agit d'effacer certains scandales qui secouent l'organisme :

Cette lettre confidentielle invitera d'autre part, les délégués à faire preuve de la plus grande fermeté dans la surveillance de la gestion administrative de leurs délégations, et leur indiquera que le siège est prêt à prendre la défense de ses collaborateurs dans la mesure où ceux-ci s'efforceront de leur côté de ne pas donner prise aux critiques²²⁷.

Dans les faits, le Secours National remplit ses missions autant qu'il est possible de le faire et dans la limite de sa probité - contestée ou non - car il est, selon Robert Garric, « *une très belle conception du Maréchal.* »

Et puis enfin le travail du Secours National s'élargissant et dominant à la fois la coordination des œuvres et le secours d'urgence, est la très belle conception que le Maréchal lui a présentée et qui est quelque chose au fond comme d'être le secours de la France., à la fois dans ses individus et dans ses collectivités²²⁸...

Comme on a pu le voir, le Secours National est loin de faire l'unanimité mais la lecture de ses actions invite néanmoins à une appréciation nuancée. Dans une observation majorée des activités du Secours National, citons, par exemple, Dora Werzberg-Amelan, assistante sociale des camps de Gurs et de Rivesaltes, qui travaille en partenariat constant avec ses collègues du Secours National et plus difficilement avec celles de la Croix-Rouge²²⁹. Ou encore M. Chasserant, Président du Comité interprofessionnel chanvrière, résistant sarthois, qui aurait fourni du chanvre pour confection des matelas pour la Maison d'enfants, La Futaie, à Rouillon, faisant fi de sa labellisation pétainiste²³⁰. Notons aussi que certaines familles dont les

²²⁷ Archives départementales du Cantal, 419F7.

²²⁸ Allocution de Robert Garric au Congrès des assistantes sociales et auxiliaires de la Zone Sud des 12, 13 et 14 juin 1943 à La Bourboule, Fond Garric déposé au CEDIAS, en attente de transfert, non côté à ce jour.

²²⁹ Entretiens menés en 2015, dans le cadre d'une recherche universitaire sur l'action sociale sous Vichy.

²³⁰ Archives départementales de la Sarthe, 2000W239, dossier de coupure de presse, 1940. M. Chasserant est également cité dans l'opuscule de Jean-Claude De Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, consacré à Rouillon pendant l'Occupation et publié en janvier 2017. (Mis à ma disposition par la mairie)

membres arrêtés pour fait de Résistance bénéficient du soutien moral et matériel du Secours National²³¹.

L'Occupant, éternel arbitre

Au sein de cette querelle autour de la fraternité assistancielle réelle ou fantasmée avec les Allemands, on observe une volonté affichée de la part des Assistants du Devoir Patriotique, de se positionner aux côtés de l'Occupant. Organisme caritatif et anciennement Auxiliaires de la défense passive liés aux Croix-de-Feu du Colonel de la Roque, ils répondent à des objectifs « *d'encerclement philanthropique et d'instrumentalisation à des fins politiques*²³². » S'ils affirment ostensiblement leur indépendance, ils reçoivent, néanmoins, un soutien appuyé de la part des Allemands comme d'ailleurs le Comité Ouvrier du Secours Immédiat (COSI) éminemment collaborationniste, qui vient en aide aux victimes des bombardements alliés²³³. La haine de l'ennemi commun (les Alliés et autres) rassemble des idéaux communs partagés par le COSI et les Allemands qui feront de l'assistance une véritable croisade idéologique et concurrentielle que les différents protagonistes alimentent à chaque instant et ce, par tous les moyens. Parallèlement, cette bataille d'influences des uns et des autres affiche certaines contradictions comme celle de demander au Secours National de certifier la légitimité des actions des Assistants du devoir Patriotique comme en témoigne un courrier de Robert Garric²³⁴. Concurrents directs du Secours National, les Assistants du Devoir Patriotique se défendent de toute incursion de l'Etat et se veulent non politisés. Ce qui, dans les faits, est inexact. En cela, cette précaution d'usage au nom d'une indépendance clamée, se superpose également à la volonté de Pétain de dissocier l'appareil gouvernemental de celui d'une générosité associative. Or, chacun revendique une souveraineté qui n'en a que le nom. On sait que la réalité est tout autre même si Pétain tient à mettre les choses au clair, dans une note à Laval, le 26 novembre 1940 où on peut lire : « *...je ne saurais tolérer le maintien de préoccupations politiques et partisans au sein d'une entreprise de solidarité et*

²³¹ Von List, Corinna, *Résistantes*, Paris, Edit. Alma, 2010, page 89.

²³² Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, 2013, p. 19.

²³³ *Ibid*, p. 184.

²³⁴ Lettre de Robert Garric du 25 juillet 1944 conservée aux Archives départementales du Cantal, 419F22.

*d'entraide*²³⁵. » Il n'en reste pas moins que l'assistance, en tant que telle, ne sera jamais exempte de pureté idéologique et que l'instrumentalisation politicienne en sera sa vertèbre principale. Dans l'acte constitutionnel du 17 novembre 1942, Pétain rappellera, une fois de plus, que « *le Secours National ne peut pas être, ne peut même pas sembler être l'émanation d'un parti politique. Il ne doit pas faire de distinction entre les Français, il doit être libre et indépendant*²³⁶. » Pourtant, la nomination de Marcel Déat, au poste de ministre de la Solidarité nationale, ancien député « *Rassemblement anticommuniste* », soutien inconditionnel au COSI et sympathisant des mouvements fascistes, laisse planer un doute sur la véracité de ce rappel à l'ordre du Maréchal. Secourir est donc un enjeu politique passionnel ! Pour preuve, la loi que Marcel Déat promulgue, le 31 mars 44, qui lui permet de désigner de droit le secrétaire d'Etat à la Solidarité Nationale comme président du conseil d'administration du Secours National et de nommer par décret, un vice-président indépendamment de ceux déjà désignés par le conseil d'administration²³⁷. Parallèlement, il faut savoir que secourir ne se fera officiellement jamais sans les Allemands. Les instructions en ce sens sont données par les *Kommandanturen* allemandes comme on peut le lire dans un courrier du *Feldkommandant* Von Engel au préfet de la Sarthe, le 23 novembre 1943²³⁸. Aucune opération de charité ne peut se faire sans l'intrusion réglementée ou parfois même abusive²³⁹ de l'Occupant. Même si celui-ci concède à une certaine autonomie des acteurs caritatifs français, elle reste suspendue à ses injonctions de fonctionnement plus ou moins prévisibles ou parfois pas du tout. L'Entr'Aide d'Hiver de la région parisienne gagnera cependant en souplesse de fonctionnement parce qu'éloignée géographiquement de Vichy et parce que les Allemands exigent que l'ordre soit rétabli rapidement dans la capitale. Cette situation « donnant-donnant » aura quelques avantages quant à la validation des décisions de l'organisme et de leur mise en œuvre. Cependant, tel un funambule sur un fil, le gouvernement de Vichy, doit sans cesse s'accommoder des humeurs allemandes. Pour exemple, il n'est pas rare qu'un train transportant des enfants partant en colonie de vacances

²³⁵ Philippe-Jean, Hesse, Le Crom, Jean-Pierre, *La protection sociale sous le régime de Vichy*, Rennes, Edit. PUF, 2001, p. 143.

²³⁶ Archives Nationales, 2 AG, 458, *Lettre de Pétain à Laval* du 13 mars 1944.

²³⁷ Loi N° 169 du 11 mars 1944 relative au Secours National, JOEF du 2 avril.

²³⁸ Archives départementales de la Sarthe, 2000W126, Courriers entre la préfecture et la *Kommandantur* du Mans.

²³⁹ Si tant est que l'on puisse s'exprimer ainsi dans le cadre d'une occupation d'un pays vaincu par un pays vainqueur.

soit retardé au profit de transports ferroviaires allemands²⁴⁰. Il n'est pas rare, non plus, qu'une opération de collectes soit différée, sur ordre d'une *Kommandantur* locale. D'autres freins apparaissent dans le traitement logistique du quotidien qui n'est pas non plus sans conséquence sur la gestion d'une Maison d'enfants ou sur son simple ravitaillement. Il arrive que les Allemands les visitent, notamment celles ouvertes pour les enfants des Travailleurs en Allemagne. Ils tiennent à une organisation au cordeau et lorsque celle-ci existe au sein des Maisons, ils ne manquent de la louer, comme en témoigne une note du Comité du Secours National du 11 août 1943 :

...Que le Secours National a fait un très bel effort en faveur des enfants des Travailleurs Français en Allemagne. Actuellement, 30 Maisons sont ouvertes dans des conditions excellentes. Les autorités allemandes qui ont visité ces Maisons ont trouvé, elles-mêmes, que leur organisation était remarquable²⁴¹.

Quoiqu'il en soit, Pétain continue d'admirer le système de protection sociale allemand et il fera en sorte qu'il soit importé sur le territoire français. Mais il devra en supporter sa nature totalitaire puisque la charité assistancielle française est sans cesse sous la surveillance ouverte ou insidieuse de l'Occupant. Parce qu'

Une grande partie des actions menées par le nouveau régime dépend de l'assentiment des occupants. Sa politique ne peut donc être analysée sans les contraintes imposées par l'Occupation et les stratégies propres aux autorités allemandes qui ont influé sur la mise en œuvre du programme de l'Etat français et les réalités du quotidien²⁴².

Berlin, de plus, n'a pas oublié le rôle répressif des Commissions de contrôle tant sur plan de l'armement que sur d'autres, mises en place par les Alliés, en Allemagne, à l'issue du Traité de Versailles signé le 28 juin 1919. Les Allemands ont donc bien l'intention de reproduire cette situation à l'envers.

²⁴⁰ Mais il arrive parfois aussi que cela soit le contraire.

²⁴¹ Archives Départementales du Cantal, 419F8.

²⁴² Capuano, Christophe, *Vichy et la famille*, Rennes, Edit. PUF, 2009, p. 46.

*Rien ne compte en dehors de la patrie. Le jour où celle-ci leur donnera l'ordre de se ruer sur l'ennemi quel qu'il soit, elles (les populations) répondront d'un cœur joyeux à l'appel qui leur sera lancé, tant leur esprit a été impressionné de l'idée qu'elles doivent et peuvent rendre à l'Allemagne son rôle d'avant-guerre, en faire la nation qui dictera la loi au monde. Elevées dans l'idée de la revanche, elles vivent dans l'espoir qu'elle ne tardera pas*²⁴³.

L'Occupant a donc toutes les raisons d'être hégémonique. Collectes de fonds, de matériels ou communication sur ses actions caritatives obéissent même à une exigence supplémentaire : toute demande doit être rédigée en français et en allemand²⁴⁴. Ce qui amène une nouvelle contrainte administrative liée à la nécessité de trouver des traducteurs en un temps restreint. Les employés aux écritures doivent obligatoirement utiliser le caractère typographique « Futura » préconisée par une charte graphique imposée par les Allemands, notamment dans la rédaction des documents officiels. Cette typographie perdurera d'ailleurs, en France, après la guerre²⁴⁵.

Un exemple frappant de cette mainmise allemande dans le paysage assistanciel et qui concerne directement le cœur de notre sujet, mérite d'être exposé. Les Allemands vont s'immiscer, en effet, dans la querelle qui oppose le Secours National et les services de la Main d'Œuvre Française en Allemagne (MOFA) concernant la mise en service du Château du Belesbat à Courdimanche, dans l'Essonne. Celui-ci est pressenti pour devenir une maison d'accueil pour les enfants de Travailleurs Français en Allemagne. Mais ce château appartient à la famille Raynal qui est juive. Madame Raynal a mis sa demeure à disposition de la Croix-Rouge qu'elle patronne, à l'échelon local. Or, le Commissariat général des affaires juives a déjà procédé à la réquisition et à la vente de ce bien. Pourtant, celle-ci est déclarée caduque pour des raisons obscures. La Direction des Familles des Travailleurs Français en Allemagne (DFTFA) entre également dans le conflit. Le sort de la bâtisse reste donc en suspens. En conséquence, les enfants qui devraient intégrer la maison sont en attente de leur admission. Finalement, le Secours National souhaite acquérir le domaine, tout au moins, dans un premier temps, et veut

²⁴³ Lieutenant-Colonel Reboul, *Non, l'Allemagne n'a pas désarmé*, Edit. Charles-Lavauzelle et Cie, Paris, 1932, p. 43.

²⁴⁴ Archives départementales de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire, 52W46, Correspondance entre le préfet et la *Kommandantur*.

²⁴⁵ Desprairies, Cécile, *L'héritage allemand*, Paris, Edit. Armand Colin, 2019, p. 162.

offrir son soutien financier notamment pour y apporter les aménagements nécessaires. Peu après, il annonce vouloir renoncer à cette acquisition en raison des coûts importants que supposent les travaux de remise en état. Le conflit s'éternise. Les pressions sont multiples et il importe de plaire à l'Occupant d'autant que les Allemands s'impatientent. Ils souhaitent, en effet, faire de Belesbat une maison modèle dans laquelle doit être tourné un reportage propagandiste²⁴⁶. Le Secours National devient, presque malgré lui, le premier ordonnateur de Belesbat, sous injonction allemande qui y avait déjà ses quartiers, un détachement de la Luftwaffe y ayant résidé auparavant. Le château fut également le siège de la *Kommandantur* de Boutigny.



Le Château de Belesbat de Courdimanche (Seine-et-Oise)
(Photo publiée sur le site de la commune)

De même s'agissant de la Gaudinière à Saint Cyr-sur-Loire, propriété de Henri Bergson, saisie par le Commissariat général des affaires juives. La maison spacieuse et luxueuse est prévue pour accueillir des dignitaires allemands. Ce qui contrarie la volonté du Secours National/Entr'Aide du Maréchal d'en faire une Maison d'enfants. Malgré les négociations menées par la délégation du Secours National de la Villa Rose (siège de l'entrepôt de matériel du Secours National) de Saint-Cyr-sur-Loire, il faudra attendre que les occupants de la propriété acceptent enfin de déménager pour permettre son ouverture en qualité de Maison d'accueil pour les enfants des Travailleurs Français en Allemagne²⁴⁷. Mais Les Allemands ne sont guère prompts à se retirer d'autant que Saint-Cyr-sur-Loire est à moins de 10 km de la *Kommandantur*, sise à Tours. Ce qui facilite grandement le quotidien de l'administration

²⁴⁶ Rapport du Délégué financier du Secours National, M.de Mesmay : *Rapport sur le centre d'accueil pour enfants de travailleurs français en Allemagne en voie d'organisation du château de Belesbat*, mars 43. Archives du Secours National au Ministère des Finances, PH23806, dossier 0001.

²⁴⁷ Archives départementale d'Indre-et-Loire, 52W49, fiche explicative de La Gaudinière.

allemande, tant sur le plan bureaucratique qu'au plan environnemental. De plus, la maison jouit d'un emplacement prisé : parc arboré, facilités d'accès, etc.



La Gaudinière à Saint Cyr sur Loire
(Photo prise en août 2020)

A Rouillon-sur-Sarthe, la Futaie est à la fois un centre de formation pour 200 jeunes soldats de la Wehrmacht formés à la lutte contre le bolchevisme et une Maison d'accueil pour des enfants de la DFTFA. Ce qui n'est pas sans poser problème dans sa gestion, même si cette cohabitation sera temporaire²⁴⁸ et que les Allemands auraient eu des relations plutôt chaleureuses avec les enfants, selon Jean Bigot, témoin cité par Jean-Claude de Wilde et Jacques Vaulay²⁴⁹.



La Futaie à Rouillon-sur-Sarthe
(Photo prise en août 2020)

²⁴⁸ Archives départementale de la Sarthe, 2000WNC 207, Dossier de presse.

²⁴⁹ Dans l'opuscule de Jean-Claude De Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, consacré à Rouillon pendant l'Occupation et publié en janvier 2017. (Mis à ma disposition par la mairie)

Les exemples de réquisitions par les Allemands sont florès.

La mainmise offensive des Allemands sur la politique assistancielle française ne parvient cependant pas à ternir l'image majorée que Pétain a de l'Occupant. Mais le mimétisme de Pétain de la politique sociale allemande n'est pas sans répercussion dans la menée de la politique sociale de la France, ce qui n'est pas étranger à l'existence de conflits plus ou moins larvés au sein des divers organismes caritatifs. Et pourtant la Collaboration « doit » être et « sera » si l'on en croit Otto Abetz²⁵⁰ :

La rencontre de Montoire a une signification historique non seulement pour nos deux pays, mais, de plus, pour l'Europe et même pour le monde entier. Le principe de la collaboration entre nos deux pays a été adopté dans cette rencontre entre le Chancelier du Reich grand allemand et le Chef de l'Etat français. Nous savons qu'il ne peut pas être remédié en quelques jours ou semaines, même pas en quelques années, à la totalité des dommages causés par la guerre. Mais c'est précisément pour cette raison qu'il est nécessaire de transmettre à l'opinion publique l'impression que la politique de collaboration constitue au moins un commencement du redressement de la France. Nous avons l'espoir sincère qu'après un conflit qui a duré des siècles, la générosité et l'intelligence des hommes d'Etat dirigeants puisse, cette fois, réussir à amener une situation permettant aux peuples de reprendre haleine et de faire des projets d'avenir plus heureux²⁵¹.

Pourtant Otto Abetz se défend de vouloir s'immiscer dans la politique intérieure de la France²⁵². Pourtant, son omniprésence décisionnaire et représentative en tous lieux et en tous moments démontre le contraire. Aussi la prise en charge socio-éducative des enfants de France semble s'inscrire, elle aussi, dans cette perspective, certes, relative, comme l'indiquent les tableaux comparatifs présentés plus haut. En effet, nous avons pu voir que Vichy n'affichait pas tout à fait les mêmes intentionnalités que Berlin. Cependant, ce mimétisme assistanciel germano-français s'exprimerait tout de même dans la nécessité de plonger les enfants dans un bain idéologique et auxquels il faut inculquer un idéal : fort, sain, solidaire, patriotique, etc.

²⁵⁰ Pour rappel, Otto Abetz est l'ambassadeur d'Allemagne en France. Il est très impliqué dans les affaires sociales de la région parisienne et est présent aux colloques et rencontres diverses de ses acteurs.

²⁵¹ Abetz, Otto, *D'une prison*, Paris, Edit. Amiot-Dumont, 1949, p. 127.

²⁵² Tournoux, Raymond, *Le royaume d'Otto*, Paris, Edit. Flammarion, 1982, p. 83.

Ils doivent devenir de « *vrais petits serviteurs de la Patrie*²⁵³. » Les différents mouvements de jeunesse en attestent largement : Compagnons de France, scouts, etc. A cela va s'ajouter l'idée de convaincre la jeunesse de l'incontournable construction d'un avenir avec L'Allemagne, à la lumière de ce que souhaite et impose l'Occupant. Et pour cela, rien ne doit entacher l'image de cette volonté, d'où la constitution de la *Liste Otto* qui vise « *à interdire les manuels d'histoire et d'allemand considérés comme antiallemands*²⁵⁴ et de les saisir dans les librairies françaises²⁵⁵. De même que certains droits de reproduction d'autres ouvrages sont rachetés comptant par Berlin pour qu'ils disparaissent des circuits de diffusion²⁵⁶. 22400 tonnes de livres seront ainsi portées au pilon. La *Frontbuchhandlung*²⁵⁷ qui possède une succursale en France, veille à l'exécution de cette opération de destruction²⁵⁸.

B) Le Maréchal Pétain entretient un rapport privilégié avec l'enfance et la jeunesse.



Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'aide
Brochure éditée par le Secours National, 1941
(Fonds documentaire personnel)

²⁵³ Notes personnelles sur la discipline de Robert Garric, Fonds Garric déposé au CEDIAS, en attente de transfert, non côté à ce jour.

²⁵⁴ Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Edit. Flammarion, 2001, p. 38.

²⁵⁵ Prescription de saisie faite par le Commandant et Conseiller supérieur d'administration de guerre I/V Jani, du 14 octobre 1940. Archives départementales de la Sarthe, 200W126, Courriers entre la préfecture et la *Kommandantur* du Mans.

²⁵⁶ Schwob, André, *L'affaire Pétain, faits et documents*, Paris, Edit. des Deux-Rives, 1945, p. 55.

²⁵⁷ Librairie nationale centrale ayant des délégations dans les grandes villes d'Allemagne.

²⁵⁸ Selon Jean-Pierre Azema, dans le documentaire de Patrick Rotman, *Les brûlures de l'histoire*, réalisé en 1997, conservé par l'INA.

Si les Maisons d'enfants ont été l'objet d'une telle attention comme le prouvent les nombreux documents conservés dans les archives, c'est bien entendu, en raison de la situation de catastrophe sanitaire et sociale qui secoue la France dévastée. Nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction de ce travail mais cela mérite toutefois une explication complémentaire. Au regard du vivier d'informations parfois surprenant, engrangé pendant cette recherche, je formule l'hypothèse que cette préoccupation est aussi le résultat d'un lien particulier qui semble unir Pétain aux enfants. Il faut en faire état d'autant que celui-ci est parfois directement, physiquement impliqué dans ce qui touche à l'enfance. Et dire qu'il ne l'est que « *parfois* » est même à la limite de l'inexactitude. Paul Racine, son secrétaire particulier, décrit les rendez-vous quotidiens avec le Maréchal Pétain, à l'heure très ritualisée de l'ouverture du courrier. Celui-ci attache visiblement une importance non dissimulée aux montagnes de lettres que lui envoient les enfants dont il ouvrait, lui-même, certaines. Paul Racine parle de millions de missives transmises au Cabinet de Vichy. Il évoque aussi l'attitude de certains collaborateurs proches du Maréchal, agacés par l'intérêt porté par Pétain à ces activités épistolaires auxquelles il donnait parfois la priorité au détriment d'autres, jugées plus importantes. Le documentaire de Michèle Durren et de Julien Johan, cité précédemment, montre les nombreux sacs postaux qui renferment les courriers qui intéressent tant le Maréchal. De plus, il lui arrive, lui-même, de rencontrer certains acteurs de la prise en charge socio-éducative des enfants, lors des colloques ou autres réunions professionnelles ou plus directement comme en témoigne le courrier de rendez-vous avec Madame la Baronne de la Bouillerie, directrice de la Maison de Villedary, dans l'Indre-et-Loire²⁵⁹. Sous cet angle supplémentaire, il nous est ainsi permis de contextualiser notre sujet, d'une façon éclairante et peut-être inédite, comme s'il s'agissait d'en peindre un décor, une ambiance explicative.

Cependant, sans vouloir dévoiler la suite de notre investigation, nous aurons, par la suite, de quoi confronter le discours idéologique autour de l'enfant porté au niveau étatique avec celui, étayé par certains acteurs des Maisons qui, pour certaines, deviendront de véritables laboratoires d'innovations pédagogiques. Il conviendra ainsi de s'en souvenir afin de mesurer les écarts éventuels existant entre l'un et l'autre.

²⁵⁹ Archives départementales d'Indre-et-Loire, 217W45-47, Dossier Villedary sous l'Occupation.

A présent, qu'en est-il plus exactement de ce lien entre Pétain et les enfants ?

1) Les enfants, vernis idéal sur une image majorée d'un chef d'Etat

Nécessité d'une propagande visuelle percutante

Si l'on ouvre les photothèques des dictateurs politiques, on s'aperçoit très vite que ceux-ci se laissent volontiers photographier avec des enfants et ce, à dessein. A toutes les époques et en tous lieux d'exercice, la dimension propagandiste et symbolique du visuel n'est donc pas contestable. « *Le choix des angles de prises de vue, des sujets, des personnes, rien n'est laissé au hasard. Un béret, un regard, un enfant, un uniforme déboutonné, une enseigne, tout indique le soin apporté au cadrage, voire même la mise en scène*²⁶⁰. » A ce titre, Claire Belisle, docteure en psychologie et co-inventeur de la méthode Photolangage, indique que « *L'attribution de pouvoirs aux images relève d'un type de croyance attribuée... Pour une large part, nous ne voyons pas le monde tel qu'il est mais tel que nos croyances nous invitent à le voir*²⁶¹. Elle ajoute :

*La croyance au pouvoir de l'image relève de la pensée magique, car si pouvoir il y a, il vient du spectateur, de celui qui regarde l'image, car l'image en tant que telle n'a de pouvoir que celui que lui prêtent ses spectateurs. Il s'agit de mobiliser le spectateur en l'émouvant... La résonnance des images en chacun produit de l'émotion... Car les structures mentales comportent des relations spécifiques avec des sentiments de peur, d'attraction, de rejet, des attitudes d'ouverture de discrimination, de jugement, de racisme, etc.*²⁶².

On peut donc aisément comprendre que l'image de l'enfant, esthétisée à souhait, prodigieux otage de l'avenir et de la pérennité possible d'un régime, puisse ainsi frapper les esprits dans un but de fabriquer volontairement des émotions ciblées. Les dirigeants politiques ne manquent pas d'en voir l'utilité. L'enfant est parfois au cœur d'un sentimentalisme de bon aloi auquel personne ne serait insensible. La profusion d'images d'enfants signe donc une preuve fantasmée que celui qui dirige le pays en sera l'ultime protecteur et sur lequel la nation toute entière pourra s'appuyer en cas de difficultés. Pourtant, dans l'évidence d'une lecture

²⁶⁰ Desprairies, Cécile, *Sous l'œil de l'Occupant*, Paris, Edit. Armand Colin, 2010, p. 3.

²⁶¹ Belisle, Claire, *Comprendre notre rapport à l'image*, Lyon, Edit. Chronique Sociale, 2020, p. 48.

²⁶² *Ibid*, p. 52 et 53.

de ces photos idéalisées, on ne peut s'empêcher d'évoquer le massacre de millions d'autres enfants perpétrés en leur nom. Les exemples, partout, sont dramatiquement légions :



Benito Mussolini, Alamy stock photo, Archivio GBB, 2AWR1PG

Joseph Staline, Open Edition Journals, Markizova, 1935

Adolf Hitler, Tribunal du net

Juan et Evita Péron, Alamy stock photo, Massimo Garcia, RXWC94

Kim Jong-un, Sputnik France, 25 avril 2017, Congrès de l'Union des enfants de Corée

Pourtant, s'agissant de Pétain, il peut subsister un doute, certes, difficilement qualifiable. Est-il raisonnable, nécessaire, acceptable, même de dire les choses ainsi sans être accusé de manque de discernement, voire pire ? Si se faire photographier avec des enfants affirme, pour Pétain, bien évidemment, une volonté idéologiquement publicitaire, cela veut exprimer également autre chose, à savoir un attachement, lui aussi, difficilement qualifiable, aux enfants. Ayant fait une étude photographique aléatoire des déplacements du Maréchal, relayés par la presse²⁶³, j'ai pu faire apparaître que sur un échantillon de 28 clichés, 19 montrent le Maréchal en interaction avec des enfants ou des adolescents. Sur la base de 8 films relatant les déplacements de Pétain en zone libre, un chronométrage comparé des images met nettement en évidence que celles des enfants et des adolescents supplantent

²⁶³ *L'Illustration, La Semaine, Cadran, Match, Le Matin, La Tribune Républicaine, La Petite Gironde.* (Fonds documentaire personnel)

largement celles qui concernent les adultes²⁶⁴. Ministres, dignitaires ou prélats semblent n'être que peu de chose à côté des enfants. On peut parler de répartition autour de 60-40% du temps de visionnage. Par la suite, d'autres supports visuels décryptés avec le même objectif n'ont eu de cesse que de confirmer le résultat de mes observations. De toute évidence, au sein de ces reportages, à l'instar de toutes personnes qui sont des acteurs politiques désignés, ces enfants abondamment représentés endossent, et bien malgré eux, la responsabilité de l'avenir d'une société. Mais également, au regard de notre hypothèse, ils sont l'expression visible de l'attachement que le Maréchal éprouve pour eux.

Qui dit enfant, dit famille. A ce titre, la propagande s'empare largement de cette préoccupation et Vichy organise même plusieurs expositions sur le sujet dont celle du Commissariat Général à la Famille, dans la mairie du Vème arrondissement de Paris, d'octobre à novembre 1943²⁶⁵. Cette propagande doit toucher tous les milieux sociaux. L'enfant en est le sujet central. Il est décliné à l'aune de tous les registres sociétaux : démographique, économique, politique, psychologique et affectif. On peut trouver, aux Archives départementales du Cantal, dans les notes personnelles de Robert Garric, les prémises d'une opération de communication en ce sens²⁶⁶. C'est l'historien Christophe Capuano qui nous renseigne également sur ce qui deviendra « *l'Exposition de la Famille* » :

Afin de toucher un public très divers et frapper les esprits sont utilisés les techniques publicitaires : photo, photo-montages, tableaux, graphiques analytiques, dessins. Pour que le message officiel soit compris du plus grand nombre, l'Exposition de la Famille est organisée d'une façon très simple -les maux et les remèdes selon les critères du régime-...Chaque intervention prend un caractère très officiel et bénéficie d'une large couverture de la presse régionale²⁶⁷.

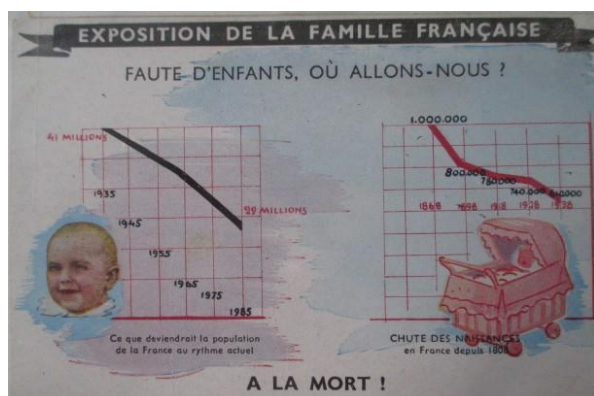
²⁶⁴ J'ai effectué ce travail au Mémorial de Royallieu-Compiègne, en octobre 2019.

²⁶⁵ Jennings T., Éric, *Discours corporatiste, propagande nataliste et contrôle social sous Vichy*, dans la Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2002/4/ N°49-4, p. 107.

²⁶⁶ Archives départementales du Cantal, Notes personnelles de Robert Garric, 419F 52 (2) 53.

²⁶⁷ Capuano, Christophe, *Vichy et la famille*, Rennes, Edit. PUF 2009, p. 253.

Des cartes postales « *pédagogiques* » sont d'ailleurs vendues ou offertes aux visiteurs, à cette occasion :



Cartes postales de l'Exposition de la Famille à Paris
 (Fonds documentaire personnel)

On observe que les cartes font référence à la situation démographique de la France, à son avenir en termes de fiscalité et de retraite en y associant une dimension plus affective, voire culpabilisante à l'égard des parents, s'agissant, par exemple, de l'enfant unique. Les adultes sont invités d'une manière explicite à fonder une famille selon les modalités prescrites par le régime de Vichy. Ces expositions itinérantes connaissent un franc succès.

2) *Aimer les enfants, un levier essentiellement politique ?*

Une proximité qui interroge

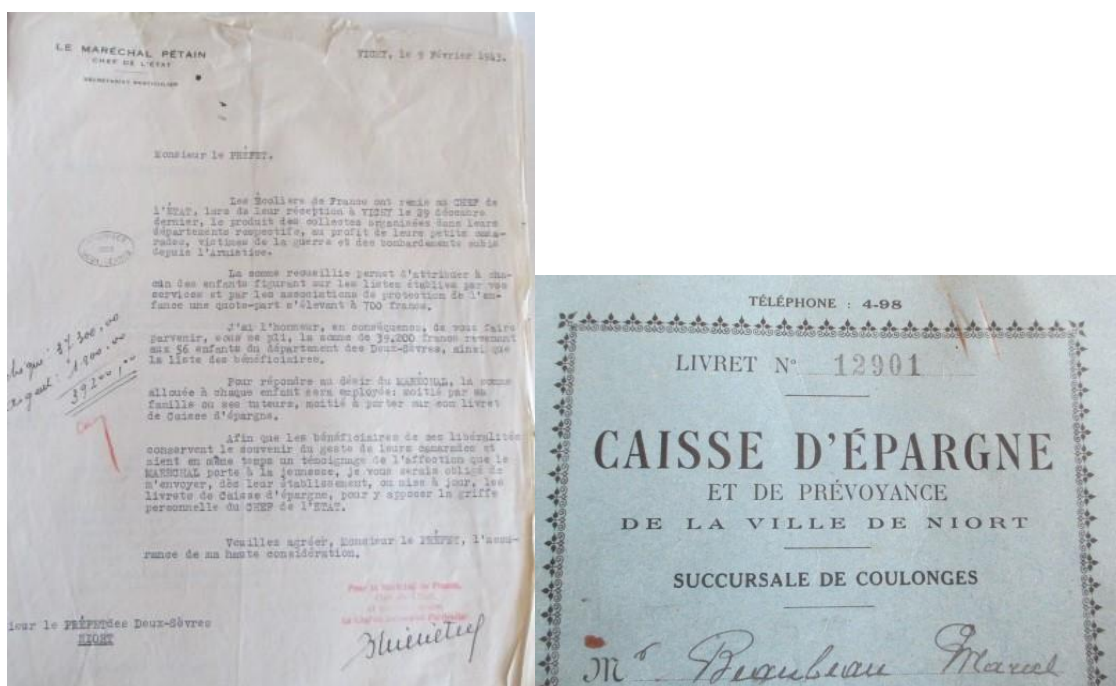
S'agissant de Pétain et son inclination pour les enfants, il y a lieu, cependant, de s'interroger, bien que le simple fait de s'interroger puisse être interprété comme un acte de complaisance à l'égard du régime de Vichy. En effet, aujourd'hui, sauf pour les nostalgiques de Pétain, il n'est pas concevable d'envisager une part de bienveillance ou toute autre forme de sincérité de la part du Maréchal Pétain, en raison de sa funeste besogne de s'en prendre aux enfants juifs et à d'autres indésirables dans les conditions épouvantables que nous connaissons. Il est même peut-être insupportable de considérer que Pétain « aime » les enfants autrement que pour des raisons propagandistes. Accepter ce postulat peut engendrer, chez le chercheur, un indicible malaise, conditionné par un commandement sociétal de penser le contraire. Pour ma part, je n'y ai pas échappé. Une fois encore, il y a nécessité de réguler la mise à distance que suppose l'exercice scientifié de la recherche. Pourtant Paul Racine, dans un positionnement totalement partisan compte tenu de son statut de secrétaire particulier de Pétain, a voulu me rappeler : « *Des valeurs ? Le Maréchal tenait à l'amour de la patrie, de la famille, des enfants. Qu'est-ce qu'un peuple ? Il faut que les conditions de travail soient humaines et justes. Vous avez lu les messages du Maréchal*²⁶⁸ ? » Et Henry Du Moulin de Labarthète d'ajouter : « *Le Maréchal quitte l'hôtel vers midi et quart pour une promenade dans les allées du parc...Le Maréchal parle peu. Il s'intéresse aux arbres, aux enfants*²⁶⁹. »

Je dois dire que plus mes investigations se sont multipliées et plus cette binarité Pétain-enfants a émergé d'une façon plutôt inattendue. Pour exemple, une découverte singulière aux archives de Niort. Pétain initie personnellement une collecte d'argent auprès des écoliers à destination d'enfants nécessiteux. Le produit de cette quête va être reversé à ceux-ci par le biais des maires qui doivent recenser les enfants en situation de précarité. Cet argent est, dans un premier temps, versé sur un livret de la Caisse de Prévoyance nominatif, puis retourné au cabinet du Maréchal pour y recevoir sa griffe, et enfin rendu à l'enfant. En cas d'oubli, le Cabinet du Maréchal ne manque pas de rappeler les maires à l'ordre²⁷⁰.

²⁶⁸ Il est allé les chercher afin de me les faire lire en sa présence.

²⁶⁹ Du Moulin de Labarthète, Henry, *Le temps des Illusions, Souvenirs*, Suisse, Edit. à l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p. 174.

²⁷⁰ Archives départementales de Niort, 160W/17.



Lettre du Cabinet du Maréchal au Préfet des Deux-Sèvres du 9 février 1943 et livret de Caisse d'épargne d'un enfant. (Archives départementales de Niort, (160W/17).

Voici ce qu'elle contient : *Les écoliers de France ont remis au Chef de l'Etat, lors de leur réception à Vichy le 29 décembre dernier, le produit des collectes organisées dans leurs départements respectifs, au profit de leurs petits camarades, victimes de la guerre et des bombardements subis depuis l'Armistice.*

La somme recueillie permet d'attribuer à chacun des enfants figurant sur les listes établies par vos services et par les associations de protection de l'enfance une quote-part s'élevant à 700 francs.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous faire parvenir la somme de 39.200 francs revenant à 56 enfants du département des Deux-Sèvres, ainsi que la liste des bénéficiaires.

Pour répondre au désir du MARECHAL, la somme allouée à chaque enfant sera employée : moitié par sa famille ou ses tuteurs, moitié à porter sur son livret de Caisse d'Epargne.

Afin que les bénéficiaires de ces libéralités conservent le souvenir du geste de leurs camarades et aient en même temps un témoignage de l'affection que le MARECHAL porte à la jeunesse, je vous serais obligé de m'envoyer, dès leur établissement, ou mise à jour, les livrets de Caisse d'Epargne, pour y apposer la griffe personnelle du CHEF de l'ETAT.

Ajoutons que les livrets de Caisse d'Epargne sont aussi l'occasion de rappeler certains préceptes de morale, imprimés en rouge sur chaque page de celui-ci tels que : « *L'oisiveté ressemble à la rouille, elle use plus que le travail ; la misère regarde quelquefois la porte de l'homme laborieux mais elle n'entre pas ; La fourmi fut trop dure pour la cigale. L'économie ne doit pas exclure la charité ; la paresse va si lentement que bientôt la pauvreté l'atteint.* »

Toutefois, autour de cette démonstration autour du lien Pétain-enfant, subsiste la difficulté de conjuguer l'idée d'un Pétain criminel avec celle d'un Pétain bienveillant. L'emploi de termes comme « *solidarité, respect, fraternité, sens social* », etc. qui ne cessent de figurer dans de nombreux supports de communication médiatisés ainsi que dans les discours radiophoniques du chef de l'Etat, interroge également. Nous savons bien que dans les faits, les mesures ségrégatives à l'adresse de certains groupes de la population (enfants compris) attestent du contraire. Cependant, il faut raison garder sur l'interprétation de ces termes que nous aurions tendance à définir avec des codes de notre contemporanéité. D'où le caractère précieux des documents consultés auprès de Paul Racine mais également d'autres, comme les témoignages du très controversé Jacques Isorni, l'avocat du Maréchal Pétain, déjà cité. Il est clair aussi que tous les enfants ne sont pas solidaires et fraternels de leurs pairs. Alors, que faire de ces affirmations contradictoires forcément traversées par nos affects qui ont construit notre mémoire collective ? Une réponse directe paraît difficile. Les paradoxes continuent, en effet, à être légion.

Un lien parfois traversé par des contradictions

Concernant la réflexion sur le lien Pétain-enfant, ce travail de recherche est donc un patchwork de contrastes : Pétain, garant de persécutions et Pétain père protecteur. Ceci est illustré par certains témoignages comme celui de Suzanne, institutrice sous l'Occupation, qui se souvient du Maréchal : « *Il a justement remplacé les pères qui n'étaient pas là et a tout fait pour eux* (les enfants)²⁷¹. » Elle cite également l'exemple de la distribution des biscuits caséinés et des bonbons vitaminés, donnant à Pétain un rôle de père nourricier et soucieux de la santé des enfants. Elle rappelle également que son salaire d'institutrice a considérablement augmenté pendant l'Occupation lui conférant ainsi des conditions d'exercice plus confortables. Ce qui est confirmé par Paulette, autre témoin. Une information qui éclaire autrement la situation des enseignants que Pétain traite pourtant de « *voyou de la République* ». Mais ceci est un autre sujet !

²⁷¹ Interrogée en janvier 2020.



La Semaine, N° 48, 17 juin 1941
(Fonds documentaire personnel)



L'illustration, 8 novembre 1941
(Fonds documentaire personnel)

Ce qui peut surprendre, c'est qu'il n'y a aucune difficulté à trouver des éléments d'information qui attestent d'une paternité collective du Maréchal à l'égard des enfants de France. Les exemples sont, en effet, multiples. Raymond, un des témoins de guerre, lorsqu'il évoque Pétain, utilise encore aujourd'hui la formulation suivante : *Pépère Pétain*²⁷².

Ajoutons aussi que parmi ses injonctions quotidiennes, Pétain va jusqu'à donner l'ordre d'offrir des places de cirque à des milliers d'enfants et demande à René Bouffet, préfet de la Seine, de réquisitionner la piscine de Maisons-Alfort et de veiller à la sécurité des enfants qui s'y trouvent. L'événement sera médiatisé par les actualités cinématographiques²⁷³.

Le fil épistolaire tissé entre le Maréchal Pétain et les enfants

Attardons-nous, à présent, sur un fait qui étaye le lien que Pétain s'emploie à créer avec les enfants. Il écrit aux élèves, à chaque rentrée scolaire, une lettre qui doit être imprimée et

²⁷² Rencontré en septembre 2021 parce qu'il était un des camarades des enfants de la Maison de Marnay, en Indre-et-Loire.

²⁷³ Archives INA, Journal France-Actualités, du 30 juillet, 1943, dans la rubrique Secours National.

diffusée. Toute proportion gardée, on ne peut s'empêcher de souligner le ton paternel (ou paternaliste !) employé, d'où l'intérêt de la lire avec attention et de la recontextualiser. Il est, en effet, surprenant qu'un chef d'Etat s'attache à employer une sémantique aussi proche de ce peuvent en comprendre les enfants. Propagande ou pas, cette façon de faire n'est, certes, pas unique dans notre histoire nationale mais elle se répète à chaque rentrée, s'agissant de Pétain, et à d'autres occasions. Notons, au passage, que le Général De Gaulle fera graver son discours de Noël aux enfants sur des disques 78 tours qui seront largués sur la France par la Royal Air Force britannique. Ils sont conservés au Musée de la Libération de Paris²⁷⁴. De la même façon qu'il racontera l'histoire de la fin de la guerre aux enfants. Mais prenons le temps de lire des extraits de cette lettre destinée aux écoliers de France²⁷⁵ !

Si j'ai décidé de vous parler aujourd'hui, au moment où vous recommencez une année scolaire, c'est qu'il faut que vous sachiez que je compte absolument sur vous pour m'aider à reconstruire la France, à faire des Français un grand peuple loyal et honnête.

...

Comme tous les hommes, les écoliers ont contre eux, des adversaires. Il me faut des filles et des garçons courageux pour entreprendre la lutte contre deux de ces principaux adversaires.

Le premier, c'est l'oubli des bonnes résolutions...Mais certains oublient très vite les bonnes résolutions prises lors de la rentrée des classes. Je viens justement vous demander de les garder en vous aussi longtemps qu'il faudra. C'est ce qu'on nomme la ténacité.

C'est une qualité qui manque un peu aux Français. La ténacité pourtant est très utile dans la vie et elle permet à ceux qui la possèdent de réussir mieux que ceux qui n'en ont pas...

Et voici le deuxième adversaire à combattre : je veux parler de la déloyauté en classe. Je suis attristé en pensant que certains d'entre vous ne résistent pas à la tentation et qu'ils copient ou qu'ils trichent pour gagner quelques points. C'est une faute et je veux qu'elle cesse.

...Donnez un bon exemple, même si, dans le passé vous vous étiez laissés entraîner...rachetez-vous en résistant davantage dans l'avenir...

Il faut que vous sachiez que dans votre vie, vous aurez à dire NON à toutes sortes de tentations. C'est pourquoi je vous dis à vous, ce que je disais à mes soldats dans l'autre guerre : « Courage !...ne cédez pas ... »

...

Soyez des filles et des garçons francs et loyaux.

Essayez...Tenez-moi au courant de vos efforts...

A tous, pour cette année : BON TRAVAIL, BON COURAGE, BONS RESULTATS.

²⁷⁴ Sous le numéro d'inventaire 2007.371.4.3.

²⁷⁵ Livre pour enfants, Paluel-Parmont, *Il était une fois...UN MARECHAL DE France*, 1941, Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. (Fonds documentaire personnel)



Cette lettre n'est pas entièrement reproduite dans sa totalité mais la sélection de certaines phrases suppose, d'emblée, quelques remarques. D'abord, que dire de sa longueur ? Conserver intacte l'attention de jeunes enfants pour sa lecture est peut-être une gageure même si l'on peut imaginer que la notion d'effort et de concentration dans la scolarité soit vraisemblablement très prégnante chez les enfants de l'époque. Cette affirmation demeure toutefois quelque peu hasardeuse. Sa taille (page pleine) affiche également un certain contexte de solennité. D'ailleurs, elle figure à la toute dernière du livre d'histoire édité pour les enfants à l'occasion des fêtes de Noël. Par ailleurs, les termes employés appartiennent à une sémantique hautement moraliste. Le Maréchal Pétain s'emploie à préparer les enfants à prendre leurs responsabilités de futurs adultes dans une *France Nouvelle* et insiste sur l'obligation d'intégrer des valeurs de courage, de ténacité et de loyauté. *In fine*, notons la présence ostentatoire de la Francisque, référence à la hache de guerre des Francs, emblème de Vichy, désignée officiellement comme insigne du Maréchal de France, chef de l'Etat, qui voisine immédiatement avec la signature manuelle de Pétain.

Pétain s'adresse aussi aux enfants, via la radio :



« Rentrée des classes 1941, les écoliers écoutent à la radio le discours du Maréchal Pétain : « Je compte absolument sur vous pour m'aider à reconstruire la France, à faire des Français un grand peuple loyal et honnête. » (Alamy Stock Photo)

(Photo et citation extraite de l'ouvrage de Dominique Missika et Bénédicte Vergez-Chaignon, *Nous les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 48 et 49.)

Pétain se déplace également dans les écoles. Ce qui suppose quelques préparatifs pour sa venue : répétitions chants, compliments et autres festivités :



A l'Ecole Saint-Léonard, les enfants répètent le chant de bienvenue pour le Maréchal, sous la direction de leur institutrice dans *La Semaine*, n°50 du 26 juin 1941. (Fonds documentaire personnel)



Le Maréchal est auprès des écoliers de France

Masson Jean, *Le Maréchal de France, PHILIPPE PETAIN, CHEF de l'Etat Français*, pas d'indications supplémentaires (Fonds documentaire personnel)

A ce stade de ce travail et lestée de ces découvertes, je confirme donc l'hypothèse que ce lien singulier Pétain-enfants existe. Aussi, il est vraisemblable que ce lien Pétain-enfant ne soit pas étranger à la volonté politique de mettre en place une véritable logistique d'accueil des plus jeunes qui irait au-delà d'une seule prise en compte conjoncturelle. Cette affirmation plutôt « *sensible* » risque de susciter la controverse d'autant qu'elle n'est pas exempte d'ambivalence puisque criblée d'un va-et-vient incessant entre la prise de conscience de l'existence de l'enfant-propagande et de celle de l'enfant-sujet « *aimé* ».

Voyons, à présent, comment se décline cette omniprésence des enfants dans la vie de Pétain !



N°1



N°2

Photo n°1 : « Lorsque le Maréchal Pétain effectue sa promenade deux fois par jour dans le parc de Vichy, il n'est pas rare de le voir saluer les enfants ou recevoir leurs hommages²⁷⁶. » (Photo de Roger-Viollet)

Photo n°2 : « Pour connaître le portrait et la vie du Maréchal Pétain, les enfants reçoivent des livres et des albums d'images à colorier ou des abécédaires. Les deux fillettes s'appliquent pour colorier les feuilles de chêne sur le képi rouge du chef de l'Etat²⁷⁷. » (Photo Collection Jonas/Kharbine-Tpabor)

Les événements festifs maréchalistes à destination des enfants

Considérons le contexte festif existant pendant l'Occupation, bien que contrôlé de près par les Allemands ! En effet, via ses ministres du Travail ou de l'Education Nationale, le Maréchal

²⁷⁶ Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 102.

²⁷⁷ *Ibid*, p. 92 et 93.

demandera aux directeurs de différentes institutions privées ou publiques de permettre aux enfants d'être présents lors des fêtes du 8 mai, dédiées à Jeanne d'Arc. Ainsi 3000 enfants assisteront à celle de Grenoble et 20 000 autres seront présents à Marseille. 25 000 autres dont 200 jeunes filles à leur tête, participeront à la fête de Nice²⁷⁸. Le 1^{er} mai sera aussi la mise en valeur des meilleurs élèves et la « *glorification du travail des jeunes*²⁷⁹. » Dans les écoles et les centres d'apprentissage, les écoliers et les apprentis méritants recevront un recueil de faits d'armes, le « *Mémorial de la France* » frappé d'un cachet « *offert par le Maréchal Pétain aux meilleurs élèves de France*²⁸⁰. » On peut aussi recevoir des foulards comme celui-ci :



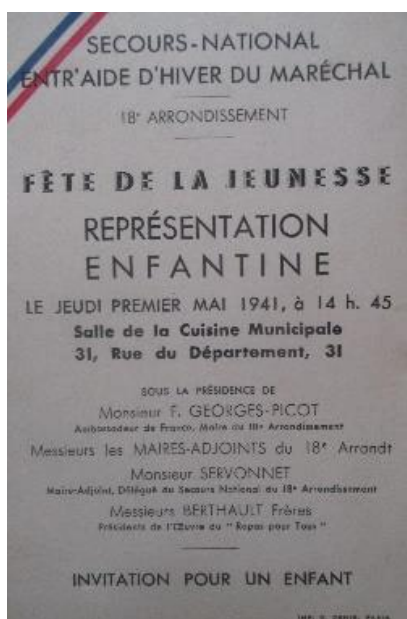
Carré de soie produit par la Manufacture de Col Combet de Lyon
(Photo issue du site Couteau-Bégarié et Associés, n° censure O.A 183)

²⁷⁸ Dalisson, Rémi, *Les fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Bilblis, 2007, p. 156.

²⁷⁹ Instructions de Darlan, 25 avril 1941, AN F40, cité par Rémi Dalisson, p. 172

²⁸⁰ En page 174, dans l'ouvrage de Rémi Dalisson, déjà cité.

A cela s'ajoutent des moments de festivités théâtrales et autres, organisés spécialement pour eux :



Programme pour une manifestation théâtrale à l'adresse des enfants
(Fonds documentaire personnel)

Pétain qui se plie volontiers au culte du chef, apprécie les bains de foule qui ne faibliront pas, même jusqu'en 1944 alors que la politique de Collaboration a déjà fait des ravages au sein de la population française et que l'on pourrait s'attendre à un rejet général de son chef. Les actualités cinématographiques et les clichés dans la presse en témoignent, fait largement confirmé par les récits de mes témoins de guerre.



Passage du Maréchal Pétain à Ligny-le-Barrois, le 25 mai 1944.
(Photo DF/ Collection de *l'Est Républicain*, mise à jour le 5 octobre 2019)

En observant cette photo, on peut aisément imaginer que les objectifs de la caméra et de l'appareil soient orientés d'une manière éminemment propagandiste. N'empêche que le choix est éternellement porté sur la visualisation des enfants. C'est pourquoi la profusion d'images d'enfants qui couvrent les déplacements du Maréchal continuent d'interroger. En croisant les différents témoignages de guerre, il s'avère que Pétain a encore de nombreux fidèles, même à l'approche de la fin du conflit qui s'explique peut-être par le maintien, de certains, de l'héroïsation du Sauveur de Verdun. Quant aux enfants, ils semblent toujours encore avoir leur place dans ce processus de magnification. D'autres raisons peuvent expliquer cet engouement pérenne idéologique ou fantasmé ou peut-être même empreint de résignation. Cela se vérifie également, lors des débats dans l'émission *Les Dossiers de l'Ecran*, présenté par Armand Jamot et diffusé en 1976, consacré à Pétain. Presque 80 ans après, Suzanne, un de nos témoins de guerre qui accompagne cette recherche, pouvait en dire : « *Pourquoi suivre de Gaulle ? Nous, on ne le connaissait pas. Nous, on ne connaissait que Pétain !* »

Ainsi, jusqu'au bout, au sein de ces manifestations de liesse populaire, Pétain exige qu'une place d'honneur soit faite aux enfants. Et si l'on en croit les images étudiées, il prend même le temps de les remercier et de s'approprier leurs fleurs et leurs cadeaux qu'il reçoit²⁸¹.



Photo extraite du Livret *Aux enfants de France*, édité par le Cabinet du Maréchal, le 11 novembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

²⁸¹ C'est ce qu'on peut observer dans les retranscriptions documentaires d'autres déplacements de Pétain.

Certes, cette bienveillance est aussi circonstancielle -ou pas- selon le regard qu'on lui porte. Il faut sans cesse rappeler que des traitements discriminatoires ont été réservés à d'autres enfants comme peut en témoigner Stefan :

J'étais un sale Polak, ça dit beaucoup de choses...on était responsable de la guerre, de ce qui se passait. Les bonbons vitaminés ? M. Prévot les distribuait à l'école. Je n'y avais pas droit parce que j'étais Polak mais il m'en donnait quand même. Moi, jamais, j'en ai pas pris. Je croyais qu'ils venaient des Allemands... Le Secours National ? On avait droit à rien. Les Français, sûrement²⁸² !

C'est ce que confirme Boris Cyrulnik, enfant juif et traqué dès la promulgation des lois anti-juives en octobre 1940²⁸³. La réalité est donc bicéphale ! Pourtant, l'argumentaire qui consiste à démontrer le lien singulier qui existe entre Pétain et les enfants n'est pas épuisé. Pour exemple, le message radiophonique de Noël 1940 qui s'adresse principalement aux enfants : « *Serrez-vous, ce soir, autour de moi, pour que cette France, une France neuve et saine, grandisse et se fortifie. Bientôt, vous verrez luire l'étoile qui guidera votre destin. Bon Noël mes enfants, et Vive la France²⁸⁴ !* ». D'ailleurs, cette préoccupation permanente des enfants agace quelque peu Paul Racine, lorsqu'il évoque, à posteriori, le comportement du chef de l'Etat, parfois plus préoccupé par la préparation de ses discours à l'adresse des enfants que par celle d'autres.

Ces messages sont bien évidemment diversement compris par les Français. Certains enfants, imprégnés par le discours familial d'adhésion à Vichy, devançant parfois les adultes en dessinant et en écrivant pour le Maréchal, de leur propre initiative. Le nombre d'envois occasionne plusieurs expositions d'œuvres enfantines à Vichy que le chef du gouvernement a à cœur de médiatiser. Certains des témoins interrogés se souviennent des heures de dessin consacrées à créer pour le Maréchal Pétain, à l'école, en particulier. Pour les uns, dessiner pour le chef de l'Etat n'avait rien de contraignant, mais pour les autres dont les parents étaient hostiles au régime, l'injonction créative était plutôt insupportable.

²⁸² Témoin de guerre interrogé en février 2019.

²⁸³ Cyrulnik Boris, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2012, p. 18 et 19.

²⁸⁴ *La France nouvelle, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941*. Document mis à ma disposition par Paul Racine.



Exposition de dessins d'enfants à la Mairie de Vichy.
« Le Maréchal refait la France », 1941, Bureau de documentation du cabinet civil du Maréchal.
(Fonds documentaire personnel)

Relater l'histoire des dessins d'enfants pendant l'Occupation peut paraître anecdotique. Loin s'en faut ! Car les activités épistolaires entre Pétain et les enfants sont peut-être moins accrocheuses s'agissant de notre histoire nationale, une place prépondérante étant donnée aux faits d'armes, aux méfaits de l'Occupant ou à la Résistance. Pourtant, elles font éminemment partie du quotidien des Français, des enfants, en l'occurrence, public-objet de cette recherche. Elles méritaient donc d'être abordées.

3) Aimer les enfants, une réassurance nationale

L'enfant, une alternative symbolique à la défaite des adultes

On a pu voir qu'à plusieurs reprises, Pétain fait référence à l'enfant qui permet de rajeunir la France, de remplir « *les cœurs de l'espoir qui vivifie et non plus de la crainte qui dessèche*. ». Les enfants rendront, assurément, la confiance perdue au pays dévasté. Ce qui peut paraître surprenant, c'est que dans une certaine logique politique, une reconstruction nationale pourrait passer d'abord par des mesures économiques ou une réflexion sur des logistiques d'investissement, etc. Mais Pétain inaugure un nouveau vecteur de guérison symbolique d'un pays qui a perdu la guerre : L'enfant ! Il suffit de lire la lettre envoyée aux élèves, citée plus haut, pour le comprendre. Néanmoins, l'enfant étant considéré, certes, comme un être à

protéger mais il est, en même temps, celui qui est redevable de cette protection²⁸⁵. A maintes reprises, Pétain va exhorter les adultes à se servir des enfants comme les guides d'une réassurance nationale. Et il fera diffuser ce message, avec insistance, notamment dans les écoles. Ce sont donc avec les familles, à travers les antiques vertus de force, d'honneur et de solidarité transmises à leurs enfants, qu'il pourra s'agir d'une France véritablement nouvelle. Robert Garric s'adresse lui-même aux enfants dans sa lettre du 13 juillet 1943 :

C'est le Secours National qui vous parle...

Je ne peux vous dire tout ce qu'il soit possible de faire à un enfant qui a bien compris la souffrance, la misère des autres et qui veut de tout son cœur d'enfant faire quelque chose...C'est vous qui allez rêver à tout ce que vous pourrez faire de beau et de bon pour notre Pays., car en soignant les pauvres et les malheureux, c'est la France qu'on soigne...

Mais je sais déjà que de tous petits enfants ont ramassé des brindilles de bois et qui ont fait des fagots pour que les vieux et les pauvres de leur commune aient moins froid pendant l'hiver...

Certains ramassaient de la laine...qui ont permis de réchauffer tant de corps malades. Certains ramassaient la laine que les moutons laissent dans les buissons et cela faisait aussi une belle collecte...

*Parlez pour nous, travaillez pour nous, donnez-nous beaucoup pour que nous puissions donner ; donnez-nous aussi des idées, les meilleures idées que vous trouverez pour aider les autres*²⁸⁶.



A Tarbes, une collecte de fruits et de laine a été organisée en collaboration avec les enfants.
Photo extraite de la brochure éditée par le Secours National *Face à l'Epreuve, 18 mois d'Entr'Aide*, 1941
(Fonds documentaire personnel)

²⁸⁵ ...dans *La Semaine hebdomadaire illustrée*, Document très abîmé qui ne permet pas de déterminer la date exacte. Vraisemblablement, 1941. (Fonds documentaire personnel)

²⁸⁶ Fonds Robert Garric, CEDIAS, Paris, en attente de transfert, non coté à ce jour.

L'enfant, bannière flottante de la famille et de ses valeurs rédemptrices

Par ailleurs, Pétain n'aura de cesse de dire que le droit de la famille doit l'emporter sur les droits de l'Etat et de l'individu²⁸⁷ :

La famille a une position centrale dans la rhétorique réactionnaire de la Révolution Nationale : utilisée contre l'individualisme républicain ou vecteur d'un retour à un ordre moral, elle est à la fois arme politique de la droite antirépublicaine, majoritaire à Vichy, contre les principes de 1789 et les Droits de l'Homme et outil d'une revanche des forces conservatrices contre le Front populaire...Avec la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, Vichy annonce que la constitution future garantirait les droits de la Famille²⁸⁸.

Mais pour cela, il faudra impérativement veiller à ce que les enfants évoluent dans une « fraternité salubre. » Le Maréchal rappelle qu'il s'en chargera personnellement en mobilisant tous les acteurs possibles pour la rendre réelle. On comprend mieux le contrôle exercé sur les activités éducatives à l'adresse des enfants aussi bien dans la sphère familiale qu'au sein de la collectivité élargie. Et ne demande-t-on pas aux assistantes sociales du Secours National de mesurer la valeur morale de la littérature enfantine avant d'en garnir les rayons des bibliothèques²⁸⁹ ? Quant aux préfets, ils sont également sommés de rappeler à l'ordre les directeurs d'établissements scolaires sur la nécessité de sélectionner les livres autorisés ou non. On peut y lire²⁹⁰ :

Note du 14 octobre 1940, rédigée par V. Jani, Conseiller supérieur de l'administration de guerre à l'adresse du Préfet :

« Je prie de faire la constatation dans quelles librairies françaises existent des livres scolaires énumérés dans les prescriptions de l'interdiction des livres scolaires dans la zone française. »

Note du 15 novembre 1940, rédigée par Von Engel, Assesseur d'administration de guerre :

« Je vous prie de me remettre de suite les livres scolaires saisis par vous.

Délai : 20 novembre 1940 »

²⁸⁷ Cité par Robert O. Paxton dans *La France de Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1999, p. 216.

²⁸⁸ Capuano, Christophe, *Vichy et la Famille*, Rennes, Edit. PUF, 2009, p. 39 et 40.

²⁸⁹ *Le Maréchal fait la France*, Bureau de documentation du Cabinet civil du Maréchal, 1940-1942. (Fonds documentaire personnel)

²⁹⁰ Archives départementales de la Sarthe, 2000W126, Correspondances entre le préfet et la Kommandantur.

L'enfant doit ainsi bénéficier d'une éducation « *tendre* » mais « *inflexible* » tandis qu'une discipline scolaire doit épauler celle de la famille. « *La vérité, c'est que l'individu n'existe que par la famille, la société, la patrie dont il reçoit, avec la vie, tous les moyens de vie.* » La déification de la famille est en marche. En parallèle, Pétain effectue un pas de retrait en admonestant la famille de la façon suivante : « *N'espérez pas trop de l'Etat. Il ne peut donner ce qu'il reçoit. Comptez, pour le présent, sur vous-mêmes, et, pour l'avenir, sur les enfants que vous aurez élevés dans le sentiment du devoir*²⁹¹. » C'est donc une équation donnant-donnant empreinte de fermeté qui s'applique aux pourvoyeurs du futur. Et quand la famille est absente, c'est à l'Etat de faire le nécessaire en prenant en charge, lui-même, les enfants. D'où son implication dans l'ouverture massive de structures d'accueil, comme, par exemple, les colonies de vacances, dans un premier temps ou plus pérennes, les Maisons d'enfants. Quoiqu'il en soit, l'enfant, sous Pétain, n'a tout de même pas grand-chose à dire ! Ainsi, l'enfant est un sujet de droit mais surtout de devoir. Et même si Pétain s'emploie à réduire les distances entre lui, l'enfance et la jeunesse, il ne cesse de s'autoproclamer père affectueux mais ferme en même temps, garant de l'éducation d'une grande fratrie nationale élevée dans une famille inaliénable. « *...on ne peut manquer de souligner ses liens avec la Révolution nationale qui privilégiait la cellule familiale, communauté nourricière naturelle régie par l'autorité du père, contre la stérile aventure individuelle*²⁹². »

Dans ses notes personnelles sur « *La Discipline et la Liberté* » dans les colonies de vacances, Robert Garric s'exprime ainsi :

Qu'advierait-il d'une colonie de vacances où les heures de laver et de coucher ne seraient pas fixées et uniformes ? Le repos de tous serait sans doute bien troublé par les fantaisies de tous et il n'y aurait pas de direction possible pour l'ensemble des journées. Pour les heures de repas, il est certain que la nécessité est la même et ne comporte aucune exception et aucun laxisme. De même pour la partie distraction qui ne souffre pas de fantaisie individuelle...L'indiscipline individuelle empêche la promenade d'aboutir...

*Ainsi, il ne faut pas en douter, le manque de discipline mène fatalement à l'anarchie...*²⁹³.

²⁹¹ Maréchal Pétain, *LA France NOUVELLE*, Appels et messages du 17 juin 1940-17 juin 1941. (Document mis à ma disposition par Paul Racine, lors d'entretiens menés en 2015).

²⁹² Baruch, Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Taillandier, 2017, p. 46.

²⁹³ Fond Robert Garric, CEDIAS, en attente de transfert, non coté, à ce jour.

La propagande en direction des enfants est ainsi d'une efficacité sans conteste car Pétain, comme Hitler, a compris la nécessité de façonner l'esprit des nouvelles générations, au plus près de prescrits idéologiques qu'il compte bien inscrire dans la démarche de sa Révolution Nationale.

Néanmoins, si les enfants sont l'objet d'une éducation éminemment injonctive, il importe également d'atténuer la dimension impérieuse des préceptes de fermeté en leur délivrant, par exemple, des diplômes²⁹⁴, reconnaissant ainsi leur capacité à faire les efforts qu'on attend d'eux. La symbolique de ces diplômes n'a donc plus besoin d'être vérifiée. Ils sont, à mon sens, à inscrire dans la logique du *Zuckerbrot* évoquée précédemment.



Diplôme du Secours National donné aux enfants méritants
(Fonds documentaire personnel)

Le dessin qui figure sur diplôme d'Honneur du Secours National délivré aux enfants est emblématique. En effet, le don d'un lapin²⁹⁵ à d'autres enfants a été souvent magnifié, dans la presse, à la radio ou comme dans la lettre aux enfants de Robert Garric, déjà citée :

²⁹⁴ La matrice du diplôme a été soumise à l'approbation de à Robert Garric par le Service de Propagande. Document non daté conservé aux Archives départementales du Cantal, 419F 52 (2) 53.

²⁹⁵ Cette opération sera davantage détaillée dans le chapitre consacré aux activités scolaires dans les Maisons d'enfants.

« En leur envoyant le lapin des écoles, les enfants avaient le sentiment d'aider leurs petits camarades sans les connaître et découvraient la grande misère dont ils ne souffraient pas eux-mêmes »

Sont même justifiables également d'un diplôme, les fillettes qui offrent leur poupée au Secours National dont le Maréchal, dans un discours radiodiffusé, a réveillé la générosité.



Au verso de cette carte, on peut lire : *« Cette carte a été dessinée pour des élèves de l'école supérieure...Elle est adressée, semble-t-il, à une jeune fille, une enfant (Peut-être du nom de Simone Caron). L'auteure de cette correspondance écrit : « que tu continues toujours tes études avec succès et que tout le monde est content de toi. »*

(Fonds documentaire personnel)

Le *Bulletin de Liaison de la Famille du Prisonnier de Guerre du Secours National* se fait également fort de relayer les actions généreuses des enfants et des jeunes à l'adresse des familles des Prisonniers de Guerre comme celles de faire des travaux divers dans les fermes, de collecter des victuailles qui serviront à confectionner des repas pour les plus démunis ou de restaurer des logements dévastés²⁹⁶.

Les étudiants sont aussi sollicités pour réunir des vêtements qui seront donnés aux indigents :

²⁹⁶ Archives départementales du Cantal, 419F 52(2) 53, Dossier Prisonniers de Guerre.



Les étudiants collectent des vêtements pour le compte de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal,
Photo datant du 28 novembre 1940
(Fonds documentaire personnel)

La jeunesse peut donc être considérée comme un partenaire du réveil national, à la fois acteur de droit et de devoir. Quoiqu'il en soit, Pétain ne gouverne pas sans les enfants. Ce qui paraît excessif, mais en observant les faits, le dire ne paraît pas sans fondement.

Evoquons encore une fois ce que dit Paul Racine : « *Le Maréchal aimait les enfants, parce qu'il aimait la France.* ». L'enfant est réellement considéré comme un véritable pilier du paysage politique. Et si Pétain « aime » les enfants²⁹⁷, il les aime aussi, dès lors qu'il peut les y inclure dans son emprise que lui confère le pouvoir.

*Il voulait prendre la jeunesse en main. Comme les pères n'étaient pas là, ils étaient prisonniers, il les a remplacés. Il ne restait que les femmes et les enfants. Il fallait peut-être en faire des petits soldats pour remplacer les pères. Il y a eu les Chantiers de Jeunesse pour ça. Les enfants, c'est une matière importante pour l'avenir*²⁹⁸.

Un autre événement souligne notre démonstration. Le jour de l'anniversaire du Maréchal, le 24 avril 1944, le cinéma relaie l'événement par un film visé par la censure allemande, de 22 minutes. Nous en décrivons l'essentiel. D'ores et déjà, on constate que le nombre des images d'enfants est encore nettement supérieur à celles des soldats, prélats ou autres dignitaires²⁹⁹. Une Caravelle (branche féminine des scouts) l'accompagne tout au long de son parcours avec les personnalités officielles. Elle marche immédiatement derrière le chef de l'Etat, devant

²⁹⁷ Ceci est confirmé par Paul Racine, lors d'entretiens menés en 2015.

²⁹⁸ Entretien du 21 novembre 2019, avec Paulette, témoin de guerre.

²⁹⁹ Je les ai minutées.

même les notables. Des centaines (sûrement plus) d'enfants sont présents. Ils quittent les adultes pour aller saluer le Maréchal car on a volontairement levé les barrières de sécurité pour leur permettre d'entourer le chef de l'Etat. Au Pavillon Sévigné, à Vichy, Pétain passe les premières heures de la journée avec ses plus proches collaborateurs et leurs propres enfants qui déambulent, en toute liberté, sans encadrement majeur. Pétain est assis sur un banc au milieu d'une nuée d'enfants, seul, loin des autres adultes. Un jeune garçon s'est mêlé au groupe d'adultes qui attendent le Maréchal dans le salon officiel. Il effleure malicieusement son manteau. Dans la rue, un autre jeune garçon lui offre son cahier. A l'Eglise de Vichy, d'autres enfants encore se pressent autour de lui, sans retenue. Certains se sont faufilés sous les cordons de sécurité. Pétain fend un groupe de soldats et de personnalités, un garçonnet à la main. Plus tard, les enfants entonnent La Marseillaise³⁰⁰.

Pétain fera également rédiger, avec son cabinet, le livret suivant³⁰¹ :



Page de couverture



Narration des faits d'armes du Maréchal

Dans un livret descriptif des voyages du Maréchal, on peut également lire³⁰² :

...Le troisième village s'appelle Lospinasse. Il y a là, sous le signe des drapeaux déployés, une quarantaine d'enfants qui ont tous moins de dix ans. Pour eux, le Maréchal, avec sa taille si haute, avec son regard si bleu, avec l'or de son képi, avec l'ampleur de son geste, rejoint les apparitions miraculeuses. Et voici qu'à la fin de la visite les petits villageois de Lospinasse le suivent comme les enfants de légendes suivent les personnages de miracles. Le Maréchal monte

³⁰⁰ Les 88 ans de Pétain, Archives INA, France Actualités, 1^{er} mai 1944, texte d'André Castelot.

³⁰¹ Livret *Aux enfants de France*, édité par le Cabinet du Maréchal, le 11 novembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

³⁰² Masson Jean, *Le Maréchal de France, PHILIPPE PETAIN, CHEF de l'Etat Français*, pas d'indications supplémentaires (Fonds documentaire personnel)

dans sa voiture et les enfants de Lespinasse en font tout autant. Le service d'ordre, plein de respect pour les raisons secrètes de l'enfance, n'intervient pas. Ainsi, dans la voiture du Chef de l'Etat, il y a tout un groupe d'enfants autour du Maréchal. Les témoins n'osent sourire comme ils n'osent pas non plus manifester la moindre initiative. Alors, le Maréchal prend la solution salvatrice. Il fait placer les enfants de Lespinasse sur deux rangs, à la manière de soldats et, gravement, lentement, il passe la revue des petits villageois. Devant la double haie des enfants, la voiture du Chef peut alors reprendre sa route.

La photo ci-dessous termine ce propos :



Les enfants sont partout, y compris à la radio ! La mémoire collective associe Radio Paris à une chanson fredonnée pendant l'Occupation : « *Radio Paris ment, Radio paris ment, Radio Paris est allemand*³⁰³... » Or, on sait beaucoup moins, que le vendredi, en début d'après-midi, le micro est ouvert aux enfants. Le programme des émissions enfantines est même disponible dans la presse.



Le Matin, N° 20.821 du 31 Mars 1941
(Fonds documentaire personnel)

³⁰³ Chanson de Pierre Dac, chroniqueur de Radio-Londres.

A Royat, émet *Radio-Jeunesse*, dont le Secours National est le financeur. Jean Thévenot, chargé de Mission à *Radio-Jeunesse*, dans un courrier du 20 juillet 1941, se félicite de cette coopération. Il indique que sa radio diffuse des « *grands messages à la Jeunesse* » et qu'elle relaye les messages du Maréchal qui font l'objet d'une sorte d'explication de textes. Il sollicite également Robert Garric et l'invite à s'adresser, lui aussi, aux jeunes³⁰⁴.

Pour finir, Pétain, sans enfant, mais marié à Annie Hardon qui a déjà un fils, est à l'origine d'une loi méconnue, celle dite du « *jardinier* » du 14 septembre 41 qui confère un statut à un enfant issu d'une autre union lui donnant ainsi une place dans ce qu'on appellerait, aujourd'hui, une famille recomposée. Celle-ci sera abrogée le 3 mars 1945³⁰⁵. De plus, il faut savoir que Pétain, s'il n'avait pas été soldat, aurait voulu être instituteur. L'hypothèse d'une vocation contrariée peut être formulée, s'agissant de son intérêt majeur pour l'enfance et la jeunesse, en plus de l'enjeu politique qu'elles représentent. C'est d'autant plus vrai qu'il est également le candidat malheureux au poste de Ministre de l'Education Nationale qu'il n'obtiendra jamais. Pétain se considérait d'ailleurs comme une sorte de grand instituteur national suivant de très près la politique éducative³⁰⁶.



Photo originale non datée (Fonds documentaire personnel)

³⁰⁴ Archives départementales du Cantal, 419F19.

³⁰⁵ Le Crom, Jean-Pierre, *L'Avenir des lois de Vichy*, HAL-SAS, Archives-ouvertes.fr, 2006, p.15.

³⁰⁶ Baruch, Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Taillandier, 2017, p. 95.

Chapitre 2

Les Maisons d'enfants, une réponse d'urgence et une organisation complexe et multifacette

Nous sommes donc en mesure de formuler une nouvelle hypothèse : l'existence des Maisons d'enfants du Secours National/Entr'aide d'Hiver du Maréchal répond, certes, à une préoccupation philosophico-propagandiste mais aussi à une injonction d'urgence pragmatique, comme on a pu le voir précédemment. D'ailleurs, lors du Congrès de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, en juillet 1943³⁰⁷, l'inquiétude impérieuse autour du sort des enfants est toujours d'actualité, comme en témoignent les extraits des discours officiels qui y ont été prononcés :

...qu'il s'agisse des enfants, notre plus cher souci, Paris s'inscrit presque toujours au premier rang.

M. de Laboulaye, Vice-président du Secours National

...il y a une grande sous-alimentation...45 000 enfants dans les cantines scolaires, ce n'est pas assez...

M. Le Villain, Directeur du Contrôle Général

...Nous devons nous inquiéter de la baisse de la fréquentation des cantines scolaires...

Monsieur Chevalme s'inquiète. L'organisation du ravitaillement fait que le maximum est recherché dans les possibilités d'attributions aux enfants par les cartes alimentaires. Elles sont différentes pour les enfants et les adultes. Mais Monsieur Chevalme s'inquiète notamment de l'adaptation nécessaire aux besoins alimentaires des enfants et sur la répartition équitable du lait. Il est désespéré par « une sorte de marché noir des biscuits caséinés. Nous trouvons sur la place de Paris des vendeurs à la sauvette de biscuits caséinés. » Il regrette également que les soupes servies aux enfants soient trop liquides. Il préconise l'introduction d'un système « enfants-légumes », « enfants-viandes ».

M. Favier, Administrateur général

...Il faut tout faire pour augmenter les rations des enfants. Il faut la gratuité des cantines scolaires pour les enfants de prisonniers, c'est une sollicitude morale et financière.

M. Lesueur, Directeur du Service de Distribution

...Les enfants sont l'avenir de la race. Cela justifie un privilège, même si ce privilège doit être énorme par rapport à l'ensemble de la population.

M. Debounoux, Responsable des collectes

Aussi, dans ce climat si particulier, les Maisons d'enfants du Secours National/Entr'aide d'Hiver du Maréchal s'organisent difficilement³⁰⁸ et ce n'est que vers 1943, que les contours d'un

³⁰⁷ Congrès de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal de juillet 1943, Archives départementales du Cantal, 419F10.

³⁰⁸ Même si la plupart d'entre elles sont déjà ouvertes.

certain professionnalisme voit le jour avec une modification du fonctionnement des centres de triage, le rôle prépondérant des assistantes sociales, les contrôles financiers et pédagogiques dans chaque centre malgré des conditions particulièrement éprouvantes : manque de personnel qualifié, rationnement, locaux délabrés et surpopulation, découpages territoriaux, etc.

A) Une nécessaire présentation préalable des Maisons d'enfants

1) L'impossible inventaire chiffré

L'Entr'aide d'Hiver du Maréchal/Secours National, une ingérence permanente

Quelques explications introductives s'imposent quant à la présentation quasi non exhaustive de la centaine de Maisons d'enfants du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal que nous avons inventoriée. Elle est construite sur la base des éléments d'informations engrangés à partir des différents fonds d'archives, documents divers et des enquêtes *in situ*. Il est important de savoir que cet inventaire tient compte de l'existence du « au moins une fois » de l'ingérence significative du Secours National dans chacune d'entre elles. Celle-ci est presque un euphémisme tant elle est profonde. En effet, certes, les Maisons d'enfants n'appartiennent pas toutes directement à l'Entr'Aide d'Hiver/Secours National, en son nom propre, mais l'omniprésence de celle-ci est telle que leurs labels de tutelle initiaux (Direction générale des Prisonniers de guerre, Direction générale des Travailleurs Français en Allemagne, etc.) se voient très souvent doublés par celui de l'Œuvre des Œuvres. Ce qui rend impossible une qualification nette et surtout pérenne. S'agissant de leur ouverture, comme de leur fermeture ponctuelle ou définitive, elles ne sont ni simultanées ni forcément chronologiques. Par ailleurs, il arrive que des Maisons puissent être hors service pendant quelque temps, soit, en raison de leur vétusté nécessitant des travaux urgents, soit que le personnel soit insuffisant ou parce qu'elles sont réquisitionnées, au pied levé, par les autorités allemandes. Ce fut le cas, par exemple, pour la Maison de Neuilly, en Seine-et-Oise ou celle de la Futaie à Rouillon-sur-Sarthe. Il n'y a aucune linéarité d'observation possible des Maisons d'enfants, leur sort étant soumis à un ensemble de variables qui conditionnent leur existence même. L'acte d'inventorier n'est donc qu'une fragile tentative de pouvoir s'approcher au plus près de la réalité.

Un territoire fractionné qui en ajoute aux difficultés de fonctionnement des Maisons d'enfants

Parmi les variables incontournables qui conditionnent l'existence des Maisons est celle du morcèlement du pays obligeant les œuvres d'assistance à s'ajuster en permanence à un véritable casse-tête territorial. En effet, s'agissant des modalités d'orientations et de l'accueil des enfants, elles seront, sans cesse, à réfléchir en fonction des lieux d'implantation des Maisons dont l'administration territoriale a pu varier. Ces dernières devront faire face à de multiples complications administratives, sanitaires et autres, directement corrélées à l'existence puis à la suppression de la ligne de démarcation, en mars 1943. Ainsi, les Maisons ne seront jamais à l'abri d'une réorganisation nécessaire pour les raisons que nous venons d'évoquer, sources d'inquiétude aisément compréhensibles de la part des personnels et, par voie de conséquence, des enfants.

La ligne de démarcation a brisé un cadre ancien, celui d'un village, d'un canton, d'un département et d'une nation. Vivre autour de la ligne a exigé de la part des habitants une adaptation à des contraintes très immédiates.... L'opinion française, en général, ne réagit pas. Cependant, à mesure que l'instauration de la ligne se prolonge, ses effets de dévoilent, tant à l'opinion qu'aux hommes de Vichy et aux Allemands. Pour ces derniers, il ne s'agit pas de céder sur une limite qui devient un excellent moyen de chantage... Présentée comme transitoire, la ligne de démarcation a appartenu au discours vichyste de manipulation de l'opinion³⁰⁹.

« Cette ligne est un mors que nous avons mis dans la bouche d'un cheval. Si la France se cabre, nous serrerons la gourmette. Nous la détendrons dans la mesure où la France sera gentille³¹⁰. » Colorée par le cynisme affiché par Hitler, la circulation des populations est ainsi sans cesse contrainte par la nécessité d'obtenir une permission de se déplacer. La réalité de celle-ci n'est jamais sans tension et les tentatives de contournement se soldent souvent par des résultats plus ou moins funestes ou encore sujets à des trafics de tous genres. Les Français deviennent, d'une certaine manière, dans leur propre pays, des « voyageurs interzones » dont les déplacements sont soumis aux aléas d'une nébuleuse administrative qu'ils ne peuvent

³⁰⁹ Alary, Éric, *La ligne de démarcation*, Paris, Edit. Perrin, 2003, p. 74, 78, 81, 219.

³¹⁰ Citation attribuée à une officier allemand dont on ignore l'identité extraite de : Alary Éric, *La Ligne de Démarcation*, Paris, Edit. Perrin, 2003, p. 20.

maîtriser. Les enfants, conscients de la situation kafkaïenne du morcèlement du pays, sont au fait de cette réalité à laquelle ils sont confrontés dans le plus menu de leur quotidien : visites aux membres de la famille, aller à l'école, rencontrer leurs compagnons de jeux habituels, etc. *« Ils s'interrogent et savent que leur existence bascule progressivement vers un inconnu...Les familles s'organisent dans l'urgence...les vies sont redessinées³¹¹. »*

Certains de leurs dessins sont des plus explicites. Ils traduisent leurs ressentis mitigés qui les submergent, parfois, et qui résonnent avec ceux qu'ont pu exprimer les témoins interrogés. Les dessins révèlent leurs capacités d'observation et de compréhension de ce qui les entoure avec une incontestable acuité. *« Par leur vivacité et leur intensité dramatique, ce sont des témoignages sans équivalents de ce qui fut, pour cette génération, un traumatisme inoubliable³¹²*



Passage de la ligne de démarcation

Ce dessin provient de la collection de dessins d'Exode rassemblés par Antoine Prost, agrégé d'histoire, professeur honoraire et Yves Gaulupeau, agrégé d'histoire et ancien directeur du Musée national de l'Éducation de Rouen. Les dessins, initiés par Adrienne Jouclard, peintre et professeure, sont l'œuvre d'une classe de filles du cours complémentaire du primaire supérieur de la rue de Patay à Paris.

³¹¹ Alary, Éric, *Histoire des enfants de 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p. 138 et 140.

³¹² Galupeau, Yves et Prost, Antoine, *Dessins d'Exode*, Paris, Edit. Tallandier, 2003, p.12.

Les modifications territoriales du début de l'Occupation jusqu'en 1943 et après cette date, questionnent, d'une manière criante, la souveraineté administrative de la France pourtant revendiquée par le régime de Vichy comme l'explique Laurent Joly dans le documentaire réalisé en 2021, par Jérôme Prieur, « *Darlan, le troisième homme de Vichy*³¹³ Peut-on alors parler de souveraineté administrative dans « *un pays aux cadres territoriaux bouleversés, avec l'existence d'une double capitale, avec l'apparition de ressorts préfectoraux nouveaux, réduits ou étendus dans les départements divisés en raison du découpage territorial ?*³¹⁴ » Il est clair que l'emprise allemande sur la zone libre (dite zone *ya-ya* à contrario de la zone *no-no*) s'accroît régulièrement et : « *chaque fois que les Français cèdent, les Allemands réclament davantage et étendent le champ de leurs exigences*³¹⁵. » On peut facilement en déduire que « l'intime » de cette histoire d'enfants, déjà évoqué plus haut, soit fracassé par des impératifs territoriaux dont ils n'ont vraisemblablement pas toujours l'explication. Cette mouvance de territoires aura des répercussions immédiates sur leurs admissions, leurs transports, voire même sur des ruptures provisoires ou définitives de leurs séjours dans les Maisons. De plus, on assiste à un véritable imbroglio administratif et bancaire qui influence directement le financement et l'intendance générale des Maisons. Le découpage territorial a « *agi sur la vie bancaire et financière, sur les transferts interzones de fonds et sur les opérations financières privées – la vie quotidienne des Français risque d'être considérablement affectée-, et enfin sur les économies locales*³¹⁶. » Par ailleurs, le pays doit aussi faire face aux opérations de *clearing* (accord de compensation) imposées par les Allemands. Ces derniers imposent un taux de change qui leur est favorable. Les livres de compte du Secours National font d'ailleurs état de transactions bancaires qui confirment notre propos³¹⁷.

Quant au calcul du nombre de Maisons, il est le résultat du croisement de plusieurs sources inventoriées qui n'amène pas, pour autant, un comptage exact. Néanmoins, au nom de celles-ci et seulement de celles-ci, cet inventaire peut être considéré comme exhaustif. Ceci étant, il faut garder à l'esprit qu'il n'existe pas, à proprement parler, une totale fiabilité des sources.

³¹³ *Darlan, le troisième homme de Vichy* », Jérôme Prieur, Mélisande Productions, 2021.

³¹⁴ Alary, Éric, *La ligne de démarcation*, Paris, Edit. Perrin, 2003, p. 219.

³¹⁵ Delperrié de Bayac, Jacques, *Le royaume du Maréchal, histoire de la zone libre*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1975, p. 259.

³¹⁶ *Ibid*, p. 227.

³¹⁷ Archives du Ministère des Finances, PH238/0006 C5, année 1940.

Cela est clairement apparu lors de certaines lectures contradictoires de documents évoquant une même structure désignée par des critères différents à une date pourtant identique. En ce qui concerne le Château de Lamberval, dans l'Oise, découvert lors de la période ultime de cette recherche, il n'apparaît nulle part et pourtant, il entre bien dans la catégorie des Maisons d'enfants que nous étudions. Parfois, une même Maison peut être inventoriée sur trois lieux à la fois, comme c'est le cas du Château de Basse-Fontaines, dans le Loir-et-Cher³¹⁸. Aussi, le nombre de châteaux et autres demeures appartenant aux uns et aux autres reste difficile à définir d'une manière précise, de même que l'évaluation des effectifs, la typologie des enfants, etc. Le chiffre de 2590 enfants présents dans les Maisons, en 1944, est à prendre avec réserves car rien n'est mentionné quant aux sources et aux modalités de comptages, leurs dates précises et la variabilité de la durée des séjours³¹⁹.

Mais ce qui demeure assurément, c'est que le Secours National/Entr'Aide d'Hiver est le maître d'œuvre décisionnaire, parfois absolu, de ce qui touche à l'existence même des Maisons d'enfants quelques soient leurs appartenances institutionnelles. En dépit de l'ensemble de ces paramètres mobiles et contradictoires, j'ai tenté d'élaborer une cartographie des maisons d'enfants, au plus près des éléments d'informations disponibles. Un ajout de dernière minute a été nécessaire, celui du Château de Lamberval. La découverte d'un « *enfant-témoin* » en justifie sa prise en compte.

Notons, au passage, qu'un projet d'ouverture de Maisons d'enfants au Maroc avait été suggéré mais celui-ci a été abandonné pour des raisons de logistiques³²⁰.

Ainsi, pour compléter notre présentation préliminaire, voici une cartographie générale de l'ensemble des Maisons élaborée de la façon suivante :

□ Une carte situant les Maisons dans ce qui est désignée aujourd'hui, comme l'Ile-de-France. Rappelons qu'elle était composée autrefois par la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise (Yvelines, Essonne, Val-de-Marne, Val d'Oise, Hauts-de-Seine actuels). Pour le confort d'une

³¹⁸ Voir Annexe n°6.

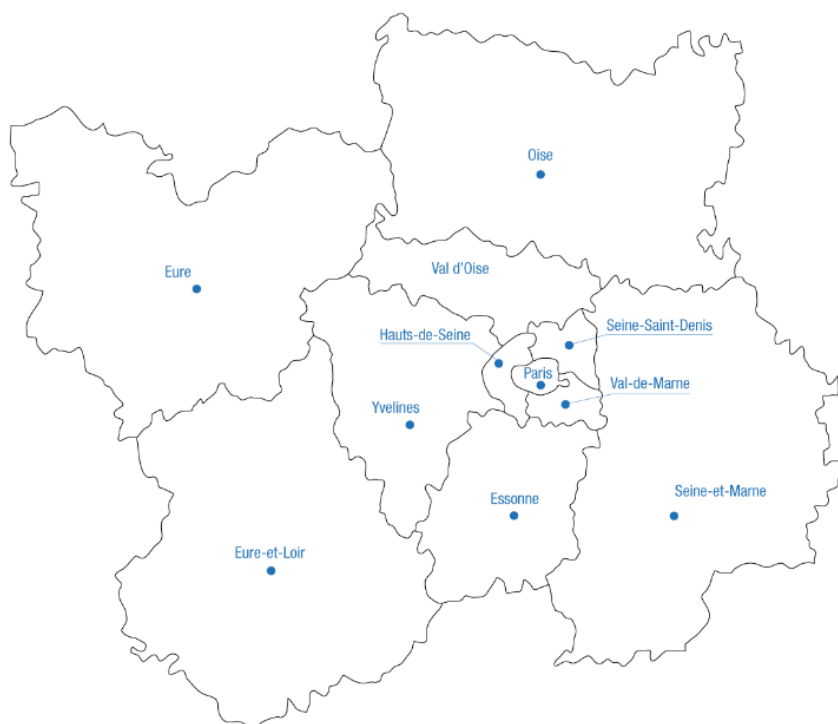
³¹⁹ Rapport de la gestion des Maisons d'enfants du 1^{ier} février 1943, destinataire et auteur non mentionnés, Archives Ministère des Finances, PH238/06 0001.

³²⁰ Réunion du Comité de direction du Secours National, du 16 septembre 1940, Archives départementales du Cantal, Classeur 419F23.

lecture et la volonté d’être au plus près de la réalité, l’appellation Seine-et-Oise sera conservée tout au long de cette recherche. Le choix d’une carte unique de ces deux départements est motivé par le nombre important de Maisons ouvertes dans ces deux départements.

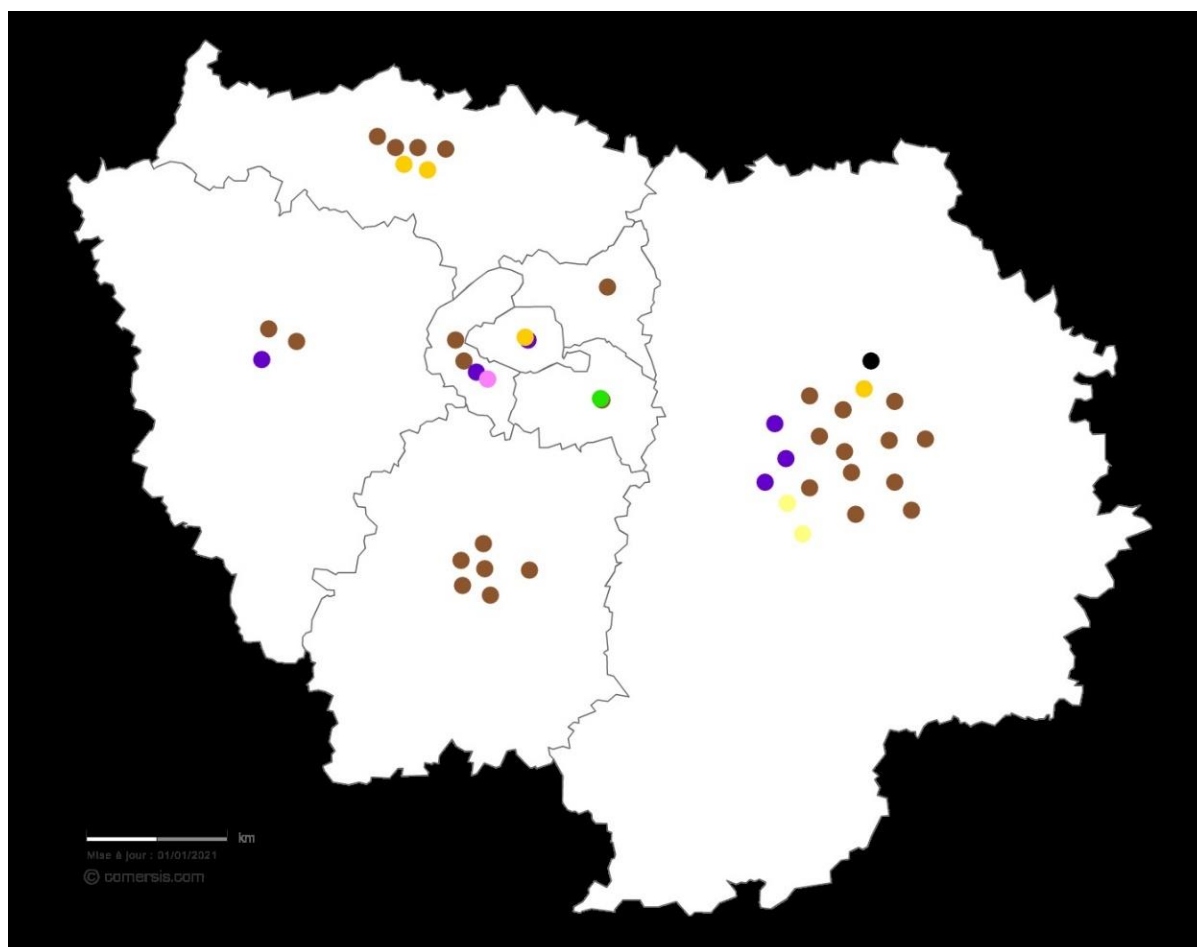
□ Une autre carte indiquera les Maisons sises hors de la région parisienne.

Cette présentation est aussi l’occasion de préciser que le nom des Maisons et des localités d’implantation est l’objet de dénominations variables selon le document et la date où il a été édité. Pour en complexifier la lecture, certains lieux n’existent plus aujourd’hui dans leur configuration des années 1940. Les découpages territoriaux de l’époque ou plus contemporains brouillent ainsi les pistes de la géolocalisation. L’orthographe est aussi parfois sujette à modifications successives. Ex : la Villette-sur-Aulne, la Villette-aux-Aulne, la Villette-ès-Aulne, Villette sur Aulne, Villettes-aux-Aulnes. D’autres exemples existent.



(Carte primaire permettant de visualiser les départements)

CARTE N°1 : Implantation des Maisons en Seine et Marne et en Seine-et-Oise
(Suivie d'une notice explicative)



Notice explicative de la CARTE N°1

Cette cartographie ne peut être gravée dans le marbre pour les raisons évoquées antérieurement. De plus, une photographie tirée au cordeau de la typologie des enfants est peu aisée à réaliser dans la mesure où les différentes institutions assistancielles, le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal en tête, se disputeront les tutelles³²¹ et, par la même, l'affectation de leurs pensionnaires. Elle permet, néanmoins, d'avoir une vue circonstanciée des Maisons d'enfants, de leur implantation géographique et globalement des catégories principales des enfants accueillis même si celles-ci sont fluctuantes et sont associées à d'autres comme des orphelins, des enfants victimes des bombardements et qu'il faut mettre à l'abri.

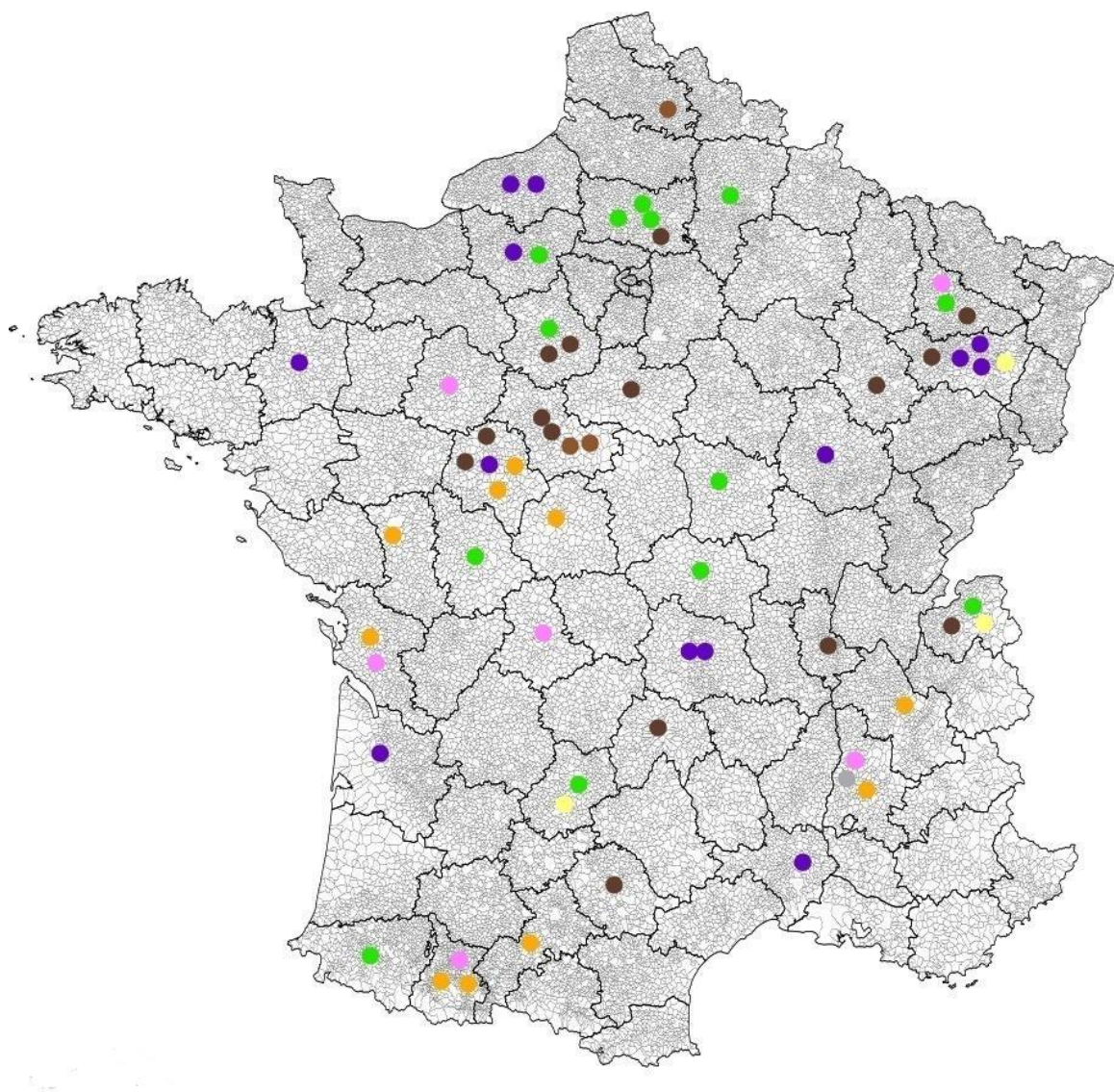
On observe une concentration des Maisons dans le département de la Seine-et-Marne qui réunit, à lui seul 20 Maisons. Celles-ci affichent, de ce fait, une cohabitation localisée de 3 institutions majeures : la Direction du Service dur Travail Obligatoire, la Direction des Prisonniers de guerre ainsi que le Secours National/Entr'Aide d'Hiver. Comme on le verra ultérieurement, le voisinage institutionnel ne sera pas sans conséquences sur les affectations des enfants.

³²¹ Voir chapitre consacré à l'embrouillamini institutionnel.

Départements	Couleurs de pastilles	Autorités de tutelles : enfants de parents prisonniers, réquisitionnés ou autres situations...	Noms et implantation des Maisons
Seine-et-Marne	Violet	STO (Service du Travail Obligatoire)	. Villas Rochette, La Clairière, Les Roches et Shanti à Melun . Château de la Ferté Gaucher
	Marron	Entr'Aide d'Hiver du Maréchal (EHM)	. Propriété Bénédic, Le Poussin au Hameau de Morainvilliers . Château de Boissise-la-Bertrand . Le Nid à Montigny-sur-Loing . Château de la Guette, Villeneuve Saint Denis . Propriété d'Orgemont . Château de la Héricy à Melun . Le Château des Tourelles à Claye-Souilly . La Sapinière à Moret-sur-Loing . Le Clos de Montalellet à Moret-sur-Loing . Le Château de Charny . Le Château des Enfants heureux à Valence-en-Brie . La Villa Helvetia à Montmorency . Maison de Saint-Pierre-de-Nemours
	Orange	EHM et STO	. Maison de Mitry-Maury
	Noir	EHM/STO/Direction des Prisonniers de Guerre (DP)	. Château de Corbeville, Hameau de Giremoutiers
Yvelines (Seine-et-Oise)	Violet	STO	. Château de Mareil-le Guyon
	Marron	EHM	. Château du Belvédère au Pecq . Abbaye de Vaux-de-Cernay
Essonne (Seine-et-Oise)	Marron	EHM	. Château de Soucy à Fontenay-lès-Briis . Château de la Ferté Alais . Château de la Michaudière à la Ferté Alais . Château de la Souche à Montlhéry . Château de Belesbat à Courdimanche . Château du Grand Mesnil à Bures-sur-Yvette . Maison Dubreuil à Orsay

Val D'Oise (Seine-et-Oise)	Marron	EHM	. Château de Saint Martin du Tertre . Château d'Osny . Hôtel Beauséjour de Sarcelles . Orphelinat de Villiers-le-Bel
	Orange	EHM/STO	. Villa Mayotte à Montlignon . Maison de la Solitude à Saint Prix
Seine-Saint-Denis (Seine-et-Oise)	Marron	EHM	. Maison de Noisy-le-Grand
Val-de-Marne (Seine-et-Oise)	Vert	DP	. Château du Grignon à Orly
Hauts-de-Seine (Seine-et-Oise)	Violet	STO	. Château de Neuilly sur Seine (Centre de tri)
	Marron	EHM	. Maison de Puteaux . Maison de Sèvres
	Rose	STO/DP	. Pouponnière de Boulogne
Paris		EHM	Centre de Tri de la Rue de l'université

Carte N°2 : localisation des Maisons hors région parisienne



Note explicative Carte N°2

La présentation des Maisons d'enfants est déclinée à partir des différentes autorités de tutelles identifiées. En plus d'être une photographie de géolocalisation, cette carte permet de mettre en évidence le voisinage, voire même la concurrence tutélaire existant autour des Maisons (déjà évoquée plus haut). Cette situation parfois bicéphale est particulièrement illustrée par la Maison du Plovier à Saint-Michel-les-Valence, dans la Drôme gérée, à la fois, par l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal et le Comité de Secours Immédiat (COSI), soutenu par l'Occupant.

On peut se questionner sur l'absence de la ligne de démarcation qui fut, pour un temps, une réalité jusqu'au 1^{er} mars 1943. Si l'on considère la liste des Maisons avant et après le découpage territorial voulu par l'Occupant, les différences ne sont pas réellement significatives. Par ailleurs, les Maisons ouvrent, ferment ou réouvrent au rythme de circonstances diverses et notamment liées aux réquisitions de toute nature (ou pour d'autres raisons) et pas forcément au nom de l'existence ou non de clivages géographiques.

Couleurs	Institutions	Maisons d'enfants
Marron	(La signification des sigles est à retrouver dans le tableau précédent) EHM	Cantal Château de Vic-sur-Cère Eure-et-Loir . Maison Chez Nous à Illiers . Château de Gaillardon Haute-Marne . Hôtel de Bourbonne-les-Bains Haute-Savoie . Villa Cognacq-Jay à Monnetier-Mornex Indre-et-Loire . Château de Coudray-Montpensier à Souilly-Chinon . Château de Villandry Loir-et-Cher . Château de Basses-Fontaines à Saint-Laurent-des-Eaux . Maison de Saint-Cyr-de-Gault . Maison de la Cressonnière à Muides . Maison de Charmettes à Muides Loiret . Château de Villecante Meurthe-et Moselle . Château de Bouxières-aux-Dames Nord . Centre d'accueil de Lille Oise . Château de Lamberval Rhône . Château de la Chaux à Collonges-au-Mont-d'Or Tarn Maison de Saint Armancet à Sorèze Vosges . Maison de la Combe à Senones
Vert	DP	Aisne . Château de Charly-sur-Marne Allier . Maison d'Huriel Eure . Château d'Evreux Eure-et-Loir . Château de Chatenay Haute-Savoie . Hôtel Beauséjour à Montriond Lot . Château de Figeac Nièvre . Château de Montceau-le-Comte Meurthe-et-Moselle . Château d'Isches Oise . Château de la Faisandière à Compiègne . Château de la Brévière à Saint-Jean-aux-Bois . Château d'Offémont Pyrénées Atlantiques . Maison de Saint Christau-de Lurbe Vienne . Château d'Orches

Violet	STO	Côte d'Or . Château d'Etrochey Eure . Château de Courteilles Gard . Centre d'accueil Gironde . Château de l'Hermitage à Martillac Ille-et-Vilaine . Pouponnière de la Fontenelle Indre-et-Loire . Château de la Rochedain Puy-de-Dôme . Villa Dauphine et Mouettes à la Bourboule Seine inférieure (Seine Maritime) . Château de Sotteville-le-Val . Château de Tourville-la-Rivière Vosges . Maison de Fresse-sur-Moselle . Maison Joyeuse à Gérardmer . La Cense de Cœur à Raon-l'Etape
Orange	EHM/STO	Deux-Sèvres . Pouponnière de Fressines Drôme . Saint-Michel-de-Romans Haute-Garonne . Maison d'Aspect Hautes-Pyrénées . Grand Hôtel de France, Hôtel de Paris à Loures-Barousse Indre . Château de Clion Indre-et-Loire . Maison de Marnay . Maison de la Gaudinière Isère . Château de Pontcharra
Jaune	EHM/DP	Haute-Savoie . Hôtel Regina à Morzine Lot . Château de la Raufle Vosges . Caserne Victor à Remiremont
Rose	STO/DP	Charente Maritime . Château de Mirambeau Drôme Le Martouret à Die Haute-Savoie . Hôtel des Aiguillettes aux Houches Haute-Vienne . Le Mas Eloï à Nieul Meurthe-et-Moselle . Maison de Blamont Sarthe . Château de Rouillon/Sarthe

B) Mais comment accueillir, nourrir, prendre soin des enfants au milieu d'un embrouillamini d'influences institutionnelles ?



Des cuisines de L'Entr'Aide d'Hiver, installées dans des baraquements permettent de servir des repas aux enfants sous-alimentés, sans pour autant leur garantir une pérennité de service. En effet, le système des baraquements alimentaires a ses limites. D'où la nécessité de réfléchir à une solution d'accompagnement sanitaire plus optimisée qui sera plus réalisable au sein de Maisons d'enfants.

La Semaine N° 33, date non identifiable, document déchiré. (Fonds documentaire personnel)

1) Renoncer, d'abord, à une classification des Maisons au cordeau !

Une gestion qui s'annonce conflictuelle

Comme dit précédemment, il est impossible de classer les Maisons sur la base du seul item d'identification liées aux autorités de tutelles. Ce fut, pourtant, bien naïvement, le postulat initial de notre démarche, rapidement annihilée par le marasme administratif dans lequel chaque structure semble être plongée. Effectivement, on assiste à une véritable chaîne de conflits statutaires qui se déroule à tous les échelons décisionnaires des divers organismes pour aboutir parfois jusque dans les dortoirs et les cours de jeux. Penser que la tutelle et la direction d'une Maison serait unique est une erreur de taille. En effet, plusieurs interlocuteurs de différentes institutions peuvent avoir à défendre leur pouvoir de décision quant aux différentes orientations de travail et à leur mise en œuvre. Et cela parfois simultanément ou

sur un temps différé et avec des convictions qui se veulent inébranlables. Il y va des organismes à caractère exclusivement caritatif jusqu'à la mainmise d'une labellisation aristocratique ou princière³²² en passant même par un organe de presse tel que le *Petit Parisien*³²³. En tout état de cause, le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal est le seul à apposer sa signature sur un rapport d'inspection dont la teneur décidera du futur de chacune des Maisons et dont l'existence est formalisée officiellement au sein même du sommet de l'Œuvre des Œuvres. Il en est de même pour d'autres activités assistancielles comme, par exemple, *Le Repas d'Entr'Aide familial Féminin* du 8 septembre 1941 organisé, à Pau, par les Artisans du Devoir Patriotique. Sur les tracts informatifs, figure « *en collaboration avec le Secours National* », imprimé avec la même typographique que celle de l'organisateur initial³²⁴. Le Secours National tient à installer son hégémonie partout : Selon Pascal Bousseyroux,

*L'adhésion au Secours National n'astreint-elle pas les œuvres à suivre des « directives » pour bénéficier d'aides publiques ? Le principe de coordination s'éclipse au profit du contrôle, à la limite de la coercition : en janvier 1942, la circulaire du Ministère de l'Intérieur rappelle la prééminence du Secours National et son droit d'adresser des injonctions à des œuvres qui n'obtempéraient pas, voire d'interdire celle-ci*³²⁵.

Même remarque s'agissant du premier Congrès de la Famille du Prisonnier : sur la page de couverture de ses actes, figure en larges caractères, impérieuse, l'entête du Secours National³²⁶. La Croix-Rouge n'échappe pas non plus à cette prérogative.

2) L'Œuvre des Œuvres au-dessus de tout et de tous !

Des rapports d'inspection sans complaisance

Est-ce, entre autres, parce que

³²² Comme celles de la Princesse de Poix, s'agissant, par exemple, de la Maison de Lison ou La Baronne de la Bouillerie de la Maison de Villandry.

³²³ Parfois, propriétaire de lieux.

³²⁴ Fond Robert Garric, CEDIAS, Paris, en attente de transfert, non coté.

³²⁵ Bousseyroux, Pascal, *Robert Garric (1896-1967), éducateur catholique du social*, Thèse de doctorat en Histoire et Civilisation, sous la direction d'André Gueslin, Université Paris VII, 2011, p. 385.

³²⁶ Archives Départementales du Cantal, 419F 52(2) 53, Dossier Prisonniers de Guerre.

L'originalité du SECOURS NATIONAL est d'être une œuvre privée mais d'être en même temps chargée d'une mission d'intérêt général pour laquelle il a reçu des prérogatives particulières. Il unit la liberté et la souplesse de l'œuvre privée à la puissance d'un service public³²⁷ ?

Dans certains rapports d'inspections conservés aux Archives du Ministère des Finances et auxquels nous feront sans cesse ultérieurement référence, on y découvre l'ampleur des dissensions entre les différents organismes de protection. Si objectivement, les Maisons d'enfants « appartiennent », par exemple, au Comité Ouvrier du Secours Immédiat, à la Direction des Familles des Travailleurs en Allemagne, à la Main d'Œuvre Française en Allemagne, à la Direction Générale des Prisonniers ou à des œuvres privées et/ou religieuses, elles ne sont pas pour autant indépendantes du Secours National/Entr'Aide d'Hiver. Loin s'en faut ! Le Secours National y impose sa griffe, tantôt discrète, tantôt offensive, tant sur un plan financier que dans la cooptation de personnels, voire même leur éviction ainsi que dans toutes autres formes d'ingérence. Il est même légitimé par la loi du 14 octobre 1940 qui lui permet de saisir le Conseil d'Etat dans la perspective de dissoudre une œuvre, si c'est nécessaire³²⁸. La menace de retirer des subsides, voire sa mise en application, pèse sur le présent et l'avenir des Maisons d'enfants tout comme la validation ou l'invalidation des divers personnels. De nombreux exemples en attestent : Paul D., employé-comptable, chargé de la distribution des biscuits caséinés dont une des tâches est d'assurer le ravitaillement aux Maisons d'enfants se voit licencié le 15 septembre 1943 : « ...il n'apporte aucun dévouement de sa tâche. Dans ses conditions, et sur ordre du Délégué, nous avons dû procéder à son licenciement immédiat³²⁹. » Au Château de Courteilles, dans l'Eure, le 17 septembre 43, cinq employés sont renvoyés : « Il y aurait lieu, en conséquence, en accord avec Monsieur Chevalier, de supprimer cinq unités (aide-cuisinière, aide-jardinier, deux femmes de service et une basse-courière). Je crois devoir vous laisser le soin de faire procéder aux suppressions dont il s'agit et je vous serais obligé de vouloir bien me remettre une amplification de la décision qui sera prise avec l'économie

³²⁷ Archives départementales du Cantal, 419F 4(2) -5-6, dans les notes personnelles de Robert Garric.

³²⁸ Hesse, Jean-Philippe, Le Crom, Jean-Pierre, *La protection sociale sous Vichy*, Rennes, Edit. PUF, Rennes, 2001, p. 189.

³²⁹ Archives du Ministère des Finances, PH214/06, 0001, dossiers incidents et particularités.

*réalisée*³³⁰. » Il en est de même au Château de la Faisanderie, à Compiègne, dont le management directorial est jugé inadapté et carencé sur le plan éducatif. Non seulement, il est question de suspendre la directrice de ses fonctions mais également de la réorganisation pure et simple de l'équipe. Le ton impérieux de la note du 15 février 44 témoigne du caractère rédhibitoire et sans contestation possible de la Directrice Générale des Maisons d'enfants, Fernande Séclet-Riou :

*Devant une telle carence d'autorité et la gravité des conséquences, j'ai suspendu Madame A. de ses fonctions à la date du 3 février...Je demande que M. Q., maintenu provisoirement à la Faisanderie, sous l'autorité d'un nouveau directeur, reçoive un blâme sévère...En ce qui concerne le Dr N., une réorganisation de son service s'impose. En effet, il est absurde que les examens psychologiques des enfants ne soient pas faits avant leur envoi dans les maisons spéciales. Il devra de plus assurer leur surveillance régulière dans les maisons où ils sont placés*³³¹

Il n'est pas étonnant que Fernande Séclet-Riou réagisse avec autant de véhémence. En effet, adepte de « *L'Education Nouvelle* », pédagogue de formation, ancienne secrétaire de Henri Wallon, inspectrice de l'enseignement primaire, elle est favorable au développement des enfants non pas au travers d'un « dressage » de ceux-ci mais dans une réelle perspective d'éducation et d'épanouissement³³². Précisons, par la même, que Fernande Séclet-Riou occupe le poste de Responsable des Maisons d'enfants.

A cela s'ajoute un examen minutieux des certificats de bonne mœurs rendus obligatoires lors des « embauchages », selon le terme de l'époque. Si, par exemple, la Main d'Œuvre Française en Allemagne, la Direction Générale des Prisonniers ou les autres autorités de tutelle en exigent leur présentation, ils devront également être en mesure d'en référer, le cas échéant, au Secours National/Entr'Aide d'Hiver qui ne manque pas de diligenter, à son tour, des enquêtes, si nécessaire. Ce document, délivré par le maire de la commune d'habitation ou par la police, frappé par un timbre fiscal, est soigneusement consigné dans le dossier de chaque membre du personnel. Les inspecteurs sont en, effet, autorisés à les consulter surtout si ces

³³⁰ Archives départementales du Cantal, Notes personnelles de Robert Garric, 419F 52 (2) 53.

³³¹ Archives du Ministère des Finances, PH238/06, 0001, Courrier Madame Séclet-Riou.

³³² <https://maitron.fr/spip.php?article173690>, Notice Séclet-Riou Fernande/née Riou Fernande, Amélie, Céline, par Alain Dalançon, mise en ligne le 7 juin 2015, dernière modification le 3 septembre 2016.

personnels sont l'objet de plaintes où s'ils présentent des inaptitudes à l'emploi ou encore s'il subsiste un doute sur leur moralité.

Ainsi, dès lors que ces Maisons sont apparues dans les listings, les rapports d'inspections et autres documents de l'Œuvre des Œuvres prouvant leur présence, sous toutes ses formes, j'ai été amenée de les inscrire dans l'inventaire proposé³³³. Une note retrouvée dans les Archives du Secours National, au Ministère des Finances éclaire parfaitement cette situation :

Le service administratif est, à l'heure actuelle, presque complètement organisé. Les Maisons en gestion directe, celles dirigées par la Famille du Prisonnier ou les Travailleurs en Allemagne, celles du COSI avaient chacune leurs habitudes administratives, en ce qui concerne le recrutement des enfants, celui du personnel ou de la vie intérieure de la maison. Il a donc été nécessaire d'unifier les méthodes de travail et de réagir contre les habitudes anciennes et parfois certaines mauvaises volontés³³⁴.

Une mise au pas des Maisons d'enfants

Il y a comme une sorte de mise au pas des Maisons qui ne souffre aucune ambiguïté³³⁵. Certes, certaines des Maisons d'enfants appartiennent réellement (ou même provisoirement) au Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal bien qu'elles ne soient pas majoritaires. Mais même si les autres relèvent de divers organismes, elles dépendent, d'une façon ou d'une autre, du premier, d'où l'embrouillamini institutionnel annoncé plus haut.

Il n'y a aucun doute : toute l'œuvre assistancielle doit correspondre, de gré ou de force, à ce que Robert Garric appelle un « *Esprit Secours National*³³⁶. » Et que son collègue M. Allengry, ancien recteur, désigne, pour sa part, « *d'Ame nationale unie* portée par l'Architecte

³³³ Certaines Maisons, coiffées par les uns, à un certain moment, peuvent être gérées par d'autres, inscrites dans cette complexité tutélaire qui ressemble à une véritable nébuleuse.

³³⁴ Archives du Ministère des Finances, Non datée, signature illisible, PH238/06 0001.

³³⁵ Comme d'ailleurs, tout autre lieu d'assistance ou manifestations caritatives, etc.

³³⁶ Son intervention au Congrès des Assistantes sociales et auxiliaires de la Bourboule des 12, 13 et 14 juin 1943, Fond Robert Garric, CEDIAS Paris, en cours de transfert, non coté.

*général*³³⁷ » qui n'est autre que le Maréchal Pétain. Pascal Bousseyroux, quant à lui, parle de *maréchalisation* du Secours National. En effet,

Très vite, le nom du Maréchal Pétain s'associe à l'action du Secours National. Le pouvoir politique annexe les représentations de l'action sociale qui, pour sa part, incorpore dans sa pratique les objectifs de la Révolution nationale... Cela commence par des symboles remplis de sens. Le cachet officiel du Secours National est formé à partir du bâton du Maréchal orné de ses sept étoiles. Il comporte, sur la face, la francisque gallique et sur le revers la devise de l'Etat français....

*Un chant amalgame le don de solidarité et l'allégeance au Maréchal. Il évoque le don individuel comme une sorte de réponse au don que Pétain avait de sa personne à la France, selon la formule bien connue*³³⁸.

Et pour Robert Garric, cadre supérieur du Secours National, le Maréchal symbolise « *le Grand Serviteur du Pays que Dieu a donné à la France, celui qui d'un armistice à l'autre, symbolise quelque chose d'incommunicable, qui permet d'espérer la reconstruction d'une France meilleure, ennoblie, d'un peuple rendu à ses vraies destinées morales, intellectuelles et spirituelles*³³⁹. » Ce Secours National qu'Henry du Moulin de Labarthète qualifie de « *bonne maison, un peu grise, un peu trop teintée parfois des reflets équivoques de l'Entr'Aide d'Hiver, mais où s'accomplissait un si bon travail*³⁴⁰.

3) Quels en sont principaux acteurs institutionnels ?

Une course aux influences

Être exhaustif s'agissant de la présentation des acteurs institutionnels est également une véritable gageure. Mais si l'on examine de plus près la typologie des enfants accueillis (enfants de...), il apparaît que les principaux commanditaires tutélaires soient le Comité Ouvrier du Secours Immédiat, La Direction des Familles de Travailleurs Français en Allemagne qui voisine

³³⁷ Archives départementales du Cantal, Discours de M. Alengry (orthographe incertaine) sur le *Rôle et la part du Secours National dans l'œuvre du Maréchal*, lors du 2^{ème} Congrès de Royat, du 7 au 9 juin 1942. 419F/4(2) -5-6, dans les notes personnelles de Robert Garric.

³³⁸ Bousseyroux, Pascal, *Robert Garric (1896-1967), éducateur catholique du social*, Thèse de doctorat en Histoire et Civilisation, sous la direction d'André Gueslin, Université Paris VII, 2011, p. 374.

³³⁹ Idem, page 375.

³⁴⁰ Du Moulin de Labarthète, Henry, *Le temps des Illusions, Souvenirs, Suisse*, Edit. à l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p.186.

avec La Main d'œuvre des Français en Allemagne, elle-même subdivisée en diverses instances, la Direction des Familles des Prisonniers de Guerre toute aussi fractionnée et L'Organisation Todt. Mais comme rappelé précédemment, ils ne sont pas les seuls. Diverses organisations privées et/ou religieuses se partagent la prise en charge socio-éducative des enfants, rendant de plus en plus complexe la lecture de leur création (voire de leur disparition, dans certains cas) et de leur fonctionnement.

L'Occupant, le maître d'œuvre des réalités sociales sur le territoire

A cette opacité fonctionnelle s'adjoignent les prérogatives de l'Occupant, omniprésent sur la scène des influences, acteur d'un arbitrage à l'aulne de ses propres intérêts ou rappelant, par tous les moyens autoritaristes, son statut de vainqueur. Il faudra sans cesse s'en souvenir. En effet, si la concurrence assistancielle fait rage au sein des différents organismes français, le dernier mot appartient, la plupart du temps, à l'autorité allemande qui voit dans ces déchirements internes une opportunité supplémentaire de vassaliser l'administration locale. C'est ce que confirme Hervé Joly dans le documentaire de Jérôme Prieur³⁴¹. Il parle d'ailleurs d'un *imprimatur* allemand. Le soutien appuyé des Allemands à une œuvre comme, par exemple, le Comité Ouvrier de Secours Immédiat (COSI) ou, à contrario, son désaveu à une autre, achèvent de confirmer la force de la bataille rangée autour de la charité étatique et ce, à tous les échelons de la pyramide. En effet, l'Occupant veille au grain. Ainsi, les atermoiements administratifs des uns et des autres sont surveillés de près, voire même de très près, ne serait-ce que si l'on réfère à la nombreuse correspondance injonctive de la part des différentes *Kommandanturen*. Ce contrôle permanent concerne, par la même, les figures emblématiques des œuvres sociales, tant sur le plan strictement professionnel que sur le plan de leur positionnements politique ainsi que de leur degré d'attachement à Vichy ou de leurs sentiments vis-à-vis des Allemands. Tout est prétexte à surveillance³⁴². Il y a tout intérêt d'être dans leurs bonnes grâces qu'ils distribuent à tempérament pour espérer pouvoir fonctionner en relative autonomie. De plus, exaspéré par le désordre qui règne dans la capitale, Otto Abetz

³⁴¹ *Le troisième homme de Vichy*, Jérôme Prieur, Melisande Productions, 2021.

³⁴² Comme on peut le lire dans une lettre du *Feldkommandant* I.A Von Engel du 3 avril 42 dans laquelle il demande si le Comité de surveillance des enfants coupables et moralement abandonnés n'exerce pas d'activité politique. Archives départementales de la Sarthe, 200W126, Correspondance entre la préfecture et la *Kommandantur* du Mans.

s'en ouvre à Hitler. Il dit de la France qu'elle se trouve un « *état d'irrésolution politique*³⁴³. » La France doit donc rapidement régler les problèmes de l'urgence sanitaire et notamment à Paris qui cumule les problématiques. Il faut, à la fois, pourvoir aux différentes carences quotidiennes (alimentation, logement, travail, etc.) mais également retrouver une visibilité de la population plus ou moins dispersée sur le territoire. Les Allemands, soucieux de résorber au plus vite le chaos général qui règne en France, veulent savoir où se trouve sa population. Il s'agit ainsi de faire revenir au plus vite les réfugiés qui, pour certains, ne souhaitent pas rentrer ou qui sont bloqués pour diverses raisons en province. La cartographie démographique de la région parisienne devient une forte préoccupation organisationnelle de l'Occupant. L'administration allemande, en effet, rappelle vivement à l'ordre les préfets provinciaux sur la nécessité de sommer les réfugiés de rentrer au plus vite. Paris doit se réorganiser dans les plus brefs délais. Pour cela, de nombreux courriers magistraux leur sont envoyés³⁴⁴. Désordre civil et désordre administratif sont, en effet, loin de servir les intérêts de l'Allemagne. Alors, quels sont les organismes assistanciers sous contrainte du Secours National/Entr'aide d'Hiver qui nous ont été livrés par les archives ?

Le Comité Ouvrier de Secours Immédiat (COSI), un nœud gordien difficile à trancher



Les assistantes du COSI font l'appel des sinistrés suite aux bombardements des Alliés dans le but d'orienter les uns et les autres dans des hébergements d'urgence. Sur la seconde photo, on voit nettement la banderole du « Comité Ouvrier de Secours Immédiat » qui tient à rendre publiques ses différentes actions.

(Site photographique des Bibliothèques spécialisées-Paris.fr sous la rubrique Conflits contemporains)

³⁴³ Martin du Gard, Maurice, *La Chronique de Vichy, 1940-1944*, Flammarion, Edit. Flammarion, 1948, p. 88.

³⁴⁴ Visibles dans les Archives départementales de la Sarthe. Il est raisonnable de penser que ces courriers existent ailleurs. 2000W126, Correspondances entre le préfet et *Kommandantur*.

Dans les faits, le COSI est apparemment indépendant du Secours National, ce qui n'empêche en rien l'existence de conflits notamment concernant les collectes et les levées de fonds à caractère caritatif dont le seul ordonnateur ne peut être légalement que l'Œuvre des Œuvres, au nom du décret du 4 octobre 1940 qui la place sous l'autorité directe du Maréchal. Ce qui a pour première conséquence d'interdire toute activité caritative sans autorisation étatique. Cette loi sera réaffirmée à d'autres occasions comme on peut le voir dans un courrier du 7 février 1944 du Secours National au Secrétaire du Ministre de l'intérieur : « *Par ordonnance du 22 janvier 1944, le Préfet de Police a interdit toute quête à domicile, à Paris, et dans l'étendue de tout le département de la Seine, sous quelque prétexte que ce soit*³⁴⁵. »

Tous organismes, associations et autres groupes caritatifs sont soumis à trois contrôles financiers officiels, ceux « *du contrôle Intérieur d'un Directeur Général des Finances, du contrôle Extérieur d'un Délégué spécial du Ministère des Finances, du contrôle Supérieur d'une Mission spéciale de la Cour des Comptes*³⁴⁶ ». En réalité, la tâche est sans limite, voire même hasardeuse (pour des raisons de logistique, la plupart du temps) et il arrive que le Secours National, sous prétexte d'une non-conformité pas toujours prouvée, décide de dissoudre purement et simplement les indésirables de la charité. Le COSI sera d'ailleurs rapidement dans le viseur des autorités de Vichy. Pour les membres du COSI, la collaboration franco-allemande est de fait, puisqu'ils souhaitent un gouvernement d'alliance franco-allemande qui apportera forcément la paix en Europe. Pour les Allemands, le COSI peut même contribuer à réveiller les consciences des enfants de l'Occupation³⁴⁷. Il faut dire également que

la prudence se mue en méfiance avec le Comité Ouvrier du Secours Immédiat, créé en région parisienne à la suite de plusieurs bombardements. Il est considéré au Secours National comme un nouveau cheval de Troie de Doriot et de Déat qui de l'extérieur, attaque l'institution. La prétention du COSI à coopter les syndicats est critiquée avec véhémence, tout comme ses

³⁴⁵ Archives du Ministère des Finances, PH232 0006, Dossier « Contrôles ».

³⁴⁶ *Tout Français a le droit de savoir où va l'argent*, Tract sur le bilan financier de l'année 1941 et diffusé en Zone occupée. (Fonds personnel) De très nombreux documents consultés aux Archives du Ministère des Finances, année 2018, attestent de cela. Ce qui n'enlève en rien aux « éventualités » de détournement d'argent ou d'objets en nature, sanctionnés, dans certains cas.

³⁴⁷ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 340 et 341.

*allégations sur l'embourgeoisement et le paternalisme supposés de la direction du Secours National*³⁴⁸.

Le COSI est créé en 1942, quelques jours après le bombardement des usines Renault à Boulogne-Billancourt. Le COSI est alors perçu comme une forme de riposte ostentatoire contre l'Angleterre qui vient de larguer ses bombes sur les civils français. Celle-ci est désignée, de ce fait, comme ennemi juré et simultanée de la France et de l'Allemagne. Suite aux exactions de cet adversaire commun, les Allemands se saisissent de cette occasion pour vilipender les Britanniques en insistant sur la gravité de leurs crimes à l'égard de la France tout en magnifiant leur propre rôle de sauveteurs. Le résultat de cette prise de position à visée propagandiste est que les Allemands se montrent immédiatement très généreux et qu'ils financent largement les opérations de sauvetage des sinistrés.

*Généralement, ses membres (du COSI) arrivent quelques heures après (les bombardements), souvent vêtus de chemises noires et à grand renfort de banderoles et de haut-parleurs. Ils saluent, le bras tendu et ne se gênent pas pour déclarer que l'argent dont ils disposent provient des biens saisis aux sales juifs*³⁴⁹.

En effet, le service comptable et patrimonial du Commissariat aux affaires juives, sur pression de l'Occupant, offre des sommes substantielles à l'organisme. Le COSI reçoit des subventions allemandes provenant des prélèvements sur les amendes journalières que les Juifs doivent payer à l'Allemagne. Pour exemple, le 2 mars 1942, le COSI bénéficie, de leur part, d'une dotation de 50 millions de francs.³⁵⁰ Mais cette générosité collaborationniste inquiète grandement le Secours National. Une note non signée du 2 juin 1940³⁵¹ fait état du risque que représentent le COSI et ses activités, soulignant que les actes du COSI peuvent troubler les esprits car ils se substituent à des actions syndicales dirigés par des ouvriers appartenant, entre autres, au Parti Populaire Français. « *Il y a un véritable danger, car le Secours National reste, en zone occupée, l'un des rares carrefours de ralliement pour tous les Français.* » Dans

³⁴⁸ Bousseyroux, Pascal, *Robert Garric (1896-1967), éducateur catholique du social*, Thèse de doctorat en Histoire et Civilisation, sous la direction d'André Gueslin, Université Paris VII, 2011, p. 386.

³⁴⁹ Cité par Jean-Pierre Le Crom, dans son ouvrage *Au secours, le Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, Paris, p. 201.

³⁵⁰ Rapport du Comité de direction du Secours National du 8 mars 1942, Archives départementales du Cantal, 419F7.

³⁵¹ Archives départementales du Cantal, 419F4/1.

cette note, on peut lire également que « *Si l'influence du Comité Ouvrier du Secours Immédiat se dessinait, si les rapports avec lui devenaient plus étroits, aucun doute : la population française et la grande masse ouvrière perdraient toute confiance*³⁵². » Dans cette note encore, sur un ton incisif, le Secours National insiste lourdement sur la dangerosité du rôle du COSI et le 8 juin 1943, le Secours National exige que des pourparlers avec le COSI soient engagés pour redéfinir les politiques d'assistances portées par les deux organismes³⁵³.

La démarche du COSI se veut donc militante et politique, à contrario d'une activité purement administrative et assistancielle. Dans les faits, sa bureaucratie bardée de nombreux services intermédiaires annule ce vœu pieux. Par ailleurs, le COSI soigne ses dirigeants et ses auxiliaires préservés des privations que la situation d'Occupation suppose. La destination des fonds laisse planer quelques doutes quant à leur réelle utilisation. Le COSI a la particularité de brasser de l'argent liquide, produit immédiat des saisies juives, comme dit plus haut, que les Allemands lui versent directement et laissé à sa seule liberté d'utilisation. Aucun contrôle réel ne filtre des activités du COSI³⁵⁴. Il en est de même s'agissant de ses liens supposés avec le Parti Populaire Français, impliqué, lui aussi, dans ses œuvres d'assistance. Les archives de celui-ci, détruites et/ou éparpillées dans la rue, à la Libération, achèveront d'entretenir ce mystère.



Les archives du Parti Populaire Français jonchent le sol de la rue des Pyramides, à la Libération. Photo extraite d'un album de 150 photos consacré à la Libération de Paris et commenté par Jacques de Lacretelle, académicien. Il est édité en original à 2000 exemplaires. Celui-ci porte le n°1962. Le cliché est de M. Gendre
Edit. Pasquelle, Paris, 1945
(Fonds documentaire personnel)

³⁵² Rapport du Comité de direction du Secours National du 8 juin 1943, Archives départementales du Cantal, 419F8.

³⁵³ Idem

³⁵⁴ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfart und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p 344.

La corruption est la règle et chacun des membres du COSI, quel que soit l'échelon profite des largesses de l'Etat et de l'Occupant. Selon Jean-Pierre Le Crom³⁵⁵, les recettes du COSI atteignent presque un milliard : 100 millions de francs venant de l'Etat et 664 000 000 des autorités allemandes mais les sources de financement ne s'arrêtent pas là. Elles proviennent également de dons de la population civile et/ou d'autres donateurs complaisants.

Le COSI n'hésite pas non plus à médiatiser ses actions comme on peut le voir dans le reportage conservé à l'INA, consacré aux 700 enfants de Saint-Nazaire qui vient d'être bombardée. 3 châteaux dans la Loire sont mis à disposition pour les accueillir : « *Ceci leur fera oublier les heures pénibles qu'ils viennent de vivre*³⁵⁶. » Les enfants sont filmés pendant qu'ils saluent les dignitaires officiels de l'organisme mais également lors d'une démonstration de gymnastique synchronisée. Le commentateur, sur un ton particulièrement laudatif, disserte sur l'efficacité des efforts de solidarité menés par le COSI dont la banderole gigantesque orne le fronton d'une des demeures réquisitionnées. Les enfants sont montrés, satisfaits et heureux, au point de ne plus vouloir rentrer chez eux d'où l'image d'une fillette en larmes, sur le départ qui clôture le reportage.

Quelle est la typologie idéologique des membres du COSI ? Il y a, en son sein, des militants ouvriers du Parti Populaire Français, d'autres du Rassemblement National Populaire mais aussi d'anciens communistes et socialistes favorables au régime de Vichy ainsi que des membres de la CGT comme Marius Michel, issu de la section de la Seyne-sur-Mer. Citons également quelques figures emblématiques comme Jules Teulade, son président. Ancien ouvrier charpentier en fer, avant d'adhérer au Parti communiste en 1923, il était membre de la SFIO. Il sera même délégué représentatif du Parti communiste. Il est remplacé par Georges Yvetot et René Mesnard qui ont, tous les trois, traversé l'échiquier politique, comme la plupart de leurs collègues. Georges Yvetot est ancien typographe, au départ, non politisé. Il devient ensuite anarchiste, antimilitariste et membre de la CGT. Il prendra la direction du COSI jusqu'à

³⁵⁵ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, le Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, 2013, p. 205.

³⁵⁶ Dixit le commentateur du reportage, INA, collection conflits contemporains, France Actualités du 9 octobre 1942.

sa mort, en 1942³⁵⁷. Robert Mesnard lui succède. Celui-ci est, dans un premier temps, désigné par les Renseignements Généraux comme un bolchevique. Il adhère ensuite aux Jeunesses socialistes puis à la CGT dont il est un des représentants lors de rencontres syndicales internationales. En 1944, il écrit en faveur de la Collaboration et dit souhaiter la victoire de l'Allemagne. Il est membre du Rassemblement populaire français de Marcel Déat³⁵⁸.

Devant ce brouhaha idéologique et ces comportements institutionnels discutables, le Secours National finit par limiter les actions du COSI en acceptant néanmoins l'existence de quelques manifestations locales au moment de Noël ou des galas autorisés à la dernière minute. Mais le COSI n'aura de cesse de déjouer la surveillance de l'Œuvre des Œuvres, travestissant la finalité réelle de certaines représentations théâtrales ou autres. Malgré quelques compromis très localisés, le Secours National restreindra l'action du COSI à la seule aide aux sinistrés des bombardements, au déblaiement des décombres et à la reconstruction des bâtiments, rappelle Jean-Pierre Le Crom³⁵⁹. Le Secours National renforcera, par la suite, la surveillance des activités du COSI et soutiendra les villes qui refusent son aide afin de le discréditer. Mais le COSI essaiera, par tous les moyens, de reprendre la main, finissant, cependant, par renoncer à certaines de ses prérogatives non sans médiatiser ses protestations, espérant de la part de la population une sorte de retour sur investissement.

Notons que le Secours National acceptera tout de même le principe de consentir au COSI à une avance de 10 millions de francs pour ouvrir des centres d'accueil pour enfants. En réalité, il n'honorera pas ses engagements. Les conflits ne cesseront pas comme ceux autour de la gestion commune de certaines Maisons d'enfants. Pour exemples, celle du Plovier, à Saint-Marcel-les-Valence, dans la Drôme et Le Château de Grand Mesnil à Bures-sur-Yvette en Seine-et-Oise. Ces deux Maisons accueillent des enfants orientés, à la fois par le COSI et l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. Ce qui ne sera pas sans heurts compte tenu des choix assistanciels parfois dissemblables faits par les deux organismes. Le Château de la Michaudière à la Ferté Alais, réservé, dans un premier temps aux enfants des personnels de l'industrie du cinéma et patronné par le COSI diversifiera son public d'accueil, sur ordre du

³⁵⁷ <https://maitron.fr/spip.php?Article=135463>, notice Yvetot Georges, Louis, François, par Henri Dubief, mise en le 30 novembre 2010, dernière modification le 6 février 2020.

³⁵⁸ <https://maitron.fr/spip.php?Article=121888>, notice Mesnard, René Mesnard Jean, Albert, René dit) par Gilles Morin, Jean-Louis Panné, mise en ligne le 10 septembre 2013, dernière modification le 24 septembre 2013.

³⁵⁹ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours Maréchal !* Rennes, Edit. PUF, 2013, p. 219, 220.

Secours National qui lui versera, cette fois, 10 millions de francs. Cela ne se fera non sans conflits, tant dans les modalités d'admissions des enfants que dans celles du recrutement de personnels plus ou moins cooptés.³⁶⁰ Tout est donc prétexte à dissensions.



Le Château de Plovier de Saint-Marcel-Les Valence
(Photo issue du site de la ville de Saont-Marcel-Les Valence)



Le château du Grand Mesnil à Bures-sur-Yvette
(Photo issue du site de la ville de Bures-sur-Yvette)

Malgré tout, le Secours National remettra encore 10 millions de francs au COSI après le bombardement de Lorient³⁶¹.

Cependant, les choses n'en resteront pas là puisque des tentatives de « renversement » de certains responsables plus ou moins souterraines sont organisées par le Secours National afin de limiter le collaborationnisme extrême dont font montre certains. Les membres du COSI auront d'ailleurs à justifier de leurs actes à Libération. La loi du 26 décembre 1944 fera

³⁶⁰ INA, collection conflits contemporains, France Actualités du 16 juillet 1943.

³⁶¹ Note du Comité de direction du Secours National du 16 février 1943, Archives départementales du Cantal, Classeur 419F7.

l'inventaire des organismes caritatifs acquis à la cause de l'Allemagne. Le COSI sera ainsi assigné et accusé de « *crime d'indignité nationale*³⁶². »

Les dissensions institutionnelles se poursuivent ailleurs. En effet, en plus de ceux des Maisons du COSI, les enfants des Maisons sous tutelle des différents services de la Main-d'œuvre en Allemagne auront également à souffrir directement ou indirectement des tergiversations des différents acteurs décisionnaires.

Le Service de la Main-d'œuvre en Allemagne, un autre lieu de frictions permanent

Il est créé par la loi du 26 mars 1942 et placé sous la direction de Gaston Bruneton³⁶³. Il est composé d'une véritable constellation de services additionnels implantés aussi bien en France qu'en Allemagne. Dans un premier temps, sa vocation est d'encadrer les travailleurs volontaires qui se rendent en Allemagne en adéquation, entre autres, avec un catalogue de compétences professionnelles conforme aux demandes de l'Allemagne, dans le cadre du soutien obligatoire à l'effort de guerre. Celui-ci, de plus en plus conséquent en raison des visées expansionnistes d'Hitler, nécessite une main-d'œuvre constante et exponentielle. L'Allemagne, surindustrialisée, animée par une volonté fanatique d'asseoir son hégémonie, ponctionne des forces vives dans tous les territoires qu'elle occupe et la France n'y échappe pas. Cette détermination à construire le *Reich* qui devait durer mille ans passe par tous la mise en œuvre de moyens idéologiques, économiques et militaires. L'intention belligérante de l'Allemagne ne date pas du début du conflit mondial comme l'explique le Lieutenant-Colonel Reboul dans son ouvrage *Non, l'Allemagne n'a pas désarmé* et dont le titre est, à lui seul, explicite³⁶⁴.

³⁶² Virgili, Fabrice, *La France virile*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009, p. 25.

³⁶³ Ingénieur français, personnage convaincu de la nécessité de collaborer avec l'Allemagne, sur le plan économique. Préoccupé par le sort des travailleurs volontaires partis travailler en Allemagne, il juge nécessaire la création d'un organisme capable de leur apporter un soutien social. Dans le cadre de l'épuration, Gaston Bruneton sera condamné à plusieurs années de prison et à l'indignité nationale. Il sera cependant rapidement libéré.

³⁶⁴ Lieutenant-Colonel Reboul, *Non, l'Allemagne n'a pas désarmé*, Paris, Edit. Charles-Lavauzelle et Cie, 1932.



Scène de rue sur les Champs-Élysées : injonction d'aller travailler en Allemagne dans le cadre d'une *franche collaboration* !

Photo de Roger Schall, 1943, Musée Carnavalet, PH14940.

Précisons d'emblée que Gaston Bruneton est un proche de l'ambassadeur d'Allemagne en France Otto Abetz que l'on sait très attaché au suivi des politiques sociales. Selon Raymond Tournoux, cette omniprésence d'Otto Abetz fait dire à Louis-Ferdinand Céline que la France est « *Le royaume d'Otto* », propos qui servira de titre à son ouvrage³⁶⁵. D'ailleurs, au cours des conversations, il suffit de prononcer le terme « *Ambassade* » pour que chacun sache qu'il est fait référence à l'ambassadeur³⁶⁶. Cette proximité favorisera une forme de capillarisation des préoccupations à la fois administratives et sociales portées par les deux hommes. Gaston Bruneton collabore également avec le journaliste et historien Jacques Benoist-Mechain qui couvre tous les événements assistanciers de l'organisme. Ce dernier n'a aucune difficulté à le faire puisqu'il est une des signatures majeures du journal *Match* dans lequel il publie, chaque semaine, entre autres, une rubrique commentée et explicative du célèbre « *Mein Kampf*³⁶⁷. »

³⁶⁵ Tournoux, Raymond, *Le royaume d'Otto*, Paris, Edit. Flammarion, Paris, 1982.

³⁶⁶ Idem, page 91.

³⁶⁷ Entre autres, dans *Match* du 19 janvier 1939. (Fonds documentaire personnel)

Le Service de la Main-d'œuvre en Allemagne est désigné comme un organisme complexe avec une direction démultipliée, basée à Paris, Berlin, Frankfort, Munich, Hanovre et Dresden. La direction française tente de conserver son orientation sociale tandis que les délégations allemandes se déclinent plutôt autour d'une maîtrise plus technique et organisationnelle. En réalité, la situation est plus clivée et, très vite, le rôle décisionnaire des Allemands s'imposera également dans la générosité sociale autour des Travailleurs Français en Allemagne. En effet, la marge de manœuvre des délégués français se réduira rapidement sous les prérogatives insistantes de leurs homologues allemands. La qualité de l'assistance aux Travailleurs Français en Allemagne est quasiment exclusivement subordonnée au bon vouloir des Allemands qui manient, une fois encore, la politique du *Zuckerbrot*. Dans cet esprit, est prévu que le gouvernement allemand paye à la famille du Travailleur Français employé en Allemagne une allocation de 8 semaines dont les modalités sont transmises aux préfets. Il n'est pas rare que l'Occupant s'acquitte lui-même d'un contrôle à l'échelon local de la mise en œuvre de cette mesure³⁶⁸. Ces mesures n'enlèvent en rien aux injonctions dictées par les Allemands. Gaston Bruneton doit ainsi composer avec les exigences de Berlin de plus en plus serrées et, en même temps, avec certains de ses délégués plutôt vichystes mais antiallemands qui n'acceptent que des missions à caractère social. L'avenir des services de la Main d'œuvre en Allemagne ne risque pas de s'éclaircir. En effet, les orientations techniques et sociales vont rapidement se durcir à l'arrivée d'une figure emblématique du régime hitlérien : Fritz Sauckel, nommé comme *Generalbevollmächtiger für Arbeitseinsatz*. La traduction même de sa fonction *vollmächtig* (ayant le pouvoir total) préfigure de ce qui sera ultérieurement le traitement de la main-d'œuvre française en Allemagne. Fritz Sauckel, à la personnalité intransigeante et voué entièrement à Hitler, jusqu'à sa pendaison, le 16 octobre 1946, suite à sa condamnation par le Tribunal de Nuremberg, n'est pas un homme de compromis. Surnommé « *le négrier* », il exige tout à la fois de la France : « *La politique de la main-d'œuvre en France a été, pour la première fois, livrée à une puissance étrangère.* » dit l'historien Vincent Viet³⁶⁹. Il ajoute que la France est le premier pourvoyeur de main-d'œuvre en Allemagne. Les femmes n'en sont pas exemptées, comme nous le verrons ultérieurement.

³⁶⁸ Le Feldkommandant Dr. Bensemman s'inquiète de savoir si Madame Kessler a bien perçu cette allocation. Archives Départementales du Cantal, 2000W126, dossier correspondance entre la préfecture et la *Kommandantur* d'Aurillac.

³⁶⁹ ...dans son article paru dans *Travail et emploi*, n°98 d'avril 2004.

On imagine aisément les conséquences d'une telle situation : précarité, ruptures familiales, enfants en souffrance, etc. Il n'est donc pas surprenant que les Maisons d'enfants aient, parmi leurs pensionnaires, un tel public, important en nombre, de surcroît³⁷⁰.



Enfants de Travailleurs français en Allemagne, peut-être en 1942
(Ab.books.fr, anonyme)

Les activités de l'organisme sont relayées par le journal *Le Petit Parisien* étroitement lié aux services de propagande militaires allemands. Rapidement le nombre de travailleurs volontaires et libres associés à ceux requis dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO) oblige l'organisme à se redéployer. Ce service déjà tentaculaire devient le Commissariat Général à la Main D'œuvre en Allemagne. Rappelons qu'un travailleur libre est un prisonnier de guerre qui a obtenu ou est « *contraint* » à la transformation de son statut en acceptant de travailler « *volontairement* » en Allemagne, dans le cadre de son effort de guerre. C'est le résultat d'un accord Laval-Sauckel datant du 11 avril 1943³⁷¹. Certaines spécialisations professionnelles des ouvriers et autres salariés français sont, en effet, très prisées par l'Occupant. La réalité est souvent plus nuancée car la limite entre volontariat et engagement libre-forcé est plutôt ténue. Le tableau, présenté un peu plus loin, est essentiellement une photographie administrative de la situation des travailleurs au service de l'Allemagne, prisonniers ou non et

³⁷⁰ Cette hypothèse se base sur le nombre des Maisons d'enfants placées sous la tutelle exclusive ou partagée de l'organisme. D'une manière générale, le comptage des effectifs se révèle impossible en raison de l'absence de chiffres ou la présence d'autres qui, croisés entre eux, dans des documents d'archives différents, deviennent incohérents.

³⁷¹ *LES DOCUMENTS FRANÇAIS* n° 5, 1943 consacrés aux Comités Sociaux (Fonds documentaire personnel)

ne renseigne pas sur cette subtilité. Certains prisonniers de guerre sont dits « *transformés*³⁷² » et deviennent également des travailleurs libres. Lors du 1^{er} Congrès de la Famille du Prisonnier de Guerre des 17 et 18 novembre 1942, organisé sous la houlette du Secours National, il a été réaffirmé que ce changement de statut n'enlèverait en rien à la nécessité de protéger leurs familles en veillant à effectuer les liaisons nécessaires entre les différents organismes, afin d'éviter les doubles emplois³⁷³. Dans les faits, la réalité est souvent autre. Les enfants, comme leurs parents, deviennent, d'une certaine manière, eux aussi, des enfants « *transformés* » dont la situation administrative déjà difficile n'en deviendra que plus complexe. Des affectations successives ou même des ruptures de séjour peuvent survenir dans ce cas même si on peut formuler l'hypothèse que dans la nébuleuse administrative, la situation des enfants échappe à certains circuits de décisions.

Quelques chiffres sur la population mise au service de l'Allemagne :

. Population active totale en territoire français au service de l'Allemagne	7163 000
. Paysans travaillant indirectement et majoritairement pour l'Allemagne	3073 000
. Au service directement de l'Allemagne dans l'industrie	2600 000
. Ouvriers produisant au moins 80% pour l'Allemagne dans les entreprises exemptées de prélèvements de main d'œuvre	919 000
. Au service indirectement de l'Allemagne dans l'industrie	1 400 000
. Au service de l'Organisation Todt	90 000

Tableau élaboré par Le Gac Julie, Ollivier Anne-Laure, Spina Raphaël
 Dans *La France en chiffres, de 1870 à nos jours*,
 Paris, Edit. Perrin, 2015, p. 605.

Devant l'ampleur de la population laborieuse exerçant en Allemagne, la loi du 1^{er} janvier 1944 labellise un nouveau service : le Commissariat Général à l'Action Sociale pour les Français travaillant en Allemagne (CGASFTA). Dans la généalogie administrative existe également l'Association Nationale pour l'Aide aux Familles des Travailleurs en Allemagne. Il y en aura d'autres. De quoi se perdre encore dans les méandres statutaires rendant les missions des échelons décisionnaires plus que sibyllines. Cette situation aura un effet direct sur le

³⁷² Il y en aurait 900 000, selon Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka : *Vichy, 1940, 1944*, Paris, Edit. Perrin, 2000, p. 99.

³⁷³ Actes du Congrès de la Famille du Prisonnier des 17 et 18 novembre 1942, Archives départementales du Cantal, 419F52/2/53.

financement des prix de journée consentis aux enfants accueillis dans les Maisons. Nombreux sont les litiges concernant ceux-ci, les renvoyant à l'un ou à l'autre organisme, l'obligation étant d'accepter certaines décisions et de s'exécuter. S'agissant du STO :

Il n'est guère de famille qui n'ait au moins un membre concerné, directement ou non, par cet exil forcé de main d'œuvre mis en œuvre par l'Etat français au profit de l'Allemagne. Il n'est guère d'institution, guère d'acteur de la vie économique, sociale, religieuse ou culturelle qui n'ait à se confronter aux départs forcés massifs de travailleurs dans le Grand Reich... Il achève de prouver que la collaboration d'Etat n'est pas un leurre. Il aggrave la situation économique. Il augmente le nombre de familles séparées. Il marque ou modifie d'innombrables destins individuels³⁷⁴.

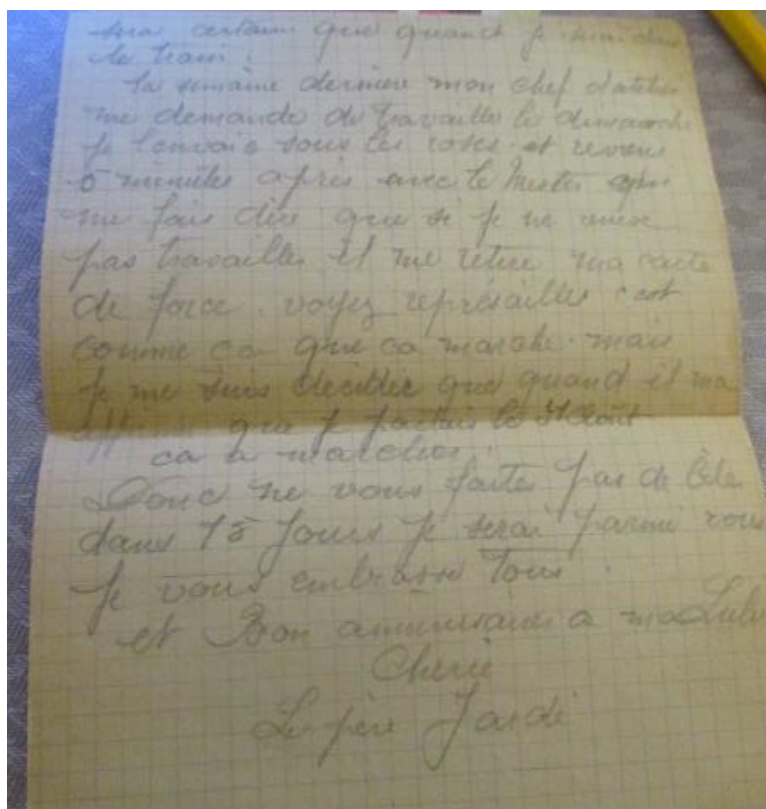
Celui des enfants n'est donc pas épargné. Nicole en est un des témoins, rencontrée à Ardon, dans le Loiret, en avril 2019, dans le cadre de ma démarche de contextualisation de la vie des enfants pendant l'Occupation. Elle évoque la réquisition de son frère par le STO. Celui-ci perdra la vie en Allemagne, la poitrine défoncée par un wagon de marchandises. Elle raconte :

La convocation tant redoutée arriva vers la mi-février : Maurice devait partir le 5 mars pour l'Allemagne et la Poméranie. Que de larmes pendant les préparatifs de départ... Je n'ai rien oublié de la tristesse de cette journée, les sanglots de maman, les larmes cachées de papa, mais chacun de braver le mieux qu'il pouvait. Je revois toujours aussi nette, cinquante après, la silhouette de mon frère sur le quai de la gare, devant ce train qui allait l'emporter si loin de nous.

« Travailleurs, mes amis ! En ce jours, ayez sans cesse présente à l'esprit la certitude que, loin de vos foyers, vous travaillez encore pour la France » affirme Pétain³⁷⁵. Mais ces hommes, arrachés à leur famille, auraient vraisemblablement souhaité travailler auprès de leurs familles plutôt que de se sacrifier pour l'effort de guerre allemand d'autant que leurs conditions de travail sont souvent difficiles et peu aisées à évaluer en raison du silence imposé aux intéressés ou, au contraire, de la mystification des informations. Raphaël Jardé, témoin posthume, raconte dans une de ses lettres (qui a échappé à la censure) les menaces de son *Meister* :

³⁷⁴ Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Edit. Perrin, Paris, 2017, page 14.

³⁷⁵ Azéma, Jean-Pierre, Wieviorka, Olivier, *Vichy, 1940-1944*, Edit. Perrin, 2000, page 255.



La semaine dernière, mon chef d'atelier m'a demandé de travailler le dimanche. Je l'envoie sur les roses...et reviens 10 minutes après avec le Meister qui me fait dire que si je ne veux pas travailler, il me retirera ma carte de force. Voyez...Représailles...c'est comme ça que ça marche...

(Courrier confié par Micheline Sporer, sa petite-fille, le 13 décembre 2021.)

Supprimer la carte de force d'un travailleur STO suppose d'être privé de nourriture supplémentaire et des avantages sociaux mais surtout d'être sanctionné sur le plan financier. « Entre les martyrs et les héros, il restera peu de place à la Libération pour ces hommes ordinaires – qui furent pourtant les victimes d'une guerre cruelle³⁷⁶. » Certains tentèrent de s'y soustraire. Citons un témoignage entendu au cours du reportage *Je me souviens*, diffusé sur Notélé, le 5 novembre 2021, l'oncle de Marcelle Casterman parvient à se soustraire du STO en se frottant tout le corps avec des orties. Au bureau de la Main d'œuvre pour l'Allemagne, voyant son état général, le recruteur a décidé de l'exemption de celui-ci³⁷⁷. Le STO cache souvent des drames et des incompréhensions invisibles qui ne se sont pas dénoués encore aujourd'hui dans la dénomination même de ces « *travailleurs requis, ces déportés du*

³⁷⁶ Idem, page 257.

³⁷⁷ Témoignage recueilli par Notélé, télévision régionale Wallonie picarde, publié le 5 novembre 2021 dans le cadre d'une série d'émissions : 40-45, *je me souviens*.

travail, ces victimes de la déportation du travail », enjeu majeur d'un des pans de la mémoire des années noires comme l'indique Raphaël Spina³⁷⁸.

On sait que malgré les risques graves qu'ils encouraient, certains travailleurs comme Raphaël Jardé, cité, plus haut, ont été réfractaires au STO et qu'ils ont rejoint le maquis.

En janvier (40), les Allemands réclamèrent 270 000 travailleurs pour le 30 avril. Laval leur en a envoyé 14 000. Les 256 000 lui diront-ils merci ? Si la France avait un Gauleiter, les choses se seraient passées autrement.

*Le maquis, a dit Abetz, c'est l'armée Sauckel*³⁷⁹ !

En tout, en France, 600 000 à 620 000 victimes d'un exil forcé dans le Grand Reich ont alimenté l'effort de guerre allemand, plaçant ce pays au troisième rang, après l'URSS et la Pologne, en termes de main-d'œuvre obligatoire. 25 000 à 30 000 travailleurs civils seraient morts en Allemagne³⁸⁰. La difficulté de recenser tous les intéressés réside dans le chaos administratif qui a pu régner à la fin de la guerre. On peut y ajouter celle de la dénomination même de ces travailleurs civils. Voici d'autres chiffres éclairants :

Dates	Travailleurs exigés	Travailleurs partis
Première action Sauckel (1 ^{er} juin 1942 au 31 décembre 1943)	250 000	239 750 dont 63 713 volontaires
Deuxième action Sauckel 1 ^{er} janvier au 31 mars 1943	250 000	250 259
Troisième action Sauckel 1 ^{er} avril au 31 décembre 43	220 000	165 357
Total :	720 000	659 366
Quatrième action Sauckel 1 ^{er} janvier au 23 janvier 1944	1 000 000 puis 855 000	42 392
Total général :	1 575 000	701 758

Tableau élaboré par Raphaël Spina dans *La France et les Français devant le Service du Travail Obligatoire*
Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure de Cachan, 2012,
sous la direction d'Olivier Wieviorka, p. 500.

³⁷⁸ Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Paris, Edit. Perrin, 2017, p. 429.

³⁷⁹ Martin du Gard, Maurice, *La Chronique du Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Flammarion, 1948, p. 472.

³⁸⁰ Le Gac, Julie, Ollivier, Anne-Laure, Spina, Raphaël, *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Paris, Edit. Perrin, 2015, p. 580.

Pendant ce temps, les conflits internes et externes au sein des différentes instances ayant compétence autour de la question des Travailleurs Français en Allemagne, sont encore florès. Laval se veut pourtant en être l'arbitre :

Le STO fut créé par le gouvernement français pour essayer de réfréner les abus de l'administration allemande, qui prélevait toujours des ouvriers dans les mêmes régions... Le 30 juillet 1943, 170 000 étaient partis et je ne craignais pas de déclarer au gouvernement allemand que le Gouvernement avait décidé de ne pas laisser se poursuivre ce recrutement...C'est à ce moment que les Allemands tentèrent d'intimider le Gouvernement par une opération de chantage, en procédant à l'arrestation de quarante hauts fonctionnaires choisis dans différents ministères. Je protestai avec force, mais je ne cédai pas à ce chantage. On me demanda de livrer les trente mille hommes des Chantiers de jeunesse ; je refusai³⁸¹.

L'entente franco-allemande appelée par les vœux des gouvernements de Vichy et de Berlin est donc un leurre. Les batailles de pouvoirs prennent parfois des proportions catastrophiques qui mènent au détournement des aides destinés aux travailleurs et de leurs familles : marché noir, pillage, etc. La perversion des systèmes d'assistance donne une place de choix à un réseau d'informateurs qui servent les intérêts des Allemands et même la Gestapo comme l'indique l'historien Pierre Arnaud³⁸².

Même si elles sont moins nombreuses que les hommes, les femmes n'échappent pas au STO.

Robert Garric, s'adressant aux assistantes sociales et auxiliaires, s'émeut de cette situation : Enorme problème social. Je me contente de dire : nouveau chapitre et, considérable, qui, à lui seul, demanderait bien que vous vous délestiez par ailleurs pour pouvoir donner une attention suffisante et soutenue³⁸³.

On manque, en effet, de main d'œuvre féminine spécialisée en Allemagne. Les travailleuses en Allemagne ont un lien avec l'économie de guerre, à la fois française et allemande. Mais la préoccupation première est, avant tout, d'épargner les femmes allemandes qu'il faut

³⁸¹ Laval parle...Notes rédigées en cellule, Suisse, Edit. A l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p. 125 et 126.

³⁸² Gaston Bruneton et l'encadrement des Travailleurs Français en Allemagne, 1942-1945, Persée 2000.

³⁸³ Son intervention au Congrès des Assistantes sociales et auxiliaires de la Bourboule des 12, 13 et 14 juin 1943, Fond Robert Garric, CEDIAS Paris, en cours de transfert, non coté.

impérativement éloigner de l'espace professionnel afin qu'elles puissent se consacrer à la perpétuation de la race, même si Fritz Sauckel, dans une sorte de double justification de l'obligation faite aux femmes françaises de venir travailler en Allemagne, affirme le contraire³⁸⁴. A partir du 4 septembre 1942, les femmes de 21 à 31 ans qui n'ont pas d'enfants sont essentiellement concernées. Mais les Allemands jugent la limitation de cette tranche d'âge insuffisante. Ainsi, bien qu'épouses ou mères, elles seront néanmoins réquisitionnables. Dans un premier temps, certaines modalités de recrutement font l'objet d'accommodements diversifiés : stratégie d'intimidation, appointements alléchants, promesses de retrouver leurs maris prisonniers en Allemagne, etc. D'autres, déjà embauchées outre-Rhin obtiennent l'autorisation de rentrer en France contre l'engagement de travailler dans un service allemand³⁸⁵. De plus, une « *allocation d'attente* » fait la liaison avec une avance sur salaire remboursable d'une durée allant jusqu'à 8 semaines. Une couverture-maladie est prévue pour la famille restée en France tandis que les allocations familiales sont maintenues³⁸⁶. La politique du Zuckerbrot bat son plein. Si certaines femmes sont effectivement réquisitionnées de force, d'autres iront travailler de leur plein gré. La réalité est surtout que, quel que soit leur statut matrimonial, les femmes sont une main-d'œuvre dont l'Occupant ne saurait se passer, s'agissant de postes précis : secrétariat, couture, industrie textiles, restauration, en particulier. Malgré de nombreuses interventions ministérielles, préfectorales et autres du gouvernement de Vichy, les Allemands accélèrent, par tous les moyens, les ponctions dans la force de travail féminine du pays³⁸⁷.

Nous considérons que la volte-face constatée allant du déni du travail féminin à l'exacerbation de sa demande est un fait réel matériel et économique. Mais ce fait ne correspond pas à une modification, un retournement d'ordre idéologique des parties concernées. Les acteurs de la révolution familiale ne font que se résigner devant la force de l'occupant et de la collaboration...Il subsiste cependant une commune conception traditionnelle de la femme qui, satisfaisante ou non, a poussé les acteurs de la main-d'œuvre du gouvernement Laval à discuter pied à pied avec

³⁸⁴ Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre*, Paris, Edit. EHESS, 2020, p. 71.

³⁸⁵ *Ibid*, p. 89.

³⁸⁶ *Ibid*, p. 102.

³⁸⁷ Bordeaux, Michèle, *La victoire de la famille dans la défaite, Vichy 1940-1944*, Paris, Edit. Flammarion, 2002, p. 167 et 168.

les adjoints de Sauckel...Pour, en tous cas, il faut bien le dire, leur épargner un envoi massif en Allemagne³⁸⁸.

Il faut savoir que la situation des femmes devient de plus en plus préoccupante, au fur et à mesure que l'occupation du territoire se durcit. Les femmes commencent largement à « *sortir des angles morts des instances décisionnaires quant à leur traitement en général* » explique Pierre-Emmanuel Dufayel³⁸⁹. En effet, candidates forcées au STO ou volontaires plus ou moins convaincues pour aller en Allemagne, comme nous venons de le voir, elles sont aussi désormais « déportables ».

Dans le cas de leurs maternités de l'extrême (enceintes lors de leur transfert ou, plus tard, sur place), de nombreuses femmes ont été obligées de laisser leurs enfants -si elles n'avaient pas d'autres solutions- aux bons soins des Maisons qui nous intéressent. Il arrive même que les deux parents soient réquisitionnés dans le cadre du STO, pour peu que l'un ou l'autre ait une expertise professionnelle recherchée par les Allemands. Pierre Arnaud, déjà cité, décrit la situation des femmes enceintes travaillant en Allemagne. Elles seraient 3000 selon un rapport du 1^{er} novembre 1943. 235 enfants naissent dans des conditions inhumaines, dans des baraquements insalubres en Allemagne. Ce qui perturbe l'organisation allemande au point qu'elle imagine un système de stérilisation chimique développé plus ou moins à l'insu des travailleuses. Madeleine Arbogast-Beyer³⁹⁰, versée comme couturière dans un camp militaire allemand, rencontrée, à plusieurs reprises, avant 2014, témoigne : « *On nous donnait une sorte de bromure qui était versé dans le café pour que nous n'ayons plus nos règles. On nous surveillait³⁹¹. Les femmes enceintes étaient malmenées et elles n'avaient droit à aucun traitement de faveur. Il fallait qu'elles fassent le même nombre de pièces que nous.* ».

³⁸⁸ Idem, page 173.

³⁸⁹ Pierre-Emmanuel Dufayel est professeur agrégé d'histoire. Il consacre ses travaux aux femmes déportées par mesure de répression. Il est intervenu lors de la Journée d'étude « *Construction de la mémoire, transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie* », dans le cadre du partenariat entre le CESE et la FMD du 25 octobre 2021 à laquelle j'ai participé.

³⁹⁰ Témoin de guerre. Madeleine Arbogast-Beyer, comme d'autres femmes, seront, par la suite, atteintes de stérilité.

³⁹¹ Cette surveillance, dans le contexte de ce témoignage doit se comprendre dans celle de vérifier si les travailleuses buvaient effectivement le café en question.

Néanmoins, 400 futures mères parviennent, en dépit des difficultés de rapatriement, à accoucher en France. Les nourrissons sont accueillis dans les pouponnières qui leur sont réservées comme, par exemple, au Lison à Fressines dans les Deux-Sèvres, qualifiée de « *centre d'élevage*³⁹² ». Mais cela ne se fait pas sans difficultés puisque le Lison est l'objet de nouvelles dissensions entre le Secours National et la délégation allemande du Travailleur Français en Allemagne. Ce qui engage, une fois de plus, l'avenir des enfants immédiat qui doivent y être hébergés. En effet, l'organisation générale ne semble pas convenir à la Délégation du Travailleur Français en Allemagne³⁹³. Le montage financier, selon une expression plus contemporaine, est également subordonné au patronage et au bon vouloir de la Princesse de Pois, notable locale, qui réserve sa décision finale jusqu'à la résolution des conflits³⁹⁴. C'est également à la Fontenelle, à Antrain, en Ille-et-Vilaine que sont accueillies les futures mères. Comme leurs consœurs de la Pouponnière de Fressines, leur parcours depuis l'Allemagne n'est pas sans obstacles. Leur situation est d'autant plus dramatique qu'elles doivent rapidement envisager le retour après la naissance de leur enfant qui restera en France dans des conditions qui ne sont pas toujours clairement définies.

Pendant ce temps, à Montlignon située en Seine-et-Oise, La Maison d'enfants de la Mayotte, placée à l'instar d'autres, sous le contrôle direct du Secours National/Entr'Aide d'Hiver, comme le précise un rapport de fonctionnement de l'organisme daté 1^{er} avril 1943³⁹⁵, n'échappe pas non plus aux tensions aux injonctions contradictoires.



(Photo issue du site de la ville de Montlignon)

³⁹² Rapport d'activités de la Direction sociale de la Direction des Travailleurs Français en Allemagne du 5 avril 1943. On désigne également les Maisons de La Rochette, La Clairière, Les Roches, Shanti comme des lieux d'*élevage surveillé*. Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

³⁹³ Rapport du service de contrôle du Secours National du 8 juin 1944 conservé aux Archives du Ministère des Finances, PH238/06, 0001.

³⁹⁴ Ce qui sera le cas, quelques semaines après.

³⁹⁵ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001, dossier Maison de Montlignon.

En fait, la Direction des Travailleurs en Allemagne revendique sa situation tutélaire en raison de la typologie des enfants accueillis, ceux de parents envoyés en Allemagne pour y travailler. Cet argument ne tient pas réellement puisque le Secours National/Entr'Aide d'Hiver peut également décider de l'admission d'enfants issus d'autres catégories. Ce qui ne manque pas de générer de nouveaux conflits internes alimentés, de plus, par le fait que le journal *Petit Parisien* est aussi le propriétaire de la Maison et l'employeur du personnel qui y travaille. Ce ne sont pas moins de trois instances qui se disputent le pouvoir décisionnaire. On peut dire également que l'enjeu du pouvoir des uns et des autres n'a pas seulement un caractère symbolique, il est aussi forcément rapporté à la question financière. Quand on connaît la puissance du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal dans ce domaine, on peut en aisément imaginer les conséquences.

D'ores et déjà, apparaissent plusieurs interrogations : jusqu'où ces tensions interinstitutionnelles sont-elles pourvoyeuses de dysfonctionnements au sein même des Maisons et qu'en est-il alors du quotidien des enfants ? Jusqu'où le personnel de direction peut-il assurer la gestion de la Mayotte dans les conditions précitées ?



Photo dédiée par le directeur Jean Maréc...(?) en 1943
(Fonds documentaire personnel)

L'ingérence des uns et des autres est sans limites comme le montre la situation de l'homme de peine de la Maison de la Mayotte :

...Monsieur B. refusant d'exécuter quelque travail que ce soit objectant qu'il est payé par le Petit Parisien et qu'il ne doit rien faire pour l'Entr'Aide. Cette situation est d'autant plus étonnante que les frais de salaire de M. B. sont déjà depuis longtemps remboursés par l'Entr'Aide au Petit Parisien... Tout ce qu'il fait est commandé par le Petit Parisien : coupe de bois environ de 80 stères, sans contrepartie... D'autre part, l'Entr'Aide a payé au Petit Parisien l'excès de légumes donnés à la Maison d'Enfants qui n'était pas pris par ce dernier...³⁹⁶

L'exemple de la Maison d'enfants de Saint-Michel-Les-Romans, dans la Drôme illustre, à son tour, le va-et-vient décisionnel des instances de tutelles :

La Main d'œuvre en France (MOFA) ayant demandé au SECOURS NATIONAL de prendre en charge la Maison d'Accueil des Enfants de Saint-Michel-Les-Romans, il fut décidé qu'un délégué financier accompagné d'un architecte du SECOURS NATIONAL se rendrait sur place pour étudier, préalablement, les conditions d'organisation de la Maison d'Accueil, son fonctionnement et sa situation financière... Rendez-vous pris avec la Délégation de Valence³⁹⁷.

Mais le compte-rendu fait également état d'une décision prise sans l'assentiment du Secours National, celle de placer les enfants directement sans passer par un centre de triage, comme il est d'usage de le faire. La famille P. qui dirige la Maison est accusée d'une machination financière ayant objet « *de tirer de l'immeuble, le maximum de profits*³⁹⁸. » Ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'acheminement des enfants jusqu'à Saint-Michel-les-Romans.

Peu à peu, le Service de la Main-d'œuvre en Allemagne, mais toujours en lien direct avec le Secours National, démultiplie ses instances de fonctionnement et créant une officine interne, à caractère associatif, celle des Familles des Travailleurs en Allemagne siégeant au 149, rue de Grenelle à Paris. C'est Madame la Générale Huntziger, épouse du représentant officiel du Maréchal dans le wagon de Montoire, au moment de la signature de l'Armistice, qui en assure la présidence et dont le statut social et personnel pèsera lourd sur les espaces ordonnateurs. Ce qui va encore en obscurcir la visibilité institutionnelle. Les orientations de l'organisme se

³⁹⁶ Archives du Secours National au Ministère des Finances, non datée, signature illisible, PH230/06 0001, fiche-rapport administratif collectif sur plusieurs Maisons.

³⁹⁷ Compte-rendu de visite du 9 août 1943, non signé, Archives du Secours National au Ministère des Finances, PH230/06 0001, fiche Saint-Michel-de Romans.

³⁹⁸ Compte-rendu de visite du 9 août 1943, non signé, Archives du Secours National au Ministère des Finances, PH230/06 0001, fiche Saint-Michel-de Romans.

colorent d'intentionnalité compatissante matinée de querelles d'influences ignorant parfois la finalité première, celle de l'aide aux Travailleurs Français en Allemagne. Certaines des décisions sont prises unilatéralement comme celles relatives aux politiques de l'enfance qui déterminent, entre autres, les modalités d'accueil des enfants :

Cet accueil d'enfants revêt plusieurs formes et nécessite plusieurs organisations ; d'abord des Centres de triage, au nombre de 4 où les enfants sont l'objet d'une visite médicale, isolés, triés, suivant leur âge et leur état de santé, puis répartis entre les divers Centre d'hébergement : pouponnière -abri pour les tous petits – Centres nourriciers constituant des placements familiaux, mais avec groupements à proximité d'une permanence régionales (trois en Seine-et-Marne et Seine-et-Oise) où fonctionnent une infirmerie à laquelle sont périodiquement amenés les enfants et où l'on peut même soigner ceux légèrement malades ; enfin, maisons d'enfants proprement dites, au nombre actuel de 22, se subdivisant elles-mêmes en Maisons gérées directement par le Secours National...ou maisons sous la dépendance de l'Entr'aide d'Hiver³⁹⁹.

Le désordre institutionnel est toujours autant indentifiable dans les prises de décisions notamment concernant l'attribution de primes alimentaires, vestimentaires, de séparation, de soutien de famille. Ce qui n'empêche pas pour autant la mise en œuvre d'autres mesures assistancielles comme l'ouverture d'un centre d'accouchement pour les femmes travaillant en Allemagne et « *faisant leurs couches en France* » auxquelles on attribue 4 jours de « *détente avec leur mari* ». Les familles peuvent également « *tranquilliser leurs parents en donnant des nouvelles* » au 93, Boulevard Haussmann à Paris 9^e. Les familles bénéficient, par ailleurs, de la gratuité des transports⁴⁰⁰.

En juillet 1942, Gaston Bruneton formalise de nouveaux accords entre son service et le Secours National, ce qui n'enlève en rien à la complexité des fonctionnements des uns et des autres. D'ailleurs, personne ne s'y trompe, ce qui conduit à la diffusion d'une note quelque peu véhémement du secrétaire général du Secours National datée du 4 novembre 1943 interrogeant le lien réel entre les deux organismes : « *Les services du Secours National sont priés de noter,*

³⁹⁹Rapport du 17 mars 1943, *Les Maisons pour enfants des Travailleurs Français en Allemagne*, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001, Correspondance EHM/Dossier Direction Générale des Travailleurs Français en Allemagne.

⁴⁰⁰ Livre de référence des Travailleurs français en Allemagne Archives départementales du Cantal, 419F8.

*une fois pour toutes qu'il y a une Direction du Secours National dénommée Direction des Travailleurs Français en Allemagne*⁴⁰¹. »

Si la Direction Française des Travailleurs en Allemagne (DFTA) est un organisme statutairement franco-allemand, la Main d'Œuvre Française en Allemagne (MOFA) est plutôt une délégation française. Pourtant, la MOFA dispose aussi d'un bureau à Berlin. Des accords essentiellement financiers sont signés entre les deux structures même si, sur le terrain, l'harmonie ne règne que très rarement⁴⁰². La nébuleuse administrative suscite de nombreuses controverses qui parfois déstabilisent les acteurs du terrain soumis à des ordres et des contre-ordres. Les points de divergences sont nombreux : travaux d'aménagements des maisons, déterminants du profil des enfants, nomination des directeurs, etc., le tout sur un fond de propagande appuyée. Ce fut le cas, entre autres, du Château de la Rochedain, située en Indre-et-Loire. Madame Rohard de Poncheville, propriétaire actuelle, indique, cependant, que l'encadrement des enfants s'est poursuivi d'une manière plutôt satisfaisante malgré toutes les contraintes situationnelles⁴⁰³



Photo anonyme, datée approximativement de 1943 ; conservée au Musée Carnavalet de Paris

⁴⁰¹ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

⁴⁰² Rapport de l'Activité de la Direction sociale des Familles des Travailleurs Français en Allemagne du 5 avril 1943 Archives nationales, 307 AJ 160.

⁴⁰³ Entretien du 23 septembre 2021.



Le château, actuellement. (Photo prise, *in situ*, le 23 septembre 2021)

Ajoutons aussi à ce qui précède le fait que le Service de la Main-d'œuvre en Allemagne qui se préoccupe du sort de l'ensemble des enfants des travailleurs, réserve toutefois un traitement particulier à ceux nés hors mariage. Ceux-ci sont, en effet, confiés à une « Maison spéciale » dirigée par la Croix-Rouge⁴⁰⁴.

Quant à l'Assistance Publique qui découvre que certains de ses pupilles sont des enfants de Travailleurs Français en Allemagne, elle s'empresse de signifier au Secours National qu'il serait juste que celui-ci assure leur protection financière. De même, dès lors qu'il s'agit d'enfants de prisonniers de guerre.

Les querelles institutionnelles n'épargnent pas non plus les Maisons qui accueillent les enfants des Prisonniers.

La Direction des Familles de Prisonniers de Guerre, instance conflictuelle avérée

Une fois de plus, sur la scène assistancielle, c'est Madame la Générale Huntziger qui crée l'association de la Famille du Prisonnier en marge du Service de Prisonniers de Guerre fondé par le Général Weygand éprouvé par la défaite militaire de la France. La confusion des genres s'invite rapidement dans la gestion des organismes. Madame la Générale Huntziger exige que les Prisonniers ne soient pas traités comme les nécessiteux. Elle demande même des lieux d'accueil séparés. En raison de sa notoriété et de l'étendue de son pouvoir décisionnaire, les

⁴⁰⁴ Livre de référence sur le fonctionnement du Service de la Main d'œuvre en Allemagne, Archives départementales du Cantal, 419F8.

mesures relatives au traitement assistanciel des Prisonniers de Guerre doivent être soumises à sa validation dans le cadre du Comité de direction du Secours National⁴⁰⁵. La Famille du Prisonnier devient ainsi un interlocuteur incontournable parce qu'obligatoirement consultée pour coordonner les diverses actions menées à la faveur des Prisonniers de guerre⁴⁰⁶. La doctrine de l'organisme dont le principal financeur reste le Secours National est de maintenir la famille du prisonnier au même niveau social qu'elle connaissait avant le départ du chef de famille⁴⁰⁷. Il est donc important de soutenir les familles sur le plan financier et notamment par l'attribution de prestations familiales majorées doublées par une allocation militaire.

La Famille du Prisonnier de Guerre voisine également, entre autres, avec d'autres organismes comme, par exemple, le Commissariat Général aux Prisonniers de Guerre Rapatriés et aux Familles de Prisonniers de Guerre, Le Prisonnier en Captivité, Le Prisonnier Rapatrié, etc. La liste s'allongera encore par la suite. Chacun rivalise dans l'organisationnel du secours et notamment concernant les enfants. Les organismes, par exemple, préparent, chacun de leur côté, leurs propres fêtes de Noël, veillant à faire coïncider, autant que possible, celles-ci avec les Noël organisés dans les camps⁴⁰⁸.



La Semaine n°26 du 9 janvier 1941 (Fonds documentaire personnel)

⁴⁰⁵ Règlement intérieur du Secours National, novembre 42, Archives départementales du Cantal, 419 F4/1.

⁴⁰⁶ Rapport sur l'organisation du service de la « Famille du Prisonnier du 4 mai 1942, Archives départementales du Cantal, 419F4/1

⁴⁰⁷ Le Crom, Jean-Pierre, *Au Secours Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, 2011, p. 81.

⁴⁰⁸ *La Semaine* N°26 du 9 janvier 1941. (Fonds documentaire personnel). Ceci sera confirmé ultérieurement lors d'une consultation des journaux des Stalags en avril 2022 au Services des Manuscrits de la BNF.



A Saint Véran, dans les Hautes-Alpes,
Les jeunes d'un chantier de Jeunesse chantent pour les enfants de prisonniers
Photo extraite de la brochure *éditée par le Secours National Face à l'Epreuve, 18 mois d'Entr'Aide, 1941*
(Fonds documentaire personnel)

Noël est donc l'occasion d'entourer les enfants de pères prisonniers. Des jouets leur sont distribués et le Maréchal ne manquera pas de faire apposer son portrait sur les boîtes de certains. Une fois encore, le refus de cautionner une interdépendance caritative pourtant soulignée fermement par le chef de l'Etat s'avère être une contradiction supplémentaire.



Boîte de cubes marquée à l'effigie du Maréchal Pétain, spécialement conçue pour le Noël de 1942.
(Photo prise au Musée de la Libération de Paris, février 2022)

En 1943, on distribuera des dizaines de milliers de colis à 450 000 enfants, rien que dans la région parisienne.

La Famille du Prisonnier devient une antenne du Secours National, n'échappant pas à sa surveillance bureaucratique qui verrouille partiellement le travail de ses acteurs et, bien entendu, d'un point de vue financier. Le Secours National exige, en effet, un équilibre parfait entre les recettes et les dépenses. Il en sera tenu une comptabilité spéciale et une attention toute particulière sera portée à tout ce qui semblerait porter préjudice aux deux intéressés⁴⁰⁹.

Le Secours National demande que dans tous les domaines, le délégué de la Famille du Prisonnier soit sous l'autorité du délégué du Secours National...Le compromis élaboré en avril 1941 accorde une large autonomie à l'aide intellectuelle et morale à la Famille du Prisonnier mais place l'aide matérielle sous le contrôle du Secours National. Les délégués départementaux de la Famille du Prisonnier sont mis sous tutelle du Secours National et leur directeur général est coiffé d'un "superdirecteur" issu de ses rangs⁴¹⁰.

Le Secours National conserve ainsi jalousement ses prérogatives et va parfois jusqu'à dénoncer des baux de location de biens signés à la faveur de la Direction des Familles de Prisonniers de guerre. Il faut dire que l'enjeu de l'assistance aux prisonniers est de taille puisqu'elle concerne plus d'un million et demi de Français et que cette problématique éminemment sensible touche de très près de nombreuses familles comme en témoignent les chiffres suivants :

Situation des prisonniers de guerre

Juin 1940	1 800 000 à 1 900 000 dont 90 000 coloniaux
Automne 1940-printemps 1941	1 580 000 transférés en Allemagne
31/12/1941	1 216 000
31/12/1942	1 109 000
31/12/1943	980 000
31/12/1944	940 00

Tableau élaboré par Le Gac, Julie, Ollivier, Anne-Marie, Spina, Raphaël,
La France en chiffres de 1870 à nos jours, Paris, Edit. Perrin, 2015, p. 572.

⁴⁰⁹ Note du Secours National signé par Georges Pichat, le 30 mai 1941, conservée aux archives du Ministère des Finances, PH232/06, 00012.

⁴¹⁰ Rapport du Comité de direction du 28 mai 1941, cité par Jean-Pierre Le Crom, p. 80.

A la demande du Maréchal, une attention particulière est portée aux enfants. Il s'agit de « *prendre soin des êtres chers aux Prisonniers* », telle est la formule employée par les délégués de la Famille du Prisonnier. De nombreuses actions sont menées en leur faveur comme l'organisation de repas collectifs et autres.



Repas servi aux familles de Prisonniers de guerre.

Photo extraite de la brochure éditée par le Secours National *Face à l'Epreuve, 18 mois d'Entr'Aide, 1941*
(Fonds documentaire personnel)

Il est aussi question d'une prise en charge spécifique des enfants malades dans des maisons spécialisées. Une campagne est menée pour créer un réseau de familles pour des accueils individuels. L'idée d'un regroupement administratif sur un même secteur émerge également afin d'assurer un meilleur suivi de proximité. L'enfant du Prisonnier de guerre semble avoir un statut particulier par rapport aux autres si l'on considère l'ampleur des mesures qui lui sont consacrées.



Enfants de prisonniers photographiés à Saint Etienne, le 31 mai 1942
(Archives municipales de Saint Etienne, Cote 39FI 3242)

Nos devoirs vis-à-vis des enfants de prisonniers ont été définis maintes fois, nous n’y reviendrons pas. Nous tenons simplement à préciser qu’il est utile de suivre tous ces enfants dans toutes leurs activités. Les moyens pourront varier suivant les délégations : établissement d’un fichier départemental, surveillance de la fréquentation scolaire et bourses d’études, orientation professionnelle, goûters hebdomadaires, parrainages du Jeudi, développement des cantines scolaires, etc.⁴¹¹

Mademoiselle Lalande, Inspectrice sociale, intervient en ce sens, lors du premier Congrès national de la Famille du Prisonnier de guerre, organisé sous le patronage du Secours National qui a lieu les 17 et 18 novembre 1942. Défendre l’enfant est un devoir national. Il faut lui apporter le soutien moral et l’éducation qui lui sont dus. En l’absence des pères, c’est à ceux, dont c’est la mission, de l’aider à grandir et à trouver son équilibre tout en préparant son avenir. Monsieur Maxence, Directeur des Services Sociaux du Commissariat Général aux Prisonniers de Guerre Rapatriés et aux Familles de Prisonniers de Guerre, lors de son intervention, pendant ce même congrès, s’exprimera ainsi :

Ne perdons pas de vue, non plus, que nous représentons le père en orientant l’enfant dans une voie qui ne serait pas la sienne. Quatre ans⁴¹² de captivité, quatre ans d’attente et de deuil, cela a créé des conséquences psychologiques, des conséquences intellectuelles, des conséquences morales très graves et très particulières. Car l’absence du père pour les enfants est sans commune mesure avec n’importe quel problème d’indigence puisque c’est véritablement un problème total – corps et âme- qui se pose pour ces enfants sans père pendant quatre ans⁴¹³.

Au quotidien, les jeunes sont également invités à se mobiliser pour se mettre au service des familles de Prisonniers. Ils effectuent des travaux divers dans les fermes sinistrées. Certains prélèvent sur leurs propres repas de quoi alimenter des enfants en situation de précarité lors

⁴¹¹ Rapport de la première commission Secours National/La Famille du Prisonnier de guerre de Limoges, non daté, Archives départementales du Cantal, 419F52/2/53.

⁴¹² Il y a forcément une erreur s’agissant de la date du document d’archives ou même dans le classement de celui-ci ou encore dans les propos de Monsieur Maxence. En 1942, les prisonniers ne pouvaient pas encore avoir été captifs depuis quatre ans.

⁴¹³ Actes du Congrès de la Famille du Prisonnier des 17 et 18 novembre 1942, Archives départementales du Cantal, 419F52/2/53.

de déjeuners organisés à leur intention. Des jeunes filles font des ménages gracieusement et promènent les enfants⁴¹⁴.

Par ailleurs, pendant 3 jours, les différents directeurs des Maisons d'enfants de la Direction Générale des Prisonniers se réunissent pour harmoniser leurs méthodes de travail et réfléchir à une nouvelle organisation générale suite à la suppression de la ligne de démarcation. Toutes les Maisons sont désormais placées sous la tutelle du Siège Central. Il est demandé aux directeurs,

*d'unifier, tant sur le plan administratif que moral, notre action auprès des enfants de prisonniers...Il est important que les directeurs se connaissent, échangent leurs points de vue, exposent leurs méthodes de travail afin de travailler utilement, en pleine communion de doctrine et d'esprit*⁴¹⁵.

Lors de cette réunion, il a été également question du contrôle et du suivi médical des enfants, de leur admission et de l'établissement d'un fichier uniforme, de la gestion matérielle des Maisons et des méthodes d'éducation. Il s'agit aussi d'aider les femmes à « *lutter contre le désespoir* » tout en exerçant sur elles une surveillance moralisatrice. En effet, « *la situation matrimoniale des couples dont le mari est prisonnier est un sujet sensible sous Vichy*⁴¹⁶. » dit Fabrice Virgili. « *Enjeu de la Révolution Nationale pour laquelle l'Etat français se devait de leur assurer protection, la plupart (les femmes de prisonniers), se sont retrouvées dans l'obligation de travailler pour subvenir à leurs besoins, et cela, en contradiction complète avec le discours patriarcal de Vichy.* » ajoute l'auteur. Celles-ci, comme leurs enfants, semblent être désignées comme un groupe à part, essentiellement en raison de leur nombre important. Cependant, elles signent, également, de par leur existence même et d'une façon symbolique, le rappel de la défaite qu'il faut impérativement réparer.

⁴¹⁴ Article extrait d'un Bulletin de Liaison de *Familles du Prisonnier de guerre*, Archives départementales du Cantal, 419F52/2/53.

⁴¹⁵ Secours National, Bulletin de Liaison *Familles de Prisonniers de Guerre*, n°22 de novembre 1943, Archives départementales du Cantal, 419F 52/2/53.

⁴¹⁶ Virgili, Fabrice, *La France « virile »*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009, p. 257 et 258.

Parfois, les épouses de prisonniers furent considérées comme de véritables héroïnes, ayant travaillé durement et beaucoup souffert pour garder leurs familles unies en l'absence de leurs maris. A d'autres moments, on les a décrites comme des vamps libérées sexuellement, indignes de confiance et capables de succomber à la moindre tentation. On les voyait aussi comme des enfants, incapables d'assumer leurs nouvelles responsabilités seules, et ayant besoin d'un guide pour leur protection⁴¹⁷.

Aussi, tout est prétexte à rappeler que les femmes de prisonniers doivent assumer leur rôle d'épouse et de mère quelque soient les circonstances. Les propos de la journaliste Marcelle Tinayre en disent long sur son « *auto-sanctification* » obligatoire :

Je pense à vous, jeunes femmes d'aujourd'hui, mariées de l'autre année, dont la brève lune de miel s'est voilée dans la nuit du désastre et qui bercez contre votre cœur l'enfant de prisonnier. Le père absent reviendra et vous aurez encore devant vous une longue jeunesse. Puissent naître en vous, en des jours moins sombres, des fils et des filles : La France Nouvelle. Formés, nourris, élevés dans ce climat moral qui fait les âmes grandes, ils seront votre victoire à vous, jeunes femmes des soldats vaincus. « L'avenir, disent les anciens, est sur les genoux des dieux. » Il est aussi sur les genoux et dans le cœur des mères⁴¹⁸.

Parmi elles, celle de Jacques Guilloteau⁴¹⁹ :



Jacques, témoin de guerre, avec sa mère, femme de prisonnier
(Photo confiée par l'intéressé)

⁴¹⁷ Fishman, Sarah, *Femmes de prisonniers de guerre, 1940-1945*, Paris, Edit. L'Harmattan, 1996, p. 20.

⁴¹⁸ *L'Illustration* n°5148 du 8 novembre 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁴¹⁹ Rencontre à plusieurs reprises, en 2021.

Et Philippe Henriot⁴²⁰ de rappeler combien le Marchal est magnanime à leur égard :

*Femmes de France, femmes du peuple de France, n'est-ce pas qu'il vous suffisait, presque comme les femmes de l'Evangile, d'approcher le soldat en qui vous incarniez à la fois votre ferveur d'admiration et votre reconnaissance pour rentrer chez vous avec une sorte de provision d'émotion et de bonheur ?*⁴²¹

Il a fallu pourtant attendre un an avant que Vichy ne prenne la véritable mesure de la situation des familles des Prisonniers de guerre et complète les aides dérisoires qui leur étaient attribuées. Peut-on penser que le gouvernement ait pu imaginer que la libération des hommes pouvait être prochaine ? Ce qui expliquerait vraisemblablement la mise en œuvre tardive d'un soutien plus adapté. Malgré tout, les femmes de prisonniers et leurs enfants eurent à souffrir du traumatisme de l'absence, de la solitude et d'un avenir incertain. D'une certaine manière et malgré elles, elles furent également des otages idéologiques. Pierre Laval souhaitait, en effet, s'engager dans une réforme de fond sur la protection des familles de Prisonniers de guerre, considérant que l'amélioration de la situation de celles-ci influencerait favorablement l'opinion publique⁴²². Mais la réalité est parfois toute autre :

*des incessantes demandes de congé de captivité qui s'entassaient sur nos bureaux et qui ne purent être satisfaites qu'en si petit nombre, les interventions constantes de notre Cabinet auprès des différents ministères, en vue d'obtenir une législation protectrice des prisonniers de guerre (Possibilité de contracter mariage pendant la captivité, avancement des officiers d'active, secours aux familles d'assistés sociaux, résiliation légale des baux, réduction des montants de loyers, moratoires, etc.)*⁴²³

⁴²⁰ Ancien député, Philippe Henriot est désigné comme un orateur exceptionnel dont l'audience est considérable. Il tient la plupart des chroniques radiophoniques dans lesquelles il soutient ardemment la Révolution Nationale. Adhérant à la Milice, il se rend en Allemagne et revient convaincu de la nécessité de collaborer avec l'Occupant. Il sera abattu par la Résistance en 1944.

⁴²¹ Editoriaux prononcés à la Radio par Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information et à la Propagande, n°1 du 7 février au 13 février 1944. (Fonds documentaire personnel)

⁴²² Archives Nationales, F60, 558 P2Bsd10, cité par Sarah Fishman dans l'ouvrage évoqué précédemment, p. 87.

⁴²³ Du Moulin de Labarthète, Henry, *Le temps des Illusions, Souvenirs*, Suisse, Edit. à l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p. 188.

La question des Prisonniers de guerre est aussi l'objet d'une réflexion permanente de la part de tous les protagonistes, tant elle est panoramique. A cette occasion, la philosophie du don est interrogée à partir des tableaux budgétaires de 1942 : « *Ces donations, inspirées par des mobiles bien éloignés du véritable esprit de solidarité, aboutissent à créer entre les œuvres similaires et voisines de véritables inégalités de traitement, contrariant ainsi, plus qu'elles n'appuient, la mission du Secours National*⁴²⁴. L'assistance aux Prisonniers de guerre et à leur famille suppose de récolter des sommes pharaoniques et celles-ci peuvent être l'objet de détournements ou de convoitise, voire même d'alibis fallacieux pour fonder de nouveaux organismes caritatifs. Ces débats sur le sujet se poursuivent dans les cabinets ministériels tandis que dans les salles à manger familiales, les préoccupations sur le sort des absents sont plus pragmatiques. Alors, il faut rassurer le peuple. La propagande s'en charge pour démontrer que le Maréchal s'occupe d'eux :

*...ces prisonniers dont le sort nous est une préoccupation poignante. Nous nous efforcerons d'en adoucir la rigueur, soit par des négociations avec les autorités allemandes, soit par l'envoi de colis individuels distribués par les soins de notre Croix-Rouge, désormais réunies en un seul organisme et animées par un élan nouveau*⁴²⁵.

Par la même, certaines infirmières de la Croix-Rouge seront honorées pour leurs actions héroïsées. La médiatisation, au sens où nous l'entendons, aujourd'hui, concourt à confirmer l'idée que les Prisonniers de guerre ne sont pas oubliés. Pour exemple, Jeanine Jardé qui sera récompensée pour ses actions remarquables :

⁴²⁴ Note sur les dons faits au Secours National avec affectation spéciale, du 11 mai 1942, élaborée par le Directeur général des Finances, Archives départementales du Cantal, 419F 11à 12, dossier des séances entre le 26 janvier 1944 à fin août 1944.

⁴²⁵ Message de Pétain du 11 juillet 1940. (Document mis à ma disposition par Paul Racine)



Jeanine Jardé, infirmière de la Croix-Rouge, est mise à l'honneur par la Municipalité de Savigny-sur-Orge. La cérémonie a lieu dans la Salle des fêtes de la ville devant le portrait fleuri du Maréchal Pétain.
(Photo non datée mise à disposition par Michel Sporer, sa fille.)

Il y a donc une nécessité impérieuse de joindre le geste à la parole. Le pays porte la culpabilité de l'enfermement des soldats. En effet, l'existence même des prisonniers est directement liée à la défaite française qui ne sera jamais ni comprise, ni acceptée par la population pour qui elle est synonyme de déshonneur national et familial. « *Comment la faire parler et en parler autrement que comme l'envers de la victoire, la sanction des erreurs du passé, le châtement inique, la perte irréparable* ⁴²⁶ ? » s'interroge Pierre Laborie. Et l'auteur d'ajouter : « *Elle est la tragédie inséparable du mystère, l'amnésie indissociable des deuils inconsolables.* » Pétain promet, certes, un retour rapide des fils de France. Mais c'est sans compter sur le jeu de dupes entre Vichy et Berlin qui fait des prisonniers des otages malheureux de manœuvres politiques et économiques. Ce qui fait référence à « *La Relève* », souvent synonyme de faux espoirs pour les femmes de prisonniers. « *La Relève* » suppose un troc inégal entre des prisonniers de guerre et des travailleurs volontaires pour partir en Allemagne, Berlin ayant besoin de plus en plus de main d'œuvre pour soutenir ses efforts de guerre. Vichy compte alors sur les femmes pour convaincre les hommes de partir. Celles-ci sont même invitées à signer un « *contrat d'épouse, valable pendant un an* », afin de travailler en Allemagne et rejoindre leurs époux⁴²⁷. La propagande vichyste répand, en même temps, l'idée que « *La*

⁴²⁶ Laborie, Pierre, *Penser l'événement, 1940-1945*, Paris, Edit. Gallimard, 2019, p. 103 et 104.

⁴²⁷ Fishman, Sarah, *Femmes de prisonniers de guerre, 1940-1945*, Paris, Edit. L'Harmattan, 1996, p. 20.

Relève » recueil d'adhésion des prisonniers eux-mêmes. Aussi, les quelques échanges d'hommes sont-ils mis en scène, à grand renfort médiatique et musical comme celui de la gare de Compiègne⁴²⁸. En réalité, « *La Relève* » porte plutôt un coup au moral aussi bien dans les camps que dans les familles. Jalousie, déception, amertume, arbitraire en furent les principaux leviers. Pour les enfants, l'espoir incertain de revoir leurs pères a assurément fait des dégâts considérables sur leur développement psychologique :

Papa est prisonnier. Un million et demi de prisonniers de guerre sont gardés derrière les barbelés des stalags et des oflags allemands jusqu'en 1945. Des centaines de milliers d'enfants grandissent sans leur père. Leur libération est l'espoir suprême. Des rumeurs courent sans cesse sur les catégories des « libérables » ou sur des promesses de négociations avec les Allemands. Elles sont presque toujours vaines, créant déception et sentiment d'injustice... Les mères affichent un air soucieux et grave, ce que les enfants ressentent au fil des mois quand l'attente se prolonge indéfiniment⁴²⁹.

Mais parfois, les retours des pères ne se passent pas comme les enfants pourraient se l'imaginer. Jean-Claude Meneau, cite le témoignage de son père France Meneau, prisonnier de guerre : « *Devant cet étranger mal rasé, vêtu d'une capote terreuse et élimée, qui apparaît dans l'embrasure de la porte, les deux frères trouvent refuge, effrayés, dans les plis du tablier de leur mère*⁴³⁰. Jean-Claude, né après la guerre, n'a pas vécu cette expérience mais la mémoire familiale de l'événement a laissé des traces dans ses souvenirs. C'est aussi le cas de Jacques, photographié avec sa mère, plus haut : « *Mon père était habillé comme un sauvage, le premier contact...c'était une catastrophe, j'ai pleuré, il parlait avec un fort accent allemand. Je me suis sauvé. Je l'avais attendu...les pères de mes camarades avaient déjà été libérés en 41... Mon enfance avait disparu.* » Dans le documentaire « *La guerre des enfants* »⁴³¹ Roger, un des témoins interviewés parle de sa honte d'être enfant de prisonnier : « *Tu un fils de prisonnier !* » lui a-t-on dit, d'une façon méprisante. Lucien, autre témoin, se souvient également de la claque de son père qu'il a reçue, lorsqu'il l'a appelé « *monsieur* » dès leur

⁴²⁸ Des photos de cet événement sont présentées au Mémorial du Camp de Royallieu-Compiègne.

⁴²⁹ Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 32.

⁴³⁰ In la Revue *Les Amis du Vieux Chinon*, Tome XI, n°3, Année 2009, mis à ma disposition par son fils Jean-Claude, en septembre 2021.

⁴³¹ Réalisé, en 2020, par Michèle Durren et Julien Johan, diffusé à la télévision, le 2 mai 2021, sur la 5.

première rencontre. Il est vrai que Lucien ne pouvait se souvenir de ce père qu'il n'avait jamais vu. Pourtant, ce n'est pas faute de l'avoir attendu : « *On nous avait dit qu'il reviendrait bientôt. Alors, chaque fois que j'entendais la porte de l'ascenseur, j'allais dans le couloir de l'immeuble pour savoir si c'était lui*⁴³². » Yvette, un autre témoin, ajoute : « *Les enfants de prisonniers ont beaucoup souffert, mais encore plus, quand ils ont retrouvé leur père*⁴³³. » Même si Jean-Claude ⁴³⁴ est né après la guerre, il se souvient de ce que pouvait raconter sa mère et du chagrin de celle-ci, dans sa situation de femme de prisonnier. Le courrier était attendu avec ferveur. Les colis préparés avec application devaient, autant que possible, transiter par la Suisse, ce qui rendaient les choses difficiles. Les liens n'étaient pas aisés à maintenir. A 18 ans, Jean-Claude, sa mère et un autre ancien prisonnier de guerre et son épouse se rendent en Allemagne pour revoir ou découvrir les lieux. Au passage de la frontière, les deux femmes éclatent en sanglots et ne pardonneront jamais aux Allemands, les années sinistres⁴³⁵. Et à la question, qu'ont pu faire les pères pour être prisonniers, il n'y a pas vraiment de réponse. Les mères sont trop occupées à chercher à manger et à trouver un moyen de se départir de cette honte nationale dans laquelle elle joue un rôle bien involontaire.

Après la guerre, la Croix-Rouge organisera une exposition sur les œuvres des prisonniers de guerre en Allemagne, au Grand Palais. Si la volonté de magnifier ceux qu'on appelle les absents est manifeste, il n'en reste pas moins que les blessures liées à ces blancs atemporels familiaux demeurent. Ainsi, de l'autre côté des frontières, des hommes qui souffrent de l'absence de leurs enfants dessinent pour leurs enfants⁴³⁶. Jacques, témoin de guerre, lors d'un échange, le 31 août 2021, nous offre le dessin réalisé par un ami de son père prisonnier et destiné à son fils :

⁴³² Entretien avec Lucien le 27 novembre 2021. Lucien a été un enfant qui a été accueilli au Château de la Bréviaire.

⁴³³ Entretien octobre 2019.

⁴³⁴ Témoignage recueilli le 25 janvier 2022.

⁴³⁵ Après la guerre, des prisonniers allemands seront affectés dans des fermes françaises pour la remise en état de l'économie agricole. L'un d'eux va travailler dans la ferme familiale. Il contracte le typhus. C'est la mère de Jean-Claude qui le soignera. Beaucoup plus tard, la mère de ce jeune prisonnier ne cessera d'exprimer sa reconnaissance à cette femme qui, pourtant, « *n'aimait pas les Allemands* », car elle avait sauvé son fils.

⁴³⁶ Cela est également confirmé par la lecture des journaux des Stalags consultés au Service des Manuscrits de la BNF.



Mais parfois, le miracle a lieu comme dans le cas des prisonniers « *mis en congé pour reprise de l'exploitation agricole*⁴³⁷. »



Dessin représentant un enfant partageant le repas d'arrivée avec son père prisonnier qui a bénéficié d'une libération exceptionnelle.

L'illustration du 29 décembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

⁴³⁷ Laissez-passer du 23 août 1940 à la faveur de certains prisonniers dont la présence sur les exploitations agricoles est indispensable. Il ne s'agit pas d'un privilège mais d'une mesure de rationalisation de la production agricole destinée à permettre les différentes ponctions économiques prévues par la Convention d'Armistice du 22 juin 1940. Archives Départementales de la Sarthe, 200WC126, dossier correspondance entre la préfecture du Mans et la *Kommandantur*.



Le retour du père prisonnier
(Site/FB, *Les enfants de la guerre de 39-45*, photo non sourcée)

La question des prisonniers s'affiche aussi dans les réunions mondaines de toutes sortes. Cela s'explique par le fait que Madame la Générale Huntziger est proche du pouvoir, d'autant qu'elle et son mari fréquentent Pierre Laval⁴³⁸ et d'autres cercles influents où se retrouvent Otto Abetz, le journaliste ultra-collaborateur Jacques Benoist-Méchain, René Bousquet, Louis-Ferdinand Céline, Marcel Déat et bien d'autres. Des soirées à l'hôtel du Parc à Vichy ont lieu dans le grand salon où se croisent des dignitaires allemands et français ainsi que le Maréchal Pétain qui y réside. A cinq heures, a lieu le thé de la Maréchale qui réunit, entre autres, les épouses des « *feuilles de chênes*⁴³⁹ ». Par ailleurs, des galas de charité, des représentations artistiques et autres manifestations de soutien jalonnent Paris et le reste de la France. Bien entendu, ils sont tous assujettis aux autorisations allemandes : « *Il n'y a pas d'inconvénient à l'organisation d'un concert, le 16 mars 1941, au profit des prisonniers de guerre. Le programme est à communiquer auparavant à l'échelon de la propagande (Aussenstelle) pour être approuvé de ce service. Aucune manifestation politique ne doit pas avoir lieu pendant le concert*⁴⁴⁰. En fait, cette effervescence assistancielle cache une préoccupation majeure, celle du désarroi que suppose l'éloignement des maris, des pères et des frères. Aussi, au sein de toutes les instances politiques, sociales, sanitaires, militaires, il importe de prouver en

⁴³⁸ Pourcher, Yves, *Pierre Laval vu par sa fille*, Paris, Edit. Le Cherche Midi, 2002, p. 207.

⁴³⁹ Martin du Gard, Maurice, *La Chronique de Vichy*, 1940-1944, Paris, Edit. Flammarion, 1948, p. 73 et 189.

⁴⁴⁰ Note du Feldkommandant I.A. Von Engel du 28 février 1942. Archives départementales de la Sarthe, 2000W126, correspondance entre la préfecture et la *Kommandantur*.

permanence que la France n'oublie pas ses prisonniers et qu'elle prend en charge leurs familles dans les meilleures conditions possibles. Henry Moulin de Labarthète s'exprime en ce sens :

Mais, que de soins donnés, en attendant, aux paquets, aux colis, à l'acheminement du pain de guerre, des conserves de viande, des confitures, des dattes, du fromage, du tabac, des vêtements chauds. La cadence des envois bondissait, chaque mois, allègrement : 240.000 collections de vêtements, en février 1941, 450 000 en avril, avec une moyenne de 35 000, puis 50 000, à partir du mois d'août⁴⁴¹.

Il faut, par la même, en immortaliser chaque moment par tous les moyens publicitaires dont on dispose à l'époque. On ne peut, certes, concrètement se montrer au bras d'un prisonnier mais on se « *montre pour la cause* » d'un prisonnier. Ce mode de fonctionnement s'aligne sur un comportement repéré au sein de certaines strates de la société comme le montre Henri Amouroux : « *Voir, être vu, règle toujours la vie d'un monde...quitte même à flirter avec l'Occupant⁴⁴².* »



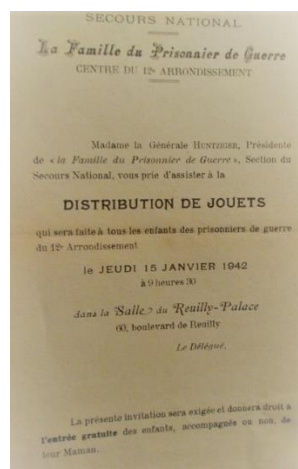
1

Photo N°1

Madame la Générale Huntziger (petit cercle bleu) préside un déjeuner offert à 150 familles et enfants de prisonniers, le 28 mai 1942. (Fonds documentaire personnel)

Photo N°2

Distribution de jouets pour les enfants de Prisonniers de guerre. On remarquera la contraction de l'intitulé du document : *Secours National du Prisonnier*. (Fonds documentaire personnel)



2

⁴⁴¹ Du Moulin de Labarthète, Henry, *Le temps des Illusions*, Suisse, *Souvenirs*, Edit. à l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p. 187.

⁴⁴² Amouroux, Henri, *Les beaux jours des collabos*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1978, p. 495.

Des objets à usage domestique sont fabriqués spécialement pour les Prisonniers de guerre :



Miroir et peigne à poux



gamelle calorifique

(Collection personnelle)



La presse relaye également l'actualité des Prisonniers de Guerre :

*Avez-vous des nouvelles ? Telle est la question que, quotidiennement, durant des semaines, des millions de Français se sont posées. Elle se rapporte, vous le devinez, aux prisonniers de guerre, à l'innombrable masse de ceux, qui, dans les camps provisoires de France, dans les camps définitifs d'Allemagne, attendent – avec quelle légitime impatience ! – l'heure de la libération. Notre pays est en face de bien des problèmes douloureux. Mais il n'en est peut-être pas de plus pénible que celui de la recherche des prisonniers de guerre*⁴⁴³.

Et dans *LES DOCUMENTS FRANÇAIS*⁴⁴⁴ [Le libellé de ce document est toujours en majuscules], on peut lire le message de Pétain du 10 septembre 1940 : « *Il faut que nos fils en captivité puissent éprouver l'affection de la Nation toute entière et la sollicitude collective qui veille sur eux.* »

On organise même un « Salon du Prisonnier » pendant lequel diverses manifestations ont lieu : stands d'informations, collectes, conférences, etc. On s'y rencontre, on s'y reconforte également. Décideurs et intéressés (femmes et enfants) s'y côtoient. Le « *Salon du Prisonnier* » donne une visibilité supplémentaire aux actions menées à l'adresse des prisonniers et même si la surveillance allemande des activités assistanciennes de la France se poursuit, la question des Prisonniers de guerre continue à occuper le paysage caritatif.

⁴⁴³ *L'illustration* du 30 novembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

⁴⁴⁴ *LES DOCUMENTS FRANÇAIS* n° 5, 1943 consacrés aux Comités Sociaux (Fonds documentaire personnel)



Affiche non sourcée par l'auteur

La propagande dans la Seconde Guerre Mondiale, Anthony Rhodes, Edit. Presses de la Cité, Paris, 1989,
Chapitre dédié à la France

Mais la Famille de Prisonniers de Guerre trouvera rapidement un adversaire à la naissance du Commissariat Général aux Prisonniers rapatriés (CGPGR), ce qui occasionnera une nouvelle concurrence institutionnelle entre les deux organismes. Chacun est soucieux de réunir le plus d'adhérents possibles. Ainsi des batailles d'influences vont se succéder pour une surenchère de décisions et de levées de fonds. La Croix-Rouge s'infiltré également au milieu des querelles intestines tout en tirant son épingle du jeu. Elle confie même à la presse une campagne de promotion des retours de certains prisonniers, très visuelle, élaborée à partir de peu de textes mais de nombreuses photos en grand format, faisant la une des couvertures ou des pages centrales. Ce qui lui donne encore davantage de lisibilité. Le journal *Compagnon* en devient un de ses principaux fers de lance. Les « réclames » publicitaires ne se privent pas de couvrir les circonstances :



Match du 15 février 1940
(Fonds documentaire personnel)

Plusieurs guichets d'accueil ouvrent dans les grandes villes. Un service postal spécial est créé. Il achemine, entre autres, des « colis Maréchal ». Plusieurs initiatives de solidarité avec les prisonniers sont développées comme, par exemple, celle de la journée du vin chaud et/ou de l'eau-de-vie, dite « casse-patte » :



N° 1



N° 2



N°3

1 : *Le Maréchal refait la France*, Cabinet de documentation du Cabinet civil du Maréchal, 1941.

(Fonds documentaire personnel)

2. *L'illustration* du 22 avril 1940.

(Fonds documentaire personnel)

3. Coupons de vente cartonnés destinés à procurer du vin chaud aux prisonniers qui reviennent de captivité.

(Fonds documentaire personnel)

D'autres organismes se disputent également le privilège d'assistance aux prisonniers et notamment la Légion française des combattants, fondée par Xavier Vallat⁴⁴⁵.

L'aide apportée par la Légion aux prisonniers se traduit par l'envoi de colis, la constitution de « Livrets d'épargne du prisonniers qui apportent aux intéressés, dès leur retour, une aide immédiate et tangible » ; la création de « visiteurs légionnaires » qui aident moralement les familles des prisonniers ; la mise en œuvre d'une assistance « intellectuelle »...une prise en charge des enfants de prisonniers : prime à la naissance, garderies, colonies de vacances, placement, opérations « Goutte de lait », cantines scolaires, etc.⁴⁴⁶

⁴⁴⁵ Xavier Vallat est secrétaire général des Anciens Combattants. Le 20 août 1940, il fonde la Légion française des Combattants, une institution éminemment maréchaliste qui intervient dans toutes sortes de domaines, au nom de sa fidélité au Maréchal. Elle sera interdite par les Allemands, en zone occupée, Dumont Jean, *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Edit. BLF, 1971, p. 216.

⁴⁴⁶ Giolitto, Pierre, *Histoire de la Milice*, Perrin, Edit. Perrin, Paris, 2002, p. 43.

Dans cette effervescence conflictuelle, le Secours National reste néanmoins le premier ordonnateur des actions en faveur des prisonniers, en dépit des protestations des différents protagonistes. Une note, envoyée aux différents délégués locaux indique que :

*Le SECOURS NATIONAL et le COMITE CENTRAL D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE ont décidé d'unifier, à partir du 15 octobre, les appels publics à la générosité qui seront faits, tant pour les populations civiles que pour les prisonniers... toutes les grandes manifestations s'effectueront désormais en commun. Mais c'est le SECOURS NATIONAL qui assumera la réalisation pratique de ces divers appels*⁴⁴⁷. [Les majuscules sont dans le texte]

La suite de la note occasionnera des heurts significatifs au sein de l'organisme de suivi des Prisonniers de Guerre lorsqu'il y lira que « *Les sommes ainsi recueillies seront réparties en proportion des besoins de chaque organisme et, à titre provisoire, à raison de 75% pour le SECOURS NATIONAL et de 25% pour le COMITE CENTRAL D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE.* » [Les majuscules sont dans le texte]. Le document stipule également de libeller les appels au nom des deux organismes et qu'aucune collecte n'est possible sans l'accord du Secours National. In fine, une autorisation officielle est désormais donnée à la Croix-Rouge de pouvoir s'impliquer dans la prise en charge des Prisonniers de guerre. Ce qui exacerbera les tiraillements entre les membres de cette nouvelle trilogie perpétuellement explosive.

L'équation prisonniers-enfants n'est donc pas seulement psychologique ou affective dans la mesure où les enfants souffrent de l'absence de leurs pères ou de leurs frères ou d'autres membres de leur famille. Elle se décline également dans l'ineptie des conflits institutionnels et même dans les querelles de pouvoirs qui larvent les différents organismes assistanciers que nous venons d'évoquer. Nous pouvons aisément imaginer que ce panorama conflictuel n'est pas étranger à celui qui apparaît parfois au sein même des Maisons d'enfants. En effet, si l'éloignement géographique et les difficultés de communications existant sous l'Occupation (pour de multiples raisons) permettent une mise à distance des feux du pouvoir, cela n'évite pas pour autant, certaines dérives ou des zones grises de l'hégémonie décisionnaire⁴⁴⁸.

⁴⁴⁷ Note du Secours National aux délégués locaux conservée aux Archives départementales du Cantal, 419F4/1, Dossier règlement du Secours National d'octobre 1942.

⁴⁴⁸ Ou au contraire, parfois un affranchissement heureux des servitudes de l'autorité de tutelle.

Cette trépidation conflictuelle s'observe, entre autres, dans trois Maisons d'enfants officiellement placées sous la tutelle de la Direction Générale des Familles des Prisonniers de Guerre mais sous surveillance administrative rapprochée du Secours National/Entr'Aide d'Hiver.

Premièrement, Le Château de La Brévière, dans l'Oise, qui dépend de celui de la Faisanderie, située dans le même département. Dans cette Maison, l'organisation de l'accueil des enfants semble problématique tant sur le plan éducatif que matériel.



(Photo extraite du Site historique de *La Forêt de Compiègne*, sous la rubrique Château de la Brévière)

« J'ai dû constater la mauvaise tenue des enfants de la Maison de La Brévière et l'insuffisance administrative de Mme A., sans autorité aucune sur son personnel... Elle reconnut spontanément que les enfants étaient bien nourris mais elle protesta véhémentement contre les procédés disciplinaires : le moniteur, M.D., aurait frappé les enfants et tondu deux d'entre eux. »

Lettre du 14 février 1944 de la Directrice générale des Maisons d'enfants, Fernande Seclet-Riou⁴⁴⁹.

A la lecture des rapports d'inspection du Secours National, dont nous citerons un extrait, on voit clairement que les deux organismes se renvoient la responsabilité de la situation, avant même de proposer conjointement des solutions pour résorber les problèmes. Le Secours National se pose, en effet, en censeur sur la gestion générale de la Maison :

Deuxièmement, à l'Hôtel Régina à Morzine, en Haute Savoie. Il apparaît que la directrice doit se battre contre les autorités occupantes qui exigent le départ des enfants. Le Commandant de la Délégation de la Famille du Prisonnier de guerre d'Annecy tente de médiatiser la situation. Mais ce serait à Annemasse que devrait être porté le différend, siège de la

⁴⁴⁹ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001, Courrier Madame Seclet-Riou.

Kommandantur. Des conditions drastiques de fonctionnement décidées subitement par l'Occupant conditionneraient le maintien ou non de la Maison d'enfants. Le Secours National va s'inviter dans le conflit. On assiste, une fois encore, à un bras de fer entre les différentes autorités de tutelles dont les intérêts dissonants sont souvent loin de servir ceux des enfants.



Photo mise à disposition de Jacqueline Couttet,
Responsable du patrimoine et de l'Histoire de Morzine, mars 2022

« Madame B. nous dit qu'on tolérerait le maintien de la maison à la condition qu'il n'y ait pas d'enfants de plus de 15 ans, et que, pour le personnel, des autorisations régulières de résider soient obtenues pour les personnes qui ne sont là que depuis le 1^{er} septembre. Toujours, d'après la Directrice, on ne lui aurait pas dit si on autoriserait la Maison à recevoir de nouveaux enfants. On n'a pas voulu s'engager à cet égard. »

Rapport d'inspection du délégué financier Winter
(Archives du Secours National au Ministère des Finances, PH23806 0001)

De même, s'agissant de la Maison d'Enfants de Montriond, en Haute Savoie dont le sort financier est en suspens, suite à des difficultés de gestion administrative. Le Secours National somme, en effet, la Famille du Prisonnier d'exercer une surveillance plus soutenue du Journal des inscriptions dans une visée de contrôle renforcé.



(Photo extraite du site Collection-Jfm.fr)

Lors de ma visite, Mlle M. n'avait pas mis à jour son livre-journal. Elle m'a rendu compte à partir de la fin avril, des recettes et des dépenses qu'elle avait effectuées et qui n'étaient pas passées en écriture. Il faudrait que les inscriptions dans le Journal les inscriptions fussent faites au jour le jour. C'est une habitude à prendre, comme celle de faire la caisse chaque jour, qui n'est pas difficile et qui facilite le contrôle.

Compte rendu de visite du 31 mai 1944, par M. Winter
(Archives du Secours National au Ministère des Finances, PH23806, 0001.

Le libellé et la gestion des dossiers administratifs sont également l'objet d'âpres discussions. En effet, qu'est-ce qui doit y figurer ou pas ? Qui les remplit ? Qui les transmet ? Qui les conserve ? Est-ce l'autorité de tutelle principale ? Est-ce le Secours National/Entr'Aide d'Hiver ? La surveillance institutionnelle revendiquée par les uns et les autres entretient un climat de suspicion permanent, tant auprès de ceux qui les élaborent et les remplissent que vis-à-vis des familles qu'on interroge. Il en résulte des manœuvres bureaucratiques compliquées qui, bien évidemment, nuisent à l'accompagnement des bénéficiaires.

A ce stade de cette présentation, on peut raisonnablement dire que le Secours National/Entr'Aide d'Hiver est un Etat dans l'Etat. Son influence ne se limite pas à la main mise sur les Maisons placées sous la tutelle officielle des organismes que nous venons d'évoquer. En effet, le tableau serait incomplet si nous ne faisons pas référence à l'Organisation Todt, nommée ainsi en hommage de son fondateur, Fritz Todt, un ingénieur allemand qu'Hitler repérera en raison de ses compétences créatives et organisationnelles et son adhésion inconditionnelle au Parti National-socialiste. Pourquoi faire état de cette organisation ? La réponse réside dans le fait que parmi les enfants accueillis dans certaines Maisons, se trouvent des parents qui ont été réquisitionnés pour intégrer les programmes de constructions de

fortifications contre les attaques ennemies élaborés par l'Occupant. Même s'ils ne sont pas majoritaires, leur présence oblige à en faire référence.

L'Organisation Todt, une nouvelle scène de rivalités

Compte tenu du chômage endémique qui règne en Allemagne, la loi du 27 juin 1933 charge l'Organisation Todt de la célèbre « *Entreprise des autoroutes du Reich* » à laquelle Hitler tient à donner personnellement le coup d'envoi. Il s'agit, en plus de mailler l'Allemagne d'autoroutes performantes, de relier la Finlande à la Norvège, Berlin à Bagdad et faire communiquer Bordeaux avec la mer Noire⁴⁵⁰. Il n'y a que 200 000 ouvriers (allemands) au départ mais la mégalomanie bâtisseuse nazie est sans limite et supposera, par la suite, le recrutement de millions d'hommes qui seront versés dans plusieurs grands travaux comme la Ligne Siegfried, le Mur de l'Atlantique, le Projet Riese, destinés principalement à impressionner l'Etat-Major français. L'Organisation Todt sera également chargée de l'édification de très nombreux édifices civils en Allemagne et dans certains territoires occupés⁴⁵¹. Albert Speer, un des dignitaires préférés d'Hitler, prendra la suite de Fritz Todt, décédé dans un accident d'avion, en 1942, pour poursuivre l'œuvre gigantesque architecturale rêvée par le dictateur allemand. L'organisation a l'appui inconditionnel d'Hitler, ce qui lui permet de puiser, d'une manière illimitée, dans la main-d'œuvre potentielle là où elle se trouve, à commencer par les internés des camps de concentration mais également parmi les Travailleurs français volontaires en Allemagne, ceux du STO et les Prisonniers de guerre. La réquisition de ces travailleurs forcés est placée directement sous l'autorité de rabatteurs allemands qui contrôlent souvent eux-mêmes, l'état civil des travailleurs potentiels, la plupart du temps, lors de rafles inopinées⁴⁵² ou par tirage au sort⁴⁵³. Les travailleurs sont presque toujours emmenés de force et sont recrutés dans tous les milieux (français ou étrangers) : étudiants, paysans, ouvriers, etc. Ce seront essentiellement les personnels du bâtiment et la métallurgie qui seront les plus convoités.

⁴⁵⁰ Prieur Jérôme, *Le Mur de l'Atlantique, un monument de la Collaboration*, Paris, Editions Denoël, 2010, p. 38.

⁴⁵¹ Cela devait être le cas à Paris dont Hitler prévoyait un chantier colossal de réaménagement urbain, le *Gross Paris*, désigné pour devenir la capitale culturelle du Reich.

⁴⁵² Giraudier, Vincent, Mauran, Hervé, Souvageon Jean, Serre, Robert, *Des indésirables*, Valence, Edit. Peuple libre et Notre temps, 1999, p. 349.

⁴⁵³ Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Paris, Edit. Perrin, 2017, p. 141.

Gérard Pierre, St-Sébastien
à désigner p. le prochain départ
Todt
De la Cote les 38 ouvriers transmis
le 5-4-43 pour l'O.T. aucun n'est
encore parti. Pourquoi ?

1942	1942	6. chp. 2. 9. 11.	(compt. à l'été du 19. 11. 1942)
1942	1942	10. 12. 1942	Recrutement de main d'œuvre pour l'Organisation Todt (200 unités à ajouter au contingent précédemment demandé)
1942	1942	10. 12. 1942	id.
1942	1942	10. 12. 1942	id.

« Recrutement de main d'œuvre pour l'Organisation Todt (200 unités à ajouter au contingent précédemment demandé.) »

Journal de bord quotidien des liaisons Occupant- Kommandantur de Niort
(Archives départementales des Deux-Sèvres, 158W126)

Ces travailleurs souffrent : « La surveillance est digne de celle d'un stalag, l'arbitraire général, les maltraitances et brimades sont monnaie courante. La carte de rationnement française et les lois sur le temps de travail sont ignorées⁴⁵⁴. » De plus, « La puissance occupante dispose d'une masse d'argent quasiment infinie. Ce qui permet d'avoir à placer des soldats derrière chaque bétonnière⁴⁵⁵. »

Malgré certains « avantages » consentis par l'Organisation Todt (primes de bombardements, régime spécial de protection sociale, assurance contre les accidents du travail), les travailleurs exercent dans des conditions épouvantables⁴⁵⁶. Le paradoxe est que L'organisation Todt fournit du travail directement et indirectement à beaucoup de gens tout en faisant supporter les coûts pharaoniques des opérations par la France. Les entreprises françaises deviennent par la même, les sous-traitantes plus ou moins contraintes des entreprises allemandes. « On peut imaginer quel instrument redoutable elle (l'Organisation Todt) a été en France. Redoutable de par son efficacité et ses moyens de pression, redoutable encore de par l'attraction qu'elle va exercer sur l'économie d'un pays assommé par la défaite⁴⁵⁷. »

⁴⁵⁴ Ibid, p. 141.

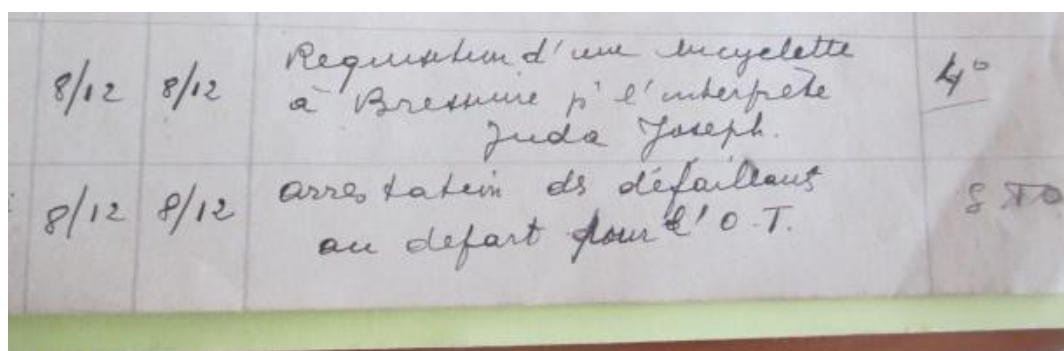
⁴⁵⁵ Prieur, Jérôme, *Le mur de l'Atlantique, monument de la Collaboration*, Paris, Edit. Denoël/Seuil, 2010, p. 95

⁴⁵⁶ Ibid, p. 120.

⁴⁵⁷ Ibid, p. 43.

Cependant, il y eut des réfractaires de l'Organisation Todt qui furent traqués et très sévèrement punis sauf s'ils pouvaient trouver refuge auprès de personnes qui acceptaient de les cacher, comme, par exemple, Mesdames Thauvin et Gillet, exploitantes de la ferme du By, dans le Loiret (tristement célèbre en raison des massacres perpétrés par la SS et la Milice) auxquelles Paul Guillaume, historien de l'Orléanais, a voulu rendre hommage⁴⁵⁸.

Sur tout le territoire, les réquisitionnés de l'Organisation Todt, sont l'objet d'une surveillance drastique de la part de l'Occupant et sont recherchés et arrêtés par la police. Les *Kommandanturen* somment les préfets de mettre en œuvre des opérations de traques des dissidents éventuels :



Journal de bord quotidien des liaisons Occupant- *Kommandantur* de Niort
(Archives départementales des Deux-Sèvres, 158W126)

Cette situation concerne suffisamment d'hommes⁴⁵⁹ et de femmes pour que Secours National décide d'intervenir auprès de l'Organisation Todt dans la mise en œuvre d'un accompagnement médico-social des travailleurs et de leurs familles. C'est d'ailleurs l'un des sujets de l'ordre du jour du Conseil d'administration du 26 mai 1943⁴⁶⁰. C'est au Service d'Inspection de l'Organisation Todt, sis au 3, rue Paul Baudry à Paris, que les dossiers des intéressés seront examinés. Le Secours National travaille ainsi en lien direct avec 300 inspecteurs français qui sont au service des Allemands⁴⁶¹. Sur la base des renseignements donnés par les Amicales d'Ouvriers, le Secours National peut apporter des aides directes aux

⁴⁵⁸ Guillaume, Paul, *Les Martyrs de la Résistance en Sologne*, Orléans, Edit. J. Loddé, 1944, p. 9.

⁴⁵⁹ En 1943, il y avait, sur le chantier du mur de l'Atlantique, 248 000 Français. Parmi eux, se trouvaient 20 000 venant du STO et 8000 volontaires qui servent dans une unité spéciale, la *Brigade Speer*. Les chiffres sont à vérifier car ils datent de 1971. Petit dictionnaire de la Seconde Guerre Mondiale, élaboré par Jean Dumont, Edit. Barcelone, 1971.

⁴⁶⁰ Archives départementales du Cantal, 419F7.

⁴⁶¹ Livre de référence sur le fonctionnement du Service de la Main d'œuvre en Allemagne, Archives départementales du Cantal, 419F8.

familles, un soutien financier à la création des foyers dans les chantiers, aux « casse-croûtes » en déplacement en France, à l'équipement en vêtements de travail, etc.

Plusieurs prestataires occupent le paysage de l'aide sociale aux travailleurs de l'Organisation Todt : Le Secours National/Entraid'Hiver, bien entendu, mais également d'autres organismes caritatifs ainsi que la Croix-Rouge. Ce qui ne sera pas non plus sans frictions permanentes - dont les conséquences sont parfois dramatiques - entre les uns et les autres, d'autant que Fritz Sauckel, le très puissant *Generalvollmächtiger Arbeitsansatz* à Berlin surveille étroitement le service social de l'Organisation Todt en France. C'est Weinmann, Commissaire général du STO, qui sera chargé de cette tâche. Le Secours National parviendra toutefois, chaque fois que c'est possible, à intervenir auprès de ce public qui échappe au traitement assistanciel habituel. Il recrutera, à ce titre, des assistantes sociales spécialisées. En lien avec la Croix-Rouge, sera créée une section spéciale des enfants du premier âge⁴⁶². C'est dans ce cadre que sont accueillis des enfants dont les parents travaillent pour l'Organisation Todt dans certaines Maisons.

Ce qui nous amène à dire que la situation des enfants sera doublement complexe, d'une part, en raison des tensions interinstitutionnelles que nous avons évoquées plus haut et, d'autre part, parce que leur statut est l'objet d'un changement soudain de leurs cadres de référence. En effet, les parents peuvent, tour à tour, être affiliés aux régimes des uns, puis des autres, selon les changements de leurs diverses incorporations. On imagine donc sans difficultés que les enfants ont eu à souffrir, par ricochet, de ces bouleversements. A ce titre, on peut envisager l'idée que certains transferts d'enfants soient directement liés à la singularité de cette situation. A ceux-ci s'ajoutent des tracasseries de toutes sortes et parfois monstrueuses qui jalonnent le traitement de leur situation : instabilité géographique, attente éventuelle d'admissions, aides financières et matérielles retardées, etc., sans compter les blessures psychologiques qui en résultent. Il faut savoir que certains parents ont été brutalement raflés sur leur lieu de travail comme ce fut le cas des ouvriers des chantiers de construction navale d'Etaples dans le Pas-de-Calais⁴⁶³, laissant les familles dans le désarroi complet. Les femmes sont également menacées même si elles sont moins nombreuses que les hommes. Elles ne sont pas pour autant hors de danger dès lors que leur qualification peut intéresser

⁴⁶² Même source que précédemment.

⁴⁶³ Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Paris, Edit. Perrin, 2017, p. 141.

l'organisme. Malgré l'impopularité des accords entre Sauckel et les différents services de main-d'œuvre français, certaines femmes n'échappent pas l'envoi de force sur des chantiers de l'Organisation, comme cuisinières ou comme personnel administratif ou hospitalier. La situation est d'autant plus choquante que les victimes ne pouvaient pas toujours passer chez elles ni prévenir leur famille. Les Allemands se chargent des convocations *manu militari*, du tri physique (visite médicale, tests d'aptitude) et de la classification catégorielle suivant les activités professionnelles. Ils préviennent la police s'il y a des réfractaires. L'Occupant intervient activement dans la ponction de la main-d'œuvre féminine, soit en sommant les instances locales d'effectuer le recensement nécessaire des femmes potentiellement « *intéressantes* » pour abonder la main-d'œuvre allemande, soit en faisant, eux-mêmes, l'inventaire. Et ce, dans un climat de tension et de coercition permanente⁴⁶⁴.

L'incertitude de l'avenir immédiat de leurs enfants n'est donc plus à démontrer.

En conclusion de cette partie, nous pouvons dire que si les motivations de l'Occupant sont liées à l'hégémonie qui leur est due en raison de leur statut de vainqueurs, celles de certains cadres du Secours National y voient dans cette effervescence organisationnelle, l'occasion de se départir de la tutelle centralisée de l'aide nationale pour n'en faire qu'à leur tête. La création de l'Entr'aide d'Hiver, propre à la région parisienne, serait donc un moyen de s'affranchir des prérogatives de la générosité étatique pétainiste. Or, dans les faits, cette attente sera pleine de désillusion du fait même de la dénomination de l'Entr'aide d'Hiver à laquelle on associera immédiatement « *du Maréchal* ». L'Entr'aide d'Hiver deviendra ainsi très vite le ring dans lequel surviennent des combats de chefs, tout statuts confondus.

Conflits sur le terrain ou conflits au sommet, les Maisons d'enfants sont donc au cœur d'une véritable tempête tutélaire. Il importait d'en faire la démonstration et d'en mesurer, d'emblée, quelques-uns des impacts tout en explicitant le contexte d'existence. Cette approche a apporté un éclairage préliminaire à la suite de leur présentation.

⁴⁶⁴ Bordeaux, Michèle, *La victoire de la famille dans la défaite, Vichy 1940-1944*, Paris, Edit. Flammarion, 2002, p. 162.

Chapitre 3

Les enfants de la guerre, les accueillir coûte que coûte. Où et comment ?

A) Des préoccupations fonctionnelles nécessaires à l'efficacité du système d'accueil

1) Délimiter les espaces de réception des enfants

Des prospections immobilières confrontées à des difficultés liées à un territoire dévasté

Dans un premier temps, il faut réunir ces enfants en des lieux concentrés, pour des raisons pratiques de surveillance sanitaire impossible à réaliser au sein même des familles et rendue particulièrement difficile en raison des moyens de locomotion perturbés, voire même détruits. C'est aussi plus traditionnellement le mode d'accueil des enfants en France, contrairement au modèle anglo-saxon. A cela s'ajoutent un habitat souvent dévasté et bien sûr, les multiples restrictions et réquisitions. On peut penser que s'il y a autant de Maisons d'enfants en Seine-et-Marne et dans la Seine-et-Oise⁴⁶⁵, c'est que ce choix est assurément lié à la proximité de Paris, réduisant, autant que possible, les difficultés de transports et de l'acheminement des marchandises et notamment de tout ce qui relève des équipements. S'il est parfois possible de trouver le nécessaire, sur place, ce n'est pas le cas pour tout et d'une façon permanente. N'oublions pas non plus que l'entrepôt principal du matériel d'assistance de l'Entr'aide d'Hiver du Maréchal est sis Boulevard Saint-Jacques à Paris et qu'il faut réduire autant que possible les distances à parcourir d'autant que les autorisations de mouvements sont toujours assujetties au bon vouloir de l'Occupant.

Par ailleurs, dans ces départements, les bombardements et les affres de la guerre ont, comparativement à d'autres régions, fait moins de dégâts. Combinée à des théories hygiénistes largement relayées par le Maréchal, (bienfaits de la campagne, du bon air, du soleil, du vent, etc.), l'idée de rassembler des enfants avec l'encadrement nécessaire⁴⁶⁶, chaleureux et dévoué, à la campagne, fait son chemin et les premières maisons d'accueil pérennes⁴⁶⁷ vont ouvrir en 1941. M. Debounoux, déjà cité, dira : « *En nous penchant plus particulièrement sur eux (les enfants), nous avons un double souci : d'abord, faire une œuvre sociale, ensuite, imprégner leur petit cerveau de souvenirs agréables et charmants, persuadés*

⁴⁶⁵ Voir les cartes dans le chapitre de présentation des Maisons.

⁴⁶⁶ Ce ne fut pas toujours le cas.

⁴⁶⁷ En effet, certaines Maisons étaient, dans un premier temps, des colonies de vacances.

*que leur influence sur leurs familles est considérable*⁴⁶⁸. On sait également que le Maréchal porte une attention toute particulière au monde rural et qu'il veut repeupler cette France « *belle et vigoureuse* » puisque « *...l'homme français, dans la terre de France, où il puise toujours, en même temps que sa subsistance et celles de ses citoyens des villes, les solides vertus qui ont fait la force et la durée de la Patrie.*⁴⁶⁹ » Ainsi, Pétain qui voit la campagne comme une idéalisation matricielle, somme L'Entr'aide d'hiver d'orienter ses recherches des Maisons d'accueil d'enfants le plus loin possible des zones urbanisées car, selon lui, les enfants y grandiront dans les meilleures conditions pour devenir sains et courageux. Pétain, fils d'agriculteur, sera, tout au long de sa gouvernance, quasi obsessionnellement attaché aux valeurs rurales. Cette injonction géolocalisée se vérifie largement lors de l'inventaire des Maisons réalisé dans le cadre de cette recherche. Comme les départements cités précédemment, d'autres bénéficient de structures agricoles capables de garantir autant que possible le ravitaillement nécessaire. Ils peuvent donc pallier, à priori, les privations alimentaires des enfants. Notons, au passage, que la cohabitation entre les directions des maisons et les paysans semble plus ou moins heureuse. S'il est question incontestablement de générosité et de bienveillance de la part de ces derniers, ce n'est pas toujours le cas, non plus. Selon Jacqueline Couttet, Responsable du Patrimoine et de l'Histoire de la ville de Morzine, en Haute-Savoie, il est question de réquisitions pures et simples des productions agricoles pour nourrir les enfants⁴⁷⁰, ce qui ne favorise guère des relations apaisées au local.

Prenons une autre situation ! Il existe autour de la Futaie, à Rouillon sur Sarthe, un peu plus de 70 exploitations agricoles pour une population estimée à 550 habitants. Il y a notamment la ferme des Grands Noes qui voisine et ravitaille le château. Toutefois, toutes ne sont pas sollicitées pour vendre leurs produits. Pourtant, la Maison connaît un bouillonnement constant de fréquentation, ce qui conduit à une forte demande alimentaire. En effet, l'omniprésence allemande est due au fait que le village se situe sur un couloir central de passage de l'Occupant. Ce qui explique les nombreuses réquisitions immobilières et, par la même, une installation pérennisée de sa part. Aussi, les Allemands n'hésitent pas à s'immiscer

⁴⁶⁸ Archives Ministère des Finances, PH238/06, 0001.

⁴⁶⁹ Message aux paysans français à Pau, le 20 avril 1941 extrait de : *Les appels et messages 1^{er} juin 1940-17 juin 1941* du Maréchal Pétain, (Document mis à disposition par Paul Racine).

⁴⁷⁰ Entretien de mars 2022. L'information est à prendre avec réserves, le Secours National ayant pour habitude de payer ses achats alimentaires et de matériels.

dans les choix agraires locaux qui doivent prioritairement servir leurs intérêts. On peut aisément imaginer que cette situation ait été génératrice de tensions. A cela s'ajoute la suspicion d'actes de Résistance car des armes seraient enterrées dans le parc de la Maison d'enfants. De plus, un prisonnier de guerre se serait évadé d'un camp voisin et aurait été caché dans une ferme environnante⁴⁷¹. La Futaie est ainsi au centre de l'attention locale.

Dans cet environnement conflictuel, à la Futaie qui accueille une trentaine d'enfants, le conflit est résolument ouvert entre la directrice et une population locale, selon les témoignages (non signés) de certains Rouillonnais, consignés dans l'opuscule local dont ils sont extraits :

Une Française dont nous tairons le nom et qui avait sans doute une responsabilité liée au pensionnat n'hésitait pas à utiliser le système des réquisitions individuelles pour faire travailler dans le domaine (fauchage, récoltes des pommes de terre) des Rouillonnais avec lesquels, elle manquait, à l'évidence, de diplomatie. Un habitant actuel rapporte que son père agriculteur avait été convoqué pour effectuer les travaux à la Futaie. Ayant attendu pour rien pendant une journée, il a fait part de son irritation et il s'est entendu répondre qu'on l'enverra travailler en Allemagne pour qu'il puisse vérifier si c'est mieux là-bas⁴⁷².

Cette « Française » serait également à l'origine de dénonciations.

La question du ravitaillement est particulièrement épineuse parce que La Futaie, achetée par la Main d'Œuvre Française en Allemagne (MOFA)⁴⁷³, abrite, en même temps, 200 jeunes soldats allemands formés à la lutte contre le bolchevisme comme le précisent les historiens sarthois, Jean-Claude de Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, cités précédemment. De par cette présence massive d'hommes à nourrir, plusieurs lieux d'habitation et des fermes de cette petite commune ont été diversement réquisitionnés par l'Occupant. Il en résulte que les

⁴⁷¹ Eléments d'informations apportés par Denis Charmel, Directeur général des services de la Mairie de Rouillon, rencontré en août 2020.

⁴⁷² *L'Occupation et la Libération de Rouillon, juin 1940-août 1994*, Opuscule collectif des habitants sous la direction de Jean-Claude De Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, janvier 2017, page 35.

⁴⁷³ ...dont les liens avec l'Occupant sont avérés.

relations entre les locaux et les vainqueurs sont parfois tendues même si, pour les premiers, les activités de cette Maison sont aussi sources de profit⁴⁷⁴ et pourvoyeuses d'emplois⁴⁷⁵.

Par ailleurs, la directrice de la Futaie est aussi en conflit ouvert avec la délégation du Secours National du Mans, cette dernière lui reprochant ses demandes excessives de subventions et de matériel au point de laisser planer la menace de reprendre les enfants⁴⁷⁶.

Une « castellisation » des Maisons d'enfants

On observe également que les Maisons sont très majoritairement installées dans des châteaux ou demeures isolées, éventuellement dans des villages de petite importance, voire des hameaux. Parfois si isolées⁴⁷⁷ qu'il n'est pas toujours aisé de s'y rendre ou que, pour certaines, les communications téléphoniques peuvent être rompues et ce, durant plusieurs mois. C'est le cas de l'Hôtel Régina, à Morzine : *« Quand Madame Bonnevic veut téléphoner à la Délégation « Prisonniers » d'Annecy, elle fait remettre un message au conducteur de car qui descend à Thonon. Le vestiaire de cette ville transmet le message et la réponse, par la même voie, arrive seulement 48H après⁴⁷⁸.*

S'agissant des châteaux, leur fantasmagorie féérique est souvent mise à l'épreuve car il arrive que les enfants y soient logés dans des conditions difficiles. Certes, si les enfants profitent du « *bon air* » et des bienfaits reconnus de la campagne et de la montagne, il arrive aussi que la vie à l'intérieur des habitations luxueuses soit l'occasion d'un désenchantement.

Le quotidien de ces institutions est pourtant assez éloigné de ce qu'on entend par « vie de château ». Beaucoup de ces domaines ont en effet subi la patine du temps, les affres de leur manque d'entretien, mais ont été aussi profondément marqués par leurs occupations successives

⁴⁷⁴ Mon enquête sur place ne m'a pas permis d'en savoir davantage en raison du mutisme courtois qui m'a été opposé.

⁴⁷⁵ Trois infirmières, une surveillante, une bonne à tout faire et un commis de jardinage, annonces parues dans *l'Ouest Eclair* (date non identifiée)

⁴⁷⁶ Archives Nationales, Fonds Dautry, 307AP170, lettre de la directrice de la Futaie.

⁴⁷⁷ Voir Annexe 8.

⁴⁷⁸ Rapport sur le fonctionnement de la Maison Régina de Morzine du 31 mai 1944, rédigé par M. Winter, délégué financier, Archives Secours National du Ministère des Finances, PH233/6 0001 dossier Maison de Morzine.

et portent les stigmates de la guerre...Cependant, si les façades historiques sont parfois remarquables, l'envers du décor s'avère beaucoup plus spartiate, parfois même miteux⁴⁷⁹.

2) Une mobilité chaotique des enfants, des territoires contraints, un Occupant pressant et l'urgence de rétablir des lieux sûres

Faire avec de multiples contraintes

Les Maisons d'enfants existent presque sur tout le territoire français, ouvertes au gré des opportunités de liberté de circulation, des réquisitions, des achats éventuels et de la préemption de structures déjà existantes qu'elles soient privées, associatives ou religieuses⁴⁸⁰. On observe cependant une localisation marquée au-dessus de la ligne de démarcation qui, certes, en disparaissant, en mars 43, annule l'équation zone libre-zone occupée. Mais pourquoi autant de Maisons au-dessus de la ligne de démarcation ? On pourrait s'en tenir à l'injonction de ruralité portée par le Maréchal surtout s'agissant des avantages à puiser dans de grands territoires agricoles comme la Seine-et-Oise, la Brie et la Beauce pour assurer le ravitaillement de ces institutions. Pourtant, tout laisserait à penser que la zone libre, abondamment pourvue en espaces campagnards et montagnards ait pu être également un territoire d'implantation de prédilection. Or, ce n'est pas le cas. Alors, comment justifier un tel déséquilibre géographique autour de la localisation des Maisons ?

Il y a, semble-t-il, plusieurs raisons. D'abord, la gestion administrative territoriale du Secours National s'étend essentiellement sur la zone occupée, même si elle existe partiellement en zone libre et qu'elle s'y développera davantage après la suppression de cette dernière. Ensuite, le fait que Vichy soit située, dans un premier temps, en zone libre, laisserait à penser qu'il existe une gestion plus directe des activités sociales mais, dans les faits, Vichy est avant tout le cœur des décisions politiques. Ensuite, contrairement à toute attente, la mobilité des acteurs du social est plus aisée dans la zone occupée car les Allemands qui surveillent de très près les activités assistancielles, délivrent plus facilement les fameux Ausweis. Mais la circulation des populations en zone occupée demeure contrainte par la nécessité d'obtenir une permission de se déplacer :

⁴⁷⁹Boussion, Samuel, Gardet, Mathias, *Les châteaux du social*, Paris, Edit. Beauchesne-PUV, 2010, p. 16 et 220.

⁴⁸⁰ Voir la partie de ce travail consacrée aux conditions d'acquisition des Maisons, à partir de la page 215.

Le laissez-passer est un permis de circuler, un sauf-conduit. Pourtant, le terme insiste sur l'aspect éphémère et conditionnel du passage entre deux régions à statut différents. La permission de franchir la frontière entre deux entités d'un même pays est délivrée par l'autorité occupante, afin de séjourner un certain temps et de revenir librement, sans crainte d'être arrêté au retour⁴⁸¹.

Immédiatement, les administrations des 13 départements découpés doivent revisiter leur fonctionnement. Les habitudes de travail sont percutées par un nombre important de restrictions, voire d'interdictions. Aucune administration n'est épargnée. Les pensionnés et allocataires ne reçoivent plus leurs prestations et ne savent plus à quelles instances s'adresser. Le courrier est l'objet d'une surveillance drastique, les rentrées des classes sont perturbées, voire annulées. Dans tous les domaines, cette frontière contrainte a des effets dramatiques sur la vie des Français. « *La ligne de démarcation n'est pas seulement une frontière aux effets quotidiens nuisibles, elle est aussi au cœur des luttes diplomatiques entre Vichy et les Allemands⁴⁸².* » La Révolution Nationale prônée par Pétain interroge une faisabilité illusoire : « *Révolution nationale. Les tickets ne sont plus honorés ; Révolution Nationale. Les comités d'organisation dressent, sur la misère des peuples, les boulevards d'une réaction maladroite : Révolution nationale⁴⁸³.* »

L'Occupant exècre le chaos général qui règne en France

Mais c'est au nom de cette surveillance rapprochée qu'exerce l'Occupant que le dispositif de protection de l'enfance peut plus facilement voir le jour. Nous en sommes ainsi aux prémices d'un premier paradoxe que nous aurons l'occasion, tout au long de cette thèse, d'analyser. Et pourtant, c'est ce qui apparaît dans les faits. Effectivement, « *La contrainte allemande était incessante, harcelante, sans répit et si nous disions quelque chose, les Allemands nous rappelaient que c'était nous qui avions déclaré la guerre.* » rappelle Paul Racine⁴⁸⁴. Mais comme l'Occupant exècre le chaos et notamment celui qui règne dans la région parisienne aux prises avec une concentration urbaine forte assortie d'incessants mouvements de

⁴⁸¹ Alary, Éric, *La Ligne de Démarcation*, Paris, Edit. Perrin, 2003, p. 61.

⁴⁸² *Ibid*, p. 226.

⁴⁸³ Du Moulin de Labarthète, Henry, *Le temps des Illusions, Souvenirs*, Suisse, Edit. à l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p. 167.

⁴⁸⁴ Entretiens réalisés en 2015. Pour rappel, Paul Racine est le secrétaire particulier du Maréchal Pétain.

population, il précipite tout ce qui peut être mis en œuvre qui puisse rétablir l'ordre dans la capitale. Par voie de conséquence, la marge de manœuvre du Secours National/Entr'Aide d'Hiver se voit ainsi plus élargie.

Pour comprendre cela, il est nécessaire de s'accorder une légère digression pour expliciter le cheminement de notre propos. Cette surveillance incessante des activités assistancielles par l'Occupant a un lien direct avec la résolution plutôt rapide des difficultés économiques exigée par Hitler. Si Pétain doit convaincre la population du bien-fondé de sa politique de générosité sociale, il doit également le faire à l'adresse de l'Occupant. Ainsi, pour séduire Hitler, Pétain fait du Secours National, un outil facilitateur du recommencement de l'activité économique, argument qui ne peut qu'être en adéquation avec la volonté de l'occupant de se servir dans la corbeille industrielle française. Il espère ainsi prévenir une forme de crise sociale qui serait un frein à l'enrichissement attendu de l'Allemagne fermement défini par les clauses de l'Armistice. La subtilité de l'argumentaire pétainiste réside dans le fait que réduire la misère, c'est prévenir une certaine forme de révolte de la population qui risquerait d'alimenter un sentiment antiallemand et provoquer, par la même, des incidents comme des attentats contre l'Occupant ou autres, même si c'est déjà ponctuellement le cas.

Aussi, régler les problématiques de l'enfance participe, par la même, à remettre de l'ordre dans le pays. D'ailleurs, les Allemands n'ont de cesse de multiplier les injonctions et les actions en ce sens.

La question des enfants perdus

En effet, ils s'attachent même à régler, entre autres, un des versant essentiels du traitement des problématiques de l'enfance, celui de la recherche des enfants perdus pendant l'Exode ou pendant les transferts de populations obligatoires. La question des enfants perdus est plus qu'épineuse et met à mal les différentes strates administratives du pays puisque rien ne pouvait laisser entrevoir, avant la guerre, un tel événement. Professionnels de toutes sortes ou simples citoyens, il n'est pas rare qu'ils soient confrontés à ces enfants dont personne, dans un premier temps, ne sait que faire :

Un passage d'avion, une bousculade, une foule éparpillée, un moment d'inattention, cela suffit. Les enfants seuls sont trouvés sans adresse ni nom. Certains, livrés à eux-mêmes, ont chapardé de quoi se nourrir et sont gardés dans des commissariats, d'autres ont été recueillis par des habitants, d'autres encore sont amenés dans les hôpitaux⁴⁸⁵.

Pour ce, la Croix-Rouge allemande est sollicitée pour créer et animer, sur Radio Paris, un service de recherches des personnes disparues, enfants compris. « *Deux fois par semaine, on diffuse le nom des personnes disparues qui ne peuvent pas être retrouvées par les moyens normaux. Ces émissions ont un tel succès qu'à la troisième, on comptait déjà de nouvelles recherches*⁴⁸⁶. » Des listes d'enfants perdus sont placardées un peu partout sur le territoire et dans les mairies, on prête main forte à la recherche de ces enfants.



A la recherche des enfants disparus dont les listes sont placardées sur les murs mais parfois les indications sont floues ou incomplètes, ce qui rend difficile la possibilité de les retrouver.

(Photo de Roger-Viollet, extraite de l'ouvrage de Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 29.)

Régulièrement, la presse publie des photos d'enfants égarés, dans l'espoir de retrouver leurs familles. Certains d'entre eux sont accueillis dans la maison maternelle du 38 bis, rue Manin, à Paris ou au Château de Villandry⁴⁸⁷, dans l'Indre et Loire, avec le soutien du Secours National.

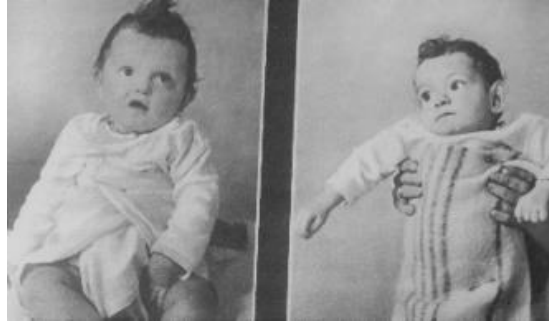
Ces enfants arrivèrent, un après-midi de juin, après trois jours de voyage, sous la conduite d'une infirmière ; ils avaient les mains vides de tout bagage, mais conservaient dans leur mémoire les

⁴⁸⁵ Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 28.

⁴⁸⁶ *Gringoire* du 6 juin 1940. (Fonds documentaire personnel)

⁴⁸⁷ Le Château de Villandry sera l'objet d'autres éléments d'informations plus détaillés, ultérieurement.

*traces indélébiles d'une aventure qui avait commencé dans un village de France, un jour de panique, alors qu'ils s'agrippaient à une main de mère, de frère, peut-être, de voisin charitable : une main tout d'un coup perdue dans un remous de foule ou dans un accident*⁴⁸⁸.



*« Un autocar venant du Nord, arrive à Paris. Tout le monde descend. Il reste quatre bébés sur banquette. Personne ne les connaît. Une plaque permet d'en identifier trois. On ignore tout du dernier... Au cours de la mitraille, ils ont été séparés des leurs. »*⁴⁸⁹



On ne connaît pas l'identité de ces enfants
La Semaine n°17 du 7 avril 1940
(Fonds documentaire personnel)

⁴⁸⁸ *L'illustration* du 18 janvier 1941 (Fonds documentaire personnel)

⁴⁸⁹ *Match* du 20 mai 1940. (Fonds documentaire personnel)



Photos d'enfants perdus issues des archives du *Républicain de l'Est*
Collection de l'histoire du *Républicain de l'Est*, L'année 1940, Nancy, juin 2017.

La Croix-Rouge est donc, comme dit précédemment, désignée comme l'organisme de référence pour s'occuper des enfants perdus. L'Occupant encadre d'ailleurs de près leurs parcours et impose même une organisation administrative particulière traduite, entre autres, par l'obligation d'estampiller tous les documents avec l'Oiseau à roulettes, propre à tout ce qui concerne la prise en charge de l'enfance en Allemagne. L'absence de ce cachet risque de compromettre grandement le traitement de la situation de ces enfants⁴⁹⁰. Mais la Croix-Rouge n'est pas seulement mandatée pour traiter la question des enfants perdus, elle est tenue de s'occuper des autres, le cas échéant, notamment en soutien sur les champs de l'hébergement, de l'alimentation et du réconfort. La situation des enfants, pendant l'Exode, est inénarrable. Il faut quitter sa maison, envahi par la peur de l'arrivée des Allemands. Parfois, on coud sur les vêtements des étiquettes où figurent le nom des enfants, leur date de naissance et leur lieu d'origine⁴⁹¹.

Marcelle Casterman n'est pas une enfant perdue mais elle a vécu l'horreur de l'Exode tout en soulignant aujourd'hui l'incongruité de certains comportements d'adultes : « *Ma grand-mère m'a dit de mettre ma robe blanche et mon chapeau blanc avant de partir. J'ai pris la voiture*

⁴⁹⁰ Livret professionnel de la Croix-Rouge : *Au service de la Croix-Rouge sous l'Occupation*, octobre 1948, p. 13, CEDIAS, non coté.

⁴⁹¹ Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 17.

(landau) et ma poupée et on est partis. Sur le chemin, nous avons été mitraillés par des avions et j'ai dû me jeter par terre dans la bouse de vache⁴⁹². » Gustave Samien, le petit belge, âgé de 11 ans, parle des longues marches faites par les enfants dont l'épuisement est tel que les adultes doivent s'arrêter, là où ils peuvent, dépassés par le peu de capacités de résistance des enfants qui ralentissent les convois⁴⁹³.

Tous les témoins rencontrés sont unanimes. L'Exode est une blessure indélébile et l'effroi de la situation est encore palpable dans leurs témoignages. *« L'exode est un drame que les enfants peinent à comprendre... Les dommages traumatiques de la guerre (bombardements et mitraillages sur les routes) sont visibles. Ils se manifestent par des troubles du comportement comme le mutisme, l'agressivité et la perte de confiance en soi⁴⁹⁴. »*



Des enfants sur le chemin de l'Exode...

40-45, *Le Perche en parle* : documentaire réalisé en janvier 2015 par l'Association Perche Communication de Nogent-le-Rotrou. (Disponible sur You Tube)

La situation alimentaire des enfants est également préoccupante. Ils sont parfois nourris dans des conditions précaires comme le montre ce même documentaire :

⁴⁹² Témoignage recueilli par Notélé, télévision régionale Wallonie picarde, publié le 5 novembre 2021 dans le cadre d'une série d'émissions : 40-45, *je me souviens*.

⁴⁹³ Témoignage recueilli par Notélé, télévision régionale Wallonie picarde, publié le 17 décembre 2021 dans le cadre d'une série d'émissions : 40-45, *je me souviens*.

⁴⁹⁴ Alary, Éric, *Histoire des enfants de 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passé composé, 2022, p. 151 et 152.



D'autres images de l'Exode, renseignent sur ce que peuvent vivre les enfants :



Photos présentées au Musée de la Libération de Paris
(Consultation le 3 février 2022)

Quoiqu'il en soit, il faut « ranger » ces enfants quelque part ! Ce qui entraîne une prolifération « d'organisations » qui concerne jusqu'aux chats, chiens, oiseaux, comme le préconisent les Allemands⁴⁹⁵. L'expression a quelque chose de brutal, certes, mais c'est une traduction directe de la sémantique allemande qui illustre pourtant bien les préoccupations totalitaires du moment. Elle est aussi dans le droit fil de ce que les Allemands attendent, de ce qu'ils défendent et qui traverse les actions de la Winterhilfe dans leur pays : « *Ruhe und Ordnung im Staat und damit Sicherheit und Leben des einzelnen Staatsbürgers*⁴⁹⁶. » « En effet, dans leur manie de tout organiser et de tout centraliser le plus rigoureusement possible, les nazis

⁴⁹⁵ Klemperer, Victor, *LTI, la langue du IIIème Reich*, Paris, Edit. Albin Michel, 1996, p. 143.

⁴⁹⁶ Kilian, Lothar, *Die unbekannte Winterhilfe*, Paderborn, München, Wien, Zürich, Edit. Ferdinand Schöningh, 2013, p. 254 : « *Tranquillité et ordre dans la cité et avec la sécurité et la vie pour chacun des citoyens.* » Le terme d'*Ordnung* est double car il évoque à la fois l'absence de trouble mais également la notion d'organiser, de ranger, de classer.

créèrent au-dessus des organisations particulières, des « organisations chapeautantes, centralisatrices »⁴⁹⁷. Cette terminologie de l'ordre est illustrée par une scène de plusieurs minutes aussi bien visuelle que sonore dans le film polyphonique « *Hitler, un film d'Allemagne* » de Hans-Jürgen Syberberg, sorti en 1978⁴⁹⁸. Cela renvoie aussi au fait que le Maréchal, lui aussi, déteste le désordre : « *Le Maréchal est un obsédé de l'ordre et n'admet pas un quelconque désordre*⁴⁹⁹ ». Les Allemands sont, en effet, attachés à leur incompressible « drill ». « *La discipline prussienne est de rigueur, le « drill », comme disent les Allemands*⁵⁰⁰. » Il en est de même que les termes de « centres de tri » ou « triage des enfants ». Ces vocables émergent, en effet, à partir de la pagaille qui règne en France après la défaite. On parle aussi de « centres d'élevage »⁵⁰¹. Les enfants, bien qu'il importe de ne pas généraliser ce propos, sont bel et bien des éléments de cette pagaille qui prennent les autorités de court. Une confusion indescriptible règne autour de leurs déplacements malgré une organisation titanesque de leurs évacuations et de leurs déplacements en général⁵⁰². Ce chaos l'est d'autant, qu'au départ, les enfants avaient été évacués vers des lieux de fortune puis voués à effectuer des séjours courts dans les nombreuses colonies de vacances initiées, entre autres, par le Secours National. Or, c'était sans compter la dégradation de la situation générale de leurs parents : maintien du statut de prisonniers de guerre, et, plus tard, le STO, mais aussi réfugiés, bombardés, disparus, blessés, malades, etc. Personne ne sait combien de temps les enfants seront contraints d'être séparés de leur famille directe. De plus, les enfants sont disséminés dans des lieux différents pour des séjours dont la durée est variable et incertaine. Parfois, certains parents ne savent pas où se trouvent leurs enfants. C'est une des raisons qui conduit les autorités à devoir envisager la transformation de lieux de vacances en lieux d'accueil pérenne.

Il faut dire que le bilan général de ces séjours serait, sauf exception, globalement positif. Les enfants ont repris des forces et sont en meilleure santé. C'est d'ailleurs le but premier des

⁴⁹⁷ Klemperer, Victor, *LTI, la langue du IIIème Reich*, Paris, Edit. Albin Michel, 1996, p. 143.

⁴⁹⁸ Il s'agit de la partie 1 : *Le Graal*. Le film d'une durée de 7 heures et tourné pendant à peine plus de 20 jours est une libre interprétation de l'hitlérisme, certes, refoulé, mais encore présent en Allemagne, dans les années 70.

⁴⁹⁹ Commentaire de Jean-Pierre Azéma dans le documentaire de l'INA, *Les brûlures de l'histoire*, de Patrick Rotman, réalisé en 1997.

⁵⁰⁰ Starcky, Georges, *Malgré nous, le drame des Alsaciens et des Lorrains*, Paris, Edit. France-Empire, 1995, p. 10.

⁵⁰¹ Armand-Delille, Paul-Félix, *Traité de Service Social*, Paris, Edit. Librairie de la Grave, 1942, p. 45.

⁵⁰² Les listes des enfants, villes par villes, sont consultables aux Archives départementales du Cantal. 419F51-52

colonies de vacances, depuis leur ouverture. Si les rapports officiels certifient la réussite des colonies de vacances, c'est également le cas de la part des intéressés qui en témoignent encore aujourd'hui⁵⁰³. Il est donc pertinent de poursuivre ce type d'expériences afin d'optimiser la politique d'accompagnement sanitaire de l'enfance.

Mais une autre problématique inquiète le gouvernement de Vichy, à savoir celle des misères cachées : « *A mesure que s'aggrave la misère générale, nous voulons multiplier autour de nous et dans les délégations le cas des misères cachées qui sont, plus que toutes, difficiles à découvrir autant qu'à les secourir*⁵⁰⁴. » Elle fait l'objet d'articles de presse comme celui de Jacques de Lesdain qui décrit avec une sorte de cynisme désespéré la situation de la ceinture de misère de la région parisienne :

*Oui, amusant. J'ai entendu ce mot sortir de la bouche de charmantes femmes aussi compatissantes que peuvent l'être celles qui n'ont pas souffert et pour qui la vie n'avait encore révélé que des motifs de joie. Amusants, ces gosses cherchant à apaiser la faim en fouillant les détritiques ! Amusante, cette mère de famille qui n'a pas un vêtement chaud pour ses enfants à l'entrée de l'hiver ! Amusants, les taudis sans hygiène, les mansardes sans vitre*⁵⁰⁵.

Une pagaille confirmée à tous les échelons de la population

En effet, la situation générale du pays ne s'améliore pas. La reconstruction de l'habitat est en berne, certaines écoles ne rouvrent pas, la précarité est omniprésente et les familles se disloquent pour les raisons que l'on connaît. Il n'est pas rare que des enfants, à la fin de l'été, ne trouvent plus personne à leur domicile ou que les parents soient, pour de nombreuses raisons, dans l'incapacité de les reprendre. C'est une : « *enfance sans père dans le souvenir presque obsessionnel de la guerre, des fausses valeurs de la guerre gagnée, des anciens combattants, des veuves de guerre, des orphelins de guerre*⁵⁰⁶. » Les familles sont démantelées, voire amputées de certains de leurs membres que ce soit par l'éloignement (pères prisonniers, plus tard, parents soumis au STO, etc.) ou par la mort, suite aux

⁵⁰³ Entendu lors de mes entretiens de témoins de guerre en 2020.

⁵⁰⁴ Instructions concernant les misères cachées non datées, non signées, Archives Départementales du Cantal, 419F52(2)53.

⁵⁰⁵ *L'Illustration* n°5148 du 8 novembre 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁵⁰⁶ Gibert, Pierre, *Les enfants de la guerre, 1914-1962*, Paris, Edit. Bayard, 2003, p. 52.

bombardements et particulièrement lors de l'Exode. Dans les ruines, la confusion est immense. *« Il y a beaucoup à faire : soigner les blessés, enterrer les morts, déblayer les ruines, nourrir, vêtir, loger, placer les enfants »*⁵⁰⁷. L'Exode, en effet, est le théâtre de grande pagaille. C'est *« un déferlement sur la route...c'est l'image de pagaille monstrueuse qu'allait conserver la mémoire collective »*⁵⁰⁸. *« Avec le jour, les gens s'étaient de nouveau jetés sur la route. Ils avançaient, prenant garde aux rares voitures ou charrettes. Ceux qui étaient à pied et qui pouvaient encore marcher formaient la queue de l'exode. Dans certaines voitures, les gens dormaient ou étaient morts, la tête renversée »*⁵⁰⁹. Tout au long de l'Occupation, malgré une sorte de frénésie de sacraliser la famille de la part du régime de Vichy, celle-ci, confrontée à de nombreuses ruptures, n'a pas toujours pu assurer la protection de leurs enfants. Quant aux familles juives, nous connaissons le sort qui leur est réservé dès la promulgation du premier statut des Juifs, le 3 octobre 1940⁵¹⁰. De nombreux enfants, s'ils ne sont pas envoyés à la mort, comme leurs parents, restent donc seuls face à leur destin. Sabine Zeitoun se fait la porte-parole de ces enfants perdus, pourchassés : *« En dix minutes, nos baluchons étaient prêts, mes parents ont été emmenés. Ni les dires de mon père, ni les supplications de ma mère, ni les pleurs ne pouvaient rien faire. Les ordres étaient les ordres. Et nous, qu'allions devenir ? J'avais 8 ans et ma sœur en avait 13 »*⁵¹¹.

Aussi, entre un séjour estival, temporaire, et un autre, permanent, le choix devient tout simplement obligatoire parce que les enfants font partie de ce qui est *« une unité sociale primordiale et centre des besoins sociaux et que la famille a droit à la protection de l'Etat qui l'encourage et l'honore »*⁵¹².

Aussi, le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, *« va poursuivre, pendant la saison d'hiver, son action en faveur des enfants physiquement déficients et sous-alimentés de la Région Parisienne »*⁵¹³. Mais il sera nécessaire également de leur apprendre les gestes de survie tels que le réflexe de suivre les adultes dans les abris. Les instituteurs sont

⁵⁰⁷ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal !* Edit. PUF, Rennes, 2013, p. 76.

⁵⁰⁸ Azéma, Jean-Pierre, Wieviorka, Olivier, *Vichy, 1940-1994*, Paris, Edit. Perrin, 2000, p. 24.

⁵⁰⁹ Charlesworth, Monique, *La guerre des enfants*, Paris, Edit. Presses de la Cité, 2004, p. 216.

⁵¹⁰ ...et même avant.

⁵¹¹ Zeitoun, Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Paris, Edit. Albin Michel, 1989, p. 29.

⁵¹² Bordeaux, Michèle, *La victoire de la famille sur la défaite, Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Flammarion, 2002, p. 61.

⁵¹³ Note d'Henri Sirolle du 14 octobre 1941. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 116W1, correspondance entre le préfet et la *Kommandantur*.

régulièrement sollicités pour conduire des séances d'apprentissage des comportements idoines en cas de danger. Les plus âgés des enfants liront les brochures où figurent les consignes à respecter. Ils seront également responsabilisés dans la prise en charge des plus jeunes. Cependant, tous devront se familiariser avec l'utilisation de matériel de protection et notamment du masque à gaz. La plupart des témoins de guerre interrogés garde d'ailleurs un souvenir détestable de la fameuse « *boîte à lait* ».



Séance d'apprentissage à l'utilisation du masque à gaz en classe.
Le Miroir du 11 mars 1942
(Fonds documentaire personnel)

L'Œuvre des Œuvres est sur tous les fronts. L'incertitude du lendemain de ces enfants oblige ainsi les autorités à réorienter les dispositifs de protection de l'enfance dont les Maisons feront partie. Robert Garric, commissaire général du Secours national, insiste sur l'impérieuse nécessité de « *porter secours à tous les enfants de France. Seule l'union de tous nos efforts permettra de réussir cette tâche*⁵¹⁴. » Le Secours National leur offrira le « *droit au bonheur* », un postulat martelé dans les discours des uns et des autres ainsi que dans les films de propagande. Ce « *droit au bonheur* » résonne particulièrement en cette période où celui-ci est, pour de multiples raisons, compromis⁵¹⁵. La question de l'instruction est également au cœur des préoccupations car, comme dit précédemment, de nombreuses écoles ne sont plus en état de fonctionnement tandis que les instituteurs grossissent les rangs des prisonniers de guerre. Si nourrir et entourer les enfants sont prioritaires, leur enseignement l'est tout autant.

⁵¹⁴ Note N°23 de Robert Garric, du 21 mai 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁵¹⁵ La question « *Aviez-vous des rêves ?* » posés aux témoins de guerre a reçu des réponses comme celle de Suzanne : « *des rêves ? Non ! Nous n'avions pas le temps.* »

Il faut donc rapidement réouvrir les écoles. Ce qui occasionne parfois des difficultés quasi insurmontables.



L'école reprend avec ses préoccupations quotidiennes.

L'illustration du 2 décembre 1940, article d'Albert Cahuet :

« Les enfants de Paris devenus provinciaux.

(Fonds documentaire personnel)

Les vacances, les vraies, sont finies ; il importe de ne pas laisser en friche toutes nos jeunes intelligences déjà en éveil et qui attendent le rudiment de l'instruction. Le rythme de l'existence quotidienne a été mis en harmonie avec le programme des études⁵¹⁶.

Le Secours National/ L'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, une volonté de réorganisation de l'assistance mais toujours sous le regard constant de l'Occupant

Si, par le passé, les problématiques de l'enfance ont toujours suscité un nombre d'initiatives charitables, les résultats obtenus n'étaient pas toujours à la hauteur des attentes institutionnelles, par manque de moyens et par manque de coordination de ceux-ci. Le gouvernement de Vichy entend y mettre désormais de l'ordre, quitte à s'ingérer dans le fonctionnement de celles dont il n'a pas officiellement la tutelle, voire même en utilisant un droit de préemption à la limite de la légalité, voire même illégal. C'est ce que nous avons déjà vu précédemment. L'ouverture des Maisons d'enfants à caractère pérenne est donc une étape supplémentaire dans une logique d'accueil inscrite dans la volonté de trouver des solutions au chaos de mobilité qui caractérise le va-et-vient des enfants sur tout le territoire. Il était donc nécessaire de leur créer ou de recréer des espaces stables et sécurisés au regard de ce

⁵¹⁶ *L'illustration du 2 décembre 1940, article d'Albert Cahuet : « Les enfants de Paris devenus provinciaux. (Fonds documentaire personnel)*

qu'ils venaient de vivre tout en prévoyant, autant que possible, la suite des événements. Dans un temps extrêmement restreint, les enfants viennent, en effet, de vivre le drame de l'Exode, avec leur famille, pour la plupart, mais aussi l'évacuation des plus jeunes de la ville à la campagne, au moment de l'arrivée imminente des Allemands en France. Considérant les ruptures familiales et/ou leur éloignement géographique et, par la même, la vulnérabilité des plus jeunes, tout doit se mettre au service des enfants qu'il faut protéger de la voracité allemande telle qu'elle était qualifiée à l'époque. Plusieurs dessins satiriques présentent, en effet, Hitler comme un ogre qui avale tout ce qui se trouve sur son chemin. De même que les soldats allemands sont décrits comme engloutissant les enfants⁵¹⁷. C'est aussi l'avis du témoin de guerre, Lucien Zinger, cité dans le documentaire, *Une enfance sous l'Occupation*, réalisé par S. Modello, en 2016 : « *Les Allemands étaient des loups et nous étions des animaux et ils allaient nous manger.* » Raymond Lovato⁵¹⁸ se rappelle de ce qu'on disait aux enfants : « *Si tu n'es pas sage, tu auras affaire aux Boches !* »

Toutefois, à titre anecdotique (ou non), précisons que si dans les gares, l'armée et la police allemande opèrent une surveillance répressive, certains de ses membres sont aussi dévolus à l'encadrement et à la sécurité des enfants qui partent en colonie de vacances ou dans des structures sanitaires, comme en témoignent deux de mes témoins de guerre. Des soldats allemands sont aussi missionnés pour accompagner les enfants dans la chasse aux doryphores décrétés par les préfets, sur ordre de l'Occupant, comme on peut le lire dans la correspondance échangée entre ces derniers et les *Kommandanturen*⁵¹⁹. La préoccupation d'un organisationnel sans faille est donc, sans cesse, à l'ordre du jour.

Mais protéger les enfants s'avère parfois difficile quand la politique de l'enfance (et les autres, d'ailleurs) est soumise au sempiternel bon vouloir de l'Occupant. Ceci peut être directement corrélé à la question de l'admiration de Pétain pour le système social allemand développé plus haut. D'un côté, Pétain cale, à sa manière, ce qu'il appelle les « *Principes de la Communauté* »

⁵¹⁷ Muller, Claude, Weber, Christophe, *Les Alsaciens dans la tourmente*, Paris, Edit. Les arènes, 2012, p. 51. Dans les récits familiaux, j'ai souvent entendu parler de Oger, de *Menschenfresser* (Ogre, mangeur d'hommes), s'agissant des Allemands. Ceci m'a été également rapporté par Emile et Eugène, témoins de guerre.

⁵¹⁸ Secrétaire du Mémorial du wagon de déportation et des Amis de la Fondation pour la Mémoire et la Déportation de l'Oise, rencontré le 11 décembre 2019.

⁵¹⁹ Archives départementales de la Sarthe, 2000W126, dossier administratif 1940.

(au nombre de 16⁵²⁰ et énoncés dans de nombreux documents de communication : livrets de discours, brochures bilans, etc.) sur ceux développés par Hitler et parmi eux, plus particulièrement sur ceux qui touchent à la famille :

*Elle [la famille] doit faire comprendre à l'enfant les bienfaits de l'ordre humain qui l'encadre et le soutient. Elle doit le rendre sensible à la beauté, à la grandeur, à la continuité de la Patrie. Elle doit lui enseigner le respect des croyances morales et religieuses, en particulier, de celles que la France professe depuis les origines de son existence nationale*⁵²¹.

Mais, en même temps, Pétain doit payer le prix fort de cette forme de voisinage politique en matière d'assistance avec les Allemands qui le séduit. Ce qui conduira le gouvernement de Vichy à se compromettre avec l'Occupant chaque fois que celui-ci affichera ses exigences car les Allemands restent inéluctablement les maîtres du jeu.

Un voisinage assistanciel avec l'Occupant qui n'est pas sans conséquence

Pétain doit donc se soumettre aux prérogatives de plus en plus lourdes dictées des Allemands. Fasciné, certes, par l'action sociale allemande en matière de lisibilité et d'efficacité dont il voudrait être, lui-même, porteur, il n'a, néanmoins, pas d'autres choix que d'adapter une mise en œuvre des politiques d'assistance, en tenant compte des marqueurs historiques et culturels de la France. L'Occupant, pour sa part, ne s'encombre pas de tels atermoiements. La rationalité est avant tout son cœur de cible. Que Pétain soit partie prenante ou pas dans l'organisation assistancielle de la France, les Allemands continuent à considérer que le désordre est français et que l'ordre est germanique au nom de ce que nous avons évoqué plus haut en lien. La Collaboration se veut donc être une sorte de rétablissement de l'équilibre de l'ordre social. Les enfants ne sauraient en troubler son achèvement. L'Occupant, au besoin,

⁵²⁰ Les droits fondamentaux de l'HOMME protégé par la Nation ; La reconnaissance de ses droits ; La liberté et la Justice ; L'objectif de parfaire la société ; L'absence de revendication nécessaire ; Le bien propre à l'intérêt de la communauté ; l'obligation de travailler pour la Patrie ; L'égalité des sacrifices ; L'Ecole comme prolongement de la Famille ; Le talent et le mérite ; La fortune au service des autres ; L'Etat-autorité. (Opuscule mis à disposition par Paul Racine, en 2015 : *La France Nouvelle*, Appels et messages 17 juin 1940-17 juin 1941. Edité sous la *haute autorité et le contrôle personnel de Monsieur la MARECHAL PETAIN, chef de l'ETAT, septembre 1941*. (Fonds documentaire personnel)

⁵²¹ Fascicule : *L'œuvre du Maréchal, deux années de gouvernement*, Edition du Ministère de l'Information. (Fonds documentaire personnel)

pourrait même, le cas échéant, appliquer le système de la *Kinderhilfe*⁵²², spécifique à la prise en charge globale des problématiques de l'enfance (santé, éducation, loisirs, etc.) existant en Allemagne, dont l'organisation est plus encadrée qu'elle ne l'est sur le territoire français. Elle a aussi l'avantage, du point de vue des Allemands, d'être conforme aux principes hitlériens qui prévoit un encadrement idéologique précoce des plus jeunes⁵²³.

Il n'y a donc plus lieu de démontrer que les Maisons d'enfants se situent bel et bien au bout d'une chaîne d'influences visibles ou invisibles, comme nous l'avons vu précédemment et qu'elle commence même en plein milieu des bureaux de Berlin, jusque parfois dans les dossiers d'un Fritz Sauckel ou d'un Albert Speer. Leur existence même (ou non !) en est directement ou indirectement le fruit.

B) Les Maisons d'enfants, des localisations qui ne sont pas le fruit du hasard

1) Un « fond de caisse immobilier »

Un nécessaire détour par l'histoire du Secours National

Un bref détour historique est nécessaire pour mieux comprendre notre propos.

Le Comité du Secours National (qui deviendra ensuite le Secours National), est créé le 4 août 1914, à l'initiative d'Albert Kahn, un banquier philanthrope dont les convictions sont éminemment non bellicistes. Nous sommes au début de la Première guerre mondiale et les dégâts de celle-ci sont déjà identifiés. Albert Kahn diligente alors sur le terrain, ceux qu'il nomme les opérateurs, afin de prendre la mesure, au plus près, des difficultés des populations. Si ceux-ci constituent de véritables inventaires des dégâts de guerre, tant sur le plan matériel qu'humain, ils sont également missionnés pour inventorier des lieux susceptibles d'accueillir différentes opérations assistanciennes. Ainsi Albert Kahn et son collaborateur Paul Appel, entreprennent une gigantesque campagne de récoltes de fonds mais aussi une campagne immobilière sans précédent afin de récupérer le plus possible, des locaux idoines pour leurs activités. Sachant mettre à profit leur réseau, ils obtiendront souvent gain de cause.

⁵²² Kilian, Lothar, *Die unbekannte Winterhilfe*, Paderborn, München, Zürich, Wien, Edit. Ferdinand Schöningh, 2013, p. 106.

⁵²³ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 257.

Ainsi, en ce début de 1940, lorsqu'il est décidé de réactiver le Secours National étant donnée la nouvelle situation de guerre, ce dernier dispose déjà d'une sorte de fond de caisse immobilier dont les activités liées à la protection de l'enfance vont pouvoir largement bénéficier.

A l'instar d'Albert Kahn et de Paul Appel, Robert Garric, le nouveau Commissaire Général du Secours National, envoie des émissaires, accompagnés par des avocats spécialisés⁵²⁴, dont la mission est de sillonner le territoire, à l'affût de toutes propriétés susceptibles d'être converties en Maisons d'enfants.

La Direction Parisienne du Secours National (Entr'Aide d'Hiver) envisage l'envoi, à la campagne, d'un nombre important d'enfants, d'âge scolaire dont la santé exige une cure d'air. Nous éprouvons les plus grandes difficultés pour trouver des locaux susceptibles d'être mis à la disposition des Œuvres de Paris et de la banlieue...Nous vous serions très obligés de vouloir bien nous faire connaître, sous le présent timbre, les propriétés ou immeubles dont vous pourriez disposer à notre intention dans votre département.

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir ce renseignement le plus tôt qu'il vous sera possible, en raison de la brièveté du temps dont nous disposons⁵²⁵.

Certaines opérations de levées de fonds sont aussi assorties d'appels à legs ou à une mise à disposition de biens immobiliers, à titre caritatif.⁵²⁶ Une opération publicitaire en ce sens attire notre attention à savoir « *les Journées de la Radio* » :

Elles auront lieu le Dimanche et le Lundi de Pentecôte. Toutes les stations de la Radiodiffusion Nationale, ainsi que les postes privés, diffuseront, du matin au soir, des programmes d'une

⁵²⁴ Certains sont aussi employés dans un cabinet de juristes dont les Allemands autorisent la création. Ceux-ci sont exclusivement dévolus au traitement du valoir sur le produit net de la liquidation des biens juifs.

⁵²⁴ Fonds Robert Garric, CEDIAS, en attente de transfert, non coté à ce jour et Archives du Ministère des Finances, PH232/06, 0001, saisines des biens juifs.

⁵²⁵ Lettre de Monsieur Henri Sirolle, Directeur Général de la Région Parisienne du Secours National (Entr'Aide d'Hiver du Maréchal) du 2 avril 1941 au Préfet de l'Indre-et-Loire, Archives départementales de l'Indre-et-Loire, 152W46, Dossier réquisitions allemandes. Le préfet répondra par la négative, se contentant de proposer un village d'une trentaine de bâtiments en brique qui ne sont pas encore terminés, ceux-ci appartenant au Ministère de l'Armement. Le préfet ajoute que les frais d'achèvements ne devraient être pris en charge par son département.

⁵²⁶ Il est arrivé parfois que les émissaires en question, profitent d'opportunités immobilières qui leur soient personnellement favorables.

*exceptionnelle qualité, auxquels les plus grands Artistes français prêteront bénévolement leur concours*⁵²⁷.

Force est de constater que plusieurs artistes prêteront main forte à cette opération de collecte immobilière. Nous n'avons, néanmoins, pas d'éléments d'informations sur les résultats de celle-ci.

Il faut insister sur l'importance de la radio, média très important, avec le cinéma, de l'époque. Elle joue, en effet, un rôle prépondérant dans la mécanique vichyste et la voix du Maréchal Pétain en est devenue son égérie⁵²⁸. Précisions, à cette occasion, qu'une des raisons du choix d'installer le gouvernement à Vichy est la présence d'un réseau radiophonique puissant. En effet, pourvue de palaces qui accueillent de nombreux clients étrangers, la ville s'était dotée d'outils de transmissions performants pour répondre aux demandes de sa clientèle cosmopolite. Ce maillage radiophonique de pointe providentiel a pu largement servir les activités d'endoctrinement. Par ailleurs, dans la perspective de déployer cette propagande sonore, les pouvoirs locaux sont sommés d'organiser l'infrastructure nécessaire pour que la population puisse écouter les discours radiodiffusés dans les meilleures conditions. Ecoles, entreprises, mairies, etc. sont ainsi équipées et des haut-parleurs sont installés dans des lieux stratégiques⁵²⁹. « *Avec Radio-Paris et quelques postes satellites, peu à peu déployés sur la zone sud, la Collaboration détient des armes de choc pour la guerre des ondes*⁵³⁰. » Il n'est donc pas surprenant que la radio soit un des moyens retenus pour draguer les fonds immobiliers. Notons au passage que ces mesures sont parfois incompatibles avec l'article n° 14 de la convention de l'Armistice : « *Tous les postes émetteurs de la T.S.F. se trouvant en territoire français doivent cesser sur-le-champ leurs émissions. La reprise des transmissions T.S.F. dans la partie du territoire non occupé sera soumise à une réglementation spéciale*⁵³¹. Mais *Radio-Paris* a les faveurs de l'Occupant et tant qu'il n'appose pas son veto sur les programmes, la campagne immobilière radiodiffusée pourra se poursuivre.

⁵²⁷ Note n°23 de Robert Garric du 21 mai 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁵²⁸ Comme celle de Philippe Henriot, *la voix d'or*, chroniqueur permanent de la radio.

⁵²⁹ Dalisson, Rémi, *Les fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Tallandier, 2007, p. 250 et 251.

⁵³⁰ Ory, Pascal, *La France allemande, 1933-1945*, Paris, Edit. Gallimard, 1995, p. 95.

⁵³¹ *Les premiers actes du Maréchal Pétain, Documents officiels réunis et commentés par Jean Thouvenin*, fascicule publié les éditions Séquana de Paris dans « Voici la France de ce mois », 1940 (Fonds documentaire personnel)

Ainsi, tous les moyens légaux et, dans certains cas, illégaux, sont employés pour réaliser un recensement de biens immobiliers qui répondent aux critères, à la fois, à caractère fonctionnel mais aussi en lien direct avec la politique hygiéniste de l'époque que l'on connaît. Rapidement, le Secours National se retrouve à la tête d'un gigantesque parc immobilier dont la gestion est monumentale et source de très nombreuses difficultés mais aussi de convoitises. Il est vrai que les besoins en bâtis sociaux sont colossaux puisqu'il est nécessaire, et ce, d'une façon urgente, de mettre en place de nombreuses structures assistancielles : centres d'accueil ou de « *recueil* », cantines éphémères ou non, chaufferies publiques, vestiaires, dispensaires, Maisons d'enfants et autres. S'agissant de ces dernières, il est également impératif de prévoir l'aménagement d'entrepôts de stockage de matériel dans un rayon kilométrique acceptable qui puisse permettre une accessibilité réaliste devant faciliter leur approvisionnement en matériel. A ce titre, les cinq Maisons d'Indre-et-Loire sont ainsi rattachées aux entrepôts de Saint-Cyr-sur-Loire, (La Villa Rose), Saint-Pierre-des-Corps et de Chinon. Celle de Rouillon-sur-Sarthe est associée à l'antenne du Secours National à Tuffé. L'entrepôt de Rouen, avant qu'il ne soit détruit par des bombardements, ravitaille en matériel la Maison de Sotteville-lès-Rouen. Sa destruction ne sera pas sans conséquences sur le quotidien des enfants.

2) La campagne ou la montagne, l'assurance d'un salut sanitaire et social pour les enfants

Les bienfaits de « l'air pur »

Les propriétés boisées sont particulièrement prisées. En effet, il faut de l'espace pour faire du sport, jouer et jardiner.



Les rondes d'enfants
La Semaine n° 41, du 24 avril 1941
(Fonds documentaire personnel)

Le film *Le coin des gosses*⁵³² conservé par l'INA signe largement ce souci. L'image soigne particulièrement l'environnement naturel : les « *enfants de France* », tels qu'ils sont nommés lyriquement par la commentatrice, « *n'ont plus de chagrin puisqu'ils ne pleurent plus du fait qu'on les aime.* » Pour preuves, toutes les possibilités offertes à eux pour jouer ensemble dans de grandes prairies ou de s'ébrouer dans une piscine. Plus d'une centaine d'enfants sont en train de jouer dans ce qui doit être visiblement le parc d'un château. La caméra les pointe, d'une façon particulièrement plongeante, ce qui donne l'impression d'une vastitude importante du lieu. Le film montre de très jeunes enfants dans leur landau ou leur berceau, dormant dans un parc ombragé. Quelques-uns sont dans des parcs ou assis dans leurs chaises hautes. Même le change des bébés est effectué sur des tables situées en plein air tandis que d'autres enfant, plus âgés, ouvrent grands, les volets d'une maison, sur un paysage montagneux sur lequel la caméra insiste longuement. Ce qui nous ramène aux recommandations du Docteur Pierre-Félix Armand-Delille⁵³³, spécialiste des maladies infectieuses chez les enfants dont les compétences sont reconnues, en cette période sanitaire difficile :

*L'enfant peut arriver à vivre toute la journée les membres, le ventre et le siège découverts, en le mettant à la demi-ombre dans sa voiture ou son berceau pendant les heures les plus chaudes. Il se bronzerait progressivement, la peau sera en parfait état ; on constaterait, en même temps, une augmentation de poids avec stimulation de la croissance*⁵³⁴.

Toujours devant ce même paysage, d'autres enfants font de la gymnastique, randonnent sur un chemin ensoleillé et font une gigantesque ronde autour d'un bassin d'agrément. Il est clair que les services de communication ont l'intention de montrer les incontournables bienfaits de la nature à l'aide d'un cadrage latéral des images, perpétuellement bordées par des arbres, des collines ou des champs. Mais surtout, le film se termine sur une scène, aujourd'hui vraisemblablement considérée comme totalement ahurissante : sur la totalité de la longue

⁵³² Film de propagande du COSI du 11 septembre 1942.

⁵³³ Pierre-Félix Armand-Delille (1874-1963). Il réalise d'importants travaux sur le paludisme et est élu membre de l'Académie de Médecine en 1944. Il est aussi désigné comme le responsable de la propagation de la myxomatose chez les lapins en Europe.

⁵³⁴ Armand-Delille, Pierre-Félix, *Traité de service social*, Paris, Edit. Librairie de Delagrave, 1942, p. 49.

traverse qui coure tout le long de la façade d'un château, d'une taille assurément respectable, sont installés les lits des enfants malades. Il en existe plusieurs dizaines auxquelles des infirmières souriantes prodiguent des soins. Et la commentatrice d'ajouter : « *Riez, riez, petits enfants de France, riez fort, riez toujours et conservez longtemps votre insouciance, le jour viendra assez tôt préparer de grands garçons et de grandes filles pour l'avenir.* » Pour finir, on observe que l'ensemble du film est traversé d'une lumière particulière dont le procédé cinématographique en noir et blanc de l'époque magnifie délibérément les contrastes. Ce qui en ajoute à la volonté de convaincre celui qui regarde.

Dans le règlement intérieur de la Pouponnière de Fressines, dans les Deux-Sèvres, il est stipulé que les enfants doivent être le plus souvent dans le jardin, en fonction du temps et des saisons. Mais le jardin est aussi une forme de frontière avec l'extérieur, voire même symbolique de l'enfermement puisque les mères qui peuvent rendre visite à leurs enfants sont sommées de rester dans le parc et de ne pas franchir la limite de la maison⁵³⁵.

Cependant, un bel environnement naturel ne suffit pas. Les locaux doivent être spacieux, conformes à un accueil à la fois confortable et fonctionnel⁵³⁶. Il faut impérativement de l'activité agricole de proximité, paramètre obligatoire pour régler les problèmes de ravitaillement. Certaines Maisons possèdent même leurs propres installations potagères y compris une porcherie comme celle du Château de Courteilles, dans l'Eure : « *Une porcherie a été installée dans les dépendances. Les porcs sont nourris sans grands frais avec les eaux grasses, les épluchures et les déchets de toutes sortes*⁵³⁷. » De plus, la fréquentation d'une école rurale⁵³⁸ et le contact avec des enfants sains ne saurait qu'optimiser le dessein de faire des petits Parisiens « *faméliques* » des enfants vigoureux et heureux. *L'Illustration* du 2 décembre 1940, évoquait déjà ces « *enfants de Paris devenus provinciaux* » et pour lesquels, la campagne venait au secours de la ville :

⁵³⁵ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, dossier Pouponnière de Fressines.

⁵³⁶ Nous verrons plus tard que ce ne fut pas toujours le cas.

⁵³⁷ Note de M. Mulot (orthographe ?) du 17 septembre 1943 au Directeur général du Personnel et du matériel. On notera que la présence de la porcherie au sein même de la Maison permet une diminution des frais de ravitaillement. Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0006

⁵³⁸ Parfois, l'école est intégrée au sein même de certaines Maisons.

Les vastes demeures, les châteaux où ne saurait continuer la vie du temps paisible ont trouvé leur destination nouvelle, adaptée aux événements. Un certain nombre de ces vastes logis sont devenus de confortables refuges pour les enfants éloignés de la capitale. Il a fallu procéder à des installations à la fois scolaires et familiales qui ont fait des pensions agréables, des intervenants souriants. On s'est mis tendrement à l'œuvre pour réaliser à tous les points de vue, physique, moral, éducatif, la protection de ces destins transplantés, on peut vraiment dire déracinés⁵³⁹.

Même en zone urbanisée, il est souligné l'intérêt du jardin de la Maison de Neuilly et de sa proximité avec le Bois de Boulogne⁵⁴⁰. De même pour la Maison de Sèvres, installée au milieu d'une grande cour largement arborée dans une position dominante du vallon de Sèvres. Celle de Sarcelles bénéficie de la proximité de la Forêt de Montmorency dans laquelle les enfants sont conduits parfois pour s'y promener et mener des activités sportives. La Maison de la Villette-aux-Aulnes fait office de chef de file et reçoit même le label de domaine rural. En effet, Monsieur Gourdon, son directeur, cherche à initier les enfants, pour la plupart parisiens, aux activités de la campagne. L'établissement possède deux vaches et quelques porcs. Ils sont soignés par les enfants. Ceux-ci ont, en pleine propriété, des lapins qu'ils élèvent et vendent par la suite. *« Le directeur cherche à développer chez les enfants, l'esprit d'ordre, d'organisation, de solidarité. Dans ce sens, ils forment une coopérative qu'ils gèrent eux-mêmes⁵⁴¹. »* Au Château de Claye-Souilly, il y a un vaste parc dans lequel coule un ruisseau. Abandonné pendant un certain temps, pillé et dégradé, il sera l'objet d'une progressive remise en état. En ce qui concerne le Château de la Guette, il jouit d'une situation *« excellente pour les enfants »*, selon le chef du Service financier du Secours National puisqu'il est situé au milieu de la forêt tandis que les fermes voisines fournissent une partie du ravitaillement.

Le Château de Belesbat, qui fut au cœur d'une bataille institutionnelle de grande envergure doit faire l'objet de travaux importants. Mais le cahier des charges n'oublie pas d'inclure la nécessité de remettre en état le parc en *« respectant l'aspect d'ensemble »*. Les mêmes préoccupations existent au Château de la Guette, déjà cité, dont une des lignes comptables

⁵³⁹ L'illustration du 2 décembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

⁵⁴⁰ Ces éléments d'information et ceux qui vont suivre sont consignés dans le Rapport financier de Monsieur de Mesmay du 13 juin 1944, Délégué financier et d'autres de ses collègues, conservés aux Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001.

⁵⁴¹ Ces éléments d'information et ceux qui vont suivre sont consignés dans le Rapport financier de Monsieur de Mesmay du 13 juin 1944, Délégué financier et d'autres de ses collègues, conservés aux Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001.

du budget prévoit l'achat de semences de fleurs ainsi que de paniers de paille pour leur transport⁵⁴². On y découvre aussi que le 21 novembre 1943, le Château achète pour 570 frs de sachets de semences de fleurs, des sélaginelles, en particulier. Le 11 décembre 1943, la Guette se procure pour 250 frs de chrysanthèmes et le 7 avril 1944, la Maison d'enfants dépense 535 frs pour des azalées, des genêts, des cyclamens et des œillets. Evoquer ces détails n'a rien d'anecdotique car les activités de jardinage n'ont pas comme seule vocation, celle de l'ornementation mais elles seront, comme nous le verrons, dans la seconde partie du travail, des supports pédagogiques.

Quant aux enfants de la Cressonnière, ils peuvent jouer, eux aussi, dans un parc et un jardin d'agrément bordé d'un bois tandis que le potager leur fournit le ravitaillement nécessaire en fruits et légumes.



La Cressonnière est devenue la Mairie de Muides-sur-Loire.
(Photos prises, *in situ*, le 30 décembre 2021)

Ailleurs, la Maison de Saint-Michel-Les-Romans dispose d'un grand jardin avec terrasse de 18 mètres de large sur 50 mètres de long. Le château de Coudray, quant à lui, bénéficie d'un environnement exceptionnel : « *Une prairie et un vaste jardin, sis autour des habitations, permettraient de réaliser des terrains de culture maraîchère idéaux.* » Non loin de Niort, la Maison d'enfants du Lison est construite au milieu de 230 arbres fruitiers de différentes espèces⁵⁴³ qui fait la fierté de de la Délégation du Secours National/Entr'Aide d'hiver. Celle-ci s'offre les services d'un jardinier à demeure. Mais celui-ci qui a dû prendre un congé pour

⁵⁴² Même source que précédemment.

⁵⁴³ Aujourd'hui, la plupart ont disparu mais l'espace boisé a été maintenu.

raison de maladie. Pour pallier cette fâcheuse absence, la direction de la Maison obtient l'envoi de 7 jeunes gens d'un camp de jeunesse voisin pour nettoyer, labourer et ensemercer les jardins. C'est dire combien la prise en compte de l'environnement de certaines Maisons est prise au sérieux.

Nous découvrons également qu'une inspection spéciale est menée par Monsieur Bellegueulle, diligenté dans la Maison de Montlignon pour examiner la question de l'exploitation des terres cultivables, du verger et des bois. Car, en parallèle, loin des préoccupations bucoliques, les dispositifs de ravitaillement autarciques sont aussi l'occasion de faire des économies substantielles dans le contexte de restrictions alimentaires de l'époque. Mais ils ont aussi un autre but. Dans son rapport financier de 1942/1943, Madame Steib, inspectrice du Secours National enquêtera sur la rentabilité des productions agricoles et d'élevage de certaines Maisons qui seraient susceptibles de détournement et/ou d'alimenter le marché noir⁵⁴⁴.

In fine, laissons aux inspecteurs financiers le soin d'exprimer leur lyrisme narratif lorsqu'ils décrivent les Maisons alpestres de Morzine et de Montriond, la première étant destinée aux garçons et l'autre, aux filles : « *La Maison d'accueil d'enfants installée à l'Hôtel Régina à Morzine est dans un beau site de montagne, à un millier de mètres d'altitude. Le climat y est rude mais sain*⁵⁴⁵. » Et de Montriond, on pourra lire :

*Les conditions, au point de vue de la position en montagne et de la salubrité du climat. Les enfants sont dans un endroit sain et préservé. Il y a un large pallier avec une galerie extérieure qui sert également de salle de récréation pour les enfants. Autour de la maison, une sorte de grande cour ouverte est suffisante pour les récréations en plein air*⁵⁴⁶.

Cette énumération des atouts campagnards et montagnards servis par la verve enlevée des rapports d'inspection peut paraître dérisoire. Pourtant, elle a son intérêt car, à regarder de plus près, on s'aperçoit qu'elle met en exergue une adéquation parfaite entre les choix idéologiques du régime de Vichy et ses applications dans l'environnement et le quotidien de ceux qui devront être les futurs acteurs de la France Nouvelle souhaitée par Pétain. En effet,

⁵⁴⁴ Archives Ministère des Finances, PH238/06 0001

⁵⁴⁵ Idem

⁵⁴⁶ Idem

il est frappant de constater la similitude des sémantiques administratives et maréchalistes. En premier lieu, on peut lire les vocables « *sains et plein air* » qui sont omniprésents dans la langue des inspecteurs, au même titre que dans les allocutions de Pétain et des différents membres du gouvernement. Ceci apparaît également dans le bilan du Secours National de 1941, où il est rappelé que les Maisons d'enfants ont un double but : rétablir la santé physique et redonner l'équilibre moral⁵⁴⁷. Il semble donc très important d'apporter une touche bucolique à l'encadrement des enfants. C'est aussi ce que nous pouvons voir en lisant un extrait d'un article de Madame Peschansky, journaliste à *l'Illustration* qui relate ses observations concernant le Château de la Guette :

*Les plus innocentes et pitoyables victimes de la guerre sont les enfants. Ils sont péniblement éprouvés dans leur développement physique et leur santé par les inévitables privations de notre régime alimentaire. Les petits citadins sont les plus atteints. A ces jeunes êtres qui s'étiolent, il faudrait le grand air salubre, le soleil, une nourriture plus abondante*⁵⁴⁸.

C'est ce dont bénéficient justement les pensionnaires de cette Maison d'enfants qu'elle décrit comme étant occupés à jouer en plein air, « *métamorphosés et fortifiés* ».

Dans les faits, des visites, *in situ*, confirment effectivement le souci permanent des autorités de tutelles de choisir des infrastructures immobilières boisées et/ou pourvu d'espaces verts. De plus, la comparaison de photographies des lieux d'hier et d'aujourd'hui achèvent de corroborer cette observation.

Nous sommes, certes, dans une réponse à l'urgence sanitaire dont les enfants sont les premières victimes mais aussi dans une forme d'adulation du bien-être physique qui va bien au-delà d'une simple préoccupation de meilleure santé. Pour exemple, la dénomination de la levée de fonds destinée aux enfants par « *Croisade d'air pur* » n'a donc rien d'anodin même si

⁵⁴⁷ *Bilan d'une année d'activité en région parisienne du Secours National/Entr'aide d'Hiver du Maréchal*. Fascicule édité par le Secours National, mars 1942. Ce bilan est accompagné d'une lettre signée par Gabriel Cognacq. (Fonds documentaire personnel)

⁵⁴⁸ *L'Illustration* n° 5139 du 6 septembre 1941. (Fonds documentaire personnel)

ce type d'appellation est très courant depuis la fin du XIXe siècle. Le documentaire de propagande « *Croisade de l'air pur*⁵⁴⁹ » en explique sa justification :

*Les enfants des villes, les enfants des faubourgs qui ne connaissent pas la joie d'un séjour à la campagne passent de longues journées d'été à la rue. C'est pour eux, c'est pour ces petits qui ont droit à leur part de bonheur, que le Secours National fait appel à l'esprit d'entraide de tous les Français*⁵⁵⁰.

Dans ce film d'un peu plus d'une minute, les images défilent selon un système binaire contrasté. Les premières montrent l'obscurité et la touffeur des rues de la ville où les enfants sont à l'étroit ; les secondes, plus lumineuses, tournées devant un ciel dégagé et des arbres monumentaux comme des cèdres du Liban qui définissent de larges espaces dans lesquels les enfants jouent, courent et se dépensent.

Quant à Madame la Générale Huntzinger, toujours omniprésente sur la scène assistancielle, celle-ci donne l'exemple en quête, elle-même, pour financer la campagne :



Madame la Générale Huntzinger quête pour la Croisade de l'Air pur
L'Illustration du 18 novembre 1943 (Fonds Mathias Gardet)

⁵⁴⁹ INA archives, *Croisade de l'air pur* du 9 juillet 1943.

⁵⁵⁰ Propos de la commentatrice dans le documentaire cité.

De son côté, Robert Garric se félicite de pouvoir dire qu'elle (La Croisade d'air pur) « *a soulevé dans le Pays de magnifiques élans ; un courrier abondant témoigne de l'intérêt pris par nos compatriotes à tout ce qui intéresse cette campagne*⁵⁵¹. »

Sans le sport, point de salut !

Injonction est faite aux enfants de s'adonner au sport. C'est ce qui apparaît également dans le film précédemment cité. On les voit d'ailleurs longuement nager et se divertir dans l'eau. On sait peu que le gouvernement de Vichy fait de la construction de piscines une priorité de la politique en faveur du sport et que la natation devint un sport populaire. En 1940, en France, selon le Hower Institute (cité par D. Wilfred Halls)⁵⁵², il y avait 23 piscines et en 1944, 460. Certaines ont été parfois réquisitionnées à la faveur exclusive des enfants et il n'est pas rare que des images de ces lieux soient incluses dans les films d'informations. Le Général Weygand qui approuve largement la pratique de la natation pour l'endurcissement des corps, salue le fait que « *cette discipline de l'eau froide est dure*⁵⁵³ » et qu'il ne faut pas avoir peur d'*avoir les grelots* (avoir froid).

Santé et sport semblent, en effet, indissociables. Ainsi, les Maisons doivent, autant que possible, encourager cette équation, en disposant d'espaces idoines d'autant que loi du 20 décembre 1940 qui prévoit, entre autres, de doter les écoles de terrains d'entraînement et de jeux, les concerne également⁵⁵⁴. Il faut faire des garçons des « *Hommes forts d'âme et de corps* » et les filles « *saines et enthousiastes* » à l'image du slogan d'une fête sportive maréchaliste qui se déroule à Marseille : *Sport, grâce et beauté féminine*⁵⁵⁵. » La plupart des Maisons d'enfants n'échappent pas, en principe, à une logique hébertiste du nom de son initiateur Georges Hébert, qui défend l'idée que « *le corps est le temple du cerveau*. » Proposer des activités sportives aux enfants c'est « *faire de la jeunesse un exemple et un levier pour la mobilisation morale et la discipline nécessaire à la construction d'un homme nouveau*. » dit l'historien Bernard Comte⁵⁵⁶. C'est assurer une sorte de régénérescence, après la faillite des

⁵⁵¹ Note d'information de Robert Garric du 29 juillet 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁵⁵² Halls D., Wilfred, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros Alternatives, 1988, p. 208.

⁵⁵³ *Ibid*, p. 203.

⁵⁵⁴ *Ibid*, p. 208 à 2011.

⁵⁵⁵ Dalisson, Rémi, *Les fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Biblis/Tallandier, 2007, p. 142.

⁵⁵⁶ Cité par Rémi Dalisson, op. cit., pages 147 à 148.

aînés. Le sport est idéalisé et présente, peut-être, un moyen de conjurer la culpabilité et la honte de la défaite qui gangrènent ceux que Philippe Henriot, à son micro de Radio Paris, rend responsables et qu'il fustige avec mépris. L'idée que les soldats français aient pu gagner la guerre s'ils avaient été sportivement plus préparés effleure même certains esprits. Le sport est donc une valeur sûre puisqu'il entre dans la doxa de la famille, à la fois humaine et sociale et qu'il réunit tous les âges et les rangs sociaux. Le sport « *vise à rendre à la race française, santé, courage et discipline*⁵⁵⁷. » Une place importante est surtout donnée aux sports d'équipes qui enseignent « *aux jeunes la vertu de l'entraide et l'abnégation, car l'individualisme, pour les moralistes vichyssois, était un péché capital*⁵⁵⁸. »

Le sport est donc devenu un enjeu politique capital. On sait que le régime hitlérien en a fait une sorte de flamme héraldique dont Pétain veut s'inspirer en désignant le sport comme une des priorités nationales. Il s'agit, par ce biais, de purifier la jeunesse et de préparer ses membres à leur condition « *d'Hommes nouveaux* ». Dès le 28 novembre 1940, un communiqué annonce des manifestations sportives de masse, comme en Allemagne et en Italie⁵⁵⁹. Les communes sont chargées de prêter main forte à leur organisation en impliquant le plus d'acteurs possibles.



Séance de sport dans un des sept Centre d'accueil de la jeunesse fondé à Paris et en banlieue inspirés par le Maréchal Pétain et M. Baudoin, du Ministère de la Jeunesse. Les inscriptions se font rue de Vaugirard ou Boulevard Kellermann, à Paris ainsi qu'à Saint Denis, Argenteuil ou Billancourt.

L'illustration n°5108 du 1^{er} février 1941
(Fonds documentaire personnel)

⁵⁵⁷ *La France nouvelle, Appels et Messages, 17 juin 1940-17 juin 1941*, Document mis à disposition par Paul Racine.

⁵⁵⁸ Halls D., Wilfred, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros Alternatives, 1988, p. 204.

⁵⁵⁹ Schwob, André, *L'affaire Pétain, faits et documents*, Paris, Edit. des Deux-Rives, 1945, p. 77.

Il est à noter que le mimétisme de Pétain de la politique sportive allemande qui l'enchanté, n'est pas toujours forcément du goût de l'Occupant, comme le précise Wilfred D. Halls. Il montre, en effet, qu'il n'apprécie guère le brusque foisonnement sportif apologétique qui se développe en France et exige le report de la Charte du sport, trois mois après la signature de Pétain⁵⁶⁰. Vichy demeure cependant, selon Rémi Dalisson, une fête « *du muscle naturel et sexué*⁵⁶¹. » Selon le même auteur, il existe même une fête spécifique liée au sport : « *Le Serment de l'athlète* » qui a lieu chaque 5 juin à laquelle les enfants sont conviés.

Mais Éric Alary pose la question suivante : avec l'augmentation des activités physiques à l'école ou ailleurs, comment l'envisager quand on a le ventre vide⁵⁶² ?

Le monde rural idéalisé

Après la santé et le sport, reste à dissenter quelque peu sur l'injonction première d'ouvrir des Maisons d'enfants à la campagne !

Pétain idolâtre, en effet, le monde paysan dont il est issu. Il convient de développer quelque peu ce propos. Pour Pétain, les paysans doivent être hautement honorés. « *C'est le paysan qui a forgé la France par son héroïque patience. C'est lui qui assure son équilibre économique et spirituel*⁵⁶³. » La proximité des enfants avec des activités agricoles plaît particulièrement à Pétain. Celui-ci s'exprime sur ce sujet, via la radio, dans la petite école de Périgny, en Seine-et-Oise⁵⁶⁴. Pour lui, les enfants ne peuvent qu'en tirer des bénéfices assurés. La liturgie vichyste regorge de préceptes en ce sens. Un exemple cocasse illustre ce propos. Les enfants de la Maison de Marnay, dans l'Indre-et-Loire, sont scolarisés à l'école du village. Aussi, l'institutrice doit subitement faire face à une cinquantaine de bambins passablement indisciplinés. Dépassée par l'énergie bruyante de ses élèves, elle finit par faire appel à son époux, un solide agriculteur bien connu à Marnay. Il en impose et consent à délaisser, à

⁵⁶⁰ *Ibid* pages 207, 212 et 215.

⁵⁶¹ Dalisson, Rémi, *Les fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Tallandier, 2007, p. 198.

⁵⁶² Alary, Éric, *Histoire des enfants de 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022 p. 159.

⁵⁶³ Cité par Jacques Delperrié de Bayac dans son ouvrage *Le royaume du Maréchal, histoire de la Zone libre* Edit. Robert Laffont, Paris, 1975, page 128.

⁵⁶⁴ *Ibid*, p. 116.

certain moments, ses champs pour faire régner l'ordre dans la classe, ces mêmes champs qui assurent également une partie du ravitaillement de la Maison⁵⁶⁵.

Pour aller plus loin, on peut dire que Pétain apporte une dimension, à la fois, romanesque et politique à cet amour (ou obsession) pour la ruralité. Rémi Dalisson fait état de nombreuses fêtes paysannes dont l'existence est sans cesse magnifiée. Si la campagne a, certes, vocation de nourrir, il est aussi le lieu où on « *est fort de muscles, prompt d'intelligence, ardent au travail, généreux de cœur.* » comme le raconte Paluel-Marmont, dans son livre *Il était une fois... un maréchal de France* [libellé ainsi], offert aux enfants lors du Noël du Maréchal de 1941 organisé par le Secours National/Entr'Aide d'Hiver. Par le biais de cet ouvrage et à travers cette France essentiellement rurale, à cette époque, Pétain se sent fils de la terre et affirme que les Français et notamment les enfants le sont tout autant. Alors, pour bien se faire comprendre de tous, il adopte un langage des plus paysan : « *Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt ; une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît*⁵⁶⁶. » Parmi les fêtes maréchalistes les plus importantes, citons celle de la Moisson qui a lieu au début du mois d'août, dans de très nombreux villages, largement patronnée par les confédérations paysannes qui soutiennent, avec plus ou moins de convictions, le régime de Vichy⁵⁶⁷.



Illustration extraite du livre pour enfants de Paluel-Marmont (déjà cité)
(Fonds documentaire personnel)

⁵⁶⁵ Témoignage de Michel Verdier, ancien maire d'Azay-le-Rideau, recueilli en août 2020.

⁵⁶⁶ Paluel-Marmont, *Il était une fois...un Maréchal de France*, Livre offert aux enfants pour le Noël du Maréchal en 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁵⁶⁷ Dalisson, Rémi, *Les fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Tallandier, 2007, p. 290 et 291.

3) Dans les Maisons d'enfants, confort et aménagements sont variables

Des situations soumises à de multiples variations : fonctionnalité des locaux, accessibilité, effectifs

Les rapports d'inspection du Secours National fourmillent d'indications très détaillées sur les conditions matérielles de l'accueil des enfants⁵⁶⁸ qui ont été déjà définis dans les années 30. Si les critères de choix sont précisés dans le cahier des charges des Maisons d'enfants, s'agissant de l'environnement extérieur, il en est de même pour leur aménagement intérieur. Le règlement de la Pouponnière de Fressines prévoit un espace de 3m² par enfant et une hauteur de plafond d'au moins, 3 mètres⁵⁶⁹. Cependant, à la lumière de nos investigations, il apparaît que cela ait été plus difficile à respecter. Vastitude et équipements divers ne riment pas obligatoirement avec fonctionnalité. Si les châteaux, par exemple, disposent de nombreuses pièces et dépendances, ils ne sont pas, pour autant, adaptés à une présence permanente d'enfants et notamment en matière de mobiliers spécifiques surtout lorsqu'il s'agit des plus jeunes. Ajoutée à cela, la pénurie générale de matériel de toutes factures. Lors de l'enquête menée sur place, nous avons trouvé une table estampillée Secours National, relevant de l'inventaire de la Maison d'enfants.



⁵⁶⁸ Au point que lors de ma visite, avec les propriétaires actuels de la Maison de Marnay, il m'a été très facile de reconstituer, à posteriori, ce qu'elle devait être quand elle était encore fonctionnement, et ce, malgré quelques travaux de modernisation. Les fenêtres n'ont jamais été changées, la cuisine et l'office sont restées dans la configuration d'origine et la pompe à eau est encore en activité.

⁵⁶⁹ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, Dossier Pouponnière de Fressines.

Table d'appoint, de faible hauteur, existant encore aujourd'hui dans l'ancienne pouponnière de Lison, à Fressines, dans les Deux-Sèvres, mise à disposition par Marylène Piot, bru des anciens gardiens de la Maison, lors d'une visite, *in situ*, le 24 septembre 2021.

Si l'hébergement des plus jeunes et des adolescents est parfois l'objet d'une réflexion panoramique, il est nécessaire de prévoir également celui du personnel, ce qui n'est pas toujours aisé. Dans la majorité des Maisons, celui-ci réside sur place dans des conditions plus ou moins heureuses, surtout en matière d'équipement et de chauffage, ce dernier étant régulièrement considéré comme un point noir dans l'organisation matérielle des Maisons. Précisons toutefois que les personnels ne sont pas toujours logés soit par manque de place ou pour des raisons personnelles ou même lorsque sa présence n'est pas souhaitée suite à des conflits avérés. Mais au Château de la Brévière, dans l'Oise, le personnel est plutôt confortablement installé dans une dépendance que seule une petite esplanade traversante sépare du bâtiment principal :



Photo prise, *in situ*, le 5 décembre 2021

En revanche, au Château de Villandry, la chambre d'une auxiliaire de service est vidée de ses effets personnels et entreposés dans un couloir sans qu'elle puisse protester alors qu'elle continue à s'occuper des enfants⁵⁷⁰.

⁵⁷⁰ Archives départementales d'Indre-et-Loire, 152W46, dossier château de Villandry.

De même l'équipement en restauration doit être compatible avec un service délivré parfois à des dizaines de convives, voire même plus. Aussi, la présence d'une vaste pièce de vie est jugée indispensable. A La Futaie, par exemple, la salle commune est spacieuse et chauffée par deux cheminées monumentales :



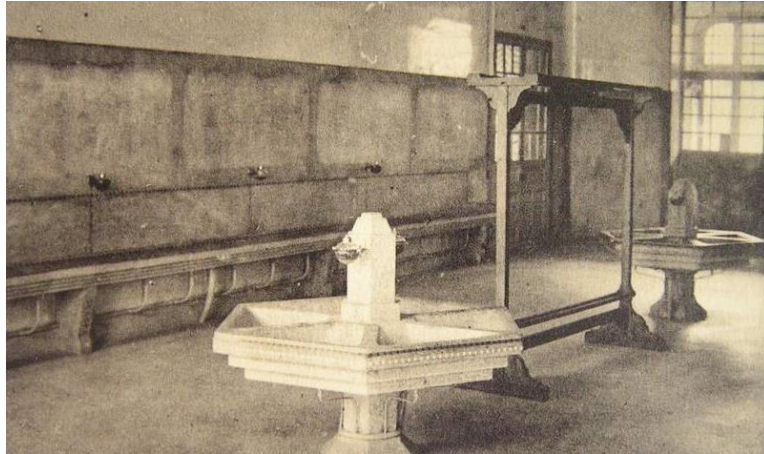
Salle à manger de la Maison de la Futaie à Rouillon sur Sarthe, restée en l'état depuis l'époque de son fonctionnement en qualité des Maisons d'enfants.

Photo prise, *in situ*, le 21 septembre 2021

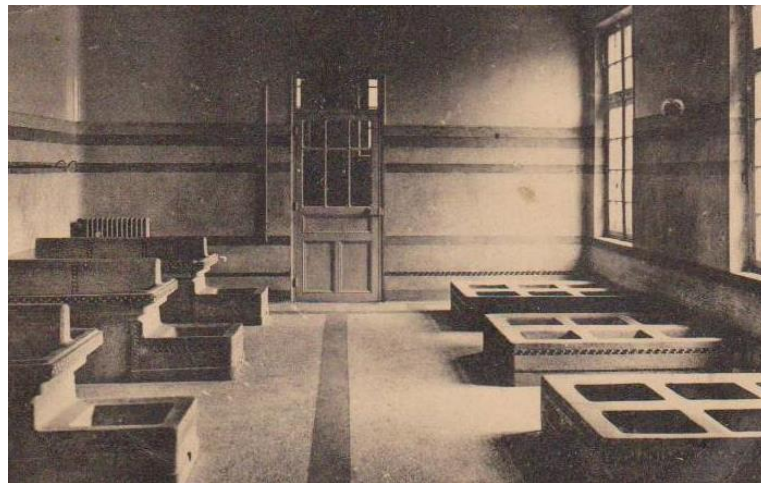
Des installations sanitaires collectives sont, bien entendu, obligatoires d'autant que la question de l'hygiène personnelle est un des leviers éducatifs en lien direct avec les préceptes hygiénistes de l'époque. Pétain en fait même état lors de ses discours radiophoniques. Des médecins comme le Docteur Pierre-Félix Armand-Delille apportent leurs conseils sur le sujet :

En ce qui concerne l'individu et spécialement les enfants, lavage quotidien de tout le corps, savonnage à l'eau tiède dans une baignoire, un baquet ou un tub, suivi d'une infusion froide ou d'une douche froide, c'est une habitude facile à faire prendre aux enfants en commençant à la belle saison... Dans la saison d'hiver, il est plus facile de donner le bain à la fin de la journée... et l'enfant sera propre pour se mettre au lit, et la blancheur des draps se conservera plus longtemps⁵⁷¹.

⁵⁷¹ Armand-Delille Paul-Félix, *Traité de service social*, Edit. Librairie de la Grave, Paris, 1942, page 103.



N°1



N°2

Photo N°1 :

La salle des lavabos de la Maison Joyeuse à Gérardmer

Photo N°2

La salle des lavabos avec les bains de pieds

(Archives Enfance coopérative, Fonds L. Clément Camus)

La question d'accessibilité est également posée. Les Maisons doivent être ravitaillées dans de bonnes conditions et les enfants acheminés doivent pouvoir l'être aussi. Dans les faits, les choses ne sont pas toujours conformes à cette préoccupation. Ce qui se traduira, dans certaines, pour les enfants et leurs encadrants, par un isolat contraint avec des conséquences sur la construction ou non de relations sociales.

D'une façon générale, une Maison se livre rarement clé en main et les décisions relatives à son aménagement sont, la plupart du temps, l'occasion d'empoignades institutionnelles telles que nous les avons déjà décrites précédemment. Il faut donc, en résumé, assurer un coucher,

un économat, un agencement sanitaire conforme, une infirmerie, un lieu pour jouer et faire des activités, une entité administrative qui comporte au moins, le bureau directorial, éventuellement une salle de réunion et le cas échéant, de quoi aménager une ou plusieurs classes. En effet, certaines Maisons sont si isolées que les déplacements vers un établissement scolaire communal ou autres s'avèrent impossibles. Les difficultés d'aménagement de toutes sortes laissent présager l'existence d'un cadre de vie pas toujours confortable, voire même à la limite de l'insalubre. Eva Tuchsznadger, enfant au Château de Coudray-Montpensier, en témoigne ainsi :

Nous couchions dans un échafaudage en bois grossier à deux étages...Les cabinets étaient dehors, des baraques avec des trous dans le ciment. Le matin levé à 7h. Nous nous lavions dans une salle adjacente où se trouvaient des robinets en rangées dans des cuves en zinc. L'eau était nature d'après les saisons, donc nous nous lavions vite⁵⁷².

Si l'impératif bucolique est de mise, on n'oublie pas pour autant celui de la spiritualité. Ainsi, on apprécie d'autant plus l'existence de chapelles comme c'est le cas, par exemple, dans le Château de Rochedain ou dans celui de Clion. Car le régime de Vichy courtise cette « *Eglise catholique qui semble obsédée, le mot n'est pas trop fort, par la déchristianisation du pays et pour laquelle, la restauration spirituelle est le seul remède au mal français*⁵⁷³. » Proches d'un lieu de prières, dans l'enceinte même d'une Maison, les enfants, en seront assurément des bénéficiaires.

Par ailleurs, les Maisons et leur aménagement font l'objet d'une réflexion comptable dans le sens où elles vont déterminer les effectifs et les âges des enfants. Ce qui explique, en grande partie, la spécificité des unes et des autres. En effet, en considérant le tableau récapitulatif de Maisons en annexes⁵⁷⁴, on observe qu'elles accueillent des enfants dont les tranches d'âges paraissent plutôt disparates. Ceci n'est pas seulement dû à la stricte typologie des enfants mais également aux conditions matérielles dans lesquelles ils peuvent être accueillis. Il y a également d'autres raisons, plus administratives, ou tout simplement liées au choix particulier

⁵⁷² Transmis par Christian Feray, actuel propriétaire du Château de Coudray-Montpensier en octobre 2021.

⁵⁷³ Laborie, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1990, p. 170.

⁵⁷⁴ Annexe 5.

de certains personnels. De plus, certaines Maisons doivent devancer une augmentation des effectifs, en été particulièrement, car elles conservent le statut provisoire de colonie de vacances ou de lieu de séjour de rupture temporaire. Ces colonies de vacances intermédiaires sont aussi des lieux d'observation des enfants ayant pour objectif de repérer ceux qui étaient en grandes difficultés afin de les faire intégrer, ensuite, une Maison.

A Clion, l'effectif des enfants varie de 35 à 50, selon les saisons. Au château de Coudray-Montpensier, le nombre des enfants passe de 110 à 120 pendant la saison estivale⁵⁷⁵. La Maison de Neuilly accueille en permanence 50 enfants mais possède plus d'une centaine de lits pour les autres qui sont de passage. Pour cette raison et d'autres, des installations provisoires sont nécessaires d'autant qu'il existe des échanges entre les Maisons, soit, concernant les enfants, soit en cas de changement de direction mais aussi en raison d'évacuations obligatoires liées, par exemple, à la trop grande vétusté des lieux nécessitant des travaux ou sur simple réquisition de l'Occupant. Le bombardement de Caen, par exemple, qui a détruit totalement les entrepôts de matériel du Secours National a aussi occasionné, localement, une réorganisation de l'hébergement des enfants. Parallèlement à cette organisation de l'accueil des enfants s'ajoutent des opérations de solidarité comme des concours du « *Secours des enfants parisiens* ». Il y a aussi des compétitions du meilleur devoir sur l'entraide ainsi que des collectes spécifiques d'assiettes, d'espadrilles⁵⁷⁶ et de poignées de laine. Il est même fourni des conseils de tricots, via la presse, pour réaliser des lainages pour les plus jeunes. Il faut savoir que la laine est un matériau clé pour l'équipement des Maisons puisqu'elle entre dans la confection des matelas, des couvertures, des protections de certains ustensiles de cuisine et des vêtements. A ce titre, des offres de « *travail à façon de tricotage à la main* » peuvent être proposées à des femmes, individuellement ou dans des ateliers⁵⁷⁷.

⁵⁷⁵ Rapport d'inspection de M. Morisse, en janvier 1945, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001

⁵⁷⁶ « *Le Secours National s'est préoccupé de la question des chaussures...des espadrilles ont été confectionnées et remises aux enfants...Les enfants leur faisaient honneur...* » in *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*, 28 octobre 1943. (Fonds documentaire personnel) Les chaussures distribuées par le Secours National sont parfois appelées les « semelles nationales »

⁵⁷⁷ Note du Secours National, par ordre, du 31 janvier 1940. Archives départementales du Cantal, 419F52/2/53, Correspondance entre le préfet et la *Kommandantur* d'Aurillac.



Les enfants tricotent pour le Secours National, avril 1944
 Photo privée avec cette annotation
 (Fonds documentaire personnel)



Apprentissage du tricot
L'illustration n°5048 du 2 décembre 1940
 (Fonds documentaire personnel)

Il importe donc de prévoir la visite éventuelle de certains lauréats de ces concours qui pourraient être invités par leurs camarades, de même s'agissant d'autres visiteurs potentiels. Pétain encourage largement ces opérations qui sont parfois relayées par Radio-Paris au nom des principes de solidarité qui permettra de « *rebâtir la Maison France sur le roc inébranlable*

*de l'unité française*⁵⁷⁸. » Cette unité doit être également une réalité pour les mères que l'on convie à rallumer la flamme du Soldat inconnu, symbole de « *l'Union des cœurs* ». Pétain rappelle aux enfants la nécessité de « *travailler en commun, à réfléchir en commun, à obéir en commun, à prendre vos jeux en commun.* » Et Pétain, en ce 29 décembre 1940, d'insister :

*En un mot, cultivez parmi vous l'esprit d'équipe. Vous préparerez ainsi le solide fondement d'un nouvel ordre français, qui vous liera fortement les uns aux autres, et vous permettra d'affronter allègrement l'œuvre immense du redressement national*⁵⁷⁹.

Une disparité domestique importante entre les différentes Maisons

Si certaines offrent des conditions de vie de grande qualité, voire même exceptionnelles, compte tenu du contexte éminemment restrictif de l'Occupation, d'autres, en revanche, ont de quoi inquiéter les inspecteurs qui en font la visite. Ils ne manquent d'ailleurs pas de faire remonter, avec force de détails, les différentes situations. La difficulté de mettre bout à bout des documents d'archives dans une cohérence linéaire ne permet pas toujours d'évaluer la réalité des mesures prises après de tels signalements.

La réalité logistique parfois abusive entretenue par des propriétaires indéclicats, une direction défaillante ou simplement une absence de moyens, ne manquent pas d'être interrogées. En effet, il semble que, dans certains lieux, les inégalités sociales qui criblent la situation des enfants dans leur environnement originel se soient, d'une certaine manière, exportées sur les lieux de leur nouvelle existence. Elles pourraient même avoir inspiré certains comme la Baronne de la Bouillerie de Villandry à qui on doit une reconstitution, à dessein, du paysage socio-économique des enfants qui vivent dans son château : « *Elle (La Baronne de la Bouillerie) sait que son rôle est difficile et qu'on n'installe pas impunément dans le confort des êtres habitués à une rude vie campagnarde*⁵⁸⁰. » Elle installe ainsi les enfants dans une dépendance

⁵⁷⁸ *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941*. (Document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier, en 2015).

⁵⁷⁹ Idem

⁵⁸⁰ *L'Illustration* n° 5106 du 18 janvier 1941. (Fonds documentaire personnel)

isolée, loin du faste de la demeure principale, dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons au chapitre des mode d'acquisitions immobilières⁵⁸¹.



Dépendances du Château de Villandry
(Photo prise en août 2020)

Les enfants logent dans un bâtiment avec le minimum de chauffage et d'équipements. La Baronne de Bouillierie justifie cela par le manque de deniers mais aussi la nécessité de ne pas perturber les enfants issus de classes sociales pauvres qui verraient dans un luxe inopiné l'opportunité de « *mal tourner en devenant cupides et envieux* »⁵⁸². L'assurance affichée par la Baronne de la Bouillierie, fondatrice et présidente de *L'Auxiliaire sociale*, tient, certainement, au fait que celle-ci est personnellement proche de Pétain. Et malgré les rapports très défavorables qui la concernent, celle-ci parvient à imposer sa volonté sur le département de l'Indre-et-Loire et aux différents interlocuteurs du Secours National/Entr'Aide d'Hiver et ce, avec le soutien de l'Occupant, jusqu'au moment où le Château de Villandry, en tant que Maison d'enfants, sera définitivement fermé⁵⁸³.

Afin de démontrer la disparité domestique qui existent entre certaines Maisons, prenons également l'exemple de celle de Charny, située en Seine-et-Marne dans laquelle nous tenterons de nous immerger :

⁵⁸¹ Je me suis rendue sur place pour mieux comprendre cette situation.

⁵⁸² Dossier de litiges de la propriété de Villandry, Archives Départementales d'Indre-et-Loire, 217W45-47, dossier Château de Villandry.

⁵⁸³ Dossier constitué par la Préfecture de Tours, le 25 août 1941, Archives départementales d'Indre-et-Loire, 217W45-47.



Cartes postales anciennes extraites du site de la commune de Charny

Sise dans un parc agréable, la maison, entourée de sapins élevés est une coquette et confortable habitation bourgeoise transformée pour la circonstance. Un terrain de sport en miniature, avec une piste de 160 mètres, un terrain de volley-ball, un portique et des sautoirs, permet aux enfants de pratiquer avec fruit la culture physique et les sports. Un grand bassin aménagé sert de piscine. De l'autre côté de la maison, un bâtiment indépendant renferme une installation modèle de douches. La demeure dans laquelle nous pénétrons maintenant comprend au rez-de-chaussée des salles à manger et une immense cuisine. Au premier étage, avec les chambres du directeur et du personnel, on trouve également une infirmerie et une salle de bain fort bien installées, comprenant bascule, toise et tous appareils nécessaires au contrôle rigoureux de la santé des enfants. Au second, se tiennent les dortoirs trois salles de dix-huit petits lits chacune et des pièces étroites dans lesquelles plusieurs lavabos servent aux ablutions matinales des enfants. Enfin au troisième étage, une belle salle de classe aérée, claire qui invite au travail⁵⁸⁴.

Ou encore dans celle de La Maison du Lison à Fressines dans les Deux-Sèvres :

⁵⁸⁴ Visite du journaliste au Journal des Débats politiques et littéraires Maurice Gorce à la Maison de Charny, le 25 octobre 1943. Archives départementales du Cantal, Classeur 419F17.



(Photo prise *in situ*, septembre 2021)

La propriété comprend au rez-de-chaussée : le bureau de la directrice, une salle de jeux pour les enfants, une salle à manger, une biberonnerie, un office, une cuisine, une arrière-cuisine, un WC. Au 1^{er} étage : 2 dortoirs de 8 lits, un de 6, 2 salles de bains, la chambre de la directrice, 2 chambres d'infirmières ou de berceuses. Au 2^{ème} étage : un dortoir de 8 lits, un autre de 8 lits, aménagé par le propriétaire, un lazaret de 6 lits, une infirmerie de 2 lits, une lingerie, une salle de bains, une chambre de berceuse. Il y a deux cours spacieuses et bien aérées. La propriété compte un solarium et des chambres pour le personnel ainsi qu'un parc de 3 ha et un potager de 30 ares⁵⁸⁵.

Ce qui n'empêchera pas, à un moment donné, la prolifération de rongeurs nécessitant l'achat de 6 flacons de « *virus à rats* » destinés à les éradiquer⁵⁸⁶.

A contrario, la visite du Château de Claye-Souilly nous offre une vision bien moins favorable. Il comprend « *un grand grenier, inchauffable en hiver et trop chaud en plein été.* » S'agissant des installations sanitaires, il a fallu créer des WC conformes aux normes sanitaires. En effet, pendant tout l'hiver, les enfants ont été obligés de se contenter de feuillées inconfortables dans le parc. Des douches de fortune avec du chauffage ont été installées dans le sous-sol. Le chauffage central, à bouches d'air, ne fonctionne pas⁵⁸⁷.

⁵⁸⁵ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, Dossier Pouponnière de Fressines.

⁵⁸⁶ Idem

⁵⁸⁷ Rapport de M. de Mesmay, délégué financier du 13 juin 1944, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.



Photo extraite du site de la commune de Claye-Souilly

Finalement, terminons cette immersion dans la Maison de Saint Christau-Lurbe dans les Pyrénées-Atlantiques dont le rapport de M. Jean de Vismes apporte les éléments d'informations alarmants : « *Les bâtiments sont très délabrés. Depuis 1938, ils n'ont pas été entretenus ; beaucoup de murs sont salpêtrés, les planchers sont remplis de puces ; souris et rats foisonnent...La cuisine, y compris la cuisinière est à remettre en état*⁵⁸⁸. » La plomberie est en mauvais état. Le rapport indique encore d'autres dégradations qui interrogent sur la pertinence d'entreprendre de lourds travaux de rénovation afin d'envisager de poursuivre l'accueil des enfants. L'ouverture d'une Maison est aussi, la plupart du temps, l'occasion d'écritures comptables serrées destinées à privilégier des critères de rentabilité.



La Maison de Saint Cristau-Lurbe
(Site de la commune de Saint-Christau)

Quant à la Maison de Morzine, celle-ci est difficile à chauffer, le combustible pour la cuisine est à la charge du personnel, ce qui fait que les locaux sont chauffés au plus juste ou pas du

⁵⁸⁸ De février 1942, conservé aux Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002.

tout. Le nettoyage des locaux laisse également à désirer⁵⁸⁹. Autre exemple : les denrées alimentaires sont stockées dans les couloirs dans des conditions très précaires qui met en péril la conservation du ravitaillement dans la Maison d'enfants de Nemours-Saint-Pierre⁵⁹⁰.

L'ouverture et/ou la réouverture des Maisons d'enfants, une logistique ubuesque



Une collecte de vaisselle prête à être acheminée vers les différents centres de distribution
L'illustration n° 5148 du 8 novembre 1941. (Fonds documentaire personnel)

Il y a un intérêt à traiter cette question, non pas pour la seule raison de vouloir constituer un inventaire de lits, de chaises ou de vaisselle, mais bien de démontrer que la mise en œuvre d'une ouverture ou d'une réouverture d'une Maison obéit, la plupart du temps, à des logiques de temporalité contraintes. La conséquence première est celle de plonger les enfants dans une situation d'insécurité aussi bien ceux qui sont sur les listes d'attente d'admission ou ceux qui attendent, pour une raison ou autre, d'être transférés. Nous pouvons donc raisonnablement envisager que le quotidien des enfants soit chahuté en matière d'attachement, d'accompagnement éducatif et de scolarité. J'aurais l'occasion de développer cette thématique, dans la deuxième partie de ce travail, à travers une dimension plus intimiste de ce qui se joue au sein des Maisons. Aussi ce « *droit au bonheur promis* » par le Secours National/Entr'Aide d'hiver du Maréchal aux enfants de France est parfois très relatif, voire même impossible à réaliser. Or, l'urgence sanitaire et sociale continue à être une réalité sur le territoire qui doit s'organiser, entre autres, en fonction de la volonté des Allemands mais

⁵⁸⁹ Idem.

⁵⁹⁰ Rapport sur le fonctionnement de la Maison de Nemours-Saint Pierre du 4 novembre 1944, Archives Secours National du Ministère des Finances, PH233/06, dossier Maison de Nemours-St Pierre.

aussi en lien avec des événements géopolitiques combinés à l'évolution de l'appréhension de ceux-ci de la part de la population. Il est important de prendre en considération ce dernier aspect des choses. En effet, l'appréciation des actions assistancielles du gouvernement de Vichy variera, au fur et à mesure du déroulé desdits événements. Si, au départ, elles ont plutôt bonne presse dans un pays où la sidération liée à la défaite est source d'infinies problématiques de survie, elles sont peu à peu remises en cause à partir de la célèbre poignée de mains entre Hitler et Pétain, à Montoire, le 24 octobre 1940. Selon la plupart des historiens, tels que Marc-Olivier Baruch ou Paul Webster⁵⁹¹, la fracture de sympathie entre la population et le sauveur de Verdun prend date, à ce moment précis⁵⁹² et par la même, la suspicion de la légitimité même du secours. Comment doit se décliner véritablement cette Collaboration que certains commencent à dénoncer ? « *Cette collaboration franco-allemande, il s'agit, à présent, d'en fixer les détails, les modalités. C'est à quoi l'on travaille des deux côtés, dans un esprit de compréhension et de bonne volonté mutuelles*⁵⁹³. Ce travail bicéphale continuera à entretenir la méfiance d'une partie de la population. Rappelons, à cet effet, le slogan arboré par certains : « *Secours d'Hiver, secours d'Hitler* ». Cette progressive prise de conscience de la réalité de la Collaboration va influencer la fréquence et la hauteur des dons. Ce qui oblige le Secours National/Entr'Aide d'Hiver à redoubler d'efforts pour lever les fonds et obtenir des gratifications en nature. A ce titre, la lecture des livres de comptes aux Archives du Ministère des Finances permet de mettre en évidence les fluctuations de la générosité nationale qui parviennent toutefois à maintenir une certaine vitesse de croisière. Dans ce contexte, l'ouverture d'une maison et avec elle, l'obligation de l'équiper, n'échappe pas à cette tourmente financière. A cela s'additionnent bien entendu, les querelles tutélaires sur lesquelles il est inutile de revenir. Parfois, l'ouverture différée d'une Maison tient à peu de choses, comme l'impossibilité de trouver des équipements de base en raison, par exemple, de la captation pure et simple de livraison de matériel domestique comme des pelles et des bassines par l'Occupant. Dans ce pillage, sont également compris des objets infiniment

⁵⁹¹ Baruch, Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Tallandier, 2017, p. 62 et Webster, Paul, *Le crime de Pétain*, Paris, Edit. du Félin, 2001, p. 102.

⁵⁹² Ce qui n'empêche pas Pétain d'être acclamé, par une partie de la population, encore en 1944. Cette admiration de Pétain perdurera pour certains. Ceci est vérifié dans un *Dossier de l'écran* consacré au Maréchal, diffusé le 25 mai 1976.

⁵⁹³ Article signé par Robert Lambel dans *L'Illustration* du 9 novembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

précieux comme les caisses à charbons, les pelles afférentes, les tisonniers, les seaux de transports, sachant que la problématique de chauffage est une des plus aiguës⁵⁹⁴.

Les difficultés ne s'arrêtent pas là car, dès qu'une Maison est inscrite officiellement dans l'inventaire et que son ouverture est actée, elle est directement percutée par les contraintes suivantes :

- le transport

L'accessibilité des Maisons est une préoccupation majeure. Il faut considérer, dans un premier temps, le transport des personnes. Pour exemple, le conventionnement établi entre la Compagnie de Tramways de Tours et Le Secours National. Les recherches de Jacques Pirondeau, historien local, ont permis d'exhumer un document mis à notre disposition qui en atteste. Il est question du transfert des enfants à partir de l'Ecole Saint-Grégoire de Tours, le 5 mai 1943 jusqu'à la Maison de Marnay, soit sur un trajet de 66 kms, pour un coût de 990 frs. Il n'est pas dit de quel moyen de transports il est question mais il y a tout lieu de penser que ce sont des gazogènes qui ont été utilisés à cet effet. Le délégué à la Santé de Niort, dans son procès-verbal du 8 janvier 1942, indique qu'il faut impérativement prévoir une automobile pour la directrice de la Maison de Lison à Fressines⁵⁹⁵. Même chose pour la Maison de Saint-Cristau à laquelle il faut urgemment attribuer une voiture. En effet, elle ne dispose que de deux vélos dont les pneus ne peuvent pas être remplacés tandis que la camionnette est depuis trop longtemps en panne⁵⁹⁶. Dans un second temps, il y a nécessité d'inventorier les moyens de transport des marchandises, des équipements et du ravitaillement qui demeure une question épineuse. Non seulement, elle se pose sous un angle purement pragmatique mais également géographique, le pays étant subdivisé en 8 zones et donc assujetties à des administrations différentes et ainsi corrélées à des procédures d'acheminement territorialisées spécifiques qui rendent la situation souvent très complexe. Plus tard, à la suppression de la ligne de démarcation, toute l'organisation des transports sera mise à terre. Il faut également que l'entrepôt principal du matériel d'assistance, situé Boulevard Saint Jacques à Paris, ne soit

⁵⁹⁴ Note du 25 septembre 1940 du Oberzahlmeister Michelmann, Archives départementales de l'Indre-et-Loire, 152W46, Courriers entre le préfet et la *Kommandantur* de Tours.

⁵⁹⁵ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, dossier Pouponnière de Fressines.

⁵⁹⁶ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001, dossier Saint Cristau.

pas, autant que possible, trop éloigné de certaines Maisons⁵⁹⁷. En effet, il doit, à la fois, centraliser les dons et objets divers mais également disposer de relais -au moins un- dans chaque département d'accueil. Celui-ci doit être capable, simultanément, de stocker le matériel parisien et celui récupéré, au local. Les permanences de ces lieux, toujours très actives, compte tenue des diverses pénuries et des fortes demandes de matériel qui en résultent, exigent la présence d'un personnel et un dispositif de surveillance pour empêcher les pillages. Il en est de même s'agissant des denrées alimentaires. Insistons aussi sur le fait que des équipements adaptés sont nécessaires pour engranger des plumes que le Secours National achète en quantité considérable aux paysans car c'est un des éléments caractéristiques de l'équipement des Maisons d'enfants en raison de l'importante quantité de matériel de literie à fabriquer à leur intention. La tonte de 755 moutons destinée à la fabrication de vêtements d'enfants est achetée par la Délégation de l'Aisne du Secours National, le 11 avril 1944⁵⁹⁸. Si les Maisons sont ouvertes prioritairement à la campagne, elles doivent aussi se situer à une distance pas trop grande de la ville où se trouve un hôpital au cas où des enfants devraient y être admis⁵⁹⁹.

La question du transport peut prendre également une dimension inattendue. Pour la Maison de Marnay, le Secours national va recruter un couple de Dunkerque avec deux enfants qui possède une carriole. Cette dernière est vraisemblablement la raison principale de cette embauche car, comme tous les moyens de transports (jusqu'aux brouettes), elle est réquisitionnable par l'Occupant au nom des conditions précisées par l'Armistice. Or, la famille a pu la conserver et ainsi lestée de ce précieux atout, elle viendra de Dunkerque à Marnay, obtiendra un logement de fonction, juste en face de la Maison d'enfants. La carriole sera dévolue essentiellement à l'acheminement du ravitaillement, du charbon ou autres combustibles destinés à cuisiner et à chauffer le bâtiment⁶⁰⁰. L'ensemble du personnel de la Pouponnière de Fressines aura obligation de loger sur place, en raison, entre autres, de l'absence de moyens de transports susceptibles d'être mis à leur disposition.⁶⁰¹

⁵⁹⁷ Ce qui ne sera pas toujours possible.

⁵⁹⁸ Lettre de Messieurs Balsan et Ferté, délégués départementaux à la Ferme Roberchamp de Malmaison. ((Fonds documentaire personnel)

⁵⁹⁹ Armand-Delille, Paul-Félix, *Traité de service social*, Paris, Edit. Librairie de la Grave, 1942, p. 45.

⁶⁰⁰ Témoignage de Michel Verdier, ancien maire d'Azay-le-Rideau recueilli en août 2020.

⁶⁰¹ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, dossier Pouponnière de Fressines.

- Le chauffage

Le chauffage est un problème de fond dans un nombre important de Maisons d'enfants si on se réfère aux différents rapports d'inspection. Outre la rareté des combustibles liée aux confiscations sans contrepartie de la part de l'Occupant, destinées à soutenir son effort de guerre, il y a que les locaux sont souvent trop grands, mal isolés, dégradés parce trop longtemps inoccupés. Le Château de Coudray-Montpensier, dans l'Indre-et-Loire, en est une grave illustration : fils électriques à nus, dalles du sol brisées, linteaux fendus, vitres cassées, chauffage encrassé, etc.⁶⁰² L'aménagement des Maisons relève presque du mythe de Sisyphe dans la mise en œuvre de solutions successives qui n'apportent pas toujours les résultats escomptés. Certaines Maisons sont ainsi privées de leur salle de jeux ou de dortoirs supplémentaires, en hiver, parce que dans l'impossibilité de les chauffer. Cela a pour conséquence la réduction du nombre de places d'accueil disponibles. On comprend encore mieux la raison de la variation des effectifs qui diminuent dès l'arrivée de la fin de l'année. Ce qui laisse présager l'existence d'importantes difficultés de la gestion de flux, mais surtout de celles de l'instabilité affective des enfants et de leurs capacités à se projeter dans un avenir immédiat. Dans les faits, en raison de ces problèmes de chauffage, les enfants auxquels on a promis une meilleure santé et un épanouissement fortifiant tombent parfois malades. Ce qui inquiète, bien entendu, les autorités de tutelles qui tentent de trouver des solutions compensatoires. Et si l'on en croit les différents rapports d'inspection, la question du chauffage est tout aussi sensible que celle du ravitaillement.

A La Cressonnière, à Muides, « *Beaucoup de chambre sont humides. Le chauffage des divers bâtiments est assuré par des poêles à bois.* » comme l'indique un rapport d'inspection du 14 novembre 1944⁶⁰³. Selon celui de M. de Mesmay daté du 13 juin 1944⁶⁰⁴, Le Château de la Guette est traversé par les courants d'air suite à de nombreux trous entre les tuiles. Il a pu, néanmoins, remettre sa toiture en état, après plusieurs semaines de démarches de toutes sortes. En revanche, au Château de Claye-Souilly, le chauffage reste en mauvais état, comme

⁶⁰² Informations données par Christian Feray, actuel propriétaire du Château de Coudray-Montpensier, octobre 2021.

⁶⁰³ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001

⁶⁰⁴ Idem

dans la Maison de Sèvres qui demande une rapide révision de sa centrale de chauffe. La situation est encore plus catastrophique à la Maison de la Villette-aux-Aulnes où de nombreuses vitres sont brisées. Ce qui oblige à réduire les espaces d'hébergement des enfants. Même si le chauffage central fonctionne correctement à la Chaumette et à Neuilly, des travaux de rénovation thermiques sont à envisager dans des délais rapides.

- coût des installations

Il est aisé d'imaginer qu'ils sont colossaux d'autant que les équipements, la plupart du temps, n'ont pas forcément bénéficié d'un entretien régulier. S'ajoutent à cela, les restrictions de matériaux et parfois même la difficulté de trouver des artisans.

Les charges engendrées par les châteaux ont pu devenir en effet trop lourdes à supporter pour les propriétaires, surtout à partir de l'entre-deux guerres, sous les effets conjugués de la crise, de l'inflation, de la baisse des revenus fonciers mais aussi de l'accroissement des traitements des personnels⁶⁰⁵.

Il arrive également que les bâtiments pressentis pour être des Maisons ont été abandonnés et pillés et pour beaucoup d'entre eux, occasionnant des travaux de grande envergure. L'urgence d'accueillir des enfants ne permet pas toujours de sélectionner une demeure, clé en main, parfaitement conforme au cahier des charges attendu. A la Cressonnière, comme à Marnay, il n'y a pas d'eau courante. Le transport de l'eau se fait à partir d'une pompe située dans le jardin⁶⁰⁶. La toilette se fait avec des brocs et des cuvettes. L'ouverture du Château de Bures-sur-Yvette sera retardée également en raison des difficultés d'approvisionnement des matériaux. Ce qui sera également le cas pour d'autres Maisons. Cependant, quoiqu'il en coûte, confrontés à l'urgence de pallier les carences d'équipements que nous venons de citer, les autorités de tutelles ne perdent pas pour autant la priorité d'élaborer ou de maintenir l'espace naturel (jardins, parcs) dans lequel doivent évoluer les enfants, sûrement au nom du salut sanitaire garanti par la vie au grand air préconisé par l'idéologie ambiante.

⁶⁰⁵ Boussion, Samuel, Gardet, Mathias, *Les châteaux du social*, Paris, Edit. Beauchesne-PUV, 2010, p. 12.

⁶⁰⁶ Qui existe toujours. Cf. ma visite chez les propriétaires actuels en août 2020.

Parmi les équipements préconisés, on n'oublie pas de doter certaines Maisons d'enfants de poste TSF comme c'est le cas à La Villette-aux-Aulnes. Peut-être qu'on y écoute les émissions enfantines diffusées sur Radio Paris, chaque vendredi, en début d'après-midi ? Plus tard, nous découvrirons d'autres indications sur l'environnement matériel des enfants s'agissant de l'équipement en matériel pédagogique.

Il importe, à présent, de s'attarder sur les différents modes d'acquisitions des différentes Maisons d'enfants.

Chapitre 4

Les Maisons d'enfants, une véritable croisade immobilière

A) Un parc immobilier à caractère éminemment politique

1) Effervescence des tractations immobilières

S'impliquer par tous les moyens dans la recherche des biens

Si le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal bénéficie de ce que nous avons appelé un fond de caisse immobilier, celui-ci est malgré tout insuffisant pour répondre aux besoins importants que représente l'accueil des enfants. Il est donc nécessaire d'en étendre rapidement sa composition. Pour cela, tous les moyens sont employés, à l'échelon étatique comme à l'échelon local. En effet, il est demandé à chacun de s'impliquer dans cette croisade immobilière. On observe la même effervescence que nous avons évoquée précédemment s'agissant de l'aide aux Prisonniers de guerre. Le foisonnement de soirées mondaines chez Pierre Laval décrit par Yves Pourcher, dans son ouvrage consacré à ses carnets intimes, facilite des contacts fructueux. Il n'est pas rare que dans les salons et les dîners somptueux, se négocient des opérations immobilières caritatives (ou personnelles). Ces tractations immobilières au caractère festif ont lieu un peu partout, pas seulement au domicile dans lequel il reçoit des dignitaires de tous bords, l'ambassadeur Otto Abetz, en particulier, et autres possédants de grandes fortunes. C'est aussi le cas dans les maisons bourgeoises et les salons privés de certains hôtels et restaurants de luxe. La presse ne manque pas d'en faire la publicité.



« La misère des enfants et des vieillards est évidemment inadmissible dans un pays civilisé...Nombre de citoyens parmi les plus aisés que l'on a tendance à prendre aussi en bloc pour les plus indifférents le déploraient de tout cœur...Les nécessiteux, vers qui nous n'envoyions naguère qu'une fugitive pensée apitoyée, entreront dans le cercle de nos préoccupations et de notre intérêt. »

L'illustration N° 5154 du 28 décembre 1941

*Pour la solidarité française, article de Jacques Sorbets
(Fonds documentaire personnel)*

Certains acteurs du social, au plus haut niveau décisionnaire, n'hésitent pas à s'engager dans cette croisade du bâti, à titre personnel, tant sur la base de leur seul nom ou même sur celle de leur patrimoine propre. C'est le cas pour Gabriel Cognacq qui connaît bien la Haute-Savoie puisqu'il y possède des terres et une villa (Villa Louise) à Monnetier-Morneix. Gabriel Cognacq, cadre important du Secours National est également une personnalité locale et bénéficie d'un réseau d'influences qui améliorera incontestablement le sort de ses futurs pensionnaires. En effet, il mettra sa maison à disposition de la Direction des Familles de Travailleurs Français en Allemagne pour accueillir des garçons et des filles de 7 à 14 ans. Mais, comme pour la plupart des Maisons, c'est le Secours National qui en assure la couverture matérielle, voire même l'embauche du personnel. Malgré l'existence d'un évident conflit d'intérêts, cela n'empêche en rien l'ouverture de la Maison d'enfants dans la Villa Louise qui héberge les enfants tout en recevant les différents membres de la famille Cognacq, de passage dans la région.

Les modes d'acquisition : une multitude de situations

Il n'est pas inutile de rappeler que le critère principal retenu pour élaborer l'inventaire des Maisons était celui de l'ingérence (massive) du Secours National/Entr'Aide d'Hiver dans la réalité administrative et financière des Maisons. Celle-ci est également confirmée s'agissant de leurs modes d'acquisition provisoires ou définitifs, voire même lors d'une éventuelle revente ou d'un changement tutélaire. On s'aperçoit que l'organisme vichyste continue à peser de tout son poids sur les tractations internes et externes, occasionnant, ainsi, d'importants désagréments pour les autorités tutélaires concernées⁶⁰⁷, dans la prise en compte du repérage, de la finalisation et de l'ouverture d'une Maison.

Dans le rapport de la Direction Sociale de la Direction des Travailleurs Français en Allemagne de juin 1943, on peut lire : « *Il est toujours pratiquement impossible d'obtenir des renseignements des délégations, même celles qui ont la gestion des Maisons d'enfants ne nous donnent pas les renseignements que nous demandons. Ce qui gêne beaucoup la marche des établissements*⁶⁰⁸. » On ne comprend pas tout de suite de quelles délégations il est question. Ce n'est que quelques lignes plus tard qu'il est fait mention du Secours National. On peut donc en conclure, une fois de plus, que celui-ci demeure le chef d'orchestre absolu de l'assistance dans le cadre de l'aide aux Travailleurs Français en Allemagne. Par la même, on découvre aussi une situation similaire illustrant bien la prégnance de l'Œuvre des Œuvres sur un plan décisionnaire puisqu'elle aura sa voix dans la fermeture du Château de Tourville la Rivière en Seine inférieure, pourtant géré par la DFTA, en renégociant, lui-même, sa reprise avec les propriétaires et leurs ayants droit.

Il y a donc plusieurs façons d'aborder, immobilièrement parlant, l'ouverture d'une Maison sachant qu'il est impossible d'en donner une photographie pertinente, compte tenu de la disparité situationnelle et de certaines informations plus ou moins précises ou diversement rapportées selon les protagonistes. Il arrive, en effet, que l'ensemble des rapports administratifs fasse preuve de certaines incohérences, voire même de contradictions, laissant

⁶⁰⁷ COSI, DTFA, et autres...

⁶⁰⁸ Rapport de la DFTA de juin 1943, Archives Nationales, 307 AJ 160.

ainsi planer un doute sur les réalités qui y sont décrites. A notre charge, autant que possible, et non sans difficultés, de croiser les différentes sources d'informations dont nous pouvons disposer.

Des locations parfois âprement négociées

Compte tenu de la nécessité de serrer les budgets assistanciers, le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, privilégie davantage la location plutôt que l'achat d'un bien. Bien que sur un plan strictement de rentabilité réelle, cela ne soit pas toujours prouvé. Ce n'est pas faute de faire des études préalables confiées à des opérateurs, sauf que l'urgence d'accueil est pressante et qu'il n'y a guère le temps pour réaliser une véritable étude du territoire et des marchés afférents. Certaines erreurs d'appréciation sur une faisabilité d'ouverture nécessiteront, dans certains cas, une réorientation de la politique immobilière des Maisons. Parfois même, la location simple d'un bien ne se fera pas, comme par exemple, le Château de Belesbat à Courdimanche, en Seine-et-Oise. L'Occupant, parallèlement, ne se privera pas de s'en mêler. Il semble assez rare que des contrats de locations aient été signés en toute sérénité. Les clauses emphytéotiques ne sont, bien entendu, plus respectées. Ces transactions houleuses ont eu, parfois, pour conséquence immédiate, celle de retarder l'ouverture d'une Maison voire l'abandon pur et simple du projet de l'ouvrir. Pourtant, il arrive que l'enthousiasme caritatif soit partagé par les deux côtés, comme au moment des démarches concernant l'ouverture de la Maison de Saint-Michel-de-Romans qui se fait dans des conditions de courtoisie optimale. Mais, peu à peu, le propriétaire, pourtant enclin à mettre gratuitement sa demeure à la disposition des enfants, ne va pas tarder à tirer de cette apparente collaboration, les profits d'un détournement discret des produits divers destinés au ravitaillement.⁶⁰⁹ Ajouté à cela, il manœuvrera de telle sorte à réaliser des économies substantielles dans la gestion des frais d'entretien de sa demeure puisqu'ils sont supportés par le Secours National. Confronté à un dilemme de taille, ce dernier sera dans l'obligation éventuelle de dénoncer le contrat de location tout en risquant, par la même, de perdre un lieu d'accueil, à priori gracieux. On ne sait rien de plus des tergiversations entre les protagonistes si ce n'est qu'elles ont été longues et difficiles. Il semblerait pourtant qu'un accord ait été

⁶⁰⁹ Compte-rendu de visite du 9 août 1943, non signé, Archives du Secours National au Ministère des Finances, PH230/6 0001, dossier Maison d'enfants de Courdimanche.

trouvé dans la mesure où la Maison a continué à fonctionner. Notons, au passage, qu'un bail à conditions a été négocié avec les propriétaires, à l'initiative du Secours National, sans d'ailleurs en informer la Direction des Travailleurs Français en Allemagne (DFTA), si l'on en croit le compte-rendu de visite du 9 août 1943, citée précédemment. On peut imaginer que dans un tel contexte, la cohabitation locative ait pu être passablement problématique. Ce qui invite, une fois encore, à prendre en considération le caractère incertain de l'avenir de certains enfants confrontés à une réalité d'adultes en perpétuelle concurrence qui les dépasse et qui interroge sur la teneur exacte, voire même la sincérité des discours officiels concernant leur protection.

Citons ensuite la Maison de Martillac, dans la Gironde ! Une entente obtenue du bout des lèvres de la part de la DFTA avec ses propriétaires permet son ouverture mais seulement par le biais d'une location surveillée par le Secours National. Cependant, en raison de l'incapacité de la part des propriétaires qui se sont autoproclamés directeurs à faire régner la discipline, le Secours National impose à la DFTA de dénoncer le bail de location, ce qui occasionne sa fermeture, peu de temps après⁶¹⁰. De même, l'avenir de la Maison de Loures-Barousse est fortement compromis, le Secours National jugeant le loyer trop élevé.⁶¹¹ Le château de Grignon tombe également sous cette restriction. En effet, le loyer demandé dépasse ses prévisions budgétaires. Le Secours National sera toutefois contraint de s'aligner sur le tarif exigé par les propriétaires, négociant certains services de conciergerie, pour ne pas courir le risque d'une fermeture complète.

Toujours dans cette même veine locative, le Secours National/Entr'Aide d'Hiver met fin au contrat de location de la Maison de Courteilles, sans laisser la possibilité à la DTFA de peser dans la décision, en raison de son caractère soudainement dangereux pour les enfants, à l'été 44. Motif : la Maison est située non loin d'une route empruntée par des troupes militaires et leur matériel⁶¹².

Ces décisions, comme on peut l'imaginer, sont peu appréciées par la DTFA dont l'agacement couvre de nombreuses pages des divers rapports administratifs. D'autres organismes auront également toutes les raisons de se plaindre de tels agissements.

⁶¹⁰ Rapport de la DFTA de juin 1943, Archives Nationales, 307 AJ 160.

⁶¹¹ Rapport de la DFTA du 2 juin 1944, Archives Nationales, 307 AJ 160.

⁶¹² Rapport de la Direction Sociale de la Direction des Travailleurs Français en Allemagne du 31 juillet 1944 Archives du Ministère des Finances, PH20306.

Le Secours National achète

Le Centre de « triage » de Neuilly est fortement convoité. D'abord propriété Rothschild, il est réquisitionné par l'Occupant puis offert en double destinataire à la DFTA et à l'Entr'Aide d'Hiver pour être à nouveau occupé par les Allemands de juillet 1942 à mars 43. Les locaux, restitués à l'Entr'Aide d'hiver qu'elle finit par acheter, continueront, cependant, à orienter des enfants des Travailleurs Français en Allemagne et le tout venant d'enfants parisiens nécessiteux. Le Château de Belesbat est tombé, bien malgré lui, comme vu précédemment, dans l'escarcelle immobilière du Secours National. Le Château d'Osny devient propriété de Vichy, la formulation pouvant se défendre quand on lit l'extrait d'une note des services financiers du 25 juin⁶¹³. On y apprend, à cette occasion, que l'achat d'un bien destiné à devenir une Maison d'enfants est soumis à la signature directe du Chef du gouvernement. La Maison de Claye-Souilly/Orgemont, malgré de lourds travaux nécessaires à sa remise en état, devient également propriété du Secours National.

C'est dans le rapport financier de M. Fabreguettes de novembre 1944⁶¹⁴ que nous découvrons l'historique des Maisons La Cressonnière et La Chaumette qui furent deux pensions de familles occupées, dans un premier temps, par les autorités anglaises puis allemandes, d'août 1940 à mars 44. Le Secours National en fait l'acquisition à partir de cette date. Il fera, par la suite, d'autres acquisitions.

Plus le Secours National augmentera son parc immobilier et plus il installera son hégémonie tutélaire même si cela lui occasionne des soucis budgétaires supplémentaires. Il est vrai que sa voracité d'influence en justifie les moyens. De nombreux exemples attestent de son appétit immobilier toujours justifié par l'urgence sanitaire et sociale.

Le Secours National réquisitionne à tempérament

Réquisitionner ne veut pas dire forcément louer ou acheter un bâtiment. Au moyen de pratiques administratives à la limite de la légalité mais travesties au nom de l'urgence sanitaire et sociale, le Secours National réquisitionne des locaux dès lors que le rapport de forces lui est

⁶¹³ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001

⁶¹⁴ Idem

favorable, sans parfois se soucier de l'avis de ses interlocuteurs. Nous avons vu précédemment, dans le Rapport de la Direction Sociale des Travailleurs en Allemagne du 5 avril 1943⁶¹⁵ l'autoritarisme des délégations du Secours National. S'en suit alors une sorte de course aux réquisitions entre les divers organismes. Sont concernées la Maisons de la Rochette, la Clairière, Les Roches et Shanti, près de Melun. Il en est de même d'une pouponnière privée⁶¹⁶ et un pensionnat géré par les Sœurs de Saint Vincent de Paul. La pouponnière de L'Haÿ-les-Roses est également réquisitionnée ainsi qu'un foyer d'accueil pour enfants de l'Assistance Publique de Saint-Rémy-les-Chevreuse. La Caisse des Ecoles qui exerce pourtant dans ses propres locaux sont aussi dans la ligne de mire des réquisitions du Secours National. A Saint-Pierre de Nemours, il ne se contente pas de s'approprier le lieu mais renvoie, par la même occasion, le gardien qui est jugé pas assez méritant. Cette Maison sera tout de même l'objet d'un conventionnement bipartite avec l'Education Nationale. Plus ou moins temporaires, ces réquisitions sont menées sous deux formes, soit de la structure, dans sa totalité, soit au moyen d'une réserve de places ponctionnée sur les effectifs déjà présents. L'obligation de « *ranger* » rapidement les enfants semble justifier telles pratiques.

Pour finir, le Secours National n'hésite pas à mettre les Préfets dans l'obligation de faire un inventaire de leur département, à la manière des autorités occupantes, quitte à demander leur aide et de signaler des biens immobiliers susceptibles de devenir des lieux d'accueil d'enfants. Pour exemple, L'Œuvre des Œuvres a des vues sur des baraquements dépendant de la Poudrière de Ripault, situés non loin de Tours qui, après travaux, seraient habitables et transformables en colonies de vacances. Mais ces locaux appartiennent au Ministère de l'Armement. Néanmoins, le Secours National finit par obtenir gain de cause. Les documents retrouvés dans les archives départementales de l'Indre-et-Loire ne donnent pas d'indications sur les suites de l'opération sauf que le 18 octobre 1943, la Poudrière est la proie d'une violente explosion qui fera de nombreuses victimes. Il semblerait que ce soit le seul motif qui ait pu remettre en cause le projet d'ouverture de la structure d'accueil pressentie.

⁶¹⁵ Rapport de la Direction Sociale de la Direction des Travailleurs Français en Allemagne du 5 avril 1943, Archives du Ministère des Finances, PH20306.

S'agissant de la Maison de Marnay, Le Secours National a bien l'intention d'obtenir, dans les meilleurs délais, la location d'une aile du moulin-papèterie pour y installer rapidement des enfants. Les démarches sont menées, tambour battant. Après les quelques travaux d'aménagement nécessaires, la Maison de Marnay ouvrira ses portes dans un temps jugé record quand on connaît les contraintes auxquelles est subordonnée l'ouverture d'une Maison :



La Maison de Marnay pendant l'Occupation. A droite, la Maison est au bout de la route.
(Photos mises à disposition par Jacques Pirondeau, historien local, membre des Etudes sur la Résistance en Indre-à-Loire.)



La Maison de Marnay à l'époque de la présence des enfants. On voit sur le pilier droit de l'entrée, le panneau du Secours National. (Même source photographique que les photos précédentes)



La Maison de Marnay, aujourd'hui.

En croisant les indications trouvées dans les archives et l'observation des lieux, on peut aisément comprendre l'organisation de la Maison. L'étage était réservé aux chambres des enfants. La lucarne supérieure, à trois vantaux, termine l'escalier qui distribue les différents paliers. L'un des Velux actuels ouvre sur la chambre de l'employée qui faisait office d'infirmière.

(Photo prise, in situ, août 2020)

2) Des arrangements avec l'Occupant s'agissant de biens juifs

Par un jeu subtil de subordination plus ou moins dissimulé avec l'Occupant, le Secours National est autorisé à prélever un valoir sur le produit net de la liquidation des biens juifs et des personnes déchues de leurs droits citoyens (communistes, Francs-Maçons et autres). Pour les premiers, on appellera cela l'aryanisation, terme issu de la traduction de *arierenirung* qui veut dire « rendre aryen ». Les opérations de saisie seront gérées par un des services, sis à Vichy, du Commissariat Général aux Questions Juives.

Des Français ont donc accepté de participer à cette grande opération de spoliation, certains avec la volonté d'empêcher les Allemands de réaliser l'aryanisation à leur profit en acquérant des participations dans les entreprises, d'autres par idéologie ou zèle antisémite, d'autres encore, avec le souci de faire de bonnes affaires, d'autres, enfin, dans la stricte observance aux lois aussi iniques soient-elles. Mais tous ont permis que l'aryanisation puisse se réaliser ; tous ont permis de décharger les Allemands d'une tâche délicate à réaliser eux-mêmes ; tous ont permis d'accroître la vulnérabilité financière et personnelle des Juifs⁶¹⁷.

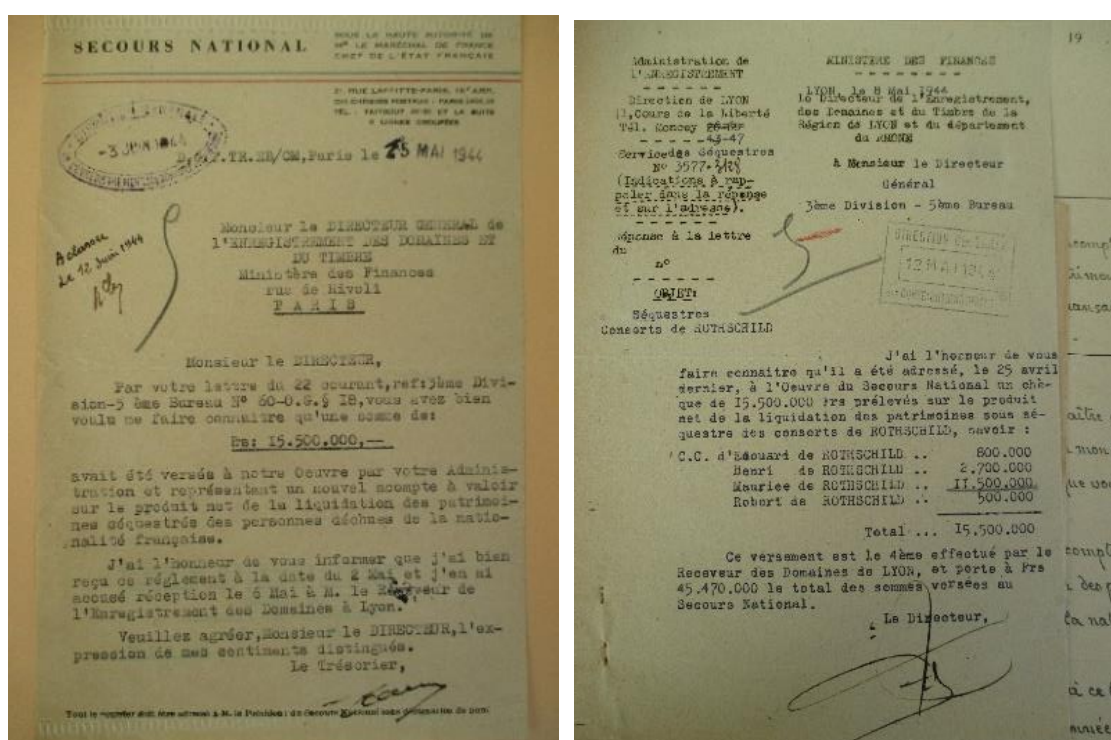
Parmi eux, Gabriel Cognacq, administrateur principal de *La Samaritaine* profite personnellement des expropriations juives qui lui permet d'étendre ses acquisitions immobilières et de supprimer la concurrence commerciale⁶¹⁸. Les Allemands valident, par la même, l'existence d'un cabinet de juristes exclusivement dévolu au traitement de ces situations sur lequel ils exercent néanmoins une étroite surveillance⁶¹⁹. Les opérateurs de prospection sont ainsi contraints à leur rendre compte tant au niveau de la nature du bien qu'au niveau de la logistique afférente : déplacements, choix des interlocuteurs négociateurs, dates et lieux des démarches, etc. Ce qui n'est pas sans conséquence car il arrive que la découverte de lieux pressentis à l'accueil d'enfants soient exclus des listes d'acquisition, dès lors qu'ils suscitent la convoitise de l'Occupant.

⁶¹⁷ Verheyde, Philippe, dans la *Revue d'histoire de la Shoah* de janvier-avril 2000, Centre de Documentation Juive Contemporaine, p. 28.

⁶¹⁸ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 114.

⁶¹⁹ Archives du Ministère des Finances, PH232/06, 0004.

Suite à la publication du premier statut discriminatoire d'octobre 1940, s'en suit une réserve foncière appréciable dans laquelle et sous certaines conditions, Le Secours National pourra néanmoins prélever quelques éléments immobiliers. C'est le cas du Château de la Guette, propriété de la Famille Rothschild dont la richesse immobilière sera largement exploitée y compris dans la saisine de liquidités qui serviront partiellement à financer les Maisons d'enfants. Plus tard, ce sera aussi le sort de la Gaudinière à Saint-Cyr-sur-Loire. Cette maison sera d'abord attribuée à l'*Auxiliaire sociale* chapeautée par la Baronne de la Boullerie mais le Secours National n'est pas exclu, pour autant, de cette aventure immobilière.



N°1

N°2

Photo n°1 : Notification d'attribution de sommes d'argent provenant du produit des patrimoines séquestrés de personnes déchues de la nationalité française.

Photo n°2 : Notification d'attribution de sommes d'argent provenant de la liquidation des patrimoines juifs.

(Archives du Ministère des Finances, PH232/06, dossier 0004)

Il arrive aussi que Le Secours National/Entr'Aide d'Hiver soit en concurrence directe avec le COSI auquel les Allemands réservent parfois les meilleures prises et dont les démarches d'acquisition sont menées en des temps records. Néanmoins, il faut souligner un fait qui colore le développement exponentiel de la politique assistancielle du Secours National et par

voie de conséquence, celui des Maisons d'enfants. En effet, dès la promulgation du statut des Juifs promulgué le 3 octobre 1940, celui-ci voit augmenter son fonds de réserves en raison des sommes colossales issues des saisies des fortunes juives.

3) Des interlocuteurs qui ont pignon sur rue

Faire avec des partenaires prestigieux

Certaines négociations immobilières ne se font pas sans l'intervention de personnalités aristocratiques, voire même artistiques. Plus ou moins encombrantes, de par leur présence et leurs actions, elles sont parfois à l'origine même de l'existence de certaines Maisons. C'est le cas de la Princesse de Poix dont le fief castelain se situe dans les Deux-Sèvres. Si la Princesse de Poix gère, elle-même, plusieurs Maisons d'enfants, en qualité de présidente de l'Association *Les Enfants heureux*, qu'elle a personnellement fondée, cela ne l'empêche en rien de jouer un rôle dans les tractations, en particulier, autour de l'ouverture de la Maison du Lison à Fressines, comme nous avons pu le voir antérieurement. Cette situation mérite tout de même qu'on y revienne. Il existe, en effet, un véritable bras de fer entre elle, la DFTA et le Secours National, d'autant que ce dernier apporte un concours financier de taille à l'œuvre de la Princesse dont témoignent ses courriers. Le 25 août 1943, la Princesse demande la conversion d'une subvention en financement pérenne. Le 2 septembre de la même année, elle va bénéficier d'une attribution de marmites et de seaux hygiéniques et d'un approvisionnement supplémentaire en lait. Le 27 octobre, il est question d'une dotation en matériaux de constructions pour effectuer des travaux de reconstruction. Et le 6 juin 1944, c'est un prêt de 100.000 frs qui sera consenti par le Secours National aux *Enfants heureux*. Ces accommodements financiers ne se feront pas sans que le Secours National/Entr'Aide d'Hiver exige de surveiller les activités d'accueil. Aussi, lors des négociations de la Maison du Lison, l'Œuvre des Œuvres et la DFTA jugée encombrante devront, malgré tout, cohabiter. Cette exigence se traduit par une mention tripartite dans le règlement intérieur de la Pouponnière : patronage, certes, de la pouponnière par *Les Enfants heureux* mais placée, pour un temps indéterminé, sous l'autorité du Secours National en lien avec la Direction de la Famille des

Travailleurs en Allemagne⁶²⁰. L'ouverture de la Pouponnière est d'ailleurs soumise à une autorisation du Secours National en vertu d'un arrêté préfectoral par délégation du 3 août 1943⁶²¹. La mainmise du Secours National va jusqu'à accorder ou non la possibilité de chercher du lait dans une ferme voisine. Mais c'est sans compter sur l'obstination de la Princesse de Poix :

Madame la Princesse de Poix accepte de donner son patronage à la future pouponnière et d'y apporter la méthode administrative en usage dans les Maisons dépendant des Enfants Heureux, c'est-à-dire fonctionnement financièrement indépendant sous contrôle d'un comité et la gestion assurée par une directrice. Toutefois, l'œuvre des Enfants heureux ne devrait prendre en charge la pouponnière que lorsque les travaux d'aménagement seront achevés et que la Maison sera prête à fonctionner⁶²².

Toute aussi visible est la Baronne de la Bouillerie déjà nommée précédemment. L'histoire du Château de Villandry serait incomplète sans faire référence à ce qui existe au sein même de la famille dont il est la propriété. S'il convient d'en parler c'est que la discorde qui y règne va se jouer devant les enfants et que la Maison fermera, suite à plusieurs inspections administratives défavorables et l'intervention du préfet de Tours. D'emblée, cette Maison avait ouvert, entre autres, grâce aux relations privilégiées qu'entretient la baronne avec le Maréchal⁶²³. Pour une fois, l'Œuvre des Œuvres devra se plier à certaines prérogatives tout en multipliant les alertes sur le fonctionnement de cette Maison. Mais la Baronne résiste, fait appel à la générosité de donateurs, y compris américains, pour ne pas prêter flanc aux exigences du Secours National. Elle noue des relations suivies avec l'Assistance Publique à laquelle elle propose quelques places d'hébergement. Son château devient même un centre d'accueil pour infirmières qui effectuent leur stage de formation sur place. Cependant, selon le rapport de la Préfecture du 23 août 1941, la Baronne de la Bouillerie aurait fait de Villandry l'objet d'une captation d'héritage dont elle se servirait pour justifier la présence des enfants désignés comme « otages ». De plus, l'argent prévu pour leur entretien ne parviendrait pas à destination, car utilisé pour permettre à la châtelaine de mener un train de vie fastueux. Son

⁶²⁰ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, dossier Pouponnière de Fressines.

⁶²¹ Idem

⁶²² Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0018.

⁶²³ Des courriers sont conservés aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire et qui attirent même l'attention de la police locale. 217W45-47, Dossier Villandry sous l'Occupation

influence gagnera également la Maison de Marnay, s'agissant d'éventuels transferts d'enfants,⁶²⁴ et celle de la Gaudinière pour laquelle elle s'adressera directement aux Occupants dans le cadre des confiscations de biens juifs.

Femme d'influence, Madame la Générale Huntziger affirme également sa présence dans certaines négociations immobilières dès qu'il est question de l'accueil des enfants des prisonniers comme elle peut le faire aussi dans d'autres domaines comme la distribution de lait, de jouets et d'autres biens de confort. De même que Madame Nicole de Hautecloque qui prend plus particulièrement attache avec la Maison du Mas Saint Eloi à Nieul, dans le Limousin. Gabriel Cognacq n'hésite pas inviter des personnalités de divers horizons au restaurant de l'Entr'Aide, sis au 119, rue Lecourbe à Paris dans le but d'en faire des généreux donateurs⁶²⁵. Nous pouvons compléter ce tableau, certes, non exhaustif, avec l'intervention de l'actrice Madeleine Carroll qui interviendra dans la mise à disposition de sa propriété de Sareville, non loin d'Etampes, pour l'accueil d'enfants nécessiteux. Madeleine Carroll sera également d'un soutien considérable pour la Maison de Sèvres.



Madeleine Carroll actrice anglo-américaine, égérie d'Alfred Hitchcock et d'Otto Preminger pose avec les enfants qu'elle a recueillis. On remarque, une fois encore, que les enfants tricotent. Au regard des investigations menées, il semble que cette activité soit considérée comme assistancielle.

Match du 22 février 1940.
(Fonds documentaire personnel)

⁶²⁴ Il n'y a pas plus d'éléments d'informations supplémentaires sur ceux-ci.

⁶²⁵ Invitations contenues dans les Archives Départementales du Cantal, 419F/22

Les Maisons d'enfants sont ainsi une occasion providentielle pour les nantis de la société d'exercer un pouvoir de subordination sur des populations fragilisées par les événements. On peut penser que ces comportements sont l'expression d'un mélange de commisération spirituelle, de rachat avoué ou non et d'une opération quasi publicitaire permettant de justifier, en quelque sorte, une position statutaire enviable.

La Croix-Rouge a son mot à dire

On sait que les autorités occupantes ont parfaitement délimité l'espace d'intervention de la Croix-Rouge française qui, même si elle bénéficie d'un certain capital de confiance, est modulé par son lien obligatoire avec la Croix-Rouge allemande. La Croix-Rouge française travaille en permanence sous le sceau de son homologue allemand et ne manque pas d'être rappelée à l'ordre s'il le faut. On peut le comprendre dans la note très ferme du 8 octobre 1940 émanant du président allemand Hemmen à l'intention de Monsieur le Gouverneur Boisanger, Président de la Délégation Française auprès de la Délégation allemande d'Armistice pour l'Economie. Rappelons, à ce sujet, que l'ensemble du territoire français est couvert par ce type de délégations dont la mission est de surveiller l'application stricte des conditions de l'Armistice, quelque soient les champs de compétences : économie, transports, populations, opérations militaires, etc.

J'ai l'honneur de vous informer que le Secours National comme les autres organismes de ce genre en territoire occupé ont été placés par ordonnance du Comité Supérieur de l'Armée (Chef de l'administration militaire en France) sous l'égide de la Croix-Rouge française, qui de son côté travaille sous la surveillance et d'après les directives de la Croix-Rouge allemande⁶²⁶.

La Croix-Rouge allemande est même désignée comme *Wachhund* (chien de garde) de la Croix-Rouge française⁶²⁷ dont les actions sont subordonnées à la délivrance du service des *Ausweis* de la Croix-Rouge allemande située rue Galilée à Paris⁶²⁸.

⁶²⁶ Archives du Ministère des Finances, PH237/6, Dossiers Croix-Rouge.

⁶²⁷ Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, p. 291.

⁶²⁸ *Au service de la Croix-Rouge*, Opuscule historique, 1948. Fonds Robert Garric, CEDIAS, en attente de transfert, non côté à ce jour.

A cette occasion, citons l'incident qui s'est produit pendant la mise en route de la Campagne d'Hiver 1940-1941 entre Vichy et l'Occupant. Il semblerait que ce dernier ait été irrité par les décisions en faveur des Prisonniers de guerre. Il a été signifié au Secours National que dans le cas d'autres malentendus, les autorités allemandes ne traiteraient qu'avec la Croix-Rouge. Mais Gabriel Cognacq, dans une lettre à ses délégués du 16 janvier 1941, appelle à l'apaisement et à « *l'amélioration des rapports entre la France et l'Allemagne sur le plan de la collaboration contre la misère*⁶²⁹. » Cette subordination du Secours National à la Croix-Rouge commandée par les Allemands inquiète Pétain qui ne saurait être d'accord comme l'indique sa lettre du 17 octobre 1940 au Général d'Armées⁶³⁰, Délégué général du Gouvernement en territoire occupé⁶³¹.

Le rôle de la Croix-Rouge est, en effet, l'objet d'une certaine confusion comme le souligne Jean-Pierre Le Crom⁶³² dans la mesure où elle est partie prenante dans l'ensemble des champs de l'assistanciel : populations sinistrées, enfants, prisonniers de guerre, etc. qui sont aussi le terrain d'actions d'autres organismes d'assistance. Elle n'échappe pas non plus, comme nous venons de le voir, à l'encadrement de ses activités par un Occupant attaché au *Führerprinzip*, ce qui signifie une observance totale de la suprématie du chef, à savoir Hitler comme le rappelle Gérard Chauvy⁶³³. Aussi, il n'est pas surprenant que les Allemands, au nom de leur politique expansionniste, puissent exercer une suprématie panoramique sur une entité caritative internationale jusqu'à y introduire des médecins SS, recrutés, certes, pour leurs compétences professionnelles mais aussi pour leur foi politique⁶³⁴. Il est même exigé que ces personnels prêteront fidélité à Hitler, remettant en cause le principe de neutralité que revendique la Croix-Rouge.

Si l'on se réfère à cette situation quelque peu singulière, on peut aisément comprendre l'origine des nombreux différends qui jalonnent la collaboration entre le Secours National et la Croix-Rouge, aussi bien dans les actions du tout-venant mais également dans la réquisition de locaux. L'exemple qui va suivre corrobore notre propos. Forte du soutien de l'Occupant, la

⁶²⁹ Archives départementales du Cantal, 419F10.

⁶³⁰ Son nom n'est pas précisé.

⁶³¹ Archives du Ministère des Finances, PH237/6, Dossiers Croix-Rouge.

⁶³² Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours Maréchal !* Rennes, Edit. PUF, 2001, p. 58.

⁶³³ Chauvy, Gérard, *La Croix-Rouge dans la guerre, 1935-1947*, Paris, Edit. Flammarion, 2000, p. 57.

⁶³⁴ *Ibid*, p. 62.

Croix-Rouge s'adresse directement au vice-président de la Commission d'Évaluation et des Réquisitions de Tours comme en témoigne la lettre du 17 juin 1942⁶³⁵. Elle s'indigne d'une décision qui a été prise en sa défaveur. En effet, celle-ci était sur les rangs pour acquérir un immeuble composé d'une dizaine de pièces situé dans cette ville. Les autorités d'Occupation avaient déjà saisi cette habitation mais avaient laissé les clés aux propriétaires dans l'attente de l'installation prochaine de la Croix-Rouge. Or, le Secours National souhaite prendre possession des mêmes locaux en demandant la levée de la réquisition allemande. La Croix-Rouge argue de son « *antériorité de droit sur les biens.* » La réponse ne se fait pas attendre et la Croix-Rouge obtient le transfert de la réquisition allemande vers un ordre de réquisition en son nom. De plus, la Préfecture d'Indre-et-Loire est tenue de faire établir « *un devis de travaux pour l'installation ou la remise en état du gaz, de l'électricité et de la salle de bains.* » La correspondance administrative entre les divers protagonistes concernés fait également état d'une autre maison qui appartient à un mutilé de guerre, en vif désaccord avec la réquisition de son appartement. Lesté d'un argumentaire étayé, il tente de faire annuler la décision. Les annotations au crayon lisibles dans les marges ne parlent guère en sa faveur et laisse envisager que l'occupation de sa maison par la Croix-Rouge se fera sans son assentiment. Ces négociations interminables où la Croix-Rouge donne à voir qu'elle n'est parfois qu'une simple médiatrice, sont souvent qu'un écran de fumée. De toute évidence, celle-ci parvient, la plupart du temps, à ses fins.

On peut dire que la générosité des uns et la compassion des autres sont ainsi les alibis d'une lutte incessante autour du pouvoir et de la lisibilité de ce qu'entreprend chacun des organismes. Il en est de même pour l'octroi de subventions de la part du Secours National que la Croix-Rouge exige pour financer ses activités et « *qui n'entend pas de les réduire*⁶³⁶. »

Sur le terrain, la population est en attente d'un traitement de leurs difficultés qui seront souvent subordonnées à un va-et-vient épistolaire entre les décideurs dont les véritables intentions questionnent. Pendant ce temps, s'agissant des enfants, ceux-ci sont dans

⁶³⁵ Archives départementales de l'Indre-et-Loire, 152W46, dossier Réquisitions allemandes.

⁶³⁶ Rapport du Comité de Direction du Secours National du 15 janvier 1944, Archives départementales du Cantal, 419F10.

l'obligation de patienter dans les centres de tri, en attente qu'une solution de mise à l'abri soit enfin trouvée.

Les Allemands sont leurs propres opérateurs immobiliers

Quelques soient les modes d'acquisition orchestrés par les uns et les autres, l'Occupant conserve le droit de réquisitionner comme bon lui semble, là où prime son intérêt. Il va mettre en place un système appelé *Kunstschutz* qui se traduit littéralement par « *art protégé* ». Il s'agit de répertorier les biens réquisitionnables en les classant dans 3 catégories : « *à occuper avec égards, à occuper avec une certaine attention, à occuper sans égard*⁶³⁷. » Dans le département de l'Indre-et-Loire, seul le Château de Villandry mérite le premier label. Ce qui augure de ce qui va se passer pour d'autres biens. On assiste ainsi à des réquisitions soudaines, sans préavis, d'habitations privées et de bâtiments publics. Il n'est pas rare que certaines, destinées à l'accueil des enfants, soient préemptées, d'autorité, par l'Occupant. Mais il arrive aussi que les Allemands cohabitent avec les enfants comme on a pu le voir, précédemment, à la Futaie ou au Château de Villandry. S'ils acceptent cette cohabitation, on imagine aisément qu'elle ne se fait pas sans conditions comme celles d'imposer la configuration des chambres et autres pièces d'activités ou d'exiger la présence de tel ou tel personnel ou même dans la mise en œuvre d'un certain état d'esprit. A la Futaie, à Rouillon-sur-Sarthe, la directrice est un sujet français mais « germanisante⁶³⁸. » On a d'ailleurs beaucoup de peine à lui faire retirer des murs les portraits d'Hitler, de Goering et les pages d'un journal allemand *Signal*⁶³⁹. On pourrait, à cette occasion, faire un parallèle inversé avec ce qui se passe dans la Maison de Sèvres :

Dans toute la Maison, il n'y avait qu'un minuscule portrait du Maréchal, qui avait, comme par hasard, glissé derrière un piano où il demeurerait oublié. Quelqu'un s'en est souvenu pour l'exhumer à temps, mais les enfants ignoraient tous le « Salut au Maréchal » ou je ne sais plus quel « chant patriotique » par lequel il convenait d'accueillir le personnage. Il y eut un moment d'affolement, mais le génie de la Résistance veillait, et il s'est découvert deux ou trois petits

⁶³⁷ Morin, Claude, Croubois, Claude, *Les Allemands en Touraine, 1940, 1944*, Edit. CLD Chambray, 1996, p. 145.

⁶³⁸ Pour les uns, elle est française, pour les autres, elle est allemande.

⁶³⁹ Entièrement voué à l'idéologie hitlérienne.

*nouveaux venus qui connaissaient l'hymne en question — et ils l'ont chanté à tue-tête, couvrant le bourdonnement informulé des autres*⁶⁴⁰.

Revenons à la Maison de la Futaie !

La responsable de la maison, adoubée par les Allemands, sème la peur autour d'elle et menace quiconque qui l'importune de le faire envoyer en camp de concentration⁶⁴¹. De plus, la Futaie accueille un bureau provisoire de recrutement du STO. Nous avons déjà vu, au début de ce travail de recherche, que la Futaie était un centre de formation en matière de lutte contre le bolchevisme à destination de jeunes soldats allemands. De plus, selon Jean-Claude de Wilde et Jacques Vaulay⁶⁴², cette formation devait également s'ouvrir à des Français acquis à la cause hitlérienne. La singularité de cette Maison d'enfants réside dans le fait qu'elle est une sorte de guichet administratif en plus d'être un lieu d'accueil puisque les enfants ont continué à y vivre au même titre que les adultes, occupés ou Occupants avec, en prime, des interlocuteurs aussi variés que la DTFA, le Secours National, la *Kommandantur* du Mans et autres. De plus, des soldats allemands s'installent dans un autre château de la commune, non loin de la Futaie. Jacques Vaulay explique qu'ils « embauchent » certains enfants pour confectionner du matériel électrique destiné à réparer l'électricité défectueuse du bâtiment⁶⁴³. La mainmise des Allemands sur la Maison d'enfants de la Futaie s'est exercée également d'une façon détournée, colorée d'une apparente générosité puisque la *Kommandantur* du Mans, dans un courrier du *Feldkommandant Bensemman* au préfet de la Sarthe, indique que le gouvernement allemand payera aux ouvriers sarthois employés en Allemagne une indemnité de soutien aux familles, et ce, pendant 8 semaines consécutives⁶⁴⁴. Il laisse, par ailleurs, toute liberté au préfet d'organiser le mode de recouvrement. Les enfants de la Futaie seront plus ou moins concernés par cette mesure.

Notons également que les Allemands réquisitionnent temporairement La Maison de la Solitude à Saint-Prix ainsi que d'autres lieux d'accueil. Ce qui suppose pour les organismes

⁶⁴⁰ Témoignage de Marthe, monitrice, transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres et conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

⁶⁴¹ D'après le témoignage de Jacques Delaperrelle, historien local et directeur du journal patrimonial *La Vie mancelle*, août 2020.

⁶⁴² Historiens locaux.

⁶⁴³ Entretien du 21 septembre 2021.

⁶⁴⁴ Archives départementales de la Sarthe, 2000W126, Correspondances entre le préfet et la *Kommandantur*.

assistanciels d'incessantes réorganisations qui peuvent se traduire par des transferts, suivis de retours définis ou indéfinis, voire même de fermetures provisoires ou définitives. On assiste également à d'autres pratiques de réquisition de la part des Allemands, à savoir un droit de préemption exclusif qui place un bien dans l'impossibilité d'être attribué à d'autres demandeurs. Ce fut le cas du Château de Fourchette, à Pocé-sur-Cisse, en Indre-et-Loire. Celui-ci avait été, en effet, pressenti pour être une nouvelle Maison d'enfants mais qui, de ce fait, n'a pas pu ouvrir⁶⁴⁵. Le Château de Coudray-Montpensier est également la propriété temporaire des Allemands qui, pourtant, ne l'occupent pas. Une requête d'Henri Sirolle au profit du Secours National est déposée à la Préfecture de Tours dans l'objectif d'y ouvrir une Maison d'enfants⁶⁴⁶. Le Centre de Liancourt dans l'Oise connaît le même sort. Cette ancienne fabrique de chaussures devait prioritairement recevoir des enfants de santé fragile de la région parisienne. L'armée allemande y établira ses quartiers.

Si les réquisitions allemandes se traduisent par leur octroi contraint du bâti, elles peuvent aussi s'accompagner d'une nomination obligatoire de certains personnels comme les directeurs de Fresse-sur-Moselle dans les Vosges ou de Sotteville-sous-le-Val en Seine inférieure qui sont des sujets allemands. On comprend bien que l'accueil d'enfants est, dans ces cas précis, l'objet de compromis dont, de toute façon, l'Occupant conserve la maîtrise.

Il convient, *in fine*, de remettre la palme à la Maison du Grand Mesnil de Bures-sur-Yvette qui totalise, à elle seule, 4 réquisitions : Ministère de l'Air, du 3 septembre au 15 juin 1940 ; les Allemands du 24 juillet 1940 au 15 novembre 1943 ; COSI du 6 novembre 1943 au 25 août 1944 pour finir par une saisine du Secours National⁶⁴⁷, non sans l'autorisation expresse des Allemands. Nous pourrions évoquer bien d'autres situations similaires. Tout est fait pour que le vainqueur rappelle sa suprématie totale dans le paysage social français. Hitler avait bien dit « *qu'il ne dépendait que de nous d'assurer, dès le premier jour, la perpétuité de notre mouvement en défendant notre confiance aveugle par une lutte sans merci*⁶⁴⁸. » D'autant que

⁶⁴⁵ Archives départementales d'Indre-et-Loire, 52W49, courriers entre la Kommandantur et le préfet de Tours.

⁶⁴⁶ Information donnée par Christian Feray, actuel propriétaire du Château de Coudray-Montpensier, octobre 2021. Après d'âpres négociations, le Château sera attribué au Secours National qui, grâce à une entourloupe administrative subtile empêchera une éventuelle nouvelle réquisition allemande.

⁶⁴⁷ Archives départementales du Cantal, 419F10.

⁶⁴⁸ Hitler Adolf, *Mein Kampf*, traduction française, Paris, Edit. Les Belles Editions, 1939, p. 59.

le « *sentiment qu’inspirait la France et qui, depuis la fin de la guerre, n’étaient déjà rien moins d’affectueux, prirent le caractère d’une haine mortelle*⁶⁴⁹. »

Tout ce que nous avons évoqué, s’agissant des activités assistanciellles du Secours National/Entr ‘Aide d’Hiver, a, bien entendu, un coût. Nous avons déjà, ça et là, disserté sur la question. Il importe, à présent, d’avoir une vision à la fois plus panoramique (financement globalisé) et sériee (financement propre aux Maisons) de ce fond vertigineux qui se chiffre à plusieurs milliards de francs.

B) Le financement des Maisons d’enfants s’inscrit dans la politique assistancielle de Vichy

1) Le financement globalisé : des levées de fonds panoramiques dans un contexte contraint

*Le Maréchal a dit : Il faut donner encor
Pour que la France vive et soit moins malheureuse,
Il faut ouvrir bien grande une main généreuse
Et fournir pour l’entr’aide un incessant effort.
En ces jours exigeants que l’on vive d’abord !*

*Il nous faut arracher à la misère affreuse
Les Français dont la vie est par trop douloureuse,
Et donner d’un bon cœur pour adoucir leur sort.*

*Donnez sans marchander : le besoin est immense !
Sa limite est fixée là où le bonheur commence
Vous qui avez de trop : donnez...donnez beaucoup !*

*Vous qui n’avez que peu, et à qui l’on demande,
Donnez pourtant...donnez pour qui n’a rien du tout.
Le Maréchal le veut. La France le commande.*

François Gébé (25 février 1942)⁶⁵⁰

L’engagement citoyen, selon nos termes contemporains, s’invitera, comme en témoigne le texte précédent, dans toutes les strates de la société, pour des raisons très variables qui vont

⁶⁴⁹ *Ibid*, p. 148.

⁶⁵⁰ Alexandrin imprimé sur des cartes postales de paysage de la Creuse. (Fonds documentaire personnel)

d'une conscience de solidarité jusqu'à l'opportunité de tirer éventuellement des bénéfices collatéraux. Mais, dans ce cas, peut-on encore définir la solidarité comme telle ?

Dans son ouvrage sur la « *Protection sociale sous Vichy* », déjà cité, Jean-Pierre Le Crom indique que les actions du Secours National sont quasiment auto-financées par les Français eux-mêmes, ce qui ne déplait pas aux Allemands, économiquement parlant. On peut y voir ainsi une double subordination de la France. Non seulement cette dernière sert de greniers à vivres et de réserves industrielles favorisant l'effort de guerre d'Outre-Rhin mais simultanément aussi, elle s'inscrit dans une sorte de système d'auto privation qui, s'appuyant sur le sentimentalisme de la solidarité, continue à servir les intérêts de Berlin. Aussi chaque programme de soutien aux populations (Croisade d'Hiver, Croisade de l'Air pur, etc.) ainsi que sa communication sont minutieusement scrutés par l'Occupant, à l'affût de tout ce qui pourrait nuire à son confort administratif et économique ou, au contraire, le servir.



La communication sur les appels à la générosité est parfois portée par les gardes-champêtres.

Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'aide

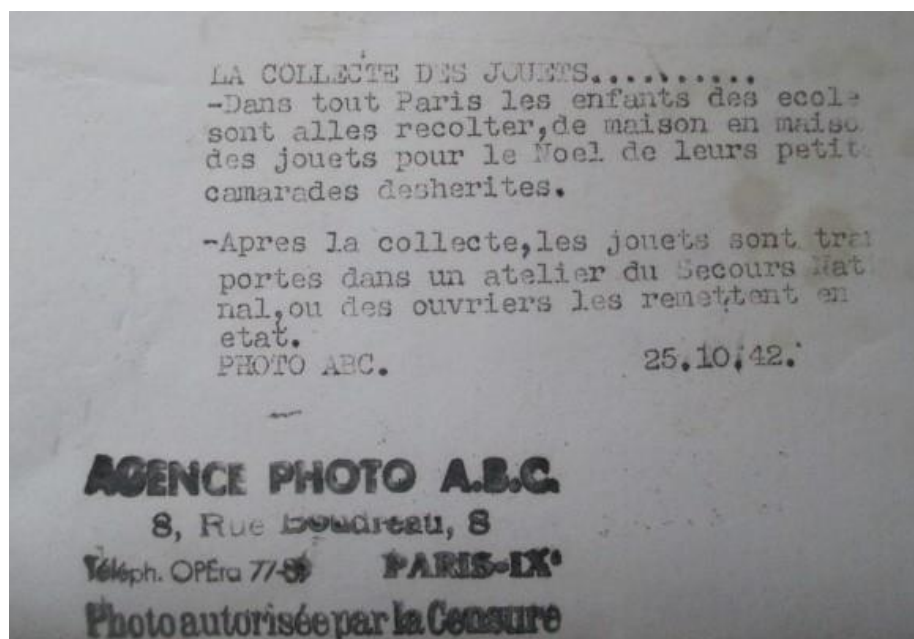
Brochure éditée par le Secours National, 1941

(Fonds documentaire personnel)

Néanmoins, quelques accommodements ont pu exister. Outre de permettre au Secours National de se servir dans la corbeille des biens juifs, les Allemands les autorisent également à saisir une partie des liquidités et autres dans celles des personnes déchues de leurs droits citoyens dans la mesure où cette décision est prise par les tribunaux français⁶⁵¹. Il en est de

⁶⁵¹ Archives du Ministère des Finances, Séquestres des biens juifs et des personnes déchues de leur nationalité déclarées comme *mortes civiles*. C'est la Direction des Domaines de la Seine, de l'Enregistrement, des domaines

même avec ceux que l'on considère comme fugitifs⁶⁵². Il y va d'un enjeu majeur : Pétain, en effet, craint que l'Occupant dont l'efficacité est démontrée dans de nombreux domaines, puisse profiter des carences assistancielles françaises pour s'ériger en sauveteurs incontestés de la misère. C'est donc un jeu subtil et parfois cynique entre l'Occupant et l'occupé autour de l'aide apportée aux populations d'autant que la *Nazionalsozialistische Volksfürsorge* a bien l'intention de s'exporter jusqu'en France, non pas dans une visée philanthropique, mais dans celle d'une vassalité appuyée. Les Allemands, en apparence, semblent favoriser une certaine indépendance quant à la gestion de la politique sociale en France. Mais ils ne perdent pas non plus de vue tout ce dont il pourrait tirer comme bénéfices pour leur propre compte. Nous savons que l'ingérence des vainqueurs est partout comme en témoigne la mention « *en accord avec l'Occupant*⁶⁵³ » que l'on retrouve invariablement dans les différents documents officiels. Les mentions dans les marges des courriers ou les fréquents rappel à l'ordre de celui-ci en sont d'incontestables témoins. Il en est de même pour les photos qui rendent compte des différentes actions sociales et qui doivent obligatoirement porter un tampon sur lequel figurent le nom du photographe et la date d'autorisation à diffuser du service de la censure.



Dos d'une photo des activités de restauration de jouets à l'initiative du Secours National
(Fonds documentaire personnel)

et du Timbre qui a compétence dans la transmission des biens immobiliers, mobiles et les liquidités au Secours National, PH232/06, 0004

⁶⁵² Idem

⁶⁵³ Lors de ses interventions radiodiffusées, Pétain utilise souvent la formule *en accord avec les autorités allemandes* » comme on peut le lire dans *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941* (document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier, en 2015).

Cette présence allemande est également une réalité lorsqu'on considère la participation de l'ambassadeur d'Allemagne aux différentes instances représentatives de l'assistance comme au Congrès de l'Entr'aide d'Hiver du 2 au 3 juillet 1943⁶⁵⁴.

Mais, d'un autre côté, les Allemands, fins stratèges, resteront silencieux face aux attaques dirigées contre l'Œuvre des Œuvres. La subtilité d'une occupation d'un territoire réside, en effet, dans l'appropriation de son intime et de gripper, chaque fois que c'est possible, ses systèmes d'expression. Comme en témoigne le courrier suivant :

Par la présente, je vous donne l'autorisation pour la collecte du Secours National dans le département de la Sarthe pour la période du 24 novembre au 1^{er} décembre 40. Toutefois les collectes publiques dans la rue seront interdites ainsi que je vous l'ai fait connaître par instruction du 16 novembre 40.

De même, il n'est pas autorisé de rassembler des effets civils pour les prisonniers. Il ne pourra être remis que des chaussures, du linge et des lainages⁶⁵⁵.

Il faut donc de l'argent ! Mais cela suppose une logistique et une organisation en termes de moyens humains d'une grande envergure. Des décisions en ce sens sont à prendre d'urgence compte tenu de la situation du pays. Mais ces orientations sont parfois en opposition et en faire une présentation précise est l'objet, une fois encore, de grandes difficultés. En effet, nous sommes parfois en présence de documents dont les contenus sont tout simplement contradictoires. La note d'application de l'un ne correspond pas forcément à celle de l'autre. L'embrouillamini institutionnel évoqué en tête de cette thèse se vérifie une nouvelle fois. Il est d'autant réel que des notes manuscrites, en rouge, la plupart du temps, (dont l'auteur n'apparaît pas) qui griffent les documents en ajoutent à la confusion. La seule objectivisation possible de cette situation est celle qui consiste à dire que cette complexité existe. Et s'agissant du financement aussi bien de l'ensemble de l'action sociale que de celui des Maisons d'enfants, c'est cette règle qu'il convient d'appliquer si l'on espère un minimum de clarté. Ce qui est incontestable, c'est que dans les faits, sur le terrain, les oppositions entre les uns et les autres n'auront de cesse de retarder la déclinaison des actions à mettre en place.

⁶⁵⁴ Actes du Congrès de l'Entr'aide d'Hiver du Maréchal Archives départementales du Cantal, 419F10

⁶⁵⁵ Note du 23 novembre 1940 du *FeldKommandant* Von Engel, Archives départementales de la Sarthe, 218W41, Correspondance entre la préfecture et la *Kommandantur* du Mans.

Qui collecte et comment ?

Le Secours National fait le constat de son inefficacité passée en matière de collecte d'argent. Il se moque de l'époque « *des 125 petits millions de francs que la multitude de nécessiteux grignotaient sans qu'aucun en ressentît quelque soulagement durable*⁶⁵⁶. » La loi du 4 octobre 1940 remédie à cet éparpillement qui se traduisait par l'existence de plus de 300 000 œuvres qui travaillent sans contrôles et sans cohésion laissant la porte ouverte aux agissements des *aigrefins*⁶⁵⁷. Cette nouvelle organisation a une visée de surveillance mais également celle d'une répartition plus judicieuse des fonds. Il ne faut pas perdre de vue non plus que ces résolutions politiquement moralistes sont corrélées à un phénomène qui gangrène le quotidien des Français, compte tenu des nombreuses privations : le marché noir⁶⁵⁸. Les bénéfices issus du marché noir sont considérés comme colossaux et échappent, par la même, aux ponctions étatiques. Il faut donc impérativement en réduire l'existence. C'est la loi du 15 mars 1942 qui va en réprimer les activités. Elle exclurait néanmoins les infractions commises uniquement en vue de la satisfaction de besoins personnels et familiaux. Le marché noir « *donne lieu à mille ruses, à d'incroyables trocs, à la prolifération d'extraordinaires circuits, et permet aux trafiquants de réaliser d'immenses fortunes*⁶⁵⁹. » Il est vrai que « *Lorsque les repères habituels craquent, la morale est facilement mise en mal ! La France des années 1940 en est une illustration tant il est vrai que, le contexte aidant, elle a vu certains patrimoines s'arrondir tandis que d'autres s'évanouissaient*⁶⁶⁰.

Surveillance rapprochée des œuvres caritatives ou suppression pure et simple de celles-ci, si nécessaire, vigilance supposée ferme du marché noir doivent concourir à une gestion optimisée et rationnelle dans le but de disposer rapidement de fonds rendus disponibles pour des activités assistancielles. Le paradoxe est que le contrôle du marché noir est confié, entre autres, à la milice, elle-même adepte de cette pratique.

⁶⁵⁶ *Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'Aide*, Brochure éditée par le Secours National, 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁶⁵⁷ Terme souvent employé dans les écrits de l'époque : rapports de police, par exemple, courriers de plaintes dans le cadre d'un litige personnel ou employé par certains de mes témoins de guerre.

⁶⁵⁸ Qu'on oppose au marché régulier, le marché blanc.

⁶⁵⁹ Dumont, Jean, *Dictionnaire de la Seconde guerre mondiale*, Historama, 1971, p. 30.

⁶⁶⁰ Veillon, Dominique, *Les parvenus du marché noir*, dans *Les collabos*, Paris, Edit. Fayard, 2011, p. 241.



La Milice axe sa propagande sur la distribution aux nécessiteux. Les marchandises proviennent très majoritairement de vols et de ponctions sur les biens des indésirables. La Milice se sert largement au passage, au point que même Darnand doit prendre des mesures coercitives.

Les années 40, la vie des Français de l'Occupation à la Libération, n° 68, 1980
(Fonds documentaire personnel)

A tous les échelons de la population, le marché noir n'est pas une pratique rare. Mais « *un clivage important s'opère entre les nantis bien repus et la masse de la population mal rétribuée...Un sentiment de rancune naît à l'égard des profiteurs de l'Occupation*⁶⁶¹. »
Finalement, selon Dominique Veillon :

*Cette redistribution, aussi sauvage que subite, des hiérarchies fondées sur la fortune a marqué l'époque. Elle n'a cessé de le faire depuis et constitue sûrement l'un des ressorts de la mauvaise conscience qui taraude la mémoire des Français à l'heure allemande*⁶⁶².

Au nom du maelström dans lequel sont plongées nos différentes sources d'informations évoquées plus haut, nous nous appuyons donc sur la description de la collecte des fonds telle qu'elle est décrite dans l'*Illustration* du 20 décembre 1941⁶⁶³. Ainsi, si l'on croise les éléments contenus dans cet article de presse rédigé par Jacques Sorrete avec ceux provenant d'autres documents d'archives, il semble que cette présentation soit plutôt proche de la réalité.

⁶⁶¹ Le Boter, f Hervé, *La vie parisienne sous l'Occupation*, Paris, Edit. France-Empire, 1974, p. 24.

⁶⁶² Veillon, Dominique, *Les parvenus du marché noir*, dans *Les collabos*, Paris, Edit. Fayard, 2011, p. 246.

⁶⁶³ Fonds documentaire personnel



Conférence faite aux futurs collecteurs sur le fonctionnement du Secours National
(Sources, voir plus loin)



Examen d'un collecteur à l'issue de la période d'instruction

Les collectes sont faites par des collecteurs du Secours National-Entr'Aide d'Hiver (section parisienne du Secours National). Ces collecteurs sont au nombre de quatre-vingts ayant pour aire d'activités l'un des quatre-vingts quartiers de Paris ou l'une des quatre-vingts communes du département. Ces collecteurs ont été sélectionnés par examen à l'issue d'un stage. On les a pris de préférence parmi les prisonniers libérés, compte tenu de leur honorabilité parfaite et d'une présentation irréprochable. Les qualités qu'on exigeait d'eux ont dirigé le choix vers des gens policés, cultivés pour la plupart, que la guerre a privés de leur situation, mais que leur mérite réel place au-dessus de la moyenne. L'examen s'est passé de la façon suivante : le candidat se présentait devant un jury qui appartenait censément à une profession quelconque désignée par le hasard....

Le candidat devait répondre toujours d'une manière satisfaisante. Quelque fût l'humeur ou la disposition d'esprit de son « client », le candidat devait faire preuve d'autant de courtoisie et de psychologie que de compétences⁶⁶⁴.

⁶⁶⁴ Jacques Sorrete dans *L'Illustration* du 20 décembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

A cela, s'ajoutent d'autres modalités de levées de fonds faites dans des conditions injonctives, coercitives ou suggérées, L'Etat faisant preuve de créativité pour réunir le plus d'argent possible.

Des fonds dits classiques

Dans le calcul de l'assiette des impôts est obligatoirement prévue une dotation au Secours National. Il en est de même pour les amendes de toutes sortes et notamment celles données aux personnes en état d'ébriété sur la voie publique ou faiseuses de troubles en raison de leur alcoolisme. Celles-ci sont majorées pendant l'Occupation, l'alcoolisme étant considéré comme un frein grave au redressement de la patrie. Le montant des amendes est d'autant plus important dès lors qu'il s'agit de pères de famille. Toutes les amendes associées aux peines prononcées dans les tribunaux sont aussi ponctionnées au profit du Secours National. De même pour les compensations publiques du « *travail noir* » et des séquestres bancaires. Chaque vente aux enchères suppose également un reversement d'une participation financière à la générosité nationale. La production d'alcool et de spiritueux n'échappe pas non plus à cette obligation. Les timbres, frappés à l'effigie du Maréchal, via les Postes et les Télécommunications, rapporte également des dividendes. La vente de voitures et de gazogènes est aussi concernée.

La Loterie Nationale est l'objet d'une attention particulière. Dès 1940, elle va abonder de 300 millions de francs⁶⁶⁵ les caisses du Secours National. Pétain signe un décret, en ce sens, dont l'article 1 indique que « *Le produit net des diverses tranches de la Loterie Nationale, à partir de la 13^{ème} tranche de 1940 à la fin de 1941, est affecté à l'œuvre du Secours National à titre de contribution de l'Etat à la lutte entreprise contre le froid et la misère au cours de l'hiver 40-41*⁶⁶⁶. Pour l'occasion, on a pris soin d'imprimer des portraits et des dessins d'enfants sur la plupart des billets.

⁶⁶⁵ Archives du Ministère des finances, PH203/6, Dossier subventions/finances d'octobre 1940

⁶⁶⁶ Archives Départementales du Cantal, Classeur 419F4/1.



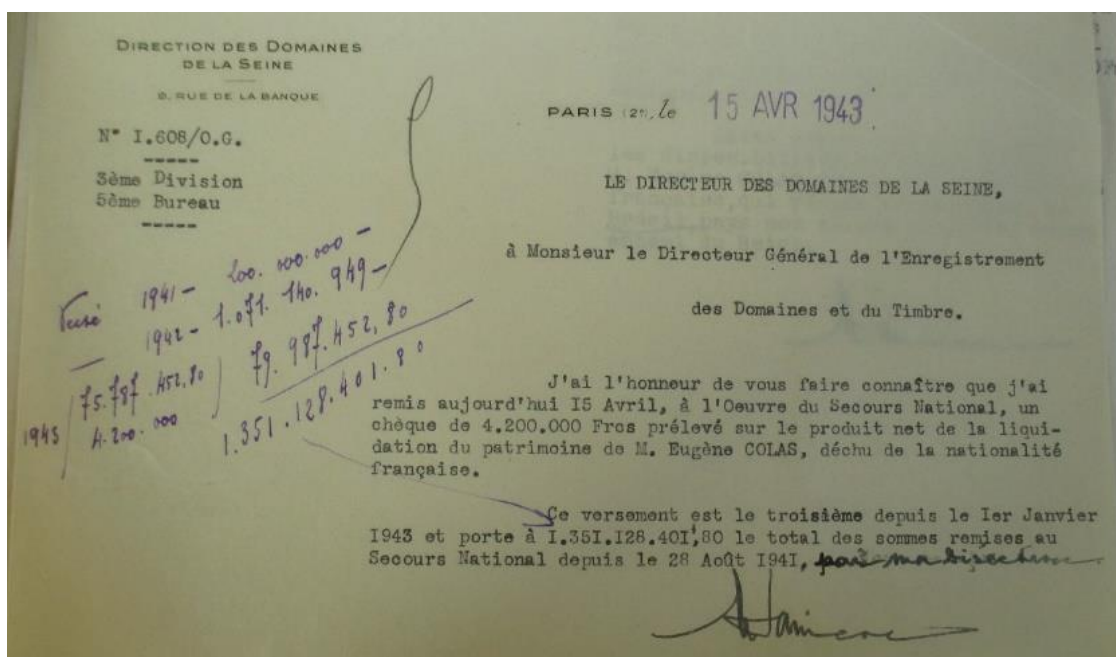
Affiche conservée au Musée de l'Éducation Nationale de Rouen
Dessin de J.Y. Rochefort, n°1998-03891, 1943.

A toutes les strates administratives du pays, le Secours National a voix prioritaire sur l'ensemble des décisions budgétaires. Il perçoit ainsi, par ce biais, 259 millions de francs en 1941 et 300 millions l'année suivante⁶⁶⁷. Les sociétés secrètes qui ont été dissoutes sur ordre de Vichy voient leur trésorerie automatiquement confisquée au profit de l'Œuvre des Œuvres. Notons que les déchus de la nationalité française sont aussi déchus de la Légion d'Honneur qui leur conféraient certains avantages matériels et notamment liés à la prise en charge de la scolarité de leurs enfants, au cas où ils disparaîtraient. Ces gratifications de tous ordres devront être remboursées et reversées au Secours National : « *Parce que, enfin, on ne sait que trop dans quelles conditions un Zay ou un Mandel distribuaient ces hochets*⁶⁶⁸. » Bien entendu, comme nous l'avons déjà évoqué à d'autres occasions, la saisine des biens juifs renfloue considérablement les caisses du Secours National. Les missions du Commissariat Général aux Questions Juives facilitent ces prélèvements largement justifiés par un des préceptes pétainistes : « *Les mesures, aux yeux de certains, peuvent paraître draconiennes. Il importe de*

⁶⁶⁷ Idem, 419F4/1

⁶⁶⁸ *Je suis partout* du 30 avril 1943 (Fonds documentaire personnel)

les placer dans le cadre qui leur est propre. Non comme un accident de la vie de la Nation, mais comme le prolongement et la conséquence logique de l'attitude séculaire du peuple juif⁶⁶⁹. »



Courrier attestant d'un versement de 1 351 128 401, 80 Frs au Secours National provenant de la liquidation des biens de Monsieur Eugène Colas, déchu de la nationalité française.

(Archives du Ministère des Finances, PH232/06 0004)

Les personnes déchues de leur nationalité sont déclarées comme « *mortes civiles* ». Ce statut particulier justifie les séquestres de leurs biens. C'est la Direction des Domaines de la Seine, de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre qui a compétence dans la transmission des biens immobiliers, mobiles et des liquidités au Secours National⁶⁷⁰.

Les avoirs des communistes arrêtés seront également saisis et alimentent les caisses de l'assistance nationale. Les textes de références qui permettent toutes ces confiscations sont globalement les mêmes pour toutes personnes jugées « *indésirables* ».

Des apports de fonds colossaux

Dès son arrivée au pouvoir, Pétain a l'idée d'exploiter sa popularité en faisant imprimer son portrait sur des cartes postales qui seront vendues dans tout le pays. Celui qui a « *fait don de*

⁶⁶⁹ *L'œuvre du Maréchal, deux années de gouvernement*, Edition du Ministère de l'Information de L'Etat français, 1942 (Fonds documentaire personnel)

⁶⁷⁰ Archives du Ministère des Finances, PH232/06 0004

sa personne » voit, dans cette opération, l'opportunité heureuse de soigner son image de marque tout en retirant des subsides conséquents pour la charité nationale. C'est une véritable campagne de générosité offensive qui ciblera toute la population. Ces portraits qui vont littéralement essaimer le pays seront déposés à la poste, dans les écoles, dans les Chantiers de Jeunesse, à domicile et seront remis par 18.500 facteurs-recouvreurs, munis d'une autorisation spéciale pour parcourir la zone occupée. Les enfants et les adolescents seront mis à contribution ainsi que de nombreux bénévoles épaulés par des assistantes sociales en poste et celles qui sont encore en formation pour vendre ces portraits. La presse, toute entière, est tenue de relayer l'information. La *Petite Gironde*, du 17 février 1941, en fera le premier article de sa page de garde. Cette vente « *consentie et forcée* », à la fois, rapportera des sommes considérables. En 1940, la ligne budgétaire des ventes des portraits du Maréchal affiche 5 884 000 Frs⁶⁷¹.

La vente des bons de solidarité bénéficie de la même propagande que celle des portraits du Maréchal. Le pays entier est inondé de ces petits morceaux de papiers, désignés comme l'expression visible et magnifiée de la solidarité nationale. Une fois encore, l'enfant fait partie de l'imagerie nationale et les concepteurs graphiques ne se privent pas de l'utiliser. Il devient ainsi l'égérie des décideurs qui savent, d'emblée, que la population y sera naturellement sensible.



(Fonds documentaire personnel)

⁶⁷¹ Archives Départementales du Cantal, 419F/4(2) -5-6.

Les Bons de solidarité doivent inspirer confiance, renseigner sur ce que va devenir l'obole et interpelle la responsabilité de tout un chacun dans la mise en œuvre de l'assistance nationale. La vente s'accompagne souvent d'une « *pédagogie de la transparence* »⁶⁷². Il est même conseillé de conserver les bons dans ses documents personnels ou dans son portefeuille, preuves incontestables de son sens moral. En cas de contrôle, la police sera, d'emblée, mieux disposée à l'égard de ces porteurs de bonté. Ils sont de valeurs différentes : 1F, une soupe ; 5F, un repas complet ; 10F, un jour de repos pour un enfant évacué d'une région bombardée ; 20F, quatre demi-livres de chocolat à quatre prisonniers ; 50F, chauffage d'un centre d'accueil pour les futures mères et les jeunes mamans, pendant un jour ; 100F, un colis de 5 kilos à un prisonnier ; 500F, un berceau et une layette ; 1000F, trois semaines de sanatorium à un prisonnier libéré ; 5000F, reconstitution d'un foyer à une famille sinistrée⁶⁷³. Cette levée de fonds reçoit, dans un premier temps, un soutien considérable de la part de la population mais qui s'essoufflera, quelque peu, celle-ci étant soumise au harcèlement intempestif pour donner, ce qui finit par tarir certaines ardeurs altruistes.

Les artisans et les commerçants sont aussi régulièrement sollicités pour remplir les caisses du Secours National. Pétain s'y emploie, une fois encore, en direct, ou au moyen de disques enregistrés, via la radio. Le chef de l'Etat qui bénéficie de la centrale-radio exceptionnelle de l'Hôtel du Parc à Vichy ne manque pas de s'en servir abondamment. On peut dire, à ce titre, que ce capital hertzien opportun a, en quelque sorte, largement contribué au succès du Secours National. Par le décret du 12 février 1942, commerçants et artisans pourront également déduire de leurs impôts leurs contributions caritatives.

Les restaurants sont également concernés. Cinq établissements de haut de gamme, fréquentés par les Allemands, La Tour d'Argent, Lapérouse, Maxim's, Drouant et Carton, devront verser au Secours National, 10% de leur chiffre d'affaires. En échange, ils pourront servir de la viande avec un minimum de restriction.

Les compétitions de boxe, les courses cyclistes, d'animaux et les différentes manifestations sportives seront des contributeurs constants du Secours National. Les billets vendus au Vélodrome d'Hiver tiennent compte de cette obligation. Les très nombreuses manifestations

⁶⁷² *Pour sortir de la nuit où nous a plongés l'effreuse aventure...* Brochure éditée par le Secours National, 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁶⁷³ Idem

sportives ou artistiques qui y ont lieu font, faisant la plupart du temps, salle comble, assurent ainsi un apport financier confortable et régulier.

Il en est de même pour les cinémas et les casinos. 5 230 000 Frs seront ainsi collectés. Citons, à cet effet, l'exemple des cinémas de Marseille qui verseront un million de francs pour la cause⁶⁷⁴. Les casinos invitent, par voie d'affichettes, les joueurs à gagner pour le Secours National. Les croupiers sont d'ailleurs sollicités en ce sens, lorsqu'ils annoncent les mises sur les tapis de jeux. Des galas de bienfaisance sont régulièrement organisés par le Secours National, surtout dans le milieu de l'industrie et de la mode qui continue à se développer pendant l'Occupation, paradoxalement source de créativité en raison de la pénurie.

Bien d'autres opportunités financières serviront l'engagement du Secours National comme le prélèvement de produits boursiers, conformément à la loi du 30 avril 1942. Il en est de même pour le produit de la vente des objets perdus, encadré par celle du 27 octobre 1941. Par ailleurs, le pays bénéficiera, le 27 décembre 1943, d'un train de ravitaillement de 51 wagons constitué par la Roumanie⁶⁷⁵. Malgré la situation difficile dans laquelle se trouve la France, le Secours National engrangera des sommes plus que substantielles, venant, pour une partie non négligeable, de particuliers. Pendant l'année 1941, il récoltera 1.314.768.000 F⁶⁷⁶. Il affiche une recette de 137 milliards de francs en 1943, majorés de 35 milliards, l'année suivante⁶⁷⁷. Cependant, cette vitesse de croisière perdra quelque peu de sa fluidité après 1943. La population et notamment les classes moyennes, appauvries par la situation économique, seront de plus en plus frileuses devant une générosité qui est de moins en moins volontaire. Quoiqu'il en soit, les éléments d'archives et autres ne nous donnent pas vraiment la mesure exacte des sommes récoltées, compte tenu de la myriade d'associations caritatives qui gravitent au sein ou à côté du Secours National, rendant impossible une vision claire de ce qui se passe réellement dans les caisses.

⁶⁷⁴ *La Petite Gironde* du 15 février 1941. (Fonds documentaire personnel)

⁶⁷⁵ *LES DOCUMENTS FRANÇAIS* n° 5, 1943 consacrés aux Comités Sociaux (Fonds documentaire personnel)

⁶⁷⁶ Tract distribué par le Secours National, 1941, (Fonds documentaire personnel)

⁶⁷⁷ Additif au Journal Officiel, *Les documents français*, Revue des Hautes Etudes Politiques Sociales, Economiques et Financières. (Fonds documentaire personnel)

Une source de financement directe ou indirecte souvent méconnue : les mutuelles et caisses de solidarités créées dans les camps de prisonniers⁶⁷⁸

Mes recherches m'ont conduite à consulter les journaux et rapports de plusieurs camps de prisonniers qui révèlent l'existence de collectes caritatives réalisées au sein même des camps de prisonniers en Allemagne converties en Mutuelles ou Caisses d'entraide. Dans certains, il est même créé une « *Mutuelle des enfants* » dont les objectifs sont, à la fois, un rappel moraliste (les soldats prisonniers doivent conserver leur dignité malgré leur défaite et leur comportement jugé, par certains, inacceptable) et en même temps, celui de soulager la situation matérielle des enfants. Il s'agit de « *lutter contre l'indifférence et de mettre l'enfant à l'honneur.* » Les collectes s'adressent aussi bien aux prisonniers qui n'ont pas d'enfants que ceux qui ont une famille. Dans le Stalag IV B, c'est une mutuelle « *Souvenir aux morts et assistance à leur famille* » qui pourvoient à l'avenir des orphelins. Dans ce même camp, des événements dits extraordinaires comme kermesses, tombolas, conférences, galas sportifs et artistiques sont l'occasion de récolter des fonds sur la base « *de faire du bien tout en s'amusant mutuellement.* » A la suite d'une collecte, au stalag IV B, en 1943, 93 enfants de prisonniers vont recevoir 1000 frs. Toujours dans ce même stalag, des livrets d'épargne alimentaire sont ouverts en faveur d'enfants restés en France. 2000 frs sont accordés aux enfants des prisonniers du stalag IV G pour qu'ils puissent partir en colonies de vacances. Il existe également une « *Caisse de secours aux enfants* » dans le Stalag IX A. Dans le stalag II A, c'est une allocation-enfants qui est abondée et versée mensuellement à certaines familles en difficultés. Pour l'alimenter, on demande aux prisonniers de verser 3 RM (*Reichsmark*) mensuels. Le calcul des cotisations s'appuie sur la base de l'équivalent d'une rémunération d'une journée de travail pour ceux qui ont une activité professionnelle au sein même du camp ou à l'extérieur. Citons les officiers dans l'Oflag IV B qui en feront cadeau aux prisonniers du Stalag XYA, lors du 18 juin 1942, décrétée comme journée de l'entraide. A cette occasion, ils sont soutenus par la Croix-Rouge, les Biscuiteries Lorraines de Nancy, celles de Gringoire ainsi que l'ambassade de Madrid. Par ailleurs, dans plusieurs camps, le 14 juillet sera désigné, d'office, comme journée de la solidarité, qu'il faut fêter avec « *force et dignité* ». Dans la

⁶⁷⁸Tous ces éléments d'information sont issus des documents rassemblés par la Croix-Rouge en vue d'une exposition *de la vie intellectuelle et sociale des camps* au Grand Palais, en juin 1944, Services des Manuscrits de la BNF, *L'âme de camps*, NAF 1780, NAF 1781, NAF 1782, NAF 1785(1-2) NAF 12 283.

forteresse de Koenigstein, 46 généraux et le médecin-capitaine vont également participer à une caisse d'entraide.

Plusieurs concours sont organisés dans les camps qui peuvent rapporter des prix en argent qui peuvent, eux aussi, abonder les mutuelles et les diverses allocations de solidarité. Les concours sont portés par des prisonniers dont l'expertise peut être interpellée. Pour exemple, dans le champ technique de l'urbanisme, un concours du meilleur croisement de route est organisé dans les Stalags XX A et XX B. Dans ce camp, en parallèle des concours, on récoltera, en 1942, 59.994 Frs pour les orphelins de guerre. 47.760.60 Frs sont convertis en allocation-enfants. Il existe également d'autres concours : crochet, potagers, etc. Certains camps profitent de la libération des prisonniers pour organiser une cérémonie d'adieu au cours de laquelle on lèvera des fonds d'urgence pour les familles.

A cela s'ajoutent 4.064.647 Frs offerts directement au Secours National par les Stalags XX A et XXB. Ces donations sont une « *œuvre de solidarité à laquelle le Maréchal Pétain a convié tous les Français.* » Car « *Le prisonnier sent le besoin de s'unir aux autres.* » « *Et ce sont ceux-là qu'une belle récompense attend au retour, la certitude d'être resté un homme précieux à leur famille et à leur pays.* » Parce que donner est « *Le triomphe de la volonté.* » Il faut donc constituer une communauté qui intègre les « *Prisonniers mal-chanceux* » qui méritent d'avoir « *les honneurs* » de la générosité de leurs camarades. Celle-ci s'accompagne d'un chant qui magnifie la relation entre le père prisonnier et son enfant :

*..Et, de nos enfants l'ardente prière
Pour la France en deuil et le père absent
Tout ce que, par eux, le pays espère
Tout ce que, pour eux, notre cœur ressent.*

Dans l'Oflag XVIII A, les prisonniers sont invités à réaliser des œuvres artistiques sur l'enfance. Mais les conditions organisationnelles sont difficiles : manque de matériel, baisse significative du moral des prisonniers, rareté des exposants. Elles compromettent le succès de la manifestation dont l'entrée payante visait à remplir la Caisse de solidarité à destination des enfants.

Il existe 3 moyens de transmission de ces fonds d'aide :

. Par le biais d'organismes caritatifs officiels : Secours National, Croix-Rouge sans oublier la Direction générale des Prisonniers Français en Allemagne. Cette dernière est relayée, entre

autres, par la Mission Scapini, sise au 68, de la Rue de la Chaussée d'Antin à Paris, qui centralise les collectes de certains stalags et diligente même des enquêtes à domicile pour évaluer les situations.

. Par le biais des « hommes de confiance » désignés par les Prisonniers et validés par les autorités tutélaires allemandes qui se chargent également de la gestion de ces oboles.

. Par le biais des libérables ou permissionnaires qui sont chargés de remettre directement l'argent aux familles.

Plusieurs journaux internes relaient l'existence de ces caisses de secours comme, par exemple, *Le Moineau*, *Le Korrigan*, *l'Ephémère*, *Le Treize*, *Le Chasse-Bille*, *L'Espoir*, *la Double Gamelle*, *le Camp-Cans* et d'autres qui ne manqueront pas d'appeler à la générosité des Prisonniers. Dans chaque camp, des militants caritatifs investiront le champ de collecte assistancielle.

A la lecture des carnets et journaux des stalags et devant cette sorte d'effervescence de l'événementiel qui semble régner dans les camps, on pourrait croire que la récolte de fonds se fait dans des conditions de sérénité optimales. Il n'en est rien. L'enfermement des hommes est une constante que le théâtre, le dessins ou l'organisation de concours ne peut effacer d'autant que le quotidien n'échappe jamais aux prérogatives des Allemands sous toutes ses formes : brimades, décisions arbitraires, obligations protocolaires, maltraitements diverses. Néanmoins, initier des activités de toutes sortes et y participer peuvent maintenir le prisonnier en état d'éveil créatif, luttant ainsi, par divers moyens, contre les affres de la détention et peut-être même aider à supporter l'idée qu'il porterait la responsabilité de la défaite de son pays. Engranger des fonds destinés au mieux-être de leurs familles permet également de conserver aux prisonniers leur rôle de chefs de famille protecteurs, même à distance, tentant ainsi d'entretenir un lien avec leurs proches dont ils sont parfois sans nouvelles. Il est probable que ces actes assistanciers menés dans un contexte particulier soit aussi un moyen de reprendre quelque peu la main sur l'arbitraire de la captivité. Pour le prisonnier, contribuer à l'amélioration de la situation de sa famille est, d'une certaine manière,

l'occasion de dépasser son statut d'individu puni, celui que Michel Foucault appelle l'infacteur et contre lequel la société a le droit de se dresser⁶⁷⁹.

Par ailleurs, le temps est long de l'autre côté des barbelés. Malgré la promesse du gouvernement de Vichy de rapatrier au plus vite les prisonniers, on sait que la réalité fut toute autre. En dépit de la libération sporadique de certains, « *Il était clair que l'Allemagne ne libérerait pas tous les prisonniers... Vichy prit alors des mesures pour aider les familles qui comptaient des prisonniers de guerre*⁶⁸⁰. » Les prisonniers, eux-mêmes, faisant fi de la fragilité de leur situation et de leurs moyens, s'associèrent, à leur manière, au dispositif.

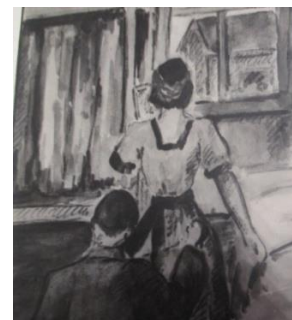
Afin d'assurer la communication sur les collectes d'argent, certains prisonniers mirent à disposition leurs talents de graphistes. Des affichettes étaient distribuées au sein des camps ou publiées dans les journaux internes. En voici quelques-unes⁶⁸¹ :



⁶⁷⁹ Foucault, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Edit. Gallimard, 1975, p. 92.

⁶⁸⁰ Fishman, Sarah, *Femmes de prisonniers de guerre*, Paris, Edit. l'Harmattan, 1996, p. 59.

⁶⁸¹ Tous ces éléments d'information sont issus des documents rassemblés par la Croix-Rouge en vue d'une exposition de *la vie intellectuelle et sociale des camps* au Grand Palais, en juin 1944, Services des Manuscrits de la BNF, *L'âme de camps*, NAF 1780, NAF 1781, NAF 1782, NAF 1785(1-2) NAF 12 283.



Précisons que l'apparente adhésion des Allemands aux activités assistancielles des prisonniers n'a rien de surprenant. Elle obéit à une logique parfaitement pensée par les Allemands. Rappelons que leur stratégie, en matière d'entraide, est de favoriser tout ce qui peut être réalisé par la population française, elle-même, y compris dans la situation singulière de l'enfermement, pourvu qu'elle n'occasionne pas de frais à l'Occupant. Outre le fait de défendre un principe de rentabilité, il réaffirme, une fois encore, sa volonté de vassaliser, d'une façon visible ou subtile, le pays qu'il a vaincu. Ce qui n'enlève en rien à la force du don pratiqué par les prisonniers dont la situation matérielle est souvent très proche du dénuement. La dimension humaniste de cette organisation charitable au sein même des camps souligne le caractère exceptionnel d'une activité dont on ne parle que très rarement.

2) Les Maisons d'enfants, une ligne budgétaire non négligeable

Quelques chiffres éclairants mais parfois imprécis

S'il n'y avait pas autant d'informations contradictoires dans les divers documents d'archives, il eût été pertinent de calculer l'ensemble des sommes engagées sur la ligne budgétaire des Maisons d'enfants et de la rapporter à celles, plus globales, du portefeuille national. Mais, dans les faits, ceci est quasiment impossible.

Néanmoins, au nom d'une « politique de transparence⁶⁸² » exigée par le Maréchal sur les collectes de fonds et leurs utilisations, nous pouvons interpellier quelques chiffres, du moins,

⁶⁸² ...à grand renfort de plaquettes, flyers distribués à la population, dans les différentes administrations, etc. La presse se fait également l'écho de cette volonté.

ceux qui ont été communiqués au grand public, pour les uns, et aux diverses administrations, pour les autres.

Nous nous appuyerons sur trois sources documentaires qui ont, comme dénominateur commun, des libellés qui se veulent résolument explicites :

1. « *Nous présentons des chiffres vérifiés et contrôlés.* »
2. « *Tout Français a le droit de savoir où va l'argent qu'il donne au Secours National.* »
3. Une action concertée : *Bilan de la Journée du 11 avril 1943*, (du Secours National), sous le Haut Patronage de M. Le Préfet régional, avec la collaboration de la Municipalité, de La légion Française des combattants et de la Milice, de la Croix-Rouge française, des Mouvements de jeunesses, des œuvres et des groupements d'Action catholique⁶⁸³.

Documents	Dates	Sommes et attributions
N°1	Année 1941 (Enfants de la région parisienne)	5. 766. 196 Frs pour équipements divers 47. 078. 138 Frs subventions colonies de vacances et Maisons d'enfants 4.197. 173 Frs entretien Maisons d'enfants 284.444 Frs Noël du Maréchal (Rapportés à un budget global pour l'enfance de 222.469.598 Frs)
N°2	1941 (Document additif sous forme de flyer)	12.000.000 Frs pour des centres d'accueil pour enfants de prisonniers 3.000.000 Frs pour des centres de repliements d'enfants (dont certains deviendront pérennes) 37.000.000 Frs pour colonies de vacances et Maisons d'enfants
Un	1943 (Flyer concernant Toulouse et la Haute-Garonne)	1.240.000 FRs aux Colonies de vacances et Maisons d'enfants

Les inspections générales garantes des budgets de fonctionnement

Il n'y a aucune illusion à avoir sur l'intentionnalité première des visites des inspecteurs lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation des différentes Maisons. On observe comme une sorte de constante dans le choix des rubriques plus ou moins renseignées. Celle de la description des locaux et des conditions d'accueil sur le plan matériel a, d'emblée, une place prépondérante.

⁶⁸³ Les trois sources documentaires sont :

. *Bilan d'une année d'activité en région parisienne du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal*, édité par le Secours National en mars 1942. (Fonds documentaire personnel)

. *Pour sortir de la nuit où nous a plongés l'affreuse aventure...* Brochure éditée par le Secours National, 1941. (Fonds documentaire personnel)

. *Journée du 11 avril 1943, Appel aux Toulousains*, Délégation de Toulouse. (Fonds documentaire personnel)

Cela s'explique par la nécessité d'envisager éventuellement des travaux d'aménagement et donc d'anticiper les décisions budgétaires adéquates. Les équipes sont également soumises à une évaluation sur la pertinence de leur composition. Il est fréquent de lire dans les différents rapports d'inspection, que certains personnels doivent être supprimés, ce souhait plus ou moins impératif ayant la finalité de réduire les coûts en matière de recrutement. Pour exemple, la décision du Secours National de « *liquider* » une partie du personnel de la Sapinière/Basses Fontaines, dans le Loir-et-Cher qui, malgré les amendes de service (prélèvements dégressifs sur les subventions de fonctionnement), a continué à exercer. Il en est de même pour les effectifs des enfants car il y a nécessité de calculer au plus juste le rapport enfants/prix de journée. Chaque Maison bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement abondée, dans la plupart des cas, par plusieurs sources de financements en fonction des différentes autorités tutélaires qui les régissent comme cela a été démontré précédemment. Cette subvention couvre les dépenses de fonctionnement (loyers, le cas échéant, assurances, transports, combustibles, alimentation, matériel divers, etc.) ainsi que les salaires des personnels. A cela s'ajoute une ressource affectée supplémentaire attribuée par l'Education Nationale dans le cas où l'école est assurée sur place même si ce n'est pas non plus une généralité. Le prix de journée d'un enfant tient donc compte de tous ces items. Dans certains cas, on demande également aux parents une participation consentie qui peut parfois être le transfert direct des allocations familiales. Mais le recouvrement de ces sommes ne se fait pas sans mal comme on peut le voir dans une note du 8 octobre 1943 de la Délégation des Travailleurs en Allemagne qui rappelle plusieurs familles à l'ordre pour non-paiement de pension⁶⁸⁴.

Il faut, une fois encore, souligner que le Secours National injecte des fonds si considérables que les Maisons ne pourraient pas fonctionner sans son intervention. Ce qui ne l'empêche pas de rationaliser ses budgets, si c'est nécessaire. A titre informatif, en janvier 1942, sur une dotation globale à l'enfance de 151.500.000 frs, 107.000.000 frs sont attribuées aux colonies de vacances et aux Maisons. En 1943, les enfants de Prisonniers sont pris en charge à hauteur de 27.057.000 frs sur le plan alimentaire et 38.400.00 frs dans le cadre de leur accueil en colonie de vacances et les Maisons sur un budget total de 541.036.000 frs⁶⁸⁵.

⁶⁸⁴ Archives du Ministère des Finances, PH195/07, dossier FTA.

⁶⁸⁵ Archives départementales du Cantal, 419F11-12, dossiers budget 1942 et 1943.

Ainsi, on peut affirmer que la rubrique « situation financière » est de loin celle qui est la plus renseignée par les inspecteurs. Nous y découvrons, en effet, une multitude de détails concernant les recettes et les dépenses qui éclairent la réalité des débours et de leur seuil d'acceptation fixé par les autorités tutélaires. A contrario, la dimension humaine et les impératifs de qualité afférant à l'accueil des enfants passent souvent au second plan malgré les recommandations de principe en ce sens. Certes, nous pouvons disposer de commentaires dans cette rubrique mais les inspecteurs s'emploieront avant tout à conclure par une observation relative au chapitre financier. Et de finaliser sans jamais omettre un jugement sur la qualité de la tenue des comptes, aussi bien d'une manière défavorable que favorable :

Les écritures étaient soigneusement tenues par la Directrice elle-même...L'examen des pièces de dépenses en instance n'a donné lieu à aucune remarque critique...Il convient de reconnaître qu'elle est seule pour s'occuper de la comptabilité et qu'elle doit faire face constamment aux nombreuses activités consécutives à la mise en marche de la Maison d'enfants⁶⁸⁶.

La nébuleuse assistancielle financière est infinie et impossible à cerner d'une manière objective ou simplement en matière d'écriture comptable. Jean-Pierre le Crom ne manque pas de le rappeler car « *Traiter des ressources de la bienfaisance, de leur origine, de leur montant, de la répartition entre les œuvres est extrêmement difficile car les archives sont lacunaires, quelques fois contradictoires et souvent difficiles à interpréter⁶⁸⁷.* »

Que faut-il prévoir ?

Nous ne reviendrons pas sur les dépenses anticipatives relatives à l'ouverture des Maisons ayant déjà évoqué le sujet plus haut. Cependant, pour chacune d'entre elles, un budget type peut être décliné de la façon suivante :⁶⁸⁸

⁶⁸⁶ Rapport d'inspection signé Dacy, d'avril 1944, du Château du Coudray-Montpensier, Archives du Ministère des Finances, PH23806 0001

⁶⁸⁷ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 147.

⁶⁸⁸ ...soumis nécessairement à des variations directement liées à leur géolocalisation notamment en termes de ravitaillement, voire même en transports ou autres facteurs.

Recettes	Dépenses
. Subventions de fonctionnement venant du Secours National/Entr'Aide d'Hiver . Dons directs d'anonymes ou de personnalités qui souhaitent apporter leur contribution à une ou plusieurs Maisons de leur choix . Conventionnement avec la Caisse d'Allocations familiales dans certaines situations . Conventionnement avec l'Education Nationale dans le cas d'une mise à disposition d'enseignants au sein même d'une Maison . Fonds associatifs directs ou indirects . Fonds étrangers (comme à Villandry) . Ventes de produits de ferme ou de culture élaborés au sein même des Maisons . Participation éventuelle des familles . Etc.	. Loyer ou compensations aux propriétaires, le cas échéant . Combustibles (un poste budgétaire parmi les plus importants) et dépenses gaz, électricité . Ravitaillement principal ou annexe (qui peut varier d'une Maison à l'autre selon qu'elle est en possible autonomie de production ou pas) . Entretien du bâti et des équipements . Equipement divers consommable ou pas (sans oublier les stocks de rubans gommés à coller sur les vitres en cas de bombardements. Des consignes très strictes sont données en ce sens) . Trousses de soins et équipement médical de première nécessité . Matériel pédagogique et de jeu . Semences et outils agricoles ou de jardinage . Vêture pour les enfants . Transports divers . Frais téléphoniques et postaux . Assurances . Dépenses de réception . Salaires des personnels . Etc.

Il est demandé à chaque Maison de tenir à jour ses cahiers d'alimentation dont le suivi varie d'une direction à l'autre ou même d'une autorité de tutelle à l'autre. Il existe, ici aussi, une disparité de fonctionnement au sein des Maisons. Si certaines permettent aux enfants de « se fortifier », objectif principal annoncé⁶⁸⁹, d'autres n'ont pas toujours les moyens de le faire. Les multiples contraintes que nous avons déjà abordées précédemment en sont la raison principale. Mais combinées à une gestion défailante, elles peuvent être parfois catastrophiques pour les enfants. Et en dépit de la surveillance des inspecteurs et aussi de la volonté de certains encadrants, la situation matérielle des Maisons est parfois en berne.

Une immersion dans les Maisons et plus particulièrement dans celle de Coudray-Montpensier, dans l'Indre-et-Loire, dont l'inspection nous apporte de précieux éléments d'informations, nous aide à comprendre ce que devrait être la gestion de son stock alimentaire. Il est précisé

⁶⁸⁹ Pour rappel, elles sont désignées comme *centres de suralimentation*.

que : « *Nous avons compté toutes les denrées qui existent au magasin. Voici le résultat à la date du 11 Mai. Il correspond aux indications portées sur le cahier⁶⁹⁰.* »

Produits alimentaires	Quantités en kilos sauf indication autre	Produits alimentaires	Quantités en kilos sauf indication autre
Vermicelle	28	Farine chocolatée	30
Macaroni	32,500	Nouilles	57
Biscuits caséinés	30 boîtes	Farine	67,300
Sucre	333	Haricots verts	79,500
Sucre cristallisé	78	Petits pois	34,500
Pain d'épices	600 grs	Huile	20,500
Café	10,750	Caséine	7,500
Chicorée	2,500	Margarine	30,500
Chocolat	62,450	Gâteau Civrat	6,620
Bonbons	14,850	Crémoline	24
Tapioca	72	Confitures	219
Lentilles	640	Fécule	12,500
Malt Milck	18	Pommes de terre	5360
Haricots blancs	1867	Crème d'orge	12,250

Ajoutons qu'une subvention municipale sous forme de tickets et une aide de l'Inspection Académique pour l'achat du sucre, de pâtes, de légumes crus, de la viande, et suivant les disponibilités, de confitures ont été attribuées à la Maison de Coudray-Montpensier. Ce qui permet aux enfants de consommer 180 gr de viande par semaine, 250 gr de sucre, 250 gr de pâtes, 250 gr de légumes secs par mois. Mais le Château de Coudray-Montpensier ne disposant pas d'une autonomie maraîchère, il est aussi difficile d'enrichir l'alimentation des enfants par des légumes et fruits frais. En effet, les marchés avoisinants sont situés à plus de 20 kms de la structure d'accueil, ce qui nécessite des frais supplémentaires liés à l'utilisation d'une voiture hippomobile pour le transport des denrées, d'où la suggestion de doter la Maison d'un triporteur plus économique. Comme on peut le voir, rien n'échappe à la sagacité des inspecteurs dont les rapports ne semblent pas, par la suite, dormir dans un tiroir à en juger les annotations parfois pleines d'humeurs de la part de celui qui les lit.

La gestion financière d'une Maison passe aussi par le suivi de la vêtue des enfants qui relève, parfois, d'une véritable prouesse organisationnelle, subordonnée essentiellement aux flux de dons et surtout à la possibilité à pouvoir les acheminer. Ce qui donne lieu à une surveillance très stricte des trousseaux rendue d'autant plus difficile puisqu'il s'agit d'enfants susceptibles

⁶⁹⁰ Archives du Ministère des Finances, PH233/6, Dossier Château du Coudray-Montpensier, 0018 et entretien avec Christian Feray, actuel propriétaire du château.

de perdre ou d'user fréquemment leurs affaires. Au Château de Coudray-Montpensier, en avril 1944, le tableau de répartition des articles textiles est le suivant :

	Entrées	Sorties	Stocks théoriques	Stocks Réels	Différence
Mouchoirs	914	200	714	567	147
Jupes filles	480	200	480*	200	280
Gants de toilette	486	317	169	79	90
Tabliers enfants	860	807	53	51	2
Tabliers cuisines	104	104	-	-	

*Il semble qu'il y ait une erreur de frappe.

A la Maison de Saint-Cristau, dans les Pyrénées-Atlantiques, la situation est dramatique. Les enfants manquent d'une vêtue adaptée et de vêtements chauds. Il n'y a pas assez de chaussures ni de galoches. Les grands garçons portent, à califourchon, les plus jeunes pour se rendre au réfectoire ou dans les chambres dans la mesure où ils ne sont pas chaussés. Impossible de se rendre également à l'extérieur⁶⁹¹.

La situation financière des Maisons, en général, demeure donc une préoccupation majeure. Si au Château de Coudray-Montpensier, elle est globalement acceptable⁶⁹² au regard de l'urgence sanitaire et sociale qui règne dans le pays, elle n'est pas pour autant sécurisée. En effet, celle-ci devait recevoir trois chèques du *siège de 50 000 Frs, 107.000 Frs et 200.000 frs entre le 14 et le 17 avril mais à la date du 10 mai, elle n'a reçu que 130.000 Frs*. Nous n'avons pas d'informations sur les raisons de ce retard d'attribution qui pourrait être aussi une diminution pure et simple de la dotation.

L'avenir immédiat des Maisons est ainsi sans cesse suspendu à un fil ténu qui a toutes les possibilités de se rompre au nom d'un faisceau serré de contraintes administratives et financières qui vont bien au-delà d'une volonté humaniste de secourir.

⁶⁹¹ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001, dossier Saint Cristau.

⁶⁹² ...Comparativement à d'autres.

Une surveillance bancaire très rapprochée

Le rapport très détaillé de M. Fabreguettes de novembre 1944⁶⁹³ illustre parfaitement notre propos. Non seulement, la comptabilité est déclinée autour des différentes lignes budgétaires mais également sous l'angle des opérations bancaires étudiées avec soin. On doit pouvoir savoir tout de ce qui relève des chèques postaux, des chèques bancaires et du fond de liquidités disponibles. Lors de sa visite, M. Fabreguettes soulève un problème important : la Maison de la Cressonnière, dans le Loir-et-Cher, dispose de deux comptes bancaires, ce qui interroge l'inspecteur sur certaines irrégularités de gestion. Or, si l'un des deux comptes est ouvert, comme de bien entendu, au nom du Secours National, l'autre est libellé à celui du directeur, situation annonciatrice d'un possible conflit d'intérêt. Par ailleurs, il semblerait que certaines opérations bancaires aient disparu. Les différents virements ne sont pas toujours régularisés par « *une écriture de redressement. Il est donc nécessaire et même indispensable que la comptabilité soit tenue conformément aux prescriptions réglementaires...dans les registres et cahiers nécessaires.* » Aucun angle financier ne reste donc dans l'ombre. Les personnels de direction sont sommés de s'expliquer sur la provenance et l'utilisation du moindre centime. La Cressonnière est également contrôlée sur ses remboursements de frais alimentaires pour ses commensaux de passage qui sont les parents venant voir leurs enfants ou les gendarmes célibataires locaux autorisés à y prendre leur repas. Il est prévu un contrôle de la part du siège autour des modalités de conventionnement avec les uns et les autres. Cependant, l'inspecteur semble vouloir accorder quelques tolérances quant à son appréciation générale, du fait que les Allemands aient effectué un séjour temporaire dans la Maison d'enfants, ce qui a visiblement perturbé la gestion comptable de celle-ci. Quoiqu'il en soit, nous savons peu de choses sur la gestion pédagogique de la Cressonnière. En revanche, nous sommes au plus près de la dentelle budgétaire. Il est frappant de constater la diligence des inspecteurs du Secours National dans ce domaine. Et pourtant, la nébuleuse financière évoquée plus haut ne s'éclaire pas pour autant.

⁶⁹³ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001

Une lecture comptable des Maisons d'enfants

Dans notre lecture comptable sur l'ensemble des Maisons d'enfants, nous ne devons pas oublier les salaires et frais des divers des personnels qui constituent un poste lourd dans les budgets généraux. Ce n'est donc point étonnant que la « *chasse aux personnels inutiles* » comme le définit l'administration soit une des missions principales des inspecteurs. Dans ce domaine, les conflits interinstitutionnels sont, une fois de plus, une réalité. La DFTA ou le COSI, par exemple, ont pu recruter, eux-mêmes, certains personnels qui seront parfois « *liquidés* »⁶⁹⁴ par la seule volonté du Secours National.

Pour consolider la lecture comptable des Maisons d'enfants, nous pouvons faire référence au rapport de M. de Mesnay du 13 juin 1944 que nous avons déjà, à plusieurs reprises, sollicité et conservé aux Archives du Ministère des Finances⁶⁹⁵. Il nous donne, en effet, des indications financières précises dans une étude récapitulative des Maisons suivantes : Le Centre de Neuilly, La Maison de Sèvres, Le Centre d'accueil de Sarcelles, Le Château de La Villette-sur-Aulne, Le Château des Tourelles de Claye-Souilly et celui de La Guette. Ce tableau renseigne les activités d'octobre 1943 à mars 1944.

Désignations des Maisons	Neuilly	Sèvres	Sarcelles	La Villette-sur-Aulne	Claye-Souilly	La Guette
. Nombre de places	150	89	40	52	60	110
. Prix moyen d'enfants réalisé	78	74	36	40	35	80
. Salaires et indemnités	676.621	418.575	142.210	143.034	119.634	282.685
. Alimentation	295.571	405.182	203.963	223.350	117.728	296.391
. Transports et voyages	35.262	4.348	2.990	4.628	2.249	89.079
. Frais de bureau et d'administration	45.010	14.495	3.759	7.140	7.441	17.689
. Matériel et jeux	19.572	63.308	10.250	26.486	32.729	64.450
	51.654	14.185	1.168	11.143	5.790	23.294

⁶⁹⁴ ...Toujours selon le terme de l'époque.

⁶⁹⁵ Archives du Ministère des Finances, PH23806, dossier 0001

. Pharmacie, hygiène, médecine, etc.	196.935	95.374	19.326	26.334	26.407	81.348
. Travaux installations chauffage, éclairage	48.574	23.301	525	-	2276	81.348
. Blanchissage	-	2.829	-	116.726	17.190	30.658
. Dépenses rurales	62.854	39.240	525	-	2.276	18.888
. Dépenses diverses						
Totaux	1.631.954	1091.337	413.599	775.374	525.577	1.138.200
. Nombre de journées d'enfants	14.194	13.492	6.669	7.373	4.344	15.561
. Prix de revient journalier par enfant comprenant	115	80,90	62	105	121	78
. Salaires du personnel	47.66	31	21.30	32	27.50	19.40
. Alimentation	34.90	30	30,50	30.30	17.10	27.20

Il est clair que la gestion financière est au cœur des conflits interinstitutionnels et c'est en cela que le Secours National/Entr'Aide d'Hiver renforce ses vetos ou ses accords, ce qui lui confère un pouvoir absolu dans cette partie spécifique du paysage assistanciel.

Conclusion

Cette première partie de notre travail a tenté d'apporter une lecture du versant idéologique et de la dimension bureaucratique du contexte d'existence des Maisons d'enfants. Ce qui apparaît avant tout, c'est qu'elles sont au mitan d'une complexité sans limite et ce, dans de multiples registres. En effet, l'enjeu de cette première phase de travail a donc été de rendre audible l'ensemble des dissonances qui criblent l'existence de ces Maisons : tumultes idéologiques, antagonismes institutionnels, opacité dans l'appropriation des pouvoirs des uns et des autres, nébuleuse financière, etc.

Par ailleurs, comment ne pas être surpris par une sorte de suractivité régaliennne, le nombre extrêmement conséquent d'instances décisionnaires, de réunions quotidiennes, parfois plusieurs, en même temps⁶⁹⁶, la frénésie des déplacements des uns et des autres sur le terrain, etc. ? La consultation de toutes les archives, sans exception, en atteste largement. Les calendriers d'activités sont surinvestis, ce qui démontre que les politiques assistancielles occupent, d'une façon incessante, le gouvernement de Vichy. Cette effervescence contraste avec l'image qui lui est habituellement conférée. En effet, après la dissolution de la Chambre des députés et le Sénat suivie du vote des pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940, et l'omniprésence de l'Occupant, on pouvait s'attendre à ce que le pays se soit inscrit dans une sorte de fonctionnement léthargique quant à sa gestion nationale. Il n'en est rien⁶⁹⁷. C'est aussi ce que confirme Marc-Olivier Baruch : « *Dès les premiers jours du régime, une intense activité législative se mit en œuvre, facilitée par le fait qu'il suffisait de faire signer un texte par le Maréchal, après délibération en Conseil de ministres, pour que ce texte ait force de loi*⁶⁹⁸. » Et c'est donc dans cette créativité législative que la question de Maisons d'enfants, quoiqu'historiquement en sourdine, a une place non négligeable dans le contexte plus que troublé que nous connaissons.

⁶⁹⁶ Les archives du Cantal, tout particulièrement, rendent compte de cela quand on lit les récapitulatifs des convocations des différents membres. C'est tout l'ensemble du fonds qui le prouve.

⁶⁹⁷ Le J.O de l'Etat, dénommé ainsi pendant la période de Vichy, continue à faire état des lois et décrets promulgués. *La Documentation Française*, organe régalienn additionnel, publie (et explicite parfois), ministère par ministère, l'ensemble de l'activité législative.

⁶⁹⁸ Baruch, Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Tallandier, 2017, p. 93.

A cette étape de ce travail, nous avons essentiellement évoqué les différentes dynamiques institutionnelles, les circonvolutions financières des unes et des autres, les opérations de réquisitions tapageuses, les injonctions de fonctionnement parfois paradoxales, etc. Nous étions essentiellement dans un décryptage des contenus bureaucratiques des décideurs, presque excentrés de la réalité quotidienne des enfants même si elle n'en disparaissait pas pour autant. Pour cette raison, il a été globalement peu question des personnes et justement de ces enfants et de ces adultes qui vivent le réel dans les Maisons qui nous intéressent. Nous savons encore peu de leurs trajectoires, de leurs ressentis et des conditions dans lesquelles ils ont pu évoluer. Nous sommes aussi loin de notre préoccupation éthique annoncée au départ, celle de faire d'eux des acteurs visibles de l'histoire. C'est le choix responsable et éclairé de notre part qui invite, désormais, le lecteur à rencontrer, en dépit des limites de nos sources d'informations, ceux que Vichy, tour à tour, magnifie ou désarme. Parce que le temps presse, parce qu'il efface peu à peu les traces d'un potentiel mémoriel vivant. « *Puis-je proposer d'ajouter à cette matière morte, les voix de quelques vivants*⁶⁹⁹ ? » interroge Evelyne Sullerot. Peu de témoins directs, certes ! Mais il en est d'autres qui peuvent encore dire. Nous allons donc les écouter.

Il importe, présentement, de frapper à la porte de ces Maisons, d'en franchir le seuil et d'aller faire connaissance avec ceux qui y grandissent et ceux qui les accompagnent.

D'abord, nous examinerons les modalités de recrutement des enfants, leurs itinéraires d'acheminement souvent chaotiques, voire périlleux. Nous tenterons de savoir qui sont ces enfants au travers d'une tentative parfois difficile d'en construire une typologie. Nous ferons un arrêt sur image sur la Maison de la Villette-sur-Aulne, située en Seine-et-Oise, en raison de la singularité de son public puisqu'elle accueille des enfants de pères fusillés. Nous parlerons ensuite de ces quelques enfants juifs qui ont trouvé refuge dans certaines Maisons en tenant compte des rares témoignages écrits que nous avons pu engranger mais aussi avec l'assentiment heureux de deux enfants-témoins retrouvés.

Puis, il sera question de ceux qui encadrent les enfants et les accompagnent dans ces parcours individuels que la guerre marquera à jamais. Pour les uns, l'occasion de se dépasser, de révéler

⁶⁹⁹ Sullerot, Evelyne, *Nous avions 15 ans en 1940*, Paris, Edit. Fayard, 2000, p. 7.

leur « *personnalité potentielle* », notion chère à Pierre Bayard⁷⁰⁰ et de permettre de mener les enfants vers cette forme de « *liberté, libre de ses mouvements et de ses pensées* » que Madeleine Vernet⁷⁰¹ appelle de ses vœux. Et ce ne sera pas sans surprise que l'on découvrira que dans une France cadenassée de toutes parts, il existe des moyens de s'enfuir au sens symbolique du terme, faisant de certains enfants, de vrais sujets agissants, parce que confrontés au hasard d'une rencontre fructueuse avec certains adultes et ce, malgré les injonctions éducatives aliénantes de Vichy. Pour les autres, et pour de multiples raisons qu'il ne nous appartient pas de juger, accompagner ces enfants aura été plus difficile, tout au moins, dans ce que nous voulons (ou pouvons) en comprendre. Entre adhésion idéologique, sincérité attentiste ou simplement incapacité d'habiter la fonction, les personnels éducatifs ont parfois cédé au fatalisme ou au découragement. C'est aussi ce camaïeu comportemental que nous aurons quelque peu à décrire.

Enfin, nous verrons, d'un peu plus près, leurs activités quotidiennes, tour à tour bouleversantes ou pleines d'une dynamique d'espérances. Par ailleurs, nous ne ferons pas l'impasse sur leur éducation scolaire, élément intrinsèque de la vie d'un enfant. D'ores et déjà, étaient-ils scolarisés ou non ? Dans quelles conditions ? Qu'en était-il de leurs apprentissages ? Quelles sont les méthodes pédagogiques qui leur ont été proposées ?

De multiples paradoxes : « *libre-occupé, sécurité-danger, aliénation-enrichissement, équilibre-déséquilibre* » et bien d'autres vont colorer notre propos.

Les enfants de la guerre ont joué comme ils ont pu sur la scène que les adultes leur ont imposée. Il est peut-être nécessaire de rejouer avec eux « *le jeu qui est en souffrance avec eux*⁷⁰². »

⁷⁰⁰ Bayard, Pierre, *Aurais-je été un résistant ou bourreau*, Paris, Edit. de Minuit, 2013, p. 158.

⁷⁰¹ Lenoir, Hugues, *Graine d'anar*, Madeleine Vernet, Paris, Edit. du monde libertaire, 2014, p. 41.

⁷⁰² Roussillon René, dans la revue *Thérapie psychomotrice*, n°98, 1993, cité par Patrice Huerre, *Jouer, c'est sérieux*, dans la revue *Enfance et Psy*, n° 15, Edit. Eres, Fenouillet, 2001, page 10.

Partie 2

Les Maisons, c'est une affaire d'enfants...

Enfants de la guerre, enfants tout de même !



Histoire d'enfants, Marcel Aymé, illustration de Gérard Cochet
(Fascicule Ville de Paris, Arts et Lettres, 1943, Fonds documentaire personnel)

Il eût été souhaitable de donner une parole large aux « anciens enfants » qui furent accueillis dans les Maisons mais rares sont les témoignages directs et ce, pour les raisons que nous connaissons : âge, maladie, etc. Parfois, la satisfaction d'avoir retrouvé enfin un témoin potentiel s'est soldée par la même phrase funeste : « *il(elle) vient juste de décéder* ». La situation pandémique n'a, en effet, guère arrangé les choses. De plus, leur dispersion géographique rend peu aisée la possibilité de les localiser. En effet, parce qu'ils ont été affectés à une ou plusieurs Maisons, souvent loin de leur lieu de résidence première, il est quasi impossible de savoir où ils ont grandi par la suite, d'autant qu'à quelques exceptions près, il ne subsiste pas de liste nominative dans les différents fonds d'archives consultés. Aussi, se pose la question du recensement et de la conservation des dossiers des enfants. Où sont-ils ? En effet, s'il subsiste, dans les archives, de nombreux dossiers de personnels, en revanche, ce n'est pas le cas pour ceux des enfants. Ils ont, semble-t-il disparu des écrans observés par les chercheurs. C'est donc par « petites touches biographiques » que nous allons abonder notre propos, conscients, bien évidemment, des limites que cela suppose. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir suivi plusieurs pistes de recherches : demandes spécifiques aux archivistes, appels dans des groupes spécialisés existant sur les réseaux sociaux, annonces sur le tableau-liens du Mémorial de la Shoah, enquêtes de rue, *in situ*, etc. Toutefois, la quête n'a pas été inutile car nous avons pu retrouver quelques-unes des personnes, rares, certes, mais qui ont bien voulu nous accompagner dans cette quête de connaissances.

Chapitre 1

A) Mobilité des enfants particulière dans un contexte troublé

1) Orientations, modalités d'accueil, recommandations diverses

Comprendre les trajectoires des enfants : des fichiers pour optimiser leur accueil

L'aînée des enfants (6 ans) des actuels propriétaires de la Maison de Marnay⁷⁰³, très intéressée par le motif de ma visite et surprise d'apprendre que dans sa chambre ont dormi « *les enfants du Secours National*⁷⁰⁴ », a posé immédiatement des questions de fond concernant la vie quotidienne des jeunes pensionnaires, leur origine et leur acheminement. Impossible de ne pas faire un parallèle avec mon questionnement à caractère scientifique qui s'invite naturellement dans cette recherche. Effectivement, d'où viennent ces enfants, comment ont-ils été orientés et acheminés ? Ces questions sont d'autant plus cruciales quand on connaît la situation de chaos général qui existe dans le pays. Répondre à celles-ci est, bien entendu, subordonné à la connaissance de la complexité des situations administratives que nous avons déjà évoquées. De ce fait, ce serait une erreur de considérer que les modalités des orientations des enfants soient uniformisées sur l'ensemble du territoire, d'autant que chaque instance de tutelle a ses propres prérogatives et ses modes de recrutement. Il en est de même concernant les lieux d'exercice où les situations sont examinées, les institutions s'attachant ainsi résolument à une organisation locale qui leur sont propres, se disputant, une fois de plus, le marché de l'assistanciel. Mais c'est sans compter avec les ingérences impérieuses de la part du Secours National/Entr'aide d'hiver du Maréchal. Celui-ci finit d'ailleurs par exiger la création de fichiers croisés qui regroupent les Maisons (quelques soient les autorités de patronage), les enfants et le personnel qui y travaille dont il est attendu d'en faire une mise à jour régulière. Le contrôle de ceux-ci sera fait lors des différentes visites d'inspection des sites d'accueil. « *La mise à jour régulière de ce fichier représente un gros travail mais elle est indispensable à la bonne marche du service*⁷⁰⁵. » Dans la réalité, ces fichiers seront

⁷⁰³ Visite en août 2020.

⁷⁰⁴ La Maison n'a que très peu changé malgré quelques travaux de rénovation et d'embellissement. La structure est globalement restée la même que celle décrite dans les archives. La cuisine est identique, la cave ainsi que le porche qui permettait le déchargement, le ravitaillement et le bois pour le chauffage existent toujours. Dans le grenier, la soupenne divisée où logeait l'employée désignée comme infirmière est restée également en l'état.

⁷⁰⁵ Plan de travail de la Direction générale des Maisons d'enfants, non daté, signé par le secrétaire général, signature illisible, Archives du Ministère des Finances, PH238 0006, Dossier Entr'aide d'hiver.

diversement constitués et actualisés. Au château de Clion, il est indiqué dans une note⁷⁰⁶ que les dossiers des enfants ne sont pas tenus à jour et qu'il est urgent de faire le nécessaire pour remédier à ce manquement. Cependant, comme la bonne tenue de ceux-ci est directement corrélée au financement de la part de l'Œuvre des Œuvres, les institutions (Direction des Travailleurs Français en Allemagne, Direction générale des Prisonniers, etc.) s'y essayeront. Deux fichiers centralisés couvrent d'une part, la région parisienne, et d'autre part, la province. Il est prévu qu'ils soient gérés par les délégations d'origine qui seront aussi mandataires des pensions éventuelles à régler aux comptes des différentes Maisons. Ces fichiers serviront également, comme nous le verrons plus loin, à surveiller les personnels et leurs mouvements.

Recrutement des enfants : les missions des centres de triage

Le recrutement des enfants se fait par le service social des délégations, des Comités d'Entr'aide, les Assistantes scolaires. Les formalités d'admission sont aussi réduites et aussi rapides que possibles, mais un minimum de précautions s'impose pour assurer le bon état sanitaire dans les Maisons d'enfants : présentation de certificats de vaccination, prélèvement pharyngé négatif. Les enfants de la Région Parisienne en instance de départ sont accueillis au Centre de Neuilly où est établi leur dossier médico-social. Ils sont ensuite dirigés sur telle maison de la région parisienne ou de province qui semble susceptible de leur convenir⁷⁰⁷.



La pesée de l'enfant au centre d'accueil du Ministère de la Marine
L'illustration n°5135 du 9 août 1941
(Fonds documentaire personnel)

⁷⁰⁶Incomplète car il ne subsiste qu'une page de ce qui devait être un rapport administratif de situation, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0018

⁷⁰⁷Plan de travail de la Direction générale des Maisons d'enfants, non daté, signé par le secrétaire général, signature illisible, Archives du Ministère des Finances, PH238/06, Dossier Entr'aide d'hiver.

A la Pouponnière Lison de Fressines, il est exigé que les enfants, lors de leur admission, soit placés en isolement pendant trois semaines dans le « *lazaret* » de la Maison. La mesure ne semble pas inutile d'autant que les enfants souffriront, par la suite, d'une épidémie de typhoïde, liée à la contamination de l'eau, malgré des précautions d'usage et un suivi prophylactique⁷⁰⁸ dont les conséquences ont été perceptibles par une partie de la population⁷⁰⁹.

Il existe plusieurs orientateurs possibles. Les personnels administratifs et sanitaires de l'Education Nationale sont invités à repérer les enfants dont la situation sociale suppose un accueil dans une Maison. Les assistantes sociales vont jouer un rôle non négligeable dans le dispositif de recrutement des enfants. Celui-ci ne concerne pas uniquement les assistantes scolaires mais aussi celles des hôpitaux. Joséphine Getting, responsable du service social de l'Assistance Publique est une des interlocutrices en la matière, tout au moins avant qu'elle ne soit dénoncée comme juive et aussitôt renvoyée. Le Comité Français du Service Social mené par Ysabel de Hurtado s'attache également à sa tâche d'orienter les enfants. De même que Madame Laporte, juge de paix affectée au département du Rhône⁷¹⁰. La police et les différents ministères ont aussi une place dans le système de repérage des enfants. Parfois, les assistantes sociales peuvent faire une proposition médiane s'agissant de l'orientation des enfants. En effet, un placement familial est possible en attente⁷¹¹ d'un accueil dans une Maison d'enfants. C'est aussi le cas où l'enfant ne peut pas rester dans celle-ci en raison d'une adaptation difficile ou autres. La solution des placements familiaux est aussi une réponse à un manque de places plus ou moins temporaire dans certaines Maisons. On a pu voir précédemment combien la situation s'agissant des variations d'effectifs peut être une réalité parfois dramatique et notamment en hiver. Les assistantes sociales sont ainsi mandatées pour trouver des familles d'accueil provisoire d'une durée de deux mois maximums. A ce titre, des enquêtes sont diligentées pour garantir au minimum une certaine qualité du placement potentiel :

⁷⁰⁸ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, Dossier Pouponnière de Fressines.

⁷⁰⁹ Dans la famille de Mauricette Barboteau, habitante de Fressines, la plupart des invités d'un mariage ont été contaminés après avoir bu l'eau de la source qui se trouve au pied de la Maison du Lison. Témoignage recueilli le 23 septembre 2021.

⁷¹⁰ Lettre adressée à Mademoiselle Communal (statut non défini), par le délégué départemental du Secours National du département Rhône, Archives Départementales du Cantal, 419F/17.

⁷¹¹ Les délais peuvent être parfois longs pour les raisons expliquées dans la partie 1 de ce travail.

SECOURS NATIONAL
MISSION PARISIENNE

ENTR'AIDE D'HIVER
DU MARÉCHAL

21, RUE LAFITTE - PARIS 9^e

Form. n° 40 217

Nom _____

Prénoms _____

État civil _____

Profession _____

Profession du conjoint _____

Nombre d'enfants habitant avec vous
(Indiquez l'âge et le sexe
sont-ils en bonne santé?) _____

D'autres personnes habitent-elles chez vous? _____

Quel est leur degré de parenté?
(Sont-elles en bonne santé?) _____

Indiquez le nom du Docteur de la famille _____

Combien d'enfants pouvez-vous recevoir?
(Chaque enfant doit avoir un lit individuel) _____

Indiquez votre préférence (Fillette ou garçon de 6 à 10 ans) _____

NOTE IMPORTANTE

Les enfants vous sont confiés pour une durée minimum de deux mois et remplacés par d'autres remplissant les mêmes conditions.

A. Pour toute communication pendant le séjour des enfants, vous voudrez bien vous adresser :

POUR LES FILLES : _____

POUR LES GARÇONS : _____

Nous vous rappelons que nous attendons de vous, en outre de la nourriture et entretien de ces jeunes enfants, toute l'affection, l'éducation maternelle, dont ils sont privés en quittant leur famille.

Nous vous faisons confiance et sommes persuadés que vous comprendrez le rôle utile que vous remplirez dans l'œuvre importante du SECOURS NATIONAL - ENTR'AIDE D'HIVER DU MARÉCHAL.

Vica
du Maire : ☐

Formulaire utilisé pour le recrutement des familles d'accueil
(Fonds documentaire personnel)

Le plan d'organisation des Maisons d'enfants, cité plus haut, prévoit aussi une évaluation psychiatrique et une observation très « exacte » du comportement de l'enfant afin de sécuriser les admissions. De plus, il faut être sûr que les enfants en partance soient d'une propreté minutieuse. Il est également nécessaire de réaliser une observation fine de leur rémission dans le cas où ils auraient contracté des maladies contagieuses⁷¹². Ces précautions sont diversement respectées surtout si l'on considère la situation de la Maison de Saint-Cristau-Lurbe dans les Pyrénées Atlantiques. L'équipe se désole, en effet, d'accueillir les

⁷¹² Note d'Henri Sirolle du 15 janvier 1943, Archives du Ministère des Finances, PH23806 0001.

enfants dont elle ne connaît pas les trajectoires ni les antécédents médicaux⁷¹³. Dans le désordre général qui règne dans le pays, l'intentionnalité d'une administration efficace n'est parfois qu'un vœu pieux. Il est à noter que si les recommandations étaient de prévoir des modalités de recrutement réduites et rapides, l'ensemble de toutes ces mesures plutôt contraignantes laissent penser le contraire. Mais, en examinant de plus près le formulaire de candidatures à l'accueil d'enfants en placement temporaire, on constate que les interlocuteurs de référence ne sont pas les mêmes s'agissant des garçons ou des filles, de quoi en ajouter à la complexité des suivis.

Le Centre d'orientation de Neuilly est également chargé des modalités de retour des enfants. Ce qui, ne sera pas sans problème, s'agissant, par exemple, de la Sapinière de Moret-sur-Loing, en Seine-et-Marne, dont la directrice, à la Libération, refuse de rendre les enfants⁷¹⁴. Le fonctionnement du Centre de Neuilly, désigné comme étant à la pointe, doit servir d'exemple à d'autres départements, à priori, dépourvue de telles structures. Ainsi, le « *classement* »⁷¹⁵ des enfants devrait-il pouvoir être opéré dans des conditions optimales d'efficacité dans de grands centres urbains comme Lyon, Marseille et Bordeaux, considérés comme des nœuds de communication. C'est ce que préconise d'une manière plutôt appuyée l'Entr'Aide d'Hiver. Mais au regard des éléments d'informations engrangés, cela ne semble pas être le cas et aucune trace de ces centres d'accueil n'a été trouvée dans les archives. Il sera question, tout au moins, provisoirement, de « *trier* » les enfants à Bures-sur-Yvette qui présente néanmoins l'inconvénient de réduire la rapidité des mouvements d'enfants en raison de sa situation géographique excentrée et des frais de fonctionnement supplémentaires engagés pour cette raison. L'accueil de seulement 30 enfants à Bures-sur-Yvette contre 70 à Neuilly atteste de sa relative efficacité⁷¹⁶. Notons, au passage, que dans le cadre des admissions officielles de quelques enfants juifs, ce centre de tri est contourné⁷¹⁷. Il existe cependant d'autres centres de triage comme celui du 112, rue de l'Université à Paris qui concerne davantage les enfants

⁷¹³ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001, dossier Saint Cristau.

⁷¹⁴ Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0019, dossier Sapinière.

⁷¹⁵ Tous ces termes sont utilisés dans le Plan d'organisation des Maisons d'enfants déjà cité.

⁷¹⁶ Rapport de la gestion des Maisons d'enfants du 1^{er} février 1943, destinataire et auteur non mentionnés, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

⁷¹⁷ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 246.

de pères prisonniers ainsi que celui du Comité Ouvrier de Secours Immédiat (COSI) qui ouvre son centre de triage dans les locaux de l'Ecole Polytechnique.

Nous savons aussi que les Maisons d'enfants peuvent être mixtes ou non. Mais en considérant la liste des Maisons qui nous renseignent, pour certaines, sur leurs effectifs, on observe que les groupes d'enfants mixtes sont plutôt minoritaires. Les conditions matérielles de chaque bâtisse ne sont pas toujours favorables à une séparation des chambres et autres commodités. A cela s'ajoute également la préoccupation autour des aptitudes des éducateurs capables ou non de prendre en charge, soit des filles, soit des garçons ou les deux⁷¹⁸. Pourtant, l'Entr'Aide d'Hiver est loin d'être hostile à la mixité d'autant qu'elle exhorte ses collaborateurs à maintenir, autant que possible, la chaîne des fratries afin de reconstituer, dans les Maisons, une entité familiale la plus proche de la réalité possible⁷¹⁹.

D'une manière générale, les Maisons d'enfants dites Maisons maternelles sont réservées aux enfants âgés de 3 à 6 ans. Ici, la mixité ne semble pas être problématique. Cela s'explique peut-être par le fait que la nature des soins apportés sont identiques, à cet âge précis, que ce soit pour les filles ou les garçons. Mais à titre dérogatoire, cette classe d'âge peut être tolérée dans une Maison pour enfants plus âgés à raison d'1/4 des effectifs. Parallèlement, il existe aussi des Maisons d'orientation et d'apprentissage, des Maisons pour déficients physiques et des Centres psychopédagogiques. Ces derniers lieux d'accueil relèvent d'une branche tutélaire et d'une organisation différente sont l'objet d'autres travaux de recherches comme ceux, entre autres, de Michel Chauvière⁷²⁰. Elles n'entrent donc pas dans l'inventaire préétabli de « nos » Maisons, cœurs de notre intérêt.

On peut également se poser la question du devenir des enfants, à plus ou moins court terme et dans quelle mesure ils pourraient retourner dans leur famille. A ce titre, il est bien précisé que les parents peuvent reprendre leurs enfants dès lors que leur situation le permet et que l'organisme leur a donné l'autorisation. Il est conseillé, néanmoins, qu'un suivi de ces enfants soit assuré :

⁷¹⁸ Rapport de la gestion des Maisons d'enfants du 1^{er} février 1943, destinataire et auteur non mentionnés, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

⁷¹⁹ Même document que le précédent.

⁷²⁰ Chauvière, Michel, *Enfance inadaptée, l'héritage de Vichy*, Ivry-sur-Seine, Editions Ouvrières, 1980.

*qu'une action salubre continue de s'exercer sur l'enfant lui-même et indirectement sur la famille. Souvent, en effet, les parents pèchent plus par ignorance que par mauvaise volonté, et leur éducation peut être faite en même temps que celle des enfants et par lui. Les directeurs des Maisons d'enfants devraient donc pouvoir suivre leurs anciens hôtes, non seulement par un échange de correspondance qui reste toujours un moyen intermittent, mais par une reprise de contact direct, à l'occasion de fêtes ou de vacances*⁷²¹.

Pour finir, dès que le dossier sera complet, il faudra le faire parvenir au siège de L'Entr'Aide d'Hiver qui décidera de l'admission ou non de l'enfant, de son affectation et de la date de son départ éventuel.



Un des centres administratifs de l'Œuvre des Œuvres
L'Illustration, n°5148 du 8 novembre 1941
(Fonds documentaire personnel)

Cette attente n'est pas sans conséquence sur le quotidien des familles et des enfants eux-mêmes. Dans un contexte déjà anxiogène renforcé par les diverses privations physiques et psychologiques, l'incertitude du lendemain est encore plus tangible. Il n'est pas dit non plus

⁷²¹Rapport de la gestion des Maisons d'enfants du 1^{er} février 1943, destinataire et auteur non mentionnés, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

que les enfants aient forcément eu envie de partir, vraisemblablement peu enclins à quitter ce qui reste de la sphère familiale même si celle-ci n'est pas toujours en mesure d'assurer ses obligations de protection et ce, pour de multiples motifs. Lucien, enfant de la Brévière, se souvient d'avoir été avec sa mère, à la mairie du XXème qui y a rempli « *beaucoup de papiers et qu'on ne lui a pas demandé son avis*⁷²². » Ce fut le cas certainement pour d'autres de leurs camarades y compris ceux qui n'ont pas été envoyés dans une Maison comme en témoigne Yolande Soldati :

*...sur le moment, pendant l'embarquement dans les camions, j'étais plus inquiète que rassurée par cette occasion de quitter Paris, je me le rappelle très bien, j'étais choquée...Elle [sa mère] m'a laissée seule pour on ne savait trop où, avec un léger bagage dans lequel elle n'avait pas pensé à mettre quelques biscuits ou un sandwich...Pour la première fois de ma vie, j'étais seule avec des inconnus...c'était comme si la France s'écroulait sous mes pieds*⁷²³.

Si les modalités de recrutement des enfants sont définies d'une façon plutôt précise, ce n'est guère le cas s'agissant de la durée du séjour :

*Il est difficile d'indiquer la durée moyenne du séjour dans nos centres, à l'heure actuelle, dans la majorité de cas, les enfants qui nous sont confiés sont dans une situation sociale telle, qu'il est impossible de limiter leur séjour -soit parce qu'il sont totalement privés de leur famille (orphelins de guerre, enfants de déportés...) – soit parce que leur famille a été dispersée – ou parce que le ménage de leurs parents a été dissocié – et parce que les conditions sociales et surtout morales dans lesquelles vivent leurs familles, rendent indésirable le retour qui ferait perdre à l'enfant tout le bénéfice de son séjour dans nos centres. Cependant, un certain nombre d'enfants sont placés, soit pour des raisons de déficiences physiques, soit parce que la famille subit une crise passagère. Le séjour, dans ce cas, peut être fixé, au minimum à 3 mois. Il atteint, en moyenne, 6 mois à un an*⁷²⁴.

⁷²² Témoignage de Lucien Martin, recueilli le 27 novembre 2021.

⁷²³ Témoignages recueillis par Evelyne Sullerot dans *Nous avions 15 ans en 40*, Paris, Edit. Fayard, 2010, p. 176 et 177.

⁷²⁴ Rapport de la gestion des Maisons d'enfants du 1^{er} février 1943, destinataire et auteur non mentionnés, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

Dans l'ensemble des documents, on remarque une dimension essentiellement minorante de la fonction parentale des familles : leur ignorance quant aux méthodes éducatives qu'ils peuvent employer, leur déficience morale, la nécessité de faire leur éducation en même temps que leurs enfants, etc. Cela se confirme dans une note à l'intention de Gabriel Cognacq, président de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, datée du 11 janvier 1943⁷²⁵, dans laquelle on peut lire que les parents sont « *dans l'impossibilité d'élever convenablement* » leurs enfants. La vision, du côté allemand, de la mère ouvrière française (qui travaille en Allemagne) n'est pas plus belle car celle-ci est désignée d'emblée, comme déficiente, à contrario de la mère allemande. Le Docteur Fernau, médecin de l'entreprise Siemens a, pour elle, les mots suivants : « *Leur incapacité repose sur le contraste entre l'idéal d'ordre et d'hygiène allemand et « l'amour simiesque » (Affensliebe), possessif, instinctif, que les femmes françaises auraient pour leurs enfants*⁷²⁶. » Rappelons que la volonté de Pétain de construire une « *France Nouvelle* » est incluse dans la Révolution Nationale. Afin de limiter les conséquences d'une éducation carencée de la part de parents déficients, il est donc indispensable qu'il puisse se substituer, si nécessaire, aux familles. Ainsi, si les pères sont absents, si la famille ne joue plus le rôle de garde-fou attendu des valeurs conservatrices et si, de leur côté, les enseignants ne sont plus capables de consolider cet élan de protection de la patrie, alors l'Etat se doit d'intervenir comme moyen de substitution éducatif afin de faire des enfants « *des chevaliers d'un même idéal, symbolisé dans ce mot unique : France*⁷²⁷. » Parce que :

*L'enfant, c'est la Famille...L'ensemble des mesures de protection de l'enfance et de la famille est, littéralement, un éblouissement. Et, il a suffi de quelques mois pour le mettre en train. Et la plus large part revient, de droit, au Maréchal, à ses collaborateurs. Le Secours National intervient dans les détails, il lubrifie les rouages*⁷²⁸.

Les Maisons d'enfants, en ce sens, s'inscrivent dans une intentionnalité de protection mâtinée, cependant, d'une nouvelle contradiction. Ce propos est illustré par l'échange, le 25 octobre 2021, avec Pierre-Emmanuel Dufayel, professeur agrégé d'histoire et membre des

⁷²⁵ Note à l'intention de Gabriel Cognacq, non signée, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001

⁷²⁶ Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre*, Paris, Edit. EHESS, 2020, p. 256.

⁷²⁷ *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941* (document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal, en 2015).

⁷²⁸ Note de M. Alançay de juin 1941 sur le rôle du Secours National dans l'œuvre du Maréchal, Archives Départementales du Cantal, 419F/4(2) /5-6.

Archives des victimes des conflits contemporains de Caen⁷²⁹, qui en fait une lecture paradoxale. En effet, d'un côté, Vichy récolte les fruits de la défaite avec ses cohortes de pères absents parce que prisonniers de guerre ou accusés d'avoir répondu aux demandes de Berlin concernant le STO et l'Organisation Todt. Mais de l'autre, Vichy assure une sorte de « service après-vente éducatif » concernant les enfants de ces mêmes prisonniers. L'Etat souhaiterait-il faire amende honorable quant à son comportement collaboratif avec l'Occupant ? Craindrait-il l'expression d'une vengeance future venant de ces enfants ? Est-ce qu'il réfléchit déjà à un après dans lequel figurent de nouveaux acteurs d'une société nouvelle en s'impliquant dans une géostratégie qui permettrait à la France d'avoir une place dans le nouvel ordre mondial décidé par l'Allemagne⁷³⁰ ?

Mais ramenons le débat sur un registre plus pragmatique ! Il fallait bien faire quelque chose pour les enfants, la situation ne pouvant se régler uniquement par des attermoissements idéologiques, ceux-là même qui feront, quelques années après, l'objet d'une réflexion historique contemporaine. C'est ce que Marc-Olivier Baruch a pu me dire lors d'un échange réflexif, le 9 mars 2021⁷³¹. L'urgence sanitaire et sociale fut, certes, l'objet d'une instrumentalisation de la part de Vichy, mais elle fut aussi une réalité cruciale, voire désespérée qu'il importait de faire disparaître le plus rapidement possible.

Si les Maisons existent comme élément de construction ou de reconstruction de la société française, elles sont également des entités visibles de sauvetage sanitaire et social qui suppose une logistique réfléchie souvent dans l'urgence et notamment s'agissant de l'acheminement des enfants vers elles.

⁷²⁹ Pour rappel, Pierre-Emmanuel Dufayel est intervenu lors de la Journée d'étude « *Construction de la mémoire, transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie* », dans le cadre du partenariat entre le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) du 25 octobre 2021 à laquelle j'ai participé.

⁷³⁰ Selon Jean-Pierre Azema, dans le documentaire *Les brûlures de l'Histoire*, réalisé en 1997 et conservé par l'INA.

⁷³¹ Entretien autour de la question des décisions prises par Vichy concernant la prise en charge des enfants dès le début de l'Occupation.

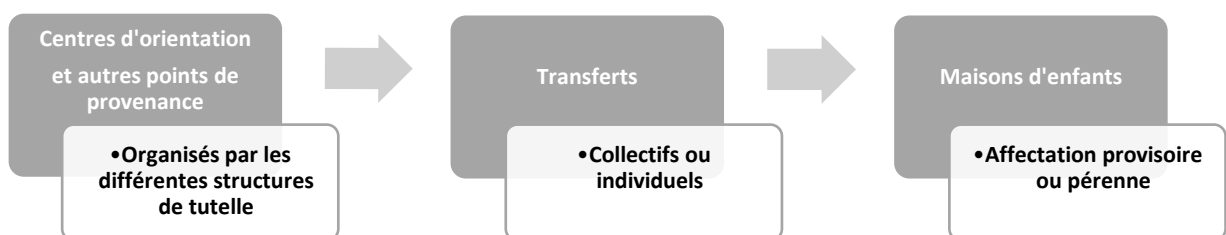
Acheminer les enfants : une opération, sans cesse, sous tension



Prêts à partir...

(Photo Fonds Roger-Viollet, Site archives historiques de la Parisienne de la Photo, 1941)

Le processus d'acheminement des enfants commence dès que leurs lieux d'affectation sont validés par les autorités de tutelles et annoncés aux familles. Cette affectation est, entre autres, subordonnée aux transferts possibles des enfants. Nous pouvons en déduire que cet item n'est pas sans conséquences sur le choix des orientations. Même si une Maison peut proposer une vacance de place, il n'y a pas de garantie absolue qu'elle soit pourvue dans le cas où les moyens de s'y rendre ne sont pas de l'ordre de la faisabilité. Aussi, dès son arrivée dans les centres d'orientation, la question du transport est à la réflexion.



Organiser l'acheminement des enfants est rapidement un véritable casse-tête administratif pour les raisons que nous avons déjà développées au cours de la première partie de ce travail. Allons néanmoins plus loin dans la tangibilité de cette réalité !

Tout d'abord, il est obligatoirement soumis aux autorisations de l'Occupant comme pour toutes activités se déroulant notamment en zone occupée, au nom du troisième article de la Convention d'Armistice : « *Dans les régions occupées de la France, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante*⁷³². Contrairement à toute attente, des soldats allemands peuvent éventuellement être missionnés pour encadrer ou accueillir les enfants⁷³³ lors de points d'étapes. Ce qui préfigure une organisation pointue sans dérogation possible des règles au nom des principes d'ordre séculaire revendiqués par l'Occupant. Rappelons que Suzanne, Paulette et Raymond, témoins de guerre contextuels, avaient déjà fait état de la présence de soldats allemands notamment au cours de transferts d'enfants dans les gares.

Premier cas de figure : si l'acheminement se fait dans le cadre d'une zone de découpage géographique unique, les autorisations sont, en principe, signées par les mêmes administrateurs allemands.

Second cas de figure : l'enfant doit se rendre en zone libre. Alors les méandres administratifs seront démultipliés et le caractère aléatoire des autorisations n'en sera que plus important. La situation diffère aussi s'il voyage seul ou avec d'autres enfants. Les organismes de secours tentent, la plupart du temps, de regrouper au maximum les enfants dans un même convoi afin de limiter le plus de contraintes possibles. Mais ce n'est pas toujours envisageable et les organisateurs sont tenus de faire preuve de grandes capacités d'organisation et d'adaptation à l'imprévu. L'attente de partir est d'autant plus grande et, de ce fait, encore plus anxiogène pour tout un chacun. Le choix des accompagnateurs est également assujéti à l'approbation des Allemands qui n'hésitent pas à ralentir la procédure en diligentant des enquêtes pour des raisons pas toujours compréhensibles. Ce contrôle se durcira encore davantage après la promulgation des statuts des juifs, l'Occupant ayant vite fait de repérer certains convoys d'enfants plus ou moins clandestins que l'Œuvre de Secours aux Enfants et d'autres ont tenté de mettre à l'abri : « *On inventait n'importe quoi. Ces assistantes allaient les voir de temps en temps faire une inspection, tout s'est bien passé. Lorsque les nourrices ne pouvaient pas venir*

⁷³² *Les premiers actes du Maréchal Pétain, Documents officiels réunis et commentés par Jean Thouvenin*, fascicule publié les éditions Séquana de Paris dans « Voici la France de ce mois », 1940 (Fonds documentaire personnel)

⁷³³ Témoignage de Jacques Vaulay du 21 septembre 2021, historien local de la Sarthe.

à Paris, ce sont les assistantes qui emmenaient les enfants⁷³⁴. « Il faut dire qu'« une situation aussi enchevêtrée rendait évidemment très ardue la tâche administrative⁷³⁵. » Pour exemple : Betty et sa sœur Monique se rendent à la Maison de Sèvres où elles vont être cachées. Elles sont accompagnées d'une personne inconnue et voyagent dans des conditions plus que difficiles entre leur petit village près de Limoges et Sèvres⁷³⁶. Se pose alors la gestion des attentes éventuelles en cours de voyage, dans les gares, etc. Guy raconte, à ce sujet, un événement dramatique : alors qu'il attend le train avec d'autres personnes, les Allemands les ont parqués dans un coin de la gare. Un père de famille tente de rejoindre sa famille qui se trouve au-delà d'une barrière. Les Allemands lui ont tiré dessus⁷³⁷. Ces attentes sont parfois subordonnées à la nécessité de prévoir un ou plusieurs hébergements. L'identification de ces hébergements ne se fait pas sans mal dans la mesure où ils doivent être, à minima, adaptés à l'accueil d'enfants. S'ils sont parfois offerts gracieusement par certains prestataires, d'autres sont mis à disposition en échange de dédommagements.

Le ravitaillement mobile des enfants est aussi à envisager dans les meilleures conditions possibles au regard de certains trajets qui peuvent être de longue durée, voire de très longue durée. « Il faut impérativement se préoccuper des casse-croûtes du départ⁷³⁸. » Les distances Dunkerque-Paris-Marnay ou Paris-Morzine, par exemple, supposent des temps de transferts considérables avec des moyens de locomotion différents. Le réseau viaire est en mauvais état en raison de bombardements ou parce qu'abîmé par le passage de troupes et leur matériel militaire. Les enfants qui sont souvent fragiles, en ces temps de privations extrêmes, peuvent tomber malades pendant leur acheminement. Il faut parfois leur adjoindre des accompagnateurs à vocation sanitaire.

Une autre préoccupation majeure pour le ravitaillement des plus jeunes est celle de trouver du lait en chemin. Ce sont les points « *Gouttes de lait* », organisme fondé par le Docteur Léon-

⁷³⁴ Marot-Fellag Ariouet, Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographique de la Maison de Sèvres, date (?) Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres, p. 19.

⁷³⁵ Baruch, Marc-Olivier, *Le régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Tallandier, 2017, p. 115.

⁷³⁶ Témoignage recueilli le 28 décembre 2021.

⁷³⁷ Témoignage recueilli en octobre 2019.

⁷³⁸ Note du Conseil d'administration du Secours National du 5 mai 1943, Archives Départementales du Cantal, 419F/7.

Adolphe Dufour⁷³⁹ et réactualisés par Vichy, qui permettront parfois de parer à cette obligation au cours des itinéraires de convoyage.



UNE BELLE ŒUVRE POUR LA SANTE DES TOUT PETITS
 « LA GOUTTE DE LAIT »
 C'est à un Français, le Docteur DUFOUR, de F6-
 camp, que revient l'honneur d'avoir en 1904 con-
 çu et réalisé « La Goutte de Lait ». Son idée a
 connu depuis un développement considérable. Sur
 les hautes directives de Madame la Générale BOI-
 CHUT, l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge
 française) a créé au cours de l'été 1935 « La
 Goutte de Lait » de VICHY.
 « La Goutte de Lait » est en effet une œuvre
 d'assistance. Elle s'adresse aux familles aisées
 comme aux familles nécessiteuses. Les lait dis-
 tribués le même lait préparé de la même manière.
 Tous les fermiers fournisseurs de « La Goutte de
 Lait » doivent avoir un certificat, pour chaque
 vache, qui prouve qu'elle est soumise à
 l'épreuve de la tuberculine, ce qui constate
 l'absence de tout élément microbien.
 PHOTO LAPI.
 V. 34749.

Photo n°1



Photo N°2

Photo n°1 :

UNE BELLE ŒUVRE POUR LA SANTE DES TOUT PETITS, « LA GOUTTE DE LAIT »

Sur les hautes directives de Madame la Générale BOICHUT, l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge française), a créé au cours de l'été 1935 la « Goutte de Lait » de VICHY. La Goutte de Lait est en effet une œuvre d'assistance. Elle s'adresse aux familles aisées comme aux familles nécessiteuses.

(Photo Lapi, V/34749, Fonds documentaire personnel)

Photo n°2 : Les enfants reçoivent du lait et des soins dans la gare de Montparnasse.

L'illustration n°5035 du 2 septembre 1940. (Fonds documentaire personnel)

Tout cela occasionne obligatoirement des frais et une attention extrême en matière de logistique même si la SNCF consent à des réductions de 75% aux enfants et aux personnels accompagnants⁷⁴⁰. De plus, les moyens de communication téléphoniques ne sont pas non plus toujours optimaux en cas d'incidents. Pour exemple, le vol de 1400 Frs, régie du Secours

⁷³⁹ Le docteur Léon-Adolphe Dufour (1856-1928), lauréat du concours et d'accouchement à la Faculté de Nancy, fonde, en 1894, le guichet de « La Goutte de lait » ouvert gratuitement à toutes les femmes qui ne peuvent allaiter afin de lutter contre la mortalité infantile. Sources : Le Cercle généalogique du Pays de Caux, mis en ligne le 25 mai 2020.

⁷⁴⁰ Note de Robert Garric du 28 juin 1941. (Fonds documentaire personnel)

National, à Mme Velesley, convoyeuse, pendant un transfert qui remet sérieusement en cause les conditions de voyages des enfants⁷⁴¹. D'autres événements fâcheux peuvent émailler les différents parcours.

Si l'enfant fait le chemin à l'envers ou s'il est transféré dans une autre Maison, pour une raison ou pour une autre, les situations se reproduisent d'une façon identique.

Les questions administratives étant autant que possible réglées, l'acheminement des enfants n'est pas entièrement résolu pour autant. Trouver une place dans un train est une gageure pour de multiples motifs. D'abord, parce qu'ils sont rares en raison de la destruction conséquente du réseau ferroviaire lors des bombardements ou lors d'actions de sabotage initiées par la Résistance. Le matériel en état de marche est quasi totalement réquisitionné par l'Occupant comme le stipule la Convention de l'Armistice. Les trains doivent, à la fois, transporter les bataillons militaires mais également toute la production économique de la France vers l'Allemagne. Les Allemands ne cesseront d'augmenter leurs ponctions du matériel ferroviaire et du combustible afférent. La réduction des transports fluviaux et routiers a pour conséquence la saturation des activités du rail⁷⁴². Ce qu'on sait moins, c'est qu'il ne s'agit pas seulement de pouvoir trouver un billet mais également un ticket d'admission, à demander au moins 48H avant le départ⁷⁴³. Cette obligation n'est pas des moindres. A certains moments, la situation connaît des pics de contraintes ubuesques. Personne ne peut garantir la fiabilité d'une date de départ. On peut avoir une place dans un wagon, ce n'est pas pour autant qu'il y ait une locomotive disponible. Les témoins de guerre rencontrés sont tous, unanimes, sur la question. Par ailleurs, les contrôles dans les gares sont très stricts et prennent du temps. Pour des enfants en transit, cette situation est parfois insupportable et en ajoute à leur fatigue et à leur désarroi. Restent d'autres moyens de transports comme les autocars, les camions gazogènes dont la conduite est dangereuse, voire une voiture hippomobile pour des trajets plus courts. Parfois, il est possible de faire voyager les enfants dans des automobiles particulières mais se pose immédiatement le problème de ravitaillement en essence, chère et drastiquement rationnée, pour preuve, les nombreuses stations informent les clients que les cuves sont vides. Le « gazo » de la Maison de la Cressonnière, réquisitionné par les Allemands,

⁷⁴¹ Comité de direction du Secours National du 2 décembre 1943. Archives départementales du Cantal, 419F17.

⁷⁴² Aron, Raymond, *De l'Armistice à l'Insurrection Nationale*, Paris, Edit. Gallimard, 1945, p. 258.

⁷⁴³ Ceci est confirmé par Louis Mehl dans son opuscule « *L'évasion d'un Malgré-Nous*, février 2017, document mis à disposition de la famille, décembre 2021.

a sauté sur une mine, ce qui prive la Maison de son principal moyen de transports⁷⁴⁴. Dans les faits, le transfert des enfants vers leur Maison est une succession d'obstacles qui augurent parfois d'une suite heureuse ou pas. Parfois, exceptionnellement, un convoi d'enfants peut prendre le chemin de celui des militaires, ce que Fernand Léger, Directeur général de la Direction Générale des Prisonniers de guerre, dénonce avec fermeté lors du Congrès départemental Prisonniers de Guerre, du Loir-et-Cher, le 1^{er} juillet 1944⁷⁴⁵.

Partir dans une Maison est donc une aventure qui ne laisse pas indemne. Les enfants auraient toutes les raisons de questionner leur « *droit au bonheur* » que Robert Garric leur a promis⁷⁴⁶. En effet, le sort des enfants ne se joue pas uniquement autour d'un cabinet ministériel et dans la rédaction de rapports administratifs car il est au plus près d'une réalité incompressible dont il est nécessaire de se souvenir pour en comprendre les véritables enjeux.



Enfants « zoniers » (en situation de précarité)
Certains seront accueillis dans les Maisons.
L'Illustration, n° 5119 du 19 avril 1941,
(Fonds documentaire personnel)

⁷⁴⁴ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

⁷⁴⁵ Rapport de Monsieur Léger présenté lors du Congrès départemental du Loir-et-Cher du 1^{er} juillet 1944, Archives départementales du Cantal, 419/52 53 2.

⁷⁴⁶ Note n°13 du 21 mai 1941, (Fonds documentaire personnel)

Le départ vers l'inconnu, en ces temps troublés, n'a, en effet, rien de sécurisant, comme on vient de le voir. On peut aisément imaginer l'état d'esprit des enfants quant à leur devenir, si tant est qu'ils s'autorisent à s'interroger devant les adultes. Et que pouvaient-ils leur répondre ? Comment pouvaient-ils expliquer ces séparations que seule la guerre pouvait justifier ? Devons-nous référer à ce que disent souvent nos aïeux lorsqu'ils évoquent les relations entre enfants et parents au sein desquelles la parole des premiers n'est pas toujours tolérée ?

Sans vouloir faire preuve d'une sensiblerie de mauvais aloi, on peut dire que la mise à l'abri des enfants, bien que nécessaire, dans certaines situations, est aussi une succession de ruptures et une hypothèque parfois hasardeuse sur leur avenir. Autant qu'un horaire de train, que le tampon apposé sur un formulaire administratif ou un texte de loi désigné comme protecteur.

Un changement de statut, une raison supplémentaire à la mobilité des enfants

Il est aussi utile de préciser que l'arrivée d'un enfant dans une Maison n'a pas toujours un caractère définitif, pas seulement au nom de la temporalité liée à la durée de son séjour plus ou moins prévue au départ mais parce l'enfant peut changer, du jour au lendemain, de statut administratif. Les nombreuses dissonances institutionnelles en sont l'illustration dès lors que les parents connaissent un changement de situation. On a vu qu'un père prisonnier peut, arbitrairement, relever du STO et ou/de l'Organisation Todt puis retrouver son statut premier, au gré du pouvoir décisionnaire de Berlin. Ce qui modifie, en principe, obligatoirement le statut tutélaire des enfants. Alors, pourquoi ne pas envisager que ses enfants puissent rester là où ils sont, dans la Maison qui leur a été attribuée ? Si c'est le cas parfois, ce n'est pas une règle absolue pour la simple raison que le financement des structures d'accueil obéit à des circuits budgétaires différents selon les services de tutelle. Pour exemple, si l'on considère plus particulièrement l'Organisation Todt que Fritz Sauckel gère avec une main de fer, tant sur le plan de la main d'œuvre stricte mais aussi sur le volet social, on peut comprendre que l'organisation caritative de l'organisme ne puisse supporter des incohérences administratives qu'il lui importe de corriger. Comme pour tout le reste des activités des Allemands, tout doit

être réglementaire même si les situations particulières sont, autant que possible, examinées au cas par cas. Les enfants doivent être là, là où ils doivent être !

2) Réaliser une typologie des enfants au plus près de la réalité

Faire avec l'absence des dossiers administratifs des enfants

La réalisation d'une typologie cohérente des enfants est peu aisée dans la mesure où nous ne disposons pas des dossiers d'enfants qui auraient pu éclairer notre propos. Nous savons néanmoins qu'ils n'ont pas été, d'emblée, forcément obligatoires. Par la suite, lors de leur constitution avérée, ceux-ci ont été également soumis à des pratiques variant d'un lieu d'accueil à un autre. Une autre raison à cette absence de dossiers dans les fonds d'archives consultés est vraisemblablement celle de la désorganisation administrative totale existant à la Libération. La transition entre le gouvernement de Vichy et celui d'après-guerre sera le théâtre de transferts institutionnels infiniment complexes. Ils le sont non seulement dans le cadre de transmission très pratico-pratiques mais également dans la nomination de nouveaux acteurs qui n'ont pas été, pour de multiples motifs, dans la possibilité d'assurer une continuité bureaucratique. La réorganisation des différents services est, en effet, subordonnée à des crises institutionnelles au sein desquelles chacune devra expliquer ses différents choix d'orientations. De plus, la fermeture définitive de certaines Maisons, la suspension d'activités d'autres en attente d'une décision relative à leur avenir, etc. en ajoutent à la confusion qui règne dès 1945. Il faut aussi tenir compte du fait, et pas des moindres, que certains propriétaires de Maisons se sont empressés de récupérer leurs biens. Il est donc raisonnable de penser que des déménagements et réaménagements seraient aussi à l'origine de la disparition de documents et de divers objets. L'état des greniers⁷⁴⁷ de la Maison de la Futaie à Rouillon-sur-Sarthe, laisse facilement imaginer cette situation. Dans la Pouponnière du Lison, il ne subsisterait qu'une table d'appoint⁷⁴⁸. Mais nous n'en savons pas plus. Il faut dire qu'action publique ne rime pas toujours avec action privée. L'intérêt de préserver une mémoire administrative n'est pas forcément un réflexe de la part de ceux qui ont été dépossédés de leur habitat d'une façon éminemment discrétionnaire. Cela ne suffit, certes, pas pour tout expliquer. Il y a cependant un désir de bâtir un nouvel avenir dans un contexte

⁷⁴⁷ Visitée en septembre 2021.

⁷⁴⁸ Visitée également en septembre 2021.

de privations qui se poursuit assorti de règlements de comptes de tous ordres. Ce qui relève presque de la quadrature du cercle. Aussi, la conservation des dossiers des enfants ne peut être une des priorités absolues lorsqu'elle est confrontée à une telle réalité.

Il faut aussi se souvenir que cette confusion administrative s'inscrit dans une sorte de chronicité de la complexité. D'abord, rappelons que l'ouverture des Maisons, une des premières étapes du dispositif de protection des enfants, a été assortie de toutes les contraintes que nous avons déjà évoquées. Il s'en suivra une nouvelle étape difficile au moment de la suppression de la ligne de démarcation qui remettra en cause l'organisation générale des Maisons sur tout le territoire pour finalement exploser une nouvelle fois à la fin de la guerre. A tous les échelons de la bureaucratie, le traitement des situations administratives n'a eu de cesse de s'obscurcir. De plus, il faut compter sur les nombreux transferts d'enfants⁷⁴⁹ pour de multiples raisons (matérielles, statutaires et autres) qui ont rendu difficile leur traçabilité administrative.

Une constante relative dans le recrutement

Sur les listes des Maisons établies et « surveillées »⁷⁵⁰ par le Secours National/Entr'Aide d'Hiver, la typologie des enfants s'articule essentiellement autour des enfants de pères prisonniers, des parents réquisitionnés dans le cadre du Service du Travail et/ou de l'Organisation Todt. Néanmoins, bien que minoritaires, il peut y avoir d'autres catégories d'enfants comme ceux dits « enfants zoniers »⁷⁵¹. Il existe également des enfants de déportés et de parents fusillés, ces derniers étant accueillis principalement dans l'unique Maison qui leur est destinée, à la Villette-sur-Aulne, en Seine-et-Marne. Nous verrons aussi que quelques enfants juifs ont pu être cachés dans ces lieux d'accueil, d'une façon bien évidemment clandestine. Cependant, le dénominateur commun à tous ces enfants demeure dans le fait que les familles soient, pour la plupart du temps, dans l'impossibilité de s'en occuper dans des conditions minimales de sécurité matérielle et sanitaire. Tous les cas de figure sont traversés par une pauvreté économique extrême, des carences alimentaires plus ou moins graves en ces temps de privations forcées et dont la cause est attribuée par Philippe Henriot aux

⁷⁴⁹ Ou la fin de leur prise en charge.

⁷⁵⁰ L'expression n'est pas excessive en raison des contrôles permanents et pressants qu'exerce le Secours National/Entr'aide d'hiver sur les différentes structures d'accueil des enfants.

⁷⁵¹ On appelait ainsi les enfants des rues, Archives du Ministère des Finances, PH 232/06 0014.

« pillleurs, aux terroristes, aux voyous du marché noir qui non contents d'attenter à la vie des hommes et des femmes, les voici en guerre contre les enfants...car tout ce qui est volé et volé aux Allemands. (Y compris le lait sur lequel disserte longuement Philippe Henriot) ...Et pourtant, comme il est effarant de penser que, dans tous les domaines, les Français sont prêts à approuver les pires excès, les plus scandaleux des attentats, persuadés que l'Allemagne seule en est la victime⁷⁵². Cette explicitation relève, on peut aisément le comprendre, d'une lecture d'un idéologue qui se met au service de la politique de Vichy. Mais évoquer Philippe Henriot, dans ce cadre précis, est aussi un moyen de renforcer les contours de notre analyse des conditions dans lesquelles les Maisons défendent, autant que possible, leur existence.

L'étude de la typologie des enfants met en évidence des caractéristiques de populations différentes d'une Maison à l'autre, directement corrélées aux aléas des places disponibles ou pas, d'ententes locales plus ou moins affirmées entre les différentes autorités de tutelle et aussi le caractère urgent des situations. Il y a vraisemblablement d'autres motifs qui expliquent ce mélange d'enfants comme ce fut le cas dans la Maison de Sèvres :

Notre maison fut fondée en juillet 1941. Elle était, à l'origine, destinée à héberger temporairement des enfants de la région parisienne, victimes des restrictions alimentaires. Vint la guerre, l'exode, l'invasion, le bombardement des routes, bouleversement non seulement matériel mais moral dans la vie des petites gens et qui fit vaciller ceux à qui une civilisation matérielle relativement florissante avait, jusque-là, donné des habitudes de vie régulière et une sorte de moralité extérieure qui disparurent au souffle de la panique et de la guerre. Et la première vague de misère déferla sur nos maisons : enfants abandonnés au cours de l'exode, errant d'internat en internat, fugueurs impénitents à qui le chaos des routes avait donné des fringales d'exaltantes aventures, un appétit perpétuellement insatisfait de vie irrégulière, de paniques, de délires collectifs, et de fuites... Vint la proscription, le cortège des misères changea. Arrivèrent des enfants qui, dans un périple de frayeur avaient fui les internats de la Creuse où on les avait imprudemment massés et d'où les occupants les expédiaient par wagons en Allemagne. Refoulés à la frontière suisse, ils aboutirent, fourbus et passifs dans notre Maison⁷⁵³.

⁷⁵² Editoriaux prononcés à la Radio par Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information et à la Propagande, n°1 du 7 février au 13 février 1944. (Fonds documentaire personnel)

⁷⁵³ Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison de Sèvres, le 21 décembre 2021.

D'autres situations d'enfants inscrits dans la mémoire de la Maison de Sèvres renseignent notre recherche. Edmond, âgé de 5 ans est un enfant martyr, gravement maltraité par sa famille. Rachitique, il est dans l'incapacité de se nourrir correctement. Il est désigné comme un enfant en danger moral et physique qu'il faut mettre à l'abri⁷⁵⁴. Suzanne, orpheline, âgée de 16 ans a été cachée dans un couvent de Budapest. On peut en déduire qu'elle est juive. Elle a été probablement amenée par le biais d'un réseau clandestin de sauvetage jusqu'à la Maison de Sèvres⁷⁵⁵. Rose, en détresse psychologique très importante, a été raflée en Alsace et a connu plusieurs camps de la Prusse orientale⁷⁵⁶.

De nouveaux portraits d'enfants ont ensuite suscité notre intérêt. Ils figurent dans un document non identifié⁷⁵⁷ découvert aux Archives du Ministère des Finances⁷⁵⁸. Les éléments d'informations sont plutôt succincts, donnés dans un style télégraphique où se mêlent des items de l'ordre factuel et psychologique bien que les derniers soient plutôt imprécis. On ne connaît pas non plus les lieux d'affectation des enfants sauf pour Jeanne, « *6 ans, en fin de cure de traitement contre une syphilis héréditaire, non porteuse de lésion. Est placée dans la Maison de Valence-en-Brie* ». La situation de Marie-Françoise, « *née en 1931, fille d'un adjudant de la Milice. Mère d'une conduite notoire.* » et celle de Danièle « *née en 1942, mère déchue de ses droits, arrivée dans un très mauvais état général.* » offre davantage une lecture de la situation des parents jugée infâmante plutôt que d'éclairer celle des enfants. Il en est de même pour Josiane et Serge, « *nés en 1939 et 1938, abandonnés par leur mère.* » Jean-Claude est « *un enfant de père prisonnier qui ignorait son existence.* » dont on ne connaît pas la date de naissance. Mais de Rose-Marie, « *née en 1931, famille d'origine polonaise naturalisée française. Parents disparus.* », on sait qu'elle « *ne sait plus parler ni lire. Mais elle a retrouvé la parole et sait à nouveau lire.* » Dans l'ensemble, la description des situations est plutôt détachée et parcellaire, ce qui ne donne qu'une vision étroite de celle-ci. On ne sait rien non plus de leur origine géographique ni des structures qui les ont orientés vers les Maisons et encore moins des professionnels qui ont réalisé l'accompagnement. Il manque également des dates importantes qui auraient pu nous informer de leurs trajectoires. Cela dit, cette

⁷⁵⁴Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison de Sèvres, le 21 décembre 2021.

⁷⁵⁵ Idem

⁷⁵⁶ Idem

⁷⁵⁷ Il manque des pages pour en comprendre l'objet principal du document.

⁷⁵⁸ Archives du Ministère des Finances, PH238/06, 0001. (Feuilles éparses)

affirmation comporte des limites puisqu'elle est seulement nourrie par ce qui reste dans le dossier consulté, à savoir des feuilles volantes sans pagination de début ni de fin. On peut penser, raisonnablement, que des dossiers médicaux plus complets puissent exister ailleurs.

Nous avons cependant engrangé des éléments d'informations précieux sur la provenance des enfants accueillis dans la Maison de Lison, la Pouponnière de Fressines. Rappelons que l'autorité de tutelle de cette Maison est exercée par la Direction de la Famille des Travailleurs en Allemagne conjointement avec l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. Ce qui n'empêche pas la présence d'Arlette dont le père est prisonnier en Allemagne., « *née le 4 décembre 1944, 9 kg 100, Direction Famille Prisonniers en Allemagne, père retour d'Allemagne, santé très précaire.* » Une fois encore, la diversité des statuts des enfants ne fait que confirmer l'embrouillamini institutionnel décliné dans la première partie de ce travail. Aussi, si certains nourrissons sont ceux de mères travaillant outre-Rhin, d'autres catégories d'enfants peuvent également être placés à la Maison du Lison. On découvre ainsi l'existence de :

Pour le compte de la Direction des Travailleurs en Allemagne	Pour le compte de L'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal
. Antoine, né le 31 mars 1941, 12 kg, couple vivant maritalement, mère travaillant en Allemagne, n'a plus donné signe de vie, père s'intéresse à l'enfant, évadé d'un camp de travail en Allemagne, est depuis plusieurs mois dans un camp, serait marocain.	. Jacques, né le 10 octobre 1944, 6 kg 100, mère célibataire, placé par l'assistante sociale de l'hôpital de ?
. Marcel, né le 30 mars 4,9 kg, père parti en Allemagne, n'a pas pu reconnaître l'enfant, mère célibataire.	. Pierre, né le 2 juillet 1943, 10 kg, mère célibataire.
. Sylviane, née le 22 février 1941, 14 kg, attend le retour de son père d'Allemagne.	. Roland, né le 26 décembre 1944, 3 kg 450, mère célibataire réfugiée.
. Bernard, né le 31 décembre 1943, 6 kg 510, père en Allemagne, mère célibataire.	. Marie-Françoise, née le 13 février 1944, 4 kg 500, mère célibataire.
	. Michèle, née le 5 janvier 1944, enfant mal soigné par sa mère.
	. Dora, née le 22 avril 1943, mère célibataire, maltraitée.

Ces éléments d'informations proviennent d'une courte liste d'enfants accueillis à la Pouponnière de Fressines contenue dans son dossier conservé aux Archives départementales des Deux-Sèvres.

Il est à remarquer que pour la majorité des enfants, on a indiqué leurs poids au moment de leur arrivée. Cela s'explique vraisemblablement par le souci de nourrir les jeunes

pensionnaires puisque les Maisons, ne l'oublions pas, sont désignées comme des centres de suralimentation. On peut en déduire que les enfants seront pesés à nouveau, lors de leur séjour, afin de vérifier la réalité de la réduction de leurs carences alimentaires. L'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal a donc autoritairement réservé des places à la Maison du Lison pour son propre compte. Comme celle-ci en est le financeur principal, cela lui confère certains droits décisionnaires. Il en est de même pour d'autres Maisons comme, par exemple, celle de Morzine qui accueille, en plus des enfants de pères prisonniers, d'autres venant du nord de la France frappé par les bombardements. Même chose pour celle de Marnay alors que cette dernière est vouée à prendre principalement en charge des enfants de Travailleurs Français en Allemagne.

Le mélange des catégories d'enfants est aussi dû à la situation d'urgence qui règne sur le territoire et à la nécessité de « *ranger* » ceux-ci dans les plus brefs délais comme nous l'avons vu antérieurement. Le nombre de victimes civiles ne cesse d'augmenter pour de nombreuses raisons : raids ponctuels des Alliés, tentative d'un débarquement canadien en 1942, etc. Dans les ruines qui sont déjà légion, depuis 1940, s'ajouteront celles provoquées, çà et là, par les exactions des Allemands. La situation des réfugiés n'est pas non plus réglée et dans ce chaos dont Berlin avait pourtant exigé une résorption rapide, il subsiste de nombreux enfants dont le destin sera d'être les hôtes des Maisons, et ce, souvent, sans distinction réelle de statut.

B) Situations particulières :

Les enfants de pères fusillés de la Maison de Villette-sur-Aulne

Les enfants juifs cachés dans d'autres Maisons

1) La Maison de Villette-sur-Aulne ouverte pour les enfants d'otages fusillés

En préliminaire, une explication du statut d'otage

La singularité de cette Maison est d'accueillir des enfants dont les parents ont été fusillés, la plupart du temps, en qualité d'otages. Il est nécessaire, en préliminaire, d'explicitier la notion même d'otage. La politique des otages menée en France par l'Occupant obéit à un objectif très précis, à savoir celui de faire régner la terreur par la sidération au sein de la population. C'est le principe de la « *terreur mutualisée* » qui s'illustre par un contrôle permanent des individus en toutes circonstances et à tous les échelons de la communauté. C'est ce que Pierre-

Emmanuel Dufayel démontre dans son intervention du 25 octobre 2021⁷⁵⁹. En effet, l'otage, au sens où on l'entend aujourd'hui, à savoir objet de versement d'une rançon (argent, nature ou autres) en échange d'une libération suite à un enlèvement n'a rien à voir avec l'otage tel qu'il est défini pendant l'Occupation. Une personne est désignée comme otage dès lors qu'elle est considérée comme porteuse d'une punition individuelle ou collectivisée en représailles à tout acte d'opposition à l'Occupant, cette gravité étant diversement appréciée par ce dernier. Si Hitler donne l'ordre d'affamer, de rafler et/ou de massacrer (et pas seulement les juifs) les populations dans l'Europe de l'Est, il décide d'agir différemment s'agissant de la France, ce qui n'enlève en rien à l'existence d'exactions dramatiques sur notre territoire. Comme Hitler se méfie de la France désignée comme frondeuse⁷⁶⁰, il lui faut donc réfléchir à d'autres modes opératoires pour asservir le pays. Malgré la réserve du Général von Stülpnagel, commandant militaire allemand en France, qui estime que la politique des otages est contre-productive, lui préférant la déportation des contrevenants, la répression par rapt et sidération continuera à se développer⁷⁶¹.

Il est ainsi question d'intimider la population en s'attaquant directement à ses membres, même réputés comme innocents dès lors que d'autres, dans leur entourage ou non, aient pu commettre des actes tels que la non-remise d'armes aux autorités militaires, la transmission de renseignements illicites, les attentats à l'adresse de soldats allemands, les opérations de sabotage ou insubordinations de toutes sortes. Cette répression est menée à la fois par la Wehrmacht et la SS dont la légitimité à agir est confortée par des tribunaux militaires allemands. Il existe même un Code des otages édicté le 28 septembre 1941 qui couvre essentiellement la période 1941-1943. Les modalités de celui-ci sont consignées, entre autres, dans l'introduction à la liste des fusillés de la prison de Montluc de Lyon⁷⁶². La politique de terreur continue à s'appliquer aux otages même une fois enfermés. Le système « avec

⁷⁵⁹ Pierre-Emmanuel Dufayel est professeur agrégé d'histoire. Il consacre ses travaux aux femmes déportées par mesure de répression. Il est intervenu lors de la Journée d'étude « *Construction de la mémoire, transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie* », dans le cadre du partenariat entre le CESE et la FMD du 25 octobre 2021 à laquelle j'ai participé.

⁷⁶⁰ Confirmé par Jean-Pierre Azema dans le documentaire *Les brûlures de l'histoire*, réalisé par Patric Rotman, en 1997 et conservé par l'INA. Ceci m'a été également dit par deux anciens soldats de la Wehrmacht rencontrés lors d'une autre recherche universitaire en 2015. L'armée allemande avait même édité un livret spécial s'agissant de l'Occupation de la France.

⁷⁶¹ Sinclair, Anne, *La rafle des notables*, Paris, Edit. Grasset et Fasquelle, 2020, p. 37.

⁷⁶² Consultée sur place, le 19 novembre 2021.

bagages » ou « *sans bagages* » avertit les otages sur leur sort annoncé, « *sans bagages* » voulant dire fusillé :

L'appel des otages, c'était de la pure souffrance, de la quintessence ; il faut y avoir goûté pour la comprendre. D'abord, il avait lieu à n'importe quelle heure du jour et de la nuit...Nous, les anciens, l'instinct nous avertissait qu'il s'agissait d'une fusillade bien avant qu'on eût le temps d'examiner ou de rejeter d'autres hypothèses...Se laisser attacher les mains, en regardant le mur. S'entasser dans une camionnette. Et puis, dans la campagne, descendre, se coucher sur le ventre, dans l'herbe verte. Attendre la rafale du soldat qui circulait tranquillement entre les rangs, en déchargeant sa mitraillette. On savait tout cela...Bagages ? Pas de bagages⁷⁶³ !

Il n'est pas inutile de rappeler que depuis juin 1940, le pouvoir de juridiction allemand s'applique sur toutes la zone occupée et que les populations sont soumises au droit pénal allemand (Bien que René Bousquet affirme le contraire)⁷⁶⁴ :

Les autorités allemandes savent s'appuyer sur des conventions de droit international pour légitimer leurs condamnations à mort dans les territoires occupés. Les militaires allemands ont une conception du droit et des devoirs des populations occupées fondée sur une interprétation restrictive du droit international⁷⁶⁵.

Les personnes sont ainsi raflées ou plus ou moins volontairement désignées par les maires ou autres personnalités locales que l'Occupant somme de choisir pour constituer des listes d'otages potentiels, les plaçant, parfois, dans des situations de grave conflit de loyauté⁷⁶⁶. Si les exécutions concernent, au début, plus particulièrement les communistes et les juifs, il en sera de même, par la suite, pour le reste de la population :

Le Code des otages permet d'exécuter des prisonniers en représailles aux attentats contre l'armée allemande. Ces exécutions ne sont qu'un volet de la répression, l'autre étant la

⁷⁶³ André, Frossard, *La Maison des otages*, Paris, Edit. Fayard, 1944, 1960 et 1983, p. 119, 121 et 124.

⁷⁶⁴ Berlère, Jean-Marc, Chabrun, Laurent, *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Edit. Perrin, 2001, p. 33.

⁷⁶⁵ Dans l'introduction de la Liste des fusillés 1940-1944, déjà citée, dictionnaire élaborée par Claude Pennetier, (Maitron), Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty et Delphine Leneven, Ivry-syr-Seine, Edit. de l'Atelier/Edit. Ouvrières, 2015, p. 48.

⁷⁶⁶ Dans la série télévisée *Un village français*, réalisée en 2014, par Frédéric Krivine, Philippe Tribot et Emmanuel Daucé, historiquement conseillée par Jean-Pierre Azema, une partie d'un épisode est centrée sur la désignation obligatoire d'otages par le maire du village, sous la pression du préfet acquis à la cause de l'Occupant.

déportation dans les prisons et les camps de concentration du Reich. A cette répression codifiée s'ajoute, surtout en 1944, une répression extrajudiciaire⁷⁶⁷.

Le commandant du Gross Paris annonça « qu'à partir du 23 août (41), tous les Français mis en état d'arrestation, que ce soit par les autorités allemandes en France, ou qui sont arrêtés par les Français pour les Allemands sont considérés comme otages. En cas de nouvel acte, un nombre d'otages correspondant à la gravité de l'acte commis, sera fusillé⁷⁶⁸.

N'oublions pas de préciser que le gouvernement de Vichy ne s'opposera pas à ces dispositions qu'il rendra concrètement possibles sur le terrain en mettant à la disposition des Allemands son infrastructure policière aux côtés de son homologue allemande qui :

ne s'embarrasse pas des notions de culpabilité et d'innocence qui paralysent notre procédure. Elle est chargée d'assurer la sécurité de son armée. Elle ne connaît qu'un moyen pour y parvenir : la terreur. C'est un effet qu'on obtient aussi bien et même mieux en fusillant des innocents qu'en exécutant des coupables...J'ai constaté que la désignation des otages semblait relever du hasard. La Gestapo tient plus à la quantité qu'à la qualité des otages. On voit partir des vieillards et des enfants qui ne semblent destinés qu'à arrondir un total de victimes⁷⁶⁹.

Vichy va même plus loin. « Alors que l'armée d'occupation procède aux fusillades d'otages annoncées, Vichy, par la création de la Section spéciale du Tribunal d'Etat, tente de se substituer ses propres tribunaux à la répression allemande⁷⁷⁰

Et cela, en dépit de ce qu'a pu prétendre Pierre Laval, à la fin du conflit :

Je n'ai jamais, je tiens à le noter dès à présent, pris aucun texte contre les communistes. Je n'ai fait procéder à aucune déportation de communistes en Afrique, et j'ai supprimé du projet de loi concernant les cours martiales le mot « communiste » qui y avait été inséré. J'en ai fait libérer des milliers des camps de concentration...J'ai le droit de dire que j'ai sauvé, par ma présence et mon attitude, des milliers de vies françaises...Les Allemands avaient aussi exigé l'arrestation des otages pris dans les familles des chefs de

⁷⁶⁷ Tantin, Dominique, in *Le Picton, Culture et Patrimoine en Poitou et en Charente*, n°261, mai-juin 2020, Dossier 1940-1944, p. 50.

⁷⁶⁸ Tantin, Dominique, 1941-1944, *80 années après les premières grandes exécutions d'otages des fusillés, des guillotins, exécutés*, 1940-1944, Maitron des Fusillés.

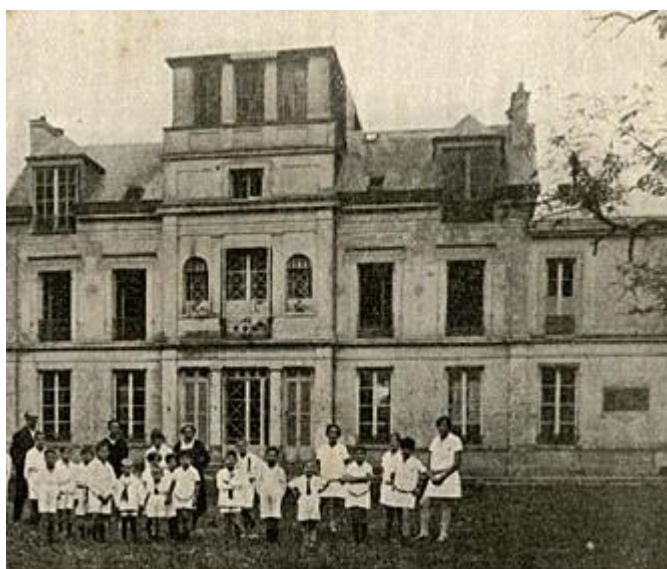
⁷⁶⁹ Frossard, André, *La Maison des otages*, Paris, Edit. Fayard, 1944, 1960 et 1983, p. 30 et 116.

⁷⁷⁰ Berlière, Jean-Marc, Chabrun, Laurent, *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Edit. Perrin, 2001, p. 128.

la dissidence... Je protestai avec véhémence « contre de telles méthodes qui sont peut-être en honneur dans votre pays, dis-je, mais qui ne sont pas admises chez nous. »⁷⁷¹

Les conditions d'accueil des enfants de pères fusillés

Les otages fusillés sont aussi les pères d'enfants dont le sort est parfois si préoccupant qu'il est nécessaire d'envisager une prise en charge socio-éducative. Pour eux, Vichy ouvrira la Maison de Villette-sur-Aulne. Et cette Maison anciennement appelée, « *Orphelinat ouvrier de l'Avenir social* » sera administrativement encadrée par le Secours National qui lui offrira un soutien financier désigné par les décideurs, comme non négligeable, s'élevant, en 1943, à 179.437 Frs⁷⁷².



L'Orphelinat ouvrier de l'Avenir Social de la Villette-sur-Aulne
avant sa réquisition par le Secours National
(Site CPA77, carte non datée)

Cette Maison est composée d'un corps de bâtiment, bâti sur 3 côtés de la grande cour et comprenant une maison d'habitation avec un rez-de-chaussée et deux étages surmontés d'un belvédère. Il y a également des locaux à usage matériel : caves, remises, débarras. S'ajoutent à cela un autre bâtiment avec un hangar, une petite pièce, une autre remise, une écurie et une grange. Mais le plus important est la présence de deux jardins potagers et de deux serres qui vont conditionner, entre autres, les activités de enfants et sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

⁷⁷¹ *Laval parle...* Notes rédigées en cellule, Suisse, Edit. A l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p. 109,110, 114.

⁷⁷² Rapport du contrôleur financier du Secours National, PH230/06 C5



Scènes de la vie quotidienne à la Maison de Villette-sur-Aulne
Cartes éditées par la Maison de Villette-sur-Aulne. (Fonds documentaire personnel)

La Maison sera en location à partir du 20 juillet 1941 pour un loyer de 19.500 Frs. Notons que le bien appartient à un propriétaire qui a pu l'acheter, suite à une mise sous séquestres, les bâtiments ayant appartenu auparavant à l'œuvre caritative communiste « *Avenir social* ». Le propriétaire était tenu de garnir les locaux de tous les biens essentiels dont la liste a été préétablie lors de la signature du contrat de location. Mais au moment de l'ouverture de la Maison, celle-ci manque encore cruellement de matériel pour accueillir des enfants, prévue, dans un premier temps, pour être une colonie de vacances. Elle ne pourra ouvrir dans les délais pressentis en raison de graves problèmes d'organisation⁷⁷³, les Allemands l'ayant, de plus, préalablement fortement dégradée. Il faut dire que la Maison de Villette-sur-Aulne n'apparaît pas sur les listes du *Kunstschutz*⁷⁷⁴ et ne mérite donc pas les égards nécessaires. Le

⁷⁷³ Dispositions locatives de la Maison de Villette-sur Aulne, Archives départementales de la Seine-et-Marne, 1703W8, dossier Biens séquestrés.

⁷⁷⁴ Voir chapitre sur les réquisitions immobilières.

Secours National/Entr'Aide du Maréchal assurera cependant son équipement dans les six mois qui suivent l'occupation de locaux, sur les ordres d'Henri Sirolle⁷⁷⁵. De plus, soucieux de faire fonctionner la Maison au plus vite, Henri Sirolle fait embaucher « *une femme de ménage dont le mari cultivera le jardin et remplira les fonctions de gardienne* »⁷⁷⁶.

Concernant les enfants accueillis à la Villette-sur-Aulne, il est dit qu'ils sont chétifs⁷⁷⁷. Mais on n'en sait pas plus sur leur état général. Nous apprenons également que lors d'une conférence des Maisons d'enfants qui a lieu à la Villette-sur-Aulne, le 26 février 1944, il est conseillé de mettre en œuvre une expérience pédagogique similaire à celle réalisée dans la Maison de Sèvres. Il s'agit de permettre à un Conseiller d'Orientation professionnelle de mener des études sur le comportement des enfants dans le but d'aider les instituteurs et les moniteurs à connaître et à développer les aptitudes des enfants, le but étant aussi de corriger leurs défauts. Il n'y a pas forcément une injonction de généraliser l'expérience. Néanmoins, Monsieur Sirolle invite les directeurs à s'inspirer de cette action, tout en insistant sur la nécessité de s'entourer de toutes les garanties nécessaires⁷⁷⁸.

L'existence même de cette Maison interroge

A ce stade de notre présentation, il n'est pas inutile de discourir sur la volonté même d'ouvrir une telle Maison. Le débat a déjà débuté plus haut en abordant la question des intentionnalités du gouvernement de Vichy quant à la prise en charge des enfants qui nous intéressent. Aussi, sans céder toutefois à une interprétation de comptoir, on peut néanmoins poursuivre cette réflexion sous plusieurs angles.

Dans un premier temps, on ne peut pas manquer de faire mention d'une certaine ironie du sort. D'une part, la Maison de Villette-sur-Aulne était la propriété d'un organisme caritatif communiste. Or, parmi les premières vagues d'exécutions d'otages, figuraient justement des communistes. Il y a donc fort à parier que, parmi ces enfants, puissent se trouver les fils et les

⁷⁷⁵ Lettre d'Henri Sirolle au Directeur des Domaines du 11 mars, 1942, Dispositions locatives de la Maison de Villette-sur Aulne, Archives départementales de la Seine-et-Marne, 1703W8, dossier Biens séquestrés.

⁷⁷⁶ Lettre de Monsieur... (signature illisible) à Monsieur le Directeur...(?), même source que la précédente.

⁷⁷⁷ Rapport des Domaines de la Seine du 17 mars 1942, Archives départementales de la Seine-et-Marne, 1703W8, dossier Biens séquestrés.

⁷⁷⁸ Centre de Documentation juive, MDVIII, carton 14.

filles de ceux-ci. D'autre part, la collaboration de l'Etat français et des Allemands autour de la politique des otages n'étant plus à démontrer, ce qui pose le postulat d'une adhésion pleine⁷⁷⁹ au fait même de fusiller les pères⁷⁸⁰ de ces mêmes enfants. Quel raisonnement pouvait alors tenir le Secours National/Entr'aide d'Hiver en assurant, ensuite, leur encadrement, voire même la mise à l'abri de ces derniers ? Au risque d'aller à la limite extrême de notre questionnement, on pourrait presque dire que l'entité « enfant de fusillés » est une production directe de Vichy. Y aurait-il une forme d'anticipation situationnelle ? Après avoir tué les pères, l'Etat a-t-il l'intention d'assurer une suite de l'événement, à savoir le devenir acceptable (à ses yeux) de leurs enfants ? Si cette hypothèse semble teintée de provocation, elle s'appuie néanmoins sur une réalité tangible. Le projet d'ouverture de la Villette-sur-Aulne, le 1^{er} janvier 1943, ne serait-il qu'une forme d'adaptation à la situation ? Ou bien le produit de négociations entre Vichy et Berlin, dans le cadre de la Collaboration, comme le suggère Fabrice Virgili⁷⁸¹ ?

Ou encore serions-nous alors dans une équation rendue possible par l'exceptionnalité de l'événement que fut la Seconde Guerre mondiale avec toutes ses incohérences et ses surprises historiques ? Ne pourrions-nous pas, à cette occasion, prouver aussi le fait que Pétain pratique une politique de double jeu⁷⁸² alors qu'il assurait le contraire ? Y aurait-il un lien entre Villette-sur-Aulnes et avec ce que Robert Aron affirmait, dix ans après la Libération, considérant Pétain comme bouclier et porteur d'une politique du moindre mal⁷⁸³ ? Ou bien faut-il lire la Villette-sur-Aulne comme l'illustration quasi ubuesque des politiques familialistes extrêmes de Vichy ? Pour aller encore plus loin dans notre raisonnement, pourrions-nous imaginer que les convictions chrétiennes portées par Robert Garric, soient une des composantes des politiques assistancielles de Vichy à l'égard des enfants ? Lui qui, « *appelé par son créateur, ce Dieu pascalien qui était pour lui une source d'adoration et qui portait le Message d'une jeunesse de cœur...car vivre chrétiennement, c'est encore le moyen le plus sûr de vivre dans l'actualité*⁷⁸⁴. Sommes-nous peut-être dans une optique de réparation annoncée, de rachat

⁷⁷⁹ Sauf de la part de certains opposants au régime.

⁷⁸⁰ Plus rarement les femmes, qui sont plutôt déportées ou même parfois pas inquiétées. Ce qui est confirmé par Fabrice Virgili, lors de l'entretien du 26 novembre 2021.

⁷⁸¹ Entretien du 26 novembre autour de la justification de l'existence de la Maison de la Villette-sur-Aulne.

⁷⁸² *Pétain, apparences et réalités*, Fascicule édité par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance n°1055 D 73, 1994, p. 86, (Fonds documentaire personnel)

⁷⁸³ Cité par Marc-Olivier Baruch in *Le régime de Vichy*, Paris, Edit. Tallandier, 2017, p. 11.

⁷⁸⁴ Opuscule des *Amitiés Robert Garric*, XXII^e cahier, 2004, page 4, 10 et 24. (Fonds documentaire personnel)

même, au sens où l'entend la religion catholique dont les préceptes traversent le régime de Vichy ? Claude Nachon⁷⁸⁵ apporte, à cette occasion, un éclairage supplémentaire sur la notion de rachat : « *Le Christ rachète tous les hommes de l'esclavage du péché ; il donne sa vie et par sa mort et sa résurrection, il sauve les hommes de la mort éternelle... Si tout homme est créé à l'image de Dieu, il ne peut qu'être LIBRE. S'il est asservi, il faut donc le racheter, lui redonner sa dignité humaine, lui annoncer qu'il est également l'enfant de Dieu*⁷⁸⁶. » Alors, l'obligation spirituelle de considérer les enfants de la Villette-sur-Aulne comme des enfants de Dieu est peut-être une des hypothèses explicatives de l'existence de ce lieu d'accueil. A laquelle on peut ajouter la dimension plus psychanalytique proposée par Boris Cyrulnik qui lie le rachat à celle de l'expiation dans la mesure où le châtement allège la culpabilité⁷⁸⁷. Interrogé sur la particularité de la Maison de Villette-sur-Aulne, Pierre Bayard⁷⁸⁸ évoque la notion de « *fantasme collectif de réparation* ». Nous pouvons en comprendre que l'institution (Secours National/Entr'Aide d'Hiver), au sens très large du terme, peut inscrire dans ses actes d'assistance la volonté de prendre en charge cette population d'enfants spécifique à laquelle elle offrirait un nouveau projet éducatif et familial. Ce dernier viendrait donc en remplacement de celui qui a été détruit et dont l'Etat porte la responsabilité de son anéantissement dans la mesure où il est invariablement associé à des exactions désignées comme funestes. Alors, le « *fantasme collectif de réparation* » prend tout sens puisqu'il concerne un groupe de protagonistes à la fois complice du préjudice infligé aux enfants (pères fusillés) et, en même temps, concepteur de leur prise en charge postérieure à l'événement.

Roger Hagnauer, questionne, quant à lui, le rôle de certains acteurs du traitement des situations extrêmes au sein même des Maisons, notamment s'agissant de l'accueil d'enfants dits *indésirables*. « *Comment expliquer le silence ou la complaisance de certains ? Le remords, l'alibi pour des lendemains prévisibles*⁷⁸⁹ ?

⁷⁸⁵ Claude Nachon est prêtre pour les Missions africaines de Lyon.

⁷⁸⁶ Entretien du 7 novembre 2021.

⁷⁸⁷ Cyrulnik, Boris, *Psychothérapie de Dieu*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2017, p. 128

⁷⁸⁸ Entretien du 26 janvier 2022 autour de la justification de l'existence de la Maison de la Villette-sur-Aulne.

⁷⁸⁹ Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

De plus, quel avenir pouvait avoir ces enfants dont la destinée sous-tend autant d'interrogations ? Ont-ils été capables, par la suite, de trouver dans leur histoire des leviers de développement malgré tout harmonieux ? Ont-ils pu donner raison à Boris Cyrulnik quand il dit :

Ce qui est écrit ne l'est pas pour longtemps. Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus demain car les déterminismes humains sont à courte échéance. Nos souffrances nous contraignent à la métamorphose et nous espérons toujours changer notre manière de vivre⁷⁹⁰.

Le questionnement ne s'arrête pas là. Qu'en est-il de l'attente⁷⁹¹ pour ces enfants ? A contrario de leurs camarades enfants de prisonniers ou parents réquisitionnés par le STO qui pouvaient, eux, attendre le retour possible de leurs parents, ceux de la Villette-sur-Aulne n'attendaient personne ou tout au moins pas leur père. Confrontés à la mort de leurs parents, quelles perspectives de reconstruction possibles ? Si l'on en croit Ginette Rambault, le jeune enfant a conscience que la mort est irréversible⁷⁹². Mais « *Seuls les morts ne meurent jamais. Quand un enfant accède à la représentation de la mort, il comprend que le destin de ses parents les mène au point final.* » rappelle Boris Cyrulnik⁷⁹³. Qu'en est-il alors lorsqu'il mesure l'inéluctabilité de la mort ? Surviennent alors des manifestations « *sans paroles* » ou « *hors paroles*⁷⁹⁴. » L'événement relaté, ci-après, pourrait être une illustration de ce que vient d'affirmer l'auteur dans le cadre de cette formalisation de la parole dite ou non.

Voici un incident dont la nature et les détails peuvent éclairer quelque peu notre propos. Il est fait mention dans un rapport du contrôleur financier du Secours National que la Maison est, certes, pourvue d'un stock de vêtements, mais qu'ils sont trop petits⁷⁹⁵. Le ravitaillement pose également un problème majeur. Les enfants se révoltent alors contre ces restrictions sur lesquelles ils n'ont pas de prise. L'affaire prendra une tournure tragique quant au devenir de l'équipe et de celui de certains enfants impliqués dans un complot contre le directeur, Monsieur G. Quelques garçons ont, en effet, fabriqué des gourdins qu'ils cachent dans leur

⁷⁹⁰ Cyrulnik, Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2002, p. 13.

⁷⁹¹ Nous y reviendrons dans le Chapitre 3 de cette deuxième partie.

⁷⁹² Rambault, Ginette, *Parlons du deuil*, Paris, Edit. Payot, 2004, p. 105.

⁷⁹³ Cyrulnik, Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Edit. Odile Jacob, Paris, p. 41.

⁷⁹⁴ Idem, Page 111.

⁷⁹⁵ Rapport de M. de Mesmay, délégué financier de mai 1944, Archives du Ministère des Finances, PH23806 0001.

musette, bien décidés à dévaliser l'éconamat et à assommer le directeur, voire même à l'exécuter selon les dires de certains témoins. Leur surveillant-général, L.T. ayant eu vent du projet s'en est ouvert à ses collègues. Un groupe de FFI qui fréquente la Maison clandestinement menace de fusiller toute personne qui s'en prendrait au directeur. Il est à noter une certaine constance quant à la résolution des conflits : être fusillé ou fusiller. Il semblerait que ce soit le seul mode de rapports possible entre les différents protagonistes, quelle que soit la place qu'ils occupent dans la configuration relationnelle du moment. Certains des enfants de la Villette-sur-Aulne, s'évadent, craignant d'être sanctionnés, comme le jeune M.R. tandis que 7 autres sont exclus mais ne peuvent pas partir immédiatement car les trains sont suspendus. Le directeur est lui-même immobilisé dans la Maison alors qu'il demande à partir en vacances. Il règne une extrême tension au sein de la Maison⁷⁹⁶. Ces passages à l'acte témoignent de la dualité « *paroles* » et « *hors paroles* », citée plus haut, dans les événements itératifs qui jalonnent le quotidien de la Maison, elle-même traversée par un rapport à la violence diversement exprimé par les différents protagonistes. Il y a ce qui est dit, passé sous silence ou mis en œuvre jusqu'à l'extrême, à savoir, entre autres, l'exécution envisagée du directeur.

Le sort des enfants de la guerre est donc inégal et leur rétablissement pour certains, sera long et difficile. « *Ainsi va la vie, penserions-nous. Mais qu'aurions-nous d'autre à penser après cette histoire, après tant de souffrance et de mal, après tant d'hommes organisant le mal contre d'autres hommes* ⁷⁹⁷. » L'enfant peut alors parfois se rassurer parce que même en temps de guerre, on peut « *plonger dans l'insouciance d'un gosse qui sait que « mon papa, il est plus fort que le tien* ⁷⁹⁸. » Pour les enfants de la Maison de Villette-sur-Aulne, nous faisons l'hypothèse que cette certitude salvatrice pouvait difficilement avoir du sens.

Et Boris Cyrulnik de s'interroger en évoquant la situation de la petite Renate dont le père a été fusillé : « *Peut-être que si Renate avait pu en parler, en faire un dessin, un livre, une œuvre d'art ou militer dans une association d'enfants de parents fusillés, aurait-elle moins souffert* ⁷⁹⁹ ? »

⁷⁹⁶ Tous ces éléments d'information sont consignés dans le rapport d'inspection (non daté) de F. Laurent, Inspecteur, Archives du Ministère des Finances, PH236/06 28.

⁷⁹⁷ Gibert, Pierre, *Les enfants de guerre, 1914-1962*, Paris, Edit. Bayard, 2003, p. 102.

⁷⁹⁸ *Ibid*, p. 70.

⁷⁹⁹ Cyrulnik, Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2002, p. 33.

Pour les enfants de la Villette-sur-Aulne, l'engagement politique de leur famille fut un facteur supplémentaire de souffrances bien qu'il ne s'agisse pas de s'inscrire dans une appréciation concurrentielle par rapport à d'autres. Néanmoins, leur sort reste singulier, au regard de ce que nous avons développé précédemment.



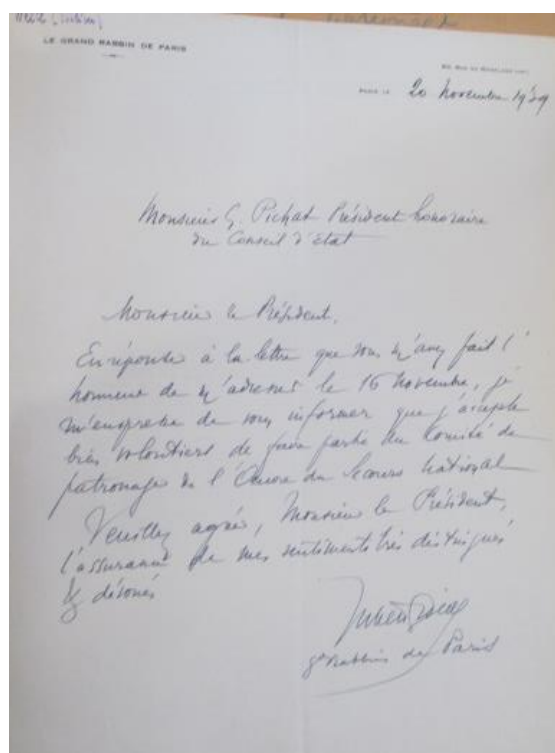
La Maison de Villette-sur-Aulne a besoin de fonds supplémentaires, en plus de ses subventions et dotations plus classiques pour fonctionner. Elle édite une carte à cases sur laquelle on peut coller des timbres de soutien payants. Le graphisme est percutant notamment dans la représentation des Allemands en train de fusiller des hommes. La mention « *Remplaçons près des fillettes et garçonnetts leurs papas martyrs* » abonde bien le questionnement autour de cette Maison d'enfants déroulé plus haut.

Carte et timbres de soutien à la Maison de Villette-sur-Aulne
(Fonds documentaire personnel)

2) Certaines Maisons cacheront des enfants juifs

Vers la normalisation de l'antisémitisme en France

Introduire cette partie de ce travail passera par une découverte dans les Archives départementales du Cantal qui n'est pas sans objet d'étonnement. Georges Pichat, Président honoraire du Conseil d'Etat, lance un appel national⁸⁰⁰ à tous les organismes, œuvres religieuses, privées ou publiques, entreprises, artistes, etc. pour demander leur soutien au Secours National. Georges Pichat, au vu des nombreuses réponses qu'il reçoit, peut assurément compter sur l'adhésion de l'ensemble du paysage économique, culturel et cultuel du pays. Mais une lettre, en particulier, attire notre attention, à savoir celle qui lui parvient du Grand Rabbin de Paris qu'il a également sollicité. Ce dernier répond très vite à l'appel de Georges Pichat et lui fait part aussitôt de son intention de participer à l'effort de l'Œuvre des Œuvres.



Monsieur le Président,

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 16 novembre, je m'empresse de vous informer que j'accepte bien volontiers de faire partie du Comité de patronage de l'Œuvre du Secours National. (Archives départementales du Cantal, classeur 419F 164)

⁸⁰⁰Les lettres d'appel et leurs réponses favorables, voire enthousiastes, très nombreuses, sont conservées aux Archives départementales du Cantal, 419F 1-4.

De son côté, le Grand Rabbin de France, Isaïe Schwartz, lance un appel en faveur du Secours National :

Nous voulons modestement, mais avec toute notre faveur, faire appel à votre dynamisme, votre esprit de solidarité patriotique, afin que le Secours National soit vraiment N A T I O N A L pour son succès large et spécifique...

Miracle d'union et de charité, oui mais de justice surtout⁸⁰¹.

Nous sommes le 20 novembre 1939. Moins d'un an après, à savoir le 27 septembre 1940, un fichier des juifs est élaboré, qui sera qualifié, plus tard, de « *fichier de la honte*⁸⁰² », en prévision des différentes mesures d'ostracisation à l'égard de cette communauté. Ce fichier est administré par André Tulard, sous-directeur du Service des étrangers et des affaires juives. Le gouvernement de Vichy promulguera ensuite les premières lois discriminatoires à l'égard des Juifs justifiées par la nécessaire *DEFENSE DE LA COMMUNAUTE* : (en majuscules dans le texte)

Depuis un an, le Commissariat général aux questions juives a entrepris de mener à bien une tâche difficile dont nos pères, depuis des siècles, n'avaient pu se libérer sans recourir à des moyens extrêmes...Ces mesures, aux yeux de certains, peuvent paraître draconiennes. Il importe de les placer dans le cadre qui lui est propre. Non comme un accident dans la vie de la Nation, mais comme le prolongement et la conséquence logique de l'attitude séculaire du peuple juif. Voilà la vérité, qu'on le veuille ou non. On comprendra désormais que si des lois particulières régissent les Juifs en France, c'est qu'il n'est pas plus de particularistes plus intransigeants et d'étrangers plus inassimilables que les Juifs eux-mêmes⁸⁰³.

Selon les membres⁸⁰⁴ de la Commission qui ont rédigé le rapport cité précédemment, il existe également plusieurs sous-fichiers et notamment, au moins trois, concernant les enfants : les fichiers individuels de Beaune-la Rolande, Pithiviers et Drancy. Ces lieux sont tous associés à

⁸⁰¹ Archives départementales du Cantal, 419F4 (1), correspondance de Monsieur Pichat.

⁸⁰² Rapport de la Commission présidée par René Raymond au Premier Ministre en 1996, publié chez Plon, Paris, p. 31.

⁸⁰³ *L'Œuvre du Maréchal, deux années de gouvernement*, fascicule édité par le Ministère de l'Information, 1942, (Fonds documentaire personnel)

⁸⁰⁴ Jean-Pierre Azéma, Chantal Bonazzi, Jean Kahn, André Kaspi, René Rémond, Paule René-Bazin.

des camps d'internement dans lesquels seront « parqués » les juifs et d'autres populations jugées indésirables.

Moins d'un an après également, la situation des juifs en France est devenue intenable. De nombreuses interdictions professionnelles et administratives de toutes sortes leur sont signifiées. Humiliations et vindicte populaire sont leur quotidien qui conduiront à leur rafle sur l'ensemble du territoire et pas seulement à Paris ou Marseille, comme on le pense habituellement.

Il est vrai que celle du Vel-d'Hiv du 16 juillet 1942 aura marqué les esprits, de par son ampleur et de son retentissement documenté par les historiens et les témoins : « *En ce jour, ce seul jour, sur les instructions reçues par les services allemands, dirigées par Eichmann, qui avait pour fonction d'acheminer vers leur destin les victimes promises aux fours crématoires, le gouvernement de Vichy fit arrêter 13.000 juifs. En un jour ! Un seul jour*⁸⁰⁵ ! » Rapidement, être juif suppose un présent de tous les dangers. L'ostracisme se développe à la fois d'une manière visible ou invisible nécessitant de la part de la population israélite la mise en œuvre de véritables opérations de survie. Persuadés qu'ils ne seront pas réellement inquiétés en raison de leur appartenance à la communauté française à laquelle ils ont rendu service et notamment par le passé (implication souvent héroïque lors de la Grande Guerre), la plupart des juifs n'imaginent pas encore le sort funeste qui les attend.

Cependant, la situation ne cessera d'empirer au fur et à mesure que les dispositifs d'exclusion se durciront et notamment après la loi du 2 juin 1941 dite *deuxième statut des juifs*. Les juifs sont donc rapidement exclus de la communauté par des moyens de plus en plus impitoyables et la propagande se charge de leur jeter l'opprobre sous de multiples manières : encouragement à la délation, inscriptions diffamantes sur les magasins, maltraitements arbitraires, etc. renforcée idéologiquement par l'organisation d'une exposition antijuive à Paris dont la fréquentation connaît un vif succès. La presse, de son côté, se fait fort d'en faire la couverture, épaulée par la *voix d'or* de Philippe Henriot, collaborateur convaincu, au micro de Radio-Paris.

⁸⁰⁵ Préface de Joseph Kessel, de l'Académie française dans l'ouvrage de Claude Lévy et de Paul Tillard, *La grande rafle du Vel d'Hiv*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1992, p. 11.

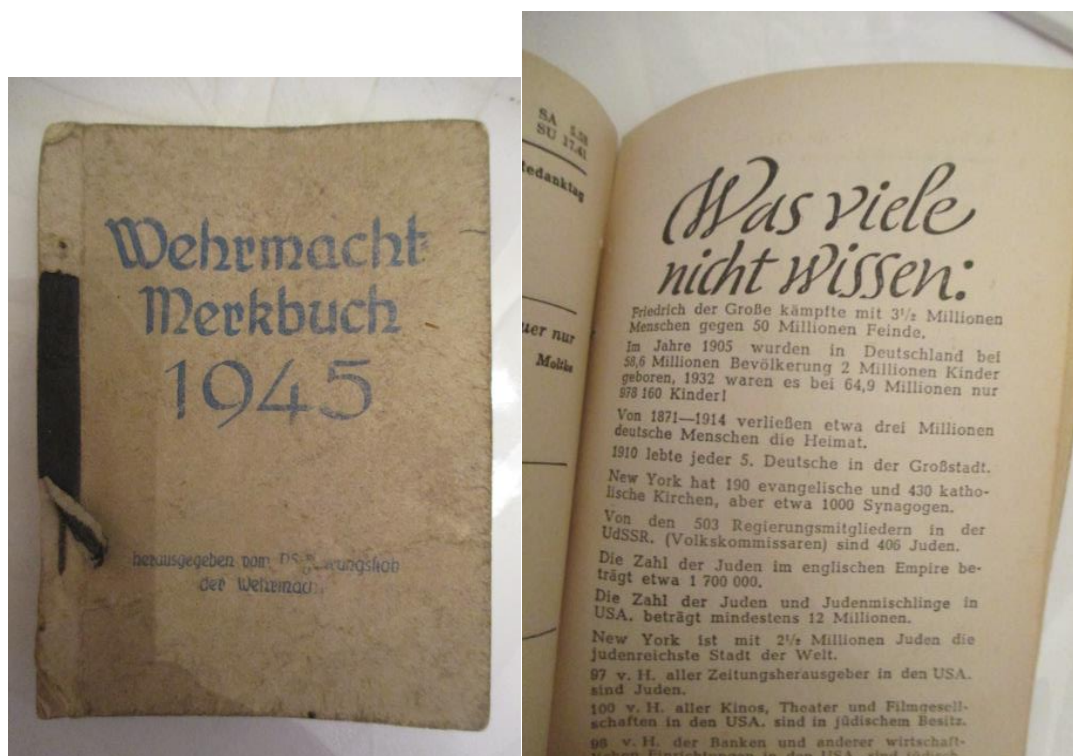


Il a fallu les événements de 1939 pour nous ouvrir les yeux. Nous nous sommes rendus compte alors, et malheureusement trop tard, que nous avions fait la guerre des Juifs, alliés du capitalisme international, du marxisme et de l'impérialisme anglo-saxon, que la désagrégation intérieure à laquelle nous devons notre défaite était en majeure partie l'œuvre des Juifs et qu'il n'y avait de redressement possible que par leur élimination de notre vie nationale...On doit reconnaître que la documentation qui leur sont fournis (à l'exposition), est fort ingénieusement présentée. Elle (l'exposition) a su tirer la substance des nombreuses études faites par des spécialistes et vulgariser d'une façon expressive et vivante des faits essentiels.

Extrait de l'article du journaliste Robert de Beauplan dans *L'Illustration* n° 5141 du 20 septembre 1941
(Fonds documentaire personnel)

De plus, les Allemands auront à cœur d'élaborer progressivement une sorte de souricière autour des activités associatives juives en les obligeant à se réunir autour d'un organisme unique : l'Union Générale Israélite de France et ce, à partir de novembre 1941. Toutes œuvres caritatives, assistancielles et autres sont tenues d'y adhérer. Celles qui ne le font pas s'exposent à la répression de l'Occupant comme cela a été le cas de la structure d'accueil de la rue Amelot à Paris (La mère et l'enfant), dirigée par David Rapoport. La concentration des activités d'assistance juives sous un chapeau unique permet une surveillance optimisée de la part de la Gestapo et facilitera grandement les rafles et les arrestations. Ainsi, l'UGIF est soumise à une organisation insidieuse orchestrée par les Allemands dans, entre autres, l'obligation de constituer des fichiers de la population mais aussi s'agissant de l'attribution de fonds confisqués aux juifs et puisés dans la trésorerie des associations dissolues. L'UGIF fonctionnera comme un véritable piège et connaîtra, en son sein, des dissensions qui feront le jeu des Allemands.

Un autre document attire notre intérêt. Dans le carnet-agenda distribué aux soldats de la Wehrmacht, on a inséré un feuillet entre la page du 3 et 4 octobre 1945 dont le titre « *Ce que beaucoup ne savent pas* » qui en dit long sur la suite :



Ce feuillet donne des indications statistiques sur l’envahissement de la population juive au niveau international. On peut lire, entre autres : « *New York a 190 temples et 430 églises mais environ 1000 synagogues ; l’Empire britannique est peuplé d’environ 1 700 000 juifs ; New York avec ses deux millions et demi de juifs est la ville la plus judaïsée ; 97% de la presse américaine appartient à des groupes juifs, etc.*

Carnet-agenda distribué aux soldats de la Wehrmacht. (Fonds documentaire personnel)

Ainsi l’antisémitisme forcené qui se développe un peu partout en Europe n’épargne pas les enfants. Profitons de l’occasion pour donner la parole à certains de ces enfants devenus adultes (ou leur descendance) dont les témoignages sont réunis par Murielle Allouche dans un ouvrage illustré par Jean-Yves Masson⁸⁰⁶ :

. Que ressent-on à la lecture du décret visant au premier statut des juifs en octobre 1940, quand on a choisi la France comme terre d’asile ? (Régine Bramnik)

⁸⁰⁶ Allouche, Murielle, Masson, Jean-Yves, *Ce qu’il reste de nous*, Neuilly-sur-Seine, Edit. Michel Lafon, 2005, p. 290, 19, 48,

. J'étais arrivé comme un enfant étrange, jeune et vieux à la fois, j'étais déjà mort et j'allais renaître. (Shelomo Selinger)

. Fille de déporté, j'ai la sensibilité à fleur de peau. Je ressens très fort ce qui touche aux enfants. L'histoire de mon père est mon histoire. C'est aussi l'histoire de mes enfants. (Vered Abitbol)

Il est important de faire référence à ces témoignages d'autant qu'il y a urgence car nous savons bien que la parole directe se fait de plus en plus introuvable : « *Notre société a évolué sous l'impulsion des recherches et publications de scientifiques et artistes. Jusqu'à peu, ils étaient rares, les enfants cachés qui osaient parler de leur enfance, qui pouvaient raconter ce qu'ils avaient subi non pas qu'ils ne le souhaitent pas mais parce lorsqu'ils l'ont fait, au lendemain de la guerre, ils ne furent pas crus, même moqués*⁸⁰⁷.

Les enfants juifs, comme leur famille, font donc partie de ceux qu'on appelle les *indésirables* qui mettent en péril la conception d'un matériau humain dans une société idéale à bâtir avec des seigneurs aryens et ses serfs de race inférieure, tel que le prône l'idéologie nazie et que Vichy n'a pas hésité à relayer⁸⁰⁸. Les juifs mettent, en effet, en danger la souveraineté nationale :

*C'est d'abord contre la souveraineté nationale des Etats et des peuples que leur agression se dirige. La défense et la préservation de la souveraineté nationale constituent la tâche principale de tout chef d'Etat qui a conscience des valeurs raciales... Cela suppose deux postulats : d'abord un peuple réellement souverain doit pouvoir se nourrir du produit de son sol. Ensuite, du point de vue géographico-militaire, l'espace dont il dispose doit constituer pour lui une protection*⁸⁰⁹.

Au nom de ces préceptes, les juifs doivent disparaître et leurs enfants avec. Toutefois, si beaucoup d'entre eux ont péri dans les camps ou dans d'autres circonstances, d'autres ont été l'objet de toutes les attentions quant à leur protection et parfois au prix de risques incommensurables pour ceux qui ont fait le choix de les soutenir. Ils savaient qu'ils pouvaient être l'objets de dénonciations, arrestations, tortures, voire déportation. Limore Yagil se fait

⁸⁰⁷ Cyrulnik, Boris, *Qui sont les enfants cachés ?* sous la direction de Nathalie Zajde, Paris, Edit. Odile Jacob, 2014, p. 58.

⁸⁰⁸ Alleg, Henri, *Les chemins de l'espérance*, Paris, Edit. FNDIRP, 1975, p. 19.

⁸⁰⁹ Nolpe Ernst, *Fascisme et totalitarisme*, Paris, Edit. Robert Laffont, 2008, p. 640.

d'ailleurs fort « *d'exalter ce que l'homme a de plus noble et qui fait qu'il est digne justement du nom d'homme : sa capacité de s'oublier soi-même pour préserver l'avenir de tous*⁸¹⁰. »

C'est dans ce contexte que la mise à l'abri des enfants deviendra un véritable casse-tête pour ses dirigeants et les différents acteurs de leur sauvetage.

Qui intervient dans la mise à l'abri des enfants juifs ?

Si l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) est plus communément désignée comme organisme principal ayant assuré la mise à l'abri des enfants juifs, il y en a eu d'autres que Limore Yagil a partiellement inventorié en 2010⁸¹¹, comme l'Association des Françaises diplômées de l'Université (ADFU), le Comité russe Zemgor, la Croix-Rouge russe, le Secours Rouge, le Service Social International d'Aide au Emigrants, le Comité d'aide et d'accueil aux victimes d'antisémitisme en Allemagne, le Centre américain de secours Varian Fry, etc.

Protéger coûte que coûte les enfants, une mission incontournable de l'Œuvre de Secours aux enfants

Un bref détour historique s'impose afin de mieux comprendre son rôle dans ses activités de préservation des enfants juifs dans un contexte de l'extrême qu'il est toujours aussi difficile de décrire.

L'OSE est une organisation médico-sociale aux ramifications internationales. Créée dès 1912, suite aux pogroms russes à l'égard des populations juives, elle va développer peu à peu de nombreuses filières d'assistance à l'adresse de tous ceux qui seront persécutés, et ce, bien au-delà des frontières de la Russie. D'abord basée sur ce territoire, en Lituanie et en Pologne, elle ancre son siège central à Berlin. Suite à la montée du nazisme, l'organisation se divise en deux parties, l'une officiant à Genève, l'autre à Paris. Après l'événement de la Nuit de Cristal⁸¹²,

⁸¹⁰ *Ibid*, p. 337.

⁸¹¹ Yagil Limore, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)*, Paris, Edit. du Cerf, 2010, p. 131 à 161.

⁸¹² Ou *Kristallnacht*. Dans la nuit du 8 au 9 novembre 1939, les Nazis déclenchèrent un pogrom de grande envergure aussi bien en Allemagne qu'en Autriche. De nombreux lieux de cultes ont été détruits. Les biens des juifs ont été saccagés et notamment les magasins dont les vitres ont été brisées. Le bruit incessant de ce verre cassé est à l'origine de la dénomination de cet événement. La population juive, objet de la vindicte populaire, a

l'OSE s'occupe des enfants seuls qui arrivent d'Autriche et d'Allemagne, fuyant les exactions perpétrées par les nazis. En effet, « *non contents d'incendier les synagogues, de saccager les magasins, les logements et de terroriser leurs propriétaires juifs, les nazis s'en prennent aussi aux hôpitaux juifs, asiles de vieillards et aux maisons d'enfants*⁸¹³. » L'OSE parvient à persuader certaines familles allemandes de lui confier les enfants pour une mise à l'abri au-delà des frontières de l'est.

Plusieurs Maisons d'accueil sont alors ouvertes sur le territoire français aussi bien pour les enfants exfiltrés à l'international que ceux extraits des nombreux camps d'internement (ou dits de concentration, comme cela figure dans certains documents administratifs) qui fleuriront sur le territoire français, entre autres, dans le Loiret⁸¹⁴. L'intendant de la police d'Orléans raconte l'arrivée de femmes et d'enfants juifs dans le camp de Beaune-La-Rolande :

*Le contingent de Juifs est arrivé aujourd'hui se compose pour 90% de femmes et d'enfants. Tous les internés sont très fatigués et déprimés par leur séjour au Vélodrome d'Hiver, où ils ont été très mal installés et où ils ont manqué de tout. La plupart disposent d'un petit bagage et cependant, ils manquent parfois du nécessaire, notamment de couvertures, de savon, de couverts individuels, etc.*⁸¹⁵.

Les enfants sont ainsi plus que jamais en danger. Premièrement, l'OSE va mettre en place un véritable service d'évacuation et de triage des enfants des Maisons qui sont encore sous sa tutelle. L'urgence est réelle d'autant que certaines sont déjà réquisitionnées par l'Occupant et/ou le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal comme, par exemple, celles de La Guette en Seine-et-Marne et celle d'Aspect, en Haute-Garonne. Ces opérations de sauvetage se heurtent à de très nombreuses difficultés puisqu'il ne faut absolument pas éveiller l'attention de l'Occupant et des polices supplétives. Ces actions en totale clandestinité ou sous une couverture officielle/officielle sont soumises à une organisation délicate, à tous les échelons. Il s'agit, en effet, de préparer des plans d'évacuation dans une durée restreinte,

été gravement malmenée. Cette nuit et la journée qui a suivi annonçaient clairement les intentions d'Hitler quant à sa volonté de ce qui sera ultérieurement la mise en œuvre de la Solution Finale.

⁸¹³ Thalmann, Rita, Feinermann, Emmanuel, *La nuit de cristal, 9-10 novembre 1938*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1972, p. 125.

⁸¹⁴ Denis Peschnanski les chiffre autour de 200 répartis sur l'ensemble du territoire. Voir les cartes de localisation de ceux-ci dans *La France des camps, 1938-1946*, Paris, Edit. Gallimard, 2002, p. 79, 167, 197, 319, 320, 460.

⁸¹⁵ Cité par Denis Peschanski dans ce même ouvrage, p. 356.

parfois immédiate, compte tenu de la fragilité évidente du service organisationnel, ses membres étant tout autant en danger que les enfants eux-mêmes.

Deuxièmement, L'OSE prend la décision, en concertation avec certaines directrices, de cacher les enfants au sein même des Maisons pétainistes, prêtes à courir le risque d'être découvertes mais aussi enclines à utiliser tous les stratagèmes possibles pour déjouer la surveillance des Allemands. C'est ce versant historiques de nos Maisons qui nous intéresse. Il faut dire que le concept du caché à découvert fera ses preuves. Et dans ce domaine, l'imagination de certains acteurs se mettra au service de ceux qu'il faut impérativement protéger : faux-papiers, identités travesties, etc.

...placement à la Guette, à Sèvres, et à Clairefontaine (doit être désignée sous un autre nom car non retrouvée dans les archives) transférée plus tard au Coudret (Coudray-Montpensier), en Indre-et-Loire. C'est grâce à Madame Girard-Delly (Girardelli) et M. Salomon de la Direction Générale des Maisons du Secours National que Georges Loinger put diriger, dès l'automne 1943, une soixantaine d'enfants dans ces excellentes maisons dont les directrices respectives, Madame Hagnauer, Mademoiselle Le Hénaff et Madame Bonladou les entourèrent de soins les plus affectueux⁸¹⁶.

Par ailleurs, la situation des enfants dans les camps est dramatique et l'OSE va multiplier les démarches officielles ou clandestines pour tenter de convaincre, une fois encore, les familles de lui confier leurs enfants dans le but de les protéger d'un sort annoncé comme funeste. Les « libérations » de ces enfants sont des opérations non dénouées de risques pour ceux qui les mènent : « directeur de maisons d'enfants ou dirigeant, assistante sociale ou médecin, ils ont tous, à un moment ou à un autre, contribué à cette part méconnue de la résistance juive⁸¹⁷. »

L'OSE, c'est, au total, une histoire centenaire riche et complexe⁸¹⁸ rappellent Katy Hazan et Catherine Nicault. Structures d'accueil, sauvetages, familles-relais, consultations de mise à l'abri psychologique, centres de formations, etc., l'OSE, inlassablement, honore ses missions

⁸¹⁶ L'OSE sous l'Occupation allemande en France, 1940-1944, Genève 1947, page 74, opusculé mis à disposition par Katy Hazan et ses collaborateurs. Katy Hazan est également l'auteure d'un ouvrage de référence : *Les orphelins de la Shoah*, publié en 2000, aux Edit. Les Belles lettres à Paris.

⁸¹⁷ Hazan, Katy, Weil, Georges, *Andrée Salomon, une femme de lumière*, Paris, Edit. Le Manuscrit, 2011, p. 10.

⁸¹⁸ Sous la direction de Laura Hobson Faure, Mathias Gardet, Katy Hazan et Catherine Nicault, *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXème siècle*, Paris, Edit. Armand Colin, 2014, p. 16.

de protection de l'enfance. Il faut dire que l'OSE n'a *certainement rien d'un monde clos, seulement nourri et animé de type en quelque sorte diasporique entre les factions de son personnel dispersées entre les diverses communautés. Elle est en prise directe (sinon toujours en harmonie) avec d'autres organisations juives, pour son financement ou pour son soutien logistique*⁸¹⁹. Mais pas seulement ! Pour preuve, ses liens construits avec certaines de nos Maisons d'enfants du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. C'est, en tous les cas, une association ouverte sur le monde.

*S'agissant de la présentation de l'OSE, il est pertinent de se référer à ce que dit Georges Orwell : « Certains sont plus égaux que d'autres. » En ce qui concerne les enfants juifs, l'assertion est criante de vérité. Ce n'est pas pour autant qu'il faille les placer dans une sorte de concurrence de la souffrance, avec leurs camarades non-juifs. Avec ceux qu'on appelait autrefois les Tziganes et les Nomades, ils sont les seuls, cependant, à devoir bénéficier- sous peine d'un sort fatal- de modalités de protection saillantes, élaborés à partir de marqueurs culturels spécifiques. Le sauvetage de ces enfants est donc « multimissionnel » : sauver l'enfant et sa vulnérabilité de fait, mais préserver, coûte que coûte, une communauté rapidement privée de la plupart de ses adultes, sans oublier de prémunir la poursuite de sa dimension spirituelle*⁸²⁰.



La tragédie des enfants juifs et des enfants de réfugiés antinazis retenus dans les camps du Sud de la France

Photo extraite de l'ouvrage de Dominique Missika et Bénédicte Vergez-Chaignon, *Nous les enfants de la guerre, 1939-1945*, Edit. Tallandier, Paris, 2019, page 127.

⁸¹⁹ *Ibid*, p. 301.

⁸²⁰ Moi-même in *Le temps du social*, du 15 juin 2021, communication introductive à l'article de Katy Hazan sur l'OSE à Marseille pendant et après la guerre.

Les opérations de sauvetage des enfants doivent impérativement se multiplier alors plusieurs solutions sont envisagées : par divers réseaux⁸²¹ comme, par exemple, le Circuit Garel ou celui de la Rue Amelot ou encore de la Belle Etoile, sous la responsabilité de Gisèle Gonse-Boas dite Gisèle Godlewski⁸²², assistante sociale, qui sera dénoncée par le jardinier de ses parents et arrêtée lors de la préparation d'un convoi d'enfants. Elle est une des rares déportées qui s'échappera du train qui la conduit en déportation et ce, au prix de graves lésions physiques qu'elle conservera jusqu'à sa mort en 2016. Il existe d'autres réseaux d'exfiltration vers la Suisse, notamment, dont le point d'arrivée, à Annemasse, est chapeauté, entre autres, par Georges Loinger⁸²³. Passeur désigné, il est chargé de faire passer la frontière helvétique, en particulier, à des enfants dits *inclassables*, selon ses propres termes, soit des enfants très religieux et dans l'incapacité à s'adapter à des familles ou lieux trop éloignés de leurs préceptes spirituels ou d'autres, psychologiquement instables pour lesquels il fallait trouver un accueil aménagé. Les circuits de sauvetage vers la Suisse ont, bien entendu, concerné d'autres enfants. C'est le docteur Joseph Weil, médecin strasbourgeois, éminemment visionnaire, qui comprend rapidement la nécessité de disperser les enfants dans des milieux non-juifs. Vivant près de la frontière allemande, il est le spectateur direct des intentions des nazis à l'égard du peuple juif et c'est donc avec son compatriote Georges Loinger qu'il met au point les différentes mesures de mise à l'abri des enfants⁸²⁴.

Pourtant, les conditions d'accueil varient de tout au tout,

selon les personnes et les institutions qui acceptent de les prendre en charge. Ces enfants peuvent y trouver leur place ou ne pas se plaire dans leur nouvel environnement, voire endurer parfois des mauvais traitements dans des familles. Ils doivent, de toutes façons, faire preuve d'adaptation à un nouveau milieu de vie, dont, en général, ils ne connaissent rien, mais qu'ils sont aussi heureux de découvrir. Toutefois, ces placements peuvent ne pas durer pour de multiples raisons. L'enfant, ballotté d'un lieu à l'autre, connaît alors une forme d'errance. Par

⁸²¹ Il est impossible de les citer tous.

⁸²² Rencontrée en 2015, lors d'une autre recherche universitaire.

⁸²³ Rencontré en 2015, lors d'une autre recherche universitaire.

⁸²⁴ Marot-Fellag Ariouet, Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographiques de la Maison de Sèvres, date ? Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres, p. 40.

*exemple, il doit quitter la famille où il est placé pour rejoindre un centre d'hébergement, puis aller, plus tard, dans une autre famille, à moins que ce soit dans une institution différente*⁸²⁵.

Néanmoins, on observe qu'il existe aussi une volonté réelle de donner à ces enfants ce qui pouvait leur permettre « *de métamorphoser l'horreur en créant des lieux où s'expriment les émotions*⁸²⁶. »

Malgré la monstruosité des actions de répression à l'adresse de la population juive et devant les attaques dont il sera l'objet, Laval se défendra, à la Libération, d'être l'un des acteurs de ces persécutions. C'est dans ce déni total de la situation qu'il justifiera ses actes :

*C'est dans leur répression contre les Juifs que j'ai eu, au contraire, à lutter le plus contre les Allemands et leurs complices français, car une passion antisémite ne pouvait justifier leurs actes de cruauté qu'ils accomplissaient. J'ai pu contribuer à sauver des milliers de Juifs français. Il m'a été quelque fois impossible de sauver des amis personnels juifs qui avaient été arrêtés par les Allemands dont la libération ne me fut jamais accordée... Dans toute la mesure de mes moyens, j'ai tenté de les sauver*⁸²⁷.

N'oublions pas que c'est Laval qui ira au-devant des prescriptions de l'Occupant en lui proposant de livrer également les enfants à la déportation.

Quelles sont les Maisons « salvatrices » ?

Nous avons identifié un peu plus d'une dizaine de Maisons qui ont caché des enfants juifs, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en n'eût pas d'autres. C'est en croisant plusieurs sources d'informations⁸²⁸ que nous avons pu réaliser cet inventaire. Il va de soi que le secret qui entoure la dissimulation des enfants juifs aux autorités occupantes et de ceux qui les soutiennent était, par la force des choses, bien gardé. Il peut l'être encore aujourd'hui pour

⁸²⁵ Semelin, Jacques, *Persécutions et entraide dans la France occupée, comment 75% des juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Edit. Les Arènes, Seuil, 2013, p. 339.

⁸²⁶ Cyrulnick, Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2002, p. 63.

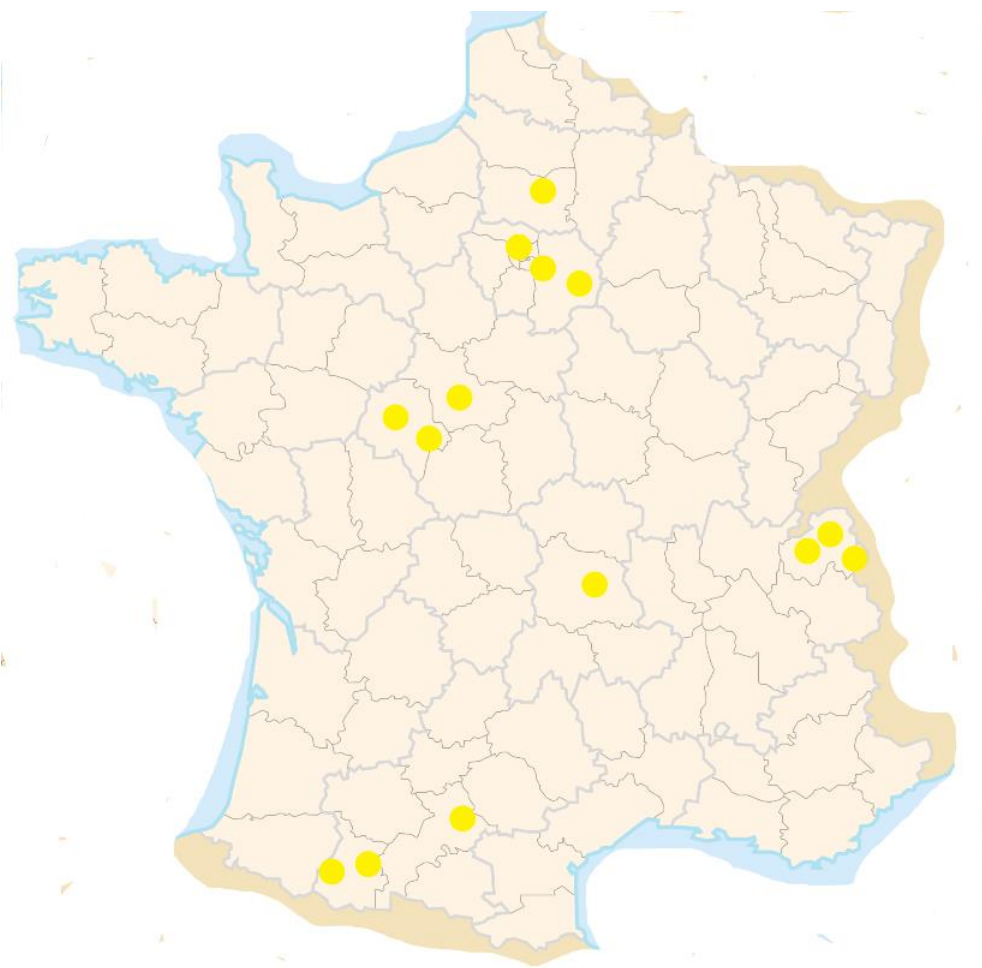
⁸²⁷ *Laval parle...* Notes rédigées en cellule, Suisse, Edit. A l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948, p. 103 et 105.

⁸²⁸ Archives, Site AJPN, témoignages, enquêtes de rue.

une raison que je qualifierai de « pudeur historique ». Encore aujourd’hui, certains acteurs du sauvetage des juifs sont toujours méconnus et le seront vraisemblablement *ad vitam aeternam*. Le temps aidant, les lieux mêmes ont pu perdre de leur mémoire surtout si elle n’est pas relayée par des acteurs locaux ou autres. De plus, les non-dits de l’histoire repérés lors de certaines enquêtes *in situ*, en ajoutent à la difficulté d’en savoir davantage. Une liste exhaustive des Maisons, tout au moins, celles qui nous intéressent, qui ont protégé des enfants juifs est difficilement réalisable, sujet souvent peu ou pas exploré. Il apparaît même que lors de conversations informelles avec des personnes de confession juive, l’existence de Maisons pétainistes ayant servi à cacher des enfants juifs soit souvent une découverte teintée de surprise.

Mais au regard de ce qui apparaît dans nos investigations, nous avons néanmoins identifié les Maisons protectrices suivantes :

LIEUX D’IMPLANTATION DES MAISONS AYANT CACHE DES ENFANTS JUIFS



Départements	Maisons
Région parisienne Seine-et-Marne Seine-et-Oise	. Château de la Ferté Gaucher . Château de la Guette de Villeneuve-Saint -Denis (<u>Après</u> sa réquisition en qualité de bien juif) . La Maison de Sèvres
Province Haute-Garonne Hautes-Pyrénées Haute-Savoie Indre-et-Loire Loir-et-Cher Oise Puy-de-Dôme Vosges	. La Maison d'Aspect (<u>Après</u> sa réquisition en qualité de bien juif) . Les Hôtels de Paris et de France à Loures-Barousse . Les Hôtels Régnier et Lucinges à Monnetier-Mornex . L'Hôtel Régina à Morzine . Château de Coudray-Montpensier à Seuilly . Château de la Rochedain à Souvigné . Château de Basses-Fontaines à Saint-Laurent-des-Eaux . Château de Lamberval dans l'Oise . Château de Collonges au Mont-Dore . La Maison Joyeuse à Gérardmer . La Maison de Fresse-sur-Moselle

Certains membres du personnel des Maisons vont ainsi s'engager à protéger les enfants pourchassés. Pierre Bayard s'exprime sur le sujet :

Mon sentiment est que la décision de s'engager -même si elle n'apparaît pas à la conscience comme une décision, mais comme une évidence non formulable- ne peut se comprendre par la seule analyse de la force intrinsèque de la personne et qu'il importe de prendre aussi en compte la dimension de l'Autre, en tendant par là aussi bien les autres sujets présents lors du processus de décision que cette part en nous de l'Autre sous le regard de qui nous existons⁸²⁹.

Parfois, les Maisons en question vont bénéficier de la complicité de certains habitants. Concernant l'Hôtel Reignier de Monnetier-Mornex, on retiendra les actions de Marguerite Grisoni, sa propriétaire qui y travaille comme gouvernante, employée par le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. Elle veillera, à chaque admission d'enfants juifs, à écrire sur les fiches signalétiques qu'ils sont catholiques ou protestants et ce, avec la complicité du curé Domp martin (De son vrai nom, Jules César). Elle portera elle-même, régulièrement, les fiches à la gendarmerie⁸³⁰. L'hôtel, situé non loin de la Suisse, est une étape sécurisée pour les enfants qui doivent traverser la frontière. Il faut donc préserver cette opportunité. Marguerite Grisoni fera tout son possible pour protéger les enfants qui attendent d'être exfiltrés de la France. L'Hôtel Régina de Morzine bénéficie également du silence de ses

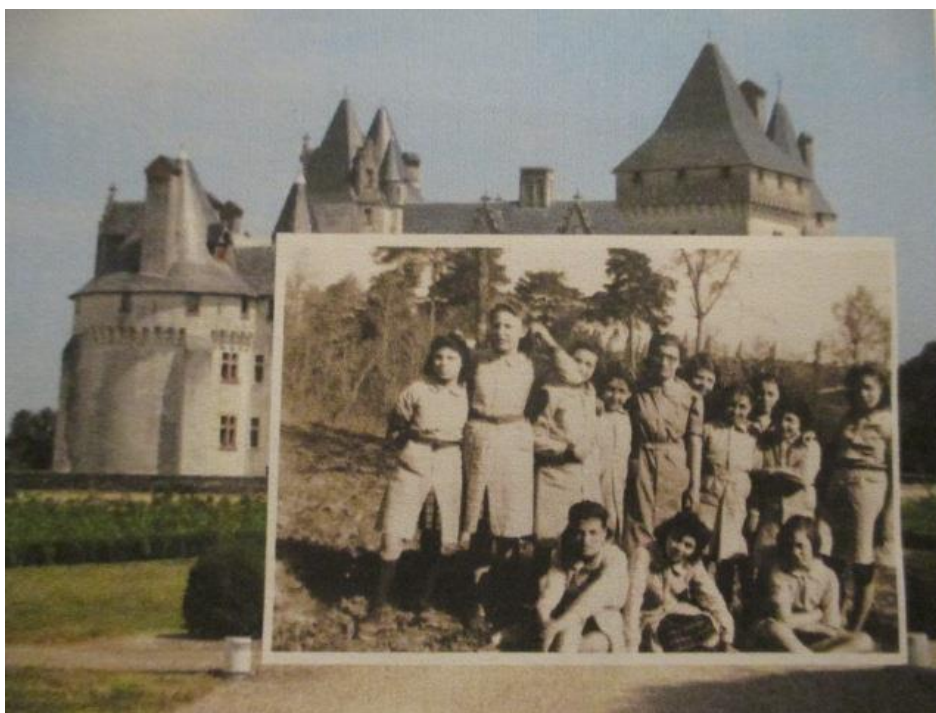
⁸²⁹ Bayard, Pierre, *Aurais-été résistant ou bourreau ?* Paris, Edit. de Minuit, 2013, p. 133.

⁸³⁰ Journal Local, *Salèves*, n°64 de 2009.

habitants. La commune cachera d'ailleurs des familles juives, dans l'attente de leur passage sur le territoire helvétique. Citons Raymonde et Charles Terewa qui, non seulement, étaient cachés parce qu'israélites, mais se sont aussi occupés de fabriquer des faux-papiers pour leurs coreligionnaires. Il est fort probable qu'ils aient été en lien avec l'équipe de l'Hôtel Régina s'agissant des opérations de transferts des enfants⁸³¹.

Depuis certaines Maisons, des enfants juifs témoignent

C'est Eva Tuchsznadger (Eva Lang, Yvonne Drapier, selon les circonstances) qui nous renseigne quelque peu sur son expérience au Château de Coudray-Montpensier et celui de Basses-Fontaines.



832

Eva est debout, à l'extrême-gauche de la photo.

⁸³¹ Opusculé édité par la Mairie de Morzine, non daté, mis à disposition par Emile Klinger, rencontré en mars 2022, habitant saisonnier de Morzine. Notons que le couple Terewa fondera, après la guerre, un établissement pour enfants victimes des persécutions.

⁸³² Montage photo du château prise en août 2020 et combiné à une photo issue des archives du Mémorial de l'Holocauste de Washington.

http://resources.ushmm.org/inquiry/uia_query.php/photos?max_docs=all&page_len=25&noframes=true&h enull&query=kw110347

On ne sait rien des motifs de son passage d'une Maison à l'autre. On sait, en revanche, que la première est très convoitée par les Allemands qui peuvent, à tout instant, y installer leurs quartiers. Le degré du danger pourtant identifié est incontestable, ce qui interroge sur le choix de ce lieu de cache. De plus, le château est situé non loin de la *Kommandantur* de Tours, avantage certain pour l'Occupant, sur un plan communicationnel, qui renforce donc le risque avéré d'une présence allemande de tous les instants. Alors pourquoi diligenter une telle opération ? Certes, la Maison est fort isolée et est relativement difficile d'accès, répondant ainsi à des critères de discrétion qu'on peut attendre d'un tel endroit. Mais est-ce suffisant ? Quoiqu'il en soit, le Château de Coudray-Montpensier va accueillir des enfants juifs.

Eva, petite Belge dont les parents polonais ont été pourchassés dans leur pays natal puis en Allemagne, arrive bien dans cette Maison de l'Entr'Aide d'Hiver, désignée comme pétainiste. Nous n'avons pas d'éléments d'information sur la trajectoire alpha de la fillette sauf que l'OSE a été, à un moment précis, actrice de son sauvetage. Mais cela ne nous renseigne pas davantage sur la suite du parcours de la fillette. Sait-on d'ailleurs, au départ, qu'elle est juive ? Au regard de ce que nous pouvons lire en creux de son témoignage, il semblerait que oui :

J'aimerais connaître quelques merveilleux responsables de cette idée géniale de cacher des enfants juifs dans les maisons d'enfants du Maréchal... J'avais 13 ans quand je suis arrivée au Coudray. Nous étions les grandes et nous couchions dans le corps du bâtiment principal. J'adorais la salle où nous couchions...La vie n'était pas facile. Il faisait souvent froid au château, même très froid où les jours de pluie, nous restions à l'intérieur⁸³³.

Le danger pour les enfants juifs ne se limitera pas à la seule présence éventuelle des Allemands. Des dénonciations sont, en effet, à envisager. Le fait suivant mérite d'être signalé. Un jour, la Milice fera une visite inopinée dans le château pour des raisons inconnues. Eva et ses camarades juives ont juste le temps d'être emmenées dans la forêt dans laquelle elles trouveront refuge pour quelques heures. Même situation extrême pour la petite Fanny Lemberger (Lambert), cachée, dans un premier temps, au Château de Basses-Fontaines. Ce dernier protège un aviateur anglais. La Gestapo, informée de son existence, le recherche et

⁸³³ Témoignage ainsi que les suivants mis à disposition par Christian Feray, actuel propriétaire du Château de Coudray-Montpensier, octobre 2021.

interroge les enfants sur la présence de l'aviateur. Ce qui ne manque pas de semer la panique parmi les personnels. Après cet incident, les enfants juifs seront transférés au Château du Coudray-Montpensier.

Il en est de même pour Raymonde Geller-Abrams. D'abord prise en charge dans plusieurs Maisons de l'OSE, devenues dangereuses en raison de la surveillance de plus en plus drastique des Allemands, elle est adressée ensuite au Château de Coudray-Montpensier.

Le danger pour les enfants juifs ne se limitera pas à la seule présence éventuelle des Allemands. Des dénonciations sont, en effet, à envisager. Le fait suivant mérite d'être signalé. Un jour, la Milice fera une visite inopinée dans le château pour des raisons inconnues. Eva et ses camarades juives ont juste le temps d'être emmenées dans la forêt dans laquelle elles trouveront refuge pour quelques heures. Même situation extrême pour la petite Fanny Lemberger (Lambert), cachée, dans un premier temps, au Château de Basses-Fontaines. Ce dernier protège un aviateur anglais. La Gestapo, informée de son existence, le recherche et interroge les enfants sur la présence de l'aviateur. Ce qui ne manque pas de semer la panique parmi les personnels. Après cet incident, les enfants juifs seront transférés au Château du Coudray-Montpensier.



834

Raymonde est sur la photo mais il n'est pas précisé où.

⁸³⁴ Témoignage ainsi que les suivants mis à disposition par Christian Feray, actuel propriétaire du Château de Coudray-Montpensier, octobre 2021 et archives du Mémorial de l'Holocauste de Washington.
http://resources.ushmm.org/inquiry/uia_query.php/photos?max_docs=all&page_len=25&noframes=true&hnull&query=kw110347

S'agissant du Château de la Guette, en Seine-et-Marne, rappelons qu'il est d'abord une propriété de la famille Rothschild. Au départ, il est essentiellement prévu comme colonie de vacances destinées aux enfants juifs étrangers. Mais le château est rapidement réquisitionné par les Allemands dans le cadre des opérations de spoliation juive programmées. Il reviendra ensuite au Secours National qui le transformera en Maisons d'enfants pérenne. Sa directrice Germaine Chaplain-le Hénaff dite « Hirondelle » (sur laquelle on reviendra ultérieurement), sera une partenaire toute désignée de l'OSE et s'engagera activement dans la cache des enfants juifs⁸³⁵. Plusieurs enfants juifs dont Eva Tuchsznadger et Alice Lemberger-Marks y feront étape.



836

Alice Lemberger-Marks au Château de la Guette.

Alice Menkes (nom d'emprunt) est née le 7 juin 1929 à Vienne. Alice est, dans un premier temps, accueillie au Château de la Guette, lieu de mise à l'abri régi par l'OSE, puis transférée au Château de Coudray-Montpensier.

⁸³⁵ <https://maitron.fr>, témoignage de sa petite-fille Sylvie Debureaux, recueilli en 2002 et éléments d'informations biographiques conservés au Conservatoire National des Archives de l'Histoire de l'Education spécialisée et de l'Action Sociale : <https://www.cnaes.org>

⁸³⁶ http://resources.ushmm.org/inquiry/uia_query.php/photos?max_docs=all&page_len=25&noframes=true&henull&query=kw110347

. Photo du château de la Guette, *L'illustration* n°5138 du 6 septembre 1941. (Fonds documentaire personnel

Nous découvrons également que le château de Basses-Fontaines, dans le Loir-et-Cher, est répertorié dans les inventaires de l'Association des Anonymes, Justes et Persécutés durant la période nazie dans les communes de France (AJPN) comme lieu de sauvetage des enfants juifs. Nous y trouvons des informations précieuses. Il est utilisé essentiellement comme hébergement de transit en attente de trouver des solutions adaptées aux différentes situations d'urgence. Il est un des derniers points de chute avant le transfert, à priori, présumé plus sécurisé vers le Château de Coudray-Montpensier. C'est Henriette Chautard dite *Gazelle* qui en a la direction. Elle sera dévouée à la cause d'un groupe de fillettes juives dont elle transforme l'identité afin de les soustraire aux contrôles de l'Occupant dont l'un a failli avoir des conséquences funestes⁸³⁷. Parmi elles, se trouve Irène Burenstein. L'enfant est née à Paris en 1931. La famille de la fillette vient de l'Europe de l'Est, la Lituanie pour le père et la Pologne pour la mère. Son frère Aime est caché dans une institution catholique tandis qu'Irène est prise en charge par l'OSE puis adressée au Château de Basses-Fontaines

Nous ne disposons actuellement que peu d'éléments sur l'histoire des enfants cachés au Château de la Rochedain. L'AJPN appelle d'ailleurs à témoigner, en ce sens, sur son site. Cependant, nous avons quelques indications précieuses recueillies auprès de Madame Laurence Rohard de Poncheville, propriétaire des lieux⁸³⁸. Le Château de Rochedain, dans l'Indre-et-Loire, vaste et somptueux, intéresse vivement, lui aussi, les Allemands qui s'empressent de le réquisitionner. Il est situé à peine à une trentaine de kilomètres de Tours, siège de la *Kommandantur*. Les Allemands s'installent dans le corps principal et relèguent les propriétaires et les enfants dans les dépendances périphériques dont la présence ne semble pas les embarrasser. Notons tout de même que la chronologie de l'occupation des lieux par les Allemands et la présence des enfants semble imprécise. Néanmoins, soldats et enfants sont amenés à cohabiter, mais chacun, dans un périmètre délimité qui ne doit pas, en principe, être franchi. Toutefois, certains le feront en dépit des interdictions. A priori, les Allemands ne sont pas en contact de grande proximité avec les enfants qui ont appris à garder leurs distances. Selon la châtelaine, les soldats ne posent pas de questions, trop occupés par leurs activités militaires et de leur quotidien confortable. La clé de la réussite de cette cache est que tout est fait pour que les enfants juifs évoluent au milieu des autres de telle manière à ne pas

⁸³⁷Site de l'association *Anonymes, Justes et Persécutés durant la Période Nazie dans les communes de France*.

⁸³⁸ Rencontre en septembre 2021.

attirer l'attention. Une fois encore, le concept caché à découvert est un gage de réussite. Une remarque sur la situation géographique du château s'avère ici également pertinente. Comme le Château de Coudray-Montpensier, celui de la Rochedain est très isolé, son parc étant bordé par des hectares de champs et une route peu fréquentée⁸³⁹. Il fonctionne en totale autonomie sur le plan de la logistique, du ravitaillement et du chauffage. Les étangs alentours fournissent également le poisson. Le traitement du linge est assuré par des lavandières qui travaillent habituellement au château. Outre les personnels et les quelques paysans qui viennent livrer leurs denrées, rares sont les personnes qui se rendent au château. Les enfants vont également à l'école au sein même de la demeure. L'endroit est donc parfait pour cacher des enfants juifs au milieu de leurs camarades, pour certains, , surtout à la fin de l'Exode et les autres, ceux dont les pères sont prisonniers. Une logistique quasi idéale et la volonté des propriétaires de « *faire quelque chose* » ont permis d'offrir à ces enfants une relative sécurité.

Madame Rohard de Poncheville nous relate, par la même, l'histoire d'une adolescente qui parvient à s'enfuir et gagner l'Angleterre. Elle s'appelle Sylvie Ols. Elle y grandira, s'y mariera. Au moment de la rencontre avec la châtelaine, Sylvie Ols venait de décéder du Covid.

Arrêtons-nous, à présent, sur le Château de Lamberval situé à Fresnoy-en Telle, dans l'Oise ! La force de cet exemple est, qu'au moment où nous rédigeons cette thèse, Rachel, témoin-enfant est en mesure de nous fournir des éléments informatifs en direct, combinés à ceux des propriétaires actuels, très au fait de ces événements qui nous intéressent. Mieux encore, ils se font forts d'entretenir la mémoire du château. Ils y ont même fait poser une plaque mémorielle à son entrée.



Photo prise *in situ*, le 5 décembre 2021

⁸³⁹ C'est toujours le cas aujourd'hui et on n'a aucune difficulté à imaginer la situation d'antan.

Après une double consultation des listes des Maisons d'enfants trouvées dans les archives du Ministère des Finances et celles du Cantal, il apparaît que ce château n'existe dans aucun des documents explorés. Il est probable que ce soit en raison de la qualification des enfants qui étaient essentiellement des réfugiés et que cette catégorie de population ait été l'objet d'une classification d'archives différente. Pour rappel, les Maisons qui font l'objet de notre observation sont essentiellement des lieux d'accueil pour les enfants de pères prisonniers, de parents réquisitionnés dans le cadre du STO et/ou de l'Organisation Todt même si d'autres catégories d'enfants aient pu être prises en charge dans celles-ci. Pourtant, le Château de Lamberval est bien une Maison du Secours National/Entr'Aide d'Hiver.

Or, c'est une concomitance de circonstances heureuses qui ont permis de découvrir son existence suite à la rencontre de Rachel Szwarckopf qui fut accueillie avec ses deux sœurs Suzanne et Henriette dans cette Maison placée sous l'égide du Secours National. Ce château a caché des enfants juifs dès le début de leur persécution jusqu'à la fin des hostilités. Le caractère inestimable de son témoignage⁸⁴⁰ et les similitudes administratives et de fonctionnement avec les autres Maisons confirment donc le choix d'inclure le Château de Lamberval dans notre démarche d'étude. D'autant que nous avons, dès le départ, affiché la volonté de donner la parole aux enfants, physiquement présents ou pas sur la scène de l'Histoire. C'est donc, entre autres, grâce à Rachel que nous pouvons appréhender le quotidien de ceux-ci.



Photos issues de l'album familial de Rachel Szwarckopf-Pancser mis à disposition, le 2 décembre 2021.

Rachel est la fillette blonde juchée sur les épaules d'un garçonnet brun.

On voit, sur la seconde photo, le macaron du Secours National placé à l'entrée du Château.

⁸⁴⁰ Entretien avec Rachel du 2 décembre 2021.

Rachel, dite Geneviève, raconte :

Suite au recensement des juifs, Maman a senti le danger venir. Mes parents ont pris aussitôt la décision de nous mettre à l'abri, mes petites sœurs et moi. Je ne sais pas bien comment nous avons été au Château de Lamberval. Je pense que c'est par le biais de la mairie. Maman avait une sœur. Elle a tenté de la persuader de faire la même chose avec son fils. Elle n'a pas voulu le faire. Toute la famille a été déportée. Si elle avait accepté, peut-être que mon cousin Charlot (Charles) aurait survécu.

Nous sommes arrivées au château. C'était une ancienne pension pour jeunes filles de bonne famille. On y apprenait la couture, le maintien, etc. Mais ensuite elle a fermé et le Secours National l'a réquisitionnée. On voit le macaron sur le mur de la grille.

C'est Monsieur Travers (Ancien secrétaire de l'écrivain Pierre Loti) qui en est le directeur. On l'appelle Tonton. Sa femme, c'est Tata.



Monsieur et Madame Travers, dit Tonton et Tata sur une photo de mariage familiale. Ils sont debout, dans la rangée arrière, sur la gauche, Monsieur Travers porte une cravate rayée et son épouse, un chapeau de feutre penché.

(Photo issue de l'album familial de Rachel Szwarckopf-Pancser mis à disposition, le 2 décembre 2021.)

Il y a des enfants qui ne sont pas juifs. Nous, on est parmi eux. Nous sommes plutôt nombreux mais il n'y a que Monsieur Travers (Tonton) qui savait qu'il y a des enfants juifs. Pendant toute la guerre, il y en a eu dans le Château. Il y avait aussi des enfants qui venaient de Dunkerque et de Rouen dont les maisons ont été détruites.

Maman venait au château. C'était la seule maman juive qui venait. Elle était devenue la maman des autres enfants. Elle mettait une blouse et on disait que c'était une monitrice. Elle s'occupait de nous, de notre linge mais réparait aussi les vêtements des autres enfants juifs. Après un certain temps, elle n'est pas revenue parce qu'elle a dû se cacher. Parfois maman m'appelait dans la cuisine pour me donner un peu plus à manger ainsi qu'à mes sœurs.

On mangeait pas bien. Une dame de la mairie nous donnait des faux-vrais tickets de rationnement. Tata (épouse du directeur) achetait des grands pains (rectangulaires ?) qu'on mettait sur des étagères. Avec l'humidité, il y avait du moisi. On enlevait les morceaux verts et on mangeait le reste.

Je suis devenue responsable de mes petites sœurs alors que j'étais petite, moi aussi.



Henriette, Rachel, Suzanne et leur mère, date (?)

Photo issue de l'album familial de Rachel Szwarcopf-Pancser mis à disposition, le 2 décembre 2021.

Et Rachel de continuer d'expliquer :

On a vu les Allemands deux fois. La première fois, ils sont venus et voulaient absolument installer un canon DCA dans le parc du château. Monsieur Travers a fait appeler leurs chefs et a tout fait pour qu'ils ne le fassent pas. Il a expliqué aux Allemands que c'était dangereux pour les enfants. Les Allemands ont fait demi-tour. Une autre fois, ils ont voulu faire une fête pour célébrer quelque chose, je ne sais plus trop quoi. On nous a envoyés nous coucher, nous, les enfants. Entre le bois des volets, j'ai regardé les soldats qui transportaient plein de nourriture. Je savais que ma mère était à la cuisine. J'y suis allée. Il y avait un cuisinier allemand pour l'occasion. Quand il m'a vue, il a pris ma tête dans son visage en serrant ma mâchoire et a dit : « t'es trop belle pour être une petite Française ! » Maman et moi, on était épouvantées. Mais, c'est parce que j'étais blonde comme une Aryenne et donc, pour lui, je ne pouvais pas être Française. On a eu très peur. Dans le château, il y avait aussi un réfractaire du STO. J'ai appris ces mots, là-bas. Il y avait aussi des avionneurs anglais, américains. Il y avait un soldat noir. On n'avait jamais vu cela.

A la fin de la guerre, Rachel, Suzanne et Henriette retrouveront leur mère mais leur père ne reviendra pas de déportation.



Quelques-uns des enfants devenus adultes devant les grilles du Château de Lamberval. En 2004, la famille Lamoureux, propriétaires du château est sollicitée par « d'anciens enfants » pour organiser des retrouvailles. Il s'agissait d'inviter ceux qui y ont vécu pendant la guerre. Ce fut possible pour les uns et non pour d'autres. Ce fut aussi l'occasion de sceller une plaque de souvenir à l'entrée de la bâtisse. La photo a été prise de telle manière à être identique à celle qui réunit encore tous les enfants, à l'époque. (Voir page 352)

(Photo issue de l'album familial de Rachel Szwarckopf-Pancser mis à disposition, le 2 décembre 2021.)

Si l'existence du Château de Lamberval est le fait de quelques initiés, ce n'est pas le cas de la Maison de Sèvres, rendue, entre autres, largement visible par la personnalité de sa tête décisionnaire, Roger et Yvonne Hagnauer, dits Pingouin et Goéland⁸⁴¹. Le couple qui dirige la Maison se fait déjà connaître avant la guerre, par ses activités militantes, syndicalistes, etc. Adeptes de la « Pédagogie Nouvelle », ils feront du vieux Couvent des Oblates, un lieu remarquable d'innovations pédagogique ainsi qu'une étape incontournable de sauvetage d'enfants et d'adultes juifs, ces derniers étant « officiellement » inclus dans l'équipe pédagogique et administrative. De plus, cette Maison vient de faire l'objet d'un documentaire, en 2020, sous la signature de son réalisateur Michel Leclerc. En titre : *Pingouin et Goéland et leurs 500 petits*.

En juillet 1941, Yvonne Hagnauer est directrice de la colonie de vacances de Charny qui fonctionne déjà sous l'égide du Secours National. Les tragédies sociales de la région parisienne en pleine Occupation conduisent à l'ouverture de la Maison de Sèvres dans les locaux du Couvent des Oblates⁸⁴² dont Yvonne Hagnauer prendra la direction. Le Secours National en sera la tutelle notamment, sur le plan logistique et financier. Si le fait de cacher des enfants juifs présage une organisation sécurisée, la volonté d'accueillir des adultes juifs suppose également quelques aménagements. Pingouin et Goéland ont ainsi recours à un stratagème, en apparence festif, mais qui permet de dissimuler la véritable identité de leurs protégés, comme l'explique un des témoins auditionnés lors du documentaire *Pingouin et Goéland et leurs 500 petits*, cité précédemment. En effet, en appliquant la dénomination des personnes à l'aide des totems, à l'instar du fonctionnement scout, Le couple Hagnauer réussit à travestir les identités des uns et des autres, à les imposer naturellement à l'ensemble de la communauté éducative au point qu'elle ignorera même le véritable nom de la plupart de ses membres. Ils ont ainsi tissé une sorte de cocon de sécurité autour de leurs personnels juifs et par la même, des enfants. Un témoin relate ainsi la procédure :

⁸⁴¹ Nous aurons l'occasion de reparler de Monsieur et de Madame Hagnauer dans la suite de ce travail.

⁸⁴² Congrégation religieuse au service des plus démunis depuis 1887. Les locaux sont désaffectés et supposera des travaux d'aménagement importants. Mais il a l'avantage d'être situé en hauteur et d'être pourvu de plusieurs entrées et sorties, ce qui est précieux pour des activités clandestines comme ce sera le cas, par la suite.

C'est une invention scout mais Goéland l'a appliquée et généralisée à la Maison pour des raisons de sécurité. Parce qu'on ne connaissait les monitrices, les éducatrices, les institutrices et les professeurs que sous leur totem, ce qui, pendant l'Occupation, était évidemment une sécurité...parce que Mademoiselle Brasvi, par exemple, personne ne savait que c'était Mademoiselle Brasvi, on connaissait que le totem de Cigale.

Et le témoin d'ajouter :

Dès mon arrivée en septembre 1943, je me suis sentie très vite intégrée au groupe que formaient les anciennes, lesquelles appelaient nos éducatrices institutrices : Bergeronnette, Cigale, Chamois. Ma surprise fut grande d'entendre tous ces noms d'animaux que l'on appelle totems.

Notons au passage que Marcel Marceau, professeur de théâtre à la Maison de Sèvres, qui sera, par la suite, le célèbre mime Marceau, porte le totem Kangourou⁸⁴³.

La visibilité actuelle de la Maison de Sèvres n'est pas un fait unique dans son histoire. C'est également le cas pendant l'Occupation. C'est une Maison de tous les paradoxes, pourrait-on dire. En effet, la gestion exceptionnelle de celle-ci attire l'attention au plus haut niveau des autorités de tutelle. Les choix patronymiques des personnels est même évoqué dans un des rapports d'inspection d'un délégué administratif sur le fonctionnement de la Maison d'une façon particulièrement élogieuse. Parmi les compliments décernés à l'organisation pédagogique et à l'univers chaleureux dans lequel évoluent les enfants, figure « *la charmante idée que le personnel répond à des noms tout aussi charmants comme Bergeronnette, Orchidée et autres...*⁸⁴⁴ » Personne ne semble douter des véritables raisons de ces changements d'identités singuliers et de la qualification réelle des résidents de la Maison.

Le 18 janvier 1944, la Maison de Sèvres est inspectée par le Général Faury, membre bienfaiteur du Secours National. Il consulte les fiches signalétiques concernant les enfants qu'on a soigneusement falsifiées et ne décèle pas la présence d'enfants juifs dans la Maison.

⁸⁴³ Témoignage de Dora Werzberg-Amelan, assistante sociale aux camps de Gurs et de Rivesaltes, rencontrée en 2015, lors d'une autre recherche universitaire, et cousine directe de Marcel avec lequel elle a été momentanément élevée suite à leur fuite de Strasbourg, juste avant l'annexion allemande.

⁸⁴⁴ In *Pingouin et Goéland et leurs 500 petits*, documentaire cité auparavant.

Tout est fait pour que ceux-ci ne soient pas identifiables car le couple Hagnauer est passé maître dans l'art de la dissimulation. Le comble est que la conclusion du rapport du Général Faury, est encore une fois dithyrambique : « *Présentée par sa directrice actuelle, la Maison de Sèvres constitue pour le Secours National un sujet de propagande qui n'est pas assez utilisé*⁸⁴⁵. » La formulation peut prêter à sourire quand on sait ce qui se passe réellement dans la Maison de Sèvres. Celle-ci sera, à maintes occasions, montrée en exemple tant de par sa gestion administrative irréprochable que de la qualité de l'encadrement des enfants. Paradoxe ultime : en raison de ces félicitations répétées de la part des institutions vichystes, les époux Hagnauer, à la fin de la guerre, auront à s'expliquer sur ce qui a été désigné comme une volonté de pactiser avec l'ennemi et les collaborateurs. Ils furent en 1945, avant d'être réhabilités ultérieurement, exclus du Syndicat national des instituteurs, sanction transformée ensuite en blâme par la Commission d'épuration du SNI⁸⁴⁶.



⁸⁴⁵ Idem

⁸⁴⁶ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, le Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 239 et 240.



Photos de La Maison de Sèvres, site de l'AJPN

<https://www.apjn.org>

Photos des enfants, Site des Archives de la Maison de Sèvres

<https://www.lamaisondesevres.org>

Témoignages mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

L'addition des dangers potentiels pose question

Dans un premier temps, il faut dire que les archives consultées ne nous donnent que peu d'éléments d'information sur les raisons réelles du choix de certaines Maisons de cacher des enfants juifs. Les simples motifs logistiques et/ou de géolocalisation ne peuvent nous suffire pour expliquer celui-ci. En effet, l'isolement géographique, un épais rideau boisé ou une frontière protectrice ne peuvent que donner une réponse partielle à notre questionnement. Pourquoi cette Maison et non une autre ? Ensuite, nous avons pu voir que certaines Maisons réunissent, à elles-seules, une concomitance de dangers identifiés, forcément évalués compte tenu du contexte :

- + Réquisitions inopinées des lieux par les Allemands.
- + Imminence d'installation de ceux-ci dans la Maison qui peut aller jusqu'à la cohabitation avec les enfants comme ce fut le cas au Château de La Rochedain.
- + Visites brusques et fortuites de la Milice ou de la Gestapo ou de toutes instances policières supplétives.

- + Risques de délation même si les Maisons sont isolées et qu'elles n'ont que peu de contact avec les locaux. Elles peuvent aussi ne pas échapper à des dénonciations internes.
- + Voisinage avec d'autres sujets poursuivis : aviateur anglais, réfractaire au STO, etc. comme au Château de Lamberval.
- + Risques de découvrir que les documents administratifs des enfants sont contrefaits.
- + Risques de débouter l'ensemble des stratagèmes employés par les différents protagonistes pour dissimuler l'existence des enfants.
- ...et bien d'autres...

Pourtant, elles ne furent pas exclues des opérations de sauvetage. La question est de savoir s'il y avait finalement d'autres possibilités de faire ?

Des acteurs engagés dans le sauvetage des enfants juifs

Cacher des enfants juifs dans des Maisons pétainistes revient, d'une certaine manière, à les mettre dans « *la gueule du loup* » au nom d'une lecture contemporaine de l'événement. Subsiste aussi l'interrogation sur le moment et les circonstances dans lesquelles se sont rencontrés celui qui doit être caché et celui qui va accéder à cet impératif.

On sait que l'OSE participe à l'élaboration des circuits de sauvetage des enfants. Le témoignage de la jeune Eva Tuchsader nous en donne la preuve. Mais des liens de solidarité au sein même de la communauté juive et avec d'autres protagonistes sont aussi à l'origine de rencontres heureuses qui aboutiront à préserver les enfants de l'ostracisme antisémite. « *Force est de reconnaître que la politique antisémite d'Etat, impulsée par l'Occupant et Vichy, n'a pas irradié le corps social dans son ensemble*⁸⁴⁷. » dit Jacques Semelin. L'auteur parle d'ailleurs d'un « *écheveau des amitiés*⁸⁴⁸. », celui-ci étant composé « *d'anges gardiens, de faussaires et de passeurs*. » Ce qui nous ramène à la notion de désobéissance civile que Limore Yagil développe à travers le prisme philosophique d'Aristote : « *Il existe des actes qu'on ne peut jamais être contraint d'accomplir et auxquels nous devons préférer subir la mort la plus épouvantable*⁸⁴⁹. » Les acteurs du sauvetage des enfants juifs sont, en effet, au cœur de cette

⁸⁴⁷ Semelin, Jacques, *Persécutions et entraides dans la France occupée, comment 75% des juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Edit. Les Arènes-Seuil, Paris, 2013, p. 457.

⁸⁴⁸ *Ibid*, p. 556.

⁸⁴⁹ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Edit. Vrin, Paris, p. 1109 à 1125, cité par Limore Yagil, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile, (1936-1944)*, Paris, Edit. du Cerf, 2010, p. 41.

équation sensible dans le sens où faire le choix de déroger à la règle peut avoir les conséquences funestes que nous connaissons. Quelles sont alors les raisons pour lesquelles Madame Bouladou, M. Salomon, Madame Henriette Chautard dite Gazelle, Monsieur et Madame Travers, Germaine Le Hénaff, Mademoiselle Polge le couple Hagnauer ou Mademoiselle Ugo⁸⁵⁰, entre autres, ont choisi d'être des « désobéissants » ? Le parcours des uns et des autres est susceptible de nous donner quelques indications qui nous permettraient de répondre à notre interrogation. Monsieur Travers fut le secrétaire de Pierre Loti, plongeant ainsi dans la créativité littéraire de son illustre patron. Germaine Le Hénaff est une ancienne couturière dévouée à la cause des salariées de la branche Haute Couture tandis que Monsieur et Madame Hagnauer sont issus, eux aussi, d'un milieu syndicaliste et pacifiste. Quant à Mademoiselle Ugo, l'institutrice du Château de Lamberval, celle-ci s'est visiblement positionnée contre les idées vichystes comme nous le verrons ultérieurement. Mais la décision individuelle de mettre des enfants juifs à l'abri a pu également se faire grâce à l'appui de certains décideurs et parfois au plus haut niveau de l'Etat.

Des complicités au plus haut niveau de l'Œuvre des Œuvres pour sauver les enfants juifs

Pour exemple, Henri Sirolle, devenu le Directeur Général du Secours National, en 1940, ancien militant anarchiste qui évolue dans un milieu de syndicalistes et autres opposants idéologiques. Parmi eux, Roger Hagnauer que nous avons déjà évoqué plus haut, qui fut collecteur pour le Secours National, ancien instituteur, syndicaliste actif, lui aussi, sympathisant anarchiste. Il est, dans un premier temps, révoqué du Secours National en raison de ses engagements pacifistes. Puis il entre au secrétariat d'Henri Sirolle qui ne cessera de le protéger et s'implique dans la gestion des Maisons d'enfants. En plus d'être pacifiste, Roger Hagnauer est juif, ce qui rendra sa tâche d'autant plus difficile. Il sera dénoncé en mars 1943 mais il parvient à se réfugier chez des camarades du Syndicat National des Instituteurs à

⁸⁵⁰ Pour rappel, toutes les personnes citées figurent déjà dans les parties précédentes consacrées au sauvetage des enfants juifs.

Clermont-Ferrand⁸⁵¹. Avant son arrestation, il assistera son épouse Yvonne dans la direction de la Maison de Sèvres.

Yvonne et Roger Hagnauer avaient de nombreuses relations dans le milieu enseignant, du fait de leur engagement syndicaliste au sein du Syndicat National des Instituteurs et de leur intérêt profond pour la pédagogie. La Maison de Sèvres ayant la fonction d'internat, on peut sans nul doute émettre l'hypothèse que de nombreux instituteurs qui voyaient défiler dans leurs classes des enfants arborant l'étoile jaune, ont dû en diriger quelques-uns sur Sèvres. De nombreux enseignants imprégnés des valeurs de laïcité de la Troisième République ont refusé les discriminations raciales et ont constitué des maillons importants dans la résistance silencieuse au profit des enfants⁸⁵².

Il y a, au siège, des complicités évidentes qui permettent d'accueillir des enfants juifs dans l'urgence dont la prise en charge est souvent un concours de circonstances⁸⁵³.

On savait bien à la direction du Secours national que la Maison de Sèvres abritait plusieurs dizaines d'enfants proscrits qui n'avaient pas suivi la procédure ordinaire d'admission. Lorsque le nazisme, pressentant son effacement, exaspérait ses persécutions, un vent de panique souffla en haut lieu. La peur des responsabilités, une sollicitude sans doute sincère provoquèrent une intervention impérative auprès d'Yvonne. Par téléphone, on lui ordonna d'évacuer les enfants... « malades » que l'on tenterait de placer en des lieux plus sûrs. La réponse atteignit le paroxysme de la violence : « Je refuse de me déshonorer, de vous déshonorer. Si l'on veut me contraindre à ce lâche abandon, je conduirai tous ces enfants au siège et sous vos fenêtres, j'attendrai avec eux votre verdict. » Goéland réunit immédiatement son personnel et leur fit part de l'injonction et de sa décision. Il y eut quelques objections et réticences que justifiait une légitime prudence⁸⁵⁴.

⁸⁵¹ Yagil, Limore, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile, 1936-1944*, Paris, Edit. du Cerf, 2010, p. 283.

⁸⁵² Marot-Fellag Ariouet, Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographiques de la Maison de Sèvres, date ? Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres, page 159.

⁸⁵³ Ghlis, Fouzi, *Des enfants juifs dans les Maisons de l'Entre'Aide d'Hiver du Maréchal, 1941-1944*, in *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXème siècle*, sous la direction de Laura Hobson Faure, Mathias Gardet, Katy Hazan et Catherine Nicault, Paris, Edit. Armand Colin, 2014, p. 235.

⁸⁵⁴ Témoignage de Roger Hagnauer, mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison de Sèvres, le 21 décembre 2021.

Roger Hagnauer ajoute :

Après vingt ans, le mystère demeure entier pour moi. La Maison ne devait inclure que 60 enfants. On en comptait plus de 100 en 1944. Comment a-t-on fait admettre ce surpeuplement dont Goéland et Gambau gardaient seuls le contrôle ? ...Les plus graves secrets de Sèvres ne furent jamais percés que par ceux qui s'en sentaient responsables, au même titre que Goéland.

Un autre acteur, et pas des moindres, est partie prenante dans les opérations de sauvetage des enfants juifs puisqu'il s'agit de Germaine Girardelli, membre direct du secrétariat du Secours National. Elle sera, par la suite, nommée directrice générale des Maisons. Celle-ci se met à la recherche de caches pour les enfants juifs dans des Maisons et s'investit dans des circuits de fabrication de faux documents d'identité. Elle déjoue une partie des contrôles administratifs et l'attention de ses collègues non engagés dans le sauvetage des enfants pour qu'ils ne puissent découvrir leur existence⁸⁵⁵. Une monitrice du Château de Basses Fontaines témoigne également de la volonté de Madame Girardelli de conserver les fratries⁸⁵⁶. Léon Chevalme, directeur-adjoint général de l'approvisionnement, Emile Favier, directeur des services de l'administration générale et des personnels de l'Entr'Aide d'Hiver sont également les discrets complices de la protection des enfants juifs⁸⁵⁷. Le Secours National s'illustre également dans le soutien des internés des camps du sud de la France. Environ 70% sont d'origine juive et parmi eux des enfants. « *Tout se passe comme si la main droite de Vichy ignorait alors ce que faisait au même moment sa main gauche*⁸⁵⁸. » Certains employés du Secours National vont profiter de leur statut professionnel pour s'engager dans diverses actions de soutien aux persécutés. Monsieur Dormoy, directeur de la délégation du Secours National du Dauphiné accompagne des réseaux de protection des enfants juifs⁸⁵⁹. Cela n'empêchera pas le Commissariat général aux questions juives de faire pression sur le Secours National afin que ses employés juifs soient renvoyés. Robert Garric, lui-même, prend

⁸⁵⁵ Témoignage de Roger Hagnauer, mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison de Sèvres, le 21 décembre 2021.

⁸⁵⁶ Sous la direction de Laura Hobson Faure, Mathias Gardet, Katy Hazan et Catherine Nicault, *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXème siècle*, Paris, Edit. Armand Colin, 2014, p. 237.

⁸⁵⁷ *Ibid*, p. 237.

⁸⁵⁸ Semelin, Jacques, *Persécutions et entraide dans la France occupée, comment 75% des juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Edit. Les Arènes, Seuil, 2013, p. 511.

⁸⁵⁹ *Ibid*, p. 511.

néanmoins position sur plusieurs affaires nettement contraires aux principes de Vichy et continuera à recruter du personnel israélite⁸⁶⁰. Limore Yagil dira d'ailleurs :

Certains reprocheront au Secours National d'être une organisation au service de Vichy, et donc, par essence, politisée, mais c'est bien ce statut officiel qui a permis à ceux qui voulaient désobéir aux instructions d'y trouver l'astuce et les moyens nécessaires pour secourir les juifs. Pour mener à bien son action, le Secours National avait besoin de pénétrer en profondeur dans tous les milieux... Toute action de sauvetage dépendait donc de la volonté particulière de la personne qui décidait de secourir les juifs en sachant qu'elle pouvait subir les conséquences d'une telle attitude

⁸⁶¹.

D'autres complicités du Secours National à Limoges et Périgueux permettent de cacher des enfants juifs dans des établissements qui les accueillent, orientés, entre autres, par les réseaux Garrel et Abadi⁸⁶². Le responsable de la délégation départementale de la Sarthe enregistre les enfants juifs comme cas sociaux du département de la Seine⁸⁶³.

C'est donc la combinaison d'une constellation visible ou invisible de volontés disparates, parfois paradoxales, un accrochage conscientisé à des valeurs philosophiques, une capacité à prendre des chemins de traverse (et, ce, malgré le danger) qui ont permis à de nombreux enfants juifs de survivre à la proscription. C'est aussi l'expression de la « *capacité des juifs et des non-juifs à s'organiser collectivement pour créer des réseaux clandestins de résistance civile visant au sauvetage et à l'auto-sauvetage des victimes désignées, en premier lieu les enfants*⁸⁶⁴. » affirme Jacques Semelin. Ce qui lui fera dire que ces facteurs constituent la singularité du cas français qui aura permis à 75% de la population juive d'échapper à la mort.

⁸⁶⁰ *Ibid*, p. 510.

⁸⁶¹ Yagil, Limore, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile, 1936-1944*, Paris, Edit. du Cerf, 2010, p. 283.

⁸⁶² Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, 2013, p. 272.

⁸⁶³ Marot-Fellag Ariouet, Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographique de la Maison de Sèvres, date (?) Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres, p. 158.

⁸⁶⁴ Semelin, Jacques, *Persécutions et entraide dans la France occupée, comment 75% des juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Edit. Les Arènes, Seuil, 2013, p. 853.

Nous avons fait mention des conditions de recrutement des enfants, de leur typologie et de l'histoire particulière de la Maison de Villette-sur-Aulne et de celles qui ont caché des enfants juifs. Nous allons, à présent, à la rencontre des personnels, de tous ceux qui ont partagé le quotidien de l'ensemble des enfants, percutés par le contexte de l'Occupation.

Chapitre 2

Les nouveaux dispositifs de prises en charge des enfants nécessitent le recrutement d'un personnel adapté

D'abord, il est nécessaire de rappeler qu'il n'est pas possible d'interpeler l'ensemble de tous les acteurs qui ont fait vivre les Maisons d'enfants. Il y a plusieurs raisons à cela : leur nombre conséquent, la disparition des intéressés et l'absence parcellaire de certaines traces de leurs parcours. Le choix s'est alors porté sur ceux dont il subsiste des marques significatives dans les archives et/ou les témoignages, l'objectif étant de donner une vision la plus panoramique possible de notre sujet.

Il est vrai que les ouvertures de Maisons d'enfants se succèdent à un rythme soutenu et obligent à un recrutement permanent de personnels de toutes catégories, parfois même dans la précipitation. Il règne donc une réelle effervescence en matière d'embauches. Nous avons déjà évoqué la situation des colonies de vacances devenues, pour la plupart, en raison de l'urgence sanitaire et sociale, des Maisons d'accueil pérennes. Cela suppose, par la même, de prévoir un recrutement de personnels sur une plus longue durée. Ce qui pose, en même temps, la question de la disponibilité et de la volonté des personnels d'honorer leurs contrats « *d'embauchage* » au-delà de ce qui avait été convenu préalablement.

Nous constatons ainsi que les services de recrutement du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal sont en activité incessante⁸⁶⁵ d'autant qu'aux ouvertures des Maisons s'ajoutent des fermetures temporaires (travaux nécessaires, réquisitions diverses, etc.). Il y a, de ce fait, obligation d'envisager des transferts de personnels, voire même la suppression d'autres. Si la composition des équipes dans les Maisons peut être, la plupart du temps, relativement

⁸⁶⁵ La fréquence des recrutements s'illustre par les dates d'arrivée répétées des personnels dans les Maisons que nous verrons ultérieurement, lors de l'observation du profil des équipes de certaines.

arrêtée, elle n'échappe pas pour autant à une soudaine mobilité. Pour exemple, celle d'un partage d'une partie des équipes avec une autre Maison suite à des conflits répétés ou plus pragmatiquement lié à des ruptures de contrats en hiver puisque certaines Maisons doivent réduire leurs effectifs par manque de locaux chauffés suffisants. Les personnels, travaillant parfois dans des conditions extrêmes, à l'instar des enfants, peuvent également tomber malades ou dans un tout autre registre, souhaiter rompre leur contrat pour des raisons personnelles. Les motifs « *d'embauchage* » et de « *désembauchage* » sont ainsi multiples. De plus, il faut composer avec les licenciements de personnels qui ne donnent pas satisfaction. C'est ce qu'indique le fichier des personnels voué aux affectations qui mentionne divers incidents émaillant les parcours de tout un chacun. Ces personnels font, en effet, l'objet de surveillance grâce à ce fichier centralisé à Neuilly, c'est du moins en ces termes que les autorités prévoient le Plan d'organisation des Maisons d'enfants⁸⁶⁶. Sur le terrain, la réalité est souvent toute autre.

Des soucis d'acheminement vers le lieu d'exercice peuvent aussi survenir comme en témoigne Simone Beze, affectée comme monitrice au Château de Coudray-Montpensier. Ainsi, dans l'impossibilité de s'y rendre en raison de l'arrêt pour un temps indéterminé des transports ferroviaires, elle sera employée au Centre de triage de Neuilly⁸⁶⁷. Celle-ci refusera d'ailleurs cette affectation et sera licenciée⁸⁶⁸. Sans compter les réquisitions préfectorales comme c'est le cas pour Georgette Carnel, infirmière⁸⁶⁹ affectée au Centre de Neuilly, qui ne veut pas quitter son emploi d'origine. Le recrutement des personnels est souvent un véritable casse-tête administratif, ce qui n'est pas sans conséquence sur la gestion même des Maisons d'enfants.

D'emblée, nous pouvons dire, sans erreur, que l'ensemble des personnels viennent de tous les horizons : de milieux éducatifs incluant des pédagogues chevronnés et soucieux de l'intérêt des enfants ; de milieux idéologiquement pétainistes ou encore s'agissant d'individus autoproclamés encadrants comme certains propriétaires des Maisons qui tentent, par ce

⁸⁶⁶ Plan de travail de la Direction générale des Maisons d'enfants, non daté, signé par le secrétaire général, signature illisible, Archives du Ministère des Finances, PH238 0006, Dossier Entr'aide d'hiver.

⁸⁶⁷ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002, dossier des personnels du Château de Coudray-Montpensier.

⁸⁶⁸ Archives du Ministère des Finances, PH214/06, 0012, dossier Incidents.

⁸⁶⁹ Archives Ministère des Finances, PH214/06, 0001.

biais, de négocier les conditions de réquisition de leurs biens. Ce mélange détonnant n'est pas sans effet dans la prise en charge des enfants. Si dans les unes, la cohabitation entre les adultes et les enfants est heureuse, dans d'autres, ce fonctionnement atypique en ajoute parfois à la souffrance déjà présente dans les histoires personnelles des jeunes pensionnaires. Néanmoins, certaines équipes auront à cœur de réduire autant que possible les séquelles psychologiques de la guerre sur les enfants et mettront tout en œuvre pour atténuer les affres de l'absence des parents et des restrictions diverses dont ils sont les victimes. Pour exemple, les activités pédagogiques de la Maison de Sèvres basées sur la sollicitation des compétences des enfants en matière de créativité : jardinage et enseignements dynamiques mêlant « *créativité, espoir, création et à plus lointaine échéance but de ce qui n'a pas été encore fait : c'est-à-dire le désir de faire du neuf à n'importe quel prix, mais l'intégration du passé en l'intégrant*⁸⁷⁰. » Ou encore les activités menées par des professeurs de chant, de musique et de théâtre au Château de la Rochedain, la chapelle étant même aménagée comme scène de théâtre par et pour les enfants⁸⁷¹. Avant de laisser la place aux personnels éducatifs et d'encadrement qui demande un développement plus appuyé, voyons ce qu'il en est des personnels administratifs, d'entretien, etc.

A) Les personnels dévoués aux diverses tâches liées à la logistique du quotidien

1) Des conditions « d'embauchage » drastiques

Une filiation religieuse irréprochable

Comme pour les personnels éducatifs, les candidats aux postes administratifs et d'entretien doivent signer un document qui les engage à prouver, si nécessaire, leur ascendance religieuse sur plusieurs degrés. Cela peut se traduire, en cas d'enquête, par la nécessité de produire des certificats de baptême, essentiellement catholiques ou protestants concernant les parents, les grands-parents, voire les conjoints, le cas échéant. On en imagine aisément les raisons, en ces temps de fort antisémitisme d'Etat. Il importe donc que les personnels soient *judenrein*, soit purs de toute trace juive. Même si le terme appartient à la sémantique allemande, la

⁸⁷⁰ Ecrits d'Yvonne Hagnauer, *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*, publié par L'Association des enfants de Pingouin et Goéland, 2015, p. 59.

⁸⁷¹ Témoignage de Laurence Rohard de Poncheville, propriétaire du Château, rencontrée en septembre 2021.

nomination française du recrutement s'appuie sur la même signification. Conformément aux différentes mesures d'exclusion à caractère professionnel prévues pour ostraciser la population israélite, il est donc nécessaire de s'assurer de la qualification religieuse irréprochable des prétendants à l'emploi. Cependant, on sait également que dans les faits, la réalité de ce commandement peut être diversement respectée et notamment dans la Maison de Sèvres qui emploie du personnel de confession israélite, passant outre les injonctions de Vichy. D'autres Maisons contourneront également l'exigence de la pureté raciale. Ce qui ne prive en rien les intéressés de signer le serment suivant :

*Je certifie, sur la foi du serment, que je suis de nationalité française, non naturalisé et de parents non naturalisés / Que je ne suis pas de race israélite ou descendant d'israélite, que je n'ai jamais fait partie d'une des Sociétés secrètes visées par les lois en vigueur*⁸⁷².

Les fiches de renseignements sont libellées de façon à lister les degrés de « *conformité religieuse* » en lien avec la sphère familiale immédiate. La mention « catholique » (ou autre religion) apparaît ainsi sur le dossier de chaque membre du personnel. Il est à noter que l'engagement autour de la pureté religieuse s'étend également à la non-appartenance à une Société secrète. Pour rappel, Vichy fait également la chasse aux Francs-Maçons et à d'autres membres d'officines obscures qu'il inclue dans la catégorie des « *indésirables* ». Eux aussi, n'échappent pas à de multiples formes de discrimination.

En date du _____ (Journal Officiel du _____)
 ou de la médaille militaire par décret en date du _____
 Journal Officiel du _____

ETAT CIVIL DES GRANDS PARENTS DU CANDIDAT

Grand-Père (Nom Fellon Prénoms Antoine)
 paternel (Lieu de naissance Valleins-Les-Grandes (S.r.c.)
 Nationalité Fr. Religion catholique)

Grand-Mère (Nom Baxon Prénoms _____)
 paternelle (Lieu de naissance Pont-Sévoy S.r.c.
 Nationalité Fr. Religion catholique)

Grand-Père (Nom Baillou Prénom Louis)
 maternel (Lieu de naissance Pont-Sévoy S.r.c.
 Nationalité Fr. Religion catholique)

Grand-Mère (Nom Tourlet Prénoms Marie)
 maternelle (Lieu de naissance Mehers S.r.c.
 Nationalité Fr. Religion catholique)

Le conjoint du candidat est-il de race juive? non
 Je soussigné atteste sous la foi du serment, l'exactitude
 des renseignements ci-dessus et suis prêt à fournir toutes justi-
 fications qui me seraient réclamées.

Fait à _____ Le _____
 (Signature) DEMAY

Adresse _____
 (1) indiquer l'unité à l'ordre de laquelle la citation a été fait.

Formulaire d'engagement d'une institutrice lors de son recrutement, en 1941,
 pour la Maison de Basses-Fontaines, dans le Loir-et-Cher,
 (Archives du Ministère des Finances, PH195/07, dossier Basses-Fontaines)

⁸⁷² Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0013, dossier « personnels ».

De même que l'employé s'engage...

...Avoir été éclairé sur les buts et le caractère de la mission sociale confiée par le Maréchal « au Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. Je m'engage, sur l'honneur, à travailler avec fidélité et dévouement à l'accomplissement de cette mission, à ne mener aucune action, à ne prononcer aucune parole, à ne prendre aucune attitude, qui puissent nuire à l'œuvre entreprise par l'Entr'Aide d'Hiver pour obéir à la volonté du Maréchal⁸⁷³.

Par ailleurs, un soin tout particulier est donné au passage de la visite médicale dont la convocation, impérieuse, rappelle qu'elle est obligatoire, prévue à une heure précise et « *qu'aucune excuse ne sera acceptée⁸⁷⁴.* » A La Pouponnière de Fressines, le personnel doit avoir été vacciné contre de multiples pathologies. Il s'engage également à passer un examen radioscopique régulier⁸⁷⁵. Cette préoccupation se comprend dans un contexte sanitaire rendu particulièrement fragile en raison des diverses privations et la destruction globale de l'offre de soins. Il s'agit, en effet, de protéger la santé des enfants qui, ne l'oublions pas, est un des objectifs principaux de l'ouverture des Maisons. Peut-être pourrait-on ajouter que Vichy, au nom de ses préceptes hygiénistes déjà évoqués, tient également à une certaine exemplarité des adultes qui sont censés préparer l'avenir des enfants, y compris, en matière de santé, puisqu' « *il y a un grand besoin de santé physique qu'il faut combler⁸⁷⁶.* » Le licenciement de Monsieur Claude R., engagé comme moniteur à la Maison d'enfants de Gallardon, dans l'Eure-et-Loir, atteste de la préoccupation de se séparer de tout personnel peu enclin à assurer un encadrement dynamique et pourvoyeur d'une bonne santé à l'adresse des enfants : « *Physiquement peu doué, il n'a aucune espèce de pouvoir sur les enfants et semble plus affligé d'une grande nonchalance. Son absence de possibilité est préjudiciable à la bonne marche de la Maison⁸⁷⁷.*

Des situations « d'embauchage » diversifiées

⁸⁷³ Archives du Ministère des Finances, Direction des Travailleurs Français en Allemagne, PH/19507- dossier Basses-Fontaines.

⁸⁷⁴ Archives du Ministère des Finances, PH214/06, 0014, dossier Maison de Gallardon.

⁸⁷⁵ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, Dossier Pouponnière de Fressines.

⁸⁷⁶ D. Halls, Wilfred, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros-Alternatives, 1981, p. 203.

⁸⁷⁷ Archives du Ministère des Finances, PH214/06, 0014, dossier Maison de Gallardon.

Il y a plusieurs cas de figure. Soit, ces personnels officient déjà dans les colonies de vacances dont certaines deviennent des Maisons permanentes. Il suffit alors de réaménager leur contrat de travail en fonction de nouveaux cahiers des charges. Soit, ils sont déjà employés par les propriétaires des Maisons qui les mettent (ou pas) à disposition du Secours National/ Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. C'est le cas, par exemple, de Marguerite Grisoni, dans l'une des Maisons de Monnetier-Mornex, déjà citée. Si ce mode de recrutement s'effectue, parfois, dans la sérénité et dans des négociations raisonnées, ce n'est pas toujours le cas, partout, entraînant ainsi, une multiplication de sources de conflits⁸⁷⁸. Les personnels peuvent également être l'objet d'un recrutement au sein même de la population locale, comme pour la Maison de la Futaie pour laquelle est publiée une annonce dans la presse. Il y a tout intérêt à recruter sur place car cela évite de payer une indemnité de résidence aux employés venant de la région parisienne⁸⁷⁹. Le recrutement se fait aussi par cooptation familiale. Il n'est pas rare que les conjoints et enfants des personnels déjà en place puissent être employés à leur tour. A la Pouponnière de Fressines, dans les Deux-Sèvres, ce sont désormais monsieur et madame qui font partie du personnel, monsieur ayant été auparavant gardien de la propriété⁸⁸⁰. Des recrutements idéologiquement orientés ont parfois lieu comme le fait la directrice de la Futaie à Rouillon-sur-Sarthe, qui exclue de son entourage toute personne hostile à l'Occupant⁸⁸¹. A contrario, au Château de la Rochedain, tout le personnel de logistique et d'entretien est présent depuis longtemps et il semblerait que leur statut n'ait pas été l'objet d'un traitement administratif particulier. Cette Maison, en autarcie complète, comme le précise Laurence Rohard de Poncheville⁸⁸², sa propriétaire, a vraisemblablement échappé aux atermoiements administratifs de recrutement, tout au moins, s'agissant des personnels non pédagogiques et/ou éducatifs.

⁸⁷⁸ Voir chapitre consacré aux tensions interinstitutionnelles.

⁸⁷⁹ Les salaires des personnels sont, en effet, majorés de cette indemnité de résidence comme en témoignent certaines fiches du personnel, Archives départementales du Ministère des Finances, Direction des Travailleurs Français en Allemagne, PH/19507- dossier Maison de Loures Barousse.

⁸⁸⁰ Renseignements pris auprès de la bru des gardiens, le 24 septembre 2021.

⁸⁸¹ L'opuscule de Jean-Claude De Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, consacré à Rouillon pendant l'Occupation et publié en janvier 2017. (Mis à ma disposition par la mairie de Rouillon sur Sarthe)

⁸⁸² Témoignage de Laurence Rohard de Poncheville, propriétaire du Château, rencontrée en septembre 2021.

2) Des jardiniers, des hommes de peines, des basse-courières, des cochers, des cuisinières, des lingères et d'autres encore

Nous avons déjà souligné antérieurement la présence de ces personnes dans les Maisons. Nous y ajoutons, à présent, d'autres, que nous pouvons désormais nommer grâce à leurs contrats de travail trouvés dans les Archives du Ministère des Finances. Jacqueline Bernard, née le 28 octobre 1924, entre, le 1^{er} juillet 1941, au Château de la Guette en qualité de fille de salle. Elle est rejointe par Micheline Boucher, née le 11 novembre 1925, qui sera femme de ménage, à partir du 22 août 1941. Et Mademoiselle Terrier, devient laveuse pour un salaire de 40 Frs.⁸⁸³. On ne sait pas s'il s'agit par jour, par semaine ou par mois.



La lingerie du Château de la Guette
(Fonds Duterde, mis à disposition par Fouzi Ghlis)

Simone Huguet, secrétaire est recrutée dans cette même Maison puis bénéficie d'un avancement en raison de ses qualités : *« exceptionnelle, elle a assuré deux secrétariats avec intelligence, compétence, dévouement, mérite⁸⁸⁴. »*

⁸⁸³ Archives du Ministère des Finances, PH233/06, 0012, dossier des personnels du Château de la Guette.

⁸⁸⁴ Archives Ministère des Finances, PH203/06, 0014, dossier des personnels du Château de la Guette.

Qu'en est-il des autres membres des équipes ?

B) Les personnels éducatifs, pédagogiques et médicaux

1) Des itinéraires diversifiés

Des motivations argumentées et éclectiques dans un contexte singulier

Le nombre des salariés au sein des organisations sanitaires et caritatives est en augmentation constante selon Jean-Pierre Le Crom⁸⁸⁵. Il apparaît que le Secours National s'inscrit totalement dans cette dynamique. Si en 1939, les personnels salariés sont à peine quelques dizaines, en 1941, ils seront 5000 et en 1944, le Secours National emploierait 12 000 personnes. Les salariés voisinent également avec un nombre important de bénévoles. Mais il existe néanmoins une volonté de professionnalisation de la part du Secours National qui n'est pas toujours possible car, en même temps, celui-ci éprouve des difficultés à recruter :

En 1940 et 1941, il y avait des possibilités de trouver du personnel ayant des aptitudes et des connaissances propres à satisfaire les demandes des services du Secours National. En 1942, nous avons rencontré des difficultés considérables pour trouver une main-d'œuvre appropriée. Le personnel que nous pouvions trouver était du personnel qui était, soit, sans travail, ou qui n'avait pu trouver d'emploi autre part, étant donné sa médiocrité⁸⁸⁶.

Ce qui expliquerait partiellement l'éclectisme des candidatures pour l'ensemble des postes proposés. Cette diversité s'observe également s'agissant des demandes d'emplois dans les Maisons d'enfants. Nous le verrons ultérieurement en étudiant le profil de certaines équipes.

Les archives nous livrent, entre autres, deux lettres de motivation, celle d'Yvonne Eplé et de Camille Bataille :

Je suis actuellement employée en qualité d'institutrice au préventorium Dammartin. Je fais partie de la Caisse inter.D'Assurances [Ecrit ainsi dans le texte] sociales, et je suis plutôt mal rétribuée. Je sais que le Secours National a fondé plusieurs maisons d'enfants. Si quelque fois vous aviez

⁸⁸⁵ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 141.

⁸⁸⁶ Archives de la Ville de Paris, 24W 1, dossier « Direction de l'Administration centrale », cité par Jean-Pierre Le Crom, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 144.

besoin d'une surveillante, je me tiendrais à votre disposition. Je connais très bien les enfants, leur caractère, comment on s'occupe de telles maisons. J'ai dix-neuf ans, et mes moyens ne me permettent pas de garder une situation où je suis si peu rétribuée, car l'usine de mon père va fermer et je dois venir en aide à mes parents. De plus, je désire trouver une situation où je puisse m'élever par mon travail...A défaut d'un poste de surveillante, j'occuperais volontiers un emploi de bureau ou tout autre selon votre désir. Mais je suis plus dans mon élément quand je suis avec les enfants, si le Secours National ouvrait de nouvelles maisons, je serais heureuse d'en faire partie⁸⁸⁷.

Cette candidature ouvre au moins deux axes de questionnement. Quelle est la véritable motivation de la candidate ? Il semblerait que celle liée à la rétribution soit prioritaire puisqu'elle évoque le sujet à deux reprises. La fermeture imminente de l'usine de son père annonçant une baisse de revenus significative pour sa famille en ajoute à la nécessité de jouir d'un meilleur salaire. Certes, Mademoiselle Eplé est institutrice et dit savoir s'occuper d'enfants. Mais qu'en est-il de ses diplômes et de son expérience puisqu'elle n'est âgée que de 19 ans ? Cela suffit-il pour prouver une qualification idoine et intéresser son recruteur ?

Citons, à présent, la lettre de Camille Bataille basée essentiellement sur le désir d'un retour à la vie active après son départ en retraite. La question est de savoir si, venant de la Ville de Paris, Camille Bataille sera susceptible d'être embauchée quand on connaît l'embrouillamini institutionnel qui existe au sein du champ assistanciel en France :

J'ai l'honneur de solliciter un poste de directrice de centre d'enfants de préférence dans la région parisienne. J'ai servi pendant 9 ans les fonctions de directrice des écoles de la Ville de Paris ; retraitée en février 41. Je désirerais retrouver une occupation intéressante⁸⁸⁸.

D'autres motivations peuvent paraître surprenantes comme celle de Geneviève Nevers qui souhaite, pour sa part, trouver un emploi de monitrice dans une Maison d'enfants, notamment dans des activités de surveillances parce qu'elle « *a la vue déformée*⁸⁸⁹. »

⁸⁸⁷ Lettre d'Yvonne Eplé, 9 décembre 1941, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 00012.

⁸⁸⁸ Lettre de Camille Bataille, 15 juin 43, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002.

⁸⁸⁹ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002, dossier Château de Coudray-Montpensier.

Ce qui apparaît, en filigrane, c'est que les candidats à l'assistancier ne manquent pas. La situation économique étant dramatique, il y a, en effet, une nouvelle catégorie de victimes de la défaite : « *celle des chômeurs, ou plutôt des nouveaux chômeurs*⁸⁹⁰. » Le Secours National/ Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, grand pourvoyeur d'emplois, se pose ainsi en réducteur significatif du nombre de demandeurs d'emplois.

*L'industrie, qui travaillait à plein dans l'armement, cesse brutalement toute activité de cette nature à partir de l'armistice. Il en résulte un chômage massif évalué à un million de personnes, en 1940, dont 90% résident en zone Nord et 60% dans le seul département de la Seine. C'est vis-à-vis de ces catégories que vont se mettre en place ou se reconstituer trois structures qui joueront un rôle tout à fait primordial dans la nouvelle configuration de l'action humanitaire. Il s'agit respectivement du Secours National, des Assistants du devoir patriotique et, enfin, la Croix-Rouge*⁸⁹¹.

Les motivations ne suffisent pas : des compétences précises sont exigées

Indépendamment des capacités à encadrer des enfants telles qu'on les attend, il y en a d'autres qui sont requises voire même exigées, si l'on en croit les fiches de renseignements que les candidats doivent remplir. A Jeanne Girault, postulante au poste de directrice de la Maison de Montlignon⁸⁹², il est demandé de savoir parler une langue étrangère (elle a quelques notions d'anglais), d'avoir des compétences en comptabilité, en sténographie, en dactylographie et de savoir monter à bicyclette. La possession du permis de conduire est aussi vivement souhaitée. Mais savoir conduire pour une femme, à cette époque, relève d'une singularité nonobstant pour les infirmières qui sont amenées à piloter des ambulances et des camions gazogènes ou les assistantes sociales fréquemment en déplacement. En effet, « *La diffusion du permis de conduire chez les femmes demeure marginale tout au long de la Première moitié du XXème siècle. Elle s'effectue d'abord au sein des fractions dominantes des classes aisées*⁸⁹³. » Pour cette candidate, pourtant non titulaire de ce document, il sera fait, semble-t-il, une exception puisqu'elle sera néanmoins embauchée sur le poste convoité. Il est

⁸⁹⁰ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 14.

⁸⁹¹ *Ibid*, p. 14.

⁸⁹² Archives du Ministère des Finances, PH238/06, 0002, Maison de Montlignon.

⁸⁹³ Demoli, Yoann, *Les femmes prennent le volant, diffusion du permis de conduire auprès des femmes au cours du XXème siècle*, *Revue Travail et Société*, 2014/2, n° 32.

à noter que pour Madame Girault et tout autre candidat et ce, pour n'importe quel poste, il sera nécessaire de fournir une, ou mieux encore, plusieurs lettres de recommandation. On peut, à défaut, indiquer sur la fiche de renseignements les noms d'une ou de plusieurs personnes susceptibles d'être sollicitées pour attester des diverses qualités de celui ou de celle qui fait acte de candidature. La plupart des postulants, et notamment ceux qui briguent des postes de direction, font l'objet d'une enquête auprès des commissariats et/ou des maires des communes de résidence. C'est aussi le cas de la directrice de la Pouponnière de Fressines dont on éprouve le degré de moralité et bien moins celui de ses compétences d'encadrement⁸⁹⁴.

Des dossiers du personnel formatés à l'infini

Au cours de l'examen des dossiers des personnels, nous découvrons la quasi inexistence de documents prouvant la qualification des candidats : diplômes, certifications professionnelles, etc. La question est de savoir s'ils étaient demandés ou pas ou encore, s'il suffisait seulement de les présenter lors des entretiens « *d'embauchage* ». On peut envisager la possibilité qu'ils soient ensuite restitués aux candidats. Si c'est le cas, quelle est la traçabilité de la carrière des personnels en cas de délocalisation, de transferts ou de changements de postes ? Comme les copies certifiées conformes⁸⁹⁵ existent déjà à l'époque de l'Occupation, il est donc possible de conserver des documents officiels. Cela ne pouvait donc être, en aucun cas, un frein à la constitution d'un dossier complet. Or, aucun élément ne vient non plus confirmer cette supposition. Certes, nous pouvons découvrir quelques informations liées à la qualification sur la fiche individuelle de renseignements, mais elles demeurent, en réalité, plutôt succinctes.

En revanche, il existe une constante administrative que nous interprèterons comme étant la détermination affichée de contrôler les candidats au plus près de leur trajectoire personnelle et ce, dans les moindres détails. Nous avons déjà vu précédemment l'importance des certificats de bonne conduite et les références obligatoires à l'ascendance familiale en matière de religion. Des candidats, nous en savons plus de leur ancrage religieux que de leurs compétences supposées. De même que nous pouvons les situer dans la sphère sociale à partir

⁸⁹⁴ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, Dossier Pouponnière de Fressines.

⁸⁹⁵ Nous en avons trouvé dans toutes les archives s'agissant de documents les plus divers.

des organismes et des personnes qui répondent d'eux. Plus la recommandation est jugée prestigieuse, plus la candidature intéressera les recruteurs. Des soutiens émanant de personnels religieux sont toujours les bienvenus. Si certains dossiers sont accompagnés d'une ou de deux recommandations, d'autres en contiennent bien davantage. De plus, la formule de signature « *sur la foi du serment* » donne un caractère éminemment solennel, voire grave aux imprimés que les candidats doivent remplir. Cette manière de faire est totalement conforme au climat créé par l'Occupant et relayé par Vichy où se mêlent contrôle, délation et répression nourris, « *dès 1930, par une profonde crise politique et sociale qui déchire la société française, favorisant toutes sortes de dispositions à l'irrationnel, au repli sur soi et à la xénophobie*⁸⁹⁶. » En procédant à une vérification soigneuse des profils des candidats, le Secours National entend bien trouver une place dans ce lien entre l'humanitaire et le politique que Jean-Pierre Le Crom définit comme incestueux⁸⁹⁷. Il s'agit de préserver coûte que coûte l'ordre public et de faire en sorte que les acteurs, à quelques soient les niveaux de leur intervention, puissent en garantir la légitimité. Nous pourrions mettre cela en parallèle avec la déclaration de Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur, en janvier 1942 : « // [l'ordre public] doit être assuré par des mains françaises, des bras français, des têtes françaises⁸⁹⁸. »

La photographie administrative des candidats serait incomplète si nous ne parlions pas de leurs enfants, dans le cas où ils en auraient. Il est à remarquer que les renseignements demandés sont plutôt précis et révèlent aussi le désir minutieux de l'employeur de connaître la position financière réelle du candidat afin de vérifier, entre autres, son éligibilité aux Assurances Sociales. Nous constatons que les questions posées balayent l'ensemble des situations potentielles touchant tous les membres de la famille et que les bulletins de naissance et attestations scolaires ne semblent pas suffire puisque les candidats à l'embauche doivent également produire un certificat de vie.

Voici le document concerné :

⁸⁹⁶ Laborie, Pierre, *Les Français des années troubles*, Paris, Edit. Desclée de Brouwer, 2001, p. 108 à 110, cité par Laurent Joly, dans *La délation dans la France des années noires*, Paris, Edit. Perrin, 2012, p. 22.

⁸⁹⁷ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 320.

⁸⁹⁸ Cité par Baruch, Marc-Olivier, in *Le régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Tallandier, 2017, p. 117.

SECOURS NATIONAL
ENTR'AIDE D'HIVER DU MARECHAL
21, rue Laffitte
PARIS 9ème
TAI: 46-20

MODELE C

DECLARATION

Faite par M _____

Employé _____ Service: _____

Date d'entrée à l'Entr'Aide d'Hiver _____

N° d'immatriculation aux A.S. _____

Assurances Sociales
Allocations Familiales

Personnel

NOMBRE D'ENFANTS

Nombre d'enfants âgés de plus de 16 ans ne donnant pas droit à l'allocation.	
Prénoms et date de naissance des enfants âgés de moins de 16 ans ou âgés de plus de 16 ans, mais incapable de travailler par suite d'infirmité, ou en apprentissage, ou poursuivant leurs études.	
Lieu de travail du conjoint.	
Indiquer si la femme de l'employé occupe un emploi rémunéré.	
Indiquer si le conjoint perçoit une indemnité pour charges de famille.	
Etes-vous titulaire d'une pension et a quel titre?	

NOTA. - Toute fausse déclaration ou omission voulue entraîneront une sanction disciplinaire sévère sans préjudice du recours que l'Etat pourrait exercer contre l'intéressé.
Joindre pour les enfants donnant droit aux Allocations:
a) bulletin de naissance, de scolarité ou certificat du docteur.
b) certificat de vie.

A PARIS, le _____

Signature, _____

Archives du Ministère des Finances, PH23/306 0012, dossier du personnel de la Maison de Montlignon.

Ainsi, si autant de documents au seul caractère de surveillance subsistent dans les dossiers, pourquoi n'en trouvent-on pas d'autres qui attesteraient vraiment d'une qualification ? *In fine*, qu'en est-il de la volonté clamée de recruter impérativement un personnel qualifié ? Une autre remarque s'impose : si un certain chaos règne dans cette Occupation subie et porteuse de drames et de paradoxes, cela ne semble pas affecter l'enfermement bureaucratique de la population. Une manière peut-être d'éviter « *L'agitation sociale*⁸⁹⁹. » Il importe, en effet, de

⁸⁹⁹ O. Paxton, Robert dans *La France de Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1999, p. 239.

« rétablir l'autorité et la hiérarchie et le sens de l'Etat⁹⁰⁰. » rappelle Robert O. Paxton. De plus, s'agissant principalement des candidats aux postes d'instituteurs dans les Maisons, n'est-ce pas également un moyen de repérer les agitateurs potentiels, de les écarter de l'emploi ou, au contraire, de les dépolitiser ? ajoute l'auteur.

Pourtant, nous verrons par la suite, que les préoccupations tatillonnes de l'administration ne tiennent guère dès lors qu'il y a cooptation de postes, voire auto-proclamation de fonctions exigées par certains propriétaires des Maisons en échange de l'occupation des lieux.

Les cartes professionnelles, estampillées par le Secours National méritent également notre attention. Il n'y a rien d'étonnant en soi d'en posséder une dans la mesure où cette pratique est communément présente dans d'autres administrations ou lieux d'exercice professionnel, d'ailleurs toujours en vigueur aujourd'hui. En revanche, ce qui est remarquable, c'est qu'elles constituent une preuve supplémentaire de l'ingérence manifeste du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal dans l'organisation et dans la représentativité même d'autres structures assistancielles, fait largement développé dans la première partie de cette recherche. Pour exemples, celles de Mesdames Odile et Emilienne, respectivement embauchées aux services de la Direction des Prisonniers et à la Famille du Prisonnier :



⁹⁰⁰ Idem, page 241.



On peut trouver un certain nombre de ces cartes professionnelles aux Archives du Ministère des Finances, Réf. PH195/07 3

Pour conclure, on peut dire que le maillage salarial (et bénévole) de l'Œuvre des Œuvres est une succession d'ambivalences et de contradictions. Elle s'observe aussi bien dans leurs dimensions volontaristes de trouver des solutions aux problèmes sociaux et de faire des Maisons, l'expression effective du « *droit au bonheur* » promis aux enfants que dans sa fidélité ou non au régime de Vichy.

2) La question des salaires

Les salaires sont calculés, comme aujourd'hui, sur une grille indiciaire composé d'échelons et de bonifications possibles comme cela a été proposé à Madame Simone Huguet, secrétaire du Château de la Guette, en raison de ses qualités professionnelles exceptionnelles. Des péréquations en matière de calcul existent néanmoins. Le principe de vases communicants financiers s'applique dans certaines Maisons selon qu'elles bénéficient de subventions supplémentaires ou profitent d'une gestion autarcique qui les rendent financièrement plus ou moins indépendantes. Par ailleurs, les salaires doivent se comprendre en tenant compte des postes logés, nourris ou non. Pour certains même, ils intègrent l'entretien, voire l'achat d'une bicyclette comme on peut le voir dans les livres de compte du Secours National⁹⁰¹. De plus, les cotisations aux Assurances sociales ont également une incidence sur les rétributions.

⁹⁰¹ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 C5, année 1940.

En principe et d'une manière générale, les salaires sont alignés sur les personnels de la Préfecture de la Seine⁹⁰². En 1940, une loi est votée sur le salaire minimum. En 1942, on évalue le salaire moyen d'un fonctionnaire célibataire de première catégorie à 200 Frs mensuels⁹⁰³. Cette somme doit être comprise sans émoluments additionnels : primes et autres. Mais les salaires augmentent d'une façon significative dès lors que le salarié (ou la salariée) est chargée de famille au nom de la politique nataliste du gouvernement de Vichy. A cela s'ajoutent diverses allocations caractérisées, selon le statut de l'employeur. Le Secours National, quant à lui, élabore des grilles indiciaires globalement plus favorable à ses employés, allant même contre l'avis du contrôleur financier⁹⁰⁴.

Prenons l'exemple de la Maison de la Cressonnière, dans le Loir-et-Cher⁹⁰⁵.

Noms des employés	Fonctions	Salaires	Observations
Marchive André	Directeur	3250	Nourri-logé
Sylvestre Louis	Moniteur-chef	1920	N/L
Weisstroffer Jacques	Moniteur	1500	N/L
Arramonde Paule	Monitrice	1200	N/L
Isselette Gilette	Infirmière	1600	N/L
Berthelin Adrienne	Cuisinière	1500	N/L
Gascogne Ambroisine	Aide-Cuisinière	1000	N
Legrand Madeleine	Femme de ménage	1000	N
Roy Solange	Femme de ménage	1000	N/L
Bouvier Lucie	Femme de ménage	1000	N/L
Baccarat Odette	Secrétaire-économe	1800	
		+ 720	
		d'indemnités	
Boussange Augustine	Laveuse	10/heure	

Si l'on se réfère au salaire moyen de 200 Frs mensuels, on observe un écart à solde plutôt positif à la faveur des personnels des Maisons. Toutefois, la limite de cette remarque est que nous ne savons pas si les intéressés sont célibataires ou non, ce qui conduirait à une lecture différente des traitements. Des avantages en nature en matière d'hébergement et de repas sont également à signaler. La possibilité pour les employés de loger sur place est un privilège

⁹⁰² Archives Départementales du Cantal, 419F 7, dossier du Comité de direction du 8 octobre 1942.

⁹⁰³ Rivet R. *L'évolution des salaires et traitements depuis 1939*, Journal de la société statistique de Paris, 1943, tome 4, p. 101 à 110.

⁹⁰⁴ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Paris, Edit. PUF, 2013, p. 143.

⁹⁰⁵ Archives du Ministère des Finances, PH237/06 0021, dossier Maison de la Cressonnière.

certain en cette période de pénurie de logements. Nous pouvons en déduire que l'attractivité d'un poste dans une Maison d'enfants s'articule également autour de cette réalité.

Le tableau ci-dessus permet également de situer la part des salaires dans le budget de fonctionnement comme celui de la Maison de Saint-Michel-sur-Romans sise dans la Drôme⁹⁰⁶:

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Total
Frais de déplacement	670	1390	560	940	100	5660
Alimentation	5580	6646,20	7750	4952,80	190,10	25119,10
Téléphone	250	397	XXX	200,80	98	1036,80
Réceptions		1455		1876	1225	4556
Salaires	5100	5100	7200	7200	XXX	24600
Entrepreneur Travaux		20000				20000
Charges		564				564
Electricité				72,10		72,10
Divers		1428,70	9480	1127,30	160,70	1775,70

Total général : **91804,70**

Il apparaît que la ligne budgétaire « salaires » représente le second poste de dépenses à savoir 26,80%.

D'une façon générale, la balance des recettes et des dépenses des Maisons d'enfants, intégrant la masse salariale doit conduire à un prix de journée voisinant, en moyenne 67 Frs/enfant, selon les recommandations contenues dans le rapport sur les Maisons d'enfants destiné au chef du contrôle financier du 13 juin 1944⁹⁰⁷.

3) Faire connaissance avec des équipes de certaines Maisons

Nous disposons d'informations de la part de Jacques Pirondeau⁹⁰⁸ consigné dans un opuscule consacré à la commune de Marnay en 1944. Le témoignage rapporté est celui du père de l'auteur qui a racheté, à la fin de la guerre, la Maison de Marnay, au Secours National, lui-même ayant acquis (ou loué) le moulin-papèterie dans le but d'y accueillir des enfants :

⁹⁰⁶ Archives du Ministère des Finances, PH237/06 0021, dossier Maison de Saint-Michel-sur-Romans.

⁹⁰⁷ Archives du Ministère des Finances, PH237/06 0021, division des finances.

⁹⁰⁸ Historien local, membre des Etudes sur la Résistance en Indre-et-Loire.

Tout était occupé par quinze à vingt gamins de Paris, malheureux parmi les malheureux, encadrés par quatre jeunes moniteurs, deux hommes, deux femmes, assurant la surveillance et aussi la classe et l'intendance, ce qui n'était pas alors une mince affaire, même en campagne.

La situation des personnels est différente dans d'autres Maisons dont la taille est souvent plus importante que celle de Marnay et dont l'histoire l'est tout autant. Portons, à présent, notre attention sur un échantillon de quelques Maisons qui offre l'avantage de mettre en évidence la diversité des profils et des situations. Cette observation a, cependant, quelques limites dans la mesure où les équipes conservent leur caractère volatile (contrats limités, démissions, licenciements) et que les listes dont nous disposons ne mentionnent pas toujours des éléments qui expliquent leur mobilité.

Une gestion conjugale

Il n'est pas rare qu'un couple marié assure la direction d'une Maison. Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, la présence d'un couple établi renvoie à l'image parentale inscrite dans la politique familiale de Vichy qui souhaite imposer « *une mystique de la famille*⁹⁰⁹. » Parce que « *Restaurer la famille française est une tâche « singulièrement » difficile car le sentiment familial dans toutes les couches de la société est devenu instinctif et n'engendre plus « la vertu de sacrifice, de dévouement et de conquête...La famille française doit mériter son titre*⁹¹⁰. » On peut donc supposer que la présence d'un couple puisse offrir aux enfants privés de leurs parents, une sorte de famille de substitution. C'est le cas pour la Maison de Sèvres avec, à sa tête, Yvonne et Roger Hagnauer. Le lien familial transféré s'illustre d'ailleurs par la célébration de la Fête de Mères, une occasion de mettre à l'honneur et d'étrenner Yvonne, en raison de son statut de figure maternelle. Au Château de Lamberval, dans l'Oise, rappelons également que ce sont Monsieur et Madame Travers qui en sont les directeurs et que les enfants les appellent Tata et Tonton.

Ensuite, en plus d'une situation matrimoniale prisee, une double qualification des candidats ne peut qu'intéresser les recruteurs. C'est ce qu'on observe au Mas Eloi de Loures-Barousse

⁹⁰⁹ Capuano, Christophe, *Vichy et la famille*, Rennes, Edit. PUF, 2009, p. 46.

⁹¹⁰ *Ibid*, p. 47.

dans les Pyrénées⁹¹¹. Serge Callier, en est le directeur. Il est titulaire d'un baccalauréat. Il est embauché le 16 juin 1943 ainsi que son épouse Aline, ancienne institutrice, elle aussi, munie d'un baccalauréat. C'est une qualification haute si l'on considère les chiffres de réussite à l'examen, soit 10177 pour les garçons, pour l'année 1928 (année estimée en fonction de l'âge de Serge Callier)) et 4432 filles, pour l'année 1937 (année estimée en fonction de l'âge d'Aline Callier)⁹¹². Cette dernière occupera les fonctions de surveillante.

Une raison plus bureaucratique et diplomatique peut motiver la présence d'un couple à la direction d'une Maison. En effet, des postes de ce type ont pu être négociés avec les propriétaires de certaines Maisons réquisitionnées souvent autoritairement par le Secours National, comme nous avons pu le voir antérieurement. Profitant d'un rapport de forces parfois profitable aux réquisitionnés, ceux-ci peuvent exiger leur maintien dans les lieux et l'octroi d'une charge d'encadrement.

Du brevet de sténodactylographie au grade de cheftaine de Louveteaux

A La Mayotte à Montlignon en Seine-et-Oise⁹¹³, le recrutement est des plus disparate. Jérôme Girault, infirmier de formation, en est le directeur. Sa qualification est, d'emblée, appréciée, Monsieur Girault s'inscrivant totalement dans la ligne volontariste de redonner ou de consolider une santé aux enfants fragilisés par les privations et des conditions de vie dramatiques. Mais son équipe est des plus composites. On ne sait rien de la qualification des monitrices Irène Legris ni de Solange Redier qui a terminé sa scolarité en classe de troisième. Raymonde Rabachon est, en revanche, titulaire d'un Brevet élémentaire de comptabilité et d'un Brevet de sténodactylographie. Et Maryse Sardin, entre à La Mayotte, lestée de son expérience de cheftaine des louveteaux.

Le recrutement non-stop des membres de l'équipe interroge si l'on considère les dates d'entrée et de sortie⁹¹⁴. Par ailleurs, on voit bien l'éclectisme marqué de cette équipe quant à la qualification des uns et des autres qui va d'études plutôt supérieures jusqu'à une expertise

⁹¹¹ Archives du Ministère des Finances, PH195/07, dossier Loures-Barousse.

⁹¹² Chesnais Jean-Claude, *La population des bacheliers en France, estimation et progression jusqu'en 1995*, Persée, 1975/30.30, p. 533.

⁹¹³ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002, dossier Montlignon.

⁹¹⁴ Elles ne sont pas mentionnées précédemment pour ne pas multiplier le nombre des informations données.

liée essentiellement à l'appartenance au scoutisme. Toutefois, il n'est pas étonnant de trouver ce type de profil au sein des Maisons d'enfants, le régime de Vichy faisant la part belle aux différents mouvements de jeunesse :

En 1939, probablement moins de quinze pour cent de jeunes de 14 à 20 ans, appartenaient à un mouvement de jeunesse...En 1942, environ trois millions de jeunes, rien qu'en zone Sud, en étaient membres...

Le sentiment qu'il fallait faire quelque chose pour la jeunesse était profondément enraciné, car on avait conscience qu'elle manquait de dynamisme...Le scoutisme entretenait des liens avec l'armée...L'attitude envers la jeunesse qui prédominait chez les membres de l'entourage de Pétain, c'était le paternalisme, l'aspect le plus acceptable de l'autoritarisme⁹¹⁵.

D'ailleurs, dans cette perspective de ramener la jeunesse à des valeurs de solidarité quasi communautaires propres aux mouvements de jeunesse, Pétain s'adressera aux jeunes, par le biais de la radio, le 29 décembre 1940⁹¹⁶ :

Qui est incapable de s'intégrer à un groupe, d'acquérir le sens vital de l'équipe, ne saurait prétendre à « servir », c'est-à-dire, à remplir son devoir d'homme et de citoyen. Je ne vous demande pas d'abdiquer votre indépendance, rien n'est plus légitime que la passion que vous en avez. Mais l'indépendance peut parfaitement s'accommoder de la discipline, tandis que l'individualisme tourne inévitablement à l'anarchie, qui ne trouve d'autre correctif que la tyrannie.

Un instituteur et une institutrice rejoindront temporairement La Mayotte. Mais Gilbert T. démissionne pour des raisons inconnues. Seule l'annonce de démissionner figure sur sa lettre de rupture de contrat. Lucie L. demande instamment à partir car elle est « *moquée, ne se sent pas bien, est saturée.* » On constate qu'il existe un mal-être des instituteurs, ce qui questionne les conditions d'exercice et, par la même, leur personnalité. Mais nous n'en savons pas plus. Il y a que la lettre de Lucie L. se veut suppliante, implorant même un changement rapide d'affectation. On ignore si elle a obtenu satisfaction.

⁹¹⁵ D.Halls, Wilfred, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros Alternatives, 1988, p. 147 et 148.

⁹¹⁶ Opuscule mis à disposition par Paul Racine, en 2015 : *La France Nouvelle*, Appels et messages 17 juin 1940-17 juin 1941. Edité sous la *haute autorité et le contrôle personnel de Monsieur le MARECHAL PETAIN, chef de l'ETAT, septembre 1941.*

Des licenciements qui se répètent au Château de Coudray-Montpensier⁹¹⁷

La directrice Camille B. est une ancienne infirmière de la Croix-Rouge. Démission ou licenciement, le doute subsiste puisqu'on retrouve deux courriers dans son dossier personnel qui signalent l'une et l'autre. Denise Polge⁹¹⁸ qui occupe les fonctions de directrice-adjointe est également licenciée dont le motif reste sibyllin : « *Vous êtes suspendue pour les indélicatesses que vous avez commises.* » Il n'y a aucune précision sur les indélicatesses en question ! Sur les 6 monitrices engagées, en 1942, au Château de Coudray-Montpensier, la moitié sera remerciée. Les motifs restent évasifs car rien de tangible ne figure dans leurs dossiers, à contrario d'autres appartenant à des membres du personnel. Ceux-ci qui fourmillent de détails laisserait presque planer le doute de l'existence d'un règlement de comptes. Quant à Yolande Dechet, nous apprenons qu'elle a été licenciée pour avoir refusé une affectation au Centre de Neuilly.

Au Château de Coudray-Montpensier, la situation semble complexe aux vues du nombre de licenciements pendant une période relativement courte. Les raisons ne paraissent pas dicibles, semble-t-il, puisque les différents courriers font l'impasse sur la réalité objective des griefs retenus contre les intéressés. Ce qui questionne essentiellement, c'est l'éviction de Denise Polge, désignée comme exceptionnelle et louangée par Eva Tuchsznadger, fillette juive accueillie clandestinement dans la Maison, sur sa décision⁹¹⁹. S'agit-il de ces « *indélicatesses* » dont il est question dans sa lettre de licenciement ?

On constate également que l'équipe est visiblement exclusivement féminine. Elle n'est pas la seule car à La Pouponnière de Fressines, c'est même une exigence⁹²⁰.

La Maison de Gallardon⁹²¹ : une affaire d'hommes

Cette équipe, exclusivement masculine (tout au moins dans sa composition annoncée dans les documents explorés) questionne le choix de ne recruter que des hommes. Nous n'avons rien

⁹¹⁷ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002, dossier Château de Coudray-Montpensier

⁹¹⁸ Son nom est conservé car déjà citée s'agissant du sauvetage des enfants juifs.

⁹¹⁹ Voir chapitre consacré aux Maisons impliquées dans le sauvetage des enfants juifs.

⁹²⁰ Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W 20, Dossier Pouponnière de Fressines.

⁹²¹ Archives du Ministère des Finances, PH219/06 0014, dossier Gallardon.

trouvé qui permettrait une hypothèse explicative concernant ce choix peut-être singulier. De plus, nous remarquons que c'est une équipe particulièrement jeune, l'âge moyen étant de 20 ans environ et la majorité des membres de ce groupe d'employés étant mineurs. Il est à noter, cependant, que l'équipe présente une qualification tout à fait conforme à l'encadrement d'enfants : Jean-Pierre Gonin est instituteur ; Charles Bastogi était enseignant en école horticole ; Odon Dehaut est formé à l'enseignement de l'Education Physique. Nouvellement bachelier et engagé dans un mouvement scout, Roger Joueau complètera l'équipe de la Maison de Gallardon. Subsiste la situation de Bernard Raymond qui a un parcours plutôt surprenant car il est diplômé de fin d'études secondaires, certifié de la Croix-Rouge, aspirant officier d'aviation, radio-assistant. Il sera engagé comme moniteur.

Au Château de la Guette, en Seine-et-Marne⁹²² : une équipe d'expérience

Postes occupés	Nombre	Qualifications antérieures
Directeur	1	Ancien sergent de l'armée
Co-directeur	1	Ancien Chef-Eclaireur
Moniteur/trice	2	Diplômés d'Education Physique
Monitrice	1	Diplômée de la Croix-Rouge
Monitrices	3	Jardinière d'enfants et monitrices-éducatrices
Surveillante	1	Diplômée de la Croix-Rouge

La liste des personnels n'est sûrement pas exhaustive mais elle renseigne malgré tout sur le choix délibéré de recruter un personnel qualifié et en lien direct avec les missions éducatives et d'encadrement d'enfants. Ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres Maisons. Le contraste est plutôt flagrant surtout lorsqu'on compare cette équipe avec celle, entre autres, de la Mayotte à Montlignon. Des compétences dans les champs de l'éducatif, du soin, et des activités sportives existent et sont assurément précieuses si l'on considère les objectifs sanitaires et sociaux des Maisons d'enfants. Nous ferons également un constat par défaut. Dans les documents explorés, il n'y a aucune trace de licenciement ou de démission, tout au

⁹²² Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0013 et 0014, dossier la Guette et PH214/06 0003.

moins, dans la période que nous avons étudiée. Serait-ce le signe d'un fonctionnement harmonieux ?

Des départs qui s'enchaînent à la Maison de Charny

Nous avons pris connaissance de 21 dossiers individuels consignés dans le document centralisé des personnels de la Maison de Charny, en Seine-et-Marne⁹²³. Les événements qui y sont relatés, le sont, une fois encore, avec une certaine retenue et nous donnent la mesure du dysfonctionnement important de cette équipe. Insister sur la retenue qui signe les informations n'est pas vaine. En effet, si nous avons connaissance de l'existence des départs successifs, nous avons, en revanche, peu de détails sur leurs motifs. Certes, certains sont le résultat d'une contrainte administrative d'Etat comme la réquisition de Xavier Germain, ancien élève-officier au long cours, employé comme moniteur, dans le cadre du STO. D'autres, à contrario, n'ont pas d'explications. C'est le cas, entre autres, de Jean-Yves Camus qui démissionne 4 mois après avoir été engagé comme moniteur. Il se contentera d'une simple lettre de démission sans en fournir le motif. Nicole A., aide-infirmière à partir du 8 décembre 1942, quitte la Maison de Charny, trouvant « *la tâche trop délicate*. ». On apprend aussi que Jacqueline Leclerc, ancienne puéricultrice, entrée le 6 juillet 1942, rompt son contrat pour s'occuper de ses parents. Et Guy Petit, embauché comme instituteur le 18 octobre 1943, démissionne à l'arrivée de son troisième enfant. De même qu'Albert Roger quittera son emploi de moniteur pour des raisons de santé.

Mais l'équipe n'est pas seulement secouée par des démissions successives. Elle doit aussi faire face à des licenciements qui semblent également se répéter. Denise B est sanctionnée pour « *sa mauvaise tenue*. » L'infirmière, Paulette L. est également licenciée « *pour faute* ». Louis L., instituteur, l'est également pour des motifs non révélés dans son dossier. Ils ne sont pas les seuls à ne pas donner satisfaction.

A cette mobilité s'ajoute l'absence de personnels ayant une qualification en rapport avec l'encadrement des enfants, nonobstant les instituteurs. Seule Jacqueline Leclerc, diplômée en puériculture, peut s'inscrire dans les attendus de la fonction. Est-ce une orientation

⁹²³ Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0012, dossier Charny.

délibérée ? Ou est-ce le reflet de la nécessité d'embaucher, coûte que coûte, des personnes au chômage décrites précédemment par Jean-Pierre Le Crom et ce, sans pouvoir exiger d'elles une quelconque compétence ?

Une volonté de constituer une équipe hautement qualifiée au Château de Basses-Fontaines

Le recrutement de l'équipe du Château de Basses-Fontaines à Crouy-sur-Cosson, dans le Loir-et-Cher⁹²⁴ fait montre, à contrario de la Maison précédente, d'une volonté manifeste de réunir une équipe dont le niveau de formation est globalement élevé.

Postes occupés	Formations antérieures
?	Diplômée de la Croix-Rouge
Directeur de jeux et de jeux de camps	Ancien officier d'aviation, diplômé de la Croix-Rouge
Moniteur	Certificat d'Etudes Primaires
Surveillant	Diplôme de chimiste
Moniteur	Baccalauréat
Monitrice	Baccalauréat Philosophie, Brevet Supérieur
Moniteur	Licence de lettres
Monitrice	Brevet Supérieur
Monitrice	Diplômée de l'Association des Centres d'entraînement pour la formation des personnels des colonies de vacances et les Maisons de campagne des écoliers
Institutrice	Diplôme d'institutrice
Infirmière	Diplôme d'infirmière

Le choix de présenter l'équipe de cette dernière Maison d'enfants qui clôture cette photographie, bien entendu, non exhaustive des personnels et de leurs profils, est motivé par l'apparition de formations délivrées dans le cadre de la *Pédagogie nouvelle* que nous allons aborder ultérieurement. La présence d'un Directeur de jeux et de jeux de camps est aussi une singularité qu'il convenait de signaler.

Cependant, l'Œuvre des Œuvres devra faire avec certains personnels qui, malgré leur engagement sur l'honneur à «*ne prendre aucune attitude, qui puissent nuire à l'œuvre*

⁹²⁴ Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0014, dossier Basses-Fontaines et PH195/07, dossiers personnels.

entreprise par l'Entr'Aide d'Hiver pour obéir à la volonté du Maréchal » viendront faillir à leurs devoirs.

4) Des comportements professionnels qui ne donnent pas satisfaction

Si certains enfants des Maisons ont bénéficié d'un encadrement chaleureux, protecteur et soucieux de leur devenir, d'autres ont fait les frais de personnels indécents et incapables d'honorer les missions qui leur ont été confiées. Le Secours National se place ainsi dans une obligation d'arbitrage comme en témoignent les rapports disciplinaires et les courriers échangés avec les intéressés.

D.A est aide-monitrice à la Maison de Belesbat et ne s'habitue pas aux obligations que supposent ses fonctions. Elle est écœurée par le linge des enfants incontinents et est « *incapable de visiter les têtes.* » Elle ne se lève jamais pour couper la viande des enfants. Elle dit aussi qu'elle a été maltraitée par ses collègues. « *A refusé les conseils du directeur, pédagogue expérimenté ; il met les stagiaires tout de suite au contact intime et permanent avec une équipe d'enfants.* » Elle ne peut s'approcher des grands enfants⁹²⁵.

Madame M. B⁹²⁶ paraît « *complètement désaxée.* » Elle profère des insultes graves à l'égard du Secours National et de ses dirigeants. Ancienne monitrice de la Maison de Villandry, elle clame qu'elle peut travailler comme nurse dans toutes les Maisons car, en tant que femme de prisonnier, elle est prioritaire à l'emploi. C'est, en résumé, ce que contient le rapport de M.K⁹²⁷ destiné à Henri Sirolle, le 6 juin 1943⁹²⁸.

Mademoiselle H., directrice de Montlignon, est brutale avec les enfants mais « *après un sermon, elle s'est adoucie.* » Elle est accusée de détournement de fonds et aurait gratifié un garçon de 14 ans d'un pourboire de 1000 Frs en récompense de services. Elle est aussi

⁹²⁵ Archives du Ministère des Finances, PH214/06 0001, dossiers incidents et particularités.

⁹²⁶ Comme annoncé en début de la thèse, des personnes ayant rencontré des difficultés particulières et par souci d'éthique et de respect de leurs ascendants, je n'ai conservé que leurs initiales.

⁹²⁷ Sur ce rapport ne figurent que les initiales du rédacteur.

⁹²⁸ Idem, PH233/06 0012, dossiers incidents et particularités.

suspectée d'homosexualité sans que le terme soit utilisé. Elle offre aussi le coucher dans sa chambre à des garçons de 13 à 14 ans, largesse attribuée selon son bon vouloir⁹²⁹.

Dans une lettre d'un inspecteur datée du 26 septembre 1944 et adressée à Madame Girardelli, A.J, instituteur à la Maison de Saint-Prix, serait l'auteur d'attouchements sexuels à l'égard d'enfants⁹³⁰.

M.V., jardinier au Château de Coudray-Montpensier, « *monte la tête aux enfants qui travaillent avec lui* ». Il est entreprenant avec les jeunes filles « *qu'il attire dans la serre.* » Il a une conduite absolument inacceptable. Il tient des propos orduriers et a des « *attitudes des plus équivoques. Il inspire une grande frayeur.* » Il fait également du trafic de vêtements et fait boire du vin aux enfants d'une façon excessive⁹³¹.

S'agissant de la Pouponnière de Fressines, un courrier alarmant du délégué de la Santé, sur demande du Secours National, fait état de rumeurs qu'il conviendra de vérifier : détournement des denrées alimentaires au profit de certains membres du personnel et maltraitance des enfants de la part de la directrice. Une enquête a été diligentée par la délégation de la Santé et de l'Hygiène de Niort, cependant, les archives ne contiennent pas les résultats de celle-ci⁹³²

Si ces comportements sont inacceptables, ils voisinent néanmoins avec d'autres nettement plus exemplaires sur lesquels nous porteront notre attention dans le chapitre qui va suivre.

Il semble acquis, en effet, que si l'œuvre est profondément marquée par l'idéologie de Vichy, une partie du personnel, dans les bureaux et dans les maisons d'enfants, professe des idées diamétralement opposées. C'est une partie du personnel – pédagogues, syndicalistes radicaux, anarchistes ou communistes-, qui a développé des expérimentations empreintes d'humanisme, restées au stade embryonnaire dans l'entre-deux-guerres⁹³³.

⁹²⁹ Archives du Ministère des Finances, PH214/06 0003, dossiers incidents et particularités.

⁹³⁰ Idem

⁹³¹ Archives du Ministère des Finances, PH23/06 0028, dossiers incidents et particularités.

⁹³² Archives départementales des Deux-Sèvres, 169W20, Dossier Pouponnière de Fressines.

⁹³³ Ghlis Fouzi in *L'œuvre de secours aux enfants et les populations juives au XXème siècle*, sous la direction de Laura Hobson Faure, Mathias Gardet, Katy Hazan et Catherine Nicault, Paris, Edit. Armand Colin, 2014, p. 234.

Alors, quel était le quotidien des enfants des Maisons ? Quelles étaient leurs activités ? Qu'en était-il de leur scolarité ?

Nous avons déjà vu qu'il existe des interactions heureuses avec des adultes qui n'ont eu de cesse de faire en sorte de développer les facultés créatrices des enfants qui sont passés par « *une constante interpénétration des activités scolaires obligatoires.* » Ces adultes ont « *œuvré pour une société meilleure et plus éclairée avec une certitude que le savoir, comme l'amour, ne s'enrichit que par le partage*⁹³⁴. »

Ainsi, les châteaux du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal deviendront des lieux d'apaisement mais aussi d'invention pédagogique. C'est ce que Samuel Boussion et Mathias Gardet, dans leur ouvrage consacré aux châteaux du social⁹³⁵, ont pu démontrer.

Chapitre 3

Dans les Maisons d'enfants, l'Histoire s'écrit !

La richesse du réel présente, sur n'importe quel fac-similé, l'avantage de solliciter entièrement l'activité, en s'appuyant sur le jeu, l'imitation, l'observation, l'effort, en sollicitant par la même, la faculté d'appréhension globale qui se déploie au maximum dans la mise en œuvre de toutes ses tendances.

*C'est dans la totalité de son ensemble sensori-mental que l'enfant doit être mobilisé*⁹³⁶.

Au cours de nos investigations, il apparaît que certains enfants ont été effectivement l'objet d'une attention éducative de tous les instants, majorée par l'application de méthodes pédagogiques dynamiques, voire même avant-gardistes, ayant comme origine l'Education Nouvelle. Pour exemple, la Maison de Sèvres où Decroly et Freinet ont largement inspiré les modes de fonctionnement éducatifs. Au-delà de l'aspect strictement pédagogique, dans la Maison de Sarcelles, en Seine-et-Oise, il règne une atmosphère familiale, « *pleine de gaité.* » Les enfants sont partagés en équipes dont « *le zèle est stimulé* », suivant des méthodes

⁹³⁴ Ecrits d'Yvonne Hagnauer, *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*, publié par l'Association Les enfants de Pingouin et Goéland, 2015, page 12.

⁹³⁵ Boussion Samuel, Gardet Mathias, *Les Châteaux du social*, Paris, Edit. Beauchesne, PUV, 2010, p. 18.

⁹³⁶ Citation d'Ovide Decroly incluse dans *Pédagogie clandestine pour une école ouverte* d'Yvonne Hagnauer, publié par l'Association Les enfants de Goéland et Pingouin, 2015. P. 35.

scoutes. Il leur est attribué des bons points et de récompenses, chaque semaine. Rien n'est négligé pour « *permettre l'éducation morale* ». L'équipe fait corps avec la directrice⁹³⁷. Un système d'encadrement identique existe dans la Maison de Saint-Cristau où l'on met en place une graduation progressive d'épreuves qui donne lieu à une distribution d'insignes de gratification⁹³⁸. De même au château de la Guette où il est question également d'un environnement chaleureux et joyeux, porté par une « *bonne tenue générale*⁹³⁹. » A la Cressonnière, l'état sanitaire des enfants est « *bon* ». Ils sont en bonne santé et « *donnent l'impression d'être heureux et de prendre plaisir aux travaux scolaires qu'aux jeux organisés pour les distraire*⁹⁴⁰. »

D'autres Maisons s'emploient à permettre aux enfants de vivre dans un contexte rassurant C'est d'autant plus nécessaire lorsqu'on considère les événements géopolitiques dans lesquels ils sont plongés, bien malgré eux. En effet, « *L'univers enfantin est affecté par les agissements criminels du régime de Vichy collaborant avec les nazis, parfois d'une façon zélée*⁹⁴¹... » Alors, dans ce quotidien chahuté et serti d'incertitudes, comment survivre et grandir ?

A) Attendre et apprendre

1) Attendre



L'enfant attend son père prisonnier.
Carte postale : *Ceux de l'arrière...C'est par là qu'il reviendra.*
(Fonds documentaire personnel)

⁹³⁷ Rapport d'inspection de M. Mesmay, délégué financier, du 13 juin 1944, Archives Ministère des Finances, PH2333/06 0001

⁹³⁸ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, PH2333/06 0001, dossier Saint Cristau.

⁹³⁹ Idem

⁹⁴⁰ Idem

⁹⁴¹ Alary, Éric, *Histoire des enfants de 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p. 161.

Il nous a paru important d'aborder cette partie de ce travail par le biais de « *l'attente* » maintes fois formulée dans la plupart des sources d'investigation. En effet, il paraît impossible de faire l'impasse sur les incompressibles « *remises à plus tard des événements* » qui criblent le quotidien des enfants et qui vont obligatoirement influencer leurs apprentissages scolaires et/ou d'éveil. En effet, au fur et à mesure des auditions successives des témoins et des lectures de témoignages, cette notion d'attente est devenue infiniment prégnante. Elle interroge le contexte psychologique dans lequel les enfants se développent alors que celui-ci est traversé par une infinité de formes d'attente questionnant ainsi leurs possibles disponibilités affectives et cognitives qui devraient leur permettre d'évoluer. Les adultes qui les encadrent seront ainsi dans l'obligation de tenir compte de ce facteur lors de la construction de leur accompagnement socio-éducatif.

Dans un premier temps, nous savons que les enfants attendent la décision de leur admission ou non dans les Maisons. Le rapport au temps dans une situation de guerre est particulier car il est composé de variables spécifiques produisant angoisse, fatalisme, colère, voire même repli sur soi. Ceci est à corréliser avec la problématique de l'ingérence implicite et explicite d'un tiers, à savoir l'Occupant, dans les mécanismes du quotidien dont la lisibilité échappe plus ou moins aux enfants. De plus, l'impossibilité de se projeter dans un lendemain identifié en ajoute à ces ressentis qui ont été, pour certains, éminemment destructeurs. Que les enfants sachent où ils sont affectés ne suffit pas pour autant à régler le problème. Ces derniers attendent ensuite de pouvoir se rendre sur leur lieu d'affectation, opération rendue difficile en raison des difficultés d'acheminement des populations, comme vu précédemment. Il y a comme une forme d'itinérance contrainte tant sur un plan géographique que dans la volatilité des relations sociales qui se font et se défont, au gré des décisions des adultes, dépourvues de leur caractère pérenne et, par ricochet, potentiellement non protectrices. Cette équation est décryptée par l'ethnopsychiatre et docteur en psychologie clinique, Etsianat Ondongh-Essalt, qui insiste sur la nécessité pour un enfant de s'ancrer dans des itinéraires psycho-affectifs linéaires allant d'un alpha à un oméga. Dans le cas où la linéarité des parcours existentiels des

enfants est perturbée, il y a des probabilités non négligeables qu'ils développent, plus tard, plusieurs formes de pathologies⁹⁴².

Par ailleurs, les enfants, confrontés à la dislocation de leur famille, attendent de retrouver leurs parents, du moins l'espèrent-ils. Une visite est parfois possible mais souvent, elle est plutôt problématique tant pour des raisons familiales que matérielles ou parce qu'elle comporte des dangers. Pour Eva, enfant juive cachée au Château du Coudray-Montpensier, il est impossible d'avoir un lien avec sa famille pour des raisons évidentes de sécurité. De même, pour Rachel, au Château de Lamberval, dont la mère, pourtant régulièrement présente, au début de son séjour, finira par devoir se cacher aussi et qui ne reverra plus sa fille jusqu'à la Libération. De même pour Betty qui attend ses parents dont elle n'a aucune nouvelle et auxquels elle ne peut pas écrire comme le font certains de ses camarades⁹⁴³. Attendre de vivre peut-être à nouveau –« *comme avant* »- comme l'exprime, d'une façon quelque peu indirecte Roger Hagnauer. A la Maison de Sèvres,

*Les plus grandes montaient les marches de la Croix-Bosset avec comme seuls bagages le désespoir, la violence et la haine. Il fallut des mois... des années mêmes pour gagner la confiance et le cœur des plus éprouvés. Il fallut plus de temps encore pour leur redonner confiance en eux-mêmes et en la vie*⁹⁴⁴.

Attendre le retour du lointain père prisonnier, attendre du courrier qui ne vient pas toujours, voire jamais ! Dans les Maisons, il y a vraisemblablement des enfants comme ceux de Raphaël Jardé qui attendent des nouvelles de leur père qui se cache après s'être évadé du camp de travail obligatoire de Laatzen près de Hanovre⁹⁴⁵. La censure épistolaire permanente des Allemands retarde également les courriers avant qu'ils arrivent jusqu'à leurs destinataires dans des délais qui peuvent exaspérer et insécuriser.

⁹⁴² Entretiens menés entre 2014 et 2016. Le Docteur Ondongh-Essalt a travaillé au Comité pour la Santé des Exilés (DOMED) de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Il a mené des consultations auprès d'adultes et d'enfants victimes de traumatismes liés aux guerres.

⁹⁴³ Témoignage recueilli le 28 décembre 2021.

⁹⁴⁴ Témoignage de Roger Hagnauer, transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

⁹⁴⁵ Témoignage de sa petite-fille Michèle Sporer, le 13 décembre 2021.



Dos d'une lettre envoyé par Raphaël Jardé à sa famille, du 13 août 1943 avant son « évasion » du camp de travail de Laatzien.

(Confiée par Michèle Sporer, sa petite-fille, le 13 décembre 2021.)

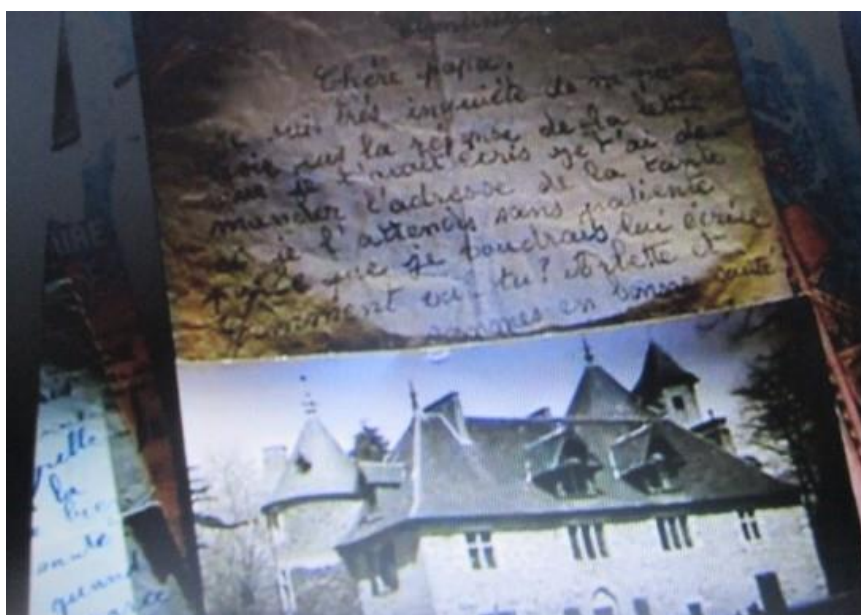


Photo issue du documentaire *Lettres d'enfants cachés* de Robert Bober, en 2004, MK2TV, Dulac Distributions

Il faut également prendre en compte les transferts nombreux des pères prisonniers d'un camp à l'autre. Ce qui peut considérablement ralentir la transmission du courrier, voire même occasionner sa perte⁹⁴⁶.

⁹⁴⁶ Exposition de la vie intellectuelle et sociale des camps au Grand Palais, en juin 1944, Services des Manuscrits de la BNF, *L'âme de camps*, NAF 1780, NAF 1781, NAF 1782, NAF 1785(1-2) NAF 12 283.

Lucien, enfant du Château de la Brévière, attend invariablement une lettre de sa mère. Il ne se souvient pas d'avoir été sollicité, comme les autres enfants, pour écrire à sa famille⁹⁴⁷. Il sait seulement que son père est prisonnier au Stalag 17. Rien de sa famille ne parvient jusqu'à lui. Il grandit, pendant 18 mois, sans aucune nouvelle.

Avec le temps qui passait, les espoirs de retour de mon père allaient s'amenuisant. Les jours, les semaines et les mois défilèrent, puis le temps imparti arrive à son terme. Alors, grâce à un tour de passe-passe d'une simple formalité paperassière, l'acte de disparition fut transformé en acte de décès. D'un coup de baguette magique, la fée Administration avait transformé un homme disparu en un homme mort. »⁹⁴⁸

Pour les enfants dont les mères sont retenues en Allemagne parce que réquisitionnées dans le cadre du STO ou candidates au Travail Volontaire, les liens maternels se traduisent seulement par une relation épistolaire quand elle est possible ou même seulement si elle existe. Selon Camille Fauroux, cela ne va pas de soi. Certaines mères finissent par « oublier » leurs enfants. Cela est confirmé dans un document non identifié, conservé aux Archives du Ministère des Finances⁹⁴⁹ où il est indiqué que des mères sont parties en Allemagne sans jamais reprendre contact avec leurs enfants. Enfants de la honte, enfants issus d'un ménage porteurs de souffrance ou pour d'autres raisons, ils ne retrouveront plus leur mère, à la fin de la guerre d'autant que, pour certaines, le retour se fera dans des conditions épouvantables que furent celles de l'Épuration. Attendues, de pied ferme, dans les gares, elles sont parfois giflées par les veuves de guerre, lynchées par d'autres personnes ou encore tondues par la population et/ou les partisans de la Résistance⁹⁵⁰. Pour les autres, des envois d'argent et de lettres, autant que possible, maintiennent cette maternité à distance puisque les mères sont, pour au moins, six mois, sous contrat de travail. Mais la plupart du temps, les contrats sont doublés, voire plus, sans qu'elles aient forcément leur mot à dire⁹⁵¹. Il ne reste donc plus qu'un cordon épistolaire qui se distendra encore davantage à la Libération, les activités de la poste allemande étant momentanément gelées.

⁹⁴⁷ Entretien du 27 novembre 2021.

⁹⁴⁸ Témoignage de Marcel (?) cité par Marot-Fellag Ariouet Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographique de la Maison de Sèvres, date (?) Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres

⁹⁴⁹ Il manque des pages, il n'y a aucune indication sur la provenance du document. PH238/06, Carton 1.

⁹⁵⁰ Virgili, Fabrice, *La France virile*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009, p. 205 et 206.

⁹⁵¹ Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre*, Paris, Edit. EHESS, 2020, p. 2019, 220 et 221.

Les enfants peuvent également attendre leur transfert éventuel pour les motifs que nous avons déjà développés. *In fine*, ils attendent sans cesse quelque chose. Ils attendent même, peut-être, la « *fin* ». La fin de quoi ? Certains de nos témoins circonstanciels ne jugent même pas utile de poursuivre la phrase en y ajoutant « *de la guerre*. » Il semble que cela allait de soi. Certains avouent d'avoir été dans l'incapacité d'imaginer que l'Occupation puisse, un jour, se terminer. Alors, attendre ? Attendre quoi ?

Ce vide filial, parfois dramatique, est décrit par Roger Hagnauer :

On s'efforçait de sortir, dès la fin du déjeuner, avant l'arrivée des premiers parents, ceux qui, hélas, auraient attendu vainement. Une n'était jamais au rassemblement. Une qui, depuis s'est mariée aux États-Unis et y a fondé une famille heureuse. Nous la cherchions dans sa chambre, et nous la trouvions, immobile, silencieuse, assise sur son lit où s'étaient étalées les photos de tous ses disparus. Attente vaine ? Des camps de la mort, il ne revint qu'une mère... et en quel état ! Attente qui se prolongea bien longtemps après la libération⁹⁵².

Aussi, dans ces conditions extrêmes, marquées par des espaces affectifs vides ou trop pleins d'attentes plurielles, comment peuvent-ils apprendre ?

2) Apprendre

Apprendre ne se conçoit pas dans la seule acquisition de savoirs cognitifs mais également dans la faculté de développer des « *aptitudes à...* ». Le psychiatre Robert Lafon associe cela à une « *disposition naturelle ou acquise à quelque chose* » et à « *un savoir-faire social, une habilité, un apprentissage. Ils sont susceptibles d'être éclairés*⁹⁵³. » Aptitude à survivre, vivre pour ne pas mourir, pourrait-on même dire, compte tenu du contexte. Aptitude parfois à tenir tête à l'ennemi comme en témoigne Marie-Lise Roux⁹⁵⁴ :

⁹⁵² Témoignage de Roger Hagnauer mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

⁹⁵³ Lafon, Robert, *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, Edit. PUF, 1979, p. 82.

⁹⁵⁴ Cité dans l'ouvrage *Nous avions 15 ans, en 1940*, Paris, Edit. Fayard, 2010, p. 170.

Le tram allait démarrer quand deux officiers allemands avec leur bel uniforme noir et leur croix gammée sur leur casquette, tapèrent à la porte arrière et me firent un signe impératif pour que je l'ouvre (pratique assez banale quoique interdite). Très fermement, je leur fais signe de passer devant, où le conducteur attendait. Comme ils se précipitaient, une jeune bonne sœur accourait pour essayer d'avoir le tram : aussitôt, je fis pour elle ce que j'avais refusé à l'ennemi. Les deux officiers avaient vu mon geste et se montraient furieux, l'un d'eux a même dégainé son arme.

Aptitude à sublimer la solitude en s'inventant des amis invisibles comme l'évoque Stefan⁹⁵⁵, l'enfant discriminé et qu'on traite avec mépris de « *Sale Polak !* » Aptitude à réagir contre le manque de livres dont Eva et Rachel sont si friandes qui les conduit à se plonger dans les seuls ouvrages qu'elles trouvent sur place, le Dictionnaire Larousse pour la première, un livre de catéchisme pour la seconde⁹⁵⁶.

Aptitude à dépasser ses peurs, omniprésentes dans tous les témoignages entendus ou lus. Aptitude à être solidaire en dépit des différences qui existent au sein des groupes d'enfants : origines sociales, religieuses, parcours personnels, etc. comme le raconte Simone Lacapère dans son ouvrage Beau-Soucy :

La solidarité entre les membres de la Bastide se manifeste de manière fort diverse. Un jour, un petit nouveau pleurait...il avait passé deux ans dans le fond d'une classe enfantine d'une école du canton. Il se désolait. Plusieurs compagnons l'entouraient avec sympathie. « T'en fais pas ! si tu ne sais lire, ici, tu vas apprendre. »

Certains enfants orphelins ou abandonnés ne reçoivent jamais de visites. ; eh bien ! Plusieurs d'entre eux parmi les plus déshérités sont régulièrement invités à venir bavarder ou se promener avec la famille du compagnon plus favorisé. Ils n'ont pas de parents ? -alors, on leur en prête⁹⁵⁷.

Ce qui veut dire que dans les Maisons d'enfant, on peut apprendre dès lors que les adultes et leurs camarades de fortune peuvent stimuler leurs aptitudes à exister autrement, à construire leur autonomie par rapport aux événements qui les percutent, à raccommoder cette linéarité dont parle Etsianat Ondongh-Essalt, un peu plus haut. Il y a donc une nécessaire réponse à ce que commande Paulo Freire, à savoir : « *être attentif à ses propres intuitions, écouter ses*

⁹⁵⁵ Entretien du 3 décembre 2019.

⁹⁵⁶ Entretien du 2 décembre 2021.

⁹⁵⁷ Lacapère, Simone, *Beau-Soucy, communauté d'enfants*, Blainville-sur-Mer, Edit. L'Amitié par le livre, 1956, p. 314.

douleurs, les angoisses, les aspirations, les besoins, les formes de penser et interpréter la réalité, les croyances et les mythes...⁹⁵⁸. » Pour apprendre, Paulo Freire suggère « des pratiques qui montrent la possibilité de relations libératrices grâce à la création de conditions d'éducabilité des éducateurs et des éducatrices entre eux et pour chacun d'entre eux, mais aussi les apprenants⁹⁵⁹. »

C'est dans ces conditions que le pédagogue, invite à générer « *dans l'acte d'enseigner-apprendre, les possibilités de l'appréhension/compréhension/appropriation du savoir⁹⁶⁰. »* La question est de savoir comment les enfants des Maisons ont pu s'inscrire dans cette dynamique, considérés, d'une certaine façon, « *géographiquement et socialement déracinés* », source assurément d'une rupture d'équilibre affectif et social. Peut-être qu'ils n'ont pas d'autre choix que de faire le deuil d'une géographie familiale, heureuse ou non, en produisant un imaginaire de remplacement ? Parce qu'il peut se produire

un décalage dangereux entre la vie familiale, les habitudes indéracinables d'alimentation, de travail, de jeu, entre tout ce complexe profond, psychiques aussi, souvent subconscient, qui vous accrochent, malgré vous à un sol, à une maison, serait-ce même une mesure, à une vallée, à un ombrage, à une atmosphère, à un sentier, et, par-delà ce sol et ce sentier, à un passé, à une race⁹⁶¹.

De ce fait, comment les enfants des Maisons abordent la quotidienneté du déracinement ? Déracinement géographique mais également déracinement affectif ! « *Quand le réel est terrifiant, la rêverie donne un espoir fou...le surhomme est poète.* » dit Boris Cyrulnik⁹⁶². Alors, étaient-ils en capacité d'être des surhommes ? Et tout simplement, comment vivre dans « sa » Maison lorsque le monde qui les entoure n'est que fracas et graves compromissions ?

Qu'ont-ils compris de la guerre, ces gosses des années 40 ? Qu'ont-ils retenu, tous ces enfants, qu'ils soient nés dans des familles croyantes ou athées, engagées dans la résistance ou la

⁹⁵⁸ Freire, Paulo, *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, Edit. Eres, 2013, p. 16.

⁹⁵⁹ *Ibid*, p.19.

⁹⁶⁰ *Ibid*, p.19

⁹⁶¹ Freinet, Célestin, *L'Education du travail*, Cannes, Edit. Ophrys, 1947, p. 56.

⁹⁶² Cyrulnik, Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2002, p. 34.

collaboration, qu'ils soient élevés à la campagne ou en ville, en sécurité ou au milieu des plus graves dangers, livrés à eux-mêmes ou entourés⁹⁶³ ?

A ce titre, laissons à nouveau la parole à Roger Hagnauer ! Quelques extraits de son témoignage illustrent bien ces années noires pendant lesquelles les Maisons et celle de Sèvres, en particulier ont, vaille que vaille, fonctionné :

On ne réalise pas aujourd'hui ce que fut la vie de la Maison de Sèvres pendant les « années noires ». Même ceux qui en furent les « hôtes » ou des familiers. Car bien peu furent initiés aux pratiques secrètes, aux problèmes dont la solution d'un jour s'avérait inapplicable le lendemain. Par une tragique contradiction l'inquiétude constante, la violente angoisse des « responsables » conditionnaient l'aisance, la sécurité, la joyeuse atmosphère d'une collectivité qui apparaissait publiquement comme une survivance insolente ou une anticipation paradoxale.

Les moyens illégaux, les fraudes, les falsifications, par lesquels on assurait l'accomplissement d'un devoir impérieux... Il faut des caractères exceptionnels afin que le mépris des règles normales soit conditionné par l'inflexible rigueur des plus hautes vertus.

Parmi les institutrices et les professeurs : six victimes des lois de Vichy excluant de l'Éducation nationale les israélites, les francs-maçons, les enfants d'étrangers. Parmi le personnel éducatif, notre cher Marcel Marceau, réfractaire, proscrit comme juif et résistant, avec pas mal d'autres victimes de Vichy. Parmi le personnel de service : une israélite traquée, trois réfractaires au Service du Travail Obligatoire.⁹⁶⁴ ...

Ce témoignage évoque la quotidienneté de l'angoisse, de l'incertitude et la nécessité de composer avec des stratégies de contournement parfois dangereuses employées par les adultes au nom de leur fonction de protection. Aussi apprendre est une véritable gageure, un vrai défi à des impossibles que certains adultes s'attacheront malgré tout à réduire. Les enfants seront néanmoins victimes d'inégalités d'approches. Quid des ambiances de la Maison de Sèvres et de celle du Château de Lamberval cachant, lui aussi, des enfants dits « indésirables » contrastant avec celle de la Futaie dont la direction est principalement dévouée à la cause de l'Occupant ! Quid aussi du Château de la Brévière où s'activent des

⁹⁶³ Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 7.

⁹⁶⁴ Témoignage mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

religieuses enclines, semble-t-il, à profiter de la situation pour développer un certain prosélytisme comme le racontera, prochainement, Lucien⁹⁶⁵ ?

C'est donc par touches informatives, renseignées çà et là, par, entre autres, nos témoins que nous allons poursuivre cette présentation.

B) La vie quotidienne dans quelques Maisons

1) Au jour, le jour...au gré de quelques événements relatés par les témoins

La première fois !

Présentement, nous faisons le choix de nous attarder sur une quotidienneté plus généraliste, voire même anecdotique, le terme ne comportant aucun caractère minorant.

D'abord, que peut ressentir un enfant lorsqu'il arrive, pour la première fois, dans « sa » Maison ? Huguette, en témoigne ainsi :

En 1942, quand je suis arrivée à Sèvres, j'avais l'impression d'être déjà venue dans cette maison. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Peut-être est-ce pour autre chose ? Je ne sais pas ... A la descente de l'autobus, quand on regardait l'escalier de Croix-Bosset, on avait l'impression de vivre dans un autre siècle. Il montait raide, tordu, avec ses marches rognées par l'usure et était bordé de vieux murs lézardés couverts de mousse et de chélidoine. Des trous noirs donnaient accès à des couloirs sombres et humides. Mais quand nous arrivions à la porte de la Maison qui n'était jamais fermée, tout changeait. En ce temps là encore, la grande allée en terre ; car il n'y avait pas encore de marches, montait sous une voûte d'ombre où le soleil arrivait par endroits à percer des trous d'or. De chaque côté, s'épanouissaient de beaux iris mauves et tendres. Des bouquets de pivoines sanglantes, et plus petites, les primevères qui embaumaient l'air. Derrière, la maison reposait pleine de silence, comme assoupie après une longue sieste ; Jaky, le chien tout blanc, gros dans ses longs poils, semblait veiller sur elle, tout endormi qu'il était. J'avais peur. Tout était trop silencieux ! Ce n'est que lorsque nous étions dedans que nous comprenions que la maison était pleine de vie : le bruit de la vaisselle dans la cuisine, la chorale dans le réfectoire, les cris et les rires dans la cour. Et là, je n'ai plus eu peur et j'ignorais encore que j'allais rester là, neuf ans⁹⁶⁶.

⁹⁶⁵ Témoignage de Lucien Martin, enfant de la Brévière, le 27 novembre 2021.

⁹⁶⁶ Témoignage mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de cette Maison, le 21 décembre 2021.

L'arrivée dans une Maison n'est pas toujours aussi porteuse d'espérance en raison des contextes que nous avons plusieurs fois évoqués. Le quotidien s'inscrit également dans des espaces strictement matériels. Dans la Maison de Sèvres, les restrictions, tant sur le plan alimentaire (même si tout est fait pour les réduire le plus possible), que sur le plan de l'aménagement, sont une réalité. En effet, le couvent des Oblates n'est nullement conçu pour recevoir des enfants :

A part le linge, les ustensiles de cuisine indispensables et un personnel réduit, rien ! Seule la survie par les cartes d'alimentation. C'est presque à la manière d'un centre d'intérêt decrolyen qu'on pourrait présenter la liste de nos besoins de cette époque : se nourrir, se vêtir, aménager, etc.

Au premier étage : on casait tant bien que mal, le bureau, la salle de soins, deux classes de Petits, la maternelle et le cours préparatoire, les chambres des petits, des garçons et des éducateurs.

Au deuxième étage, même disposition : chambres des grandes et des éducatrices ; pour celles-ci, comme pour leurs homologues masculins, il ne pouvait être question de chambres individuelles.

Si ces équipes, comme on le voit, n'avaient guère de confort, les animateurs, Goéland et Pingouin se contentèrent, eux aussi, d'une pièce unique par souci de stricte égalité : une raison supplémentaire d'unir adultes comme enfants dans une équipe consolidée par le malheur et les difficultés.

Des registres d'enfants à l'état civil maquillé ; inquiétude devant les visites inopinées d'envoyés du Commissariat aux Affaires juives ou devant l'arrivée d'Allemands qui avaient saisi un camion de denrées nous appartenant, énervement constant des descentes aux abris, fort heureusement situés dans notre Maison⁹⁶⁷.

Se nourrir, une préoccupation, chaque jour !

Le quotidien se décline également autour de la situation alimentaire, préoccupation majeure qui a essentiellement motivé l'ouverture des Maisons désignées comme centres de suralimentation. Il existe, à ce titre, bien des disparités. Mais au Château de Coudray-Montpensier, « *Les enfants ont des rations copieuses et adaptées. Ils le signifient dans des*

⁹⁶⁷ Témoignage de Roger Hagnauer transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

*lettres. Il y a un maximum de joie et de santé*⁹⁶⁸. » La possession de cartes d'alimentation est un enjeu majeur. Roger Hagnauer rappelle que plusieurs problèmes se présentent au quotidien et notamment celui « *des cartes d'alimentations truquées qu'on portait en tremblant à la Mairie*⁹⁶⁹. » C'est la même chose au Château de Lamberval qu'évoque Rachel lorsqu'elle prend connaissance qu'une employée de mairie fournit des cartes d'alimentation peu conformes à une authenticité attendue⁹⁷⁰. Lucien, malgré son statut d'enfant du Château de la Brévière, est désigné pour faire la queue à la mairie de Saint-Jean-aux-Bois pour obtenir les tickets de rationnement qui serviront à nourrir ses camarades et « *qui n'ont pas le temps de rêver*⁹⁷¹. » Pourtant, pour Januz Korczak, rêver est une obligation⁹⁷²

Des festivités malgré tout

Dans un autre domaine, des efforts sont faits pour maintenir, coûte que coûte, des marqueurs culturels telles que certaines fêtes comme les anniversaires, la Sainte Catherine, la rentrée des classes, la Mi-Carême, la Fête des Rois, la Fête des Mères ou la célébration de Noël même si ceux-ci sont diversement appliqués, d'une Maison à l'autre, en fonction de l'implication des équipes et des conditions matérielles qui leur sont propres. Noël, plus particulièrement, est l'objet d'attention y compris dans la Maison de la Futaie, dans la Sarthe. Les Allemands demandent, en effet, aux prisonniers d'un camp voisin de confectionner des jouets qui seront offerts aux enfants pour Noël⁹⁷³.



Les enfants fêtent Noël / Direction Travailleurs en Allemagne
(Photos mises à disposition par Fouzi Ghlis)

⁹⁶⁸ Rapport d'inspection du 4 août 1944, signature illisible, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002, dossier Coudray-Montpensier.

⁹⁶⁹ Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

⁹⁷⁰ Témoignage recueilli le 9 décembre 2021.

⁹⁷¹ Témoignage recueilli le 27 novembre 2021.

⁹⁷² Chavaillier, Thierry, *Les grands penseurs de l'Éducation*, Auxerre, Edit. Sciences humaines, Grands dossiers n° 45, décembre 2016, p. 169.

⁹⁷³ Archives départementales de la Sarthe, 116W 1.

Lucien, enfant du Château de la Brévière, attend ses cadeaux dans la grande salle à manger. Il surveille le monte-charge dans lequel les présents sont remontés de la cave. Lucien a l'habitude de s'asseoir juste à côté de la colonne en bois qui contient le monte-charge dont il écoute longuement le bruit. Il est en première ligne pour la distribution⁹⁷⁴.

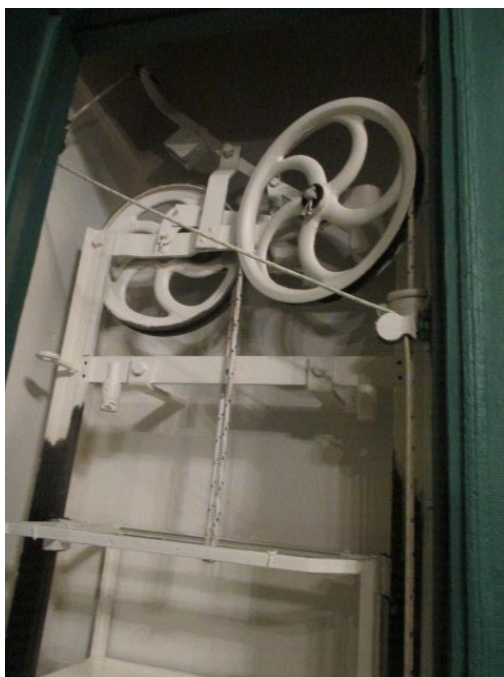


Photo prise au Château de la Brévière, le 5 décembre 2021.
Le mécanisme est resté les même depuis l'occupation du Château par les enfants⁹⁷⁵.

L'arrivée de Noël semble être une trêve apaisante dans la vie de enfants. Le Secours National/Entr'Aide du Maréchal se mobilise d'ailleurs d'une façon importante dans les collectes de jouets et friandises. Il importe, en effet, de configurer au plus près la vie des enfants sur celle de la famille. Pétain affirme avoir pris la mesure de ce que vivent certains enfants en ces temps difficile. « *Je pense à tous ceux qui souffrent, à ceux qui ne mettront pas de bûches, ni charbon à ceux qui ont entendu, jadis, parler du réveillon, et qui ne savent pas ce qu'ils mangeront demain, aux enfants qui ne trouveront pas de jouets dans leurs souliers*⁹⁷⁶ .

⁹⁷⁴ Témoignage de Lucien Martin, le 27 novembre 2021.

⁹⁷⁵ Lucien, en proie à une vive émotion, a insisté pour que la photo du monte-charge figure dans la thèse.

⁹⁷⁶ *La France nouvelle, appels et messages, 17 juin 1940, 17 juin 1941*, fascicule édité sous la haute autorité et le contrôle personnel de Monsieur le MARECHAL PETAIN, CHEF DE L'ETAT, septembre 1941. Document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier de Pétain en 2015.

Il est à noter que le Secours National s'empare de l'évènement pour éditer un livre laudatif sur l'histoire de Pétain destiné à être distribué aux enfants :



...édité, en 1941, par les Editions et publications françaises
(Fonds documentaire personnel)

Des jeux de l'oie sont fabriqués également à l'occasion des fêtes de fin d'année mais les pictogrammes habituels sont remplacés par des Francisques, propagande oblige.



Collezione L. Clomp
La Générale Publicité, Edits. Paris Imp. 30.0002, 1942

Au Château de Villandry, le Noël des enfants est décrit en détail par Roger Baschet, dans *l'Illustration* :

Nous sommes allés à Villandry, il y a quelques jours après Noël. Bien que ce fût l'époque où souffrent ceux qui n'ont pas de foyer, les petits visages souriaient au souvenir des cadeaux, des bougies et des pantomimes ; comme chez eux, devant l'âtre où fumait la soupe du soir, ils avaient aligné leurs souliers et n'avaient point connu l'affreuse désillusion de tant de petits miséreux qui se demandaient pourquoi les jouets n'étaient pas cette année tombés dans la cheminée. La grande salle commune sentait encore le sapin brûlé, et le sol était jonché d'ailes d'anges et d'auréoles en carton doré. Une petite scène de fortune, montée dans l'angle de la pièce, prouvait que chacun avait tenu son rôle dans la féerie de Noël⁹⁷⁷.



Photo illustrant l'extrait de l'article de Roger Baschet dans *l'Illustration* du 18 janvier 1941

Mais, dans la Maison de Sèvres, on est loin des préoccupations de propagande. Juliette se rappelle de son premier Noël, en 1943 :

Celui de 1943 restera toujours, mon plus beau Noël. C'était la première fois que Noël était pour moi un jour de fête. J'étais alors une petite moyenne : nous attendions le père Noël dans nos chambres, lorsqu'il est arrivé. J'ai trouvé merveilleux d'avoir un Père Noël à moi. Je me souviens que j'avais demandé un livre et un plumier, pour paraître sérieuse et travailleuse. Mes vœux ont

⁹⁷⁷ *L'illustration* n°5106 du 18 janvier 1941. (Fonds documentaire personnel)

été comblés : le livre était un recueil de contes, illustré de multiples images. Goéland a dû l'annexer par la suite pour la bibliothèque. Lorsque nous sommes descendues, j'ai été saisie par la taille du sapin qui touchait le plafond du réfectoire. Mais le plus beau cadeau, je vais paraître bien mesquine, est l'assiette de friandises qui nous attendait : une orange, une mandarine et plus de gâteaux que nous pouvions en manger. Pour l'époque, c'était un véritable festin de roi. Je garde de l'orange un souvenir lumineux. J'ai passé depuis tous mes Noël à Sèvres. Ils nous ont tous laissé un souvenir merveilleux empreint d'une certaine émotion faite de regrets ... car la première fois est toujours la plus belle⁹⁷⁸.

Dans le journal des moniteurs du Château de la Guette, on devine leur émotion quant aux préparatifs de Noël :

Personne n'a parlé de la Noël, des gosses, les petits Pages surtout, et les Dames, découvrant la crèche doucement éclairée. J'ai beaucoup aimé la crèche, elle était simple et naïve et les doigts de mes petits châtelains avaient animé ces animaux maladroits et titubants sur leurs petites pattes de fusain⁹⁷⁹.

L'isolement géographique des Maisons affecte le quotidien

Le quotidien s'égrène dans des espaces parfois clos, dans une sorte d'« enfermement » paradoxalement renforcé par l'isolement de certaines Maisons. Autour du Château de la Brévière, « il n'y a rien, rien, absolument rien, juste un campement militaire au bout du parc. » dit Lucien. Roger Hagnauer, s'agissant de la Maison de Sèvres, parle d'un « mystère de vie isolée, derrière des murs gris et un rideau d'arbres épais. » Au Château de la Rochedain, il n'y a pas âme qui vive à des kilomètres à la ronde. C'est le cas également pour d'autres Maisons. Au Château de Lamberval, seul le corps principal de la ferme des propriétaires atteste d'une certaine animation. La Maison de Morzine est bâtie sur une sorte de plate-forme entourée de montagnes à l'image de celle des Houches en Haute Savoie. Il est donc peu aisé de dissenter sur la nature exacte de ce dedans et de ce dehors. Parfois, l'activité courrier est un des moyens de rendre poreuses les frontières de l'isolement géographique, voire affectif.

⁹⁷⁸ Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

⁹⁷⁹ Journal des moniteurs de La Guette de novembre 1941 à novembre 43, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 13, Entr'Aide d'Hiver, dossier La Guette.



Ecrire aux parents au Château de la Gnette
(Fonds Michel Duterte, mis à disposition par Fouzi Ghlis)



Les enfants écrivent à leur père prisonnier
(Service de manuscrits de la BNF, NAF 17 281)

Des rites qui rythment la vie de certaines Maisons

Il y a, en effet, des pratiques qu'il convient de décrire. Dans les Maisons réservées essentiellement aux enfants de parents réquisitionnés par le STO, on assiste, comme au Château de Belesbat, à la levée des couleurs accompagnés de chants patriotiques⁹⁸⁰. Il s'agit de ce qu'Henri Michel appelle la « *pédagogie du chant*⁹⁸¹ » destiné à glorifier le Maréchal ou pour exalter les sentiments patriotiques, en saluant les couleurs⁹⁸². Les enfants du Château de la Guette s'inclinent également devant le drapeau français. Nous avons retrouvé un document où figurent commandements rituels de la levée de la bannière tricolore :

Nous avons ajouté au thème de la chevalerie et à la devise des groupes ; nous avons ajouté ce lien commun qu'est la Loi du châtelain.

Tout châtelain doit savoir la Loi, savoir aussi ce que veut dire le drapeau tricolore que nous hissons chaque dimanche lorsqu'il ne fait pas trop froid.

Puis, pour que l'esprit de perfectionnement s'ajoute à l'esprit d'équipe, j'ai institué dans chaque groupe « les épreuves ».

L'épreuve de première étoile :

1° Expliquer pourquoi le drapeau français est tricolore.

2° Savoir le hisser, savoir faire le nœud de tisserand, de milieu, de pêcheur, cabestan...⁹⁸³

Nous ferons aussi mention d'un besoin de ritualiser le passage de certains enfants au sein des Maisons, une façon peut-être d'avoir la main mise sur le temps et sur les événements. Ceci prend un sens tout particulier lorsqu'on retrouve certains prénoms ou inscriptions gravés dans les murs, ceux du Château de Lamberval, en l'occurrence. Ces mêmes murs où certains enfants ont laissé, d'une façon presque indélébile, leurs empreintes :

⁹⁸⁰ Archives Ministère des Finances, PH238/06 0001, Dossier Belesbat

⁹⁸¹ Michel Henri, *Pétain et le régime de Vichy*, Rennes, Edit. PUF, 1978, p. 27.

⁹⁸² Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Edit. Flammarion, 2000, p. 42.

⁹⁸³ Journal des moniteurs de La Guette de novembre 1941 à novembre 43, Archives du Ministère des Finances, 233/06 0013, Entr'Aide d'Hiver, dossier La Guette.



On devine encore le prénom d'Albert et des initiales suivies de l'inscription *Paris 1944*.
(Photos prises le 5 décembre 2021, au Château de Lamberval, dans l'Oise)

Être au plus près possible du quotidien des enfants dans leurs Maisons est un exercice ambitieux car s'il peut être renseigné aux moyens d'informations glanées au gré des écrits et des témoignages oraux, il n'en reste pas moins que décrire la vie des enfants demeure complexe et forcément incomplet. Néanmoins, nous poursuivrons nos observations autour d'autres sujets majeurs telles que les activités religieuses et l'école.

2) Les activités à caractère religieux, une composante dans la vie de certaines Maisons

Nous avons vu, lors du chapitre consacré aux modes d'acquisitions divers des Maisons, que dans le cahier des charges immobilier, la présence d'une chapelle est vivement souhaitée. Lors des visites de certaines Maisons, nous avons pu vérifier la réalité de ce critère de choix, exception faite pour la chapelle du Château de la Rochedain qui, même si elle existe, a troqué sa destination religieuse pour des activités essentiellement théâtrales réalisées par les enfants. Ce qui n'empêche pas que, de temps à autre, le prêtre attaché à la propriété y vienne dire la messe.



La Chapelle du Château de la Rochedain
(Photo prise, *in situ*, le 23 septembre 2021)

Les activités à caractère religieux sont une composante de la vie de certaines Maisons et s'appuient plus généralement sur l'Ordre moral défini par Vichy. En effet, « *Le nouveau régime se présente comme religieux. Même, il s'affiche. Le Maréchal ne manque jamais la messe*⁹⁸⁴. » « *Avec la catastrophe de 1940, les Français levèrent les yeux au ciel*⁹⁸⁵. » ajoute Robert Owen Paxton. L'auteur s'en explique :

*Les catholiques traditionnels et le petit groupe de chrétiens de gauche, qui s'étaient violemment combattus avant la guerre, s'accordent à vitupérer la IIIème République laïque et à se réjouir des possibilités de changement. La plupart des catholiques espèrent ardemment que le gouvernement va souscrire aux valeurs religieuses et réparer les vieilles injustices encore cuisantes...*⁹⁸⁶



Près de l'un des murs de l'Eglise Notre-Dame-des-Victoires où furent posés, au cours des siècles, 32.751 ex-voto, les femmes prient. Depuis le 2 septembre 1939, le curé a reçu 16.140 demandes.
(*Match*, du 30 mai 1940, fonds documentaire personnel)

⁹⁸⁴ Delperrié de Bayac, Jacques, *Le royaume du Maréchal, histoire de la zone libre*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1975, p. 127.

⁹⁸⁵ Paxton, Robert Owen, *La France de Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1997, p. 198.

⁹⁸⁶ *Ibid*, p. 198.

La religion catholique conserve ainsi une place de choix dans la société française et traverse la politique de Vichy, à différents degrés. Cette assertion se vérifie notamment dans certaines enquêtes des assistantes sociales du Secours National qui instruisent des demandes d'aides pour des familles nécessiteuses. Les dossiers comportent, certes, des fiches de renseignements sur lesquelles figurent les éléments d'information habituels. Mais on peut également y lire des informations sur l'engagement d'un père de famille à envoyer ses enfants au catéchisme ou qu'une petite fille ne serait heureuse que « *si elle pouvait se rendre à l'église* ». Un autre rapport social met en évidence que l'aîné des enfants va à la messe, qu'il va faire prochainement « *sa communion, cette année, et qu'il n'a pas de vêtements convenables*⁹⁸⁷. » Il y a d'autres exemples qui illustrent notre propos comme la revalorisation des salaires des instituteurs dans les écoles privées religieuses ou l'attribution de subventions exceptionnelles aux paroisses destinées à réparer les dégâts causés par les bombardements.

Certains cadres religieux se positionnent clairement aux côtés du gouvernement comme Mgr Delay, évêque de Marseille, qui parle « *au nom de la grande majorité des fidèles.* » A la fin de 1940, il dit à Pétain, au cours d'une tournée triomphale : « *Dieu, par votre intercession, Monsieur le Maréchal, travaille à sauver la France.* »⁹⁸⁸. Le journaliste, Charles Maurras, qualifie même la prise de pouvoir par Pétain de « *divine surprise*⁹⁸⁹. » Notons que si Pétain se montre impérativement en présence de nombreux enfants, lors de ses déplacements, il n'omet pas, pour autant de s'afficher à côté des prélats locaux.



Voyage de Pétain à Lyon, les 18 et 19 novembre 1940, Cathédrale de Saint-Jean
L'Illustration n°5099 du 30 novembre 1940
(Fonds documentaire personnel)

⁹⁸⁷ Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, 2013, p. 123 et 125.

⁹⁸⁸ Paxton Robert, Owen, *La France de Vichy*, Paris, Edit. Seuil, Paris, 1997, p. 199.

⁹⁸⁹ D. Halls, Wilfred, *Les Jeunes et la Politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros/Alternatives, 1988, p. 77.

La divinisation de Pétain se retrouve également dans le témoignage d'une fillette juive, raflée et envoyée au Vel d'Hiv puis cachée dans une institution religieuse :

J'aimais prier pour le Maréchal Pétain. Durant toute la guerre, nous avons prié pour lui avec ferveur. Pétain, le vieillard dont le visage noble et paternel figurait sur les timbres-poste et les portraits de l'école libre. C'est lui qui, au goûter, avait permis qu'on se régale des quatre biscuits vitaminés et parfois d'un petit morceau de chocolat fourré d'une pâte blanche et sucrée. « Protégez le Maréchal Pétain », demandions-nous à Dieu et c'est d'une voix vibrante que nous chantions « Maréchal, nous voilà, devant toi, le sauveur de la France⁹⁹⁰. »

Pétain est tout à la fois : homme d'Etat, figure humaine mais envoyé de Dieu et donc capable d'agir en son nom :



Le Maréchal s'assit sous un chêne, et chacun pensa au Roi Saint Louis.

Chacun vit derrière le Maréchal l'ombre du Saint Roi de France.

Brochure officielle pour la Jeunesse, collection M.R.N. photo issue de 1940, de *la Défaite à la Résistance*, de Roger Bourderon et de Germaine Willard, Edit. Messidor, Paris, 1990, page 144.

⁹⁹⁰ Muller, Annette, *La petite fille du Vel d'Hiv*, Paris, Edit. Hachette, 2012, p. 96.

Il importe donc de préserver les différents rites religieux qui jalonnent les parcours spirituels des enfants : baptêmes, communions, etc. On retrouve les traces de cette préoccupation dans certaines Maisons comme, par exemple, dans celle de Sèvres et au Château de la Brévière.



Les communiantes.

L'intérêt de cette photo (avec d'autres : jeunesse, famille, travail, etc.) est qu'elle est présentée dans la Brochure de propagande du Secours National : *Pour sortir de la nuit où nous a plongés l'affreuse aventure...* éditée par le Secours National, 1941. (Fonds documentaire personnel)

On se souvient également du contenu des certificats de filiations religieuses à ajouter impérativement aux dossiers de candidatures à « *l'embauchage* » pour les personnels des Maisons. La mention « *catholique* » avait de quoi rassurer les employeurs, mieux encore, elle assurait une optimisation des chances d'obtenir le poste convoité.

Nous avons aussi retrouvé des images pieuses dont l'une est une prière des enfants pour leurs pères prisonniers :

PRIERE DES ENFANTS POUR LEURS PAPAS PRISONNIERS

La diffusion de cette image n'est pas autorisée dans les camps.

Sainte Vierge Marie, / Mère de Dieu et notre Mère, / daignez écouter la prière / que vous adressent les enfants de France / pour leurs papas prisonniers. / Voici plus d'une année qu'ils sont séparés. / C'est bien long pour eux / et aussi pour leurs mamans / qui ont plus de mal à la maison ! / Voyez notre tristesse et celle de nos mamans.

Apaisez notre douleur / d'être privés de l'affection de nos papas, / laissez-nous espérer qu'ils reviendront bientôt. / Protégez-les, / afin qu'il ne leur arrive rien de mal. / Guérissez ceux qui seraient malades. / Donnez des prêtres à ceux qui en manquent. / Soutenez leur courage. / Entretenez dans leur cœur une foi vive, / une confiance inébranlable, / une soumission complète à la volonté du Bon Dieu. / Que leur sacrifice et le nôtre / aident au redressement de notre chère Patrie.

Ainsi soit-il.

Notre Père...

Je vous salue, Marie...

Notre-Dame de la	Merci	- Priez pour eux.
Saint Pierreès Liens		- Priez pour eux.
Saint Paul		- Priez pour eux.
Sainte Jeanne d'Arc		- Priez pour eux.
Saint Vincent de Paul		- Priez pour eux.

« Mon cher enfant, non seulement vous direz cette prière de tout votre cœur, mais, dans la journée, vous ferez un effort de plus pour aider votre maman. Que dans chaque lettre à votre père, votre mère puisse lui dire que, de votre mieux, vous tâchez de l'aider et de la consoler ! Alors le Seigneur vous écoutera, car vous aurez fait une prière vraie : celle qui se traduit par des sacrifices. »

IMPRIMATUR : 4-3-42 — DUPIN V.G.

**Aumônerie des Prisonniers de Guerre
2, rue Leneveux, Paris 14^e**



CAMP DE KAISERSTEINBRUCH. — Prédication de l'Evangile.

Recto : Prière destinée aux enfants de pères prisonniers. Il est à noter que cette image n'est pas diffusable dans les camps comme on peut le lire dans la marge de la carte.

Verso : photo du camp de prisonniers autrichien de Kaisersteinbruch, lors d'une prédication de l'Evangile.

(Fonds documentaire personnel)

Raymond et Mauricette, enfants de Marnay, soulignent le caractère intégratif du catéchisme proposé aux « *enfants du Secours National* », au sein même de l'église du village. Ils laissent entendre que le curé est, de fait, un acteur majeur de la fonte de ces « *pauvres enfants* » dans le tissu social. Mauricette insiste, en effet, que les *enfants du Secours National n'avaient rien, ni famille, ni rien*⁹⁹¹. »

Aussi, au sein de la Maison de Marnay et de l'église, les enfants étaient, d'une certaine manière, « *consolés* » de l'absence de leur famille et des souffrances dont ils étaient les victimes. Mauricette, semble vouloir démontrer qu'il existe une forme de responsabilité collective du village autour de la nécessité de permettre aux enfants de grandir dans les meilleures conditions possibles. L'activité religieuse peut être considérée, au regard de ce qu'exprime Mauricette, comme une de ces modalités. Aussi, si la socialisation des enfants se réalise généralement au travers de l'école, elle se fait aussi au sein de rencontres spirituelles, un moyen ressenti comme sûr par la communauté villageoise favorisant ainsi une approche égalitaire de ces enfants. Ce qui permet de leur donner, autant que possible, une place identique à celle qu'occupent leurs camarades locaux. Mais ce n'est pas toujours le cas. Les activités religieuses peuvent être aussi l'objet d'un traumatisme, bien loin d'une volonté intégrative et bienveillante comme en témoigne Lucien, enfant au Château de la Brévière :

Chez moi, on ne parlait pas de religion. Je ne savais même pas ce que c'était. Au Château de la Brévière, j'ai été baptisé et j'ai même été enfant de chœur. Mais ça s'est passé par la force. Il y avait des religieuses qui s'occupaient de nous en plus des gens laïcs. J'étais un enfant, je ne connaissais rien à beaucoup de choses. Quand les religieuses m'ont demandé de me baptiser et de faire ma communion, j'ai dit non. Elles ont insisté. Comme je ne céda pas, elles m'ont enfermé dans la cave pendant 4 jours⁹⁹². Le curé qui venait souvent au château m'a dit : « Tu verras, il y a des avantages. D'abord, tu n'auras plus besoin de faire la sieste, tu viendras m'aider à la chapelle et tu feras le ménage. Tu pourras même boire le fond du calice à la fin de la messe. Il reste toujours quelque chose. » [Lucien ne savait pas que c'était du vin de messe.] A partir

⁹⁹¹ Témoignage recueilli le 23 septembre 2021.

⁹⁹² En 2018, Lucien est revenu au Château de la Brévière avec une de ses filles pour lui montrer où il avait vécu, enfant, mais n'a pas pu visiter la cave, en raison de ce mauvais souvenir. Ce même sous-sol a servi aussi pour abriter les enfants pendant les derniers tirs de l'armée allemande, juste avant l'arrivée des Américains. Lucien parle aussi de sa peur, lors de ces événements.

du moment où j'ai accepté tout cela, j'ai eu droit à une chambre individuelle à l'étage⁹⁹³. Ce n'était pas le luxe mais j'avais ma chambre à moi. C'était mieux que les dortoirs. Je voyais les hortensias de l'allée de ma fenêtre. Il y avait aussi une histoire de cigale et de la fourmi au mur mais je ne me souviens pas bien.

Mes parrain et marraine ont été le docteur affecté au Château et Madame Chausselas, l'institutrice qui était aussi infirmière. Après la guerre, elle m'a invitée quelques fois, chez elle, à Paillé-en-Vendée. Je suis même resté une fois, pendant deux mois, chez elle. Le docteur s'était occupé de moi car j'étais monté tout en haut d'un peuplier. Mais l'arbre a plié et je me suis retrouvé suspendu dans le vide.

J'ai eu un autre privilège, celui de sonner la cloche⁹⁹⁴ au moment des repas et puis le début et la fin de la sieste. C'était très important pour moi. J'étais aussi le seul enfant de chœur. Ah oui, j'avais aussi le droit d'ouvrir le tabernacle⁹⁹⁵.



La cloche du Château de la Brévière⁹⁹⁶
(Photo prise le 5 décembre 2021)

Aujourd'hui encore, Lucien, retient de ce baptême forcé, assorti de chantages, le sentiment d'avoir été floué, manipulé et atteint au plus profond dans le choix de ses convictions. A petite échelle, cet événement traumatique relève d'une volonté plus générale de remettre de l'ordre dans le désordre idéologique que l'Etat se doit de faire disparaître. La religion en fut un levier.

⁹⁹³ Qui sert aujourd'hui de B&B, aujourd'hui.

⁹⁹⁴ Lucien insistera pour que j'aie vu la cloche sur place.

⁹⁹⁵ Témoignage recueilli le 27 novembre 2021.

⁹⁹⁶ Comme pour la photo du monte-charge, Lucien a tenu expressément que celle de la cloche figure ici.

« *L'Eglise catholique semble obsédée, le mot n'est pas trop fort, par la déchristianisation du pays, par le spectacle de sa propre crise qu'elle assimile à celle qui affaiblit la nation entière*⁹⁹⁷. » Il n'est donc pas surprenant que des pratiques religieuses par la contrainte aient pu exister. Pierre Laborie explique, en partie, la radicalisation de l'Eglise par « *la rareté des vocations sacerdotales, l'athéisme grandissant des populations, la baisse de la moralité, le relâchement des liens familiaux, l'école sans Dieu...*⁹⁹⁸ » La décision de baptiser Lucien contre son gré obéit bien à ce que Pétain rappelle dans son discours du 15 septembre 1940 : « *La plus grande nouveauté du christianisme est de donner au travail le plus humble une valeur spirituelle...Nous aspirons de toute notre âme à restaurer cette valeur-là, qui repose en définitive sur le sentiment de devoir et le respect de la personne humaine*⁹⁹⁹. »

Au Château de Lamberval, Rachel nous raconte que ses camarades non-juifs se rendent à l'église du village pour suivre le catéchisme. Ce n'est pas pour autant qu'il existe un clivage religieux particulier au sein de la communauté enfantine.

Parfois une labélisation religieuse peut être un moyen de protection. Pour exemple, ce qui se passe de l'autre côté de la frontière belge, au Château de Beloeil¹⁰⁰⁰. 150 enfants juifs y seront cachés. On se dépêche de préparer leur première communion puis la communion solennelle. Ce qui permet de les inscrire dans les registres paroissiaux locaux. Il est donné un soin particulier à la « *véracité* » des papiers administratifs¹⁰⁰¹. Ce qui aura, cependant, pour conséquence, des problèmes identitaires cruciaux pour certains enfants. Il est possible, bien que nous n'en ayons pas trouvé la trace, que ce genre de pratique ait eu lieu dans les Maisons d'enfants.

Dans d'autres Maisons, on organise la vie spirituelle de façon diversifiée au sein ou à l'extérieur de celles-ci. La présence parfois de croix ou de statues religieuses dans les parcs

⁹⁹⁷ Laborie, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1990, p. 170.

⁹⁹⁸ *Ibid*, p. 170.

⁹⁹⁹ Maréchal Pétain, *LA France NOUVELLE*, Appels et messages du 17 juin 1940-17 juin 1941. (Document mis à ma disposition par Paul Racine, lors d'entretiens menés en 2015).

¹⁰⁰⁰ Ce château belge n'est pas l'objet de notre observation mais il mérite néanmoins une digression géographique.

¹⁰⁰¹ Témoignage de Michel de Ligne, propriétaire du Château de Beloeil recueilli par Notélé, télévision régionale Wallonie Picarde, le 28 janvier 2015.

sont autant de témoins d'un engagement religieux plus ou moins affirmé, conforme à ce que Vichy souhaite dispenser. De plus, la fréquentation d'une école catholique avant le placement dans une Maison est considérée également comme un gage de sérieux, dont il convient de prendre en compte. Un enfant peut même voir son statut d'étranger, donc potentiellement suspect, être perçu comme convenable dès lors qu'une moralité religieuse irréprochable est constatée¹⁰⁰².

A la Maison de Saint-Cristau, l'enseignement religieux est également appliqué avec diligence. Un prêtre lui est affecté à demeure. Deux messes par semaine y sont dites. Le catéchisme est organisé au sein même de la Maison. 26 enfants font leur Première communion, le 16 juillet 1942 et peu de temps après, ils seront 30. Un baptême aura lieu à la même période¹⁰⁰³.

En dehors des Maisons d'enfants, Vichy rassemble de nombreux acteurs au cours des fêtes maréchalistes auxquelles prennent part la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) et la Jeunesse Agricole Catholique¹⁰⁰⁴. On y célèbre la Sainte Jeanne d'Arc et Saint Louis. Le 14 juillet s'accompagne de messes et de cérémonies religieuses dans les deux zones. On laisse ainsi « *toute latitude, en ce jour férié, aux familles d'envoyer leurs enfants aux services religieux organisés ce jour-là* »¹⁰⁰⁵. Vichy manie ainsi le sabre et le goupillon au gré des événements.

De l'autel à la salle de classe, il n'y a souvent qu'un pas.

3) L'école dans et hors des Maisons d'enfants

Nous aborderons l'école dans sa dimension strictement administrative et à partir de ce que peuvent en dire les témoins

Dans un premier temps, on peut affirmer qu'il existe trois cas de figure. Soit, il n'y a pas d'école prévue pour les enfants des Maisons, temporairement ou non. Soit, les enfants fréquentent

¹⁰⁰² Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours Maréchal*, Rennes, Edit. PUF, 2013, p. 126.

¹⁰⁰³ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, OH233/06 0001, dossier Saint Cristau.

¹⁰⁰⁴ Dalisson, Rémi, *Les Fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Tallandier, 2007, p. 113.

¹⁰⁰⁵ *Ibid*, p.137.

celle de la commune de rattachement, soit, elle a lieu *intra-muros*. La plupart du temps, la présence de l'école à l'intérieur des Maisons est subordonnée à sa situation géographique d'isolement, rendant difficile le transport des enfants à l'extérieur.

La nomination des personnels enseignants

Si l'on observe de plus près la typologie de ceux qui sont désignés comme enseignants, exerçant au sein des Maisons, on constate que leur statut est plus ou moins bien identifié, tout au moins, s'agissant de leur qualification purement administrative. Nous observons plusieurs situations. Les postulants sont déjà certifiés avant même leur arrivée dans une Maison. D'autres ne le sont pas, ce qui n'empêche en rien la possibilité de briguer une telle fonction. Pour les premiers, se pose parfois la question quelque peu surprenante de pouvoir enseigner ou non alors que c'est leur compétence première. En effet, leur certification n'est pas pour toujours une garantie d'exercer dans les Maisons comme personnel pédagogique. C'est le cas, par exemple, d'Aline Callier, employée comme surveillante à la Maison de Loures-Barousse¹⁰⁰⁶. A contrario, Jean-Pierre Gonin est engagé comme instituteur sans qualification à la Maison de Gallardon¹⁰⁰⁷. Est-ce essentiellement le passé de militaire de Gilles Shoumaker qui fait de lui l'instituteur de la Maison de Charny¹⁰⁰⁸ ? Les conditions de recrutement des personnels d'éducation semblent très complexes et obéissent à des logiques de fonctionnement qui ne sont pas sans rappeler les enchevêtrements institutionnels évoqués dans la première partie de ce travail.

Quoiqu'il en soit, les personnels enseignants font l'objet de multiples tractations souvent liées à des demandes de détachement répétées. Parfois, celles-ci n'aboutissent pas, ce qui suppose des accommodements locaux ou des transformations de postes plus ou moins réglementaires comme pour Andrée Boulaud, engagée comme monitrice-institutrice à la Maison de la Cressonnière¹⁰⁰⁹.

Au Château de Coudray-Montpensier, Madame Denesy, institutrice dans le département de la Seine, est pressentie pour occuper la charge d'enseignante. Pour cela, elle est tenue, en

¹⁰⁰⁶ Archives du Ministère des Finances, PH195/07, dossier Loures-Barousse.

¹⁰⁰⁷ Archives du Ministère des Finances, PH219/06, dossier Maison de Gallardon.

¹⁰⁰⁸ Archives du Ministère des Finances, PH233/06, 0012, dossier des personnels.

¹⁰⁰⁹ Archives du Ministère des Finances, PH238/06, 0001, dossier des personnels.

qualité de fonctionnaire, de demander son détachement de l'Education Nationale. S'en suivent de nombreux courriers à ce sujet dont ceux du délégué du Secours National¹⁰¹⁰. Mais le détachement de Madame Denesy sera refusé au nom de la loi du 14 septembre 1941 portant sur le statut des fonctionnaires. Une nomination de ce type ne pourrait avoir lieu que sur décision directe du gouvernement qui, à priori, ne s'est pas saisi du dossier. Dans la correspondance échangée avec le directeur de l'Enseignement primaire, le délégué du Secours National se fait même très pressant, arguant du fait qu'il y a déjà 40 instituteurs et institutrices qui officient dans les Maisons d'enfants et que les relations avec l'Education Nationale sont « *étroites* ». Des visites régulières des inspecteurs du primaire peuvent d'ailleurs en attester. Il est même dit qu'en l'absence de Madame Denesy, « *la vie des enfants serait en péril*¹⁰¹¹ ». Finalement, après de nouveaux recours, la nomination de cette enseignante sera à nouveau refusée, une situation quelque peu étonnante quand on connaît la puissance décisionnaire du Secours National.

D'autres situations ubuesques existent ailleurs. Il est du ressort des cadres de trouver des solutions pour assurer la classe aux enfants. Considérons, à ce titre, la recommandation très ferme de Monsieur Sacy, inspecteur des finances du Secours National, de se rapprocher de l'Education Nationale et de recruter au plus vite 4 institutrices¹⁰¹² dans l'une des Maisons¹⁰¹³. Monsieur Sacy ignore-t-il la loi sur les détachements de fonctionnaires ? A contrario, on peut se demander comment Louise Baratté Meurisse, veuve de guerre, a pu obtenir son détachement de l'Education Nationale pour occuper le poste de directrice de la Maison des Mouettes à la Bourboule. Est-ce sa qualité d'Officier d'académie des réfugiés qui a permis ce glissement institutionnel ? Est-ce une simple mise à disposition ? De même que l'on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles André Bunel obtient son détachement pour aller diriger la Maison de Saint-Prix alors qu'il n'a aucune qualification en lien avec l'encadrement d'enfants¹⁰¹⁴. La Maison de Saint-Cristau parvient toutefois à obtenir la nomination d'instituteurs démobilisés. Il y a bien eu un effort de recruter au local mais la population a une

¹⁰¹⁰ Signature illisible, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002.

¹⁰¹¹ Ces propos sont des extraits du courrier cité précédemment : Signature illisible, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002.

¹⁰¹² Idem

¹⁰¹³ On ignore laquelle.

¹⁰¹⁴ Archives du Ministère des Finances, PH14/06 0001.

« *mentalité au tempérament lymphatique*¹⁰¹⁵. » Constate Monsieur de Vismes, inspecteur du Secours National. Les personnels dévolus, en principe, à l'enseignement secondaire et professionnel connaissent, globalement, le même sort. Eux aussi n'échappent pas à la complexité des arcanes institutionnels.

Les réponses à ces interrogations sont donc suspendues à des logiques qui nous échappent. Nous formulons l'hypothèse que ces difficultés d'embauches sont parfois si insurmontables qu'elles pourraient être à l'origine de l'absence d'école dans des Maisons, tout au moins, dans certaines d'entre elles. Il en résulte parfois des bricolages nécessaires qui pallient, certes, les vacances de postes mais qui ne donnent pas pour autant satisfaction.

Vichy et l'école

Si, dans l'ensemble, les Maisons d'enfants écrivent leur propre histoire pédagogique,

*Notre Maison fonctionna pendant toute la guerre et l'occupation, avec ses 80, puis ses 100 enfants, avec son personnel frappé par Vichy ou réfractaire, dans une atmosphère ardente de recherche et de création, pimentée par le mystère de notre vie isolée, derrière des murs gris et un rideau d'arbres épais*¹⁰¹⁶.

il n'en reste pas moins que le régime de Vichy imprime sa marque dans l'espace des apprentissages. En effet, « *il s'agit là d'un secteur essentiel pour un régime qui considérait que la guerre avait été perdue sur les bancs de l'école primaire prônant l'individualisme et le culte de la raison*¹⁰¹⁷. » Il faut rappeler que le Maréchal Pétain se considérait comme une sorte de grand instituteur national et suivait de près la politique éducative¹⁰¹⁸. Il affirme même que « *l'école française ne revendiquera plus la neutralité. La vie n'est pas neutre. L'école doit*

¹⁰¹⁵ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001, dossier Saint Cristau.

¹⁰¹⁶ Témoignage de Roger Hagnauer, mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres et conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

¹⁰¹⁷ Baruch, Marc-Olivier, *Le régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Tallandier, 2017, p. 95.

¹⁰¹⁸ *Ibid*, p. 95.

*enseigner le respect des croyances morales et religieuses et surtout celles que la France a professées depuis les origines de son existence en tant que nation*¹⁰¹⁹. »



Le Maréchal substitué à Marianne et à l'instituteur, brochure officielle, 1940, Abécédaire du Maréchal, Collection M.R.N, photo issue de 1940, de la Défaite à la Résistance, de Roger Bourderon et de Germaine Willard, Edit. Messidor, Paris, 1990, page 125.

Ce qui implique, d'emblée, la réaffirmation d'un lien fort entre l'école et l'église catholique, remettant en cause le travail d'un personnel laïque auquel Pétain prête des intentions des plus répréhensibles. Car, avant tout, l'école de Vichy entend bien imposer aux enseignants le « *respect scrupuleux de l'âme de l'enfant*¹⁰²⁰. » Dans ces conditions, Il y a lieu de réfléchir sur l'introduction du catéchisme à l'école publique. Cependant, selon Wilfred D. Halls, en matière d'enseignement, la législation correspond rarement à la réalité et il est difficile de dire à quel point les mesures de Vichy relatives à l'enseignement ont vraiment eu des prolongements¹⁰²¹. Notons, au passage, que dans les réformes scolaires, il a été prévu de prendre en compte les conditions de pénibilité de la scolarité pendant l'Occupation. En effet, les enseignants sont invités à ménager les enfants, compte tenu de leur fatigue et de leur malnutrition. En novembre 1941, le temps d'enseignement est abrégé d'une heure et les barèmes de notation en éducation physique sont assouplis¹⁰²². Mais cela n'empêche en rien la réalité d'un absentéisme scolaire constant. « *Les causes en sont multiples : fuite, honte de la pauvreté,*

¹⁰¹⁹ Citation de Robert Paxton, dans D. Halls Wilfred, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros Alternatives, 1988, p. 81.

¹⁰²⁰ *Ibid*, p. 83.

¹⁰²¹ *Ibid*, p. 93.

¹⁰²² Fishman, Sarah, *La bataille de l'enfance*, Rennes, Edit. PUF, 2008, p. 38.

*travail ou école buissonnière*¹⁰²³. » Les ambitions en matière de réussite scolaire du régime de Vichy devront être revues à la baisse car impossibles à réaliser dans un pays qui ne connaît que perturbations et incertitudes.

De son côté, Jean-Michel Barreau, dans son ouvrage *Vichy contre l'école de la République* souligne l'intrusion du Maréchal dans le paysage scolaire : « *Les plumiers « bâtons du Maréchal », les portraits et les cartes géographiques à l'effigie du Maréchal sont les nouveaux outils pédagogiques*¹⁰²⁴. » Il ajoute que le buste du Maréchal Pétain remplace dans les établissements publics la Marianne républicaine. Certains établissements scolaires sont débaptisés puis rebaptisés au nom du Maréchal. « *L'enseignement doit avoir à cœur de faire comprendre aux enfants que la France n'est pas une somme d'individus mais une même famille. Il se définit autour de quatre pôles : la morale, la famille, le métier et la patrie*¹⁰²⁵. » Le 23 janvier 1943, le gouvernement finira même par dissoudre la Ligue de l'Enseignement¹⁰²⁶. A cela s'ajoutent des hymnes scolaires qu'on chante à « *tue-tête, dans les salles de classes : « devant toi, sauveur de la France... »*¹⁰²⁷ » Selon Nathalie Dompnier, la pédagogie du chant est avant tout utilisée pour glorifier le Sauveur de la France et faire naître chez les enfants des sentiments nationalistes comme en témoigne le couplet suivant :

*Les enfants seront l'espérance
Grandissant, plus beaux, chaque jour (bis)
Ils apprendront -o, noble tâche-
La science, les lois, les chansons
La vie et ses rudes chansons*¹⁰²⁸

L'auteure ajoute que Le chant joue un rôle très important dans la société française, car véritable acteur de l'Histoire de France. « *L'école doit aider à la vie et au développement du nationalisme.* » rappelle Jean-Michel Barreau¹⁰²⁹. Et c'est dans cette optique que les chants patriotiques deviennent ainsi une sorte d'écrin de l'idéologie. Les chorales et les maîtrises d'enfants sont bien présentes dans le paysage scolaire et festif. Ce sont eux qui accompagnent, entre autres, la promotion des meilleurs élèves qui « *illustre le sens de l'effort que les petits*

¹⁰²³ Alary, Éric, *Histoire des enfants de 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p. 160.

¹⁰²⁴ Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Edit. Flammarion, 2000, p. 43.

¹⁰²⁵ *Ibid*, p. 148.

¹⁰²⁶ LES DOCUMENTS FRANÇAIS n° 5, 1943 consacrés aux Comités Sociaux (Fonds documentaire personnel)

¹⁰²⁷ Idem, page 42.

¹⁰²⁸ Dompnier, Nathalie, *Le rôle de la jeunesse dans la diffusion des hymnes sous le régime de Vichy*, Rennes, Edit. PUF, 2000, p. 34.

¹⁰²⁹ Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Edit. Flammarion, 2000, p. 149.

Français devaient acquérir dès l'enfance pour accepter sans broncher leur sort et parfois devenir potentiellement des chefs¹⁰³⁰. » Dans le documentaire réalisé par Alladin Farré pour le compte de la société de production Hérodote.net, deux témoins font état de l'atmosphère « chantée » qui règne au sein de l'école :

Il y avait une propagande inouïe de la part de Pétain. On a chanté « Maréchal, nous voilà ! » dans les classes.

Il y avait tout ce mouvement des activités, le matin...On sentait qu'on était engagé dans une nouvelle époque avec des méthodes pédagogiques pour mettre en valeur le Maréchal Pétain. Nous devons chanter pour lui, à l'école, dans les rues¹⁰³¹.

A ce titre, lors des entretiens menés, en 2020, à la maison de retraite dans laquelle j'avais organisé un atelier « *mémoire de guerre* », le groupe des enquêtés s'est commis, d'une manière toute spontanée, d'un tonitruant « *Maréchal, nous voilà !* » alors que nous étions justement en train d'aborder leur quotidien d'écolier. C'est dire combien l'imprégnation idéologique a pu traverser le temps et l'histoire.

Selon Sarah Fishman, le gouvernement de Vichy a mené une politique éducative affirmant que « *les enfants et les adolescents, malléables, représentaient le meilleur espoir pour redéfinir les valeurs nationales¹⁰³².* » Et parmi les gardiens de ces valeurs, figure, entre autres, Abel Bonnard, Ministre de l'Education Nationale dès 1942 qui ne cache pas sa sympathie pour le fascisme et pour l'Occupant. Les positions d'Abel Bonnard ne laissent aucun doute sur sa vision de la pédagogie. Alors, quand on apprend qu'il a été l'hôte de la Maison de Sèvres et que sa visite a été l'occasion de festivités portées, entre autres, par les enfants, on peut dire que le paradoxe est à son comble. Pour autant, lors de sa visite, quelques-uns des enfants, récemment arrivés, ont même pu tout de même entonner « *Maréchal, nous voilà !* », répondant ainsi aux exigences du protocole de l'époque, acte d'autant plus improbable puisque l'apprentissage de ce chant n'existe bien évidemment pas dans cette Maison. Quand on connaît, aujourd'hui, l'histoire de Sèvres, la visite officielle du ministre prend un sens tout

¹⁰³⁰ Dalisson, Rémi, *Les fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Tallandier, 2007, p. 172.

¹⁰³¹ *Mémoire de civils, l'Occupation racontée par nos grands-parents*, Hérodote.net, 18 juin 2013. Disponible sur You Tube.

¹⁰³² Fishman, Sarah, *La bataille de l'enfance*, Rennes, Edit. PUF, 2008, p. 41.

particulier puisqu'Abel Bonnard fustige l'idée qu'une école basée sur le partage est « *enrobée d'une couche de rhétorique aussi égalitaire que démagogique*¹⁰³³. » Or, s'agissant du partage, c'est bien ce que les éducateurs de la Maison de Sèvres défendent avec ferveur au quotidien. On peut supposer qu'Abel Bonnard était loin d'imaginer qu'il pouvait se trouver au cœur même d'une fronde astucieusement menée contre les valeurs éducatives si chères à Vichy dont il défendait âprement le respect et la mise en œuvre.



Les deux photos sont mises à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, Conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.
(On voit Abel Bonnard, au fond, au milieu de la photo)

¹⁰³³ Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Edit. Flammarion, Paris, p. 70.

On sait, désormais, combien la Maison de Sèvres fut une figure de proue en matière de mutualisation et de dynamisme éducatifs, permettant à chacun des enfants d'être libre dans ses choix et ses apprentissages comme en témoignera Betty, enfant « sévrienne¹⁰³⁴ » :

Heureusement que j'ai eu cette éducation et qui fait ce que je suis aujourd'hui. A Sèvres, l'enfant était au centre de tout et pas une idéologie. C'était extraordinaire. J'ai appris à lire et à écrire avec Colibri avec les méthodes Decroly. Les enfants étaient libres, j'étais libre et ça me correspondait bien car j'avais déjà, petite, une forte personnalité. J'étais indépendante. J'écrivais en script, en phonétique, en écrivant chaque lettre avec une couleur. J'écrivais lentement parce que je prenais le temps de choisir mes couleurs. J'étais déjà un peu artiste¹⁰³⁵. On n'apprenait pas l'orthographe. J'écrivais beaucoup...une impressionnante production écrite. Il n'y en a plus de trace.

Les mathématiques, c'était plus tard. J'ai redoublé mon CM2. Je faisais 10 fautes par mots. Je ne connaissais rien en grammaire, je ne savais pas écrire en attaché. Après, j'ai eu une scolarité sans problème. Je garde de très bons souvenirs¹⁰³⁶.

Simone, également ancienne pensionnaire de la Maison de Sèvres, ajoute :

En classe, nous recevions nos fiches de travail tapées à la machine, un sérieux questionnaire complétait le résumé d'une leçon selon les matières, et j'aimais le posséder dès le matin. Je me réjouissais d'avance de tout ce que je pourrais y mettre. Comme nous pouvions sans restriction apparente relever des textes, des documents dans les livres mis à notre disposition ou bien réaliser avec les matériaux de fortune un objet, je profitais largement de cette liberté dirigée. C'est sans doute par la quantité et la richesse de ces documents artistiques ou non que j'ai pu comprendre l'ordre chronologique des grandes périodes de l'Histoire¹⁰³⁷.

¹⁰³⁴ Témoignage recueilli le 28 décembre 2021.

¹⁰³⁵ Betty est devenue, par la suite, entre autres, artiste-peintre.

¹⁰³⁶ Témoignage recueilli le 28 décembre 2021.

¹⁰³⁷ Témoignage mis à disposition de Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

L'école dans d'autres Maisons

Grâce à quelques-uns des rapports des inspections des délégués financiers du Secours National/Entr'Aide d'Hiver Maréchal, il est possible d'engranger des éléments d'informations sur la scolarité des enfants. On apprend ainsi qu'à La Cressonnière et aux Charmettes, les écoliers obtiennent de bons résultats. Monsieur Fabreguettes, inspecteur, indique que les garçons vont en classe jusqu'à 14 ans tandis que les plus âgés suivent des apprentissages à l'extérieur et sont titulaires d'un livret de caisse d'épargne sur lequel sont virés leurs salaires. Les filles suivent le même régime¹⁰³⁸. Aux Mouettes, à la Bourboule, les emplois du temps sont bien réglés : il y a des exercices physiques, un enseignement moral et des distractions satisfaisantes¹⁰³⁹.

Comme Simone et Betty, d'autres témoins gardent de leur scolarité dans les Maisons (où menée à l'extérieur de celles-ci) un souvenir empreint de gratitude. Lucien, enfant de la Brévière, devenu filleul de son institutrice, certes, un peu malgré lui, lui doit la réussite de ses apprentissages. En effet, il se rappelle que Madame Chausselas suit sa scolarité avec attention. A la fin de la guerre, il est inscrit dans une classe de 3^{ème} avec des enfants de son âge. Mais en raison de ses résultats scolaires, il sera admis dans la classe supérieure. Il en est de même pour Rachel qui évoque son institutrice avec enthousiasme. N'ayant pas d'école à proximité, le Château de Lamberval se dote d'une institutrice qui dirige une classe unique. (On ne connaît pas les modalités administratives de sa nomination.) Logée sur place, Mademoiselle Ugo partage ainsi le quotidien des enfants qui, devenus adultes, lui rendront hommage jusqu'à sa mort. Rachel apprend avec elle des mots nouveaux comme « *De Gaulle, Alliés.* » Mademoiselle Ugo est décrite comme très impliquée dans sa tâche pédagogique. « *Nous étions, tous, plutôt de bons élèves*¹⁰⁴⁰. Rachel, à la fin de la guerre, sautera deux classes d'âge. Elle sera, par la suite, elle-même enseignante.

C'est toute l'école du village qui s'organise pour accueillir les enfants de la Maison de Marnay. Il faut trouver, en effet, une solution pour faire face à la montée soudaine des effectifs, l'école

¹⁰³⁸ Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0001.

¹⁰³⁹ Idem.

¹⁰⁴⁰ Témoignage recueilli le 2 décembre 2021.

étant trop exigüe pour accueillir tout le monde et l'unique classe ne pouvant pas assurer les enseignements pour tous les élèves. La nouvelle organisation est réfléchiée avec les différents acteurs décisionnaires locaux. Au départ, tous les enfants sont scolarisés dans l'école elle-même. Puis la classe sera scindée en deux : une, dans les locaux réglementaires, l'autre dans une aile de l'ancien moulin-papeterie, presque contigüe à la Maison elle-même. Les enfants n'ont que la cour à traverser pour se rendre en classe. Elle sera aménagée avec des moyens de fortune, fruit de la solidarité locale.



L'école de Marnay, aujourd'hui. Elle est la propriété d'un particulier.
(Photo prise par Michel Verdier, *in situ*, en septembre 2021)

Mauricette, camarade des « enfants du Secours National » et Raymond, enfant du village, racontent :

On a mis les filles de 5 à 13 ans avec Madame Guinard [orthographe incertaine] qui va les mener jusqu'au certificat d'études. L'autre institutrice, c'est Mademoiselle Raymond (ou Raymonde). Les deux institutrices se sont partagées les enfants. Il fallait être efficace et aussi faire de la discipline, il y avait trop d'enfants pour la discipline. Il fallait alors déménager des meubles, des chaises. Tout le monde s'y est mis. Mais parfois, les enfants étaient tous ensemble pour ramasser les doryphores¹⁰⁴¹ dans les champs. On donnait des petites choses aux enfants du Secours National parce qu'on savait qu'ils n'avaient rien. Moi [Mauricette], je n'avais pas grand-chose non plus, mon papa, puisqu'il était prisonnier. On avait parfois pitié. On faisait aussi les mêmes bêtises qu'eux ! Quand la maitresse n'en pouvait plus, elle appelait son mari. Qu'est-ce qu'on se ramassait alors¹⁰⁴² !

¹⁰⁴¹ La loi du 4 mai 1943 encadre l'obligation de les ramasser (LES DOCUMENTS FRANÇAIS n° 5, 1943 consacrés aux Comités Sociaux). (Fonds documentaire personnel)

¹⁰⁴² Témoignages recueillis les 22 et 23 septembre 2021.

Ce qui nous conduit également à s'interroger sur la place que pouvaient avoir les enfants des Maisons dans le tissu social, tout au moins, lorsque leur Maison n'était pas géographiquement éloignée d'une ville ou d'un village. De même s'agissant des personnels. Au regard de nos investigations, seule la Maison de Marnay semble pouvoir donner une réponse à notre questionnement :

Nous avons rapidement sympathisé avec eux, allant souvent manger notre casse-croûte à leur table, n'oubliant pas d'apporter une bonne bouteille de Chinon et de quoi faire un café, café de l'époque, bien entendu¹⁰⁴³.

D'après les témoignages, enfants et personnels sont inscrits dans l'histoire quotidienne du village. Il y a comme une sorte d'accueil collectif où chacun a pris sa place : le propriétaire du moulin-papèterie, le curé, l'époux de l'institutrice, la tenancière du café, etc. Il y a encore quelques années, deux sœurs qui avaient été employées au service de la Maison de Marnay revenaient régulièrement en vacances dans la région et ne manquaient pas de saluer leurs camarades d'antan.

Plus généralement, l'appellation des enfants mérite également notre attention. Ce sont, la plupart du temps, des « colons », vieille appellation concernant les enfants des colonies de vacances et/ou des colonies pénitenciaires. Pour d'autres, ce sont des « pensionnaires » vivant en pensionnat. C'est essentiellement ainsi que sont nommés les enfants dans les films de propagande¹⁰⁴⁴. C'est d'ailleurs ce que disent les habitants de Rouillon-sur-Sarthe quand ils évoquent les jeunes hôtes de la Maison de la Futaie¹⁰⁴⁵. Les enfants sont aussi considérés comme des orphelins parce qu'ils sont supposés être sans parents. C'est du moins ce que pensent certains témoins de guerre et quelques interlocuteurs communaux au courant de l'existence d'une Maison sur leur territoire.

¹⁰⁴³ Opuscule *Marnay, juin 1944*, rédigé par Jacques Pirondeau, en 2011, historien local, membre des Etudes sur la Résistance en Indre-à-Loire.

¹⁰⁴⁴ Déjà interpellés dans la première partie de ce travail.

¹⁰⁴⁵ *L'Occupation et la Libération de Rouillon, juin 1940-août 1994*, Opuscule collectif des habitants sous la direction de Jean-Claude De Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, janvier 2017, p. 35.

La terminologie des enfants n'est pas toujours aussi standardisée ni même bienveillante. D'autres termes employés pour désigner les enfants des Maisons occasionnent quelques surprises. Henri Sirolle catégorise certains enfants en utilisant la dénomination « *d'incurables déclassés*¹⁰⁴⁶. » Celle-ci s'adresse aussi à leurs parents. Cependant, en dépit de ce handicap désigné, Henri Sirolle n'exclut pas la possibilité « *de travailler utilement à la formation d'une jeunesse capable de redresser le pays*¹⁰⁴⁷. » Il est aussi question de « sujets » dans un compte rendu d'inspection d'un service d'orientation¹⁰⁴⁸.

Mais au Château de la Guette, on nomme les enfants d'une façon un peu plus romantique. On peut lire dans le journal des moniteurs du 25 novembre 1941 qu'ils peuvent être des « *chevaliers* » ou des « *écuyers* » :

Le groupe des chevaliers est surement le plus vivant, le plus riche, le plus fécond. Tout cela parce que ce sont les gosses qui se portent le mieux. Ils sont plus normaux, moins fébriles, plus vivant enfin !

Les écuyers ont bien des gosses déficients, il y a là C., hypernerveux, instable, sans cesse tiraillé de tics et de soubresauts, Co. est intelligent mais orgueilleux et têtu, il y a même T. au nom prédestiné

Chez les Ecuyers, je regarde souvent le pauvre visage amenuisé de L. et ses yeux un peu trop saillants dans cette pâleur. Il était si content dimanche L. en jeune nègre. Le torse nu, anneau de rideau sous le nez et aux oreilles, tatouages charbonneux sur son front... et souriant de son pauvre sourire aux dents écartés !

J'aime bien aussi R., celui-là c'est le gosse déjà plein de mysticisme et où tous les germes de vie intérieure sont prêts à être fécondés. J'aime R. c'est le garçon sage, qui pense déjà à discerner le bien du mal. C'est le chef d'équipe appliqué et entraînant à la fois V., le gros père à la fois écarlate à fais [écrit ainsi] de gros progrès en un mois, il n'est pas tout à fait le fils unique du début¹⁰⁴⁹ !

¹⁰⁴⁶ Déclaration d'Henri Sirolle, lors de la Réunion des Directeurs et Directrices des Maisons d'enfants du 9 janvier 1943, Archives du Ministère des Finances, PH 233/06 0001.

¹⁰⁴⁷ Idem

¹⁰⁴⁸ Archives du Ministère des Finances, Fonds Cortez, PH233/06, dossier rapports Maisons d'enfants.

¹⁰⁴⁹ Journal des moniteurs de La Guette de novembre 1941 à novembre 43, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0013, Entr'Aide d'Hiver, dossier La Guette. PH238/06, 0001.

Le témoignage de Raymond¹⁰⁵⁰, Marnaisien de souche, apporte une autre vision très personnelle de ces enfants. Il a quitté l'école en 1940 pour aller travailler sur l'exploitation maraîchère de ses parents mais il est resté au village et croise régulièrement les enfants qui vivent dans la Maison de Marnay. Ce sont simplement « *Les enfants du Secours National* », comme nous l'avons déjà vu antérieurement. Il insiste sur le fait, cependant, que cela n'avait rien de péjoratif, ni pour les adultes, ni pour les autres enfants. Dans le village, ces enfants appartenaient au paysage quotidien. Selon Raymond, il n'y avait pas différence sauf au moment de leur arrivée. En effet, ils sont décrits comme étant dans un « *triste état. Ils sont sales, affamés, sans vêtements corrects. Mais après un certain temps, ils sont comme nous.* » Raymond a aussi « *repéré* » certaines filles. (!) Il ajoute : « *Ils n'étaient pas toujours dehors car ils jouaient dans le parc de la Maison mais dès qu'il y avait école, ils étaient là, comme nous.* »

Ils allaient à l'école comme les autres et on ne faisait pas de différence. Si ! Il y a une chose : on donnait des catins¹⁰⁵¹ de maïs. On donnait ça aux poules mais eux, ils les mangeaient. Ils devaient avoir drôlement faim. Peut-être qu'ils faisaient de la bouillie avec ?¹⁰⁵² Ils n'ont pas eu de chance, eux, pas comme nous, parce qu'avant, le patron de la papèterie de Marnay organisait la distribution des prix des écoles dans le parc de la Maison. Mais quand les enfants du Secours National sont arrivés, ça ne pouvait plus se faire. Le patron s'est suicidé parce que ses employés s'étaient révoltés contre lui. A cause de cela, les enfants du Secours National n'ont jamais eu de prix. C'est dommage !

Mauricette¹⁰⁵³ apporte des précisions supplémentaires. Contrairement à Raymond, elle est allée à l'école avec les « *enfants du Secours National* » mais confirme ce que dit Raymond. Il n'y avait rien de discriminatoire dans la dénomination de ceux-ci. Mauricette est dans la même classe (unique) de Mademoiselle Raymond (vraisemblablement Raymonde) que les enfants de la Maison de Marnay. Elle précise : « *On avait le même âge qu'eux. Pour nous, il n'y avait pas de différence.* » Elle ajoute surtout : « *Il y avait beaucoup d'Allemands, par chez nous, et on avait tous peur, les enfants du Secours National et nous.* »

¹⁰⁵⁰ Témoignage recueilli le 22 septembre 2021.

¹⁰⁵¹ Epis.

¹⁰⁵² Remarque faite par l'épouse de Raymond, lors de l'audition.

¹⁰⁵³ Témoignage recueilli le 23 septembre 2021.

Dans cette communion de destins vis-à-vis de l'Occupant, ce quotidien partagé entre peur et « *bêtises* » avouées, les « *enfants du Secours National* », avec les autres, ont fait, d'une certaine façon l'histoire du village et, par la même, une Histoire plus universelle. Ce n'est donc pas un hasard si Michel Verdier¹⁰⁵⁴ et son équipe aient saisi l'opportunité de cette recherche pour tracer la mémoire départementale et qu'ils se soient associés au recueil de ces témoignages.

Plus largement, en considérant les déclarations des enfants, il semblerait que l'école, dans certaines Maisons, soit une entité libre, libre des commandements idéologiques qui portent pourtant la Révolution Nationale :

« La Révolution nationale qui est une affaire de morale, de propagande, d'autoritarisme...car l'école tourne autour incontestablement autour de ces trois axes, la morale pour renaître d'une Troisième république décadente, vaincue et haïe, la propagande pour magnifier le prestige du chef de l'Etat, l'autoritarisme pour fustiger les pédagogues et les pédagogies de « l'anti-France¹⁰⁵⁵. »

Certes, Raymond doit vendre des portraits du Maréchal comme beaucoup d'écoliers de France et chanter, en certaines occasions, « *Maréchal, nous voilà !* ». Mais était-ce la garantie absolue d'un ruissellement idéologique sur sa vie d'élève ? « *En fin de compte, (malgré la propagande appuyée d'Abel Bonnard) on peut dire que l'infrastructure de l'enseignement ne subit pas des dommages irréparables du fait de la guerre¹⁰⁵⁶. »*

Quant au Château de la Rochedain, on passe, semble-t-il, aussi beaucoup de temps à faire de la musique, à chanter et à faire du théâtre sans véritablement se préoccuper de la Révolution Nationale tant clamée par le gouvernement de Vichy. Alors, est-ce que le Maréchal Pétain est en mesure de surveiller véritablement les pupitres et les estrades dans les Maisons ? Rien n'est moins sûr ! Pour preuve, Mademoiselle Ugo, au Château de Lamberval, qui enseigne vraisemblablement à sa façon, assurément sans contrôle manifeste et gagnée, de surcroît, à la cause gaulliste qu'elle s'empresse de transmettre à ses élèves.

¹⁰⁵⁴ Ancien maire d'Azay-le-Rideau dont dépend Marnay aujourd'hui.

¹⁰⁵⁵ Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Edit. Flammarion, 2001, p. 47.

¹⁰⁵⁶ D. Halls, Wilfred, *Les Jeunes et la Politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros/Alternatives, Paris, p. 410.

Il y a sûrement d'autres exemples qui peuvent laisser entendre que dans les Maisons, quoique labellisées pétainistes, la Révolution nationale n'a pas convaincu les éducateurs et leurs collègues instituteurs. Si la Maison de Sèvres est une illustration manifeste d'un contournement de l'idéologie vichyste -parce qu'on connaît davantage son histoire aujourd'hui puisque médiatisée-, on peut imaginer qu'une situation similaire existe dans d'autres Maisons. La Révolution Nationale ne fait donc pas forcément recette. On lui préférera d'autres préceptes. Roger Hagnauer a son avis sur la question : « *l'École active imposa sa morale dynamique. A l'attention passive où les distractions ramènent le cortège invisible des souvenirs atroces, elle substitue la création individuelle et collective où l'esprit se tend vers l'accomplissement de l'œuvre*¹⁰⁵⁷. » On est donc loin de la Maison de la Futaie où les enfants déjeunent sous le portrait d'Hitler que les inspecteurs du Secours National sommeront de faire retirer. De même, s'agissant de la Maison de Fresse sur Moselle dont la directrice est désignée comme sympathisante de l'Occupant¹⁰⁵⁸.

Nous observons ainsi une démarche pédagogique soutenue par un certain nombre d'acteurs dont les pratiques se sont volontairement éloignées d'une « *école nationale avant tout, parce que les Français n'ont pas de plus haut intérêt commun que celui de la France*¹⁰⁵⁹, loin également de l'école magnifiée par le Recteur Alenghy dans sa communication du 16 mai 1941 :

« *Il faut redonner aux jeunes Français une âme nationale...le rôle est à remplir par l'école...Elle doit leur enseigner le respect des croyances morales et religieuses...L'école, c'est mettre tous les jeunes à leur place au service de la France*¹⁰⁶⁰.

C'est dans une perpétuelle ambivalence ou, au contraire, dans un positionnement revendiqué par ceux qui défendent ou qui cinglent les fondements pédagogiques de Vichy que s'effectuent les tâches d'enseignement avec une « *efficacité surprenante compte tenu des*

¹⁰⁵⁷ Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

¹⁰⁵⁸ Archives Nationales, 307AP170, Fonds Dautry, compte-rendu du 5 avril 1943.

¹⁰⁵⁹ *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941* (document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal, en 2015).

¹⁰⁶⁰ Archives départementales du Cantal, 419F4(2), Communication du Recteur Alanghy du 16 mai 1941.

*circonstances*¹⁰⁶¹. » Il importe donc, autant que possible, de mettre en œuvre des conditions d'apprentissage satisfaisantes. Pour y parvenir, le Secours National a bien l'intention de remplir cette mission et notamment à l'adresse des enfants de prisonniers accueillis au Château de la Faisandière, si l'on en croit la légende qui figure au verso de la photo suivante :



LES ENFANTS DES PRISONNIERS TROUVENT LA JOIE DU FOYER EN FORÊT DE COMPIEGNE GRACE AU SECOURS NATIONAL : Après le déjeuner une petite sieste est bien agréable... ! surtout si elle a lieu pendant la classe !

(Fonds documentaire personnel)

Au Château de la Faisanderie, l'école se fait aussi en plein air. Nous sommes ainsi dans le droit fil des orientations sanitaires préconisées dans le cahier des charges élaboré s'agissant de l'ouverture des Maisons, tel que nous avons pu le voir antérieurement.



L'école en plein air au Château de la Faisanderie
(Photo mise à disposition par Fouzi Ghlis)

¹⁰⁶¹D. Halls, Wilfred, *Les Jeunes et la Politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros/Alternatives, 1988, p. 408.

S'agissant des plus jeunes, au Château de la Guette, les activités scolaires sont menées dans des conditions plutôt confortables avec, de plus, le souci d'une spatialisation adaptée.



Au château de la Guette
(Photos Fonds Duterte mise à disposition par Fouzi Ghils)

L'école, en cette période d'Occupation, fut aussi le théâtre d'activités spécifiques. Il en est une qui a particulièrement attiré notre attention. Dans un premier temps, nous avons trouvé plusieurs photos, articles de presse, documents divers, en apparence, sans lien entre eux. Mais, au fur et à mesure, ceux-ci ont soudainement trouvé leur signification, telles des pièces

de puzzle dont le dessin nous a été progressivement révélé. Il s'agit de l'opération « *Le lapin des écoles.* »

4) « Le lapin des écoles »

Ce sont essentiellement dans les découvertes au sein des archives départementales du Cantal et celles du CEDIAS que l'opération « *Le lapin des écoles* » a pris tout son sens :

...Dans les départements de l'Isère, du Rhône et de l'Allier, le Secours National a réalisé ce que nous avons appelé « Le lapin des écoles ». Par l'intermédiaire de tous les instituteurs, tous les enfants des écoles ont été invités à construire un clapier et à élever, en équipe, un ou plusieurs lapins à l'intention des familles nécessiteuses des villes. L'élevage se fait sous la direction des maîtres ; des concours du meilleur éleveur ont été organisés dans toutes les écoles de manière à créer une émulation. C'est ainsi que plus de 1500 lapins ont pu être élevés dans l'Isère et remis au Secours National à destination des familles nécessiteuses¹⁰⁶².

...D'autres [des enfants] élevaient des lapins : on a beaucoup élevé en France. Et pour qui ? pour les enfants des villes qui n'ont pas assez à manger et qu'il était bon de soutenir. En leur envoyant le lapin des écoles, les enfants avaient le sentiment d'aider leurs petits camarades sans les connaître et découvraient ainsi la grande misère dont ils ne souffraient pas eux-mêmes¹⁰⁶³.

Cette opération relève de l'initiative du Secours National, inscrite dans les logiques de solidarité autour de la réduction des carences alimentaires dont souffrent de nombreux enfants et, d'une façon plus philosophique, de leur sensibilisation aux valeurs de fraternité : « *Chaque Français doit commencer par s'oublier lui-même¹⁰⁶⁴.* » « *Un lapin à l'école* » signifierait aussi le rapprochement de la ville avec la campagne, ce qui permet de magnifier cette dernière au regard de l'attachement profond de Pétain au monde rural : « *Dans l'ordre constructif, le Gouvernement veut donner à la paysannerie la place qui lui a été longtemps*

¹⁰⁶² Archives départementale du Cantal, 419F14, courrier du 18 juin 1944, expéditeur non identifié.

¹⁰⁶³ Lettre de Robert Garric aux enfants de France, du 17 juillet 1943, Archives du CEDIAS, Paris, non cotée, en cours de transfert.

¹⁰⁶⁴ *La France nouvelle, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941*. Document mis à ma disposition par Paul Racine en 2015.

*refusée dans la nation*¹⁰⁶⁵... » A la radio enfantine de Radio Paris, il n'est pas rare que les enfants racontent leur expérience du « *Lapin à l'école* », comme on peut le lire dans *Le Matin*, n° 20.821 du 30 mars 1941. Mais, est-ce que les Maisons d'enfants sont concernées par cette action de solidarité ? La réponse est affirmative puisque nous en avons trouvé la trace dans les activités éducatives de la Maison de Villette-sur-Aulne¹⁰⁶⁶.



Photo issue du Fascicule *Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'Aide*, Brochure éditée par le Secours National, 1941.

(Fonds documentaire personnel)

Une chose semble sûre : « *Les Lapins à l'école* » ont visiblement considérablement occupé les instances assistancielles, à en juger le volume de documents conservés en plusieurs lieux. Sur le diplôme délivré aux enfants méritants par le Secours National, « *Le lapin à l'école* » est aussi une réalité :

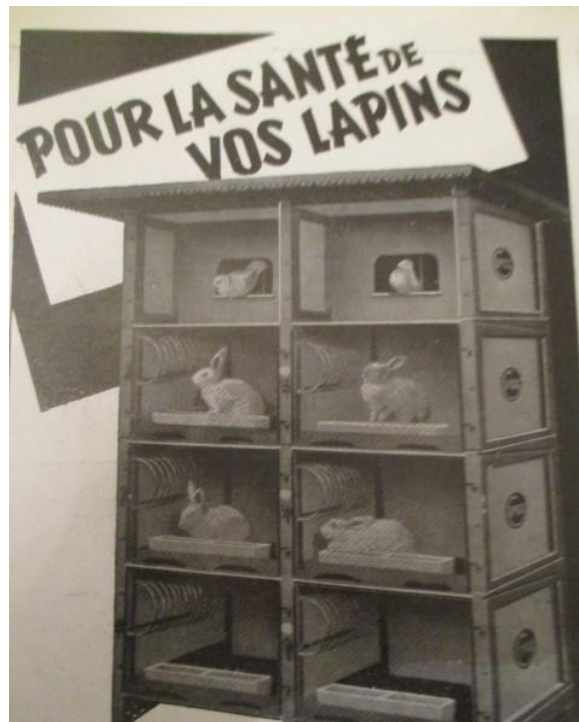
¹⁰⁶⁵ Idem

¹⁰⁶⁶ Rapport financier de Monsieur de Mesmay du 13 juin 1944, Délégué financier et d'autres de ses collègues, conservés aux Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001.



Détail du Diplôme d'Honneur du Secours National délivré aux enfants (voir page 125)
(Fonds documentaire personnel)

Même la presse n'est pas en reste pour faire de « la réclame » pour le matériel destiné à élever des lapins. Nous en avons aussi trouvé la trace dans certains récapitulatifs budgétaires des Maisons.



La presse se fait fort de vanter les clapiers d'un certain fabricant
L'illustration n°5096 du 9 novembre 1940
(Fonds documentaire personnel)



Et...au château de la Guette, on élève également des lapins.
(Fonds Duterte mis à disposition par Fouzi Ghlis)

Est-ce aussi pour l'opération « *Le lapin de l'école* » ?

Chapitre 4

Du prescrit idéologique à la créativité pédagogique

Nous comprenons désormais qu'en dépit des contraintes d'une armistice impitoyable et accablante, des multiples tumultes institutionnels et des injonctions idéologiques revendiquées par le gouvernement de Vichy, la créativité pédagogique a pu dévoiler ses lettres de noblesse. Erigée par des acteurs dont les parcours sont multiples, elle relèverait presque de ce que Pierre Bayard classe dans la catégorie du « *mystère de l'engagement* » :

Un mystère d'abord pour ceux qui font l'expérience de cette force incompréhensible et ne trouvent pas les mots pour en parler, comme si elle dépassait ce que l'on peut imaginer et en dire. Mais un mystère aussi pour tous ceux qui tentent de saisir comment, au rebours de leurs intérêts personnels et souvent au péril de leur vie, des femmes et des hommes basculent du côté

de l'engagement alors même que leur comportement demeure parfois, y compris pour eux-mêmes, inexplicable¹⁰⁶⁷.

Autrement dit, des femmes et des hommes, au nom de leur engagement et forts d'une véritable giration idéologique, ont permis aux enfants, dans certaines Maisons, de passer outre l'avis des dépositaires des dogmes vichystes, ceux-ci considérant, en effet, qu'il était presque immoral d'être libre. Libre voulant juste dire individualiste. Ce que Pétain commente ainsi : « *L'individualisme n'a rien de commun avec la personne humaine sous les apparences duquel il a essayé parfois de se camoufler¹⁰⁶⁸.* » Mais ce à quoi Madeleine Vernet répond :

Non, le développement intégral de l'être libre ne saurait être de l'immoralité. Ce qui est vraiment immoral, c'est de fausser les consciences en faussant les vérités fondamentales de la nature ; c'est d'empêcher l'individu de vivre sainement et fortement au nom de dogmes, de lois, de conventions contraires à l'harmonie et à la beauté de la vie¹⁰⁶⁹.

Nous pouvons considérer que c'est dans ces tumultes de consciences traversés par une infinité d'injonctions paradoxales que l'innovation pédagogique, contre toute attente, a pu voir le jour. C'est donc le dénouement de cette recherche !

A) Observer le cœur du paysage éducatif

1) Sémantique éducative de Vichy

La question de la sémantique, surtout en ce temps perturbé que fut l'Occupation, a de quoi tarauder le chercheur. En tenter une analyse peut s'avérer périlleux dans la mesure où, une fois encore, les nuances peuvent brouiller les pistes de la réflexion. Photographier la terminologie sémantique éducative employée par Vichy et celle de ceux qui s'y opposent (autres courants ou acteurs portant une idéologie différente) est motivé par le souvenir d'un exercice empirique mené en 2015, dans le cadre d'une recherche universitaire précédente. Ayant conduit plusieurs entretiens presque simultanément avec Dora Werzberg-Amelan,

¹⁰⁶⁷ Bayard, Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau*, Paris, Edit. de Minuit, 2013, p. 150.

¹⁰⁶⁸ *La France nouvelle, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941*. Document mis à ma disposition par Paul Racine.

¹⁰⁶⁹ Lenoir, Hugues, *Madeleine Vernet, graine d'anar*, Paris, Edit. du Monde Libertaire, 2014, p. 67.

assistante sociale, internée volontaire aux camps de Gurs et de Rivesaltes et Paul Racine, secrétaire particulier de Pétain, j'avais observé une troublante similitude d'expression de la part des deux interlocuteurs. S'agissant de l'action sociale et de la prise en charge des populations en souffrance, Dora Werzberg-Amelan et Paul Racine ont effectivement défini le décor de notre propos avec quasiment les mêmes termes : « *il fallait faire quelque chose, solidarité, justice, entraide, amour des autres, il ne fallait pas penser à soi, etc.* ». Mais c'est surtout l'expression de « *profond sens social* » largement déclinée par l'une et par l'autre qui n'a eu de cesse de m'interroger. Certes, une fois reconsidérées la fonction et la personnalité des intéressés, il serait aisé de croire qu'ils n'introduisent pas la même signification dans ce terme. Cette lecture est donc envisageable. Or, elle serait quelque peu réductrice car l'argumentaire développé par Dora Werzberg-Amelan et Paul Racine est, à la virgule près, identique. Il est clair aussi que ces deux interlocuteurs appartiennent à deux entités idéologiques différentes. Ceci n'est pas à démontrer. Cependant, par souci d'objectivité, je ne peux pas exclure l'existence d'une réalité tangible, voire même d'une vraie sincérité de l'une et l'autre dans la mesure où chacun n'élude pas le cadre de ses convictions et de ses engagements. Aussi dérangeant que puisse être notre propos, il existe bel et bien une sémantique commune qui questionne.

Plus près de notre sujet, j'ai été également interpellée par le contenu de la charte radiophonique des émissions enfantine diffusées sur Radio-Paris¹⁰⁷⁰, déjà évoquée antérieurement, dans laquelle figurent les prescriptions suivantes : « *favoriser la solidarité, éveiller la curiosité et l'esprit critique des enfants, etc.* » Aussi, à la lumière de ce que nous savons aujourd'hui de la période de Vichy, la découverte de tels commandements ne peut que surprendre.

Cette digression, en fait, n'en est pas une, permet d'étayer notre raisonnement car la dimension « similitude/ressemblance » est bien plus fragile qu'elle n'apparaît. Aussi, voyons, à présent, s'il existe une sémantique toute aussi nuancée ou, au contraire, plus incisive lorsqu'il s'agit des préceptes éducatifs du côté de Vichy, d'une part, et du côté de ceux qui en

¹⁰⁷⁰ *Le Matin*, N° 20.821 du 31 Mars 1941. (Fonds documentaire personnel)

contestent sa légitimité, d'autre part ! Pour enrichir cette démonstration, j'ai choisi d'exposer prochainement un tableau explicatif des orientations éducatives du gouvernement de Vichy.

Mais auparavant, définissons brièvement l'Education Nouvelle ?

Une définition très cadrée semble impossible si l'on en croit Sylvain Wagnon, professeur en Sciences de l'Education à l'Université de Montpellier. En effet, l'Education Nouvelle est une sorte de nébuleuse rendue complexe par le fait qu'elle est soutenue par de nombreux acteurs défendant des courants plus ou moins fédérateurs, calibrés par des terminologies parfois même dissemblables. Complexe également car elle se décline à la fois sur les territoires européens et extra-européens, ce qui suppose qu'elle est traversée par des marqueurs culturels différents¹⁰⁷¹. D'une façon plus pragmatique, elle s'oppose à l'éducation traditionnelle dont le pédagogue Adolphe Ferrière¹⁰⁷², en 1921, pense qu'elle s'origine « *sur une indication du diable*¹⁰⁷³. » L'auteur, en effet, s'en prend à l'enfermement des enfants dans des espaces clos, entravant ainsi leur liberté naturelle. De même s'agissant de l'obligation de se tenir assis, immobiles et dans le silence, ayant avant tout comme ordre de mémoriser et non de raisonner. De plus, en l'absence de toutes ces observances, les enfants sont condamnés à subir des punitions, une invention pure de l'éducation traditionnelle. A contrario, l'Education Nouvelle propose une lecture inverse de ces injonctions en réinventant un système de relations au monde basé sur d'autres formes d'obligations comme l'explique Roger Cousinet :

*L'enfant ne se sent plus obligé envers des puissances extérieures qui n'ont ou ne manifestent aucune obligation à son égard. Il se sent obligé vis-à-vis d'une loi, qui sans doute, est la loi du groupe, mais qu'il a voulue, et qu'il accepte, surtout parce que si elle l'oblige, elle oblige aussi autrui*¹⁰⁷⁴.

¹⁰⁷¹ Intervention de Sylvain Wagnon, à l'Université de Montpellier, le 26/11/2015. (Disponible sur Youtube).

¹⁰⁷² Adolphe Ferrière (1879-1960) est né dans une famille intéressée par les méthodes éducatives avant-gardistes. Il devient un des fondateurs de l'Education Nouvelle et publie plusieurs écrits sur cette thématique. En 1921, à l'occasion d'une rencontre internationale de pédagogie, il rencontre, entre autres, Maria Montessori, Roger Cousinet, Célestin Freinet et Edouard Claparède. <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Adolphe-Ferriere.html>

¹⁰⁷³ Cité par Sylvain Wagnon, dans son intervention.

¹⁰⁷⁴ Cousinet, Roger, *L'Education Nouvelle*, Paris, Edit. Delachaux et Niestlé, 1950, p. 45.

Par ailleurs, Roger Cousinet affirme qu'entre l'éducation traditionnaliste et l'Education Nouvelle, il y a même une « *irrecevabilité* » incompressible¹⁰⁷⁵, définie aussi, plus tard, par Françoise Dolto comme une « *aberrance pédagogique* »¹⁰⁷⁶. Car l'Education Nouvelle s'oppose à un « *tout fait d'individus chacun silencieux isolés, figés, seul en face d'un maître perfuseur de paroles non contestables* »¹⁰⁷⁷. » L'Education Nouvelle est aussi une pédagogie de l'imaginaire. Le maître n'est qu'un éveilleur¹⁰⁷⁸. « *L'éveil consiste non à extérioriser l'intérieur, mais bien à interioriser l'extérieur, à transformer le monde en « être-au-monde* »¹⁰⁷⁹. » » C'est pour cela que la Pédagogie Nouvelle insiste sur la notion « d'œuvre ». D'ailleurs, Johann Pestalozzi, homme politique, pédagogue et directeur d'une maison d'enfants, insiste sur la nécessité de faire œuvre de soi-même¹⁰⁸⁰. Il apparaît ainsi que la Pédagogie Nouvelle consiste à respecter l'enfant dans toute sa dimension et de prendre en compte ses singularités et ses aptitudes quel qu'en soient leurs natures en faisant la promotion de sa liberté tout en respectant son rythme d'évolution qui lui est propre. « *L'enfant est un petit d'homme et non un petit homme, être en miniature ou en raccourci dont la valeur serait subordonnée à ce qu'il deviendrait* »¹⁰⁸¹. » Il faut donc faire de l'enseignement un outil d'interrogation critique et créatrice :

*... et peu importe qu'il soit accompli par la lecture d'un texte qui porte sur un contenu travaillé à l'école ou par la réflexion personnelle sur un fait de la vie sociale ou naturelle qui me conduit à la lecture de textes que j'ai trouvés ou que d'autres m'ont proposé*¹⁰⁸².

Nous aurons, par la suite, d'autres occasions de se saisir de ces théories pédagogiques lorsque nous aborderons quelques-unes des activités menées dans les Maisons. Mais d'ores et déjà, on peut dire, comme le souligne Sylvain Wagnon, que l'Education Nouvelle trouve historiquement sa source dans des mutations sociétales telle que, par exemple, la révolution industrielle. Et ce sont vraisemblablement les tumultes de la guerre qui ont déclenché, en

¹⁰⁷⁵ *Ibid*, p. 7.

¹⁰⁷⁶ Sa préface dans *Vers une pédagogie institutionnelle ?* Oury Fernand et Aïda Vasquez, Edit. Maspéro, 1967, page 10.

¹⁰⁷⁷ *Ibid*, p. 15.

¹⁰⁷⁸ Resweber, Jean-Paul, *Les pédagogies nouvelles*, Paris, Edit. PUF, 1986, p. 96.

¹⁰⁷⁹ *Ibid*, p. 96.

¹⁰⁸⁰ Moussy Bernadette, *Les pédagogues de l'Histoire, entre invention et continuité*, Lyon, Edit. Chroniques sociales, 2016, p. 64.

¹⁰⁸¹ Resweber, Jean-Paul, *Les pédagogies nouvelles*, Paris, Edit. PUF, 1996, p. 4.

¹⁰⁸² Freire, Paulo, Professora sim, Tia, nao, Cartas a quern en sinat, Sao Paulo, 1993, p. 9 à 36 in *Pédagogies contemporaines*, sous la direction de Jean Houssaye, Paris, Edit. Armand Colin, 1996, p.71.

certaines lieux, la propension à faire de l'événement une opportunité de recréer un avenir plus pacifique dont les enfants seraient à la fois les réparateurs, les bâtisseurs et les bénéficiaires. C'est ce que confirme, en quelque sorte, Roger Hagnauer :

Quant à l'expérience pédagogique, elle ne fut pas la simple application d'un système conçu préalablement. Certes, Goéland et toutes ses adjointes avaient adhéré, avant leur action sévrienne, aux thèses de l'Ecole active. Mais c'était plus une prédisposition qu'un parti-pris doctrinal. On n'a pas utilisé comme « cobayes » les enfants de la Maison. On n'a pas expérimenté un traitement sur un sujet sain. Ce sont les maux et les troubles qui ont imposé le traitement¹⁰⁸³.

La force de l'équipe pédagogique de la Maison de Sèvres, en particulier, est d'avoir su s'opposer à la doxa vichyste qui traverse le domaine de l'éducation et de l'enseignement dont les principaux principes sont contenus dans le tableau suivant :

Sous la houlette de Vichy :	Terminologie
. Quand le Maréchal Pétain, entreprenant le redressement de la France, se tourna vers la jeunesse, il la trouva ardente, prête à servir mais éparpillée, hésitante, comme perdue en l'absence de mots d'ordre et de discipline pour guider son effort. On pensa à Vichy qu'il fallait que toute cette belle force inorganisée de la Jeunesse française fût d'abord captée, disciplinée, instruite, de façon à préparer une génération forte et féconde ¹⁰⁸⁴ .	Ordre Discipline Effort Jeunesse captée
. ...Développez chez l'enfant le souci de l'ordre et de la discipline...Instruire et former l'enfant, c'est-à-dire lui donner à la fois des armes pour gagner sa vie et lui donner une âme pour vivre ¹⁰⁸⁵ .	Discipline
. Il s'agissait de conjuguer les idéaux du scoutisme avec un type de service obligatoire, mi-civil, mi militaire ¹⁰⁸⁶ .	Ordre
. Nous n'avions pas d'autre idéal que de servir avec fidélité et ferveur dans ce Chantier nouveau que le Maréchal nous a ouvert ¹⁰⁸⁷ .	Une âme pour vivre
	Morale/Faute

¹⁰⁸³ Témoignage mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison le 21 décembre 2021.

¹⁰⁸⁴ L'illustration, n°5108 du 1^{er} décembre 1941. (Fonds documentaire personnel)

¹⁰⁸⁵ L'œuvre du Maréchal, deux années de gouvernement, Edit. du Ministère de l'Information, 1941. (Fonds documentaire personnel)

¹⁰⁸⁶ De la Porte du Theil, Jean, Un an de commandement des Chantiers de la Jeunesse, Paris, Edit. Sequana, 1941, p. 16.

¹⁰⁸⁷ Ibid, p. 8.

. Je suis très attristé en pensant que certains d'entre vous ne résistent pas à la tentation et qu'ils copient ou qu'ils trichent pour gagner quelques points. C'est une faute, et je veux qu'elle cesse¹⁰⁸⁸.

. L'Ecole est le prolongement de la Famille. Elle doit faire comprendre à l'enfant les bienfaits de l'ordre humain qui l'encadre et le soutient. Elle doit le rendre sensible à la beauté, à la grandeur, à la continuité de la Patrie. Elle doit enseigner le respect des croyances morales et religieuses, en particulier de celles que la France professe depuis les origines de son existence nationale¹⁰⁸⁹.

Les mauvais maîtres ont été mis dans l'impossibilité de continuer leur action néfaste. Les mauvais livres ont été interdits et seuls sont maintenant distribués aux élèves, ceux qui figurent officiellement sur les listes arrêtées. Les programmes ont été modifiés : la piété envers la Famille, le respect de la Famille, du Travail et des travailleurs ; la tradition de l'Armée française ; les bienfaits de la religion chrétienne ; la place de l'éducation dans la Famille, la santé de la Patrie, l'esprit critique, l'organisation de la Nation, etc.¹⁰⁹⁰

Obligations familiales
Croyances morales
Croyances religieuses

Les livres sont
réactualisés



Centre de tri et d'examen des manuels scolaires
Photo figurant dans la Brochure *Pour sortir de la nuit*, déjà citée.
(Fonds documentaire personnel)

¹⁰⁸⁸Livre pour enfants, Paluel-Parmont, *Il était une fois...UN MARECHAL DE France*, 1941, Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. (Fonds documentaire personnel)

¹⁰⁸⁹ Les Principes de Communauté in *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941* (document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal, en 2015).

¹⁰⁹⁰*Pour sortir de la nuit où nous a plongés l'affreuse aventure...* Brochure éditée par le Secours National, 1941. (Fonds documentaire personnel)

A tout cela, les éducateurs de la Maison de Sèvres, répondront par « *une éducation active et démocratique : aux droits des petits, vote, contrôle, liberté créatrice, correspondent les devoirs nécessaires, discipline consentie et responsabilité. Une coopérative scolaire initie, en outre, à la solidarité*¹⁰⁹¹. » Cette prise de position renvoie à ce que Bernadette Moussy décrira, en des temps plus contemporains : « *La pédagogie est la conquête de sa propre liberté... Il est donc important de développer ses forces personnelles pour aller à l'encontre de la massification de l'Etat*¹⁰⁹². »

Ainsi, nous pourrions en conclure que...

. Du côté de l'enfant : . L'enfant et ses propres capacités prennent le pas sur les injonctions d'un chef auquel il importe de vouer un culte. . L'enfant évolue dans un ordre raisonné et non injonctif. . L'enfant est en mesure de construire lui-même un ordre social à contrario de ce qu'on lui impose par la voie idéologique. . L'enfant est un être en auto-développé sans qu'il ait besoin d'être forcément dirigé.	. Du côté de l'adulte : . L'adulte est, au contraire, en capacité d'accompagner sa maturation dans le souci le plus grand possible d'une altérité respectée au nom de ce que Brigitte Bouquet appelle <i>l'éthique engagée</i>. Il s'agit de « <i>celle qui s'oppose aux attitudes de retrait, d'indifférence, de non-participation...Elle nécessite de compléter et dépasser, par une réflexion critique, l'indignation et la résistance, pour concevoir et proposer des possibles</i>¹⁰⁹³. »

2) Un détour photographique pour mieux comprendre notre propos

A l'instar de notre présentation précédente, nous ferons de même avec certaines photographies qui illustrent notre propos car « *les photographies ont la particularité d'être à la fois source et événement*¹⁰⁹⁴. » comme le rappelle Fabrice Virgili. Et l'image est aussi « *une représentation sensible en opposition à la représentation intellectuelle*¹⁰⁹⁵. » Nous nous autoriserons à privilégier la première.

¹⁰⁹¹ Témoignage de M.B dans *Le Monde* du 17 juillet 1945 mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

¹⁰⁹² Moussy, Bernadette, *Les pédagogues de l'Histoire, entre invention et continuité*, Lyon, Edit. Chroniques sociales, 2016, p. 64.

¹⁰⁹³ Bouquet, Brigitte, *Ethique et travail social*, Paris, Edit. Dunod, 2012, p. 213.

¹⁰⁹⁴ Virgili, Fabrice, *La France « Virile »*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009, p. 115.

¹⁰⁹⁵ Akoun, André, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Edit. Seuil, 1999, p. 269.



Photo n°1

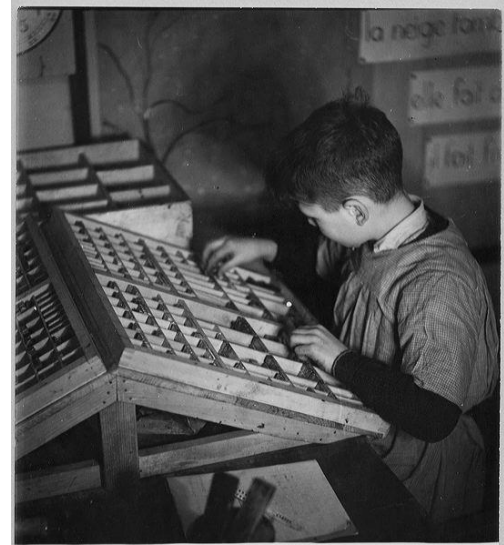


Photo n°2

. Photo n°1 :

Les enfants se rassemblent autour du Maréchal Pétain lors de l'une de ses visites.

L'illustration n°5149 du 13 novembre 1941. (Fonds documentaire personnel)

. Photo n°2 :

. L'atelier d'imprimerie à la Maison de Sèvres, photo mise à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

Engouement maréchaliste provoqué à
dessin, collectivisation de la prise en
charge des enfants.

Développement individuel, apprentissage
par la stimulation, encouragement à la
créativité et à l'autonomie.



N°1



N°2

Photo n°1 :

La dernière génération des Francisques, photo issue de *La France allemande*, Pascal Ory, Paris, Edit. Gallimard, 1995, cahier photographique central

Photo N°2 :

Au Château de la Guette, (Fonds Duterte, mise à disposition par Fouzi Ghlis)

Endoctrinement idéologique et
exaltation héraldique et patriotique.

Apprentissage de la vie en collectivité
autour de méthodes pédagogiques basées
sur les liens sociaux dans des espaces de
liberté consensuels.



N°1



N°2

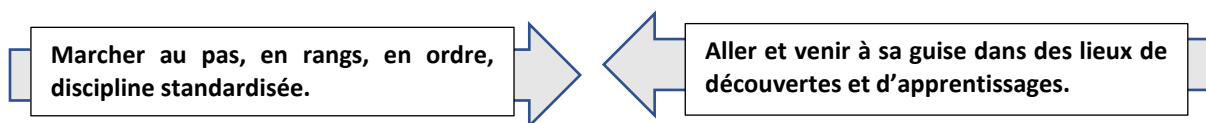
Photo n°1 :

On défile dans les villes, au pas cadencé et en chantant. Les opposants affirment que cette pratique des chansons de marche, initiation de la Hitlerjugend, illustre la tentative de « nazification de la jeunesse ».

Les Années 40, la vie des Français de l'Occupation à la Libération, N°27. Tallandier, 1979. (Fonds documentaire personnel)

Photo n°2 :

Les enfants de la Maison de Sèvres en activité pédagogique. Photo mise à disposition de Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.



Les trois clichés de droite nous permettent, à présent, de relayer la question posée par Roger Hagnauer ? « *La Maison d'enfants peut-elle être un centre de reclassement social par des méthodes pédagogiques ?* » La réponse est certainement oui au regard de ce que nous savons de la Maison de Sèvres. Aussi, ajoute Roger Hagnauer : « *Quoi d'étonnant aussi à ce que la qualité particulière des pensionnaires, les lacunes de leur éducation, nous porta tout naturellement vers l'Ecole Nouvelle et son effort d'individualisation de l'Enseignement* ¹⁰⁹⁶ ? » N'oublions pas que le but de la Maison de Sèvres est celui de développer l'intérêt des enfants, de libérer leur potentiel créatif et leurs responsabilités. L'équipe de Sèvres a, en effet, mis en valeur l'observation, la liberté, la mise en valeur des centres d'intérêts (chers à Decroly) qui génèrent une participation active de l'enfant.

¹⁰⁹⁶ Témoignage mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

La Maison de Sèvres ne peut être rattachée à une seule pensée pédagogique ; elle fut une synthèse d'un ensemble de réflexions qui peut initier un système éducatif voué au bien-être des enfants et l'individualisation des méthodes de transmission du savoir¹⁰⁹⁷.

Si nous pouvons disposer d'autant d'éléments d'informations sur les méthodes éducatives employées à La Maison de Sèvres, c'est parce que nous disposons d'une iconographie riche et réactualisée grâce au travail de mémoire des anciens qui en renforce sa visibilité. Mais cette Maison ne fut pas la seule à réfléchir sur la manière de d'offrir la possibilité à l'enfant de *trouver lui-même sa voie sans que nous ayons à lui déterminer¹⁰⁹⁸.* »

B) Des activités pédagogiques créatives et conscientisées

1) Célestin Freinet et son imprimerie s'invitent dans certaines Maisons

Freinet, dans l'imagerie de la plupart des initiés, est essentiellement connu pour sa proposition d'utiliser l'imprimerie comme outil pédagogique, expérience qui a conquis de nombreux autres pédagogues, cette pratique étant encore une réalité, à ce jour, pour des professionnels de l'éducation plus contemporains. S'agissant de l'imprimerie à l'école, Catherine Chabrun, enseignante et animatrice de la Revue *Le Nouvel Educateur* parle d'un véritable miracle pédagogique : *« La pensée de l'enfant trouve un écho, un auditoire sympathique et compréhensif. Dès qu'ils ont l'imprimerie, les enfants comprennent qu'ils sont arrachés à la domination du maître, qu'une ère nouvelle est née pour eux et ils en profitent¹⁰⁹⁹.* » En effet, cela préjuge de s'extraire de certains diktats d'une pensée unique et dirigiste. Cela suppose également d'accepter l'idée que le maître doit s'adapter aux besoins des enfants en tenant compte de leur stade de développement. Dans certaines Maisons, des équipes se sont effectivement saisies de ces préceptes éducatifs et notamment celle de la Maison de Sèvres qui, semble, au regard de ce qui est conservé par les différents acteurs de sa mémoire, avoir été nettement précurseuse. Il faut savoir que la particularité de choisir

¹⁰⁹⁷ Marot-Fellag Ariouet, Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographique de la Maison de Sèvres, date (?) Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres, p. 164.

¹⁰⁹⁸ Lenoir, Hugues, *Madeleine Vernet, graine d'anar*, Paris, Edit. du Monde Libertaire, 2014, p. 21.

¹⁰⁹⁹ Chabrun, Catherine, *Le premier principe de notre pédagogie : l'expression libre par l'imprimerie*, Institut coopératif de l'Ecole Moderne/Pédagogie Freinet, article du 8 octobre 2010.

l'imprimerie comme méthode d'apprentissage ne réside pas seulement dans le choix d'une orientation exclusivement pédagogique mais parce qu'elle est également traversée par l'histoire personnelle de Victor Gambau, employé à l'Imprimerie Nationale dont il a été expulsé parce que juif. Victor Gambau a été ainsi accueilli à la Maison de Sèvres pour y être caché. Très vite, il assure un monitorat éducatif auprès des enfants. De plus, grâce à lui et à son réseau professionnel, la Maison a pu profiter de son expertise et disposer d'un matériel très performant capable d'une opérationnalité optimisée dans la production, entre autres, de journaux de qualité¹¹⁰⁰.



Victor Gambau devant ses casiers d'imprimeur
(Collection photographique de la Maison de Sèvres)



A l'imprimerie de la Maison de Sèvres

(Photo mise à disposition de Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.)

¹¹⁰⁰ Témoignage de Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, du 23 décembre 2021.

Yvonne Hagnauer décrit ainsi l'imprimerie dans laquelle est produit le journal « *Voile au vent* » :

L'imprimerie est ouverte, isolée dans son pavillon, elle est le refuge des artisans silencieux, patients, méticuleux même, et qui tiennent entre leurs doigts déliés les caractères à l'état argenté, avec le composeur, couramment employés dans les petites imprimeries artisanales. Les silencieux ont choisi de se diriger vers l'atelier de Circero, successeur de Monsieur Gambau et qui eut, tout comme son prédécesseur, ses quartiers de noblesse à l'Imprimerie Nationale.

Ici, les jeunes imprimeurs reproduisent, décorent en activant leur gouge sur le lino, les textes...qui affluent de tous les centres d'activité de la Maison, des nouveaux élus au Conseil d'Administration de la Coopérative ou du Bulletin, aux productions libres de toutes les classes : réflexions spontanées après une visite ou un voyage, graphiques, cartes d'invitation, en bref, tout ce qui peut animer la vie intense d'une vraie communauté, même dans ses besoins les plus utilitaires, l'intérêt naît du besoin disaient Claparède et Decroly¹¹⁰¹.

Le journal *Voile au vent* apparaît comme être le produit d'une opposition à l'enseignement exclusivement livresque. Il est aussi l'expression symbolique de la relation « *maître-camarade*¹¹⁰² », chère à Freinet. Il est aussi un symbole de la « *communauté-classe*¹¹⁰³ ». Car « *un texte imprimé peut être, dans des situations assez variées, le point de départ pour l'intégration et la reconnaissance d'un enfant comme membre du groupe*¹¹⁰⁴. » Il est à noter que Freinet a vu son école libre, fondée en 1935, être dissoute pendant la guerre. Or, pouvait-il imaginer, qu'en dépit de l'ostracisme dont il était l'objet, d'autres acteurs de l'éducation étaient en train de poursuivre son action en s'inspirant de ces méthodes ? ¹¹⁰⁵ Il y a peut-être des chances qu'il ait pu ignorer également que dans la Maison de Sèvres, existait la volonté de bouleverser l'école, d'y insuffler une dynamique de changement, lui conférant le statut de « *vivante* » tel qu'il pouvait le définir.

¹¹⁰¹ Ecrits d'Yvonne Hagnauer, *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*, publié par L'Association des enfants de Pingouin et Goéland, 2015, page 69.

¹¹⁰² Freinet, Elise, *Naissance d'une pédagogie populaire*, Paris, Edit. Maspero, 1974, p. 32.

¹¹⁰³ Oury, Fernand et Vasquez Aïda, *Vers une pédagogie institutionnelle ?* Paris, Edit. Maspero, 1967, page 52.

¹¹⁰⁴ *Ibid*, p. 52.

¹¹⁰⁵ On observe que certaines de ces méthodes ont été également utilisées, dans les années 30, au sein de l'Education surveillée.

Le couple [Hagnauer] dispensait un enseignement dit de la méthode Freinet qui préconisait des thématisations des différentes matières de bases scolaires autour d'un thème central choisi avec les élèves chaque année, les transports, le Moyen-Âge, etc...

Nous chevauchions les sujets entre les mathématiques, la littérature et toutes les autres matières avec l'exposition du lien entre le thème choisi et son influence sur la matière scolaire. Par exemple, pendant la visite d'un dépôt de train il nous était expliqué les principes mécaniques et physiques qui faisaient qu'une locomotive pouvait tirer un train de wagons, la vapeur, l'animation des rotations motrices¹¹⁰⁶.

L'enthousiasme de ce témoignage est conforme à ce qu'Elise Freinet décrit de la méthode d'apprentissage technique préconisée par son époux :

Elle est essentiellement dynamique, ne craignant pas de renverser sur son passage les idoles désuètes, s'efforçant à construire et à créer, si besoin est, à travailler, en tous cas, avec précision et enthousiasme, sans faux espoirs, mais avec une claire conscience des buts à atteindre et des obstacles à éviter ou à surmonter¹¹⁰⁷.

Précisons toutefois que l'imprimerie n'est pas du monopole de Freinet. Dans son livre III de *l'Emile*, Rousseau y faisait déjà référence. Elise Freinet ajoute aussi que si l'imprimerie s'installe au sein de l'école, ses effets éclatent à l'extérieur¹¹⁰⁸. L'imprimerie est donc un vecteur de liberté d'expression et de création collective en intégrant l'évolution individuelle des élèves.

Au château de Coudray-Montpensier, les enfants sont aussi producteurs d'un journal. Nous manquons d'éléments sur les conditions de cette production d'autant que selon le témoignage d'Eva Tuchsznadger¹¹⁰⁹, il n'y a pas d'enseignement scolaire, juste quelques activités manuelles et la participation aux corvées des enfants. Pourtant, une photo de l'école, découverte dans un fonds privé¹¹¹⁰ semble démentir cette affirmation.

¹¹⁰⁶ Témoignage de Georges Weber mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

¹¹⁰⁷ Freinet, Elise, *Naissance d'une pédagogie populaire*, Paris, Edit. Maspero, 1974, p. 35.

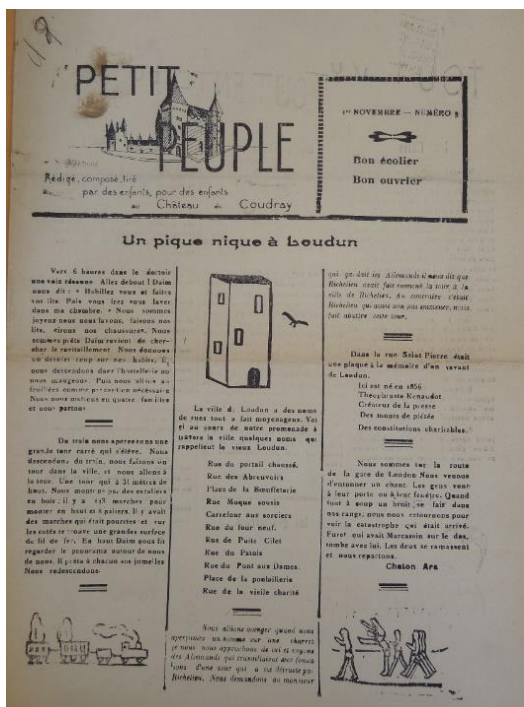
¹¹⁰⁸ *Ibid*, p.36.

¹¹⁰⁹ Transmis par Christian Feray, actuel propriétaire du Château de Coudray-Montpensier en octobre 2021.

¹¹¹⁰ Archives du Ministère des Finances, PH238/6 0001, Fonds Marguerite Cortez.

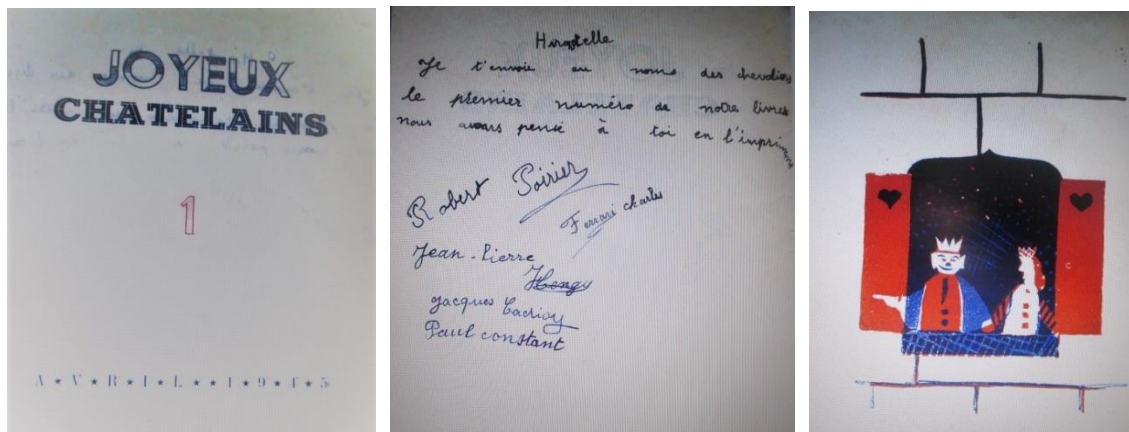


Photo de la salle de classe du Château de Coudray-Montpensier
(Archives Ministère des Finances, PH238/6 0001, Fonds Marguerite Cortez)



Pages 1 et 2 du Journal *Le Petit Peuple*, un journal par des enfants, pour des enfants
(Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0008)

Au Château de la Guette, un journal paraît également :



Extraits du journal *Joyeux châtelains*, publié en avril 1945
Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0013, Entr'Aide d'Hiver, dossier La Guette.

Les activités des enfants ne se résument pas seulement à l'utilisation de l'imprimerie et à la diffusion de journaux. Ils sont également mobilisés autour d'occupations en plein air dont les objectifs sont parfois différents bien que les parcs et jardins soient des points centraux de la vie quotidienne des enfants.

2) Plaidoyer pour parcs et jardins



Jardiner au Château de la Guette
(Fonds Duterte mis à disposition par Fouzi Ghlis)

Il existe un jardin, voire même un parc, dans toutes les Maisons conformément au cahier des charges élaboré autour de leur ouverture. Certes, une des raisons est de permettre aux enfants de se dépenser, de pratiquer du sport et de jouer. Mais une autre est directement liée

à l'activité jardinière, potagère et animalière. En effet, cultiver un potager ou élever des poules et des lapins sont, surtout en cette période de disette, l'assurance d'un ravitaillement facilité. Le Secours National ne s'y trompe pas. En parallèle des exploitations agricoles qui peuvent livrer leurs produits aux Maisons d'enfants, un potager ou un verger comme, par exemple, celui de la Pouponnière de Fressines, offrent un avantage certain. De par l'existence d'une production *in situ*, ils aident, en effet, à faire des économies substantielles sur le prix de journée. On découvre dans certains documents budgétaires, des lignes de dépenses affectées à des achats de semences et de matériel de jardinage et parfois même de maraichage et d'élevage. Si des personnels sont dévolus à ces tâches extérieures, il y a que les enfants y sont parfois associées, soit pour des raisons occupationnelles ou parce que ces activités deviennent des supports pédagogiques. Ce n'est pas une nouveauté car, selon Roger Cousinet, « *les valeurs de la vie à la campagne avec ses compléments d'exercices physiques, de travaux manuels et du jardinage ont reparu, de 1859 à 1896 dans des écoles nouvelles anglaises et allemandes*¹¹¹¹. » Il importe que les enfants puissent vivre loin des villes, au milieu des champs et des bois, dans un air plus pur et plus sain¹¹¹². Il existe donc une forme de proximité éducative rousseauiste, liée directement à la création ultérieure des jardins d'enfants, tangibles et symboliques, à l'instar de ceux qui existaient déjà en Allemagne et en Italie. Avec son ouvrage *L'Emile ou l'Education*, Jean-Jacques Rousseau pose des préceptes éducatifs qui s'inscrivent dans l'acte même de jardiner, lieu de socialisation alternatif à l'adresse des enfants. La campagne et le jardin, dans son prolongement, sont ainsi des espaces naturels dans lesquels il est possible de préserver les enfants le plus longtemps de la perversion de la société. La nature n'en serait que meilleure gardienne, l'objectif étant de créer une combinaison heureuse du corps et de l'esprit. Friedrich Fröbel, un des mentors de Rousseau, ne pensait-il pas que l'enfant est une plante qui pousse dans un jardin et qu'elle croît comme elle¹¹¹³ ?

Dans certaines Maisons d'enfants, des activités de jardinage n'ont pas seulement une vocation strictement alimentaire. Au Château de la Brévière, Lucien¹¹¹⁴ nous explique qu'1m² du parc est attribué à chaque enfant dont il dispose et qu'il cultive à sa guise. Lucien ne se sentait pas

¹¹¹¹ Cousinet, Roger, *L'Education Nouvelle*, Paris, Edit. Delachaux et Niestlé, 1950, p. 45.

¹¹¹² Mes visites *in situ*, parfois émaillées d'une recherche laborieuse entre champs et forêts, peuvent l'attester.

¹¹¹³ Verba, Daniel, *Le métier d'éducateur de jeunes enfants*, Paris, Edit. Syros, 2001.

¹¹¹⁴ Témoignage recueilli le 27 novembre 2021.

une âme de jardinier invétéré et préférait se reposer essentiellement sur ce « *qu'on lui donnait à planter.* » Les journées étant parfois longues, jardiner permettait ainsi de tromper l'ennui. Il lui arrivait également de se promener tout seul pour aller cueillir des champignons.

Au Château de Lamberval, Rachel¹¹¹⁵ et ses camarades sont aussi occupés à des activités de la terre, surtout que le Château est directement flanqué d'une exploitation agricole qui nourrit partiellement la communauté. Certes, le parc est aussi un espace de jeux dans lequel peuvent s'ébattre les enfants mais jardiner et cultiver représentent, en même temps, un enjeu de survie physique et psychologique. Quant à Betty¹¹¹⁶, le jardin de la Maison de Sèvres est l'occasion d'observer ses camarades en train de fumer clandestinement des lianes arrachées aux arbres. Le jardin devient ainsi lieu de rites initiatique. C'est également le lieu de distribution d'huile de foie de morue !

Par ailleurs, parcs et jardins sont aussi des lieux de rencontres avec des animaux, considérés parfois comme vecteurs supplémentaires de socialisation.



Au Château de Coudray-Montpensier...
(Archives du Ministère des Finances, Fonds Marguerite Cortez, PH238/06 Carton 2)

¹¹¹⁵ Témoignage recueilli le 2 décembre 2021.

¹¹¹⁶ Témoignage recueilli le 28 décembre 2021.



Au Château de Lamberval, les poules sont nourries par les enfants
(Photo issue de l'album familial de Rachel Szwarckopf-Pancser mis à disposition, le 2 décembre 2021)
(la sœur (Henriette ?) de Rachel se trouve à droite)

Mais à la Maison de la Villette-sur-Aulne, l'activité d'élevage va plus loin. Une coopérative de solidarité est gérée par les enfants eux-mêmes. Leur production est même rémunérée, à savoir 25 à 100 Frs par semaine. A titre indicatif, c'est l'équivalent d'un salaire d'une femme de service. Avec l'argent, les enfants ont constitué une bibliothèque, acheté un appareil TSF et divers matériels. Ils aident aussi les « *vieillards* » nécessiteux¹¹¹⁷. A la Maison de Sèvres :

Les enfants sont chargés de l'entretien et de l'élevage des animaux (perruches, tourterelles, cochons d'Inde, tortues, lapins, colombes d'Australie, grillons, têtards) dont l'observation est la base de l'initiation aux sciences naturelles, dont l'élevage développe cet élément fondamental de la morale sociale : le respect de la vie et l'amour de l'œuvre de la nature¹¹¹⁸.

¹¹¹⁷ Rapport de M. de Mesmay, délégué financier de mai 1944, Archives du Ministère des Finances, PH23806 0001.

¹¹¹⁸ Marot-Fellag Ariouet Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographique de la Maison de Sèvres, date (?) Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres, page 165.



A la Maison de Sèvres, les enfants s'occupent des animaux.
(Photo mise à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de celle-ci.)

3) D'autres activités émaillent le quotidien des enfants

Même si dans certaines Maisons, les objectifs et les modalités d'encadrement des enfants peuvent diverger, il n'en reste pas moins qu'il existe, dans l'ensemble, une déclinaison d'activités riche et diversifiée.

Certains témoignages nous permettent d'en saisir l'importance. Au Château de la Guette, on enseigne le tissage. Un matériel de professionnel est même mis à leur disposition :



(Fonds Duterte, mis à disposition par Fouzi Ghlis)

L'activité « tissage » est aussi menée à la Maison de Sèvres. Simone raconte :

D'un travail précis et bien dirigé, nous passons à une forme particulière de l'expression. Nous allions découvrir tout à la fois la spontanéité et le sens de la création textile. Nous avons tissé quelques heures par semaine avec plaisir sur des thèmes variés, le plus souvent, empruntés aux arts populaires de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Europe centrale, mais nous réalisons aussi nos propres recherches...

Sous une réalité technique, c'était plus souvent une raison de donner aux élèves la sensation d'exister et de s'affirmer. Car de concevoir et de réaliser entièrement un objet donne une joie profonde et compense bien souvent le vide laissé par un manque d'aptitude aux études abstraites, purement scolaires. Sans oublier, bien sûr, le cas des enfants très perturbés par de graves traumatismes affectifs¹¹¹⁹.

A la Maison de Sèvres, on chante également et on joue du pipeau. En l'absence temporaire de pouvoir disposer d'une variété d'instruments, l'enfant apprend à les fabriquer lui-même, au nom d'une volonté pédagogique de mise en situation d'autonomie créative. Dans un premier temps, d'une timide formation artisanale, l'orchestre de musique de Sèvres devient, peu à peu, un ensemble musical chevronné.



Répétition dans le parc de la Maison de Sèvres

Photo mise à disposition de Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

¹¹¹⁹ Ecrits d'Yvonne Hagnauer, *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*, publié par l'Association Les enfants de Pingouin et Goéland, 2015, page 76.

A la Maison de Montlignon, la pratique du pipeau fait aussi partie des activités quotidiennes :



Diplômé de l'Ecole de Plein Air, Robert Commin enseigne le pipeau aux enfants de la Maison de Montlignon

(Entretien du 7 décembre 2012 mis à disposition par Fouzi Ghlis)

A la Maison de Saint-Cristau, on se spécialise dans les danses régionales¹¹²⁰. On se souvient aussi de Monsieur Bernard Romond, recruté comme Directeur de jeux et de jeux de camps au Château de Basses-Fontaines ! Dans la Maison de Marnay, c'est le moulin-papèterie qui sert de terrain de jeux et de pêche aux enfants¹¹²¹. Comme leurs autres camarades qui ne grandissent pas dans une Maison, les enfants jouent avec ce qu'ils trouvent. Dans la cour du Château de Lamberval, le jeune Roland Rappaport¹¹²² fait rouler les cailloux en répétant, sans cesse, « *tout doux, tout doux !* ». Ce qui lui vaut rapidement le surnom de « *Toudoux*¹¹²³ ». Il y a également du théâtre et d'autres activités d'expression. Rachel nous rapporte un événement marquant de son passage dans la Maison. Le directeur de ce château ne se contente pas de cacher des enfants juifs puisque des parachutistes, un aviateur noir (à la plus grande surprise des enfants) et des réfractaires au STO y trouvent refuge. L'un d'eux devient le compagnon de jeu favori des enfants. Il a l'habitude d'incarner le personnage de Zorro et il n'est pas rare qu'il

¹¹²⁰ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001, dossier Saint Cristau.

¹¹²¹ Opuscule *Marnay, juin 1944*, rédigé par Jacques Pirondeau, en 2011, historien local, membre des Etudes sur la Résistance en Indre-à-Loire.

¹¹²² Qui deviendra, par la suite, un des avocats des militants indépendantistes algériens. Il plaidera aussi au procès de Klaus Barbie pour crimes contre l'humanité sur les personnes des enfants d'Izieu.

¹¹²³ Témoignage de Rachel Szwarczoppf recueilli le 2 décembre 2021.

se costume, plonge les enfants dans le noir, rallume la lumière, disparaît aussitôt tandis qu'ils découvrent un « Z » magistral écrit sur un mur.

Moments de grâce qui permettent « d'oublier...¹¹²⁴. »

Au Château de la Guette (où les personnels portent également le nom d'un totem), la lecture d'extraits du cahier de bord des moniteurs de novembre 1943 éclaire aussi notre sujet¹¹²⁵ :

Les premières réunions de chef étaient ... on se demandait jusqu'à quel point on pouvait faire sortir les gosses, les faire jouer, se lever...etc...véritable angoisse.

Je crois que le chant aussi obtient ce résultat jusqu'ici j'ai surtout insisté sur les chants du soir, les canons, toujours le retour au calme.

Il y a eu le papier à la cuve, c'est bien mais ne pas l'éterniser. Il y a eu quelques tissages des Pages, mais qui doivent être repris et variés, j'attends toujours les modelages des Ecuyers ou des Chevaliers, modelages ou autre chose

Dimanche fête de la marine à la Guette (dimanche 30 novembre ou 08 décembre 1941) !

Tout le monde se déguise en marin ou pirates de la mer !

Ça y est la fête a eu lieu dimanche (dimanche 30 novembre ou 08 décembre 1941).

Grande atmosphère de marine. Les « Damoiseaux », les chérubins qui avaient magnifiquement mordus au thème et ils l'ont mimé, chanté joué devant nous d'une manière parfaite.

C'était la première fois dimanche que je me lançais dans l'Art dramatique.

H. ravissante et gracieuse de sa longue robe et un S. attentif et grave faisant de son mieux pour distraire les gosses par une danse réussie.

H. fut l'âme de cette veillée, après la distribution des bonbons et des biscuits, c'est elle qui raconta aux gosses avec une qualité extraordinaire : la petite marchande d'allumettes d'Andersen.

Nous avons chanté les chants du feu, ceux du soir.

Tous les gosses sont haletants et jouent merveilleusement l'art dramatique, pour moi, c'est vraiment un des moyens les plus sûrs pour accrocher les gosses et les faire entrer dans le « jeu magique » que nous voulons leur faire jouer.

Le grand jeu a été une sorte de synthèse de nos activités particulières et chacun a eu à cœur de bien tenir le rôle qui lui était dévolu. Ce grand jeu nous a tous mis en confiance les uns vis-à-vis des autres : nous avons vibré à la veillée précédant ce grand jour et depuis lors nous discutons fraternellement des méthodes que nous essayons d'appliquer près des garçons.

L'Inachevé nous transporte sur le plan surhumain de la musique.

¹¹²⁴ Idem

¹¹²⁵ Journal des moniteurs de La Guette de novembre 1941 à novembre 43, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0013, Entr'Aide d'Hiver, dossier La Guette.

Nous pouvons désormais fermer les portes des Maisons d'enfants sous tutelle du Secours National/Entr'Aide d'Hiver derrière nous. Lestés de connaissances, tour à tour éclairantes ou parfois amphigouriques, nous pouvons néanmoins en saisir la complexité comme la richesse parfois émouvante du quotidien des enfants. Nous avons également mesuré les enjeux qu'elles pouvaient représenter dans une époque où la plupart des normes sociétales ont littéralement explosé. Plongées dans le chaos provoqué par des adultes grisés par des pouvoirs de toutes sortes, les Maisons d'enfants ont pris cependant une place dans ce paysage troublé. Pour les unes, pas toujours louable mais pour d'autres, en revanche, éminemment protectrices devenant même parfois le théâtre d'expériences pédagogiques innovantes, créatrices d'un avenir pour des enfants saccagés par le présent. Ceux-là même qui pourront, par la suite, « raconter à leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants les années noires de l'Occupation, à la fois si proche et si lointaine¹¹²⁶ » ou, au contraire, ceux qui diront « nous cesserons de parler, on cessera d'être écoutés¹¹²⁷." » ou encore, ceux qui s'interrogent : « Parviendrons-nous à oublier ces dates anniversaires arrachées aux silences de nos souvenirs¹¹²⁸ ? »



La guerre est passée. Elle a laissé des ruines, des deuils, et des misères. Mais aussi des engins qu'on peut métamorphoser en joujoux. Demandez donc à ces enfants qui ont transformé en esquif ces réservoirs d'essence allemands.

*Ambiance n°1 du 13 décembre 1944
(Fonds documentaire personnel)*

¹¹²⁶ Missika, Dominique, Vergez-Chaignon, Bénédicte, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-1945*, Paris, Edit. Tallandier, 2019, p. 180.

¹¹²⁷ Témoignage issu du documentaire réalisé, en 2020, par Michèle Durren et Julien Johan, diffusé à la télévision, le 2 mai 2021, sur la 5.

¹¹²⁸ Gibert, Pierre, *Les enfants de guerre, 1914-1962*, Paris, Edit. Bayard, 2003, p. 104.

Conclure (ou pas !)

Chercher, c'est comprendre les faits dans leur essence même mais c'est aussi porter parfois une parole mémorielle rendue silencieuse pour des raisons diverses : blessures émotionnelles, pudeur, mystification de l'histoire, etc. Chercher obéit donc à une éthique « *qui ne va pas de soi, qui est constamment remise en question par les évolutions, les contradictions, par les conflits de valeurs, par des dérapages*¹¹²⁹. » De son côté, Henri Bergson propose une lecture plutôt dynamique de ce qu'est la recherche et ses acteurs, ce même Henri Bergson dont la maison a été saisie, au nom du dispositif des séquestres de biens juifs, pour être transformée en Maison d'enfants¹¹³⁰ :

*Il y a deux catégories de chercheurs dont les uns ne seraient que des manœuvres, tandis que les autres auraient pour mission d'inventer. L'invention doit être partout, jusque dans les plus humbles recherches de faits, jusque dans l'expérience la plus simple. Là, où il n'y a pas un effort personnel et même original, il n'y a même pas un commencement de science*¹¹³¹.

Mais inventer n'est pas mystifier, inventer n'est pas transformer. Inventer, dans ce cadre, c'est peut-être trouver les moyens les plus objectifs possibles pour présenter le parcours historique des Maisons d'enfants tout en faisant preuve de créativité dans les moyens d'investigation. A la lumière des résultats obtenus, ce mode d'approche m'a permis de rompre des silences, de rendre tangibles des événements en les clarifiant, certes, mais, simultanément, en faisant émerger leur complexité.

Considérant cette présente conclusion, il importe d'apporter une ultime précision quant au cheminement de nos investigations. La place accordée à l'ensemble des éléments désignés comme idéologiques, administratifs, logistiques, etc. semble peut-être plus importante que celle consacrée à ce qui relève du champ strictement pédagogique. En effet, le volume des informations sur les premiers occupe un espace quantitativement très important dans cette thèse, au détriment, en apparence, et en apparence seulement, de celles liées à la seule

¹¹²⁹ Bouquet, Brigitte, *Éthique et Travail social, une recherche du sens*, Paris, Edit. Dunod, 2012, p. 16.

¹¹³⁰ Il s'agit de La Gaudinière, à Saint-Cyr-sur-Loire, dans l'Indre-et-Loire.

¹¹³¹ Bergson, Henri, dans le *Dictionnaire des citations du monde entier*, de Karl Petit, Verviers, Edit. Gérard & Cie, 1960, p. 349.

dimension éducative. Il n'en est rien si l'on prend en compte notre intentionnalité forte d'appuyer sur les innombrables contrastes panoramiques qui chahutent l'existence des Maisons. C'est parce qu'en insistant lourdement sur la kyrielle de contradictions du contexte idéologique, politique ou logistique de l'existence des Maisons d'enfants, au recto de leur histoire, que nous avons pu mettre en évidence leur verso, tour à tour, inattendu, surprenant, voire quasi miraculeux. Disons même que cette manière d'agir s'apparente à ce qui ressemble à une intrigue déroulée suivie d'un dénouement final qu'on peut trouver au sein d'un ouvrage à caractère littéraire.

Les Maisons d'enfants sont donc un mélange fracassant d'une mainmise écrasante de la part de Berlin sur le pays, de l'exaltation idéologique de certains populistes ou, en revanche, de la mise en sourdine d'un attentisme prudent ou de l'humanisme et l'engagement de certains acteurs. C'est en raison de ce camaïeu circonstanciel et comportemental que nous ne pouvons pas donner aux Maisons d'enfants une labellisation standardisée. Les Maisons d'enfants sont avant tout des histoires de contradictions permanentes dont notre vigilance a, sans cesse, fait les frais, pourtant titillée par l'obligation de classer, ordonner, etc. Car « *Faire une histoire d'enfants relève de la délicatesse des premiers instants qui se heurte à un monde bâti par les adultes*¹¹³². »

Travailler sur les Maisons d'enfants sous tutelle du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal fut une activité abyssale ainsi qu'une aventure tout-terrain, au sens le plus littéral du terme¹¹³³. Bien que porté et sécurisé, en permanence, par l'obligation de scientifier au mieux les éléments d'informations découverts et d'en faire une lecture et une interprétation les plus objectives possibles, l'exercice fut souvent difficile. Approcher l'intime des enfants, de leur famille et de leurs éducateurs fut parfois de nature intrusive. Ceci interroge sur les limites parfois tenues entre l'histoire privée et l'histoire nationale et, par la même, sur la posture que nous pouvons et devons avoir à l'adresse des témoins posthumes et vivants. Ce débat a eu lieu, entre autres, avec Rachel, Betty, Mauricette et Raymond car, pour eux, l'arrivée dans une production universitaire telle qu'une thèse n'est pas anodine. De même pour Lucien, presque centenaire, dont le passage au Château de la Brévière a laissé des traces significativement

¹¹³² Alary, Éric, *Histoire des enfants de 1890 à nos jours*, Paris, Edit. Passés composés, 2022, p. 15.

¹¹³³ Voir annexe 9.

douloureuses sur la construction de sa vie d'homme, d'époux et surtout de père. Cette gestion scientifique de l'intime représente, ainsi un dernier paradoxe, et non des moindres. Ce qui nous ramène inévitablement à la façon dont l'Occupant s'est emparé, lui aussi, de l'intime de la population française. Opposé à la stridence des batailles guerrières, des trains sabotés ou des discours radiophoniques de propagande, cet intime fut celui de l'enfant qui « *attend* », de l'enfant qui « *apprend* ». Il fut aussi celui des adultes qui ont parfois réussi à sublimer cette attente et ces apprentissages, fait majeur qu'il importait, dans ce travail de recherches de mettre en lumière autrement que par l'intimidation, l'ostracisation et les persécutions.

La psychanalyste Martine Fourré s'alarme que « *Notre belle construction scientifico-sociale a oublié, perdu de vue, comment on construit le savoir : ce qu'est ou n'est pas un homme, une femme, un enfant ; comment ceux-là s'aiment, vivent et meurent ; comment ils font ensemble une société dont la seule ambition devrait être qu'elle soit à minima vivable*¹¹³⁴. » A la Maison de Sèvres, entre autres, cette ambition est pourtant devenue une réalité au point qu'elle résiste même à l'épreuve du temps. Les anciens (et les moins anciens) ont construit une identité forte puisqu'ils se reconnaissent en tant que « *Sévriens* » et portent une mémoire commune dans laquelle ils puisent des marqueurs visibles et compréhensibles que par eux-mêmes. Des actes de solidarité, tant sur le plan financier que présentiel, existent pour soutenir ceux qui connaissent des accidents de la vie. Ce qui nous renvoie au concept de pair-aidance, habituellement interpellé dans le champ de la santé mentale. Bien que ce parallèle soit audacieux, il a néanmoins sa place dans notre propos. Parce que « *l'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire*¹¹³⁵. » C'est exactement dans cette perspective de partage, de mutualisation d'expériences communes que les enfants de Sèvres et d'autres ont pu se construire à la main de certains adultes. Au cœur d'une souffrance collective bâtie sur des composantes communes (mauvais traitements, carences diverses, persécutions, etc.), les enfants sont, d'une certaine manière, devenus les thérapeutes de leurs pairs, voire même de ceux qui les encadrent. C'est ce que démontre la psychologue Etty

¹¹³⁴ Cité par Pierre Bonjour et Françoise Corvazier, *Repères déontologiques pour les acteurs sociaux*, Ramonville-Sainte-Agne, Edit. Erès, 2003, p. 78.

¹¹³⁵ Bellot Céline, *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités*, Québec Edit. PUF, 2007, p. 175.

Buzyn¹¹³⁶. Il en est de même pour les enfants du Château de Lamberval, tout au moins jusqu'à la disparition de la plupart, Rachel étant la dernière à pouvoir nous en rendre compte.

In fine, en rédigeant ces dernières lignes, je m'interroge encore sur ce qui va suivre. Mettons face à face, le rapport de Monsieur de Vismes, inspecteur du Secours National et un article du journal *Cadran* du 11 novembre 1944 !

D'un côté, dans la Maison de Saint-Cristau, l'inspecteur de Vismes se félicite de voir les enfants devenus « *plus forts, plus virils, plus nets, avec un esprit plus droit et une conscience de leurs devoirs tant envers leurs parents qu'envers leurs connaissances*¹¹³⁷. » Appréciation éminemment conforme à l'air du temps ! Ce temps que le journaliste polémiste Jean-Hérol-Paquis qualifie de si « *bon* » et qui voulait une « *France intacte...une nation forte...une France impériale*¹¹³⁸. », ce temps occupé aussi à répondre à la volonté de Vichy de faire des enfants des « *réparateurs de la défaite*¹¹³⁹ ! » Yvonne Hagnauer, à la tête de la Maison de Sèvres, se fait fort de contester une telle assertion en se défendant de donner aux enfants une telle responsabilité : « *Ici, nous sommes fidèles à la liberté. Nous travaillons sous le signe de la liberté*¹¹⁴⁰. » Ce qui permet « *Créativité, espoir création, et à plus lointaine échéance, but, en précisant toutefois que la création n'est pas la recherche constante de ce qui n'a pas été fait : c'est-à-dire le désir de faire du neuf à n'importe quel prix, mais l'intégration du passé en le dépassant*¹¹⁴¹. »

Et de l'autre côté, dans l'article du *Cadran* titré : *Education sans contrainte*, on peut y lire qu'il ne faut pas faire de l'enfant « *un appareil à peu près mécanisé qui enregistre purement et simplement des notions d'adultes.* » De plus, « *il faut avant tout stimuler leurs propres activités, leur faire trouver du plaisir aux connaissances que nous avons à leur offrir.* » Par ailleurs, « *si nous leur donnons libre accès aux éléments scientifiques, ils s'y informeront de*

¹¹³⁶ Buzyn, Etty, *Quand l'enfant nous délivre du passé*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2014, p. 130.

¹¹³⁷ Rapport de Monsieur de Vismes, non daté, sans destinataire, Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001, dossier Saint Cristau.

¹¹³⁸ Herold-Paquis Jean, *Des illusions...Désillusions, Mémoires*, Paris, Edit. Bourgoïn, 1948, pages 9 et 186. Jean Hérol-Paquis a été condamné à mort et exécuté le 13 octobre 1945.

¹¹³⁹ *La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941* (document mis à disposition par Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal, en 2015).

¹¹⁴⁰ Témoignage transmis par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres et conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

¹¹⁴¹ Ecrits d'Yvonne Hagnauer, *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*, publié par L'Association des enfants de Pingouin et Goéland, 2015, p. 59.

*leur propre gré, incités par le désir de trouver leur place dans leur vie*¹¹⁴². » Rappelons-le ! Nous sommes en 1944 ! De plus, le journal *Cadran* n'est pas désigné comme particulièrement dissident. Le voisinage entre les deux discours (celui de Monsieur Devisme et du journaliste de *Cadran*) au sein d'un même contexte et d'une même temporalité a de quoi surprendre. Il démontre, cependant, que Vichy n'a pas fini de livrer ses antinomies, alimentant ainsi le sempiternel questionnement autour de ses ambivalences. « *C'est le présent qui pose des questions au passé, de sorte qu'il n'y a d'histoire qu'anachronique*¹¹⁴³. » dit Marc-Olivier Baruch. A cela ajoute Pierre Laborie : « *...dans la France de Vichy et de l'Occupation, les apparences des comportements – ce que les documents conservés laissaient transparaître – étaient loin de refléter la réalité, car le visible n'est pas le plus significatif*¹¹⁴⁴. »



« Ces deux enfants sont restés en classe de leur propre initiative pour se pencher sur des matières qui ont paru particulièrement intéressantes pendant les leçons. »

Cadran, du 11 novembre 1944. (Fonds documentaire personnel)

Et du côté des enfants ?

Leurs témoignages ne sont, certes, pas unanimes. Entre émerveillement, gratitude ou ressentiment, ils nous ont permis toutefois d'approcher leur vie quotidienne dans les Maisons

¹¹⁴² *Cadran* du 11 novembre 1944. (Fonds documentaire personnel)

¹¹⁴³ Marc Bloch dans son ouvrage posthume *Apologie pour l'histoire*, cité par Marc-Olivier Baruch dans *Le Régime de Vichy, 1940-1944*, Edit. Tallandier, Paris, 2017, page 198.

¹¹⁴⁴ Laborie, Pierre, *Penser l'événement*, Paris, Edit. Gallimard, 2019, p. 413.

et d'en découvrir les multiples facettes. Pour le moment, celle de Sèvres a essentiellement les honneurs médiatiques suite au tournage de *La petite République*, sortie en 1947¹¹⁴⁵ et plus récemment, *Pingouin et Goëland et leurs 500 petits*¹¹⁴⁶, en 2020. La concentration en un seul lieu des expériences pédagogiques nouvelles, l'existence des enfants et des personnels juifs cachés et la personnalité des époux Hagnauer ne sont vraisemblablement pas étrangers à cela. Cependant, la richesse des histoires d'autres Maisons, plus silencieuse, gagnerait à être gravée également sur un écran. Nous devons, cependant, à certains historiens locaux comme, entre autres, Jacques Vaulay (en Sarthe) ou Jacques Pirondeau, (en Indre-et-Loire) l'opportunité d'avoir pu contextualiser, au plus près d'elles, l'existence même de certaines Maisons. Quelques détails précieux ont permis, en effet, de combler les blancs incontournables d'une interrogation historique et parfois même de reconstituer une chronologie des événements en compensation de certaines archives lacunaires, voire même contradictoires.

Ainsi, aujourd'hui, aussi imparfaites que puissent être nos investigations, nous pouvons dire que les Maisons ont pu être, dans une certaine mesure, une réponse aux saccages de la guerre sur les enfants, l'occasion de dissimuler la détresse des adultes pour ne pas les inquiéter davantage, de ralentir aussi le phénomène de leur maturation excessive et rapide en raison de toutes les privations matérielles et affectives¹¹⁴⁷. Elles ont également tenté de pallier l'anxiété viscérale qui traverse les enfants en permanence comme l'explique Tomi Ungerer confronté aux « *silences des adultes dont certains ont pris l'habitude de mentir*¹¹⁴⁸. » De même que Jacques Semelin qui évoque, pour les populations persécutées, « *l'inéluctable cohabitation avec l'angoisse qui devait malgré tout, les conduire à tenir bon, malgré le danger, pour eux-mêmes et les autres*¹¹⁴⁹. »

Ainsi, certains adultes, objets ou non de persécutions, n'ont pas ménagé leurs efforts pour renverser la logique d'un déterminisme désolant. Formés -ou non- dans des écoles de moniteurs comme au Château de Grignon à Orly ou imprégnés par des méthodes d'éducation

¹¹⁴⁵ Réalisé par Victor Vicas pour le compte de *Le Monde en images*.

¹¹⁴⁶ Réalisé par Michel Leclerc pour le compte de Dulac Productions.

¹¹⁴⁷ Commentaires de *La Guerre des enfants*, 39-45, réalisé, en 2020, par Michèle Durren et Julien Johan, diffusé à la télévision, le 2 mai 2021, sur la 5.

¹¹⁴⁸ Dans le même documentaire.

¹¹⁴⁹ Semelin, Jacques, *Persécutions et entraide dans la France occupée, comment 75% des juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Edit. Les Arènes, Seuil, 2013, page 401.

active portées par ce qui deviendra en 1943, le Centre d'entraînement aux Méthodes de Pédagogie Active¹¹⁵⁰, ils ont aidé, à la mesure de leurs moyens, les enfants à « *faire l'histoire.* » Et si l'on en croit Boris Cyrulnik, « *Quand les enfants s'éteignent parce qu'ils n'ont plus rien à aimer, quand un hasard signifiant leur permet de rencontrer une personne -une seule suffit- pour que la vie revienne en eux*¹¹⁵¹. »



Panneau accroché au pilier de l'entrée de la Maison de Marnay (Indre-et-Loire) retrouvé au Musée de la Seconde Guerre mondiale de Tercé (Vienne), Inv. 1383, don de Jacques Pirondeau et mis à disposition par Christian Richard, administrateur du musée.

¹¹⁵⁰ ..qui est l'objet de plusieurs publications.

¹¹⁵¹ Cyrulnik Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2002, p. 14.

Bibliographie



Ouvrages à vocation historique :

A

Alary, Éric, *La ligne de démarcation*, Paris, Edit. Perrin, 2003

Alary, Éric, *Histoire des enfants*, Paris, Edit. Passés composés, 2022

Amouroux, Henri, *Les beaux jours des collabos*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1978

Ayçoberry, Pierre, *La société allemande sous le IIIème Reich, 1933-1945*, Paris, Edit. Seuil, 1998

Azéma, Jean-Pierre, Olivier, *Wieviorka Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Perrin, 2000

B

Baruch, Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Tallandier, 2017

Benedetti, Arnaud, *J'ai servi Pétain*, Paris, Edit. Le Cherche Midi, 2014

Berlière, Jean-Marc, Chabrun, Laurent, *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Edit. Paris, 2001

Bordeaux, Michèle, *La victoire de la famille dans la défaite, Vichy 1940-1944*, Paris, Edit. Flammarion, 2002

Bourderon, Roger, Germaine, Willard, *1940, de la Défaite à la Résistance*, Paris, Edit. Messidor, 1990

Boussion, Samuel, Gardet, Mathias, *Les châteaux du social*, Paris, Edit. Beauchesne-PUV, 2010,

Burrin, Philippe, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Paris, Edit. Seuil, 2000

C

Capuano, Christophe, *Vichy et la famille*, Rennes, Edit. PU, 2009

Charlesworth, Monique, *La guerre des enfants*, Paris, Edit. Presses de la Cité, 2004

Chauvy, Gérard, *La Croix-Rouge dans la guerre, 1935-1947*, Paris, Edit. Flammarion, 2000

Cointet, Michèle, *Les Françaises dans la guerre et l'Occupation*, Paris, Edit. Fayard, 2018

Craveri, Marta, Losoncsy, Anne-Marie, *Enfants du goulag*, Paris, Edit. Belin, 2017

Cyrułnik, Boris, *Qui sont les enfants cachés ?* sous la direction de Nathalie, Zajde, Paris, Edit. Odile Jacob, 2014

D

Dalisson, Rémi, *Les Fêtes du Maréchal*, Paris, Edit. Tallandier, 2015

Delperrié de Bayac, Jacque, *Le royaume du Maréchal, histoire de la zone libre*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1975

Desprairies, Cécile, *L'héritage allemand*, Paris, Edit. Armand Colin, 2019

Durand, Yves, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)*, Paris, Edit. Armand Colin, 2007

F

Fauroux, Camille, *Produire la guerre, produire le genre*, Paris, Edit. EHESS, 2020

Fishman, Sarah, *Femmes de prisonniers de guerre, 1940-1945*, Paris, Edit. L'Harmattan, 1996

G

Giolitto, Pierre, *Histoire de la Milice*, Paris, Edit. Perrin/Tempus, 2002

Giraudier, Vincent, Mauran, Hervé, Sauvageon Jean, Serre Robert, *Des indésirables*, Valence, Edit. Peuple libre et Notre temps, 1999

Grenard, Fabrice, *La France du marché noir, 1940-1949*, Paris, Edit. Payot, 2008

Groupe Saint-Maurien contre l'oubli, *Les Orphelins de la Varenne, 1941-1944*, Paris, L'Harmattan, 2004

H

Hesse, Jean-Philippe, Le Crom, Jean-Pierre, *La protection sociale sous Vichy*, Rennes, Edit. PUF, 2001

Hobson Faure, Laura, Gardet, Mathias, Hazan, Katy, Nicault Catherine, *L'Œuvre de Secours aux Enfants et les populations juives au XXème siècle*, Paris, Edit. Armand Colin, 2018

K

Klemperer, Victor, *LTI, la langue du IIIème Reich*, Paris, Edit. Albin Michel, 1996

Kilian, Lothar, *Die unbekannte Winterhilfe*, Padeborn, München, Wien, Zürich, Edit. Ferdinand Schöningh, 2013

L

Laborie, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1990

Laborie, Pierre, *Le chagrin et le venin*, Paris, Edit. Bayard, 2014

Laborie, Pierre, *Penser l'événement, 1939-1945*, Paris, Edit. Gallimard, 2019

Le Boterf, Hervé, *La vie parisienne sous l'Occupation*, Paris, Edit. France-Empire, 1974

Lebourg, Nicolas, Preda, Jonathan, Beauregard, Joseph, *Aux racines du FN, l'histoire du mouvement Ordre Nouveau*, Fondation Jean-Jaurès, Hal/archives-ouvertes.fr, 2018

Le Crom, Jean-Pierre, *L'Avenir des lois de Vichy*, HAL-SAS, Archives-ouvertes.fr, 2006

Le Crom, Jean-Pierre, *Au secours, Maréchal !* Paris, Edit. PUF, 2013

Le Tallec Cyril, *Les assistantes sociales sous Vichy*, Paris, Edit. L'Harmattan, 2003

Le Gac, Julie, Ollivier, Anne-Laure, Spina, Raphaël, *La France en chiffres, de 1870 à nos jours*, Paris, Edit. Perrin, 2015

Levy, Claude et Tillard, Paul, *La grande rafle du Vel d'Hiv*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1992

M

Mabon, Armelle, *Les assistantes sociales au temps de Vichy*, Paris, Edit. L'Harmattan, 2015

Michel, Henri, *Pétain et le régime de Vichy*, Rennes, Edit. PUF, 1978

Michman, Dan, *Pour une historiographie de la Shoah*, Paris, Edit. In Press, 2001

Morin, Claude, Croubois, Claude, *Les Allemands en Touraine, 1940, 1944*, Edit. CLD Chambray, 1996

Muller, Claude et Weber, Christophe, *Les Alsaciens, une région dans la tourmente (1870-1950)*, Paris, Edit. Les Arènes, 2012

N

Nagyos, Christophe, *Guerre et Paix en Alsace-Moselle*, Strasbourg, Edit. de la Nuée Bleue, 2018

Navarro, Alain, *Le retour des absents*, Paris, Edit. Stock, 2015

Nolpe, Ernst, *Fascisme et totalitarisme*, Paris, Edit. Robert Laffont, 2008

O

Ory, Pascal, *La France allemande, 1933-1945*, Paris, Edit. Gallimard, 1995

P

Paxton, Robert O. *La France de Vichy*, Paris, Edit. Seuil, 1999,
Peschanski, Denis, *La France des camps, l'internement 1938-1946*, Paris, Edit. Gallimard, 2002
Pourcher, Yves, *Pierre Laval vu par sa fille*, Paris, Edit. Le Cherche Midi, 2007
Prieur, Jérôme, *Le Mur de l'Atlantique, un monument de la Collaboration*, Paris, Editions Denoël, 2010

R

Rhodes, Anthony, *La propagande dans la Seconde guerre mondiale*, Paris, Edit, Presses de la Cité, 1989

S

Semelin, Jacques, *Persécutions et entraide dans la France occupée, comment 75% des juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Edit. Les Arènes, Seuil, 2013
Sinclair, Anne, *La rafle des notables*, Paris, Edit. Gallimard, 2020
Spina, Raphaël, *Histoire du STO*, Paris, Edit. Perrin, 2017
Starcky, Georges, *Malgré nous, le drame des Alsaciens et des Lorrains*, Paris, Edit. France-Empire, 1995

T

Thalmann, Rita, Feinermann Emmanuel, *La nuit de cristal, 9-10 novembre 1938*, Paris, Edit. Robert Laffont, 1972
Tournier, Maurice en collaboration avec Arnold, Nicole et Dougnac, Françoise, *Des noms et des gens en guerre, Volume II, De la Seconde Guerre mondiale aux génocides (1939-1945)*, Edit. L'Harmattan, Paris, 2013
Tournoux, Raymond, *Le royaume d'Otto*, Paris, Edit. Flammarion, 1982

V

Veillon, Dominique, *Les parvenus du marché noir*, dans *Les collabos*, Paris, Edit. Fayard, 2011
Virgili, Fabrice, *La France « virile »*, Paris, Edit. Payot et Rivages, 2009
Von Kagenack, August, *La France Occupée*, Paris, Edit. Perrin, 2015
Von List, Corinna, *Résistantes*, Paris, Edit. Alma, 2010

W

Webster, Paul, *Le crime de Pétain*, Paris, Edit. Kiron du Félin, 2001

Y

Yagil, Limore, *La France, terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)*, Paris, Edit. du Cerf, 2010

Ouvrages imprimés pendant l'Occupation et peu après

A

Aron, Raymond, *De l'Armistice à l'Insurrection Nationale*, Paris, Edit. Gallimard, 1945

D

De Montherlant, Henri, *Le Solstice de juin*, Paris, Edit. Grasset, 1941

G

Guéhenno, Jean, *Le journal de années noires*, Paris, Edit. Gallimard, 1947
Guillaume, Paul, *Les Martyrs de la Résistance en Sologne*, Orléans, Edit. J. Loddé, 1944

H

Hérold-Paquis Jean, *Des illusions... Désillusions, Mémoires*, Paris, Edit. Bouguoin, 1948
Hitler Adolf, *Mein Kampf*, Paris, Edit. Les Belles Editions, Paris, 1939

M

De Montherlant, Henri, *Le Solstice de juin*, Paris, Edit. Grasset, 1941

R

Lieutenant-Colonel Reboul, *Non, l'Allemagne n'a pas désarmé*, Paris, Edit. Charles-Lavauzelle et Cie, 1932

Rivet, R., *L'évolution des salaires et des traitements depuis 1939*, Journal de la société statistique de Paris, 1943, Tome 4

S

Schwob, André, *L'Affaire Pétain, Faits et documents*, Paris, Edit. des Deux-Rives, 1945

Articles :

. Boussion, Samuel, Gardet, Mathias, *Que faire des enfants « déracinés » et « sans foyer » en sortie de guerre ?* Revue internationale de l'Education familiale, 2021, n°49

. Chabrun, Catherine, *Le premier principe de notre pédagogie : l'expression libre par l'imprimerie*, Institut coopératif de l'Ecole Moderne/Pédagogie Freinet, 8 octobre 2010

. Gardet, Mathias, Palluau Nicolas, *la fabrique des pédagogues, encadrer les colonies de vacances, 1919-1939*, Revue française de Pédagogie, 102/2013

. Gaston Bruneton et *l'encadrement des Travailleurs Français en Allemagne, 1942-1945*, Persée 2000.

. Jennings T., Éric, *Discours corporatiste, propagande nataliste et contrôle social sous Vichy*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2002/4/ N°49-4

. *La Documentation photographique, le nazisme, une idéologie en actes*, n°8085, mars-avril 2012

. Marot-Fellag Ariouet, Céline, *Les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine*, Archives iconographique de la Maison de Sèvres, date (?) Mis à disposition de Michel Schwab, membre de l'Association des Amis de la Maison de Sèvres

. Maurer, Catherine, *Exclusion et chômage dans l'Allemagne de Weimar : la réponse de l'action caritative catholique*, Les exclus en Europe, Actes du Colloque de Paris XIII, 22-24 janvier 1998, Ivry-sur-Seine, Edit. de l'Atelier

. *Pétain, apparences et réalités*, Fascicule édité par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance n°1055 D 73, 1994

. *Les années 40, la vie des Français de l'Occupation à la Libération*, n° 68, 1980

. Roussillon, René, dans la revue *Thérapie psychomotrice*, n°98, 1993, cité par Patrice, Huerre, *Jouer, c'est sérieux*, Revue *Enfance et Psy*, n° 15, Edit. Eres, Fenouillet, 2001

. Tantin, Dominique, *Le Picton, Culture et Patrimoine en Poitou et en Charente*, n°261, mai-juin 2020, Dossier 1940-1944

. Tantin, Dominique, 1941-1944, 80 années après les premières grandes exécutions d'otages des fusillés, des guillotinés, exécutés, 1940-1944, Maitron des Fusillés

. Vaha, Isabelle, *Le temps du social*, du 15 juin 2021, communication introductive à l'article de Katy Hazan sur l'OSE à Marseille pendant et après la guerre.

. Verheyde, Philippe, *Revue d'histoire de la Shoah* de janvier-avril 2000, Centre de Documentation Juive Contemporaine

Opuscules d'histoires locales et autres :

- . Livre pour enfants, Paluel-Parmont, *Il était une fois...UN MARECHAL DE France*, 1941, Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal
- . Opuscule *Marnay, juin 1944*, rédigé par Jacques Pirondeau et Jacques Albert, historien local, membre des Etudes sur la Résistance en Indre-à-Loire, 2011
- . Opuscule de Jean-Claude De Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, consacré à Rouillon pendant l'Occupation et publié en janvier 2017
- . Revue *Les Amis du Vieux Chinon*, Tome XI, n°3, Année 2009, mis à ma disposition par son cousin Jean-Claude, en septembre
- . Pochette de 150 photos consacrées à la Libération de Paris et commentées par Jacques de Lacretelle, académicien. Elle est éditée en original à 2000 exemplaires. Celle-ci porte le n°1962. Edit. Pasquelle, Paris, 1945
- . Louis Mehl dans son opuscule « *L'évasion d'un Malgré-Nous*, février 2017, document mis à disposition de la famille, décembre 2021
- . Guibal, Jean, *Un Gardois réfractaire au STO*, Nîmes, Edit. Lacour, 1989
- . Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, *Une ville dans la guerre, Lyon, 1939-1945*, 2012

Ouvrages Sciences Humaines :

A

- Albert, Gille, *Amour contre idéal, Fresque sociale de l'époque, 1910-1944*, Paris, Edit. Les Presses artisanes, 1956
- Accoyer, Bernard, président de l'Assemblée Nationale, rapport *Questions mémorielles, Rassembler la nation d'une mémoire partagée*, Paris, CNRS Editions, 2009
- Armand-Delille, Pierre-Félix, *Traité de service social*, Paris, Edit. Librairie de Delagrave, 1942

B

- Bayard, Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau*, Paris, Edit. de Minuit, 2013
- Belisle, Claire, *Comprendre notre rapport à l'image*, Lyon, Edit. Chronique Sociale, 2020
- Bonjour, Pierre, Corvazier Françoise, *Repères déontologiques pour les acteurs sociaux*, Ramonville Sainte Agne, Edit. Erès, 2003
- Bouquet, Brigitte, *Ethique et Travail social, une recherche du sens*, Paris, Edit. Dunod, 2012
- Buzin, Etty, *Quand l'enfant nous délivre du passé*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2014

C

- Cyrulnik, Boris, *Les vilains petits canards*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2001
- Cyrulnik, Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2002
- Cyrulnik, Boris, *Psychothérapie de Dieu*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2017

D

- Delbrêl Madeleine, *Veillée d'armes*, Paris, Edit. Blod et Gay, 1942
- Djaoui Elian, *Intervenir à domicile*, Rennes, Edit. ENSP, 2004
- Foucault, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Edit. Gallimard, 1975

G

- Gautier, Nadine et Rouge, Jean-François, Revue *Autrement, Passion du passé*, N°88, mars 1987

M

Merlier Philippe, *Philosophie et éthique en travail social*, Rennes, Edit. PRESSES de l'EHESP, 2013

P

Passeron, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Edit. Nathan, 1991

R

Rambault, Ginette, *Parlons du deuil*, Paris, Edit. Payot, 2004

Ouvrages à caractère pédagogique :

A

Astolfi, Jean-Pierre, *L'école pour apprendre*, Montrouge, Edit. ESF, 1992

B

Barreau, Jean-Michel, *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Edit. Flammarion, 2000

C

Chesnais, Jean-Claude, *La population des bacheliers en France, estimation et progression jusqu'en 1995*, Persée, 1975/30

Cousinet, Roger, *L'Education Nouvelle*, Paris, Edit. Delachaux et Niestlé, 1950

Cyrułnik, Boris, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, Paris, Edit. Odile Jacob, 2012

D

De la Porte du Theil, Jean, *Un an de commandement des Chantiers de la Jeunesse*, Parsi, Edit. Sequana, 1941

Dompnier, Nathalie, *Le rôle de la jeunesse dans la diffusion des hymnes sous le régime de Vichy*, Rennes, Edit. PUF, 2000

F

Fishman, Sarah, *La bataille de l'enfance*, Rennes, Edit. PUF, 2008

Freinet, Elise, *Naissance d'une pédagogie populaire*, Paris, Edit. Maspero, 1974

Freire, Paulo, *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, Edit. Erès, 2013

H

Ecrits d'Yvonne Hagnauer, *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*, publié par l'Association Les enfants de Pingouin et Goéland, 2015

Halls, D. Wilfred, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Edit. Syros Alternatives, 1988

L

Lacapère, Simone, *Beau-Soucy, communauté d'enfants*, Blainville-sur-Mer, Edit. L'Amitié par le livre, 1956

Lafon, Robert, *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, Edit. PUF, 1979

Lenoir, Hugues, *Graine d'anar, Madeleine Vernet*, Paris, Edit. du monde libertaire, 2014

M

Sous la direction de Mialaret, Gaston, *Education Nouvelle et monde moderne*, Paris, Edit. PUF, 1966

Mérieux, Philippe, *L'école, mode d'emploi*, Montrouge, Edit. ESF, 1985

O

Oury, Fernand, Vasquez, Aïda, *Vers une pédagogie institutionnelle ?* Paris, Edit. Maspero, 1967

R

Resweber, Jean-Paul, *Les pédagogies nouvelles*, Paris, Edit. PUF, 1986

V

Vergely, Bertrand, *Nietzsche ou la passion de la vie*, Toulouse, Edit. Milan, 2001

Ouvrages consultés :

Sous la direction de Houssaye, Jean, *Pédagogies contemporaines*, Paris, Edit. Armand Colin, 1996

Moussy, Bernadette, *Les pédagogues de l'histoire, entre invention et continuité*, Lyon, Edit. Chroniques sociales, 2016

Les grands penseurs de l'Education, Grands dossiers n°45 de décembre 2016, Auxerre, Edit. Sciences sociales

Témoignages :

A

Abetz, Otto, *D'une prison*, Paris, Edit. Amiot-Dumont, 1950

Alleg, Henri, *Les chemins de l'espérance*, Paris, Edit. de la F.N.D.I.R.P, 1970

Allouche, Murielle, Masson, Jean-Yves, *Ce qu'il reste de nous*, Neuilly-sur-Seine, Edit. Michel Lafon, 2005

B

Brull-Ulmann, Colette, *Les enfants du dernier salut*, Edit. City, 2017

D

Du Granrut Claude, *Dix ans en 1940*, Edit. Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne, 2012

Du Moulin de Labarthète Henry, *Le temps des Illusions, Souvenirs*, Suisse, Edit. A l'Enseigne du Cheval Ailé, 1948 **F**

F

Frossard, André, *La Maison des otages*, Paris, Edit. Fayard, 1944, 1960 et 1983

G

Gibert, Pierre, *Les enfants de guerre, 1914-1962*, Paris, Edit. Bayard, 2003

H

Hazan, Katy, Weill, Georges, *Andrée Salomon, une femme de lumière*, Paris, Edit. Le Manuscrit, Fondation pour la mémoire de la Shoah, 2011

K

Kleinschmager, Richard, *L'album de famille des Alsaciens, Bonheurs d'enfance*, Strasbourg, Edit. DNA, la Boîte à images, 2008

L

Laval parle... Notes rédigées en cellule, Edit. A l'Enseigne du Cheval Ailé, Suisse, 1948

M

Martin du Gard, Maurice, *La Chronique de Vichy, 1940-1944*, Paris, Edit. Flammarion, 1948

Muller, Annette, *La petite fille du Vel d'Hiv*, Paris, Edit. Hachette, 2012

P

Pourcher Yves, *Pierre Laval vu par sa fille*, Paris, Edit. Le Cherche Midi, 2002

R

Racine Paul, Entretiens avec Arnand Benedetti, *J'ai servi Pétain*, Edit. du Cherche Midi, Paris, 2014

S

Sullerot, Evelyne, *Nous avions 15 ans en 1940*, Paris, Edit. Fayard, 2000

V

Vaha, Isabelle, *La petite fille de Mostaganem*, Paris, Edit, L'Harmattan, 2007

Vergne-Chaignon, Bénédicte et Missika, Dominique, *Nous, les enfants de la guerre, 1939-45*, Paris, Edit. Tallandier, 2019

Z

Zeitoun, Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Paris, Edit. Albin Michel, 1989

Thèses :

. Bousseyroux, Pascal, *Robert Garric (1896-1967), éducateur catholique du social*, Thèse de doctorat en Histoire et Civilisation, sous la direction d'André Gueslin, Université Paris VII, 2011

. De Kervénoaël, Jean Jouan, *Les œuvres privées de l'Etat, une formule nouvelle, le Secours National*, du 9 septembre 1942

. Hadwiger, Daniel, *Nationale Solidarität und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019

Dictionnaires :

. <https://maitron.fr/spip/php>

. Akoun André, *Dictionnaire de Sociologie*, Edit. du Seuil, Paris, 1999

. Dumont Jean, *Dictionnaire de la Seconde guerre mondiale*, Historama, 1971

. *Dictionnaire des citations du monde entier*, de Karl Petit, Edit. Gérard & Cie, Verviers, 1960

Presse de l'époque

1939

L'Illustration du 2 décembre 1939.

1940

L'Illustration du 22 avril 1940

L'Illustration du 2 septembre 1940

L'Illustration du 30 novembre 1940

L'Illustration du 2 décembre 1940

L'Illustration du 30 novembre 1940

L'Illustration du 20 décembre 1940

L'Illustration du 29 décembre 1940

Match du 15 février 1940

Match du 22 février 1940

Match du 20 mai 1940 *Gringoire* du 6 juin 1940

La Semaine n°17 du 7 avril 1940

Gringoire du 6 juin 1940

1941

L'illustration du 11 janvier 1941

L'illustration du 18 janvier 1941

L'illustration du 1^{ier} février 1941

L'illustration du 19 avril 1941

L'illustration du 9 août 1941

L'illustration du 6 septembre 1941

L'illustration du 20 septembre 1941

L'illustration du 8 novembre 1941

L'illustration du 13 novembre 1941

L'illustration du 28 décembre 1941

La Semaine n°26 du 9 janvier 1941

La Semaine n° 41 du 24 avril 1941

La Semaine, N° 48, 17 juin 1941

La Semaine, n°50 du 26 juin 1941

La Petite Gironde du 15 février 1941

Le Matin, N° 20.821 du 31 Mars 1941

1942

Le Miroir du 11 mars 1942

1943

Je suis partout du 30 avril 1943

L'illustration du 18 novembre 1943

1944

Cadran du 11 novembre 1944

La Semaine N° 33, date non identifiable

Collection de l'histoire du *Républicain de l'Est*, L'année 1940, Nancy, juin 2017

Sitographie

R-EVE, exposition de dessins d'enfants Galupeau, <https://refugiereve.hypotheses.org/>
Site photographique des Bibliothèques spécialisées-Paris.fr sous la rubrique Conflits contemporains)

[https://maitron.fr/spip/php?](https://maitron.fr/spip/php?Article=121888) Article 121888, notice Mesnard, René Mesnard Jean, Albert, René dit) par Gilles Morin, Jean-Louis Panné, mise en ligne le 10 septembre 2013, dernière modification le 24 septembre 2013.

Filmographie

- . Notélé, télévision régionale Wallonie picarde, publié le 5 novembre 2021 dans le cadre d'une série d'émissions : « *40-45, je me souviens* »
 - . Michèle Durren et Julien Johan, diffusé à la télévision, le 2 mai 2021, sur la 5 : *La guerre de enfants*, 39-45
 - . *Une enfance sous l'Occupation* », réalisé par S. Modello, en 2016, diffusé sur la 5, le 15 mars 2020.
 - . *Heimat* , réalisée en 2013, par Edgar Reitz qui monte une spectrographie de quinze heures, d'une famille allemande de 1919 à 2000.
 - . *Les brûlures de l'histoire* , réalisé en 1997 par Patrick Rotman et conservé à l'INA.
 - . Journal France-Actualités, du 30 juillet, 1943, dans la rubrique Secours National. *Les 88 ans de Pétain*, Archives INA, France Actualités, 1^{ier} mai 1944, texte d'André Castelot.
 - . Collection conflits contemporains, France Actualités du 16 juillet 1943, Archives INA, 9 octobre 1942
 - . Témoignages recueillis par Notélé, télévision régionale Wallonie picarde, publié le 5 novembre 2021 dans le cadre d'une série d'émissions : « *40-45, je me souviens* »
 - . *Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans-Jürgen Syberberg, sorti en 1978 : partie *Le Graal*. Le film d'une durée de 7 heures et tourné pendant à peine plus de 20 jours est une libre interprétation de l'hitlérisme, certes, refoulé, mais encore présent en Allemagne, dans les années 70.
 - . *Le coin des gosses*, Film de propagande du COSI du 11 septembre 1942. INA.
 - . *Croisade de l'air pur* du 9 juillet 1943, INA
 - . *Darlan, le 3^{ème} homme de Pétain*, de Jérôme Prieur, 2021
 - . *Les dossiers de l'écran* consacré à Pétain, 1976
- Etc.

Sommaire des Annexes



Annexe 1 : Compléments d'informations sur la démarche méthodologique et détails des fonds d'archives (p. 493)

Annexe 2. Liste récapitulative des thématiques abordées par les témoins de contextualisation (p. 515)

Annexe 3. Témoignages : la Petite République de la Maison de Sèvres (p.522)

Annexe 4 : Une présentation plus détaillée du fonds documentaire personnel (p.524)

Annexe 5 : Liste des Maisons d'enfants (p.527)

Annexe 6 : Fresque historique chronologique (p.539)

Annexe 7 : Les postes de travail (p.553)

Annexe 8 : Cela s'est passé ainsi ! Un pas de côté... (p. 556)

Annexe 9 : Des archives si rarement visitées ! (p.584)

Annexe 1 : Compléments d'informations sur le récit méthodologique

Cette recherche a occasionné de ma part un élan de créativité quant aux outils à utiliser aussi bien dans une démarche classique (lectures d'archives, d'ouvrages et de documents divers) que dans celle un peu plus singulière dans le versant empirique. Dans les faits, j'ai l'impression d'avoir fait preuve de sérendipité, terme dont je viens, récemment, de découvrir l'existence.

Les chemins des archives : (additif de la page 64)

Archives du Ministère des Finances 471, avenue de l'Europe 77176 Savigny-le-Temple 4 visites années 2018-2019	. Fonctionnement du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, organisation des Maisons, rapports financiers, éléments d'informations sur le personnel, saisies des biens juifs, Croix-Rouge, livres de comptes.
Archives départementales de la Sarthe 9, rue Christian Pineau 72100 Le Mans 2 visites Août 2020	. Fonctionnement du Secours National, actions de secours, discours Pétain, éléments d'informations sur la Maison de la Futaie à Rouillon sur Sarthe, lien entre le Comité interprofessionnel chanvrier et la Maison de la Futaie, correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet, prisonniers de guerre, interdiction de certains livres scolaires, STO, dynamique commerciale.
Archives départementales De l'Indre-et-Loire 6, rue des Ursulines 37000 Tours Août 2020 Septembre 2021	. Fonctionnement du Secours National, correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet, prisonniers de guerre, occupation dite de <i>l'intime</i> , Saisie de La Gaudinière, déplacement des enfants, litiges Villandry, colonies de vacances, nomenclature des réquisitions, comportements des maires, statut des juifs. . Les Allemands en Touraine, nomenclature du <i>Kuntzschutz</i> dans le cadre des réquisitions allemandes, éléments d'information sur la Maison de Marnay (37), éléments d'information sur le Château de Courday-Montpensier (37), instituteurs du département.
Archives départementales du Cantal 42bis, rue Paul Doumer 15000 Aurillac Avril 2020 Mai 2021	. Prisonniers de guerre, campagne pour les enfants sous-alimentés, Croix-Rouge, Appel aux soutien de Secours National par Georges Pichat, Fonctionnement administratif du Secours National, listes des convois d'enfants de la région parisienne, prisonniers de guerre, rayonnement de Robert Garric (natif d'Aurillac), Jurisprudence en matière de financement du Secours National, Propagande maréchaliste, dossier « <i>Un lapin à l'école</i> », Eléments d'information sur le Comité de Secours Immédiat, vêtements des enfants, présence de la Milice, STO, Organisation Todt, éléments d'informations sur certaines Maisons hors du département du Cantal, comptes-rendus de congrès, réquisitions diverses, personnels, correspondance entre Robert Garric et

	Madeleine Delbr�l, syndicat des instituteurs, organisme fils de tu�s, orientation des enfants, statut des juifs.
Archives d�partementales des Deux-S�vres 26, rue de la Blauderie 79000 Niort Septembre et d�cembre 2021	. Correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le Pr�fet. Secours financiers aux enfants du d�partement. Livrets de caisse d'�pargne attribu�s aux enfants et sign�s par P�tain. . Dossier relatif � La Pouponni�re du Lison � Fressines.
Archives CEDIAS/Mus�e social 5, rue Las Cases 75007 Paris 2020/2021	Fonds Robert Garric, fonctionnement du Secours National, correspondance priv�e, propagande, th�matiques de l'enfance, Croix-Rouge, Milice, l�gislation, Prisonniers de guerre, sp�cificit�s administratives de la ligne de d�marcation, v�ture des enfants, r�union de directeurs des Maisons d'enfants.
Archives en ligne de la Maison de S�vres https://www.lamaisondes�vres.org 2021 Archives priv�es Maison de S�vres Michel Schwab	Histoire de la Maison de S�vres, photos.
Centre de documentation sur l'histoire du nazisme Max-Mannheimer-Platz 1 80333 Munich Octobre 2019	Histoire du nazisme et parcours p�destre dans la ville autour de la mont�e en puissance d'Hitler et le nazisme, r�sistance allemande. Statut des juifs.
Service des manuscrits BNF 2022	Livrets stalags Prisonniers de guerre, Mutuelle sociale des enfants.

D tails des archives

R�f�rences	Contenus
	<u>Archives du Minist�re des Finances</u>
PH133/06 0013	. Journal des moniteurs de la Guette
PH195/05	. Dossier de la Maison de Loures-Barousse
PH195/05 0007	. Dossier du ch�teau de Basses-Fontaines, DTFA
"	. Dossier DTFA, rappel � l'ordre des familles s'agissant du non-versement des pensions des enfants.
PH203/06	
PH214/06 0001	. Rapport de la direction de la DTFA du 5 avril 1943 sur l'omnipr�sence des r�quisitions immobili�res.
"	
PH214/06 0011	. Candidatures des Maisons d'enfants.
PH214/06 0012	. Incidents et particularit�s.
PH214/06 0014	. Incidents et particularit�s
PH223/06 0018	. Situation de Georgette Carmel
PH230/06 0001	. Dossier Maison du Gallardon
"	. Intervention de la Princesse de Poix dans l'ouverture de la Pouponni�re de Lison.
"	
PH232/06	. Rapport de la DTFA du 31 juillet 1944 sur le danger de passage des troupes militaires pr�s de la Maison de Courteilles.
"	

"	. Compte rendu de visite du 9 août 1943 de la Maison de Saint Michel-de-Romans.
PH232/06 0002	. Compte-rendu de la visite de Saint-Michel-sur-Romans du 9 août 1943.
PH232/06 0004	. Informations sur la saisine des biens juifs.
"	. Dossiers « contrôles » sur l'interdiction de toute activité caritative hors de la surveillance du Secours National.
PH232/06 0014	. Note du Secours National signée par Georges Pichat du 50 mai 1941.
PH233/06	. Surveillance des cabinets des juristes immobiliers par les Allemands.
"	. Compétences de la Direction des Domaines et du Timbre en matière de réquisitions des biens juifs et déchus de la nationalité française.
PH233/06 0001	. Transfert de compétences sur les biens juifs, mobiles et financiers au Secours National.
"	. Dossier sur les enfants de rue, enfant dits « zoniers ».
PH233/06 0006	. Dossiers des personnels de la Guette.
"	. Rapport du 4 novembre 1944 sur le fonctionnement de la Maison de Nemours-Saint-Pierre.
PH233/06 0012	. Rapport de M. de Mesmay du 13 juin 1944, opération « Un lapin à l'école » dans la Maison de la Villette-sur-Aulne.
PH233/06 0012,	. Réunion de directeurs des Maisons d'enfants du 9 janvier 1943, déclassement d'Henri Sirolle sur le « déclassement » des enfants
PH233/06 0014	« incurables ».
et	. Rapport sur les Maisons d'enfants, les enfants sont des sujets, Fonds Cortez.
PH195/07	
PH233/06 0012	
"	
PH233/06 0013,	
PH233/06 0014	
et	. Note de M. Mulot (orthographe incertaine) du 17 septembre 1943 sur la présence de la porcherie dans la Maison de Courteilles.
PH233/06 0003	. Note de Monsieur de Mesmay du 13 juin 1944 sur les Maisons de Boulogne et de Neuilly.
PH233/06 0013	. Dossier Maison de Charny.
PH233/06 0018	. Dossier château de Basses-Fontaines.
PH233/06 0019	
PH233/06 C5	
PH236/06	
"	
"	
"	. Lettre d'Yvonne Eplé du 9 décembre 1941.
"	. Lettre de Camille Bataille du 15 juin 1944.
PH237/06	. Dossiers château de la Guette.
PH237/06 0021	
"	
"	. Dossiers des personnels.
PH238/06	. Une page de rapport administratif de la Direction générale des Maisons d'enfants, non daté, recrutement des enfants.
"	. Dossier de la Sapinière de Moret-sur-Loing.
"	. Rapport du contrôleur financier sur les subsides accordés à la Maison de Villette-sur-Aulne.
"	. 300 millions récoltés à partir de la Loterie Nationale.
"	. Rapport de M. de Vismes, non daté sur la Maison de Saint-Cristau.
"	. Rapport de M. Fabreguettes de novembre 1944 sur la situation bancaire de la Cressonnière.
PH238/06 C5	
"	. Séquestre des biens juifs et personnes déchues de leur nationalité déclarées « mortes civiles ».
PH238/06 0001	
"	

"	. Rapport de M. Morisse, janvier 1945 sur les opérations d'assistances
"	entre enfants, concours divers.
"	. Dossier Croix-Rouge.
"	. Dossier Maison de la Cressonnière.
"	. Dossier de La Maison de Saint-Michel-sur-Romans.
"	. Division des finances, prix moyen de journée d'enfants.
"	. Rapport de Monsieur Winter sur le Maison de Morzine, le 31 mai 1944.
"	. Rapport de M.F. Laurent sur la révolte des enfants de Villette-sur-Aulne.
"	. Rapport de M. Fabreguettes de novembre 1944 sur la situation bancaire
"	de la Cressonnière.
"	. Rapport de la Direction générale des Maisons d'enfants, non daté, rôle de
"	l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal.
"	. Lettre de Madame Seclet-Riou du 14 février 1944, directrice des Maisons
"	d'enfants.
"	. Dossier Maison d'enfants de Courteilles, menu des enfants.
"	. Lien entre la DFTA et le Secours National dans une note du 4 novembre
"	1943.
"	. Plan de travail de la Direction générale des Maisons d'enfants.
"	. Grilles indiciaires des salaires du Secours National.
"	. Clearing sur le taux de change imposé par les Allemands.
"	. Note du 14 novembre 1944 sur la situation du chauffage de la Maison de
"	Muides.
"	. Rapport de gestion des Maisons d'enfants du 1 ^{er} février 1943.
"	. Rapport de M. de Mesmay de mai 44 sur l'inadaptation de la vêtue des
"	enfants.
"	. Rapport du délégué financier du Secours National, M. de Mesmay, de
"	mars 43, sur l'occupation du château de Belesbat par les enfants des
"	Travailleurs Français en Allemagne.
"	. Les Maisons pour enfants de Travailleurs en Allemagne, correspondance
"	entre l'EHM et la DTFA.
PH238/06 0002	. Lettre de Madame Séclet-Riou du 15 février 1944.
"	. Note non datée sur le parachèvement de l'organisation des Maisons.
"	. Ecole au château de Coudray-Montpensier, Fonds Cortez. . Rapport
"	d'activités de la Direction Sociale des Travailleurs Français en Allemagne
"	du 5 avril 1943 sur plusieurs Maisons d'enfants.
"	. Rapport du service de contrôle du Secours National du 8 juin 1944.
PH290/06	Pouponnière de Lison.
PH380/06 0001	. Dossier Maison de Montlignon.
"	. Note d'Henri Sirolle du 15 janvier 1943 sur la nécessité d'avoir une
"	évaluation exacte de la santé des enfants.
"	. Note de Fernand Léger, directeur général de Délégation Générale des
"	Prisonniers de Guerre, congrès du 1 ^{er} juillet 1944 sur son désaccord
"	s'agissant du transport commun entre militaires et enfants.
"	. Rapport de M. de Mesmay du 13 juin 1944, étude récapitulative des
"	Maisons d'enfants.
"	. Note de Madame Steib sur la Maison de Montriond dans le rapport
"	financier 1942/43.
"	. Les bons résultats des enfants de la Cressonnière et aux Charmettes.
"	. Rapport de M. Dacy sur la situation du château de Coudray-
"	Montpensier.
"	. Dossier château de Belesbat.
"	. La coopérative des enfants de la Villette-sur-Aulne.

"	. Personnel de la Cressonnière.
"	. Note à l'intention de Gabriel Cognacq non datée sur la situation des parents qui ne peuvent pas élever convenablement leurs enfants.
"	. Rapport de M. de Mesmay du 13 juin 1944 de la Maison de Cristau-Lurbe
"	. Quelques indications sur des enfants en situation difficile, document non identifié. . Note du 25 janvier 42. La Maison d'Osny devient la propriété de Vichy.
"	. Note de novembre 1944 de M. Fabreguettes sur les Maisons de la Cressonnière et de la Chuamette qui appartiennent désormais au Secours National.
"	. Rapport d'inspection de M. Winter du 31 mai 44 sur la Maison d'enfants de Montriond.
"	. Rapport de M. Debournoux sur la nécessité d'imprégner le cerveau des enfants de souvenirs charmants vécus dans les Maisons d'enfants.
"	. Dossier de la Maison de Montlignon.
"	. Détachement de l'Education Nationale.
"	. Dossier château de Montpensier.
"	. Rapport d'inspection du 4 août 1944 du château de Coudray-Montpensier.
"	. Plan de travail autour de Maisons d'enfants, non daté. Commentaires sur les rotations des personnels des Maisons d'enfants.
"	. Rapport de M. Jean de Vismes de février 1942, Maison de Cristau-Lurbe.
"	. Fiches-rapports sur plusieurs Maisons.
"	. Vigilance autour du marché noir dans la note de Mme Steib dans son rapport financier 42/43
	Archives du CEDIAS Le Fonds Garric n'est pas référencé pour deux raisons : . Echec d'une médiation avec un chercheur chargé d'encoder les documents . En instance de transfert vers une autre lieu de conservation d'archives Les documents sont rangés (au moment de mes investigations) dans des cartons d'une façon quasiment aléatoire. . Guide Social du Secours National, Edition sociale française de septembre 1943. . Allocution de Robert Garric au Congrès des Assistantes sociales et auxiliaires de la la Zone Sud des 12,13,14 juin 1943 à la Bourboule. . Notes personnelles de Garric sur la discipline. . Lettre de Robert Garric aux enfants du 13 juillet 1943. . Note de Robert Garric sur la tenue d'une colonie de vacances. . Actes du premier congrès de la Famille du Prisonnier avec entête du Secours National. . Congrès des assistantes sociales et auxiliaires de la Bourboule des 12,12, 14 juin 1943. . Information sur l'existence d'avocats spécialisés dans le repérage immobilier. . Dossier « Au service de la Croix-Rouge ». . Lettre de Robert Garric aux enfants de France du 1è juillet 1943.
	Archives départementales du Cantal

419F/4	. Réunion du Comité central du Secours National du 4 mai 1943.
"	. Lettre de Gabriel Cognacq du 6 février 1944 au Maréchal Pétain sur l'efficacité assistancielle hitlérienne.
419F/4/1	. Rapport de la première commission du SN de la Famille du Prisonnier de Guerre de Limoges, non daté.
"	. Rapport sur les ventes des cartes à l'effigie du Maréchal.
"	. Invitations aux généreux donateurs par Gabriel Cognacq.
"	. Note d'appel du Maréchal Pétain sur l'apaisement des relations entre le Secours National, la Croix-Rouge et les Allemands.
419F/4(2)5-6	. Actes du Congrès de la Famille du Prisonnier, 17 et 18 novembre 1942.
"	. Correspondance entre la DFTA et le Secours National.
"	. Rapport du Comité de Direction du Secours National du 8 mars 42.
"	. Congrès de Royat du 7 ou 9 juin 1942.
"	. Lettre de Mlle Communal (orthographe incertaine) envoyée par le Secours National sur l'orientation des enfants.
"	. Rapport du Comité du Comité de direction du Secours National du 15 janvier 1944 sur le pouvoir, la lisibilité et le financement de la Croix-Rouge.
419F/7	. Lettre de Gabriel Cognacq au Maréchal Pétain du 8 février 1944 sur la réputation contestée du Secours National.
"	. Notes personnelles de Robert Garric sur la nécessité de donner au Secours National l'opportunité d'être une puissance publique.
"	. La 13eme tranche de la Loterie Nationale est affectée au Secours National.
419F/8	. Lettre du <i>Feldkommandant</i> I.A von Engel qui demande à ce que le Comité de surveillance des enfants coupables et abandonnés d'exerce pas une activité politique.
"	. Rapport du comité de direction du Secours National du 8 juin 1943.
419/10	. Notes personnelles de Robert Garric sur la « très belle conception du Maréchal ».
"	. Bulletin de liaison des familles de Prisonniers de guerre.
"	. Dossiers budgets 1942 et 1943.
"	. 259 à 300 millions de francs attribués au Secours National par le biais de la Loterie Nationale.
"	. Correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet du Mans sur la nécessité de mettre de l'ordre dans le département.
419F/11 à 12	. Note du Comité de Direction du Secours National du 16 février 1943.
419F/13	. Ordres de mission de Messieurs Huyon et Cognacq pour se rendre à Berlin, Munich et Vienne.
419F/14	. Note du Comité du Secours National du 11 août 1943.
"	. Note d'appel du Maréchal Pétain des 7 et 8 juillet 1943.
"	. Liste des enfants évacués, ville par ville.
"	. Instructions concernant les misères cachées.
"	. Consigne de tricotage à destination des nécessiteux, correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le Préfet.
419F/17	. Congrès de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal de juillet 1943.
"	. Congrès de l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal des 7 et 8 juillet 1943.
"	. Visite de M. Gorce à la Maison de Charny.
419F/19	. Rapport sur l'organisation du Service Famille du Prisonnier de 4 mai 1942.
419F/22	. Note du 22 juillet 1944 sur la mise à disposition d'auxiliaires allemandes dans les centres d'accueil du Secours National.
419/23	

419F/51 419F/51-52 419F/52/2/53 "	. Note de M. Alançay sur le rôle du Secours National sur l'œuvre du Maréchal. . Note du Conseil d'administration du Secours National du 5 mai 1943 sur le « casse-croûte » au départ des enfants. . Comité de direction du Secours National du 2 décembre 1943, vol de la régie pendant un transfert d'enfants. . Correspondance entre M. Pichat et le Grand Rabbín de France, Isaïe Schwartz. . Comité de direction du Secours National du 8 octobre 1942, alignement des salaires sur ceux de la Préfecture de la Seine. . Communication du Recteur Alanghy du 16 mai 1941, <i>Il faut redonner aux jeunes Français, une âme nationale...</i> . Opération « Le lapin à l'école ». . Courrier du 18 juin 1944 sur l'Opération, « Le lapin à l'école ». . Congrès de l'Entr'Aide d'Hiver du 3 au 4 juillet 1943, omniprésence d'Otto Abetz. . Litige autour des réquisitions du Château de Belsebat. . Conseil d'administration du 26 mai 1943 sur l'accompagnement médico-social des ouvriers de l'Organisation Todt et leurs familles. . Lettre de sollicitation de Jean Thévenet à Robert Garric pour délivrer des messages à la jeunesse via la radio. . Lettre de Robert Garric du 25 juillet 1944 : demande de légitimation des actions des Assistants du Devoir Patriotique. . Réunion du Comité de Direction du Secours National du 16 septembre 1943. . Note d'Henri Sirolle, non datée, non contextualisée. . Note sur les donc faits au Secours National avec affectation spéciale du 11 mai 1942. . Note du Secours National des délégués locaux d'octobre 1942. . Livre de référence des Travailleurs Français en Allemagne. . Règlement intérieur du Secours National de novembre 1942. . Note du 2 juin 1940 sur les dangers des interventions du COSI. . Notes personnelles de Robert Garric sur la suppression des personnels du Château de Courteilles. . Rôle et part du Secours National dans l'œuvre du Maréchal, discours de M. Alengry (orthographe incertaine). . Notes personnelles de Robert Garric : modalités pratiques de propagande en faveur de la famille. . Matrice du Diplôme du Secours National destiné aux enfants. . Dossier Prisonniers de guerre.
160W/17 169W20	<u>Archives départementales des Deux-Sèvres</u> . Modalités d'attribution des livrets de Caisse d'Epargne aux enfants nécessiteux du département. . Dossier Pouponnière du Lison.
106W1/52W1/52W46	<u>Archives départementales de l'Indre-et-Loire.</u>

52W46 " " " " " 217W45-47 52W49 556W141 116W1	. Courriers de la part de la <i>Kommandantur</i> au préfet sur les diverses modalités d'Occupation s'agissant de l'abattage des arbres dans les jardins privés. . Correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet : consignes sur l'obligation de rédiger toutes les demandes en allemand. . Fiche explicative de la Gaudinière. . Réquisitions allemandes. . Courriers entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet s'agissant de l'ouverture empêchée du Château de Fourchettes à Pocé-sur-Cisse. . Lettre du Major Bauer au préfet du Mans du 25 septembre 1940 sur la possibilité pour les propriétaires d'emporter des affaires personnelles quand leur maison est préemptée . Dossier litige autour du château de Villandry . Autre dossier concernant le château de Villandry . Note d'Henri Sirolle du 14 octobre 1941 sur l'unité sociale des enfants. . Autre dossier de la préfecture de Tours et la fiche police du Château de Villandry. . Note de M. Michelman sur les réquisitions du matériel de chaufferie. . Dossier château de Villandry . Dossier sur la Croix-Rouge. . Lettre de Monsieur Henri Sirolle du 2 avril 1941. Réquisitions immobilières départementales à la faveur du Secours National
2000W239 2000W126 " " " " " " 2000WNC207 218W41 116 W 1 " " "	<u>Archives départementales de la Sarthe</u> . Note du Commandant I/V Jani, Conseiller supérieur de l'administration de guerre du 3 novembre 1940 sur la censure des spectacles de Guignol, rubrique de courriers entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet. . Courriers entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet du Mans. . Cohabitation entre les soldats allemands et les enfants de la Futaie à Rouillon. . Prescription du Commandant I/V Jani du 14 octobre 1940 sur l'obligation d'appliquer la censure sur les livres contenus dans la « liste Otto ». . Correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet sur la préoccupation de savoir si Madame Kessler a bien perçu son allocation. . Correspondance entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet sur les laissez-passer pour des prisonniers en situation d'emplois agricoles. . Note de I.A von Engel du 28 février 1942 sur l'obligation de ne pas mener des activités politiques durant les concerts. . Dossier administratif sur la chasse aux doryphores avec les enfants. . Correspondances entre la <i>Kommandantur</i> et le préfet autour d'une allocation pendant 8 mois délivrée aux ouvriers sarthois qui iront travailler en Allemagne. . Aide de Monsieur Chasserant pour la confection des matelas des enfants de La Futaie à Rouillon. . Note de Von Engel au préfet sur l'autorisation d'une collecte exclusivement de chaussures, de linge et de lainages. . Demande des Allemands aux prisonniers d'un camp voisin de fabriquer des jouets pour les enfants.

	<u>Fonds documentaire personnel</u> Documents à caractère administratif . Bulletin de liaison, <i>Familles de prisonniers de guerre et prisonniers rapatriés</i>, n°22, novembre 43...sur l'emploi du terme de centre de suralimentation. . Tract sur <i>Tout Français a le droit de savoir où va l'argent</i>. Bilan financier . <i>Les Documents français</i>, n°5, 1943, Comités sociaux. . Editoriaux de Radio Paris de Philippe Henriot du 7 au 13 février 1944. . Note n°23 du 21 mai 1941 sur la nécessité de porter assistance aux enfants. . <i>L'Œuvre du Maréchal, deux années de gouvernement</i>, fascicule explicatif, 1941. . <i>Les premiers actes du Maréchal</i> publiés aux éditions Séquana, 1940. . Bilan d'un an de fonctionnement du Secours National/Entr'Aide d'Hiver, mars 42. . Lettre de Messieurs Balsan et Ferté à la Ferme Roberchamp de Malmaison sur la tonte des moutons. . <i>Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'Aide</i>, Fascicule édité par le Secours National, constat sur l'inefficacité des actes du SN qu'il convient d'améliorer. . <i>Pour sortir de la nuit où nous a plongés l'affreuse aventure</i>, Brochure éditée par le Secours National, 1941. . <i>Les Documents français</i> n°5, 1943, sur le ravitaillement offert par la Roumanie. . Tract du Secours National : 1.314 768.000 frs récoltés à la faveur du Secours National. . Additif au JO, 1943 : 15 milliards attribués au Secours National. . <i>Bilan d'une année d'activité en région parisienne du Secours National</i>, 1942. . <i>Journée du 11 avril 1943</i>, appel aux Toulousains, Délégation de Toulouse. . Formulaire utilisé pour le recrutement des familles d'accueil. . Note de Robert Garric du 28 juin 1941 sur la réduction des prix du train consentie aux enfants. . Note de Robert Garric du 21 mai 1941 sur la promesse du droit au bonheur pour les enfants. . Opuscule « Amitiés Robert Garric » Presse : . Cahier central de <i>l'Illustration</i> du 11 janvier 1941 : recommandations de l'Académie de Médecine, sous la houlette du Dr Raoul Lecocq, s'agissant de l'avitaminose des enfants. . <i>L'Illustration</i> du 30 novembre 1940 : Hitler, précurseur de la charité étatique. . <i>L'Illustration</i> du 19 avril 1941 : résidence artistique des enfants de Regensburg à Paris. . <i>L'Illustration, La Semaine, Match, Le Matin, La Tribune Républicaine, La Petite Gironde</i>, dates diverses. . <i>La Semaine illustrée</i>, 1941. . <i>Match</i> du 19 janvier 1939.

	. <i>La Semaine</i> n°26 du 9 janvier 1941. . <i>L'Illustration</i> du 8 novembre 1941. . <i>Match</i>, 15 février 1940, réclame sur le sirop pour enfants, <i>Papa repart tranquille</i>. . <i>Gringoire</i> du 6 juin 1940, appel à la radio pour retrouver les enfants perdus. . <i>L'Illustration</i> du 18 janvier 1941, article sur les enfants perdus. . <i>L'Illustration</i> du 2 décembre 1940 sur les enfants parisiens devenus parisiens. . <i>L'Illustration</i> du 2 décembre 1940 sur la description des Maisons d'enfants. . <i>L'Illustration</i> du 6 septembre 1941, description du quotidien favorable à la santé des enfants au Château de la Guette. . <i>Eclaireur de Nice et du Sud-Est</i>, 28 octobre 1943 sur les collectes de chaussures et espadrilles appelées « Semelles nationales ». . <i>L'Illustration</i> n°5106 du 18 janvier 1941, article sur le positionnement de la Baronne de Bouillierie du Château de Villandry. . <i>L'Illustration</i> du 9 novembre 1940 sur la nécessaire collaboration franco-allemande. . <i>Je suis partout</i> du 30 avril 1943, avertissement sur la destination des dons. . <i>La Petite Gironde</i> du 15 février 1941 sur les dons de la part des cinémas. . <i>Le Matin</i>, n°20.821 du 31 mars 1941 sur les émissions enfantines de Radio Paris. (Fonds documentaire personnel) . <i>L'Illustration</i> n°5108, du 1^{er} décembre 1941, Pétain prépare une jeunesse forte et féconde. Autres : . Carnet-agenda édité au 1^{er} avril 1945 distribué aux soldats de la Wehrmacht. . Cartes postales de l'Exposition de la Famille à Paris. . Livre pour enfants, Paluael-Parmont, <i>Il était une fois...UN MARECHAL de France</i>, 1941, Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal. . <i>Le Maréchal fait la France</i>, Bureau de documentation du Cabinet du Maréchal, 1940-1945. . Alexandrin à la gloire du don au Secours National imprimé sur une carte postale de la Creuse.
2 AG 500 307 AU 160 2 AG 500 2 AG 458 307 AJ 160 F60, 558 P2sd10 307AP 170 307 AJ 160 3070 AP 70	<u>Divers</u> Archives nationales . Archives nationales, note de 1941, non signée, sur la propagande de Vichy sur les activités du Secours National, citée par Jean-Pierre Le Crom dans son ouvrage « <i>Au secours, Maréchal</i> », Edit. PUF, Paris, 2013, page 207. . Archives Nationales : rapport d'activités de la Direction Sociale des Travailleurs Français en Allemagne. . Archives Nationales : note de René Demange à Du Moulin de Labarthète du 14 janvier 1941. . Archives Nationales, lettre de Pétain à Laval du 13 mars 1944. . Archives Nationales, accords financiers entre la DFTA et le Secours National.

1703W8 " 24W1	. Archives Nationales, proposition de Laval sur l'amélioration de la situation des familles de prisonniers. . Fonds Dautry, lettre de la directrice de la Futaie. . Rapport de la DFTA de juin 1943. . Eléments sur la Maison de la Futaie, liens privilégiés entre la directrice et l'Occupant, compte rendu du 5 avril 1943. Archives départementales de Seine-et-Marne
Pas de cote identifiée	. Dossiers biens séquestrés, Lettre d'Henri Sirolle du 11 mars 42 invitant à l'innovation pédagogique dans les Maisons d'enfants dans le cadre de l'orientation.
1979.09324.63	Archives de la Ville de Paris . Direction de l'Administration centrale, caractéristiques d'un personnel de qualité médiocre susceptible de candidater au Secours National. Maison de Sèvres . Témoignages écrits conservés et transmis par Michel Schwab, conservateur de la mémoire de la Maison de Sèvres. . Texte de Céline Marot-Fellag et Ariouet Céline, <i>les enfants cachés pendant la guerre, aux sources d'une histoire clandestine</i>. Musée de l'Education Nationale . Collection des dessins d'enfants sur le thème de l'Exode d'Antoine Prost et Yves Galupeau, initiés par Adrienne Jouclard, peintre et professeur de dessin de l'école de la rue Patay à Paris. Musée de la Libération de Paris . Disque du discours de Noël du Général de Gaulle aux enfants sous la cote 2037.371.4.3. Fonds privés . Revue <i>Les Amis du Vieux Chinon</i>, Tome XI, 2009, témoignage de France Meneau, prisonnier de guerre, mis à disposition par Jean-Claude Meneau, son fils. . <i>L'évasion d'un Malgré-nous</i>, Louis Mehl. . <i>Culture et patrimoine en Poitou et en Charente</i>, n°261, mai-juin 2020. Mis à disposition par Paul Racine : . <i>La Nouvelle France, appels et messages du Maréchal Pétain, du 17 juin 1940 au 17 juin 1941</i> et correspondances privées.
NAF 1780, NAF 1881 NAF 1785(1-2), NAF 12 283	Service des manuscrits de la BNF . Carnets de prisonniers, <i>L'âme des camps</i>. . Exposition de la vie intellectuelle et sociale dans les camps au Grand Palais, juin 44. Prison de Montluc à Lyon . Liste des fusillés, centre de www.memorial-montluc.fr consultable sur place. Fonds Katy Hazan

	. <i>L'OSE sous l'Occupation allemande, 1940-1944</i>. Opuscule Mémorial de la Shoah, Edit. les Belles Lettres, 2000. Archives AJPN Eléments d'informations sur la cache des enfants juifs sur le site de l'AJPN www.ajpn.fr Mairie de Morzine . Opuscule sur la présence des Allemands à Morzine, page historique de la site de la commune Journal de la commune de Salèves (Haute-Savoie) . N° 64 de 2009 sur la Maison de Morzine pendant la guerre.
	Fonds photographique . Départ pour les Maisons d'enfants : Cahier bilan-Secours National en édition interne, « <i>Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'aide</i> » sur la période d'avril 1940 à novembre 1941. (Fonds documentaire personnel) . Distribution du lait aux enfants, Fonds Lapi.R. Viollet, 1941. . Les enfants dans un abri de fortune, Site FB, <i>Les enfants dans la guerre</i> 39-45). . Mon Dieu, faites qu'ils ne viennent pas ce soir, <i>Notre combat</i>, juillet 1943 (Fonds documentaire personnel) . Distribution des bombons vitaminés dans la cour d'une école, extrait du documentaire « <i>Une enfance sous l'Occupation</i> », réalisé par S. Modello, en 2016. . Distribution de soupe, photo datée du 31 janvier 1940. (Fonds documentaire personnel) . Les Bund deutscher Mädel, <i>La documentation photographique, le nazisme, une idéologie en actes</i>, BrockerLeemage, n°8085, mars-avril 2012. . Séance de gymnastique féminine, Fonds Lapi.R-Viollet, 1941. . Bureau de placement allemand, <i>De la Défaite à la Résistance</i> de Roger Bourderon et de Germaine Willard, Edit. Messidor, Paris, 1990, page 175. . Un soldat allemand donne à manger à une petite fille dans un centre d'accueil pour sinistrés : Comconnection Cegésoma, D04, AGR, 1940, n°84077. . Affiche Mutter und Kind, <i>La documentation photographique, le nazisme, une idéologie en actes</i>, n°8085, mars-avril 2012. . Affiche Journée des Mères, archives départementales du Loiret, 12F12202. . Affichette d'information sur les sites d'assistance dédiés, Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck. . Enrôlement de la jeunesse allemande et chants hitlériens, <i>Les Alsaciens, une région dans la tourmente</i>, Claude Muller et Christophe Weber, Edit. Les Arènes, Paris, 2012. . L'embrigadement depuis le plus jeune âge, Site FB, les enfants de la guerre de 39-45. . Baut Jugendherbergen und Heime, <i>La documentation photographique, le nazisme, une idéologie en actes</i>, n°8085, mars-avril 2012. . Les enfants allemands collectent pour la Winterhilfe, Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck. . Les enfants du Champ de Foire à Lyon, les 19-20 juin 1941, Edit. Les Nouvelles de Lyon, Collection M.R.N.

	. Des enfants acclament le Maréchal Pétain, idem. . Pétain et les « Compagnons de France », 1940, Photo agence Trampus, côte inconnue. . Vente d'insignes à l'effigie du Maréchal Pétain, Fonds Lapi-R-Viollet, 1941. . Discours de Madame von Overen dans le <i>Durchgangslager d'Amersfoort</i>. Site/FB Seconde Guerre Mondiale. . Château de Belesbat, site de la commune de Courdimanche, Seine-et-Oise. . Dessin d'enfant accrochant le portrait de Pétain, <i>Face à l'épreuve</i>, brochure éditée par le Secours National, 1941. (Fonds documentaire personnel) . Portrait de Benito Mussolini, Alamy stock photos, Archives GBB, 2AWR1PG. . Portrait de Staline, Open Edition Journals, Markisaova, 1935. . Portrait d'Hitler, Tribunal du Net. . Portrait de Juan et Evita Peron, Alamy stock photos, Massimo Garcia, RXWC94. . Portrait de Kim Jong-un, Congrès de l'Union des enfants de Corée, 25 avril 2017. . Courrier et livret de Caisse d'Epargne offert aux enfants. Archives départementales de Niort, 160W/17. . Lettre du Maréchal Pétain à destination des enfants à la rentrée scolaire. Livre pour enfants, Paluael-Parmont, <i>Il était une fois...UN MARECHAL de France</i>, 1941, Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal . Rentrée des classes 1941, les écoliers écoutent à la radio le discours du Maréchal Pétain, Alamy Stock Photos . A l'école Saint Léonard, les enfants préparent un chant de bienvenue pour le Maréchal, <i>La Semaine</i> n°50 du 26 juin 1941. (Fonds documentaire personnel) . Le Maréchal est auprès des écoliers de France, Masson Jean, <i>Le Maréchal de France</i>, PHILIPPE PETAIN, <i>CHEF de l'Etat français</i>. (Fonds documentaire personnel) . Le Maréchal effectue sa promenade deux fois par jour dans le parc, il n'est pas rare de le voir saluer les enfants ou recevoir leurs messages, Fonds Roger Violet. . Pour connaître le portrait et la vie du Maréchal Pétain, les enfants reçoivent des livres et des albums d'images à colorier ou des abécédaires. (Photo collection Jonas/Kharbine-Tpabor) . Fête de la Sainte Charlemagne, les enfants reçoivent des cadeaux et effigie à l'effigie du Maréchal Pétain. Photo Lapi-R.Viollet, 1943. . Programme pour une manifestation théâtrale à l'adresse des enfants. (Fonds documentaire personnel) . Passage du Maréchal Pétain à Ligny-le-Barrois, le 25 mai 1944, Photo DF/Collection de <i>l'Est Républicain</i>, mise à jour le 5 octobre 2019. . Le Maréchal Pétain reçoit des fleurs de la part d'une fillette, <i>Aux enfants de France</i> par le Cabinet du Maréchal, le 11 novembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Exposition de dessins d'enfants à la mairie de Vichy, <i>Le Maréchal refait la France</i>, 1941, Bureau de documentation du cabinet civil du Maréchal. (Fonds documentaire personnel)

	. A Tarbes, une collecte de fruits et de laine organisée en collaboration avec les enfants, <i>Face à l'épreuve</i>, 18 mois d'Entr'Aide, 1941. (Fonds documentaire personnel) . Diplôme du Secours National donné aux enfants. (Fonds documentaire personnel) . Carte d'une fillette offrant sa poupée à des enfants nécessiteux. (Fonds documentaire personnel) . Les étudiants collectent des vêtements pour l'Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, du 28 novembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Livret du Maréchal aux enfants. (Fonds documentaire personnel) . Passage de Pétain à Lespinasse, Masson Jean, <i>Le Maréchal de France, PHILIPPE PETAIN, CHEF de l'Etat français</i>. (Fonds documentaire personnel) . La radio enfantine de Radio -Paris, <i>Le Matin</i> du 31 mars 1941, (Fonds documentaire personnel) . Pétain et une fillette suspendue à son bâton. (Fonds documentaire personnel) . Passage de la ligne de démarcation, Collection des dessins d'enfants sur le thème de l'Exode d'Antoine Prost et Yves Galupeau, initiés par Adrienne Jouclard, peintre et professeur de dessin de l'école de la rue Patay à Paris. . Les assistantes du COSI font l'appel des sinistrés, Site photographique des Bibliothèques spécialisées-Paris.fr sous la rubrique Conflits contemporains. . Destruction des archives du COSI, Album de 150 photos consacré à la Libération, exemplaire numéroté, Edit. Pasquelle, Paris, 1935. (Fonds documentaire personnel) . Château de Plovier de Saint-Marcel-de-Valence, site de la Ville de Saint-Marcel-les Valences. . Château du Grand Mesnil à Bures-sur-Yvette, site de la Ville de Bures-sur-Yvette. . Départ des enfants victimes des bombardements, Fonds Lapi-R.Viollet, 1942. . Enfants de Travailleurs Français en Allemagne, peut-être 1942, Ab.books fr. anonyme. . Courrier du grand-père de Michèle Sporer, prisonnier en Allemagne. . Maison de Montlignon, site de la Ville de Montlignon. . Enfants de la Maison de Montlignon, 1943. (Fonds documentaire personnel) . Château de la Rochedain, Musée du Carnavalet. . Une fête de Noël pour les enfants de prisonniers, <i>La Semaine</i>, n°26 du 9 janvier 1941. (Fonds documentaire personnel) . Noël des enfants de prisonniers à Saint Véran, <i>Face à l'épreuve</i>, 18 mois d'Entr'Aide, 1941. (Fonds documentaire personnel) . Boîte de cubes à l'effigie du Maréchal Pétain, Musée de la Libération de Paris. . Repas servi aux familles de Prisonniers de guerre, <i>Face à l'épreuve</i>, 18 mois d'Entr'Aide, 1941. (Fonds documentaire personnel) . Enfants de prisonniers photographiés à Saint-Etienne, 13 mai 1942, Archives municipales de Saint-Etienne, 39FI 3242. . Jacques et sa mère, par l'intéressé. . Photo de Jeanine Jardé, infirmière, honorée par le Secours National, mise à disposition par sa fille.

	. Photo de dessin d'enfant fait par un prisonnier, confiée par Jacques Gilloteau, témoin de guerre. . Enfant partageant le repas d'arrivée avec son père prisonnier de guerre qui a bénéficié d'une libération exceptionnelle. <i>L'Illustration</i> du 29 décembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Le retour du père prisonnier, Site/FB, les enfants de ma guerre 39-45, photo non sourcée. . Déjeuner des familles de prisonniers avec Madame Huntzinger, le 28 mai 1942. (Fonds documentaire personnel) . Distribution de jouets lors d'un spectacle pour les enfants. (Fonds documentaire personnel) . Affiche Salon du prisonnier, <i>Propagande dans la Seconde Guerre Mondiale</i>, Anthony Rode, Presses de la cité, 1989. . Bureau d'accueil des prisonniers, <i>Le Maréchal refait la France, 1941</i>. (Fonds documentaire personnel) . Les colis du Maréchal, <i>L'Illustration</i> du 22 avril 1940. (Fonds documentaire personnel) . Coupons d'achat de vin chaud pour les prisonniers de guerre. (Fonds document personnel) . Château de la Brévière, site historique de la Forêt de Compiègne. . Hôtel Régina, mis à disposition par Jacqueline Couttet, responsable du patrimoine de Morzine. . Maison de Montriond, site de Collection-Jfm.fr . Recrutement de l'Organisation Todt, <i>Journal de bord des liaisons Occupant/ Kommandantur</i> de Niort, 15BW126. . A la recherche des personnes disparues après l'Exode, Fonds Roger-Viollet. . Enfants perdus, <i>Match</i> du 21 mai 1940. (Fonds documentaire personnel) . On ne connaît pas l'identité de ces enfants, <i>La Semaine</i> du 7 avril 1940. (Fonds documentaire personnel) . Les enfants perdus, Collection de l'histoire du <i>Républicain de l'Est</i>, l'année 40, Nancy, 1940-45. . Photos d'enfants dans l'Exode, Musée de la Libération de Paris. . Séance d'apprentissage de l'utilisation du masque à gaz, <i>L'Illustration</i> du 11 mars 42. (Fonds documentaire personnel) . L'école reprend ses activités quotidiennes, <i>L'Illustration</i> du 2 décembre 1940. . Rondes d'enfants, <i>La Semaine</i> n°41 du 24 avril 1941. . Madame la Générale Huntzinger quête pour la Croisade de l'Air pur, <i>L'Illustration</i> du 18 novembre 1943, Fonds Mathias Gardet. . Séance de sport dans un centre d'accueil de jeunesse, <i>L'Illustration</i> du 1^{er} février 1941. (Fonds documentaire personnel) . Le monde paysan dans le livre pour les enfants qui raconte l'histoire du Maréchal de Paluel-Marmont, 1941. (Fonds documentaire personnel) . Les enfants tricotent pour le Secours National, avril 1944. (Fonds documentaire personnel) . Apprentissage du tricot, <i>L'Illustration</i> du 2 décembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Photos de la Maison de Charny, site de la commune de Charny. . Château de Claye-Souilly, site de la commune de Charny. . La Maison de Cristau-Lurbe, site de la commune de Cristau-Lurbe.

	. Collecte de vaisselle, l'<i>Illustration</i> n°5148 du 8 novembre 1941. (Fonds documentaire personnel) . Collecte pour les « miséreux » auprès de personnes fortunées, l'<i>Illustration</i> n°5154 du 28 décembre 1941. . Maison de Marnay. Photos mises à disposition par Jacques Pirondeau. . Documents de saisine des biens juifs, Archives du Ministère des finances, PH232/06 0004. . Madeleine Carroll pose avec des enfants qu'elle a recueillis, <i>Match</i> du 22 février 1940. (Fonds documentaire personnel) . Communication sur les appels à la générosité portés par les gardes-champêtres, <i>Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'Aide</i>. (Fonds documentaire personnel) . La Milice distribue aux nécessiteux. <i>Les années 40, la vie des Français de l'Occupation à la Libération</i>, n°68, 1980. (Fonds documentaire personnel) . Conférence faite aux futurs collecteurs du Secours National, l'<i>Illustration</i> du 20 décembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Examen d'un collecteur à l'issue de la période de formation, l'<i>Illustration</i> du 20 décembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Courrier attestant de la réquisition des biens de Monsieur Eugène Colas, archives du Ministère des Finances, PH236/06 0004. . Bon de soutien au Secours National. (Fonds documentaire personnel) . Dessins de prisonniers pour encourager à faire des dons à la faveur des enfants, Service des Manuscrits de la BNF, <i>l'âme des Camps</i>, NAF 1780, NAF 1781, NAF 1782, NAF 1785(1-2), NAF 12 283. . La pesée des enfants au Centre d'accueil du Ministère de la Marine, l'<i>Illustration</i> n°5135 du 9 août 1941. (Fonds documentaire personnel) . Prêts à partir en Maison d'enfants, Fonds Roger-Viollet, site historique de la Parisienne de la Photo, 1941. . Collecte du lait pour le Secours National. (Fonds documentaire personnel) . Distribution du lait dans un centre « Goutte de lait », l'<i>Illustration</i> du 2 septembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Le départ vers l'inconnu, Fonds Roger-Viollet, Site archives historiques de la Parisienne de la Photo, 1941. . L'orphelinat ouvrier de l'Avenir Social de la Villette-sur-Aulne avant sa réquisition par le Secours National. Site CPA77, non daté. . Scènes de vie quotidienne à la Maison de Villette-sur-Aulne. (Fonds documentaire personnel) . Carte et timbres de soutien à la Maison de Villette-sur-Aulne. (Fonds documentaire personnel) . Lettre du Grand Rabin de Paris, Archives départementales du Cantal, 419F 164. . Photos enfants juifs cachés, Mémorial de l'Holocauste de Washington. . Germaine Le Hénaff, Archives de l'Histoire de l'Education spécialisée. . Le Château de la Guette, l'<i>Illustration</i> n°5138 du 6 septembre 1941. (Fonds documentaire personnel) . Le Château de Lamberval, fonds privé mis à disposition par Rachel Szwarckopf, enfant-témoin. . La Maison de Sèvres, site de l'AJPN. . Formulaire d'engagement d'une institutrice lors de son recrutement, en 1941. Archives Ministère des Finances, PH195/07, dossier Château de Basses-Fontaines. . La lingerie de la Guette, Fonds Duterte mis à disposition par Fouzi Ghlis.

	. Fiche de renseignements pour l'embauchage du personnel, Archives Ministère des Finances, PH233/06 0012. . Deux cartes professionnelles, Archives du Ministère des Finances, PH195/07 0003 . L'enfant attend son père prisonnier, carte postale. (Fonds documentaire personnel) . Lettre de Raphaël Jardé, camp de travail, 13 août 43, fonds privé Michel Sporer. . Lettres d'enfants cachés, documentaire de Robert Bober, Dulac distributions. . Les enfants fêtent Noël, DTFA. Fonds Fouzi Ghlis. . Livre pour enfants à l'occasion de Noël. (Fonds documentaire personnel) . Jeu de l'oie à l'effigie du Maréchal Pétain, Collezione L. Clompi. 30 0002, 1941. . La crèche vivante de Noël au Château de Villandry, <i>l'Illustration</i> du 18 janvier 1941. (Fonds documentaire personnel) . Ecrire aux parents au Château de la Guette, Fonds Duterte, mis à disposition par Fouzi Ghlis. . Les enfants écrivent à leur père prisonnier, Service manuscrits de la BNF, NAF 17 281. . Des femmes prient, <i>Match</i>, 30 mai 1940. (Fonds documentaire personnel) . Voyage de Pétain à Lyon, les 18 et 19 novembre 1940, <i>l'Illustration</i> n°599 du 30 novembre 1940. (Fonds documentaire personnel) . Le Maréchal assis sous un chêne et chacun pensa à Saint Louis, Brochure officielle de la Jeunesse, Roger Borderon et Germaine Willard, paris, 1990. (Fonds documentaire personnel) . Les communiantes, brochure <i>Pour sortir de la nuit où nous a plongés l'affreuse nuit</i>, 1941. (Fond documentaire personnel) . Prière des enfants pour leurs papas prisonniers, carte. (Fonds documentaire personnel) . Le Maréchal substitué à Marianne, <i>Abécédaire du Maréchal, De la défaite à la Résistance</i>, Roger Bourderon et Germaine Willard, Edit. Messidor, Paris 1990. . Visite d'Abel Bonnard à la Maison de Sèvres. Fonds mis à disposition par Michel Schwab, Sévrien. . Les enfants de prisonniers trouvent la joie dans la forêt de Compiègne grâce au Secours National. (Fonds documentaire personnel) . L'école en plein air au Château de la Faisanderie, Fonds Fouzi Ghlis. . Les activités scolaires au Château de la Guette, Fonds Fouzi Ghlis. . Elevage des lapins par les enfants, <i>Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'Aide</i>. (Fonds documentaire personnel) . Détail du diplôme d'Honneur délivré aux enfants. (Fonds documentaire personnel) . Réclame pour des clapiers. <i>l'Illustration</i> n°5096 du 9 novembre 1940. . Au château de la Guette, on élève des lapins, Fonds Duterte mis à disposition de Fouzi Ghlis. . Centre de tri et examens des manuels scolaires, <i>Pour sortir de la nuit où nous a plongés l'affreuse nuit</i>, 1941. (Fonds documentaire personnel) . Les enfants se rassemblent autour du Maréchal, <i>l'Illustration</i> n°5049 du 13 novembre 43. (Fonds documentaire personnel) . L'atelier d'imprimerie de la Maison de Sèvres, Fonds Michel Schwab, Sévrien.

	. La dernière génération des Francisques, <i>La France allemande</i>, cahier photographique central, Pascal Ory, Edit. Gallimard, 1995. . Au Château de la Guette, Fonds Duterte, mis à disposition par Fouzi Ghlis. . On défile dans les rues, au pas cadencé, <i>Les années 40, la vie des Français sous l'Occupation</i> n)27, Tallandier 1979. . La Maison de Sèvres en activité pédagogique, Fonds mis à disposition par Michel Schwab, Sévrien. . Victor Gambau devant ses casiers d'imprimeur, Collection photographique de la Maison de Sèvres. . A l'imprimerie de la Maison de Sèvres, Fonds mis à disposition par Michel Schwab, Sévrien. . La vie quotidienne au Château de Coudray-Montpensier, Archives du Ministère des Finances, 238/06 0001, Fonds Marguerite Cortez. . Journal du Petit Peuple, un journal pour les enfants, Archives du Ministère des Finances, 233/06 0008. . Journal des enfants du Château de la Guette, Archives du Ministère des Finances, 233/06 0013. . Jardiner au Château de la Guette, Fonds Duterte mis à disposition de Fouzi Ghlis. . Enfants au Château de Coudray-Montpensier, Archives du Ministère des Finances, PH238/06 0002, Fonds Marguerite Cortez. . Enfants dans la cour du Château de Lamberval, Fonds privé mis à disposition par Rachel Szwarczkopf. . Les enfants s'occupent des animaux, Fonds mis à disposition par Michel Schwab, Sévrien. . Enfant sur un métier à tisser, Fonds Duterte, mis à disposition par Fouzi Ghlis. . La leçon de pipeaux à la Maison de Sèvres, mis à disposition par Michel Schwab, Sévrien. . La leçon de pipeaux à la Maison de Montlignon, mis à disposition par Fouzi Ghlis. . Les enfants naviguent sur des obus transformés en barques, <i>Ambiance</i> n°1 du 13 décembre 1944. . Les enfants apprennent en fonction de leurs choix, <i>Cadran</i> du 11 novembre 1944. (Fonds documentaire personnel)
	Fonds audiovisuel . Emissions « 40-45, je me souviens », diffusées en 2021 par Notélé, télévision régionale Wallonie picarde . <i>La guerre des enfants, 39-45</i> », documentaire réalisé en 2020 par Michèle Durren et Julien Johan . <i>Heimat</i>, de Edgar Reitz, 2013. . <i>Les brûlures de l'Histoire</i>, réalisé par Patrick Rotman en 1997, INA. . <i>Journal France-Actualités</i> du 30 juillet 1943, INA, Secours National. . Les 88 ans de Pétain, <i>France Actualités</i>, 1^{er} mai 44, INA . <i>Le troisième homme</i>, Jérôme Prieur, Melisande Productions, 2021. . <i>Actualités</i> du 9 octobre 1942. INA, conflits contemporains. . <i>Actualités</i> du 16 juillet 1943, INA, conflits contemporains. . <i>Les enfants sur le chemin de l'Exode, 40-45, le Perche en parle</i>, Association Perche Communication de Nogent-le-Rotrou, You Tube. . <i>Hitler, un film d'Allemagne</i>, réalisé par Hans-Jürgen Syberberg en 1978.

	. <i>La Croisade d'air pur</i>, 9 juillet 1943, INA . <i>Un village français</i>, série télévisée réalisée, en 2014, par Frédéric Krivine, Philippe Tribot et Emmanuel Daucé. . <i>Pingouin et Goëland et leurs 500 petits</i>, Documentaire réalisé par Michel Leclerc, en 2020. . <i>Mémoire de civils, L'Occupation racontée par nos grands-parents</i>, Hérodote.net du 18 juin 2013.

Les supports visuels : (additif à la page 64)

Archives INA en ligne	2019 2020 2021	. Nombreuses vignettes filmiques (non exhaustives), retranscription des commentaires, mise en perspective avec les documents écrits.
Mémorial de Royallieu-Compiègne	2020	Analyse filmique de 8 vignettes des voyages de Pétain en zone libre, chronométrage des apparitions des enfants dans les films présentés.
Musée de l'Histoire vivante Montreuil	26/1/2020	Consolidation connaissances Seconde guerre mondiale.
Musée de Libération de Paris	3/2/2022	Consolidation des éléments de connaissances de l'Occupation.
Cinéma de Montreuil	24/2/2020	Invitation à l'avant-première du film <i>Pingouin et Goëland et leurs 500 petits</i> de Michel Leclerc.
Notélé Télévision régionale Wallonie-Picarde	2021	. Série émissions 39-45, <i>je me souviens</i> .
Mémorial de la Shoah Paris	2022	Projection du film « Darlan, le 3 ^{ème} homme de Vichy », de Jérôme Prieur.
Divers	Période non comptabilisée	Innombrables films et documentaires vus sur la Seconde guerre mondiale.

Les enquêtes *in situ* (Additif à la page 69)

4) Sarthe et Indre-et-Loire

3/8/20	Enquête en mairie de Rouillon-sur-Sarthe	. Rendez-vous avec Denis Chalmel, Directeur Général des services. Entretien avec des membres du personnel de la mairie. . Mise à disposition de la salle du conseil municipal pour consulter l'opuscule communal détenant des informations sur la Maison d'enfants de la Futaie. . Visite de la Maison de la Futaie (extérieurs). Prise de photos. . Enquête de rue à la recherche de personnes ayant connu la période de guerre. Interrompue à cause d'une certaine hostilité : suspectée d'être pétainiste.

4/8/20 5/8/20 6/8/20	Rendez-vous aux archives départementales de la Sarthe	. Travail sur les archives, essentiellement sur toute la correspondance entre le préfet et la <i>Kommandantur</i>. . Ordres de réquisitions.
7/8/20 8/8/20	Inventaire des 5 Maisons d'enfants de l'Indre-et-Loire : . Maison de Marnay . Château de Coudray-Montpensier à Seully . Maison de la Gaudinière à Saint-Cyr-sur-Loire . Château de Villandry à Villandry . Château de la Rochedain à Souvigné	. Renseignements pris dans les mairies de Seully, Saint-Cyr-sur-Loire. . Identification du dépôt de matériel du Secours National : la Maison Rose de Saint-Cyr-sur-Loire. . Enquête de rue à Saint-Cyr-sur-Loire . Circuit de découvertes des 5 Maisons : prises de photos. . Rencontre avec un des administrateurs de Villandry. . Rencontre avec les propriétaires de la Maison de Marnay. . Rencontre avec Michel Verdier, ancien maire d'Azay-le-Rideau, premiers éléments sur la Maison de Marnay, commune intégrée aujourd'hui à celle d'Azay-le-Rideau.
10/8/20 11/8/20	Rendez-vous aux archives départementales de l'Indre-et-Loire	. Travail sur les archives, essentiellement sur toute la correspondance entre le préfet et la <i>Kommandantur</i>. . Dossier sur Villandry. . Ordres de réquisitions.

5) Enquête de consolidation N°1 : Cantal

Dates	Activités
19/5/21	Enquête à Vic-sur-Cère (mairie et habitants) et première consultation des archives d'Aurillac
20/5/21	Suite Archives d'Aurillac

6) Enquête de consolidation n°2 : Sarthe, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres

21/9/21	Maison de la Futaie	. Rendez-vous à la Mairie de Rouillon sur Sarthe . Investigations auprès de 3 coopératives agricoles susceptibles d'avoir la clé de la Maison (En août 2020, impossibilité de visiter l'intérieur). Le château est désaffecté depuis les années 70 et traversé d'amiante. Reçue par le responsable technique de la Coopérative Agrial, enfin identifiée comme propriétaire actuelle de La Futaie. . Rendez-vous pris avec une collaboratrice de la coopérative pour une visite de la Futaie. . Visite intérieure du Château, sous conditions de sécurité, prises de photos. . Après-midi : rendez-vous pour un échange avec Jacques Vaulay, historien local. Opportunité, par son intermédiaire de se rendre devant un autre château de la commune réquisitionné par les Allemands et ayant un lien avec la Futaie. . Soirée : Cheillé, en Indre-et-Loire. Dîner avec des membres d'une famille dont les pères et grands-pères furent prisonniers de guerre.
22/9/21	Maison de Marnay	. Rencontre avec Michel Verdier ancien maire d'Azay-le-Rideau et premier témoin Raymond Tessier à son domicile. Enregistrement du témoignage au titre de la mémoire locale.

23/9/21	Château de Rochedain Maison de Marnay Archives de Tours	. Rendez-vous avec Laurence Rohard de Poncheville, propriétaire du Château de la Rochedain. . Travail dans les Archives départementales d'Indre-et-Loire. . Soirée : rencontre avec le deuxième témoin, Mauricette Bureau-Cothion, à son domicile. Enregistrement du témoignage au titre de la mémoire locale. . Seconde soirée : témoignages d'habitants sur le contexte de guerre dans la commune de Marnay.
24/9/21	Pouponnière Le Lison De Fressines Deux-Sèvres Archives de Niort	. Rendez-vous avec Hélène Barboteau, présidente de l'association des anciens élèves de Fressines et Marylène Piot, bru des anciens gardiens de la Pouponnière. . Visite extérieure de la Pouponnière. Travail sur les Archives départementales de Niort : éléments d'information sur la pouponnière de Lison et découverte des livrets d'épargne des 56 enfants des Deux-Sèvres griffés par Pétain.

5/12/21	Château de Lamberval Fresnoy- en-Thelle Oise	Rencontre avec Adhémar et Benoît Lamoureux, fils des propriétaires du Château. Visite des lieux, prises de photos, mise à disposition de documents.
"	Château de la Brévière Saint-Jean-aux-Bois Oise	Rencontre avec les propriétaires partiels du Château : Angéline Scavone et Jean-Jacques Marchesseau. Visite, prise de photos, mise à disposition de documents.

30-31/21	La Cressonnière Muides/Loire Château de Basses Fontaines Saint Laurent-Nouan	Rencontre à la Mairie et Médiathèque de Muides/Loire, Prise de photos, idem pour le Château de Basses-Fontaines.

DES LIEUX DE RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES :

Octobre 2019	Wagon de Montoire	. Appropriation in situ du contexte de l'Armistice.
Octobre 2019	Mémorial de Royallieu-Compiègne	. Analyse filmique des déplacements de Pétain en zone libre.
Octobre 2020	Mémorial Alsace-Moselle Schirmeck	. Nazisme, endoctrinement, situation juridique, etc.
19/11/2021	Mémorial-prison de Montluc Lyon	. Appropriation du contexte de la situation des otages.
30/11/2021	Musée historique 39-45 Blois	. Consolidation des connaissances autour de la guerre.

EVENEMENTS DE CONSOLIDATION DE CONNAISSANCES ADDITIONNELS :

2017	Exposition temporaire, <i>Les jours sans</i> , présentée au Centre de Recherches sur la Déportation de Lyon.
Années 2018-2019-2020	Séminaires doctoraux organisés par l'université.
27-29/11/2019	Colloque <i>Sans familles, dans les guerres du XXème siècle</i> , Archives nationales de Pierrefitte.
15/16/17/10 2021	Congrès franco-allemand de la Fédération des associations franco-allemandes qui a lieu, les 15-16 et 17 octobre 2021, à Saint Brieuc
21/9/2021	Concert-Lecture, anniversaire de la libération des déportés, Librairie Kléber, Strasbourg.
25/10/2021	Journée d'étude « <i>Construction de la mémoire, transmission face au racisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie</i> », dans le cadre du partenariat entre le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)

ANNEXE 2 :

LISTE RECAPITULATIVE

DES THEMATIQUES ABORDEES PAR LES TEMOINS DE CONTEXTUALISATION

+ **Suzanne Aubin** née le 29/2/1924 à Paris
Rencontrée en Maison de retraite.

Raconte la débâcle des soldats français. Inquiétude devant l'avenir. Envoyée en province par ses parents pour la mettre à l'abri des privations de la région parisienne. Train bombardé par les Italiens. S'est sentie abandonnée. Désespoir. Suicides dans son entourage. « *Nous étions des mineures qui avaient des responsabilités d'adultes.* » Pleure tous les jours, très malheureuse.

Chronicité de la guerre dans la famille : le grand-père maternel connaît sa troisième guerre. Perturbations familiales importantes. Abusée par les discours de Paul Reynaud qui annonçait la victoire de l'armée française. Impossibilité d'avoir des informations fiables. Peur parfois insurmontable. Soulagée à l'annonce de l'Armistice. Arrêt des combats, donc arrêt des pertes humaines. Mais effrayée par la mauvaise réputation des Allemands de 14-18. « *On ne nous disait rien, on ne savait rien. On savait qu'il y avait des choses graves mais on ne savait rien.* » Nécessité d'aider ceux qui avaient perdu la foi. « *J'avais la foi, par nature.* » Vivre au jour le jour. Rêver ? Juste l'amour !

Marché noir, une manière de survivre.

« *Pourquoi suivre de Gaulle ? On ne connaissait que Pétain.* »

+ **Robert Baudet** né le 21 janvier 1924 à Oison dans le Loiret
Rencontré en maison de retraite.

Famille informée par l'existence de De Gaulle. Ecoute de Radio-Londres. Déception forte par rapport à Pétain, vainqueur de Verdun. Refus de la défaite. Espoir partagé par la famille. Contre l'Armistice et la Collaboration. « *Mon père a pleuré quand Pétain a serré la main à Hitler.* » Lycée bombardé, inquiétude quant à la suite de la scolarité.

+ **René Bonneville** né le 7 juin 1922, à Epieds-en-Beauce dans le Loiret
Rencontré à son domicile.

Déception quant à la situation de l'Armée française qui *n'avait pas ce qu'il fallait*. Peur de la Cinquième colonne. Peur des Allemands qui vivaient près de lui et notamment dans le Château de Huisseau-sur-Mauves (Loiret). Parti en Exode en Sologne. Impressionné par les premiers motards allemands. Beaucoup d'Allemands dans les maisons avoisinantes. Couver-feu obligatoire. Si on ne bougeait pas, on n'avait pas de problèmes avec les Allemands. Content à l'annonce de l'Armistice. Les dernières classes ne partent pas au combat. Bouleversé par le nombre de prisonniers français, puis par les départs au STO. « *On ne faisait pas de bêtises, ah non ! Tout était si difficile mais je n'ai pas été volé de ma vie.* » Nécessité de rester tranquilles. La peur des gendarmes s'est transformée en peur des Allemands. Jouer, garder les vaches, grandir sous la surveillance constante des Allemands.

+ Marie-Louise Barrois né le 24 avril 1922 en Algérie
Rencontrée en Maison de retraite.

La famille est en Algérie. Elle est prévenue par une employée de la Poste qui lui annonce la fin de la guerre. Sûre que l'armée française se bat et qu'elle va gagner. En Algérie, elle entend le Général De Gaulle. La famille est confiante de l'issue de la guerre parce qu'il y a le général De Gaulle. Tout le monde parlait des Allemands.

+ Eugène Dominois né le 15 septembre 1933 à Versailles-Rocquencourt
Rencontré à son domicile.

Mère d'origine alsacienne et parlant allemand. Avantage dans certaines situations mais danger dans d'autres. Souci avec le français car n'a entendu que l'allemand dans la famille. *« J'entendais parler des Allemands et ils allaient nous manger. J'avais peur. »* Situation perçue comme grave. Invasion de la Pologne. Signal d'un avenir difficile. Daladier et consorts en fuite à Bordeaux. Colère après les dirigeants. Incrédulité devant les Belges et les Hollandais déjà en exode. Obligation de partir aussi. Dénouement de la famille. *« Je connaissais Pétain parce qu'il y avait de la publicité de lui sur un cahier. »* Difficile de comprendre ce que disaient les adultes. *« Il y avait quelque chose qui ne gazait pas. »* Départ dans une charrette avec six enfants. Où ? Les Allemands distribuent des bonbons et d'autres friandises. Réquisition du Château de Murat (dans l'Allier ?) Installation de la famille près du cimetière des chiens. Transfert vers Bordeaux puis Châteaudun en passant par Albi (?).

Peur des armées italiennes. Mitrillage des civils par l'aviation italienne en chemin. Les Allemands forcent les retours des personnes qui ont fui. Retour à Rocquencourt. Manger coûte que coûte. *« On était de petits voleurs et on se débrouillait. On a été pris parfois par les gendarmes. On nous a mis en prison pour nous faire peur. J'ai toujours peur de la police, toute ma vie. »* Travailler dur pour manger, même enfant. Les Allemands ont prévu de faire sauter le Château de Rocquencourt. Peur de la population. Arrivée des SS, via Versailles. Peur d'eux, agressivité quotidienne de leur part. Pas eu droit aux aides du Secours National. Se débrouiller seul. Les Allemands -pas les SS- nourrissent les familles qui ont beaucoup d'enfants. Matches de football avec les plus âgés. Présence des FFI. Les Allemands le savaient-ils ?

+ Denise Dominois née le 19 novembre 1930 à Boutigny dans l'Essonne
Rencontrée à son domicile.

Vient de faire sa communion malgré les restrictions. Peur des *Vert-de-gris*. Les Allemands jettent du chocolat aux enfants. Pas rassurés ! Poison ? Se dévoue pour essayer et prouve qu'on n'est pas malade en le mangeant. Les Allemands prennent les chevaux. Etat de panique. Les fermiers pleurent. Les chevaux se cabrent. Effrayée par la scène. Un fermier se cache. Elle est en lien avec lui pour le ravitailler.

A volé un vélo à un Allemand : *« Ils nous ont volés, alors, on les vole aussi. »*

Réquisition de la maison familiale par l'Occupant. Obligation de lavage de leur linge. Nourrissent cependant la famille, chaque soir. Peur de la mère pour sa fille. Les Allemands investissent toutes les maisons. Destruction d'un émetteur-radio. Très peur des Allemands. Obligation de mettre des rideaux à toutes les fenêtres. Un Allemand veut la mettre sur ses genoux.

Transfert immédiat à Montigny-sur-Loing pour se soustraire à la fougue de certains Allemands. Ils ont brûlé des maisons.

+ Emile Demion, né le 23 mars 1938 à Rennemoulin dans les Yvelines
Rencontré à son domicile.

Peur permanente. Nécessité de faire attention. Peur d'être tué. Omniprésence des Allemands. Père FFI. Tension permanente au sein de la famille. « *On était fier parce qu'il était un soldat et qu'il était contre les Allemands. Il ne disait jamais rien mais ça se savait.* » Peur de la dénonciation. Activités de résistance pendant la nuit. Problème de ravitaillement. Biscuits caséinés à l'école. Lait avec du cacao distribués par les maîtresses. A un moment, école fermée. Confiscation de la voiture de mon père par les Allemands. A la Libération, confiscation des hôtels allemands pour accueillir des enfants français en convalescence. Emile en fait partie.

Vient de faire sa communion. Il est en retraite spirituelle. Ecole fermée. Réquisition des bâtiments par les Allemands. 2,5kms tous les jours pour pouvoir manger. Fermiers complaisants ou pas.

Vol de la bicyclette de son frère par les Allemands.

Vol de tables de nuit dans les maisons incendiées. Le maire récupère les objets du vol. Représailles sur les enfants.

Accueilli par des sœurs car maison détruite. Nourri correctement. Brode du linge d'église. Voulait être religieux pour pouvoir broder des robes d'artistes. Peu de rêves. Enfance volée.

+ Jacques Gilloteau né le 31 août 1931 à Maubeuge dans le Nord.
Rencontré via Groupe FB, « Mémoire Seconde guerre mondiale ».

Enfant de prisonnier. Absence de lien affectif aussi bien avec la mère que le père qu'il ne connaît pas. (Trop jeune quand il est parti.) Une paire de claques en guise de retrouvailles puisque Jacques l'appelle « *monsieur* ». Liaison du père avec une femme allemande. Conflit grave autour du sentiment patriotique. Douleur psychologique incommensurable.

+ René Godet né le 15 juin 1926 à Sedan dans les Ardennes
Rencontré en maison de retraite.

Colère après le gouvernement à cause de l'état général de l'armée française. Pas de préparation à la guerre. Décalage entre les chevaux français et les armes puissantes allemandes.

Peur des Allemands en raison de ce qui se savait de la guerre de 14-18. Obligation de fuir. Arrivée à Caen impossible.

Epouvante de la famille revivant 14-18. Errance entre les Ardennes et la Bretagne. Obligation de quitter la zone interdite. Famille silencieuse sur les événements mais enfants conscients des dangers. 40-41, hiver glacial. Pas de quoi se chauffer. Faim permanente. Plus de rêves. Bagarre entre les Pétainistes et les Gaullistes. Pétain reste le sauveur de la France. « *J'étais Pétainiste.* »

Arrivée à Versailles : ville à angles droits qui fait peur. On peut rencontrer un Allemand chaque fois qu'on tourne à gauche ou à droite. Présence de la garde allemande à certains endroits : *wache* qui devient *vache*. Changement d'orientation idéologique familiale. Il fallait résister.

Trains partant pour le STO. Déchirement. Puis propagande pour les Chantiers de jeunesse à la radio.

Avant la guerre, Blum portait tous les espoirs. Liberté, vacances, rêve de se marier, d'avoir des enfants. Plus rien ensuite.

+ Guy Herbulot né le 7 mars 1925 à Sedan dans les Ardennes

Rencontré en maison de retraite.

Pas de choix ni d'état d'âme. L'Exode était réglementaire. « *On a mis les masques à gaz comme en 14. Surtout les enfants.* » Un côté spectaculaire mais souvenir désagréable. Famille éclatée, père mobilisé puis prisonnier. Se souvient des prisonniers français marchant sur le chemin du retour. Zones germanisées. Impossible de protester. Peur du lendemain. Plus de logement. Sedan particulièrement détruit. Fuite à Bar-le-Duc. Les réfugiés ont la possibilité d'avoir un passeport. N'en a pas. Peur de la police. Sait parler allemand. Avantage et danger selon les situations. Interrogation quant à la « drôle de guerre ». Une carte reçue de la part de son oncle : accords de Munich et portrait d'Hitler avec un canon. Souvenir de cette image très prégnante. Conscience qu'Hitler est dangereux. Mobilisation du père. Peur de la suite des événements. Wagons à bestiaux réquisitionnés pour transporter l'armée française. Apprends le terme « front ». Arrivée à Limoges dans des conditions épouvantables. Familles parquées par les Allemands dans la gare. Un père veut rejoindre sa femme et ses enfants. N'obtenant pas gain de cause, il se fait tirer dessus. Puis train mitrillé. La Croix-Rouge distribue du bouillon. « *Un peu de bonheur, un peu d'amour.* »

Prairie de la grand-mère réquisitionnée par les Allemands. Souci de santé de celle-ci. L'instituteur donne aux enfants des cartes de Pétain à vendre. Mais jamais obligé, cependant, de chanter « Maréchal, nous voilà ! ».

Tristesse, peur.

+ Nicole Péguay née le 19 octobre 1925 à Ardon dans le Loiret

Rencontrée à son domicile.

Connaissances de conciliabules entre les chefs d'Etats. Mais aucune illusion sur l'issue de la guerre. Père, ancien militaire dans l'armée coloniale ayant accès à certaines informations. Désir de se révolter si les Allemands pénètrent en France. Conflit au sein de la famille. Une cousine : « *Si le drapeau allemand flotte sur la Tour Eiffel, cela ne me fera rien !* »

Envie de faire quelque chose. Bouleversée par le nombre de prisonniers. Frère et beau-frère avaient été mobilisés. Bombe sur la boucherie familiale. Impressionnée par les motards allemands. Au passage des soldats français, désespoir. Inquiétude du lendemain. Peur de tout ! Envie de fuir. 19 personnes de la famille sont sur les routes de l'Exode avec un maximum de bagages. Espoir que Pétain fasse quelque chose. Mais trop fier ! La poignée de main avec Hitler est inacceptable. Mal au cœur de voir le même wagon qu'en 1918. Obligée de travailler dès 15 ans. Travaille dans un Groupement de viandes. Inventaire des tickets de rationnement. Peur de parler de ce qui se passe, même en famille.

Méfiance à l'égard de tout le monde. « *On avait peur des Allemands, alors, on faisait comme s'il n'était pas là.* » Adaptation forcée à la situation. « *On ne les enfiguraient pas.* » Invention d'un langage avec ses cousines pour ne pas se faire comprendre des Allemands. Peur des voisins, un militaire en particulier. Plus de rêves. A perdu cinq ans de sa vie.

Peur de dire. Difficulté de savoir de quoi on a peur. Vie effrayante. Disparition soudaine de personnes sans explications. Quel lendemain possible ? Viol d'une amie. Peur de manquer ! Aller au ravitaillement en permanence. Petit-cousin porte des messages. Peur mais s'acquitte tout de même de la mission

+ Paulette Planchot née le 4 juin 1920 à Paris

Rencontrée en maison de retraite.

Espérance que Pétain soit un paravent devant les Allemands. Hommes politiques sont loin de la réalité. « *On avait notre petite vie* ». Persuadée que l'Armistice arrangerait les choses.

En qualité d'institutrice, a distribué les biscuits caséinés. Normalement, biscuits comptés mais il y en avait en surplus. Des enfants en ramènent à la maison. « *On ne disait rien parce que les familles étaient pauvres.* » Faim permanente. Distribution également de saucisson danois. Rumeur publique que les Allemands allaient enlever les enfants. Garde les enfants de parents qui ne peuvent pas s'en occuper, le mercredi ou le jeudi dans un square ou dans une salle chauffée. Les enfants avaient au moins un repas donné par la mairie, via le Secours National. Pétain augmente les salaires des instituteurs. Situation matérielle qui s'améliore. Distribution de prix aux enfants grâce aux dotations du Secours National. Bénéficie de formations complémentaires malgré la situation.

Participation à la campagne de récupération de métaux avec ses élèves. Tickets de rationnement du vin en échange.

Niveau de pauvreté différent entre la campagne, les petites villes de province et les grandes. Peur de se faire prendre par les Allemands lorsqu'elle part en vélo au ravitaillement. Quand on croise les Allemands, *on ne bouge pas*. Parfois, lance des boules de neige puis disparaît.

« *On ne savait pas grand-chose de ce qui se passait aux alentours, on n'avait pas les moyens de communication comme aujourd'hui.* » Peur de ce qui pouvait arriver.

Les enfants sont des matières importantes pour construire l'avenir. Pétain rappelle régulièrement aux instituteurs leur mission de bâtisseurs de l'avenir.

« *On ne savait jamais ce qui était la vérité.* »

« Notre jeunesse s'est arrêtée. C'est un arrêt de vie. On avait peur de tout, des Allemands, surtout »

+ Raymond Rouillé né le 1^{er} juillet 1933 à Montbard

Rencontré en maison de retraite.

Acquiesce ou invalide les propos des enquêtés.

+ Stefan Zweig né le 30 avril 1928 à Coubeyre en Seine-et-Marne

Rencontré en maison de retraite.

D'origine polonaise. Se dit très malheureux. Projets professionnels contrariés. Voulait être mécanicien. Vit avec l'angoisse d'avoir les Allemands « *au-dessus de la tête.* » La France n'a plus d'avenir. On sait les choses par le biais du « Parisien ». Père prisonnier en Allemagne.

Garde des vaches non loin d'un chemin de fer où passent des trains réquisitionnés par les Allemands. Mère très démunie. Lave le linge dans le village pour survivre. Désigné comme « Sale Polak ». Apporte le bois pour chauffer le poêle de l'école. Accommodements mis en place par l'instituteur qui le prend en charge. Peut rester dans la classe après l'heure pour se réchauffer. S'occupe également des lampes à huile car pas toujours d'électricité.

Bouleversé par les réquisitions des Allemands de nombreuses maisons. Obligation d'écouter les discours de Pétain. Instituteurs de l'école opposés à Vichy. Mais rapport de forces inégal. Difficile et dangereux de s'opposer.

Aucunes aides pour la mère. Racisme à l'égard des Polonais ?

Instituteur veut lui donner des biscuits casés. Refus de la mère qui a peur qu'on empoisonne son fils. Sert la messe tous les matins sans conviction. Prie, cependant, pour que les événements cessent le plus rapidement possible.

Les Allemands ont aussi réquisitionné le Château de Coubeyre. Impressionné par leur élégance. Contraste : ils s'excusent d'avoir heurté un cheval et ont fait une déposition à la mairie. Ont indemnisé le propriétaire.

Reçoit du chocolat mais ne le mange pas. Peur du poison allemand.

Ecoute Radio-Londres dans des conditions aventureuses : pose le poste sur une grille de métal au-dessus d'un ruisseau pour augmenter la prise au son. Il faut faire sa vie à côté des Allemands. Désinformation sur la question des Sudètes qui intéresse Stefan. « On ne voyait pas le lendemain. » *J'étais polonais et j'allais aux bals polonais. J'étais rassuré. »*

Nécessité de vivre coûte que coûte.

+ Yvette Vojique née le 29 juillet 1929 à Montesson en Seine-et-Marne

Rencontrée chez le coiffeur et à son domicile.

Pétain présent, interdiction de faire référence à De Gaulle.

Tristesse profonde devant la capitulation de l'armée française. Père mobilisé puis prisonnier. Personne ne sait où il est. Famille se réfugie en Bretagne. Le drapeau hitlérien flotte deux jours après à Ploumanac'h. Un Autrichien veut embrasser les filles de la famille. Mère s'y oppose. Retour de la famille en région parisienne dans des conditions épouvantables. Quasi impossibilité d'avoir des billets. Père repéré à Niort. Pont dynamité à Chalons, traversée par la Seine en barque. Père peut revenir à Montesson. Parle du Général de Gaulle. Très patriote. Ancrage de la victoire française sur l'Allemagne en 1918. Mère tricote sur le pas de la porte et guette l'arrivée possible des Allemands surtout pendant l'écoute de Radio-Londres. Voisin en lien avec la Gestapo française. Crainte d'être dénoncés. Habitation dans une impasse qui a l'avantage de surveiller facilement les entrées éventuelles de l'Occupant. On ne parle pas. Beaucoup de méfiance. Très peur d'être arrêtés. Equation : si on ne dit rien, les Allemands ne disent rien.

Père connaît un membre du secrétariat de De Gaulle.

Enfants doivent écouter les messages de De Gaulle même s'ils ne comprennent pas.

Obligation de coucher tous habillés, selon les consignes de De Gaulle. Père soucieux de suivre tous les commandements du Général.

Hécatombe car suicides ou exécutions pour ceux qui ne veulent pas aller au STO.

Angoisse car pas de nouvelles de la famille du Loiret.

Obligation de vendre des cartes du Maréchal. Maman donne l'argent pour ne pas embarrasser sa fille mais les jette dans la cuisinière : « *Celui qui libèrera la France aura sa photo dans ma maison. »*

Une tante vend des bas aux Allemands (?)

Présence de religieuses dans le secteur. Contre les Allemands et aident les opposants. Père rend compte à la famille de tout ce qui se passe en matière d'opposition. Père autodidacte, passionné d'histoire, lit beaucoup la presse et l'analyse. Enfance difficile qu'il veut compenser. Connaissait Joffre et Foch.

Mère plus réaliste de la situation matérielle. S'occupe de récupérer des tickets de rationnement et développe stratégies pour se procurer de la nourriture.

Effrontée, ment, va « au culot » dans les magasins et autres lieux de ravitaillement pour obtenir de quoi manger. Apprend à retourner les cols de vêtements pour qu'ils durent plus longtemps.

Père très pédagogue. Explique tout. Veille à ce qu'aucun terme germanisé entre dans le langage familial. Père savait tout même ce qui se passait en camps de concentration. Démêle le faux du vrai.

Va à la chasse aux boulets pour se chauffer.

Méfiance totale vis-à-vis tout le monde.

Visite des Allemands à la maison, à la recherche d'un autre voisin. Mère a le temps de prévenir son épouse. Voisin a un portrait de De Gaulle au-dessus de sa cheminée. A également le temps de le cacher sous un dessus de lit.

Voisin part en captivité. Lien avec son fils rompu, à son retour. « *Les enfants de prisonniers ont souffert, mais encore plus quand ils ont retrouvé leur père* ».

A bénéficié des aides du Secours National : bonbons vitaminés, biscuits caséinés, bons de renouvellements d'aides via la mairie. Ils étaient dans une boîte en carton avec les noms des enfants. Les patrons doivent aussi faire la demande pour leurs apprentis.

Fête des Mères : « *Il fallait trouver un morceau de tissu pour faire un mouchoir pour les mères.* » La mère de répondre : « *C'est pour la Fête des mères ? C'est encore Pétain, c'est idiot !* » Elle donne un simple morceau de torchon.

ANNEXE 3 :



DEUX TEMOIGNAGES AUTOUR DU TOURNAGE DE « LA PETITE REPUBLIQUE » A LA MAISON DE SEVRES

Tourné par Victor Vicas, en 1947, pour le compte de « Le monde en images »

(Disponible sur Youtube)

Mis à disposition par Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.

Victor Vicas (1918-1985) est un réalisateur français d'origine hongroise, auteur d'une filmographie très importante entre 1947 et 1985.

Béatrice B.

Lorsque la première fois j'ai vu le film de la maison, j'ai été touchée par la simplicité des images et par la précision avec laquelle on nous montrait la vie de la Petite République.

Le film s'est déroulé dans un silence total et les premières images nous montraient la triste réalité de la vie telle qu'elle était en 1944.

Lorsque j'ai vu et entendu ces gens affolés, sous ce ciel d'où tombaient des bombes mortelles, ces mères qui hurlaient, ces cris inhumains, et de nouveau ces monstres impitoyables qui continuaient à tournoyer dans l'air crachant toute l'inférieure machinerie des hommes, j'ai pleuré. J'ai pleuré en voyant la souffrance qu'avaient endurée tous ces hommes et ces femmes. J'essayai plusieurs fois de me dérober à ces images, peut-être parce que j'avais un peu honte de ma condition actuelle et aussi parce qu'on ne peut rester indifférent aux malheurs d'autrui. Il y eut ensuite l'apparition de ces deux enfants. Elle a eu sur moi un effet foudroyant, aussitôt je vis en eux les plus innocentes victimes de la guerre. Ces enfants abandonnés furent amenés à un asile situé à la Croix Bosset ; la porte vieille, n'attendait que des nouveaux réfugiés. De toutes parts de la propriété on entendait des cris de joie ! Qui eut

cru que dans cette maison chantaient des proies arrachées aux nazis, qu'à chaque moment la maison risquait d'être fouillée et là aurait fini le chapitre, la lutte d'un être plein de bonté qui avait eu le courage d'abriter ces enfants. J'ai aussitôt aimé cette maison qui respirait la confiance. C'est dans cette maison que je découvris ce que pouvait être une République avec ses joies et ses peines, ses soucis et ses ennuis. J'ai aimé cette franche camaraderie entre les enfants et les adultes. Le malheur qu'ils avaient connu les unissait plus profondément encore.

Dominique J.

Ce film a réchauffé en moi cet esprit de la République

Ceux qui ont retrouvé la vieille maison — Bien que je n'aie vécu que quatre mois à l'ancienne maison, ce film me rappelle des tas de souvenirs.

Nous respectons cette chère maison dont nous connaissons l'histoire, tous l'aimaient sans exception. Jamais personne ne se serait avisé de franchir cette porte ouverte sur la rue si ce n'est pour aller jouer sur la rampe de l'escalier de la Croix-Bosset. Personne n'aurait jamais osé tacher un mur, mutiler un instrument car on en connaissait l'utilité et la valeur. Quand nous avons quitté ce cher pigeonier pour ce grand château, nous avons laissé ce respect que nous lui devions et une nouvelle vie a commencé. Nous étions comblés, nous étions servis. Que de fois nous avons pu répéter :

« Ah si nous étions encore à la Croix-Bosset ! »

À l'ancienne maison, nous étions tous des citoyens de notre République ! Que de fois j'ai sonné la cloche du déjeuner : C'était un service que j'avais adopté pour remplacer un citoyen malade. Ce film a réchauffé en moi cet esprit de la république. Cela m'a fait de la peine de me voir là dans ce château luxueux ! Il m'a été doux de retrouver notre petit réfectoire : cette chambre où les grands chantaient, de reconnaître certaines enfants qui maintenant sont nos professeurs

Je me suis promis de ne plus remonter ces grands escaliers qui nous avaient conduits à la maison du bonheur. Car la dernière fois que je les ai escaladés j'ai pleuré en voyant détruites cette porte qui m'avait accueillie, et la maison, le parc détruit, à la place une grande école neuve s'élevait.

ANNEXE 4 : HISTORIQUE DETAILLE DU FONDS DOCUMENTAIRE PERSONNEL

Un fonds documentaire qui ravive le passé :

La constitution de mon fonds documentaire personnel mérite quelques explications. Si elles sont, d'emblée, factuelles et « raisonnables », elles peuvent tout autant être édifiantes, voire même objets de circonspection.

Tout d'abord, c'est l'amour pour la chose ancienne, porteuse d'une mémoire qui, selon le contexte, peut revêtir un caractère historique. Dentelles surannées, photos anciennes, sujets délicats et vieux livres ont été, pour ma part, depuis l'enfance, objets d'attention et d'émerveillement qui ont fini par peupler mon environnement quotidien.

Ce sont des ouvrages historiques qui déclencheront la première salve de cette « collection ». Si la plupart sont plus ou moins contemporains, d'autres, en revanche, sont directement issus de la période de l'Occupation. C'est le livre de Jean de la Porte du Theil sur les Chantiers de Jeunesse publié en 1941, trouvé, dans l'herbe, dans une brocante bretonne, qui sera premier sur les étagères de la bibliothèque. D'autres vont suivre, dénichés en des lieux parfois incertains, en brocante, à Emmaüs ou chez des particuliers souvent inconscients de la valeur des objets. Mention spéciale pour un témoignage anonyme au plus près de la signature de l'Armistice à Montoire et publié en édition limitée par une maison d'éditions de renom¹¹⁵². Autre mention pour l'ouvrage consignant les lettres échangées entre le Maréchal Pétain et son avocat Jacques Isorni. D'autres trouvailles vont suivre et souvent en des circonstances matérielles, en apparence, banales mais qui revêtent une dimension quasi exceptionnelle.

Par ailleurs, des présents circonstanciels (Anniversaires, Noël et Fêtes des Mères) permettent de continuer encore à garnir les étagères.

¹¹⁵²Trouvé dans le fond d'une boîte avec d'autres livres précieux contenant deux paires de ballerines orientales achetées dans un vide-garage.

Trouver dans des circonstances souvent inattendues :

S'agissant des documents, photos et autres, la quête a débuté véritablement il y a une quinzaine d'années. Lors d'une vente caritative de livres et de jouets à la Conférence Saint-Vincent-de Paul, organisme partenaire de l'action sociale scolaire, je suis attirée par la photo pastichée d'Hitler qui figure sur un journal posé sur un étal. C'est un numéro de *France Magazine* du 9 décembre 1939. S'y trouve un dossier complet sur le travail des assistantes sociales de l'époque. Cette découverte aiguise définitivement mon espérance de faire, par la suite, d'autres acquisitions de ce type.

Dérouler la totalité des modalités d'obtention s'avère quasi impossible tant au niveau du nombre d'objets concernés que sur le plan circonstanciel. Retenons néanmoins quelques-unes !

Des circonstances...	Des objets...
. Visite évaluative d'une étudiante en stage en service social à Versailles. Incident long sur la ligne du RER et suppression des trains. Balade inopinée dans la ville, rencontre avec un militant de la reconnaissance objective du conflit franco-algérien. Sa belle-sœur déménage à quelques mètres de la station RER. Elle se défait de vieux papiers.	. Outre quelques revues algérianistes fort intéressantes pour un autre fonds documentaire plus modeste, récupération de documents Seconde Guerre Mondiale : Croix-Rouge, talon d'amende pour non-respect des consignes de la Défense passive, factures Secours National. Coût : un bouquet de fleurs !
. Vente spéciale de soutien aux réfugiés kurdes à Emmaüs Quimper.	. Achat pour un prix très modique d'un peigne et d'un miroir Secours National offerts essentiellement aux prisonniers de guerre.
. Rencontres très cordiales avec des témoins.	. Cadeaux de documents administratifs, papiers d'identités, livret social, photos, etc.
. Information de la part d'une voisine de quartier sur le départ d'un monsieur âgé en maison de retraite ayant gardé de nombreux journaux.	. Retour au domicile avec des journaux comme <i>L'Illustration</i> , <i>Gringoire</i> , <i>Je suis partout</i> , <i>Combat</i> .
. Vide-garage dans une rue voisine	. Achat pour 2 [€] d'une pochette de photos reprographiées en série limitée (2000 exemplaires, celle-ci porte le numéro 1962) de la Libération, présentées par Jacques de Lacretelle de l'Académie Française. Découverte de celle de la destruction des archives du COSI.
. Déménagement des parents d'une amie.	. Cadeau d'une compilation reliée de dizaines de journaux <i>L'Illustration</i> .

. Rencontre avec le père d'une ancienne étudiante, collectionneur de timbres. . Poubelles saturées devant la déchèterie d'Athis Mons (91). Attirée par la présence de papiers visiblement anciens. . Escapade à Marseille en 2015. Rencontre fortuite, dans une épicerie, avec un couple âgé qui me raconte la guerre. Un homme se joint à la conversation. Il vide la maison de son oncle récemment décédé, des papiers de celui-ci pourraient m'intéresser. RDV pris le lendemain autour d'un café. Monsieur vient avec un carton. Plus jamais de contact avec cette personne totalement inconnue.	Cadeau d'une série de timbres (double conservé par le propriétaire) à l'effigie de Pétain et de la Francisque vichyste. . Découvertes de tickets de rationnement, lettres de prisonniers de guerre, presse de l'époque, affichettes de propagande au milieu d'un amas de factures d'une entreprise locale fermée. . En échange de 20€ : enquêtes sociales, tickets de rationnement, livrets-tabac, photos diverses, lettres de prisonniers, <i>Les Documents Français</i>, fascicules de propagande vichyste, insigne Secours National, etc.

Je suis également inscrite sur un site de « Vieux papiers » pour lequel je me suis allouée un budget restrictif de 8€, frais de port compris. Je n'atteins jamais cette somme car les articles repérés n'intéressent que peu de personnes, voire même aucune.

D'une façon plus générale, les recycleries, les brocantes et vide-chambres demeurent des espaces de recherches de prédilection. A cela s'ajoute indiscutablement un facteur-chance !

Annexe 5 : LISTE DES MAISONS D'ENFANTS

Cet inventaire a été constitué à partir des éléments contenus dans les différentes archives. Il comporte de nombreuses limites en raison de renseignements recensés parfois incomplets, voire même contradictoires. En raison de la variabilité des informations consignées, tant sur le plan des dates de fonctionnement, des effectifs ou des autorités de tutelles partagées, cette liste ne peut qu'être imparfaite. Elle doit être considérée comme un instantané. Précisons que les fonds d'archives investigués font principalement état d'une population d'enfants bien spécifique : de prisonniers, de parents réquisitionnés par le STO et par l'organisation Todt. A ceux-ci, on doit additionner d'autres catégories d'enfants minoritaires (perdus, zoniers, abandonnés, etc.) ainsi que les quelques-uns qui ont pu trouver refuge dans certaines Maisons, persécutés parce que juifs.

La volonté souvent impérieuse des institutions de se partager le gâteau de l'assistanciel, au gré des événements et des pouvoirs décisionnaires des uns et des autres, a rendu peu aisée l'identification de la centaine des Maisons répertoriée. Deux certitudes subsistent pourtant : l'ingérence de l'Occupant dans toutes les Maisons, discrète ou offensive, et l'omnipuissance du Secours National/Entr'Aide d'Hiver. Et même si ce dernier n'est pas automatiquement indiqué dans toutes les « vignettes » qui vont suivre, il s'inscrit toutefois dans un présentiel prégnant, voire même plus.

Cependant, cette liste peut être considérée quasiment comme exhaustive, à quelques unités près. Les Maisons apparaissent par département, par ordre alphabétique, Paris arrivant au terme de celle-ci.

Légende :

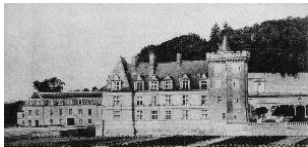
DP : Direction des Prisonniers et organismes satellites

EHM : Entr'Aide d'Hiver du Maréchal

STO : Service du Travail Obligatoire

Photos	Noms et lieux	Publics	Organismes
	Charly sur Marne Aisne		DP
	Maison d'Huriel Allier		DP
	Vic sur Cère Cantal		EHM
	Beauvais-sur- Martha Charente Maritime		STO DP
	Mirambeau Charente-Maritime		STO DP
	Château d'Étrochey Côte d'Or		STO
	Domaine du Lison Fressines Deux-Sèvres	Bébés	EHM STO
	Le Martouret Die Drôme	Mixte	STO DP
	Saint Michel-de- Romans Drôme	Mixte 3 à 5 ans	STO EHM
	Le Plovier Saint Michel-les- Valence Drôme	Fille 6 à 13 ans Garçons 3 à 6 ans	COSI EHM
	Château de Courteilles Eure		STO
	Evreux Eure		DP

	Chatenay Eure-et-Loir		DP
	Chez nous Illiers Eure-et-Loir	Garçons 6 à 13 ans	DP
	Château de Gallardon Eure-et-Loir		EHM
	Accueil Nîmes Gard		DP
	Château de l'Hermitage Martillac Gironde	Mixte	STO
	Maison des Pupilles Aspet Haute-Garonne	Garçons	STO EHM
	Bourbonne-les-Bains Haute-Marne		EHM
	Grand Hôtel de France Hôtel de Paris Loures-Barousse Hautes-Pyrénées	Filles 6 à 14 an Garçons de 6 à 14 ans Mixte de 3 à 6 ans	STO EHM
	Hôtel Beauséjour Montriond Haute-Savoie		DP
	Hôtel des Aiguillettes Les Houches Haute Savoie		STO DP
	Hôtel Regina Morzine Haute-Savoie		DP EHM

	Villas Cognacq-Jay Monnetier-Mornex Haute Savoie	Mixte 3 à 14 ans	EHM
	Maison maternelle La Fontenelle Ille-et-Vilaine	Bébés	STO
	Château de la Gremillais Québriac Ille-et-Vilaine	Mixte 3 à 8 ans	STO EHM
	Château de Clion sur Indre Indre	Filles 6 à 14 ans	STO EHM
	Château de Coudray- Montpensier Seuilly-Chinon Indre-et-Loire	Mixte 7 à 17 ans	EHM
	La Gaudinière Saint Cyr sur Tour Indre-et-Loire		STO EHM
	Marnay Indre-et-Loire		STO EHM
	Château de Rochedain Souvigné Indre-et-Loire	Mixte 3 à 14 ans	STO
	Domaine de Villandry Indre-et-Loire		EHM

	Pontcharra Isère		EHM STO
	La Mas Eloi Nieul Limousin	Filles	STO DP
	Château de Basses Fontaines Saint Laurent -des- Eaux Laurent-Nouan Loir-et-Cher	Filles 8 à 13 ans	EHM
	La Cressonnière Les Charmettes Muides Loir-et-Cher	Garçons 11 à 14 ans	EHM
	Château de Saint Cyr de Gault Loir-et-Cher		EHM
	Ville Cante Loiret	Mixte 3 à 8 ans	EHM
	Figeac Lot		DP
	Château de la Raufie Gagnac Lot		DP EHM

	Maison De Blâmont Meurthe-et-Moselle		STO DP
	Bourbonne-les-Bains Meurthe-et-Moselle		DP
	Domaine de Bouxières-aux- Dames Meurthe-et-Moselle		EHM
	Isches Meurthe-et-Moselle		EHM
	Montceaux-le- Comte Nièvre		DP
	Lille Nord	Mixte 1 à 10 ans	EHM
	Château de la Brévière Saint Jean-aux-bois Oise	Garçons 7 à 13 ans	DP
	La Faisandière Compiègne Oise	Garçons 10 à 14 ans	DP
	Offemont Oise		DP
	Villas Dauphine et Mouettes La Bourboule Puy-de-Dôme	Mixte 3 à 6 ans	STO
	Saint-Christau-Lurbe Pyrénées- Atlantiques		DP
	Château de la Chaux Collonges-aux-Mont d'or Rhône	Mixte	EHM

	La Futaie Rouillon-sur-Sarthe Sarthe	Mixte	STO DP
	Propriété Benedikt Le Clos du Poussin Morainvilliers Seine-et-Marne	Bébés Mixte	EHM DP
	Boissise le Bertrand Seine-et-Marne		EHM
	Château de Charny Seine-et-Marne		EHM
	Le Clos de Montallet Montigny sur Loing Seine et Marne		EHM
	Château de la Gnette Villeneuve Saint Denis Seine-et-Marne		EHM
	Les Enfants heureux Valence-en-brie Seine-et-Marne	Filles 8 à 14 ans	EHM
	Hameau de Giremoutiers Corbeville Seine-et-Marne	Mixte 3à 14ans	EHM STO DP
	Villa Helvetia Montmorency Seine-et-Marne	Mixte	EHM

	Château de la Héricy Melun Seine-et-Marne	Mixte	EHM
	Le Nid Montigny sur Loing Seine et Marne		EHM
	Orgemont Seine-et-Marne		EHM
	Villas Rochette La Clairière Les Roches Shanti Secteur de Melun Seine-et-Marne		STO
	Saint Pierre de Nemours Seine-et-Marne	Mixte Réservés aux enfants du XIIIème Arrondissement de Paris	EHM
	La Sapinière Morret sur Loing Seine-et-Marne	Filles 10 à 14 ans	EHM
	Château des Tourelles Claye Souilly Seine-et-Marne		EHM
	La Villette-aux Aulnes Mitry-Mory Seine-et-Marne	Mixte	EHM

	Sotteville-sous-le-Val Seine inférieure		STO
	Maison de Tourville la Rivière Seine inférieure		STO
	Hôtel Beauséjour Sarcelles Seine-et-Oise	Filles 6 à 10 ans	EHM
	Château de Belesbat Courdimanche/ Boutigny sur Essonne Seine-et-Oise	Mixte 7 à 12 ans	EHM STO MOFA
	Maison Dubreuil Orsay Seine-et-Oise	Mixte	EHM
	La Ferté Gaucher Seine-et-Oise	Mixte 3 à 6 ans	STO
	Château du Grand Mesnil Bures sur Yvette Seine-et-Oise	Mixte	Centre de triage EHM
	Château de Grignon Orly Seine-et-Oise	Mixte 5 à 10 ans	DP

	Villa La Mayotte Montlignon Seine-et-Oise	Garçons 6 à 10 ans	EHM STO
	Château de La Michaudière La Ferté Alais Seine-et-Oise		EHM
	Neuilly sur Seine Seine-et-Oise		Centre de tri STO
	Noisy le Grand Seine-et-Oise		EHM
	Orphelinat de France Villiers-le-Bel Seine-et-Oise		EHM
	Château d'Osny Osny Seine-et-Oise	Mixte 8 à 14 ans	EHM
	Pouponnière Rue d'Auteuil Boulogne Seine-et-Oise	Bébés	STO DP
	Puteaux Boulogne- Billancourt Seine-et-Oise	Mixte	EHM Accueil
	Saint Martin du Tertre Seine-et-Oise	Garçons 3 à 6 ans	EHM
	Maison de Sèvres Seine-et-Oise	Filles 12 à 16 ans Mixte 3 à 10 ans	EHM

	Maison « La Solitude » Saint Prix Seine-et-Oise	Garçons 10 à 12 ans	EHL STO
	La Souche Montlhéry Seine-et-Oise		EHM
	Château de Soucy Fontenay-lès-Briis Seine-et-Oise	Mixte 3 à 14 ans	EHM
	Saint-Amancet Sorèze Tarn	Mixte	EHM
	Orches Vienne		DP
	Abbaye des Vaux de Cernay Auffargis Yvelines	Mixte	EHM Centre de formations
	Caserne Victor Saint Etienne de Remiremont Vosges		EHM DP
	La Cense de Cœur Raon-l'Étape Vosges	Mixte 3 à 14 ans	STO
	La Combe Senones Vosges	Garçons 6 à 14 ans	EHM
	Maison d'enfance de Fresse sur Moselle Vosges	Mixte	STO

	La Maison Joyeuse Gérardmer Vosges	Mixte 7 à 14 ans	STO
	Presses sur Moselle Vosges		EHM
	Château du Belvédère Le Pecq Yvelines		EHM
	Château Mareil-le-Guyon Yvelines		STO
	113, rue de l'Université Paris XVIIème	Mixte	Centre de tri EHM

En additionnel, mais ne figurant pas dans les archives. Découvert à la suite d'un témoignage.

	Château de Lamberval Frensoy-en Telle Oise	Mixte	SN

ANNEXE 6 : FRESQUE HISTORIQUE CHRONOLOGIQUE

3 regards croisés...

La constitution de cette fresque historique est nécessairement non exhaustive en raison de l'infinitude des éléments d'informations aussi la sélection des uns et des autres est peut-être discutable. Elle signe toutefois un aperçu factuel, géopolitique et sociétal assorti d'une orientation délibérée vers une quotidienneté parfois surprenante mais au plus près des réalités auxquelles la population a été confrontée. De plus, toutes les années de l'Occupation ne peuvent être représentées en raison, également, de l'étendue panoramiques des événements, ce qui n'empêche en rien d'en avoir une photographie significative.

. La colonne 1 est une vision bureaucratique et militaire.

. La colonne 2 est davantage tournée vers l'encadrement socio-éducatif de la population que ce soit à titre individuel ou collectif.

. La colonne 3 s'invite plus directement dans le quotidien des témoins nommés dans la thèse.

1/Regard événementiel	2/Regard socio-éducatif et sociétal	3/Regards parallèles
14-15 mars 1939 Les Allemands occupent ce qui reste des terres tchèques en violation des accords de Munich et constituent le protectorat Bohême-Moravie 31 mars La France et la Grande-Bretagne s'engagent à garantir la sécurité de la Pologne. 7-15 avril L'Albanie est envahie par l'Italie fasciste. 23 août L'Allemagne et l'Union soviétique signent un pacte de non-agression.	29 juillet 1939 Présentation du Code de la Famille remis à jour et nouveaux barèmes appliqués aux allocations familiales.	La chronologie des événements est impossible à définir sur la seule base des témoignages qui ne sont pas automatiquement datés. Seuls seront notés sur les curseurs dont la temporalité est avérée.

1^{er} septembre L'Allemagne envahit la Pologne. 3 septembre En raison des engagements vis-à-vis de la Pologne, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne 17 septembre L'Union soviétique s'approprie la Pologne par l'est. 27-29 septembre Varsovie capitule. L'Union soviétique et l'Allemagne se partagent la Pologne.  12 mars 1940 La Finlande est envahie par l'Union soviétique qui demande l'armistice. 9 avril 1940-9 juin 1940 L'Allemagne envahit le Danemark et la Norvège. 10 mai-22 juin L'Allemagne envahit les Pays-Bas, la Belgique et la France. Le 22 juin, la France signe l'Armistice. Un régime de Collaboration s'installe avec Vichy, comme capitale, aux commandes, le Maréchal Pétain. 10 juin-21 juin L'Italie entre en guerre. L'Italie envahit le sud de la France mais obtient qu'un très petit territoire. 28 juin L'Union soviétique annexe la Bessarabie et une partie de la moitié nord de la Bukovine. 14 juin-6 août Occupation des Etats baltes par l'Union soviétique, déclarés Républiques soviétiques. 10 juillet-31 octobre La Bataille d'Angleterre signe la défaite de l'Allemagne.	19 octobre 1939 Réactivation du Secours National  1940 Création du Commissariat à la Famille. Premières mesures antijuives en octobre. Les biens des Français déchus de leur nationalité sont attribués partiellement au Secours National.	. Guy apprend à mettre son masque à gaz. . Suzanne et Renée sont soulagées à l'annonce de l'Armistice car les hommes ne repartiront plus sur le front. . Eugène raconte le mitraillage des civils par les avions italiens sur les routes autour de Chartres, pendant l'Exode. . René doit partir en Exode avec sa famille. . Simone et Betty se rappellent de leur peur lors des bombardements de 1940.

13 septembre Les Italiens envahissent l’Egypte sous contrôle britannique. 27 septembre L’Allemagne, l’Italie et le Japon signent un pacte d’alliance. 28 octobre L’Italie envahit la Grèce à partir de l’Albanie. Novembre La Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie rejoignent l’Axe.  Février 1941 L’Allemagne et l’Italie se rejoignent en Afrique du nord. 1^{er} mars La Bulgarie rejoint l’Axe. 6 avril-juin L’Allemagne, l’Italie, la Hongrie et la Bulgarie envahissent la Yougoslavie puis la Grèce. 10 avril L’Etat indépendant de Croatie, reconnu par l’Allemagne, annexe la province de Bosnie-Herzégovine. Le nouvel état rejoint l’Axe. 22 juin-novembre L’Union soviétique est envahie par l’Allemagne et quelques-uns de ses partenaires. 6 décembre L’armée soviétique repousse les attaques allemandes. 7 décembre Le Japon bombarde Pearl Harbor. 8 décembre Les Etats-Unis déclarent la guerre au Japon. Le Japon envahit les Philippines, l’Indochine française et Singapour britannique. 11-13 décembre L’Allemagne et ses partenaires de l’Axe déclarent la guerre aux Etats-Unis.	 1941 Les services sociaux ruraux sont rattachés à la Mutualité sociale agricole. Fondation du service social du réseau de résistance « Combat » » avec, à sa tête, Bertie Albrecht. 29 mars Création du Commissariat général aux Questions Juives.	. Guy assiste aux transports de l’armée française dans des wagons de marchandises. . Stefan et Yvette attendent leur père prisonnier en Allemagne. . Robert écoute Radio-Londres tandis que son père pleure devant la poignée de mains entre Pétain et Hitler à Montoire. . Eugène dit ne pas avoir droit aux aides du Secours National. . Denise fait sa communion. Elle assiste à la réquisition des chevaux par les Allemands. Les paysans pleurent. Denise est sommée de laver le linge des soldats qui se sont installés dans la maison familiale. . Emile reçoit des biscuits caséinés. Les Allemands confisquent la voiture de son père. . Stefan, le « <i>sale Polak</i> », est obligé d’écouter Pétain à l’école. . En juin 1941, Pétain visite l’école de Saint Léonard. . En septembre 1941, la rentrée des classes est marquée par le discours d’accueil de Pétain.

 Juin 1942 Les flottes britanniques et américaines repoussent la flotte japonaise tandis que les troupes soviétiques encerclent les armées allemandes. 23-24 octobre Les troupes britanniques forcent les puissances de l'Axe et allemandes de se retirer de l'Egypte. 8 novembre Débarquement allié au Maroc. Pétain donne l'ordre de résister aux Alliés. 10 novembre Conférence Hitler-Laval-Ciano-Abetz sur la résistance en Afrique du nord et en France. 11 novembre La Wehrmacht envahit la zone libre. 16 novembre Darlan est déchu de ses fonctions par Pétain. 17 novembre Acte constitutionnel n°12 donnant à Pétain le promulguer des lois et des décrets sous sa signature. 18-19 novembre Pétain donne les pleins pouvoirs à Laval qui rencontre Hitler.	 1942 Loi sur l'obligation de l'enseignement ménager pour les filles. 15 février Loi sur la répression de l'avortement. 16-17 juillet Rafle du Vel d'Hiv et début des déportations des juifs. 28 juillet Obligation de mettre en place du service social en travail. 11 novembre Occupation de la zone libre par les Allemands. 18 novembre Loi sur la tutelle aux prestations familiales.	. Irène est mise à l'abri au Château de Basses-Fontaines après la rafle de sa famille au Vel d'Hiv. Betty et sa sœur sont accueillies à la Maison de Sèvres. . Jeanne est admise à la Maison de Valence-en-Brie.

25 décembre Le quartier du Vieux-Port de Marseille est vidé, de force, par les Allemands, de ses 400 000 personnes. 30 décembre Création du statut de la Milice, Darnand devient le secrétaire général et Laval, le chef nominal.  9 janvier 1943 Condamnation par Vichy du Général de Lattre de Tassigny à 10 ans de prison pour abandon de poste et tentative de trahison. 14-27 janvier Conférence de Casablanca : les Alliés prévoient la capitulation de l'Allemagne sans conditions.	24 novembre En signant un contrat d'épouse, les femmes de prisonniers français peuvent rejoindre leur mari, sous certaines conditions 8 décembre Interdiction de mariage entre juifs et non-juifs. 16 décembre Loi sur la protection de la maternité et de l'enfance. 24 décembre Réquisition des métaux y compris sur les biens de l'Eglise.  3 janvier 1943 Arrêté sur l'encadrement des casinos et des agences de voyage. 8 janvier 1943 Arrêté sur la nomination des conseils de famille. 10 janvier Arrêté sur les ouvertures de maisons de santé privées. Création de la Médaille d'honneur des épidémies. 13 janvier Arrêté portant sur l'extension des compétences du Commissariat général à l'éducation et au sport. 16 janvier Arrêté sur l'organisation des heures creuses dans le cadre de la consommation d'électricité. 17-18 janvier Arrêté sur l'organisation des missions d'études sur l'enfance déficiente et en danger moral.	. Paulette collecte des métaux avec ses élèves pour le compte du Secours National et leur distribue des biscuits caséinés.

2 février Capitulation allemande à Stalingrad 11 février Loi portant sur le statut de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme. 8 mars Bombardement de Rennes par les Alliés. 23 mars Loi n°194 autorisant de se réclamer du patronage du Maréchal Pétain. 27 mars Remaniement du Cabinet Laval.	17-22 janvier Interdiction de l'augmentation du nombre des fonctionnaires et dissolution de la Ligue de l'Enseignement. 22 janvier Nouvelles dispositions relatives au carnet de santé. Arrêté sur la consommation encadrée du sérum antidiphtérique. 16-21 février Loi instituant le Service du Travail Obligatoire : 250 000 ouvriers nouveaux partent en Allemagne. 18 février Il n'y a plus d'assistance médicale gratuite dans les villes de Vitry-le-François et Jarnac. 1^{er} mars Les Allemands rétablissent la correspondance et la liberté de circulation entre les zones sud et nord. 16 mars Loi n°151 sur les accidents de travail agricoles. Loi n°108 sur les pensions des ayant droit du personnel de l'Imprimerie Nationale. 25 mars Taxes sur la pression des appareils à gaz. Arrêté sur la mise en garde contre le benzolisme. 10 et 25 mars Arrêté sur l'organisation des centres de préparation des monitrices de service social et désignant le directeur de ce centre.	. Yvette raconte les fuites et les suicides des réfractaires au STO. . Départ du frère de Nicole, en février 1943, au STO, qu'elle ne reverra jamais plus, victime d'un accident funeste au chantier où il travaille. . Le grand-père de Micheline s'évade du camp où il travaille dans le cadre du STO. . Le 9 février 1943, Pétain signe les livrets de caisse d'épargne d'une cinquantaine d'enfants des Deux-Sèvres après qu'ils étaient abondés par une collecte d'argent menée par les écoliers de France, sur incitation du Maréchal.

7-10 avril Entrevue Hitler-Mussolini.	31 mars Obligation de posséder un certificat de travail pour les hommes de 18 à 50 ans. 1^{er} avril Les boulangers sont tenus de produire 134 kilos de pain avec 100 kilos de farine. Arrêté sur les stages professionnels de haute montagne. 3 avril Les organismes professionnels doivent désigner les médecins, pharmaciens et dentistes susceptibles de prendre la relève de leurs collègues prisonniers en Allemagne. Arrêté sur l'interdiction de passage de la frontière espagnole. 4 avril Arrêté sur la promotion et la mise en retraite des personnels des Postes et Télégraphes. 5 avril Plus d'électricité dans les cinémas sauf les jeudis, samedis et dimanches. Ouverture d'un concours d'entrée en hôpital psychiatrique de la Seine. 5-6 avril Arrêté sur la castration des chevaux de trait. Fixation des tarifs sur les cotisations assurances sociales en cas de décès. 6 avril Arrêté sur la production de produits détersifs. 7 avril Obsèques nationales des victimes des bombardements anglo-américain de la région parisienne. 8 avril Audience publique du Maréchal Pétain. 9 avril Organisation des épreuves du baccalauréat. 10 avril Arrêté sur la transformation des noyaux d'olives.	

29 avril Entrevue Hitler-Laval sur la participation de l'Allemagne dans la défense européenne. Discours de Pétain sur le rôle de la Milice et de la Légion.	10-11 avril Fixation des dates d'examen généraux 11 avril Accord Laval-Sauckel sur la transformation de prisonniers de guerre en travailleurs civils. Arrêté sur l'organisation de la production de chaussures, pantoufles et sabots. 12 avril Abel Bonnard met les enfants des écoles dans des abris anti-aériens. Loi n°217 sur la réglementation des panneaux-réclame. 14 avril Arrêté sur les lois sociales en agriculture. 15 avril Loi n°182 sur l'assistance à l'enfance. Contingentement du sucre. 16 avril Diminution de la ration de tabac d'un tiers jusqu'au mois de novembre. Loi n°196 sur la réorganisation des bureaux de bienfaisance et d'assistance. Loi n°197 sur l'organisation des grandes vacances dans l'enseignement primaire. Certification au professorat de l'éducation physique. Autorisation d'extraction de la dolomie dans la Mayenne. 18 avril Contingentement de la moutarde et des condiments. 22 avril Mise en place d'un institut de biométrie humaine et d'orientation professionnelle. 24-25 avril Le premier contingent de prisonniers allemands transformés en travailleurs libres arrive ne France. L'anniversaire du Maréchal Pétain est célébré dans la simplicité selon son vœu. 4 mai	

7-14 mai Libération progressive des territoires du Maghreb engagés dans la guerre. 15 mai Création, à Paris, du Conseil National de la Résistance. 27 mai, première réunion, présidé par Jean Moulin. 3 juin Comité Français de Libération Nationale (CFLN) avec à sa tête De Gaulle et Giraud. 5 juin Création d'une section spéciale de lutte contre le terrorisme par Laval. 9-28 juin Mission diplomatique de Brinon-Brasillach en Allemagne. 21 juin Arrestation de Jean Moulin à Caluire. 10 juillet Débarquement des Alliés en Sicile. 15 juillet Création d'un bataillon « Premier Régiment de Allemagne » sous l'autorité de Laval. 24 juillet Démission de Mussolini. 23 août Arrestation du Président Lebrun par les Allemands. 24 août Rome est déclarée ville ouverte. 27 août Entretien Pétain-Von Runstedt 8 septembre Capitulation de l'armée italienne. 17 septembre Création de l'Assemblée consultative provisoire à Alger. 20 septembre Création d'une zone interdite sur le littoral méditerranéen.	Loi sur l'obligation de chasser les doryphores. 28 mai Obligation d'exploiter les terres abandonnées ou incultes. Service rural obligatoire pour les hommes de 18 à 60 ans ; les femmes de 18 à 50 ans sont astreintes à effectuer des travaux agricoles sur leurs communes. 4 octobre	. Le 13 juillet 1943, Robert Garric écrit aux enfants. . Le 30 juillet 1943, les enfants vont à la piscine de Maisons-Alfort réquisitionnée par le Secours National.

13 octobre L'Allemagne se rallie aux Alliés. 13 novembre Les Allemands interdisent le message de Pétain qui désignait son successeur. 25 novembre Déportation en Allemagne des professeurs et étudiants de Strasbourg repliés à Clermont-Ferrand, depuis 1940. 6 décembre Les Forces Françaises se rééquipent de 450 000 hommes	Loi n°639 sur la sécurité des wagons de grande capacité. 14 octobre Loi n°538 sur l'enseignement libre de la musique. 4 novembre Arrêté sur la commercialisation du café et des succédanés du café. 16 novembre Loi n°678 sur l'attribution de l'allocation aux vieux travailleurs salariés. 24 novembre En signant un contrat d'épouse, les femmes de prisonniers français peuvent rejoindre leur mari, sous certaines conditions 9 décembre Arrêté sur l'épépinage du marc de raisin. 13 décembre Loi n°671 sur la première formation de directeurs de santé et de l'assistance. Arrêté sur l'autorisation d'une caisse de retraite patronale. 1^{er} au 17 décembre Arrêtés sur la constitution de syndicats uniques des étoffes, de l'habillement, de l'eau, du gaz, de l'électricité, des métaux, du verre, du papier, du carton, de la production de café, de l'hôtellerie, des restaurants, du cuir, des commerces divers. 17 décembre Arrêté sur la production, la fabrication et la vente des aliments. Arrêté sur l'extension des compétences d'une caisse d'allocations familiales. 21 décembre	

 2 janvier 1944 De Lattre de Tassigny prend le commandement en chef des FR d'Afrique du Nord	Arrêté sur la vente des produits poivrants. 22 décembre Loi n°687 sur la transcription administrative des divorces et des adoptions. Arrêté sur les autorisations ou interdictions d'exercer des personnels soignants d'origine étrangère. 28 décembre Loi n°691 sur l'usage des armes pour le personnel des centres pénitenciers. 29 décembre Taux des rations attribué pour le mois suivant. 30 décembre Arrêté sur la diffusion des horaires des marées. Dissolution des associations de sage-femmes. 31 décembre Loi n°711 sur la création d'un Commissariat général à la Jeunesse. Loi n°761 concernant la délivrance de certificats gratuits de reconnaissance des victimes et sinistrés des bombardements.  1944 Arrestation des dirigeantes de SSAE par la Gestapo. Suppression du Secours National, remplacé par l'Entr'Aide française. Fondation de l'ANASDE 1^{er} janvier 1944 Loi n°1 sur les fonctionnements supplémentaires du Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne. 3 janvier Arrêté sur la surveillance de la teneur de gras du poisson et le deshuilage des farines de poisson. 3-4 janvier	. En 1943, 450 000 enfants reçoivent des milliers de colis de Noël de la part du Secours National.

20 janvier Institutions des cours martiales en France. Laval donne les pleins pouvoirs à toutes les forces de répression. 26 janvier La Milice a tout pouvoir sur l'ensemble du territoire. tout au long du mois Activités diverses des Alliés pour la préparation au débarquement. 1^{er} février Répressions multipliées à l'égard des maquis. 8 février Philippe Henriot chapeaute toute la radiodiffusion. 18 février On fusille 23 Francs-Tireurs. 2 mars On pend 17 réfractaires à Nîmes. 15 mars Condamnation à mort de 16 « terroristes ». 15 mars Définition du Programme du Conseil National de la Résistance. 25 mars Attaque du Maquis des Glières par les Allemands. Tout au long du mois d'avril Préparation du débarquement dans les pays alliés et à Alger. 2 avril Massacre de 86 habitants de la ville d'Asq par les SS. 21 avril Organisation projective du gouvernement de la Libération.	Loi n°3 sur la création d'une Direction générale des chantiers de jeunesse. 4 janvier Arrêté sur les coopératives fruitières et légumières. Arrêté sur l'obligation de création de deux Centres d'orientation professionnelle. 8 janvier 1944 Loi n°31 sur les secours attribués aux réfugiés et aux sinistrés. 22 janvier Loi n°43 sur le licenciement des personnels des Chantiers de Jeunesse. 23 mars L'Assemblée d'Alger donne le droit de vote aux femmes	. Arlette arrive à la Pouponnière de Lison en 1944. Le 18 janvier 1944, le Général Faury visite la Maison de Sèvres. . Le 26 février 1944, Conférence pédagogique à la Maison de la Villette-sur-Aulne.

3 mai Sainte Thérèse de Lisieux est patronne secondaire de la France aux côtés de Jeanne d'Arc. 3 mai et mois suivants : Nombreux bombardements des villes françaises (Alliés et autres)) et préparation progressive du Débarquement. 6 juin Débarquement anglo-américain en Normandie. Le Maréchal Pétain exhorte à la discipline et le calme. 9 juin Les Allemands pendent 99 otages à Tulle. 10 juin Massacre des habitants d'Oradour-sur-Glane par la Division Das Reich. 13-21 juin Début des opérations de destruction du Maquis du Vercors. 14 juin A Bayeux, De Gaulle organise l'administration française civile et militaire. 16 juin Vichy crée des tribunaux de maintien de l'ordre. 26 juin Reddition de la garnison allemande de Cherbourg. 28 juin Assassinat de Philippe Henriot. 4 juillet Un million d'hommes sont sur les plages du débarquement. 7 juillet Assassinat de Georges Mandel à Fontainebleau. Les bombardements se poursuivent et la France est progressivement libérée. 20 juillet Echec de l'attentat contre Hitler. 21-30 juillet	10 juin Dissolution des Chantiers de Jeunesse. 5 juillet Exposition « L'âme de camps » qui rassemble les œuvres de prisonniers en Allemagne, organisée par la Croix-Rouge.	

Destruction totale du Maquis du Vercors. 27 juillet Exécution de 50 otages à Lyon par les Allemands. Jusqu'à la fin du mois d'août, plusieurs opérations de libération jusqu'à la capitulation allemande. 9 août Institution du gouvernement de légalité républicaine en Allemagne. 16 août Exécution de 34 jeunes gens à la Grande Cascade au Bois de Boulogne. 17 août L'administration allemande déménage ses services. 18-20 août Installation du gouvernement Laval à Belfort. 20 août Le Maréchal Pétain quitte Vichy, emmené par les Allemands. 25 août Les SS massacrent 126 personnes à Maillé, dans l'Indre-et-Loire.	1^{er} septembre Sauckel renforce la mainmise sur les travailleurs français en Allemagne. 27 décembre La Roumanie envoie 51 wagons de vivres aux enfants sous-alimentés de France.	. 1944, France Meneau revient de captivité. . Jacques est effrayé par le retour de son père prisonnier qu'il ne connaît pas et qui le rejettera, par la suite. . Nicole perd cinq ans de sa vie. . Denise reçoit un poudrier en cadeau d'un officier américain pour lequel elle travaille, à la Libération.

Sources :

- . Compilation Historia, *La Vie des Français de 1939 à 1944*, Hors-série, n°15 Edit. Tallandier, Paris, 1969.
- . Pascal Henri, *Histoire du travail social en France*, Edit. Presses de l'EHESP, Rennes, 2014, pages 302 et 303.
- . Les Documents Français/Extension JO. N°5 de mai 1943. (Fonds documentaire personnel)
- . Les Documents Français/Extension JO. N°2 de février 1944. (Fonds documentaire personnel)
- . Site du Mémorial de l'Holocauste des Etats Unis :
<https://encyclopedia.us.hmm.org/world-war-ii-key-dates>
- . Connaissances personnelles

ANNEXE 7

LES POSTES DE TRAVAIL

Elaborer, en préliminaire, une cartographie (1,30 X 1,50) pour visualiser l'ensemble des Maisons, outil de consultation permanent :



INVENTAIRES DES FONDS PERSONNELS



Inventaire d'une journée

INSTALLATION DE POSTES DE TRAVAIL EVOLUTIFS





SOUVENIRS D'ARCHIVES



« L'anarchie » des Archives du Secours National, un désordre qui ne doit pas décourager !



Travailler dans les archives dans des conditions de restrictions sanitaires assorties à des mesures limitatives d'accès aux documents lorsqu'elles ne sont pas complètement fermées !

ANNEXE 8

Cela s'est passé ainsi !

Les pages ultimes de ce travail sont une opportunité de faire un pas de côté et de donner, après avoir habité une posture éminemment scientifique, une dimension plus narrative, voire même autobiographique à cette aventure cognitive. Après une plume investigatrice, voici une, un peu plus littéraire !

Précisons que la chronologie des événements employée n'est pas forcément respectée.

Cela s'est passé ainsi !



à la Maison de la Futaie

Vous aimez donc Pétain ?

Août 2019 : première enquête sur place dans la Sarthe.

La Maison de la Futaie titille ma curiosité, sentiment totalement subjectif et dicté par rien de vraiment explicable si ce n'est que la découverte peu sympathique de sa directrice acquise, semble-t-il, à la cause de l'Occupant. Ce qui va être confirmé, par la suite, à la fois par les archives et dans l'opuscule de Jean-Claude de Wilde et de Jacques Vaulay, historiens locaux. De plus, la présence de 200 jeunes soldats SS au sein même de la Maison a de quoi s'interroger. Comment tout ce « petit » monde peut-il voisiner dans un tel contexte ? Et comment cette directrice qui a accroché le portrait d'Hitler au mur, a pu semer autant de discordes au sein du village ? Je n'ai pas d'éléments supplémentaires qui pourraient nourrir davantage ces informations mais une chose est sûre, la vie des enfants de la Futaie ne fut sans doute pas de tout repos.

Visite à la mairie d'une manière impromptue ! C'est une de mes méthodes : pas toujours prévenir et privilégier l'instantané et la sidération des interlocuteurs qui n'ont pas d'autre choix, dans l'instant, que de répondre. Au diable les mails et les sempiternels coups de

téléphone sans personne au bout du fil ! Beaucoup de chaleur humaine, des sourires sincères et les mots justes en sus et les résultats ne se font pas attendre.

A peine une demi-heure après, je suis déjà dans la salle du Conseil Municipal avec un thé, des petits sablés et un livre sur la commune dans lequel il est question de la Maison de la Futaie. J'entends les commentaires furtifs des quelques personnels de mairie qui s'étonnent un peu de la présence de cette Parisienne qui s'intéresse à un événement local dont ils n'ont jamais entendu parler.

Lecture attentive...

Je suis presque seule dans cette mairie dont le personnel, en cette période estivale, est majoritairement en congé. Cela n'empêche pas que l'on prend soin de moi et qu'on s'inquiète de savoir si j'ai besoin de quelque chose.

Le Directeur général des Services a visiblement des choses à faire mais qu'à cela ne tienne, il propose de me conduire à la Maison de la Futaie, très intrigué par son histoire qu'il vient de découvrir, par mon intermédiaire. Il ne manque pas de me questionner, en chemin, tentant de comprendre plus finement mon sujet de recherches. Nous parvenons dans le parc de la Maison, fermée, depuis les années 70, car insalubre et amiantée. Elle appartient à une coopérative agricole du Mans en raison de l'existence, autrefois, d'un lycée spécialisé en son sein. Je n'ai, à cet instant, aucune indication précise pour en savoir plus. Cela veut dire aussi que, présentement, je ne peux y entrer. J'en fais néanmoins le tour, prends des photos et imagine sans aucune difficulté les cris des enfants dans ce parc qui, outre le fait d'être aujourd'hui fortement boisé, n'a pas changé de configuration. Je m'y attarde encore un peu, refaisant un énième tour et c'est non sans regret que je retourne à la mairie, raccompagnant, par la même, mon précieux guide.

C'est la toute première Maison que je « visite ». C'est presque un baptême du feu, tant dans sa dimension investigatrice qu'émotionnelle.

Maintenant, aller à la rencontre des Anciens, d'une manière instinctive ! Autre technique d'enquête ! Cela veut dire, marcher dans la rue, repérer des personnes âgées qui s'y promènent, etc. Ce qui permet parfois des rencontres inédites. Il faut avoir un peu d'audace, j'en conviens volontiers.

Personne !

La petite ville est déserte. Où sont les 2281 habitants de Rouillon-sur-Sarthe ? Il faut dire qu'il fait très chaud. Le climat n'est guère de mon côté. On ne s'aventure pas trop dehors quand le soleil fait son show. Je vais m'attabler à un café. C'est toujours l'occasion d'échanges fructueux. Hélas, il n'y en a pas. Je n'ai plus d'autres solutions que d'aller, le nez au vent, dans le village, et espérer...

Pour le moment, je ne croise qu'un trio d'adolescentes, leur smartphone vrillé au pouce et une mère de famille avec un son landau high tech. Il y aussi un couple qui décharge des bouteilles de gaz devant une sorte d'entrepôt. Sinon, personne d'autre !

Je suis passée tout à l'heure devant une maison de retraite, un autre temple de l'Histoire ! Mais, en ces temps sanitaires incertains, difficile d'explorer cette piste ! Il n'y a vraiment pas âme qui vive. Ne pas perdre patience ! De toutes manières, ce n'est pas à l'ordre du jour. Je suis plutôt du genre qui « *ne lâche pas l'affaire* », surtout quand je suis en enquête.

Et puis enfin, j'aperçois trois papys qui prennent le frais devant une maison. Plus exactement deux puisque le troisième est debout, de l'autre côté de la barrière. Je m'approche, les salue poliment et plaisante quelque peu pour finalement expliquer très succinctement la raison de ma présence, voyant que mes interlocuteurs ont bien deviné que je ne suis pas du « *paÿs* ». Sourire aux lèvres, quelques touches d'humour et me voilà renseignée sur l'âge des trois compères. Parfait ! Ils ont été enfants pendant la guerre. Je vais pouvoir aller plus loin dans la conversation. L'atmosphère, d'emblée, est très courtoise, voire plus ! Je prends quelques libertés de m'adosser, moi aussi, contre la barrière, devisant quelque peu sur la beauté des delphiniums et des cœurs-de-marie. Et puis, il est temps d'aborder le sujet. J'explique l'objet de mon escale à Rouillon et le sujet de ma thèse. L'ambiance joyeuse s'évapore aussitôt. Plus question de dissenter sur les couleurs des fleurs ! Plus question non plus de deviser autour de la chaleur écrasante de ce mois d'août ! Pétain ! Pétain ! Que n'ai-je pas dit ? Que n'ai-je pas fait l'impensable en ouvrant quelque chose qui ressemble à une boîte de Pandore ?

- Vous, vous aimez donc Pétain ? Pétain ! Vous lui voulez-quoi à Pétain ?
- Et puis vous, vous avez quel âge ? ça sert à quoi votre truc ?
- Pourquoi vous faites ça ? Ici, personne n'a jamais aimé Pétain ? Des enfants, ici ?
Connais pas ! Nous, on n'a jamais voulu de Pétain ! On leur a rien donné aux Allemands, nous !

Je ne peux pas en placer une. Je ne parviens même pas faire entrer la Maison de la Futaie dans la conversation. Je tente quelques percées mais sans succès. Les salves anti-pétainistes

retentissent dans la rue sans que je puisse les interrompre. J'ai l'impression d'être un juge sur un perchoir du tribunal auquel on prouve, par A plus B, qu'il n'y a jamais eu d'adhésion de la part du village au gouvernement de Vichy, ce même juge qui d'ailleurs n'accuse personne ! Oh, Il y en a bien eu !!! Qui ? Quoi ? Affirmation quelque peu sibylline mais on ne préfère pas parler « *d'avant* ». L'information est à peine suggérée. Je comprends aussitôt que des plaies sont encore vives et que 74 ans après, les passions sont encore intactes : les regards sont durs, le ton employé est incisif, les corps s'agitent, une canne s'emballe sur le gravier. A trois, les papys ne font qu'une bouchée de moi. J'avoue être dépassée par les événements. Il m'est signifié mon congé. Il n'y a plus de place pour moi contre la barrière. Je me confonds en excuses d'avoir réveillé les fantômes de l'Histoire. C'est à peine si on me dit au revoir, ce qui se réduit, de toutes façons, à une simple formule de politesse.

Je fais donc demi-tour, sentant dans mon dos des vociférations qui me poursuivent. Je suis quelque peu secouée. Retour à ma voiture ! Se reprendre ! Et dire que certains pensent qu'on a tourné la page sur Vichy !

Je vois une dame remonter la ruelle. J'en déduis, en l'observant, qu'elle a un certain âge et est donc susceptible d'avoir « *fait l'Histoire* ». Aurais-je le courage de l'aborder ? Je dois dire que mon enthousiasme a pris un sacré coup dans l'aile, tout à l'heure, avec le trio infernal des papys. Finalement, je me risque, avec une infinie douceur, à lui demander si elle veut bien me consacrer quelques minutes. Elle me considère avec un mélange de surprise et de méfiance. Heureusement, elle se ravise immédiatement et m'invite à me mettre à l'ombre avec elle, sous un arbre. Nous nous asseyons, toutes les deux, sur le rebord d'une clôture. L'entretien ne dure que quelques minutes, les yeux de la dame frisant tellement que je me dois de mettre un terme à celui-ci. L'émotion est infiniment palpable et je ne puis infliger cela davantage à mon interlocutrice.

- C'était tellement dur, on a tellement souffert ! J'étais avec mère, mon père, je n'ai jamais su où il était. J'étais souvent malade. On manquait de tout. C'était dur ! Vous êtes trop jeune pour comprendre.

Je regrette presque d'avoir approché cette passante si sensible. Je le lui dis. La dame, au contraire, est plutôt contente d'avoir pu parler et m'en remercie même. Elle m'invite chez elle pour le lendemain. Je ne peux répondre à cette invitation car je dois me rendre immédiatement aux archives de Tours. Je n'ai pas la présence d'esprit de prendre ses

coordonnées, secouée, moi aussi. Lors de ma seconde enquête, l'année suivante, j'ai tenté de la retrouver. En vain !

Il est clair qu'ici, on a quelque souci avec le passé. Une seconde visite, un peu plus d'une année après, ne fera que confirmer mon impression. Ce n'est que du bout des lèvres que Rouillon aura accepté de me faire quelques confidences.



Cela s'est passé ainsi !



Le Château de Basses Fontaines

Perdue au milieu des champs !

Trouver le Château de Basses-Fontaines, une aventure !

C'est sur la route qui me conduit aux Archives de Niort que je décide de faire halte dans le département du Loir-et-Cher. Il y a deux Maisons dans ce département, celle de la Cressonnière, aujourd'hui, mairie de Muides et non loin, le Château de Basses Fontaines. J'ai trouvé sans peine la première et engrangé quelques éléments d'information la concernant. Et c'est donc sans difficulté (c'est, du moins, ce que je crois) que je vais pouvoir me rendre à la suivante. Je dois d'abord faire le choix de la commune où elle est sensée se trouver. En effet, dans les archives, elle est répertoriée dans trois à la fois. La quête s'annonce, d'emblée, difficile. Si une telle géolocalisation n'a pas trop d'incidence sur les papiers jaunis qui, hélas, souvent s'effritent, ce n'est guère le cas, une fois dans la « vraie » vie. Trois communes différentes ! Trois destinations qui affolent mon GPS qui est, bien entendu, incapable de faire un choix sans compter les indications contradictoires glanées çà et là, au gré de mon périple. De plus, il y a plusieurs communes et hameaux qui incluent des nominations identiques. Il y a de quoi perdre son latin. Décidemment, le Château de Basses Fontaines se fait désirer.

Et la nuit qui va bientôt tomber !

Je suis loin des grands axes routiers et dois m'engager dans des chemins de campagnes plus ou moins bitumés. Il n'y a aucune maison alentours. Des champs, encore des champs et des bosquets touffus qui me ramènent à ce que me disait Lucien, un « enfant » du Château de la Brévière, dans l'Oise : « *Nous étions seuls, tout seuls, il n'y avait rien autour de nous.* » Ici, c'est la même chose. Mais pourquoi avoir mis tous ces enfants autant en dehors du monde ? Des

réponses multiples sont possibles mais, pour l'heure, il ne s'agit pas de conceptualiser mon sujet, il me faut rester pragmatique et trouver cette Maison si désirée. J'emprunte un nouvel itinéraire tandis que le ciel, magnifique, commence à rougeoier. Je m'émerveille devant un faisan auquel je somme de se cacher pour qu'il ne puisse pas tenter un chasseur félon. Depuis tout à l'heure, j'ai vu une buse, trois milans, deux perdrix et quatre lièvres. Mieux qu'un livre de sciences naturelles, cette campagne loir-et-chéroise me fait de très beaux cadeaux. La nature est vraiment généreuse ! Mais toujours pas de Château de Basses-Fontaines à l'horizon !

Ma prospection s'enlise dans la boue et ce n'est point un euphémisme. Je croise, à un nouveau carrefour, une grande famille, façon poule avec ses poussins au regard du nombre impressionnant d'enfants qui s'agite sur le chemin. Je ralentis aussitôt, pas seulement pour demander ma route mais surtout pour prévenir tout débordement de cette marmaille agissante. J'ai bien fait car, à peine ma voiture arrêtée, les enfants, curieux, entourent aussitôt celle-ci. Enfin, une indication précieuse ! Le Château se trouve au bout de la forêt, il faut prendre à droite ! La forêt ? Mais quelle forêt ? Bah, la forêt de Noue ! Mais oui ! C'est une évidence, le monde entier connaît la forêt de Noue !

Quelques explications supplémentaires et cette fois, je pense que je suis au bout de mes peines. « *Le Château de Basses Fontaines ? Ah oui, l'IME, vous voulez dire !* » Et un des enfants d'ajouter : « *Là où il y a les enfants bizarres !* » Interloquée, je le reprends doucement et tente, en quelques mots, de le persuader de la nécessité de les qualifier autrement. Pas sûr que mes mots aient pu faire mouche d'autant qu'aucun adulte ne semble vouloir venir à ma rescousse. J'ai plutôt le sentiment qu'ils partagent l'avis de leur rejeton. Je soupire non pas parce que cela fait presque une heure que je cherche « *mon* » château mais bien parce que la cause est encore loin d'être entendue. Visiblement, le handicap continue toujours à déranger.

Objectif présent : trouver la forêt de Noue ! J'ai comme l'impression que c'est celle que je traverse. J'aimerais atteindre ce château avant que la nuit ne soit totalement noire. Et puis, ce n'est pas tout, j'ai encore une cinquantaine de kilomètres à faire pour rejoindre ma chambre d'hôtes. Un lièvre traverse devant ma voiture. Je m'arrête net et lui aussi. Je fais mine de lui demander mon chemin. Suis-je devenue une sorte de professeur Tournesol ? Au point de penser qu'il va me répondre ? Que nenni ! Il s'en retourne à ses affaires de lièvre,

bien loin des préoccupations de cette extra-terrestre qui trouble son environnement. Il doit se demander ce que je fais ici, avec mon engin vrombissant, au milieu des champs.

Ça y est ! Enfin ! Je reconnais de loin les arabesques ciselées de la grille latérale du château, vue sur une photo ! Je suis arrivée. Il est magnifique, ce château ! Quelle grâce ! Quelle élégance ! Je me laisse emporter, quelques minutes, dans une « *castellisation* » de mon imaginaire. Je vois des princes et des princesses qui évoluent sur le parvis dans les froufrous des surplis et des robes de soie et de taffetas. Sur le gravier, des chiens de courses batifolent au milieu de fillettes coiffées de chapeaux aux rubans de satin virevoltant dans le vent. Pour parachever ce romantisme déclaré, le coucher du soleil irradie les vitres irisées tandis que les tourelles gracieuses découpent leurs silhouettes chinoises au pied des nuages roses. Mais mes divagations poétiques ne durent pas longtemps car la réalité de la vie de ce château revient vite sur le devant de la scène. Le froid, la disette, l'angoisse et le sentiment d'abandon imprègnent incontestablement chaque mur de cette demeure. Si des enfants ont pu rire, jouer, vivre, tout simplement, il n'en reste pas moins que leur existence fut rude. Une chose belle, au moins ! Ici, des enfants juifs ont pu être mis à l'abri. Aussitôt, me vient en mémoire Irène, la fillette dont les parents ont été arrêtés et, pour certains, raflés lors du funeste événement du Vel d'Hiv. Je pense à elle et à tous ces enfants dont j'ai découvert l'histoire, qui vécurent ici, dans ce château presque royal.

C'est le silence, là, au milieu de nulle part et autant au fond de moi. Je suis traversée, cependant, par l'humble fierté d'avoir pu relayer une parole oubliée.

Ma voiture ressemble à un tracteur tellement elle est maculée de boue !



Cela s'est passé ainsi !

Mon grand-père était travailleur forcé en Allemagne

Les réseaux sociaux ! Des diables qui sévissent dans l'ombre derrière des écrans complices ! Certes, difficile de dire le contraire quand on connaît les ravages psychologiques sur ceux qui en abusent. Mais pas que ! Avec mes 235 amis (une misère) que je connais, tous, personnellement, j'ai formaté mon compte Facebook autour d'un certain pourcentage de publications festives mais surtout et essentiellement informatives partagées sur des groupes

à caractère historique qui sont, pour chacun d'entre eux, des mines de renseignements. J'aurais presque envie de dire que Facebook a été partie prenante de ma thèse : parution d'ouvrages, conférences, documentaires et parfois, liens avec des personnes-ressources. C'est par ce biais que j'ai rencontré Michèle, petite-fille de travailleur forcé en Allemagne. Michèle habite à 2 kms de chez moi. Une si petite proximité avec l'Histoire ! Un rendez-vous immédiat et une rencontre pleine d'émotion retenue qui marque, d'autant que les enfants de Michèle ne semblent pas s'intéresser plus que cela au parcours de ce lointain arrière-grand-père. Alors, la parole se libère avec des questions qui fusent des deux côtés et pour Michèle, l'espoir de saisir l'expertise qu'elle me confère pour répondre à des interrogations qui l'animent depuis si longtemps.

Je suis attendue, c'est manifeste ! Pas de table mise pour dîner, mais un dossier cartonné qui, visiblement, a souvent été ouvert, un album photos et des feuilles de papier sur la toile cirée. Michèle a préparé ma venue. Et pour moi, chaque fois, la même belle sidération devant de telles attentions et autant d'intérêt pour mon sujet.

Nous déplions précautionneusement les lettres de Raphaël, le grand-père, sur la nappe. J'ai apporté ma loupe autoportée, cadeau de Noël de la part de ma cadette. Nous lisons ces petites lignes intemporelles qui vont s'interrompre car Raphaël, profitant du bombardement de l'usine où il travaille, n'y est pas retourné et se cache quelque part. De ce fait, il ne donnera plus de nouvelles à sa famille qui ne saura rien de son sort pendant un long moment. Je tente de décrypter certains messages plus personnels envoyés malgré la censure allemande et contemple, toujours interdite, en dépit de ma connaissance du sujet, ces enveloppes entièrement bardées de tampons de contrôle. Je frissonne devant l'aigle royal allemand qui griffe le papier jaune ou grisé avec ses serres cruelles. Tout est dit ! Je comprends aussi assez vite où se trouve le camp/usine où travaille Raphaël. Il doit se situer non loin de Hanovre. Tout à l'heure, j'en saurai vraisemblablement un peu plus grâce à une recherche sur internet.

Et puis, il y a cette photo incroyable de la salle des fêtes de la ville où j'habite. Elle montre une cérémonie d'hommage à l'intention de Jeanine, une toute jeune femme (qui sera, plus tard, la mère de Michèle), infirmière, à laquelle on fait honneur, sûrement en raison de ses activités de soins et de protection. C'est la seule femme au milieu d'un aéropage masculin important. Et derrière, sur l'estrade, entre des vases antiques remplis de fleurs majestueuses, un immense portrait de Pétain. Je suis saisie par la vision de cette estrade. J'y ai dit mes textes sur la Retirada, accompagnée par une danseuse de flamenco, cette même estrade où il m'est

arrivé de remettre des prix à des enfants qui participaient à un concours de poésie organisé par le service culturel de ma commune.

Aurais-je imaginé, il y a encore peu de temps, une telle mitoyenneté avec l'Histoire ?

Je reviens sur les lettres de Raphaël, plus ou moins lisibles et m'attarde principalement sur ce qu'il écrit à ses enfants, ces enfants qui auraient pu être ceux de Maisons. Ces lettres sont à la fois des clés de résolution du rébus des événements historiques et l'expression d'une humanité exquise.

J'ai l'impression que le temps s'est arrêté dans ce petit appartement de la banlieue parisienne. Ou plutôt, il s'est envolé vers ce passé dans lequel je suis volontairement plongée depuis des décennies au point de faire régulièrement l'erreur d'écrire 19 au lieu de 20 quelque chose. Mais l'heure tourne. Comment désunir cette connivence avec Michèle que je connais à peine depuis deux heures ? Et comment prendre congé de Raphaël et de Jeanine ?

Se retirer sur la pointe des pieds, poliment, pleine de gratitude mais avec un pain d'épices, ramené d'Alsace et que l'on offre à tous ceux que l'on croise, selon la tradition. Avec la photocopie de la photo de la salle des fêtes en échange d'une gourmandise dorée, l'Histoire a un goût de cannelle et d'amandes.



Cela s'est passé ainsi !



Non loin de la Maison de Marnay

Un dîner historique

Septembre 2021, de retour dans l'Indre-et-Loire ! Il faut dire qu'avec 5 Maisons, ce département a toutes les raisons d'être l'objet de mes préoccupations. Nonobstant la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise, c'est le secteur le plus loti en lieux d'accueil des enfants. L'une d'entre elles, hélas, n'aura pas les faveurs de ma visite en raison du refus ferme et définitif, même stupide de son propriétaire. Je me suis donc contentée des éléments d'informations contenus dans les archives. C'est dommage car c'est la Maison du philosophe Henri Bergson,

saisie en tant que bien juif, suite aux mesures d'ostracisation de la population israélite. Après avoir, dans un temps assez court, servi de QG à des officiers allemands, elle a été transformée en Maison d'enfants dont les parents, essentiellement, étaient réquisitionnés dans le cadre du STO. J'ai donc dû me limiter à regarder par derrière la grille sans pouvoir jamais y entrer. Mais avec les quatre autres, je ne suis pas en reste d'aventures investigatrices, c'est le moins qu'on puisse dire !

C'est une semaine bien pleine qui m'attend et qui m'a conduite à nouveau dans la Sarthe puis, présentement, ici, en Indre-et-Loire et d'ici quelques jours, jusque dans les Deux-Sèvres. J'ai donc l'obligation de trouver un hébergement, de plus, pas trop onéreux, cela va sans dire.

Ce soir, je dors chez Jean-Claude et Monique, dans leur exploitation agricole. L'accueil est chaleureux et je m'installe dans une jolie chambre jaune. Je suis seule dans la maison, dans un premier temps, mais pas pour longtemps, car un couple un peu perdu demande à être hébergé. Nous faisons tous connaissance en même temps et l'ambiance est très vite des plus joyeuse. Se pose la question du dîner. Je n'ai rien prévu et au milieu de cette campagne solitaire, nuls restaurants ou commerces aux alentours ! Je m'apprête à prendre ma voiture pour vaquer à des agapes souhaitées mais Jean-Claude et Monique me retiennent avec un bon verre de vin blanc. Ils font de même avec le couple et en moins d'une demi-heure, nous voici tous à faire table espagnole, enfin, pas tout à fait, puisque je n'ai rien à mettre dans le pot commun, si ce n'est que quelques tranches de pain aux noix. Passées les formalités de présentation des uns et des autres, nous évoquons les raisons de notre présence dans le village. Le couple, venant de Metz, est en vacances dans la région et se promène de châteaux en châteaux. Quant à moi, j'expose mes objectifs de chercheuse. A ce point nommé, le dîner se transforme en véritable colloque historique. Et cela dépasse l'imaginable. Pourtant, il y a moins d'une heure, nous étions de parfaits étrangers l'un pour l'autre, que le hasard a cependant réunis en plein champs où gambadent chevaux, vaches et deux chiens impétueux. D'abord, les racines du couple lorrain nous ramènent aux Malgré-Nous, sujet que Monsieur semble bien maîtriser. C'est plutôt rare car, contrairement à ce qu'on peut en dire, ils furent, eux-aussi, des victimes du nazisme. La question des Malgré-Nous et des Malgré-Elles, ne l'oublions pas, est empreinte de méconnaissances et de jugements hâtifs. Je ne dis pas cela au nom d'un patriotisme exalté mais parce que cela est vrai. Heureusement, quelques historiens s'attachent désormais à explorer le sujet. Cependant, le chemin sera long car

l'identité alsacienne (et lorraine) est souvent incomprise par les « *Français de l'intérieur* ». Encore aujourd'hui, nous sommes considérés comme des transfuges de « *boches* » et je puis, moi-même, en témoigner.

Quoiqu'il en soit, c'est un plaisir d'échanger avec ce monsieur et d'ajuster ainsi nos connaissances respectives. Il est aussi intéressé par ce qui touche à la question concentrationnaire, ce qui nous donne une occasion supplémentaire d'exposer nos expériences. Et dans ce domaine aussi, le débat est riche. Mais voilà que ce dernier s'oriente dans une toute autre direction : l'Algérie française, Madame étant ce qu'on appelle « *pied-noire* ». Je peux immédiatement relier son histoire à celle de mon père, légionnaire et tortionnaire actif en ces temps troublés de l'histoire de notre pays. Nous évoquons les exactions de l'OAS, le rôle de De Gaulle et des généraux conspirateurs, les ressentis de la population « *pied-noire* », et bien d'autres sujets. La réflexion commune est délicate compte tenu du caractère sensible de la thématique. Je suis habituée à ces entre-deux émotionnels qu'il convient de respecter parce que, justement concernée. Il faut choisir les mots justes. Il faut également tenir compte de contextes placés, d'une certaine manière, en mille-feuilles et surtout ne pas oublier que le conflit algérien est loin de faire consensus. Loin s'en faut ! Et même si notre président de la République a salué, depuis peu, la mémoire de Maurice Audin, nous sommes encore loin d'une explicitation loyale de l'épisode franco-algérien.

La soirée n'est donc pas près de se terminer d'autant que le vin blanc, pour ma part, en ajoute au bonheur de l'instant. Notre discussion se réalimente au fur et à mesure que la nuit tombe et dont nous avons même oublié l'existence.

Voilà que Jean-Claude entre dans l'arène. Nous sommes revenus en 39-45. Il raconte l'histoire de sa famille et celle de son père France, prisonnier de guerre en Allemagne. Le tableau est désormais complet. J'écoute religieusement Jean-Claude. Pile dans un des versants de mon sujet de recherche ! Si l'atmosphère générale est chaleureuse, elle est tout aussi studieuse, ce qui me conduit à chercher mon cahier et un stylo dans ma chambre. Je prends quelques notes entre une part de délicieux fromage local et des tomates cerises. Mon verre est encore plein, des munitions suffisantes pour poursuivre notre voyage dans le temps (!) Je questionne Jean-Claude qui répond volontiers à mes interrogations. Nous faisons revivre France que nous avons invité à notre table.

Au fond de moi, je réfute l'idée que ce qui se passe présentement est l'unique fruit du hasard. Ces années de recherches ont été sans cesse émaillées d'événements singuliers au point qu'il m'arrive de dire que je n'ai pas guidé ma thèse mais que c'est elle qui le fit. Ce dîner en est une des preuves car rien ne prédestinait à la rencontre de ce quatuor qui, à lui seul, était comme les pages reliées d'un manuel d'histoire.

Le lendemain matin, au petit déjeuner, je trouve, à côté de mon bol, les pages photocopiées du témoignage de France, paru dans un opusculé historique local.



Cela s'est passé ainsi !



Juste à côté de la Maison de Marnay

Comprendre l'existence même de la Maison de Marnay

Août 2019 ! C'est ma toute première journée d'enquête dans le département. Je suis à Marnay, à la recherche d'une bâtisse suffisamment grande pour avoir accueilli des enfants. Dans ma voiture, à trente à l'heure, je sillonne ce que je crois être un village. En fait, je me trompe de peu car, pendant la guerre, Marnay fut effectivement une toute petite bourgade. Mais aujourd'hui, Marnay fait partie de la ville d'Azay-le-Rideau. Toutefois, très loin de ces considérations topographiques, je tente de débusquer une Maison, le long de la route principale, dans quelques rues adjacentes ou derrière les épais rideaux de verdure qui bordent certaines propriétés. En vain ! Est-ce celle-ci ? Celle-là ? Peut-être ? Non ! Celle-là non plus ! Aucune certitude et honnêtement, je n'ai aucun indice qui puisse éclairer ma quête. Les archives sont un peu chiches sur le sujet. Pourtant, cette Maison m'intéresse. Est-ce prémonitoire ? Pouvais-je déjà imaginer ce qui allait suivre ? Il me faut trouver une solution au plus vite. Une mairie ? Il n'y en a pas et pour cause ! Il n'y a personne dans les rues car la canicule fait rage. Il n'y a que moi pour ne pas en souffrir. C'est plutôt le contraire. La chaleur décuple plutôt mon énergie. Et puis, c'est la révélation ! Il y a un musée ici ! Et dans les musées, il y a toujours quelqu'un qui sait quelque chose.

Musée Maurice Dufresne ! De quoi s'agit-il ? Jamais entendu parler ! Je gare ma voiture sur un très grand parking. Il y a une sorte de grosse machine agricole un peu rouillée dans le fond. Elle suscite aussitôt mon intérêt mais je ne m'autorise guère une autre préoccupation que celle de trouver la Maison d'enfants.

Je me rends immédiatement à l'entrée. J'ai beau voiler mes yeux mais je ne peux m'empêcher de voir les machines à vapeur, une locomotive, une trieuse à grains et d'autres machines de toutes sortes, installées le long d'une allée, qui deviennent, au fur et à mesure que j'avance vers le guichet, de véritables tentatrices. Ce musée ! Ce musée doit sûrement pouvoir entrer dans l'univers Steampunk dans lequel j'évolue depuis maintenant quelques années. Evidemment ! Cela tombe sous le sens. Alors, plus énergiquement encore, je tente de ne pas me laisser distraire. C'est de plus en plus en difficile car je vois une étagère dans la boutique entièrement consacrée à Jules Verne, les constructions d'Eiffel, la révolution industrielle, les trains à vapeur et tant d'autres choses qui appartiennent effectivement à « *notre* » univers. Non et non ! Je suis là pour les enfants de Marnay.

Je reprends mes esprits et j'expose ma demande de renseignements à la personne qui assure l'accueil du musée. Plus que dubitative, elle secoue la tête et appelle la directrice nommée Laetitia, mais cela, je ne le sais pas encore. Elle ne sait rien non plus de ces enfants de la Maison de Marnay mais me donne le numéro de téléphone de l'ancien maire d'Azay-le-Rideau. C'est déjà ça ! Peut-être une nouvelle piste ?

Et puis basta, la raison ! Place à la passion ! Je prends un billet pour visiter le musée. C'est l'émerveillement total ! Une vraie folie douce qui fait naître aussitôt l'idée d'un projet de Convention Steampunk qui verra d'ailleurs le jour, l'année suivante. Mais c'est une autre histoire. Je prends la décision d'appeler aussitôt l'ancien maire d'Azay-le-Rideau. Hélas, la batterie de mon téléphone est déchargée. Je me mets en quête d'une prise électrique. Je finis par en trouver dans les toilettes. Je dois faire des acrobaties pour l'atteindre. J'attends, assise sur le radiateur, un peu de cette précieuse énergie pour passer mon coup de téléphone, sous l'œil quelque peu soupçonneux d'un gardien. J'avoue que je suis quelque peu chavirée même si les cabinets ne sont pas des lieux idéals pour rêver. En tous les cas, le musée est une merveille et je m'y vois déjà déambuler avec mes camarades vaporistes en crinoline et chapeau victorien. Une fois encore, je ramène mon attention à la raison et contacte Michel

Verdier, Monsieur le Maire. Rendez-vous est pris le lendemain à la plage d'Azay-le-Rideau. A la plage ? Oui ! Et ça aussi, c'est une autre histoire.

Je poursuis à présent la visite du musée, de plus en plus subjuguée. Il n'y a presque personne et je peux profiter de chaque objet exposé : voitures anciennes, calèches, avions, side-car, machines agricoles, vélocipèdes, guillotine, etc. Il y en a des centaines, non, des milliers. Je ressors, presque anesthésiée par l'éblouissement. Je n'en reviens toujours pas. J'ai très soif en cette journée de canicule et je m'attable à la terrasse du musée avec un panaché bien frais. Aussitôt, l'employée et la directrice me rejoignent avec quelques pages photocopiées d'un livre et l'adresse mail de l'historien local qui l'a écrit. C'est le début de l'aventure et à partir de ce moment, les événements vont s'enchaîner, les uns aux autres, jusqu'à la fin de la thèse, la Maison de Marnay me livrant bien de ses secrets.

Mais alors, où est-elle, cette Maison ?

Eh bien, là, tout à côté ! En fait, elle fait partie de ce que fut le moulin-papèterie dans lequel le musée a été ouvert. Elle fut, en effet, la maison de maître de la propriété.

Je ne m'attarde pas plus sauf que je promets à la directrice de lui envoyer un projet de Convention Steampunk. Miracle, elle connaît le mouvement ! C'est de bon augure !

Je vais y aller, à cette Maison, je verrai bien si quelqu'un peut répondre à mes questions.



Cela s'est passé ainsi !



La Maison d'enfants de Marnay

Pourquoi, ils n'ont pas leur maman et leur papa ?

Je suis devant la maison. Enfin ! Je suis passée trois fois sans la voir. Il faut dire que la végétation est suffisamment touffue pour la dissimuler aux regards extérieurs. Je tire de mon sac l'unique photo d'époque que je possède. Sans aucun doute, c'est bien celle-là !

J'avoue ressentir une certaine fébrilité lorsque je me trouve devant le portillon de fer, jetant, çà et là, un regard sur la bâtisse et particulièrement sur la verrière, style grande marquise des années 30, qui lui donne un cachet incontestable. Pour l'heure, je ne peux en apercevoir que la partie supérieure. Mais je devine déjà qu'elle n'a pas été abîmée par le temps. Je cherche une cloche, une sonnette, quelque chose qui puisse avertir les propriétaires de ma présence. Rien ! J'entends des cris d'enfants monter du bosquet du parc et des ploufs significatifs de l'existence d'une piscine. Pas d'adulte à l'horizon ! J'appelle, à plusieurs reprises, je crie, moi aussi, sans succès. Je ne me décourage pas bien que l'attente soit de plus en plus longue. Je suis devant la maison au moins depuis un bon quart d'heure. Il n'y a toujours personne qui me répond alors qu'il y a forcément du monde. Revenir plus tard ? Pourquoi pas ! Mais mon planning est si serré que cela risque d'être problématique. Je tente une nouvelle salve d'appels et de cris.

Soudain, une petite crevette en maillot de bain, toute dégoulinante, s'approche de la porte d'entrée.

- Coucou Mademoiselle, tes parents sont là ?
- Y'a mon papa.
- Tu peux le chercher, s'il-te-plait ?

Et la petite crevette dégoulinante de disparaître derrière les arbres sombres pour revenir, quelques instants après, avec son père plutôt surpris par la visite d'une inconnue. On le serait à moins. Monsieur papa de la crevette est anglais. Il parle difficilement le français. Mon anglais est très loin d'être parfait mais suffisant pour que je puisse lui expliquer la raison de ma présence. Pour le moment, nous dialoguons qu'au travers du portillon de fer. Monsieur papa de la crevette ne semble pas du tout croire mon histoire. Je comprends qu'il a acheté la maison, il y a 10 ans, et qu'il n'a jamais entendu parler d'enfants qui y auraient habité pendant la guerre. Il me renvoie sur le musée et à l'ancien moulin-papèterie, convaincu que les enfants en question aient pu y vivre mais sûrement pas dans sa propre demeure. Je sens qu'il faut que j'insiste. La petite crevette dégoulinante ne perd pas une miette de ce qui se passe. Lovée contre la jambe de son père, elle vient spontanément à la rescousse de ces deux grandes personnes et chaque fois que nécessaire, elle traduit leur conversation en anglais ou en français. Je suis frappée par la vivacité de cette fillette, l'acuité de son regard et de sa capacité immédiate de décrypter le présent. Et je ne suis pas au bout de mes surprises car Petite crevette dégoulinante n'a pas fini de m'étonner. Je montre la photo de la maison, prise

pendant la guerre. Monsieur est interdit. Je crois que je l'ai enfin convaincu et le portillon s'ouvre sur...un miracle.

Si la Futaie, à Rouillon sur Sarthe, ne m'a pas laissée indifférente, la Maison de Marnay me confond encore davantage. Je ressens immédiatement que cette Maison est en phase intense avec l'histoire que j'ai découverte, l'an dernier, dans les archives du Ministère de Finances. Je suis comme revenue en arrière. Et c'est vraiment peu dire ! Ici aussi, la nature a pris ses droits, les arbres sont gigantesques et même si certains ont été abattus, pour de multiples raisons, d'autres ont pris leurs quartiers assurément depuis l'Occupation. La configuration du parc et du parvis n'a pas pris une ride. Je vais jusqu'au centre, marchant sur l'herbe jaunie par la sécheresse qui sévit depuis plusieurs semaines, observée attentivement par la petite crevette dégoulinante. Elle finit par me rejoindre, me regarde mais sans dire un mot, pour autant. Dire que cette fillette me met mal à l'aise serait excessif, pourtant elle a quelque chose d'étrange.

Je reviens vers la maison pour ne pas faire attendre mon hôte qui, lui aussi, me regarde de loin. Je pose la photo sur une table de jardin et y apporte des précisions explicatives à Monsieur. Lolly, 6 ans, se joint aussitôt à nous, visiblement fort intéressée par le cliché. A chaque trébuchement linguistique, la fillette s'empresse immédiatement de jouer l'interprète avec une aisance plutôt surprenante. Et puis, Monsieur me propose de visiter sa maison. Je manque de défaillir. Je m'enfonce encore davantage, et, avec délice, dans le passé.

Nous passons par la grande pièce de vie qui, très vraisemblablement, fut la salle à manger des enfants. Aujourd'hui, c'est un salon confortable incroyablement et merveilleusement décoré. Le papier peint, très britannique, déclenche des soupirs d'admiration de ma part. Sur fond noir, sont dessinés des chouettes, chauves-souris, écureuils et animaux de la forêt dans une ambiance très Harry Potter. Des tentures lourdes et sombres habillent les hautes fenêtres de la bâtisse. Je ne peux pas m'empêcher d'effleurer une chouette aussi belle qu'Edwige. Lolly sourit tout en manifestant sa surprise devant l'attitude aussi puérile de la part d'une grande personne. Elle me fait la leçon avec ses yeux et m'intime de revenir rapidement à mon statut d'adulte.

Nous montons le grand escalier d'origine qui mène à l'étage où se trouvent les chambres. Elles sont nombreuses. Il faut loger les parents (la maman n'est pas présente, lors de ma visite), les quatre enfants et la gouvernante. Même si des travaux de rénovation sont à l'origine d'une redistribution partielle des chambres, la configuration de celles-ci n'a pas été beaucoup

modifiée. J'ai suffisamment d'expertise en matière de travaux pour comprendre immédiatement ce qui a été fait. Je fais un rapide calcul des effectifs des enfants tout en rapportant celui-ci au nombre de chambres initial et je ne pense pas me tromper. Lolly me conduit à la sienne. Elle me précède. Son ordre silencieux et presque impérieux ne laisse aucun autre choix que de la suivre. Elle s'assoit sur le rebord de son lit et attend visiblement quelque chose. Des explications, assurément !

- Tu vois, dans ta chambre, il y a eu des enfants comme toi qui y ont dormi. Ils habitaient là, dans ta maison, loin de leurs parents. Mais c'était il y a très très longtemps. Quand tu seras un peu plus grande, tu apprendras à l'école ce qui s'est passé il y a très très longtemps.
- Pourquoi ils n'ont pas leur maman et leur papa ?
- Comment tu sais qu'il y avait des enfants chez moi ?
- Comment ils sont venus ici ?
- Ils avaient peur, la nuit ?
- Ils s'appellent comment, les enfants ?
- Ils sont où ?
- Pourquoi tu veux savoir ?

Lolly se pose en véritable enquêtrice avec certaines questions qui sont aussi les miennes. Me voilà confrontée à un exercice délicat, à savoir celui d'expliquer à une fillette de 6 ans, Vichy, le STO et bien d'autres choses afin de répondre à la question qui lui paraît essentielle : « *Pourquoi ils n'ont pas leur papa et leur maman ?* » La conversation est très sérieuse et lorsque son père risque de perdre le fil, Lolly ne manque pas d'ajouter des traductions supplémentaires.

J'entends soudain un petit cri plaintif. C'est le jeune frère de Lolly qui se réveille de sa sieste. Son père accompagne son éveil avec douceur et prend le garçonnet dans ses bras. Et nous continuons la visite désormais à quatre. Nous nous rendons au grenier. C'est ici que logeait celle qui faisait office d'infirmière. Nouvelles questions de la part de Lolly : « *Ils étaient malades ?* »

Nous ne nous attardons pas longtemps dans le grenier. En ces temps caniculaires, l'air y irrespirable.

Retour au rez-de-chaussée et visite de la cuisine et de ce qui fut vraisemblablement un cellier. Il n'y a aucun doute, la cuisine est restée la même. Le sol est en tomettes usées et les vitres

sont bullées, véritable carbone 14, qui indique l'âge des fenêtres. Une porte à double battants ouvre sur une cour qui donne directement sur une large entrée par laquelle arrivaient la carriole au charbon ou au bois et le ravitaillement. Mais cela, je ne le saurai que deux ans après.

La pompe à eau revient également, intacte, du passé.

Lolly ne m'a pas lâchée d'une semelle. Elle n'est plus une petite crevette dégoulinante car, avec la chaleur, son maillot de bain a séché.

Nous sommes à nouveau dans le parc. Monsieur propose de me photographier devant la maison, ce que je refuse poliment. La Maison de Marnay n'est pas une attraction touristique. Elle mérite respect des événements qui l'habitent. Il le comprend, s'excusant de sa maladresse.

Nous échangeons nos mails et je fais la promesse de faire un retour à la famille, à la fin de mes recherches, sur mon travail.

Je suis raccompagnée au portail. Je salue plus particulièrement Lolly dont le regard me suit encore longtemps.

Je suis dans une sorte de sidération heureuse.

Je retourne sur le parking du musée où stationne ma voiture et décide de faire un rapide retour de ma visite à Laetitia et à sa collègue qui semblent ravies. Je ne reste pas longtemps car la suite de mon périple m'attend. Je prends mon cahier et mon stylo et y inscrit quelques notes.

Je reconsidère la machine agricole dans le jardin : « *Toi et moi, on se reverra !* »

Quant à la Maison de Marnay, il est clair que je la reverrai également. L'aventure marnaise ne faisait que commencer.



Cela s'est passé ainsi !



La Maison de la Futaie

Le rapport de stage

Septembre 2020 ! Retour dans la Sarthe ! Cette fois, il me faut trouver un moyen d'entrer dans la Futaie. Forte de l'information qui m'indique qu'elle appartient à une coopérative agricole du Mans, il s'agit de trouver celle qui m'intéresse. J'ai, bien évidemment, fait une recherche internet, avant mon départ. J'en ai instinctivement sélectionné trois. Une fois encore, mon choix est moyennement rationnel, voire même pas du tout. Dans un premier temps, je constate que tous les numéros de téléphone commencent, tous, par 0800. Hors de question d'alourdir la facture, je verrai bien sur place et comme à mon habitude, je pars, le nez au vent, dans les faubourgs du Mans.

Deux coopératives pour rien mais la troisième est la bonne ! Je saute de joie. En effet, l'hôtesse d'accueil me confirme que la gestion de la Futaie est bien de la compétence de la coopérative dans laquelle je me trouve.

Je dois revenir le lendemain pour rencontrer quelqu'un qui saurait me renseigner. Je ne peux pas attendre en raison de mon planning d'enquête très serré. J'insiste poliment. Je suis conduite dans un bureau où travaille un responsable de silos qui, lui-même, m'adresse ensuite à un collègue. Les deux hommes, tout à fait charmants, m'écoutent avec attention. L'un d'eux est très intéressé par l'histoire des entreprises. Nous évoquons les mines du Nord et de Lorraine, Manufrance etc. L'échange est studieux et chaleureux. Je me sens très bien dans ce lieu qui est des plus exotiques pour moi. Le milieu agricole m'est, en effet, parfaitement inconnu. J'avoue être surprise par l'aménagement spacieux et flamboyant des locaux. La coopérative est divisée en pôles. Je suis frappée par les kakémonos suspendus au plafond où figurent des pictogrammes humoristiques : un cochon, une vache et un épi de blé. Je surprends quelques conversations qui sont, pour moi, totalement sibyllines.

Avec les responsables de silos, nous trouvons un arrangement quant à la possibilité d'une visite de la Futaie prévue le lendemain. Je serai guidée par une collaboratrice qui m'y accompagnera. En effet, je rencontrerai une jeune femme, un gros trousseau de clés à la main,

et visiblement assez contrariée par la soudaineté de cette mission dont elle a eu connaissance, semble-t-il, au tout dernier moment. Je redouble alors de politesse et de gentillesse. Finalement, cette dame se radoucit, peu à peu, au fur et à mesure que je lui raconte l'histoire de cette Maison.

Nous arrivons devant l'entrée. Elle insiste sur la sécurisation de notre visite. La bâtisse est amiantée, les sols et les escaliers sont en très mauvais état. Nous devons faire preuve de prudence. Cela fait environ une trentaine d'années que la Maison est fermée. Il faudrait un acquéreur mais les conditions d'achats sont extrêmement contraignantes. Ma guide me propose même de l'acheter, si cela m'intéresse ! Et c'est ainsi que commence ce nouveau voyage dans le temps.

La Futaie fut jusque dans les années 70, un internat agricole. De nombreux aménagements y ont été effectués : portes principales vitrées, sas d'entrée, salles de cours, chambres, etc. Mais cela n'empêche pas de reconstituer la structure d'origine du bâtiment. La salle à manger est restée la même ainsi que les cheminées et les miroirs qui les surmontent. Tout est à l'abandon, voire dégradé d'autant que des squatteurs ont pris possession des lieux. Des excréments d'animaux sont florès.

Nous allons à la cave, lieu de stockage du ravitaillement. Ma compagne d'aventure ne souhaite pas y descendre. Elle reste prudemment au-dessus de l'escalier sombre et usé. Elle me fait part de ses mauvais souvenirs d'enfance avec ce type de lieu. De mon côté, je regarde les trous dans les murs dans lesquels ont été vraisemblablement fichées des étagères de présentation. La régularité linéaire de ceux-ci donne aisément le schéma d'organisation de celles-ci. Il y a encore du mâchefer, matériau utilisé avant et pendant la guerre et même un peu après.

Je remonte des ténèbres souterraines. Direction le grenier ! Nous nous perdons dans la bâtisse. Demi-tour ! Il faut trouver le bon escalier. C'est chose faite ! Celui-ci est particulièrement abîmé. C'est avec beaucoup de précautions que je m'accroche à la rampe. Nous pénétrons dans une suite de greniers. Ils sont jonchés d'objets hétéroclites, papiers sales, affiches défraîchies, cartons rongés. Il y a des immondices partout. La poussière a formé une véritable croute sur les planchers. Il y a aussi des traces d'infiltrations d'eau. Les déjections d'animaux sont encore plus nombreuses. Avancer, marcher entre elles, salir éventuellement mes chaussures ? Je ne suis plus à cela près. Allons-y ! Cette attitude de ma part est, encore aujourd'hui, incompréhensible. Que croyais-je donc trouver ? Il n'y a aucune raison que mes

investigations puissent aboutir à quelque chose. Depuis l'Occupation, la Futaie a été l'objet de multiples passages événementiels qui ont fait évidemment disparaître toutes traces de cette période.

Je m'approche cependant du sol, fouille les détritiques, mon attention étant attirée par le coin d'une sorte de cahier rigide. En fait, il s'agit d'un classeur. Il est très sale mais cela ne m'empêche pas de l'ouvrir. C'est un rapport de stage d'un pensionnaire du lycée agricole datant de 1974. Jusque-là, rien de très extraordinaire dans la mesure où la Futaie fut un lieu de formation dans ce domaine. Je tourne la première page et là, la découverte est de taille : le lycéen, auteur de l'écrit, fut l'élève de Jacques Vaulay, l'historien avec lequel j'ai justement rendez-vous à 14H !

Mon hôtesse n'en revient pas et moi de même. J'emporte avec moi le précieux document, faisant fi de son état. Cela fait 46 ans que ce classeur dort, ici, dans ce grenier délabré, entre gravats et immondices. Entre mes mains, il revient à la vie.

A 14H, je rencontre pour la première fois Jacques Vaulay sur la place de la mairie déserte. Je n'ai pas de mal à savoir que c'est lui car nous sommes tous les deux, les seules âmes qui vivent.

- Bonjour, Monsieur Vaulay, j'ai quelque chose pour vous.

Mon interlocuteur semble très surpris. Mon entrée en matière est, en effet, singulière surtout lorsque je lui tends le classeur racorni. Il n'en revient pas, lui, non plus.

- Mais où avez-vous donc trouvé cela ?

Je lui explique les conditions de ma découverte. Il est avant tout étonné d'apprendre que j'ai pu entrer dans la Maison de la Futaie. Je lui donne tous les détails de ma prospection. Puis, il me conduit à son domicile où l'attend son épouse et à laquelle il remet aussitôt le rapport de stage. Visiblement, il y a des souvenirs émus autour de ce classeur. Le couple est presque dans une bulle dans laquelle ils évoquent ce jeune qui semble les avoir marqués.

46 ans après !

Ce sera l'introduction plutôt inattendue à mon interview. Mais quelle introduction !

L'aventure continue...



Cela s'est passé ainsi !



Le Château de Lamberval dans l'Oise

Albert !

Le Château de Lamberval ne figure pas sur la liste des Maisons conservées dans les archives du Ministère des Finances, ni même dans celles du Cantal. J'en prends connaissance grâce à Rachel, « *enfant* » juive cachée dans ce château qui a répondu à mon annonce de recherches diffusée au Mémorial de la Shoah. Cette Maison d'enfants, pourtant, correspond totalement aux critères généraux de fonctionnement des autres, investiguées. Dès lors, je l'ai ajouté à mon inventaire et elle devient, par la même, un nouvel objet d'intérêt quand je rencontre Rachel qui me raconte son enfance au château.

Il se trouve que trois jours après je dois me rendre au Château de la Brévière, situé, lui aussi, dans l'Oise. Je vais donc réserver ma matinée pour aller au château de Lamberval, sis non loin de ce dernier.

C'est une drôle de bâtisse mais très facile à reconnaître grâce aux photos que Rachel m'a confiées. Je dois stationner un peu plus loin car un fossé profond entoure les murs de l'enceinte principale. Je quitte la chaleur de ma voiture pour me lancer dans une nouvelle aventure glacée par les frimas de décembre. Je saute comme un cabri pour atteindre une grille monumentale mais verrouillée. Je ne vois vraiment pas comment entrer. A côté du château, une sorte de corps de ferme ! Peut-être que les fermiers me donneront quelques indications d'autant qu'un panneau de bois annonce la vente de produits bios et notamment des pommes de terre. Je me presse d'entrer dans le local de vente. Surprise ! Il n'y a personne ! Seulement des mini-vitrines en guise de distributeurs automatiques de fruits, légumes, sirops, etc. Je suis interloquée. Distributeurs de boissons, de gourmandises, de pizzas éventuellement, mais des produits fermiers, ça, c'est un inédit pour moi.

Il fait terriblement froid dans le local d'autant que j'ai laissé mon manteau dans la voiture. Deux numéros de téléphone figurent sur une affiche. Je vais chercher mon manteau et mon mobile. J'appelle l'un d'entre eux et explique ma demande. Je suis agréablement surprise par les réponses de mon interlocutrice qui s'avère être la propriétaire du château. Elle n'est pas là mais me renvoie vers ses fils qui vont m'attendre de l'autre côté de la ferme, et notamment

l'aîné. J'en fais le tour et trouve enfin l'entrée du château. Je patauge dans la boue. Ce n'est pas grave, je commence à avoir l'habitude. J'ai ce qu'il faut dans la voiture pour pallier ce genre de désagréments. C'est d'autant important car, au Château de la Brévière, ce sera une véritable visite de châtelains et j'imagine, non sans peine, que je serai à même de fouler des parquets brillants et des tapis précieux. Sans le savoir, j'ai drôlement raison.

Le fils aîné des propriétaires m'accueille avec grande courtoisie et chaleur. Je lui explique les raisons de ma recherche. Il me propose tout de suite de visiter les lieux. Et c'est ainsi, forte de l'émotion et de la justesse du témoignage de Rachel, que je peux, sans peine, mettre des images sur ceux-ci. Je trouve cela plutôt incroyable. Le temps s'est arrêté, ici, aussi. Il faut aussi préciser que la famille Lamoureux, propriétaires du Château de Lamberval entretiennent la mémoire de leur demeure. Leur fils en est fier et il l'exprime avec une certaine candeur qui me touche.

Je visite ensuite le corps de ferme qui ravitaillait les pensionnaires du château, le logement de l'institutrice, Mademoiselle Ugo dont me parlait Rachel avec tant de gratitude. Il y a aussi la mare aux canards et les greniers où jouaient les enfants. Toujours en communion directe avec le témoignage de Rachel, il me semble marcher dans les empreintes de leurs petits pas. Je prends quelques photos. C'est toujours un événement de confronter des clichés anciens à ceux plus contemporains.

Je m'attarde devant la mare aux canards. Je tente d'imaginer ce qui a pu se passer, en ces temps troublés. Je me rappelle surtout de Zorro, joué par un réfractaire au STO, caché dans le château. Je raconte cette drôle d'histoire à Adhémar et son petit frère qui vient de nous rejoindre. Salutations chaleureuses ! Décidemment, il y a une belle petite jeunesse en perspective, pour nous, les « *vieux* » qui ne cessent de dire que « *c'était mieux avant !* » Moi, en tous les cas, j'évite de le dire. Nous échangeons quelques mots sur cette période si difficile. Adhémar semble être un inconditionnel de De Gaulle. Je tente de le convaincre que ce fut, en dépit de ce qu'on peut en dire, un bien triste sire. Bien entendu, il ne me croit pas. Ce n'est pas grave, cela m'amuse presque. J'aurais bien voulu avoir Adhémar comme étudiant, histoire de le conduire dans d'autres chemins de la connaissance.

Je dois prendre congé. Le jeune homme me demande de le suivre. Il me mène à une aile du château. Et sur un médaillon, un prénom gravé, Albert ! Un enfant ! Même usé par le temps, ce graffito est encore lisible.

Qui était Albert ? Je ne le saurai jamais.



Cela s'est passé ainsi !

Un cadeau précieux

Tout début septembre 2019 !

Je me rends à Palaiseau, dans un quartier tout proche, celui de Lozère, pour réceptionner un don de coffre à linge. Cela fait des décennies, quatre, plus exactement que je n'y ai pas mis les pieds. Pourtant, je n'y ai que des souvenirs merveilleux liés à mes fonctions de directrice du secteur primaire de la maison de quartier, il y a donc exactement 40 ans. C'est l'occasion d'y retourner, histoire de faire remonter une douce nostalgie à la surface du cœur. Vais-je retrouver cette maison de quartier, mon sens de l'orientation étant dramatiquement défaillant ? Décidemment, ma vie est, depuis un certain temps, une question de Maisons !

Heureusement pour moi, elle est indiquée au feu tricolore et c'est sans aucune difficulté que je trouve mon chemin. Je m'arrête tout juste devant. Elle semble fermée. C'est effectivement le cas, la situation pandémique ayant interrompu momentanément ses activités. Je remarque immédiatement les graffitis sur la façade, désignés honteusement, pour moi, comme étant du *street art*. Quelle horreur ! C'est plutôt de la défiguration du bien public. C'est, certes, un point de vue personnel. Quoiqu'il en soit, moi, encore directrice de ce lieu, ce vandalisme pictural n'aurait pas eu lieu. Cela ne m'empêche pas, malgré tout, de me remémorer tant de jours heureux, de regarder la fenêtre de mon bureau d'antan et de me souvenir du nombre important des activités dont je fus à l'initiative. De me rappeler aussi de la reconnaissance de celles-ci par la municipalité en mettant à ma disposition, d'une façon permanente, de moyens financiers, logistiques et humains quasi illimités. Une merveilleuse époque pour l'initiative locale, la créativité professionnelle et une véritable considération pour les citoyens et les enfants en particulier ! Tiens ! Encore une histoire d'enfants ! Une application de principes idéologiques défendus avec force et mis au service du bien-être de la population ! Une vraie aventure, engagée et proluxe.

Je suis garée tout à fait provisoirement sur le passage zébré, le temps de secouer l'arbre aux souvenirs. Une dame frappe au carreau de ma fenêtre :

- Je pars tout de suite, vous pourrez vous mettre sur ma place.

- Non, non, ne vous pressez pas, je ne reste pas. Je suis juste là pour cette maison de quartier dont j'étais la directrice, il y a 40 ans, et remuer de jolis souvenirs.
- Ah bon ? Ah oui ! Parfois, on a besoin de cela ! C'est bien les souvenirs mais il faut qu'ils soient bons !

Eclats de rire ! Je découvre soudainement qu'il y a une autre dame, âgée, qui se déplace avec un peu de difficulté. Elle entre dans la conversation :

- Oh, la maison, là ? Oh, mon mari était plein de fois en colère parce qu'il y avait du bruit, de la musique, le week-end.
- Ah bon ? Mais pourquoi ?
- J'en sais rien !

Et l'autre dame d'ajouter :

- Ah, ces hommes ! Toujours quelque chose à redire !

Et nous voilà, trio spontané et totalement inopiné, à babiller sur nos histoires conjugales, sans aucune retenue avec un naturel tout à fait déconcertant. Avec le recul, je me questionne encore sur le pourquoi de ces confidences à la volée sur le bitume. Quelques phrases de la dame âgée m'alertent cependant sur sa situation matrimoniale. Je pense qu'elle ne doit pas être à la noce, tous les jours.

Et puis, comme mue par un réflexe insensé, je lui demande son âge. Pas de doute, c'est encore une enfant de la guerre. En me commettant de toutes les excuses possibles s'agissant de mon audace, je demande à cette passante si nous pouvons convenir d'un rendez-vous pour qu'elle m'en parle. C'est un oui immense, profond, presque de soulagement que je suis incapable d'interpréter. Mais elle se rembrunit aussitôt : « *Il faut demander la permission à mon mari.* » Elle m'invite, dans la foulée, à entrer dans son jardin. Entre temps, j'ai avancé ma voiture sur une place dédiée. Je pénètre dans le jardin par un grand escalier raide et, à mon sens, plutôt dangereux. Comment peut-elle l'emprunter quotidiennement ?

Je traverse un morceau de pelouse quelque peu anarchique encombré de seaux et de pots plus ou moins renversés. Sous une arche de verdure, apparaissent deux hommes, visiblement surpris par ma présence. Le premier, plutôt méfiant, est l'époux de la dame. 1,55m contre mes 1,72 ! Le premier a toutes les chances de mettre KO le second. Le regard est ombrageux, l'attitude offensive, la voix n'a rien d'amène. A cet instant précis, je comprends que tout va se jouer dans les secondes qui vont suivre. Chaque mot employé, sa tonalité, mon sourire, ma propre attitude emporteront ou non le marché. Si je veux revoir Madame, je dois, en quelques

fractions de secondes, convaincre Monsieur. Je suis, au sens le plus littéral du terme, très tendue. Denise retient son souffle et son regard va de son mari à moi. Je ne sais pas quels sont les enjeux de ma démarche mais ils sont assurément de taille. Contre toute attente, monsieur me fixe un rendez-vous à 17H, le lendemain. J'ai intérêt à être à l'heure, me signifie-t-il, sans ménagement. Non seulement, je pourrai entendre Madame « *qui n'a rien à dire* » et lui-même ainsi que son beau-frère qui habite dans la maison mitoyenne. Il se trouve que celle-ci fut la maison de la première madame Nougaro et de sa fille Cécile. Je manque de défaillir. Je n'ai jamais su où elle était alors qu'elle se trouvait, là, juste en face de la maison de quartier. Je suis une inconditionnelle de Claude Nougaro et l'ai vu pas loin d'une soixantaine de fois en concert. Je garde précieusement ses premiers vinyles. Pour l'heure, je me dépêche de partir, craignant presque que Monsieur puisse changer d'avis.

Le lendemain, je suis de retour à 17H20. Mal m'en a pris ! Monsieur n'apprécie guère mes 20 minutes de retard. En fait, à 17H, c'est l'heure de l'apéro quotidien partagé avec son beau-frère. Mon verre était déjà servi avant mon arrivée. Alors !!!

Madame ne se joint pas à nous. Je suis un peu désarçonnée. Je commencerai avec ces messieurs. Je sors mon grand cahier bleu et mon stylo. Cela semble impressionner Eugène, puisque nous faisons enfin les présentations officielles. Son beau-frère, avec sa moustache frisottante, s'appelle Emile. Je commence à questionner Eugène, après avoir, au préalable, trinqué avec mes hôtes.

Surprise ! Eugène est né le même jour que moi et sa mère, comme la mienne, est d'origine alsacienne. Ce sera le sésame absolu pour la suite, au point que je fêterai mon anniversaire avec lui et sa famille, les deux années qui vont suivre. Comme quoi ! Mieux encore, j'attraperai, au hasard d'autres conversations plus festives, plusieurs bribes de la grande Histoire.

Je récolte de précieuses informations qu'il me sera aisé de croiser avec d'autres. Ce sont des instants de grâce que je savoure d'autant que la tension de la veille est tombée. Emile, un peu plus jeune, a également de quoi remplir mon escarcelle d'informations riches et circonstanciées. Je prends le temps de reformuler mes questions non sans perdre de vue que je dois interroger Madame qui doit sûrement m'attendre. Madame, c'est Denise. Je vais la retrouver avec mon cahier rebondi. Elle préfère rester avec moi, seule, dans la véranda. Il est vrai « *qu'elle n'a rien à dire !* » J'en oublie presque de noter tellement son témoignage est

intense. Je dois faire en effort pour ne pas perdre ce qui m'est offert et d'en conserver une trace fidèle. Mais pas question d'utiliser un enregistreur pour autant. Ce public âgé et fatigable n'est pas vraiment familier avec ce genre d'outil. Denise est incroyablement heureuse de parler, chose qu'elle ne peut faire, semble-t-il, que rarement. Elle ne tarit pas de détails, me prenant parfois à témoin. Elle pose sa main sur l'encolure de sa blouse fleurie, les yeux rivés sur l'horizon de ses réminiscences et elle raconte, raconte...

A chacune de mes questions, les réponses sont d'une valeur remarquable. Cela va bien au-delà d'une simple interview. Nous sommes en train, toutes les deux, de nouer un lien particulier. « *Tu es devenue comme ma fille, moi qui n'ai pas d'enfant.* » me dira-t-elle, quelques mois plus tard.

Nous sommes interrompues à deux reprises par Eugène, circonspect, qui se demande bien pourquoi notre entretien est si long. Je ne me laisse pas distraire et surtout je fais tout pour retenir Denise dans l'atmosphère de notre entretien et notre complicité naissante qui l'accompagne.

Nous arrivons à la Libération. Denise est employée, comme femme de ménage, dans les bureaux de la caserne de Versailles-Satory, réquisitionnée par les Américains. En fin d'année, elle recevra d'un officier, un poudrier, en guise d'étrenne.

Elle se lève de table pour aller le chercher et me le montrer. C'est un poudrier rectangulaire, doré, joliment patiné par le temps et serti d'un petit blason en relief que je ne peux décrire. Je l'ouvre avec précaution car il est retenu par une petite ficelle, le fermoir étant endommagé. Il y a encore un peu de poudre dedans et je veille à ce qu'elle reste bien à l'intérieur. Le poudrier exhale un parfum suranné mais tellement agréable. L'objet est beau, incontestablement, mais surtout, il porte l'histoire de la fin des hostilités de 39-45. Tout un symbole ! Dans ma main, l'Histoire.

Je mime le geste de poudrer le bout de mon nez et mes joues. Denise ne réagit pas comme je pouvais le supposer. Elle ne dit rien, dans un premier temps. Elle ne sourit pas non plus devant mes pitreries. Ai-je été maladroite ? Il est vrai que mon petit jeu était une sorte d'antidote à la charge émotionnelle qui emplissait la véranda. Mais peut-être aurais-je dû m'en abstenir ?

Et puis Denise s'anime enfin. Elle prend le poudrier, le pose sur sa main puis le glisse dans la mienne et le recouvre de son autre main.

- C'est pour vous, je vous le donne !

Je suis abasourdie et suis incapable de réagir immédiatement. Je refuse, je ne puis accepter un tel cadeau.

- C'est avec mon cœur. Il faut le prendre...

Denise se fait pressante. Elle insiste vraiment. J'accepte. Je vais donc partir avec le poudrier. Je regrette presque de devoir le mettre dans mon sac. Il ne mérite pas l'obscurité du skaï et du satin. Vivement que je sois à la maison pour l'admirer davantage. Par la suite, il prendra place dans ma petite vitrine victorienne.

Bien plus tard, je regarderai le médaillon du poudrier d'un peu plus près. J'y découvrirai deux sabres croisés surmontant une feuille d'arbre que je n'ai pas su identifier. Autour, une sorte de bannière où est écrit : *Vigilia ret Liberta*, contraction d'une maxime latine qui, traduite, en anglais, veut dire : *watchfulness is the prince of liberty*, autrement dit, « *la vigilance est synonyme de liberté* ».

ANNEXE 9 : Des archives si rarement visitées !



Aux Archives Départementales du Cantal, le Fonds Robert Garric ne semble pas susciter un intérêt manifeste surtout si l'on se réfère aux dates de consultations des documents. Il est pourtant d'une richesse indéniable. Indépendamment de la poussière et les reliquats d'encre qui noircissent le visage et les mains, particulièrement visibles en fin de journée, on peut faire également d'autres découvertes. En effet, il semblerait que les oiseaux auvergnats aient certaines dispositions à s'intéresser à l'histoire, à en juger la présence de ces plumes dans la correspondance personnelle de Robert Garric et notamment celle relative aux félicitations envoyées après sa remise de la Légion d'Honneur par le Maréchal Pétain.

L'Histoire est parfois d'une légèreté insoupçonnable.